MASTER
NEGATIVE
NO. 93-81252-7

MICROFILMED 1993

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES/NEW YORK

as part of the
"Foundations of Western Civilization Preservation Project"

Funded by the
NATIONAL ENDOWMENT FOR THE HUMANITIES

Reproductions may not be made without permission from
Columbia University Library

COPYRIGHT STATEMENT

The copyright law of the United States - Title 17, United States Code - concerns the making of photocopies or other reproductions of copyrighted material.

Under certain conditions specified in the law, libraries and archives are authorized to furnish a photocopy or other reproduction. One of these specified conditions is that the photocopy or other reproduction is not to be "used for any purpose other than private study, scholarship, or research." If a user makes a request for, or later uses, a photocopy or reproduction for purposes in excess of "fair use," that user may be liable for copyright infringement.

This institution reserves the right to refuse to accept a copy order if, in its judgement, fulfillment of the order would involve violation of the copyright law.

AUTHOR:

HOUBAUT, H.

TITLE:

MON CATECHISME EXPLIQUE

PLACE:

NANCY

DATE:

1930-

Master Negative #
93-81252-7

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

936
H81

Houbaut, H
... Mon catéchisme expliqué; commentaire littéral et méthodique du catéchisme du diocèse et de la province de Paris, adopté par Monseigneur l'évêque de Nancy et de Toul ... Nancy, Imprimerie Vagner, 1930-
v. 23cm.

At head of title: Chanoine Houbaut ...
Contents.--t. 1. Dogme et morale.--

434588

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 REDUCTION RATIO: 11x
IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB
DATE FILMED: 4-3-93 INITIALS Susan
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

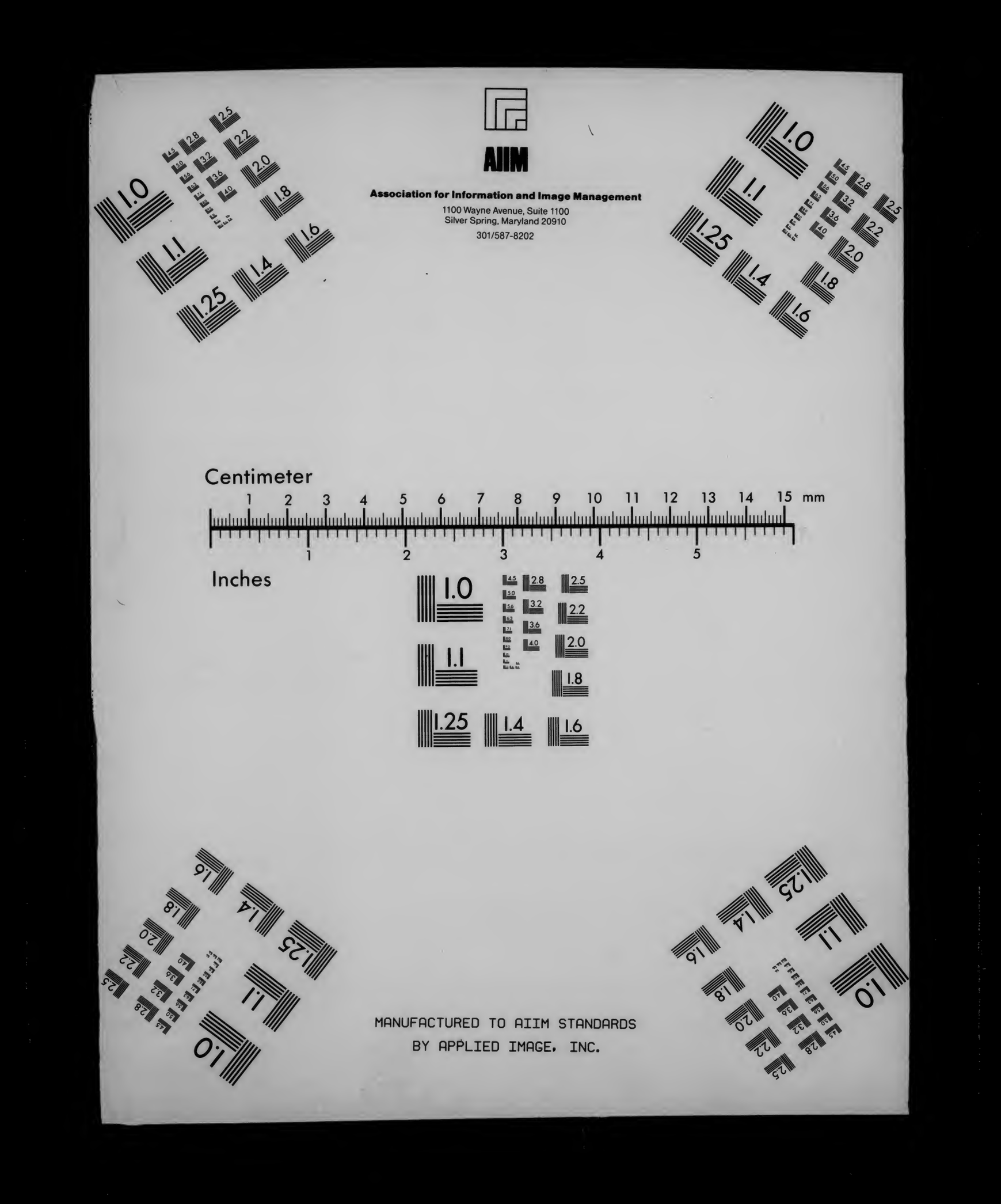
AIIM
Association for Information and Image Management
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202
Centimeter
Inches
MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

936 H81
1
Columbia University
in the City of New York
LIBRARY

GIVEN BY
Mrs . . .Bush

Mrs. WT Bush
Dec. 1, 1942

Chanoine HOUBAUT
~~Curé~~ Doyen
de Saint-Sébastien de Nancy

MON CATÉCHISME EXPLIQUÉ

Commentaire littéral et méthodique du Catéchisme du diocèse et de la province de Paris, adopté par Monseigneur l'Evêque de Nancy et de Toul.

TOME I

DOGME ET MORALE

NANCY
IMPRIMERIE VAGNER
3, Rue du Manège, 3
—
1930

Schaubert 14

MON CATÉCHISME EXPLIQUÉ

Chanoine **HOUBAUT**

Curé-Doyen
de Saint-Sébastien de Nancy

MON CATÉCHISME EXPLIQUÉ

Commentaire littéral et méthodique du Catéchisme du diocèse et de la province de Paris, adopté par Monseigneur l'Evêque de Nancy et de Toul.

TOME I

DOGME ET MORALE

NANCY
IMPRIMERIE VAGNER
3, Rue du Manège, 3

1930

936
H81
v.1

ÉVÊCHÉ
DE
NANCY & DE TOUL

NANCY, *le 21 Juin 1930.*

Dec. 3, 1943. La.

CHER MONSIEUR LE DOYEN,

Connaissant votre zèle et votre esprit de foi, Nous avons suivi avec intérêt les travaux qui ont préparé l'ouvrage que vous soumettez à Notre approbation.

Vos catéchismes aux tout petits enfants, vos instructions aux jeunes gens et aux jeunes filles, vos conférences aux catéchistes volontaires de Notre ville épiscopale, votre revue La Bonne Semence *(qui a déjà franchi les limites de Notre diocèse), votre enseignement dans la chaire de théologie dogmatique de Notre Grand Séminaire, tout faisait pressentir et désirer l'ouvrage qui paraît aujourd'hui et que vous placez sous la protection de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère.*

L'expérience que vous avez acquise dans les années fécondes de votre ministère, en particulier à la Cathédrale, profitera à tous ceux qui ont à cœur l'enseignement de la doctrine divine.

Cette doctrine, à l'exemple du Maître, vous la mettez en relief par des développements imagés, vous l'appuyez sur des faits d'Histoire Sainte bien choisis, et ainsi, en la faisant mieux connaître, vous la faites mieux aimer et pratiquer.

Non seulement Nous autorisons l'impression de votre ouvrage, mais Nous le bénissons et Nous le recommandons vivement à tous ceux qui s'adonnent à l'enseignement religieux des enfants. Mon Catéchisme expliqué *rendra facile et féconde leur noble tâche.*

† HIPPOLYTE,
Evêque de Nancy et de Toul.

AVANT-PROPOS

En 1921, alors que nous étions professeur au Grand Séminaire, Monseigneur l'Evêque nous chargeait de faire aux catéchistes de Nancy et de la banlieue quelques conférences morales et pédagogiques.

Il s'agissait sans doute d'entretenir leur zèle et de stimuler leur apostolat par de pieuses exhortations, mais aussi et surtout de compléter leurs connaissances religicuses, de suggérer à leur esprit d'ingénieuses industries, de les tenir au courant des méthodes nouvelles qui ne cessent de surgir dans le domaine des sciences sacrées comme dans le champ des matières profanes, en un mot, de leur communiquer l'art et le goût du catéchisme.

L'heure de la conférence était bien courte pour suffire à un tel programme.

Il nous vint à l'esprit de faire, pendant le dernier quart d'heure, un véritable catéchisme, visant un auditoire fictif mais facilement imaginé, un catéchisme en style direct, avec interrogation, réparties, dialogue.

C'était, en somme, l'application immédiate et concrète des principes exposés pendant les trois quarts d'heure précédents.

A l'occasion d'une seule réponse à élucider, toutes les industries classiques entraient d'elles-mêmes en jeu : comparaisons imagées, souvenirs bibliques, scènes évangéliques, exemples des saints, références d'histoire, détails de liturgie.

A propos d'une vérité, d'un commandement, d'un sacrement, toutes les facultés de l'enfant étaient sollicitées. On démontrait ainsi pratiquement la vérité de l'adage bien connu : le catéchisme n'est pas une classe de théologie; il s'adresse au cœur et à la volonté de l'élève autant qu'à son intelligence et à sa mémoire.

Le « pain complet », s'il existe en pareille matière, est évidemment dans ces essais d'explication méthodique et vivante qui attei-

gnent l'enfant tout entier, provoquant des réactions spontanées, souvent inattendues, toujours suggestives.

Les catéchistes de Nancy proposèrent que ce « pain complet » fût servi à leurs sœurs moins favorisées des campagnes, sous la forme d'une revue mensuelle. Ainsi naquit la Bonne Semence (1).

Cette revue, qui n'était destinée tout d'abord qu'aux catéchistes du diocèse, a fait très vite son tour de France. Aujourd'hui, elle circule au loin, dans les cinq parties du Monde, portant à tous ceux qui s'occupent de l'éducation religieuse des enfants des enseignements simples, pratiques et tout préparés.

Mais une revue est nécessairement d'un format limité. Pour tenir en huit, douze ou seize pages, la plupart des leçons ont dû être comprimées, les références d'Histoire sainte omises, certains paragraphes retranchés ou modifiés, des pages entières sacrifiées.

Le présent volume rétablit le texte intégral de toutes les leçons intéressant le dogme et la morale.

Le second volume suivra de très près, contenant le commentaire de la troisième partie du catéchisme.

Puissent Notre-Seigneur et sa sainte Mère, bénir ces deux volumes, qui n'ont d'autre but que de faciliter la tâche ardue des catéchistes.

L'auteur sera trop heureux s'il lui est permis de penser qu'il a fourni à l'œuvre fondamentale de l'éducation chrétienne une contribution appréciée et vraiment utile.

H. HOUBAUT,

Curé-Doyen de Saint-Sébastien de Nancy,
ancien Professeur de théologie dogmatique,
Directeur de la Bonne Semence.

(1) Bulletin de documentation et de direction, paraît tous les mois, de novembre à juin. Demander numéro spécimen à M. le chanoine Houbaut, 21, rue Notre-Dame, Nancy. C. C. 146.00.

1re Leçon

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Mes chers Enfants, avant de vous expliquer la première des 525 réponses que contient votre catéchisme, je dois vous présenter ce petit livre, vous dire son importance et vous apprendre à l'estimer.

De quoi se compose votre bibliothèque scolaire?... je crois le savoir, à peu de chose près : vous possédez, dans votre pupitre de classe ou dans le casier qui vous est réservé, une grammaire, une histoire de France, une géographie, une arithmétique, peut-être aussi un livre de lectures.

L'utilité de chacun de ces livres est indiscutable.

Si vous connaissez les règles de la *grammaire,* vous les appliquerez à-propos et vous éviterez ces honteuses fautes d'orthographe qui valent à certains élèves paresseux des reproches si mérités.

L'Histoire vous enseigne les grands événements qui se sont déroulés au cours des siècles, surtout ceux qui intéressent l'origine, le développement, la prospérité et la gloire de notre chère Patrie. Vous ne seriez pas dignes de votre qualité de Français si vous ignoriez Clovis, Charlemagne, Louis XIV, Napoléon.

Il est aussi très désirable que vous sachiez la place occupée par votre pays dans l'Europe et dans le monde. C'est la *géographie* qui vous l'apprend, en mettant sous vos yeux des cartes détaillées qu'on vous fait dessiner souvent pour que votre mémoire les enregistre.

Le calcul vous servira en maintes circonstances. Seriez-vous le plus modeste des ouvriers, il conviendra que vous possédiez tout au moins la science élémentaire des quatre opérations. C'est dans l'*arithmétique* que vous l'étudiez.

Enfin le *livre de lectures* vous perfectionne dans la langue française On y a réuni à dessein les plus beaux morceaux de

notre littérature, ceux-là du moins qui sont à votre portée. On vous les fait lire et relire, étudier même, et, par ce moyen, on forme votre style et on éveille votre goût.

Tels sont vos livres de classes ; ils vous sont tous extrêmement utiles, car ils contribuent, chacun dans son genre et pour sa part, à vous faire acquérir ce minimum d'instruction dont un homme de notre époque pourrait difficilement se passer. Grâce à eux et grâce aux maîtres qui vous les expliquent, vous sortirez de l'école convenablement armés pour la vie.

Mais suffit-il, M. E., que vous soyez en mesure, à treize ans, de faire votre chemin dans la vie ?... Non ; ce qui importe surtout, c'est que vous poursuiviez heureusement ce chemin jusque dans l'éternité. Je n'hésite donc pas à dire que, si vos livres de classe sont utiles, votre catéchisme est indispensable. Sans son aide, en effet, ce n'est pas seulement votre carrière humaine qui est compromise, c'est le salut de votre âme qui est menacé. Vous n'êtes pas obligés d'obtenir à tout prix votre certificat d'études ; sans lui, vous pouvez être un jour des hommes heureux et estimables ; mais, à tout prix, vous êtes tenus de conquérir votre place en Paradis ; et le secret de cette conquête, c'est le catéchisme qui vous le donnera.

Le Catéchisme est une *grammaire* où vous apprendrez à éviter non les fautes contre la syntaxe, mais les fautes contre la loi de Dieu, fautes beaucoup plus graves qui vous feraient manquer votre destinée.

Le catéchisme est une *histoire* où sont relatés les grands événements qui intéressent la fondation de l'Eglise dont vous êtes les enfants.

Le catéchisme est une *géographie* dont les cartes vous représenteront en même temps que les canaux de la grâce, les grandes lignes de la vie chrétienne et les sentiers austères de la perfection.

Le catéchisme est même une manière d'*arithmétique* qui vous enseignera à tenir à jour les comptes de votre conscience en vue des suprêmes jugements.

Le catéchisme enfin, complété par les soins de votre catéchiste, est un vrai *livre de lectures*, intéressant et passionnant, où se dérouleront sous vos yeux les plus jolies histoires de l'ancien et du nouveau Testament, celles qui sont capables, au plus haut chef, d'éveiller votre sens chrétien et de développer dans votre âme l'amour de Notre-Seigneur.

Si donc, M. E., vous avez dix raisons d'aimer vos livres de classe, vous en avez cent, vous en avez mille d'aimer votre catéchisme.

Ayez soin de ce petit livre plus précieux que tous les autres ; couvrez-le, afin qu'il soit toujours propre extérieurement ; veillez à ce qu'il ne soit, à l'intérieur, ni déchiré, ni taché ; à la maison, mettez-le toujours à la même place pour que vous n'ayez aucune peine à le trouver ; marquez-le, à la première page, de votre nom et de votre prénom, afin que, s'il s'égare, il puisse vous être renvoyé ; mais surtout appliquez-vous de votre mieux à graver dans votre mémoire toutes ses réponses.

1. *Qu'est-ce que le catéchisme ?*

R. **Le catéchisme est un enseignement abrégé de la religion chrétienne.**

Le **catéchisme** *est un enseignement...*

Vous avez bien compris, M. E., qu'il ne s'agit plus ici du livre, mais de la doctrine qu'il renferme. Cette doctrine vous est distillée par une méthode toute spéciale que le seul mot de catéchisme suggère déjà : l'enseignement par demandes et par réponses, par répétitions des mêmes phrases, par *écho*. L'Eglise est l'écho de Notre-Seigneur, le prêtre est l'écho de l'Eglise, les catéchistes sont l'écho du prêtre ; ne dites-vous pas, quand elles vous réunissent, que vous allez à la répétition ? C'est qu'en effet aux *catéchistes*, les *catéchumènes* répondent comme un *écho*.

...un enseignement **abrégé** *de la religion.*

Certains enfants, parce qu'ils ont brillé à l'examen de la Communion solennelle, s'imaginent sottement qu'ils n'ont plus rien à apprendre, que leurs études religieuses sont terminées ! Gardez-vous, M. E., de partager de telles illusions. La science de la religion que l'on peut vous donner en quelques années, est nécessairement sommaire, limitée, *abrégée*, et vous aurez le strict devoir de la compléter plus tard en suivant les catéchismes de persévérance.

N'oubliez pas de plus que cette science, si élémentaire qu'elle soit, ne s'apprend pas sans effort. Pour l'acquérir, vous devrez donc :

1° *Venir régulièrement.* — Plus d'une fois, il faut vous y attendre, le démon, fertile en inventions, vous suggérera des prétextes de vous abstenir : la distance, un soupçon de fatigue, le mauvais temps, une menace d'indisposition. N'allez pas reculer lâchement devant d'aussi futiles obstacles. Songez que, pour vous conquérir le ciel, Jésus n'a reculé ni devant la pauvreté de la crèche, ni devant les souffrances de la croix.

2° *Travailler courageusement.* — Quelques-uns d'entre vous ont une prédilection que je déplore pour le dernier mais non le moindre des péchés capitaux. Ce n'est plus l'heure de s'y abandonner. D'autres se plaignent de leur mémoire qui ne retient rien. Rappelez-vous, M. E., que l'eau, en tombant goutte à goutte sur la pierre la plus dure, finit par la creuser. Vos efforts, s'ils sont persévérants, viendront vite à bout d'une mémoire rebelle.

3° *Ecouter attentivement.* — Vous n'êtes, Dieu merci, ni sourds ni aveugles; soyez donc attentifs des oreilles et des yeux. Donnez libre entrée à la bonne semence, afin qu'elle se répande à loisir sur le terrain de votre âme et y produise des fruits.

2. *Qu'est-ce que la religion?*

R. **La religion est l'ensemble des rapports qui relient l'homme à Dieu.**

Les liens dont il s'agit ici sont des liens d'ordre moral. Ainsi êtes-vous unis, M. E., aux membres de votre famille par les liens du sang, à vos bienfaiteurs par les liens de la reconnaissance, à vos amis par les liens de l'affection. Or Dieu est pour vous tout à la fois le plus tendre des pères, le plus généreux des bienfaiteurs, le plus dévoué des amis. Vous êtes donc, par la force des choses, « reliés » à Lui très étroitement. Les devoirs qui découlent de ces rapports nécessaires s'appellent les devoirs religieux.

3. *L'homme a-t-il le droit de se passer de religion?*

R. **Non, l'homme n'a pas le droit de se passer de religion, parce qu'une créature raisonnable est obligée de connaître son Créateur et de l'honorer.**

L'homme n'a pas **le droit** *de se passer de religion...*

Il y a des choses qu'on peut négliger ou même ignorer dans la vie sans compromettre son éternité. La musique est un art d'agrément; vous n'êtes pas tenus de l'apprécier. Mais il n'en est pas de même de la piété filiale; vous ne pouvez pas à votre gré la dédaigner ou la pratiquer. Rien ne peut vous dispenser de respecter et d'aimer vos parents. A plus forte raison, n'êtes-vous pas libres de vous montrer indifférents à l'égard de Celui de qui vous tenez tout.

...parce qu'une créature **raisonnable** *est* **obligée...**

Les êtres sans raison glorifient Dieu en accomplissant

fatalement ce pour quoi Il les a créés : le soleil rayonne et réchauffe; la terre produit des fleurs et des fruits; les animaux et les végétaux se multiplient. Ils n'ont pas conscience de l'honneur qu'ils rendent au Tout-Puissant, mais ce n'est pas de leur faute, puisqu'ils sont sans raison.

L'homme seul est doué de la faculté de connaître et d'aimer. Il doit donc s'en servir *avant tout* pour honorer son Créateur; sinon sa vie, quels que soient les hauts faits qui l'illustrent devant les hommes, est inutile et vide devant Dieu.

4. *A quoi sert la religion?*

R. **La religion sert à nous faire connaître notre destinée éternelle et à nous procurer les moyens d'y parvenir.**

...à nous **faire connaître** *notre destinée éternelle...*

La vie d'ici-bas, durerait-elle un siècle, n'est pas autre chose qu'une préparation à la vraie Vie, à la Vie future qui n'aura pas de fin. Qu'arrivera-t-il après votre mort, M. E. ?... aucune science humaine ne peut vous le dire. Seule, la religion est en mesure d'éclairer ces routes mystérieuses d'outre-tombe où vous vous engagerez tôt ou tard.

> Saint François de Sales faisait lui-même le catéchisme aux enfants de Genève, sa ville épiscopale. Pour les attirer, il leur disait volontiers : « Venez, mes enfants, je vous enseignerai le chemin du Paradis ».

...et à nous procurer **les moyens** *d'y parvenir.*

Mais ce n'est pas assez de *savoir*. Des millions d'hommes n'ont plus rien à apprendre sur la doctrine du salut; néanmoins ils se damnent. Il faut *vouloir*. Ce n'est même pas assez de vouloir, car les hommes, par leurs propres forces, sont impuissants dans l'ordre surnaturel. Il faut *pouvoir*. Or pour pouvoir se sauver, c'est-à-dire pour acquérir le ciel, il faut s'assurer le secours de Dieu. C'est justement ce secours indispensable qui vous est apporté par la religion.

5. *Quelle est la véritable religion?*

R. **La véritable religion est la religion chrétienne, établie par Jésus-Christ, le fils de Dieu fait homme.**

La **véritable** *religion...*

Vous entendrez dire, M. E., que toutes les religions sont bonnes. N'en croyez rien.

Quelles sont, en dehors de la vôtre, les religions que vous connaissez ou dont vous entendez parler?...

La religion *juive* fut autrefois la religion vraie. Dieu l'avait instituée par le ministère de Moïse pour préserver de l'oubli les vérités qu'Il avait révélées aux Patriarches, surtout pour préparer l'avènement de son Fils sur la terre. Mais voici bientôt deux mille ans que Notre-Seigneur a paru. Depuis lors, la religion juive n'a plus aucune raison d'être ; elle a cessé d'être la vraie.

Quant à la religion de *Mahomet*, celle de *Bouddha* et toutes les autres qui se partagent le monde non civilisé, il est possible qu'elles contiennent quelques lambeaux de vérité, mais elles enseignent en même temps une multitude d'erreurs ; il est possible aussi que, par une permission de la Providence, elles réalisent quelque bien chez certains de leurs adeptes qui sont de bonne foi ; elles n'en sont par moins un fléau pour l'ensemble de l'humanité.

Une seule religion est parfaitement bonne, parce qu'elle est complètement vraie :

...la religion chrétienne, **établie** *par* **Jésus-Christ...**

Dieu était-il tenu de nous indiquer la manière dont Il entend être honoré ici-bas ?... Nullement, pas plus qu'Il n'était tenu de nous arracher à l'esclavage du démon auquel nous avaient condamnés le péché d'Adam et nos propres péchés. C'est donc par pure bonté qu'Il a daigné envoyer son Fils parmi nous. Mais, en même temps qu'Il expiait nos fautes par son obéissance, Jésus nous instruisait des volontés de son Père. Selon la parole de saint Jean, Il a été *la lumière du monde*, faisant disparaître toutes les ombres. Fils de Dieu, Dieu lui-même, Il ne pouvait ni se tromper ni nous tromper. Grâce à Lui et à son Evangile, nous savons maintenant d'une manière certaine ce que nous devons croire et ce que nous devons faire pour aller au Ciel. La religion fondée par Lui est donc la seule religion vraie qui soit au monde.

6. *Qu'est-ce qu'un chrétien ?*

R. **Un chrétien est celui qui, étant baptisé, appartient à la religion de Jésus-Christ.**

Un chrétien...

Chrétien vient du mot Christ comme Français du mot France, comme Jésuite du mot Jésus.

C'est au premier siècle, dans la ville d'Antioche dont saint Pierre était évêque, qu'on donna aux disciples du Sauveur le nom de chrétiens.

Aujourd'hui ce titre d'honneur n'est pas réservé aux seuls

catholiques. Il est aussi revendiqué par les orientaux qui se sont séparés de l'Eglise romaine et par les protestants de toute nuance. Les uns et les autres en effet, tout en affichant leur indépendance à l'égard du pape, se réclament de la doctrine du Christ et protestent de leur attachement à sa Personne.

Mais Notre-Seigneur a dit : « *Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise !* » Croyez-vous donc, M. E., qu'Il considère comme dignes de porter son nom ceux qui méconnaissent l'autorité de ses représentants ici-bas ?... Si les catholiques ne sont pas les seuls chrétiens du monde, on peut dire que, mieux que tous les autres, ils méritent ce nom.

...est celui qui, étant **baptisé...**

Pourquoi êtes-vous Français, M. E. ?... parce que vous êtes nés de parents francais. Quelques heures après votre naissance, votre père vous a « déclarés » et, sur son témoignage, vous avez été inscrits immédiatement sur les registres de l'état-civil français.

La qualité de chrétien s'obtient-elle de la même façon ?... Suffit-il, pour qu'elle soit acquise à l'enfant, que les parents eux-mêmes soient chrétiens ?... Non ; votre père peut vous transmettre son nom, sa nationalité, sa fortune, mais il est impuissant à vous communiquer son titre d'enfant de Dieu. Pour que vous figuriez sur les rôles de la société chrétienne, il est absolument nécessaire que vous soyez baptisés.

...appartient *à la religion de Jésus-Christ.*

Au jour du baptême, l'Eglise prend possession de son nouveau membre. Une révolte est alors impossible de la part du néophyte, mais elle peut éclater plus tard. Sans doute l'enfant rebelle ne parviendra jamais à effacer le caractère auguste imprimé dans son âme par le sacrement, mais il pourra se comporter comme si ce caractère n'existait pas. S'il fait scandale, l'Eglise le rejettera de son sein.

7. *Que contient la religion chrétienne ?*

R. **La religion chrétienne comprend : 1° des vérités à croire ; 2° des devoirs à pratiquer ; 3° des moyens à employer pour nous sanctifier.**

Imaginons, M.E., que votre marraine, en veine de générosité, vous fait une promesse magnifique : elle vous offrira à la fin de l'année scolaire un voyage dont vous déterminerez vous-mêmes *le but* et les étapes. Bien entendu, elle y pose des *conditions* ; en même temps elle vous fait connaître les *moyens*

qu'elle entend mettre en œuvre pour que le voyage s'effectue sans difficulté.

Quel est votre premier souci?... Savoir où vous irez, fixer le terme du voyage, en établir l'itinéraire. Votre choix se porte sur Rome. D'avance, vous étudiez le plan de la Ville éternelle, car vous tenez à en visiter toutes les splendeurs. De plus vous n'ignorez pas que Rome est la résidence du souverain Pontife; vous verrez donc le Pape et vous rapporterez sa bénédiction. Enfin vous supputez toutes les curiosités qu'il vous sera donné d'admirer à l'aller et au retour de ce voyage rêvé : vous partirez par le chemin de la Corniche, vous reviendrez par le Saint-Gothard, vous jouirez de la montagne, de la mer, du beau ciel d'Italie...

Mais il est temps de prendre connaissance des conditions auxquelles votre marraine a subordonné cette somptueuse récompense. Elle a eu soin de vous les détailler sur une feuille à part. Il y a là toute une série de *commandements* sévères qui ne vous enchantent pas; toutefois, comme il est stipulé que, si vous en trangressez un seul, le voyage n'aura pas lieu, vous vous promettez de les relire chaque jour et de vous y conformer avec la plus stricte fidélité.

Sachez maintenant les *moyens* que votre marraine prévoyante a imaginés pour que le voyage se fasse en toute sécurité; elle vous accompagnera partout, avec un portefeuille bien garni; tout ce qui sera nécessaire, elle vous le donnera. Si même vous désirez du superflu, vous pourrez le lui demander; dans la mesure où ce sera raisonnable, elle vous l'accordera.

Je suis sûr, M. E., que vous avez compris l'apologue : La vie de ce monde est un voyage dont le but suprême est la vue de Dieu pour l'éternité.

Il vous faut connaître d'abord ce Dieu en trois Personnes qui vous invite à partager son bonheur. *La première partie* du catéchisme vous enseignera toutes les *vérités* qui Le concernent, ce qu'Il est, ce qu'Il a fait pour vous, les sanctions d'outre-tombe que sa Justice réserve à l'humanité.

Vous désirez tous le bonheur du Paradis; mais à quel prix l'obtiendrez-vous?... au prix d'une fidélité constante à tous vos *devoirs*. C'est dans *la seconde partie* que vous étudierez ces devoirs.

Enfin, M. E., de même que vos ressources personnelles ne vous permettent pas d'entreprendre un voyage lointain, de même vous êtes absolument incapables de mériter seuls votre Paradis. La présence de Dieu et sa grâce vous sont indispensables. Ces *moyens* de sanctification vous seront donnés par les sacrements et la prière. Tel sera le thème de la *troisième partie* du catéchisme.

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 1. *Les devoirs de l'enfant au catéchisme :* Jésus, au Temple, interrogeait et écoutait les Docteurs, S. Luc, II, 41-52; La parabole de la semence, S. Marc, IV, 3-20.

2e Leçon

LE SYMBOLE DES APOTRES ET LE SIGNE DE LA CROIX

8. *Où sont renfermées les principales vérités de la Religion chrétienne ?*

R. — **Les principales vérités de la Religion chrétienne sont renfermées dans le Symbole des Apôtres ?**

Le modeste atlas dont vous disposez renferme-t-il le nom de toutes les villes de France?... Non; vous y trouvez seulement, pour chaque département, la préfecture, les sous-préfectures et les villes principales. Si des renseignements plus complets vous sont utiles, le maître vous les donne de vive voix, ou, pour que vous les trouviez vous-mêmes, il déploie sous vos yeux une carte détaillée.

Ainsi, M. E., ne vous étonnez pas si le « Je crois en Dieu », que vous récitez chaque jour fidèlement, contient seulement les vérités fondamentales de la foi. Ce sont celles-là que vous devez savoir d'abord et qu'il me faut vous expliquer. Peu à peu, à mesure que vous avancerez dans l'étude du catéchisme, je vous apprendrai les autres. Enfin, plus tard, après votre Communion solennelle et son renouvellement, vous sentirez en vous le désir de connaître plus à fond notre sainte religion; alors, je vous dirai comment vous pourrez compléter par des lectures bien choisies l'instruction nécessairement élémentaire du catéchisme.

9. *Que veut dire le mot symbole ?*

R. **Le mot symbole veut dire résumé et signe.**

...veut dire **résumé...**

Que feriez-vous, M. E., des gros volumes de nos bibliothèques ?... vous ne sauriez pas vous en servir. Il est beaucoup plus sage de mettre entre vos mains ce joli petit livre illustré que vous appelez « votre histoire de France ». Ce n'est qu'un *résumé,* mais il vous suffit et vous retenez facilement ce qu'il contient.

Le Symbole est un *résumé* de la religion plus court encore que « votre histoire », puisqu'il tient en quelques lignes. De plus il est si bien fait qu'on y trouve en abrégé tout ce qu'il est indispensable de connaître et de savoir.

> Le noyau de cerise est minuscule. Il contient cependant, comme en miniature, l'arbre qui naîtra de lui et qui produira des feuilles, des fleurs et des fruits.
>
> L'enfant nouveau-né est tout menu. Toutefois rien ne lui manque de ce qui constituera l'homme fait qu'il sera plus tard.

Ainsi le Symbole est riche dans sa concision ; car il n'est pas une vérité de foi qui ne dérive et ne dépende de lui.

...et **signe**.

Le signe est une chose extérieure qui frappe les sens, mais qui atteint, par leur intermédiaire, l'intelligence.

Pour saluer la France en pays étranger, que fait-on ?... on se sert de deux signes, dont l'un s'adresse aux yeux, c'est le drapeau, dont l'autre s'adresse aux oreilles, c'est l'hymne national. A ces deux signes, personne ne se trompe : en voyant le premier, en entendant le second, chacun se découvre. La France est honorée.

Pour honorer sa foi, le chrétien dispose lui aussi de deux signes : celui qu'on voit, nous en parlerons bientôt ; celui qu'on entend, c'est le Symbole.

10. *Qu'est-ce que le Symbole des Apôtres ?*

R. — **Le Symbole des Apôtres est une formule qui résume, en douze articles, ce que les Apôtres ont enseigné de la part de Jésus-Christ.**

Le Symbole des Apôtres est une **formule...**

C'est-à-dire un texte court, précis, facile à apprendre par cœur, contenant beaucoup de choses en peu de mots. Les formules d'algèbre ou de chimie, que plusieurs d'entre vous

connaîtront un jour, sont les mêmes pour tous les mathématiciens et pour tous les chimistes. Personne ne s'avise d'y changer une lettre ou un chiffre. Oseriez-vous, M. E., être moins respectueux de la formule sacrée qui exprime votre foi ?... vous devez donc la savoir imperturbablement et la réciter souvent.

...qui résume en douze **articles...**

Quand on dit des différentes pièces d'une machine qu'elles sont *articulées,* on entend non seulement qu'elles sont étroitement unies, mais encore qu'elles sont inséparables, chacune d'elles étant indispensable pour sa part au fonctionnement de la machine. Supprimez une seule de ces pièces, tout s'arrêtera.

Ainsi en est-il des articles du Symbole. Ils s'enchaînent les uns aux autres si intimement qu'il est impossible d'en nier un seul sans renoncer du même coup à l'ensemble.

...en **douze** *articles ce que les* **Apôtres** *ont enseigné...*

Pour que le Symbole des Apôtres mérite son nom, est-il nécessaire que les Apôtres l'aient eux-mêmes composé mot pour mot, tel qu'il est actuellement ?... non ; il suffit qu'il reproduise fidèlement la profession de foi du Collège apostolique et la prédication de l'Eglise primitive.

Les *douze* articles rappellent et honorent la mémoire des « Douze » qui les premiers ont enseigné le *Credo.*

> La voûte de l'église Notre-Dame de Trêves repose sur douze colonnes. Chacune de celles-ci est ornée de l'image d'un Apôtre que couronne en exergue un article du Symbole. Les douze articles sont en effet, comme les douze Apôtres, les colonnes sur lesquelles repose l'édifice de notre foi.

*...***de la part** *de Jésus-Christ.*

Si vous transmettez à votre père une lettre quelconque dont il soupçonne le contenu peu intéressant, il ne se presse aucunement de la lire ; il achève d'abord le travail commencé ; le dépouillement du courrier viendra en son temps. Mais si vous lui dites en déposant l'enveloppe entre ses mains : « *C'est de la part de Monseigneur* », il ouvrira sur-le-champ, toutes affaires cessantes.

Eh bien, M. E., songez que le Symbole nous a été donné par les Apôtres *de la part de Notre-Seigneur*. Toute son importance vient de là. L'enseignement qu'il formule n'est donc pas un enseignement humain, c'est l'enseignement du Dieu fait homme.

11. *Qu'étaient les Apôtres ?*

R. — **Les Apôtres étaient douze hommes choisis par Jésus-Christ et envoyés par Lui pour prêcher sa Religion.**

Le mot « apôtre » signifie « envoyé ». L'Evangile nous apprend en effet que Notre-Seigneur, avant de remonter vers son Père, *envoya* ses Apôtres et leurs successeurs : ils devaient prêcher et convertir, non seulement dans les limites de la Palestine, mais dans le monde entier, jusqu'aux extrémités de la terre.

Les Apôtres n'étaient pas nombreux, il vous est donc facile de retenir leurs noms. Je vais vous aider à les trouver. Comment s'appelait leur chef?... *saint Pierre,* qui devint le premier pape, résida à Rome durant de longues années et y mourut, crucifié la tête en bas, pendant la persécution de Néron. N'avait-il pas un frère dans le Collège apostolique?... *saint André ;* lui aussi mourut sur une croix en forme d'X, qu'il salua de loin avec transport. Ne connaissez-vous pas parmi les Apôtres deux autres frères?... *saint Jean,* évangéliste, le disciple bien-aimé et *saint Jacques le Majeur.* Notre-Seigneur les avait surnommés, à cause de leur ardeur intrépide, les fils du tonnerre. Pourquoi appelez-vous le second des deux frères « *le Majeur* » ?... pour le distinguer d'un autre Apôtre du même nom, *saint Jacques le Mineur.* Celui-ci, qu'on nomme aussi le frère du Seigneur, parce qu'il était le propre neveu de la très sainte Vierge, devint évêque de Jérusalem et mourut martyr, précipité du haut du Temple.

Maintenant, M. E., je vais vous demander un effort de mémoire plus sérieux : rappelez-vous le dialogue qui précéda le miracle de la multiplication des pains. Auquel de ses Apôtres Jésus posa-t-il cette question : « *Où achèterons-nous assez de pain pour toute cette foule ?* »... à *saint Philippe.* Après la résurrection, Notre-Seigneur daigna se montrer à ses Apôtres réunis au Cénacle. Un seul était absent, et il demeura incrédule quand les autres lui contèrent l'apparition ; c'était... *saint Thomas.* Qui donc a raconté les faits et gestes de cette douzaine d'amis que Jésus s'était attachés et qui Le suivaient partout fidèlement?... les évangélistes. Et le premier de tous s'appelait... *saint Matthieu.* Ai-je besoin de vous demander quel fut le traître, le fils de la perdition?... Judas. Il ne compte pas parmi les douze. Par qui fut-il remplacé?... par *saint Mathias.*

Il n'y a plus que trois noms à découvrir. Les deux premiers

sont réunis par l'Eglise pour une fête commune... *saint Simon* et *saint Jude.* Le troisième est *saint Barthélemy.*

Le Collège apostolique est ainsi au complet. Plus tard, par la volonté du Christ ressuscité, *saint Paul,* converti sur le chemin de Damas, s'y adjoindra. Il sera par excellence l'Apôtre des Gentils, autrement dit des nations païennes.

12. *Quels sont les douze articles du Symbole des Apôtres ?*

R. **Les douze articles du Symbole des Apôtres sont : 1° Je crois en Dieu, etc...**

13. *Comment le Symbole des Apôtres est-il un signe ?*

R. **Le Symbole des Apôtres est un signe parce que celui qui le récite montre par là qu'il est chrétien.**

On reconnait un français à la langue qu'il parle. Un catholique se reconnait au Symbole qu'il récite. Vous êtes en voyage à l'étranger ; en même temps que vous, un groupe d'enfants, guidés par un maître, visite une cathédrale. Ces enfants sont-ils catholiques, protestants, israëlites?... Soudain le maître entonne le *Credo* et tous le reprennent en chœur. Vous êtes fixés. Ils sont catholiques, car le *Credo* que vous chantez vous-mêmes à la Messe du dimanche n'est pas autre chose que le Symbole des Apôtres un peu développé.

> Dans la primitive Eglise, le Symbole était un mot de passe. Ceux qui ne le savaient pas étaient prudemment tenus à l'écart des réunions chrétiennes. Les païens ne pouvaient le connaître que par trahison.
>
> La « tradition », ou communication du Symbole aux catéchumènes, faisait l'objet d'une grandiose cérémonie. Avant leur baptême, les néophytes « rendaient » le Symbole, c'est-à-dire le récitaient pieusement, montrant qu'ils l'avaient appris de leur mieux.
>
> A Lourdes, au soir des grands jours de pèlerinage, une foule énorme envahit l'esplanade : au loin, étincelle la croix du pic du Jer ; et tous les pèlerins, un flambeau à la main, chantent à pleins poumons et à plein cœur le *Credo* de leur foi.

14. *Y a-t-il un signe du chrétien plus abrégé que le Symbole ?*

R. **Oui, il y a un signe du chrétien plus abrégé que le Symbole, c'est le signe de la Croix.**

Il renseigne plus vite que le Symbole.

J'entre dans une maison : « *Où me suis-je fourvoyé ? les maîtres de céans sont-ils des juifs ou des catholiques ?* » Soudain j'aperçois au dessus du lit un crucifix. Je suis fixé.

Un catholique voyage pour ses affaires en Orient. Il ne serait pas fâché d'entrer dans une église. Deux monuments frappent ses yeux : l'un est surmonté d'un croissant ; au sommet de l'autre brille la croix. Sans hésitation il se dirige vers le second. A la sortie de l'église, un pauvre s'approche de lui et, au nom de leur foi commune, sollicite l'aumône. N'aurait-il pas affaire à quelque chevalier d'industrie ? — « *Prouvez-moi que vous êtes chrétien ; je ne vous demande pas de prière, un geste, le signe de la Croix.* » Il est fait et bien fait, je sais à quoi m'en tenir.

Il est, mieux encore que le Symbole, un véritable abrégé de la religion.

En faisant le signe de la Croix, vous proclamez les principaux mystères de la foi : *le mystère de la Trinité,* car vous nommez les trois Personnes et, pour bien affirmer que ces trois Personnes ne sont qu'un seul Dieu, vous les annoncez par un mot qui est au singulier : Au nom.

Le mystère de la Rédemption, car en traçant sur votre personne une croix, vous dessinez l'instrument de supplice sur lequel Jésus a voulu souffrir et mourir pour racheter vos fautes.

Le mystère de l'Incarnation enfin, car Dieu n'a pu souffrir et mourir qu'en se faisant homme. Votre geste est un acte de foi à son humanité ; vous laissez entendre en abaissant la main du front à la poitrine que, des hauteurs du ciel où il trône, Dieu a daigné s'abaisser jusqu'à notre néant.

15. *Comment fait-on le signe de la Croix ?*

R. **On fait le signe de la Croix en mettant la main droite au front, puis à la poitrine, ensuite à l'épaule gauche et enfin à l'épaule droite, en disant : Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.**

Dans le signe de la Croix il faut donc distinguer deux choses : le geste et les paroles.

Le geste.

Faites-le avec la main droite. Vous n'êtes plus à l'âge où l'on confond encore ses deux mains. La droite est la plus noble, c'est à elle que revient l'honneur de tracer le signe du chrétien.

Faites-le grand et large.

Il y a des enfants et même de grandes personnes qui font, à leur entrée à l'église, de singuliers signes de Croix : ils

trempent deux doigts dans le bénitier, les portent à la hauteur de leur menton et machinalement dessinent en l'air quelques arabesques. De grâce, n'imitez pas pareil exemple. La Croix de Notre-Seigneur était composée de deux pièces de bois, l'une verticale, l'autre horizontale. Portez donc votre main bien étendue du front à la poitrine, voilà le montant vertical, ensuite de l'épaule gauche à l'épaule droite (et non, comme les Russes, de l'épaule droite à l'épaule gauche) voilà la branche horizontale.

> Le Père de Ravignan impressionnait toujours son auditoire par son signe de Croix. Un jour un pasteur protestant en fut si édifié qu'il dit à son voisin : « Nous pouvons nous en aller, le sermon est fini ».

Appliquez-vous, M. E., à faire vous aussi de beaux signes de Croix ; ceux-là seuls, en effet, honorent Notre-Seigneur et sont pour le prochain un sujet d'édification.

Les paroles.

Les paroles sont adaptées au geste. Celui-ci se fait en quatre temps, donc à chacun de ces temps correspond une parole : *Au nom du Père* (le front) *et du Fils* (la poitrine) *et du Saint* (l'épaule gauche) *Esprit* (l'épaule droite). On dit *Ainsi soit-il* en laissant retomber la main, car cette finale, traduction libre du mot hébreu *Amen,* signifie : je crois de tout mon cœur à ce que je viens de faire et dire.

16. *Quand fait-on le signe de la Croix ?*

R. **On fait le signe de la Croix avant et après les les prières et quand il est nécessaire de montrer que l'on est chrétien.**

...avant *et* après *les prières...*

Dès que vous faites le signe la Croix, vous indiquez votre intention de rompre avec vos jeux ou votre travail habituel et de vous entretenir quelques instants avec le bon Dieu. Si vous le faites avec conviction et piété, il vous aidera à vous recueillir et à vous mettre en présence de la sainte Trinité dont il est le symbole.

La prière terminée, ne reprenez pas vos occupations avant d'avoir fait un dernier signe de Croix. Après l'audience du grand Roi, c'est une action de grâces tout indiquée, car, si votre prière a été écoutée, c'est aux mérites acquis par Notre-Seigneur sur la Croix que vous le devez.

Il suit de là, M. E., que le signe de la Croix doit vous être

aussi familier que la prière. Il ne va pas sans elle ; elle ne va pas sans lui.

Signez-vous au réveil, pour consacrer aux trois Personnes divines la journée qui commence.

> Le Pape Pie IX a accordé 50 jours d'indulgences à celui qui fait le signe de la Croix en se réveillant ; 100 jours, s'il prend en même temps de l'eau bénite.

Signez-vous le soir, avant de vous endormir, afin que, si la mort vous surprend pendant le sommeil, Dieu vous reconnaisse comme sien et vous accueille au Paradis.

Signez-vous avant et après les repas, pour rendre hommage à la bonté divine qui nourrit vos corps comme elle sanctifie vos âmes.

Signez-vous dans les dangers. C'est un acte de foi en la toute-puissance divine qui vous protégera.

> Saint Benoît ayant demandé un verre d'eau pour se désaltérer, on lui présenta un verre rempli d'une liqueur empoisonnée. Avant de boire, il fit un signe de Croix. Le verre éclata en morceaux.
>
> Sainte Hélène, lors de l'Invention de la Sainte Croix, voulant s'assurer qu'on était bien en possession de la précieuse relique, la fit toucher à une mourante de Jérusalem. Celle-ci se releva guérie.

Signez-vous dans les tentations du démon, afin d'en triompher. Le chien tremble à la vue du bâton qui a maintes fois caressé son échine. Satan frémit de peur lui aussi à la vue de la Croix par laquelle Notre-Seigneur l'a vaincu.

> Le Saint Curé d'Ars n'avait qu'une arme pour combattre le « Malin » qui venait le troubler dans son sommeil : le signe de la Croix.

Signez-vous dans vos principales actions, pour attirer sur elles les bénédictions de Dieu.

> En 312, Constantin vit distinctement dans le Ciel une Croix lumineuse au-dessus de laquelle on lisait ces mots : Par ce signe tu vaincras. Immédiatement il fit mettre la Croix sur ses étendards et fut victorieux.

Vous n'avez pas, M. E , la mission de Constantin, mais vous connaîtrez plus tard les épreuves de la vie et ses responsabilités. Imitez la foi de nos pieux ancêtres qui n'entreprenaient jamais rien, une vente, un achat, une affaire importante, voire même la culture ou la récolte d'un champ, sans dessiner sur les choses ou sur leur personne un grand signe de Croix.

...et quand il est **nécessaire** *de* **montrer** *que l'on est chrétien.*

La profession de foi publique est rarement obligatoire

(V. leçon sur la Foi), mais elle est souvent recommandée. Un soldat salue son drapeau. Pourquoi tant de chrétiens restent-ils impassibles devant le leur ?

Quand un Calvaire se trouve sur votre passage, saluez-le donc du signe de la Croix ; et si vous entrez dans une église, quelle qu'elle soit, prenez pieusement de l'eau bénite et signez-vous. On verra que vous pénétrez dans le lieu sacré moins en curieux qu'en croyant.

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 10. *Les douze articles du symbole figurés :* par les douze pierres précieuses qui ornaient le pectoral du Grand-Prêtre, avec l'inscription : « Lumière et vérité », EXODE, XXVIII, 15-30. — **Q.** 11. *Choix et mission des apôtres :* Jésus les prend parmi les pêcheurs, S. MATTHIEU, IV, 18-22 ; Jésus les envoie convertir le monde, XXVIII, 16-20. — **Q.** 14. *Le signe de la Croix symbolisé :* par le signe tracé sur le linteau des portes avec le sang de l'Agneau pascal et devant lequel l'ange exterminateur passait sans frapper, EXODE, XII, 21 à 28. — **Q.** 16. *La puissance du signe de la Croix* : Moïse sur la montagne ; tant qu'il priait les bras étendus, les Amalécites fuyaient, EXODE, XVII, 8-13.

3e Leçon : DIEU

17. *Qu'est-ce que Dieu ?*

R. **Dieu est un pur esprit, infiniment parfait, éternel, créateur et maître de toutes choses.**

M. E., vous connaissez le proverbe : *A tout Seigneur, tout honneur !* Il est donc juste que nous commencions par Dieu notre explication du symbole.

Dieu du reste est la première vérité enseignée par le « *Je crois en Dieu* » ; pourquoi ?... parce qu'Il est la vérité fondamentale dont dépendent toutes les autres. Si Dieu n'existait pas, nous n'existerions pas, le monde n'existerait pas, rien n'existerait ; il n'y aurait pas de symbole !

Mais Dieu existe.

Nous le démontrerons dans la première partie de la leçon.

Dans la seconde partie, nous chercherons à savoir ce qu'est Dieu. Et dans ce but, tous les mots de la définition qui vient d'être donnée seront repris et commentés.

18. *Pouvons-nous connaître Dieu d'une manière certaine ?*

R. **Oui, nous pouvons connaître Dieu d'une manière certaine, puisque toutes les créatures nous prouvent son existence.**

Il est de toute évidence, M. E., que si vous avez appris de très bonne heure qu'il y a un Dieu, c'est à Lui-même que vous le devez. Dieu s'est montré pour ainsi dire à vous, en vous parlant par la bouche de vos parents, de vos maîtres chrétiens, du prêtre, des dames catéchistes. Cette première connaissance de Dieu est déjà certaine, c'est la connaissance de la foi.

Mais, à mesure que vous grandissez, vous pouvez aussi, par vous-mêmes, par votre intelligence qui s'éveille, connaître Dieu autrement, d'une manière également certaine, en prenant quel moyen ?... tout simplement en observant en vous et autour de vous ce que Dieu a fait et ne cesse de faire.

Pour savoir que vous existez, M. E., et pour vous connaître un peu, est-il nécessaire qu'on vous voie ?... Nullement. Supposez qu'une catéchiste de Perpignan me fasse parvenir à plusieurs reprises les devoirs de ses enfants, en me priant de les corriger, je saurai vite distinguer les auteurs, quoique leurs minois me soient totalement inconnus.

Voici Maurice, je le reconnais à sa griffe de chat et à ses fautes d'orthographe... Voilà Gédéon, la propreté de la copie et l'écriture impeccable ne me laissent aucun doute. Ne me demandez pas de vous décrire le physique de ces enfants : sont-ils blonds ou bruns, grands ou petits de taille? je l'ignore. Tout ce que je puis dire, c'est d'abord qu'ils existent, ensuite, que si l'un sait sa grammaire, l'autre est ignorant des règles les plus élémentaires. Je ne les ai jamais vus, mais ma certitude n'est pas moindre que si je les avais vus; *je les connais par leurs œuvres.*

Parfois du reste il est absolument impossible de connaître les hommes par d'autres moyens. Je puis à la rigueur, quoique la distance soit longue, gagner Perpignan et contempler de mes yeux Maurice et Gédéon, mais puis-je remonter le cours des siècles passés pour voir des hommes qui ont vécu jadis et

qui sont morts ?... Voici un tableau remarquable et très ancien ; de qui est-il ?... On ne saurait le dire, le maître qui l'a brossé n'ayant pas jugé à propos d'y mettre sa signature. Heureusement il tombe sous les yeux d'un artiste qui, à trois ou quatre siècles de distance, n'hésite pas à se prononcer : « A tel signe, dit-il, je reconnais tel maître. Etait-il marié ou célibataire ? je ne saurais le dire ; je vous affirme seulement qu'il a existé, qu'il appartient à telle école, qu'il se distingue par telle qualité. Je ne l'ai pas vu, mais ma certitude n'est pas moindre que si je l'avais vu ; *je le connais par ses œuvres.* »

Dieu, M. E., n'est pas distant comme Maurice et Gédéon et, à la différence du peintre, Il est éternellement vivant et partout présent. Néanmoins, Il ne se montre pas. C'est donc *à ses œuvres* que nous devrons avoir recours pour Le découvrir et pour entrevoir au moins quelques-unes de ses perfections.

Les œuvres de Dieu, véritables témoins de son existence, s'appellent :

le monde ou les créatures ;
la conscience ;
le consentement universel ;
la révélation.

Nous allons les étudier dans les quatre réponses qui suivent.

19. *Comment les créatures prouvent-elles l'existence de Dieu ?*

R. **Les créatures prouvent l'existence de Dieu, parce qu'elles ne peuvent exister par elles-mêmes et que, s'il faut un ouvrier pour bâtir une maison, il a fallu un Créateur pour faire de rien le ciel et la terre, et pour y établir l'ordre et l'harmonie.**

...parce qu'elles ne peuvent exister **par elles-mêmes...**

M. E., si vous voulez que votre bille s'en aille heurter la bille de votre partenaire, que devez-vous faire ?... Vous devez la lancer. Sinon, elle restera toujours immobile. Aucun mouvement en effet ne s'opère de lui-même ; il faut le provoquer. Ne comptez pas qu'un express s'ébranlera si la chaudière n'est pas sous pression, qu'un avion décollera si l'essence fait défaut, que les aiguilles d'une montre tourneront si le ressort est enlevé. Le mouvement spontané, s'expliquant par lui-même, n'existe pas : telle est la loi universelle à laquelle on ne connaît aucune exception.

Or, M. E., l'avez-vous déjà remarqué ? il n'est pas dans le

monde un seul être qui ne soit en mouvement : tout ce qui vit remue, depuis la plante la plus rudimentaire jusqu'à l'homme. Tout ce qui ne vit pas est entraîné dans une agitation formidable. La lumière, la chaleur, l'électricité et mille autres choses nécessaires ou utiles à la vie sont les résultats du mouvement. Si le mouvement s'arrêtait, ce serait la pire des catastrophes.

D'où vient donc ce mouvement ?... Certains croient pouvoir dire qu'il s'explique par lui-même : tel mouvement a été provoqué par le mouvement précédent, celui-ci par un mouvement antérieur et ainsi de suite indéfiniment. Vous comprenez sans peine, M. E., l'absurdité d'une telle explication. Si quelqu'un vous disait : « Votre bille a bougé, parce qu'elle a été frappée par une autre ; celle-ci, elle-même, avait été heurtée par une troisième, laquelle..., vous trancheriez brusquement : « Mais dites-moi donc tout de suite qui a lancé la première bille ? Les causes intermédiaires m'intéressent peu, car elles n'ont fait que transmettre le mouvement qu'elles avaient reçu. Ce que je désire connaître, c'est le nom du partenaire qui a donné le choc initial. Voilà l'auteur responsable du coup heureux ou malheureux. »

Le monde, M. E., est une immense mécanique en mouvement. Pour l'expliquer, ne me décrivez pas ses rouages nombreux et compliqués. Nommez-nous plutôt le mécanicien, d'où ils dépendent tous ; vous l'avez deviné, c'est... Dieu.

...Il a fallu un Créateur pour **faire de rien** *le ciel et la terre...*

Les philosophes disent volontiers : Il n'y a pas d'effet sans cause. Je traduis pour vous leur langage savant : *Rien ne se fait tout seul.*

Si des navigateurs, débarquant dans une île réputée déserte, se trouvaient soudain en présence d'une maison, fût-elle minable et rudimentaire, ils seraient pleinement d'accord pour en conclure : *L'homme a passé par là !* Imaginez que l'un d'eux s'avise d'objecter à ses compagnons : « N'est-il pas permis de supposer que ces matériaux divers ont été amenés là et agencés par le jeu du hasard, par la puissance aveugle des éléments ? »... On hausserait les épaules ; on ne répondrait même pas ou on dirait : « Pauvre fou ! N'y aurait-il sur le sable que l'empreinte très nette d'un pied humain, elle constituerait une preuve tellement certaine, qu'aucun homme sensé ne songerait à la récuser. »

Ainsi, M. E., à la vue d'une maison délabrée, d'une simple

trace de pas, tous les gens raisonnables s'écrient : « Le hasard n'a pu faire cela ; l'animal en est incapable ; donc *c'est l'homme !* » De même et à plus forte raison, à la vue de l'univers qui surpasse même la puissance humaine, tous les gens raisonnables doivent dire : « *Ce ne peut être que l'œuvre de Dieu.* »

> Un cordonnier, communiste fervent et athée convaincu, disait un jour à son fils qu'il entendait former à son image : « Sache, mon ami, que le monde s'est fait tout seul ! — C'est donc plus facile à faire qu'un soulier, répliqua l'enfant ! »

Et Dieu n'est pas seulement nécessaire au monde, considéré dans son ensemble, Il est indispensable à tous les êtres qui le composent, même aux plus insignifiants et aux plus petits.

> Un enfant répétait naïvement à son père, excellent chrétien, la profession de foi d'un esprit fort qui avait frappé ses oreilles : « Dieu n'existe pas ». Le père était occupé à arracher des pommes de terre : « Tiens, dit-il, en tendant à son fils un des tubercules, va lui dire de me faire une pomme de terre comme celle-là et je le croirai ! »

... et pour y établir **l'ordre et l'harmonie**.

Personne ne voudrait croire qu'un vaisseau, n'ayant ni équipage ni pilote, puisse de lui-même quitter un port de l'Europe, faire correctement le tour du monde et revenir à son point de départ. Or, il ne manque pas d'incrédules pour soutenir que les astres du firmament décrivent leurs orbites sans être guidés par personne. Est-ce raisonnable, M. E. ?...

Si encore on pouvait dire que leurs révolutions sont irrégulières, capricieuses !... mais au contraire, elles s'opèrent avec une telle ponctualité qu'on peut annoncer, des siècles à l'avance, la position que telle planète occupera dans l'espace. Si une éclipse de lune ne se produit pas à la minute prévue, songe-t-on à incriminer le satellite de notre globe ?... Non, on s'en prend aux astronomes qui, dans leur calcul, ont certainement négligé quelque élément du problème. Tout le monde est donc d'accord pour dire que les lois de la gravitation sont immuables.

Mais des lois ne supposent-elles pas un législateur ?

> Napoléon disait un jour au général Bertrand : « Vous croyez à mon génie à cause des victoires que je remporte, mais ma plus belle manœuvre n'est rien en comparaison du sublime mouvement des astres. »

Il faut donc, M. E., une intelligence prodigieuse pour régir l'univers. Et dire que certains ont osé prétendre qu'il était conduit par le hasard !

Personne n'ignore cependant que le hasard est le père du désordre. En voulez-vous la preuve ?... Qu'on bande les yeux à l'un d'entre vous, comme pour le jeu de Colin-Maillard. Je vais mettre devant lui un plein panier de lettres métalliques ou caractères d'imprimerie. Il les prendra au hasard et les assemblera. Croyez-vous qu'il soit capable de composer ainsi une leçon de catéchisme ou seulement une courte réponse ?... Non ; seul, un être intelligent peut faire cela et le hasard est un sot.

Et l'on voudrait que le stupide hasard, qui est incapable de mettre à leur place les vingt ou trente lettres d'une phrase, soit l'auteur des merveilles du monde ?... Allons donc !

Certains d'entre vous ont contemplé, à la Cathédrale de Strasbourg, l'horloge astronomique qui marque les heures, les jours, les mois, les années, les éclipses, les marées et beaucoup d'autres choses. Tandis que sous vos yeux les Apôtres sonnaient les douze coups de midi, votre admiration s'exprimait... à l'adresse de l'horloge ?... Oui, sans doute, mais surtout à l'adresse de l'artiste qui l'a conçue et réalisée.

Le monde, M. E., est une horloge beaucoup plus complète et beaucoup plus exacte que celle de Strasbourg ; c'est sur elle que se règlent toutes les horloges fabriquées par les hommes, pourquoi ?... Parce qu'elle est l'œuvre propre du Créateur.

Notez, M. E., qu'il n'est pas nécessaire de faire appel à l'univers entier pour démontrer l'existence de Dieu. Chacun des détails du monde est un monde en miniature. Un seul être, le plus humble des êtres vivants qui par milliards peuplent l'univers, contient dans sa structure merveilleuse, la preuve que nous cherchons.

20. *Trouvons-nous en nous-mêmes une preuve de l'existence de Dieu ?*

R. **Oui, nous trouvons en nous-mêmes une preuve de l'existence de Dieu, car notre conscience suppose un maître qui nous commande le bien et défend le mal.**

Cessez de regarder autour de vous, M. E., c'est le secret de votre âme que je vous demande maintenant d'observer. Que s'y passe-t-il lorsque vous êtes violemment tentés d'accomplir un acte répréhensible, mettons quelque larcin inspiré par la gourmandise ?... vous vous préoccupez de savoir si vous pouvez être vus. Tout va bien ; vos parents sont sortis ; la maison est vide ; du côté des voisins, aucun

œil indiscret ne vous surveille, vous vous en assurez. Il est donc certain que vous ne serez pas surpris en flagrant délit. Allons ! hâtez-vous de mettre la main sur la friandise convoitée. Eh bien ! vous hésitez encore, comme si vous discutiez avec quelqu'un. Vous êtes seuls cependant. Oui, mais une voix intérieure s'est fait entendre en vous et très distinctement vous dit : *Tu ne dois pas !* Vous êtes bien décidés à ne pas écouter cette voix impérieuse. Elle vous gêne néanmoins, car vous l'avez reconnue, c'est la voix de Dieu.

En dépit de sa défense vous avancez. Maintenant l'objet de vos désirs — un panier de cerises — est devant vous. Il y en a une telle quantité qu'on ne verra même pas que vous en avez pris. Aussi vous y allez des deux mains, presque sans respirer. Elles sont encore plus succulentes que vous ne l'aviez supposé. En jouissez-vous sans scrupule comme à table lorsqu'une main autorisée vous a servis ?... Non, car la voix intérieure continue son discours : *ce que tu fais est mal !* Et votre plaisir en est troublé, car vous n'ignorez pas que c'est Dieu en personne qui vous juge.

Vous êtes enfin rassasiés et la journée s'achève sans incident fâcheux. Les cerises ont admirablement digéré et vos parents ne se douteront de rien. Toutefois, êtes-vous content de ce que vous avez fait ?.. Non, vous avez au contraire d'amers regrets. La voix intérieure persiste ; elle vous accuse et son reproche mord et *remord* votre âme à tel point que vous vous décidez, pour ne plus en être obsédés, à tout avouer.

Ainsi, M. E., pour découvrir Dieu, vous n'avez qu'à regarder dans votre conscience. Il s'y révèle comme un maître, à qui on peut sans doute désobéir, mais dont on entend malgré soi les ordres, les défenses et les reproches.

21. *A-t-on toujours cru à l'existence de Dieu ?*

R. **Oui, dans tous les temps et dans tous les pays, on a cru à l'existence de Dieu.**

Les savants qui étudient l'histoire des peuples et les explorateurs qui voyagent dans les pays lointains sont d'accord pour affirmer que partout et toujours les hommes ont cru et croient à l'existence d'un Etre suprême et tout-puissant.

> Plutarque, un grand historien grec, presque contemporain de Notre-Seigneur, disait : « On trouve des villes sans murs, sans rois, sans lettres, sans monnaie, sans lois, mais l'on ne trouve pas de villes sans temples, sans prières, sans sacrifices. »

Il est vrai qu'on rencontre dans les milieux les plus religieux des athées, c'est-à-dire des esprits forts, qui se vantent de ne pas croire en Dieu. Que faut-il en penser ?...

Soyez sûrs d'abord, M. E., qu'il y a parmi eux beaucoup de jeunes gens que les joies de la terre attirent furieusement. Ils sont très gênés par la voix de la conscience dont je parlais tout à l'heure. Aussi, pour faire le mal tranquillement et sans remords, ils essaient de se persuader que Dieu n'existe pas. Avec l'âge ils s'assagiront, retrouveront la foi de leur enfance et certains proclameront très haut qu'ils entendent mourir dans le sein de l'Eglise catholique.

> La Bruyère a dit dans ses Caractères : « Je voudrais voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer qu'il n'y a pas de Dieu ; il parlerait sans intérêt, mais cet homme ne se trouve pas. »

Quelques athées cependant semblent fermement convaincus qu'il n'y a au-dessus de nous aucune puissance supérieure, que le monde des esprits est pure imagination, que mourir c'est tomber dans le néant. Qu'est-ce que prouvent leurs négations ?...

Prêteriez-vous grande attention, M. E., à l'aveugle qui vous dirait que les couleurs n'existent pas ?... au sourd qui soutiendrait devant vous que la musique est une illusion !... Vous savez à quoi vous en tenir sur ces deux sujets ; vous auriez seulement un mot de douce compassion pour ces pauvres infirmes qui voudraient priver toute l'humanité du sens qui leur fait défaut.

Il manque aussi un sens à l'athée. Il faut le plaindre et prier pour lui.

22. *Dieu a-t-il manifesté lui-même son existence ?*

R. **Oui, Dieu a manifesté lui-même son existence, quand Il s'est révélé aux premiers hommes, à Moïse et aux prophètes et surtout en la personne de son fils Jésus-Christ.**

Grâce à la parole, nous pouvons librement nous communiquer nos pensées et nos sentiments. A qui devons-nous cette parole ?... à Dieu. Rien ne s'oppose donc à ce que Dieu se serve du même moyen pour nous renseigner sur son existence et ses perfections.

C'est ce qu'Il a daigné faire plus d'une fois. Il n'a pas résisté au désir de se *révéler*, c'est-à-dire de se *dévoiler* à sa créature de prédilection. Adam et Eve L'ont vu et entendu

au Paradis terrestre ; après eux, Noë et d'autres patriarches ont joui du même privilège. Puis Dieu s'est choisi des prophètes à qui Il découvrait l'avenir, tout ce qui concernait l'avènement futur du Messie, et au sujet du peuple choisi, ses regrets, ses intentions, ses ordres. Mais de tous les Anciens, c'est Moïse qui a été favorisé de la révélation la plus importante et la plus complète. Dans de longs entretiens sur le mont Sinaï, Dieu lui a transmis familièrement le Décalogue et la Loi.

Moïse n'a été surpassé que par Jésus. Moïse en effet, si grand et si puissant qu'il fût, n'était qu'un homme. Notre-Seigneur est Dieu, comme nous le verrons bientôt, habitant parmi nous et nous enseignant de bouche les vérités célestes.

23. *Pourquoi dit-on que Dieu est un pur esprit ?*

R. **On dit que Dieu est un pur esprit, parce que c'est une intelligence qui n'a pas de corps.**

...Dieu est un pur **esprit**...

L'esprit s'oppose au corps, d'abord en ce que, n'ayant ni couleur, ni dimensions, il ne saurait être ni vu, ni touché, ni senti, ni partagé ; ensuite, en ce qu'il est une intelligence, c'est-à-dire un être qui comprend.

Je connais des chiens très doux et très obéissants. Je n'essaierai pas cependant de leur faire catéchisme. Pourquoi ?... je perdrais mon temps ; ce sont *des corps sans esprits*.

Avec vous, M. E., je ne perds pas mon temps. Vous êtes, en effet, capables de suivre ma pensée, pourquoi ? .. parce que vous n'êtes pas seulement des corps, vous êtes aussi des esprits, ou plutôt vous êtes *des corps animés par des esprits*.

Ainsi, M. E., il y a des corps sans esprits qui ne comprennent rien. Il y a des corps animés par des esprits qui comprennent bien des choses. Mais il y a aussi des esprits sans corps qui comprennent beaucoup plus et beaucoup mieux ; on les appelle de purs esprits.

...Dieu est un **pur** *esprit*...

Autrement dit, Il est *purement* esprit, purement et simplement intelligence.

Vous me direz, M. E. : mais Dieu s'est montré aux Patriarches sous une forme corporelle. Ne dit-on pas qu'Il apparut à Abraham devant sa tente comme un voyageur ?... rien n'est plus vrai. Pour faciliter ses relations avec l'humanité et gagner sa confiance, Dieu s'est plu quelquefois à paraître un

homme. Je dis seulement *à paraître*, car Il ne *sera* vraiment l'un d'entre nous qu'après l'Incarnation. Auparavant, le corps dont Il se servait était un corps d'emprunt. Ce corps n'était pas sa personne, il en était seulement l'enveloppe, de même que le son de voix émis par vos lèvres n'est pas votre pensée, qui est cachée et toute intérieure, mais seulement son expression, le véhicule qui la porte aux oreilles d'autrui.

Si donc les statuaires, les peintres, les verriers donnent à Dieu la forme humaine, ce n'est pas avec la prétention de Le représenter tel qu'Il est. On ne sculpte pas, on ne dessine pas un esprit.

De même, s'il est question dans l'Histoire sainte du bras robuste de Dieu, de son cœur miséricordieux, de son œil vigilant, de l'oreille bienveillante qu'Il prête à nos prières, il ne faut pas prendre à la lettre ces expressions humaines, comme si Dieu avait en réalité des bras, un cœur, des yeux, des oreilles. Les auteurs inspirés veulent simplement nous faire entendre que Dieu domine tout par sa puissance, qu'Il nous aime, nous voit, nous entend par des moyens mystérieux, infiniment supérieurs à ceux dont dispose notre faible corps.

24. *Pourquoi dit-on que Dieu est infiniment parfait ?*

R. On dit que Dieu est infiniment parfait parce qu'Il a toutes les perfections sans limites.

Il n'est pas rare d'entendre certaines personnes, habituellement peu mesurées dans leurs appréciations, dire d'un enfant très sage : « C'est une perfection ! » Ces personnes ont tort. Il est à craindre, en effet, que l'enfant ne s'enorgueillisse d'un pareil éloge, s'il lui est répété. De plus, c'est un mensonge. Pour qu'une qualité devienne une perfection, il faut qu'elle s'élève au suprême degré, celui qu'il est impossible de dépasser. Or pareille chose n'est pas réalisable ici-bas. Quand je dis de vous, M. E. : « Ils sont pieux et obéissants », je vous attribue de simples qualités, car je sais qu'il y a des enfants plus pieux et plus obéissants que vous ; je sais de plus qu'avec des efforts et l'aide de Dieu, vous pouvez vous-mêmes faire des progrès dans la piété et l'obéissance. Je me garderai donc de dire : « Ces enfants sont la piété même, l'obéissance même. » Un tel langage ne peut s'appliquer qu'à Dieu. Les qualités divines, en effet, sont sans limites d'aucune sorte, c'est à bon droit qu'on les nomme des perfections.

Je n'ai pas la prétention de vous énumérer toutes les perfections de Dieu ; elles sont plus nombreuses que les grains de sable du désert, que les gouttes d'eau de l'Océan. Je vous cite seulement les principales.

Dieu est unique. Il le faut bien, car s'il y avait plusieurs dieux, ou bien l'un serait le maître des autres et par conséquent mériterait seul le nom de Dieu, ou bien la souveraineté serait partagée et il n'y aurait aucun Dieu. Vous êtes fiers à bon droit d'être premiers à la composition de catéchisme, mais s'il y a plusieurs premiers, placés sur le pied d'égalité, votre gloire et vos mérites sont moindres. Ce serait de même pour Dieu une imperfection d'être non pas le premier, mais l'un des premiers.

Dieu est tout-puissant. On dit quelquefois d'un monarque qu'il est tout-puissant ; c'est une exagération flatteuse. Il n'est pas difficile de s'en rendre compte.

> Louis XV visitait le maréchal de Saxe à son lit de mort : « Demandez-moi tout ce que vous voudrez, je vous le donnerai, dit le roi. » Et le moribond de répondre : « Accordez-moi une heure supplémentaire de vie pour que je puisse régler mes affaires » Le monarque resta confondu !

Voilà les tout-puissants de la terre.

Dieu est tout-puissant au sens vrai et absolu du mot, c'est-à-dire qu'*Il peut tout ce qu'Il veut.*

Sa toute-puissance se révèle à la fois et par le jeu normal des lois qu'Il a établies dans la création et par les dérogations qu'Il veut y apporter lorsqu'Il fait ou permet les miracles.

Dieu est infiniment bon. Une personne est bonne quand elle s'ingénie à faire plaisir, à rendre service. Dieu est la bonté même ; son amour pour nous est tel qu'Il l'a déclaré supérieur à celui de la mère pour son enfant : « Si une mère venait à oublier son enfant, moi, je ne vous oublierais pas ! »

> Saint Louis demandait à Joinville quelle idée il se faisait de Dieu : « Dieu est si bonne chose, répondit le sénéchal, que meilleure ne peut être. »

C'est la même conviction que nous exprimons quand nous disons couramment : le bon Dieu.

25. *Pourquoi dit-on que Dieu est éternel ?*

R. On dit que Dieu est éternel parce qu'Il n'a pas commencé et ne finira jamais.

Remontons de quinze ans en arrière, M. E. ; existiez-vous ?... non ; de cent ans, vos parents existaient-ils ?... pas davantage. Dieu existait alors comme Il existe aujourd'hui.

De combien de siècles faudrait-il reculer pour arriver à un moment où Dieu n'existait pas?... vous ne savez que répondre, quel chiffre formidable proposer. Ne cherchez pas. Ce qu'est Dieu maintenant, Il l'a toujours été, Il le sera toujours. De même que personne ne Lui a donné l'être, personne ne le Lui enlèvera.

Il n'est même pas exact de dire qu'Il a été et qu'Il sera. Suivant la définition qu'Il a donnée de Lui-même à Moïse dans le Buisson ardent, *Il est.* Pour nous, le temps s'écoule et nous varions avec lui ; ce que nous étions hier, nous ne le sommes déjà plus aujourd'hui et demain encore un nouveau changement s'opérera. En Dieu, il n'y a ni hier ni demain, mais le perpétuel aujourd'hui, le plein midi de l'éternité. C'est en ce sens qu'il faut entendre la célèbre parole de Jésus, qui fut pour les Juifs un si grand sujet de scandale : « Avant qu'Abraham fût, je suis. »

26. *Pourquoi dit-on que Dieu est créateur ?*

R. **On dit que Dieu est créateur parce qu'Il a fait de rien, par sa propre puissance, tout ce qui existe.**

...parce qu'il a fait **de rien**...

De rien les hommes ne font pas quoi que ce soit. Voici une maison qui s'est élevée là où étaient des arbres, une prairie. Peut-on dire que l'architecte l'a créée?... non, car il a eu besoin : 1° de matériaux de construction : pierre, bois, tuiles, chaux, sable... ; 2° d'ouvriers pour mettre en œuvre ces matériaux ; 3° de temps, si court soit-il, pour que les ouvriers puissent mener à bonne fin l'exécution du plan.

...par sa **propre** *puissance...*

Ah ! si la maison s'était édifiée instantanément, au commandement de l'architecte, comme d'un coup de baguette magique, on pourrait dire qu'elle a été créée.

C'est ainsi que Dieu procède : par le fait même qu'Il veut, c'est fait. Il dit : « Que la lumière soit ! Et la lumière fut. »

...**tout** *ce qui existe.*

Car ce n'est pas seulement la lumière qu'Il a créée ainsi, c'est l'univers et tout ce qui le compose ; rappelez-vous, M. E., la première page de votre Histoire sainte. Or le monde visible de la matière, déjà si prodigieux, est sans nul doute bien inférieur en beauté au monde invisible des esprits, sorti lui aussi de la propre puissance du Créateur.

27. *Pourquoi dit-on que Dieu est Maître ou Seigneur de toutes choses ?*

R. **On dit que Dieu est Maître ou Seigneur de toutes choses, parce que les créatures n'existent que par Lui et dépendent toutes de Lui.**

Le maître d'une chose, c'est le propriétaire légitime de cette chose : il l'a acquise de ses deniers, l'a méritée par son travail ou l'a reçue en héritage ; il peut en user comme il l'entend, pourvu que, ce faisant, il n'offense pas Dieu, le Maître des maîtres.

Le maître ou seigneur d'une personne peut disposer du temps ou des services de cette personne, avec la même réserve.

Mais Dieu est, sans aucune réserve, le Maître et Seigneur souverain de toutes les créatures. En effet :

...les créatures n'existent **que par Lui**...

Il ne les a ni achetées, ni laborieusement produites, ni obtenues par succession. Il les a tirées du néant. A l'instant même du reste elles y retomberaient, s'Il ne continuait pas à soutenir l'existence qu'Il leur a donnée. Elles Lui appartiennent donc à un titre spécial unique, en toute et absolue propriété.

...*et* **dépendent** *toutes de Lui.*

Cette dépendance n'est pas la même pour toutes. Elle est physique, irrésistible pour les créatures sans raison. Ainsi, comme Dieu l'a décidé, le soleil donne nécessairement sa lumière et sa chaleur, les saisons se succèdent, les arbres poussent et produisent leurs fruits, les corps naissent, croissent et meurent.

Pour les créatures douées de volonté et de liberté, la dépendance n'est pas moins absolue, mais elle est morale. Vous êtes libres, M. E., d'obéir ou de désobéir aux préceptes que Dieu vous impose. Si vous vous soumettez, vous acquérez des droits aux récompenses du ciel. Si vous vous révoltez, vous accumulez au-dessus de vos têtes des châtiments terribles auxquels vous n'échapperez pas. Il est dans l'ordre que les créatures obéissent à leur Créateur ; si cet ordre a été troublé par votre mauvais vouloir, la Justice divine le rétablira tôt ou tard à votre détriment.

28. *Dieu voit-Il tout ?*

R. Oui, Dieu voit tout, le présent, le passé, l'avenir et jusqu'à nos plus secrètes pensées.

...Dieu voit **tout...**

Pourquoi voyez-vous tout ce qui se passe ici, M. E. ?... parce que vous y êtes ; et si par miracle vous pouviez être simultanément à la maison et au catéchisme, vous verriez en même temps ce qui se passe dans les deux endroits.

Or sachez que Dieu est à la fois *partout.*

> Un incrédule facétieux questionnait un enfant : « Où est-il ton bon Dieu ? Si tu me le dis, je te donnerai une image. — Et moi, répliqua l'enfant, non sans à-propos, je vous en donnerai deux si vous me dites où Il n'est pas ! »

Il est impossible, en effet, d'imaginer un lieu où Dieu ne serait pas, au ciel, sur la terre, en purgatoire, dans les limbes, en enfer... Si Dieu se retirait d'un lieu, immédiatement ce lieu ne serait plus.

Et remarquez bien, M. E., que la présence divine dont je parle ici est une présence *personnelle.* Quand on dit d'un commandant d'armée qu'au moment du combat il est présent à la fois sur tous les points du champ de bataille, on l'entend d'une présence *morale :* l'influence du chef avisé et prévoyant se fait sentir d'un bout à l'autre de la ligne de combat ; par ses lieutenants bien choisis, ses instructions précises, l'enthousiasme qu'il a suscité, il est *d'une certaine manière* partout.

Ce n'est pas d'une certaine manière, mais *en réalité,* que Dieu est partout. En vertu de cette perfection qu'on nomme *l'immensité,* Il remplit l'univers de sa présence.

> Le saint roi David a chanté dans un psaume que l'Eglise récite encore aujourd'hui : « Où aller pour me dérober à votre Esprit ? Où fuir pour échapper à votre regard ? Si je monte aux cieux, vous y êtes. Si je me couche dans le séjour des morts, vous voilà. Si je prends les ailes de l'aurore et que j'aille habiter aux confins de la mer, là encore votre main me conduira... »
>
> (Psaume CXXXVIII, 7 à 10.)

Vous êtes donc en toutes circonstances, M. E., sous le regard de Dieu : prière, travail, récréation, repas, sommeil, tout se passe devant Lui. Si vous vous rappeliez quelquefois cette grande vérité, vous seriez plus forts contre les tentations de tout genre qui vous assaillent.

... **le passé...**

A votre âge, M. E., la mémoire est fidèle. C'est un jeu pour elle d'enregistrer et de retenir une fable de La Fontaine, une

leçon de catéchisme ou une page d'histoire. Ne vous faites cependant aucune illusion. Il est certain que vos souvenirs ne représentent qu'une toute petite partie de ce que vous avez dit ou fait dans votre existence passée. En voulez-vous la preuve ?... Dites-moi seulement ce que vous faisiez l'an dernier, à pareil jour, à pareille heure ?... Vous voilà singulièrement embarrassés. D'autres le seraient comme vous.

Eh bien ! Sachez que tout ce que vous avez pensé, désiré, voulu, dit ou fait à chacun des instants de votre vie consciente, tout sans exception demeure présent à l'esprit de Dieu. C'est donc bien en connaissance de cause que le Juge prononcera votre arrêt quand vous comparaîtrez à son redoutable tribunal.

...le présent, **le futur** *et jusqu'à nos plus* **secrètes pensées.**

Quand il vous plaît de cacher, même à vos parents, certains actes répréhensibles, vous savez les ensevelir au plus profond de votre âme, comme dans un tombeau. Ils y sont à l'abri de tous les regards, du moins de tous les regards humains, car le regard divin pénètre tout. Dieu n'a-t-Il pas mis à jour les péchés de la Samaritaine, les pensées envieuses des Pharisiens, les projets criminels de Judas ?... Il découvre aussi, M. E., vos plus grands secrets.

Votre avenir même lui est connu. Il sait tout ce qui remplira les années qui vous restent à vivre ; Il sait surtout si vous serez sauvés ou damnés. Ceci, du reste, ne gêne en rien votre liberté. Quand un alpiniste voit une avalanche se former sur les sommets et se précipiter vers un village de la vallée, il souhaite de tout son cœur que la catastrophe ne se produise pas, mais il la prévoit inévitable. Ainsi, du haut de son éternité, Dieu embrasse tout le cours de votre existence. Il voit l'usage que vous ferez de ses dons, mais sa science, qui est sans limites dans le temps comme dans l'espace, ne vous empêche pas d'agir bien ou mal, en toute liberté.

29. *Dieu s'occupe-t-il de ses créatures ?*

R. Oui, Dieu s'occupe de ses créatures, Il les conserve et les gouverne par sa Providence.

...Dieu **s'occupe** *de ses créatures...*

Après avoir créé le monde par sa toute-puissance, Dieu veille sur lui avec une sagesse infinie. De l'humble brin d'herbe au sublime séraphin, toutes les créatures sans exception sont l'objet de sa sollicitude.

...Il les **conserve...**

S'Il cessait de les soutenir, elles cesséraient d'exister.

Prenez une de vos billes, M. E., tenez-la quelques instants, à la hauteur de votre œil, entre le pouce et l'index. Maintenant écartez les doigts. Que se passe-t-il ?... La bille, en vertu de l'habitude acquise reste suspendue ?... Pas du tout ; elle tombe au contraire lourdement. L'auriez-vous conservée dans la même position une heure durant, sitôt lâchée, elle serait tombée de la même façon.

Ainsi en est-il de nous, M. E. ; ce n'est pas seulement pour la première minute de notre vie que nous sommes les débiteurs de Dieu. Pas un instant nous ne pourrions nous passer de sa main tutélaire. Qu'elle se retire seulement la durée d'un éclair, nous nous écroulerons comme la bille et beaucoup plus vite qu'elle.

...les **gouverne.**

Un souverain gouverne par le moyen des lois. Dieu a donc établi des lois par lesquelles Il dirige le monde, lois mécaniques pour le monde matériel, lois de l'instinct pour le monde animal, lois morales pour le monde raisonnable.

Les nations elles-mêmes sont soumises au gouvernement divin, mais comme elles n'ont pas de destinée d'outre-tombe, elles reçoivent dès ici-bas leurs châtiments et leurs récompenses.

On s'étonne parfois que celles qui sont gravement coupables restent impunies et prospères durant de longues années. On se scandalise même. Est-il possible, dit-on, que Dieu permette des injustices aussi criantes ?... Qui sommes-nous, M. E., pour juger notre Créateur ?... Regardez l'envers d'un tapis ; les fils s'y entremêlent sans beauté et sans ordre, mais c'est précisément de ce chassé-croisé, en apparence capricieux, que naît la régularité irréprochable du dessin. C'est ainsi, M. E., que Dieu sait tirer parti des pires événements pour l'exécution ponctuelle de ses plans.

...par sa **providence.**

Voilà qui doit nous donner pleine confiance. Ne dit-on pas de votre mère, M. E., qu'elle est la Providence de la maison ?... Elle sait en effet *prévoir* tous vos besoins et elle y *pourvoit*. Dieu fait pour ses créatures et particulièrement pour les hommes ce que votre mère fait pour vous.

Est-ce à dire qu'Il ne permet jamais le malheur ?... L'expérience prouve le contraire. Les meilleurs chrétiens sont

parfois les plus douloureusement *éprouvés*. Dieu veut par là leur donner le moyen de se purifier et de devenir plus vite et plus sûrement des saints.

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 20. *Le langage de la conscience :* Les remords du prophète Jonas, JONAS, I, 12. — **Q.** 22 *Dieu a parlé aux prophètes :* Moïse reçoit au sommet du Sinaï les révélations de Dieu, EXODE, XIX. — **Q.** 23. *Dieu, pur esprit, est invisible :* A la Transfiguration, Il parle d'une nuée lumineuse, S. MATTHIEU, XVII, 5. — **Q.** 24. *Les perfections de Dieu. Sa puissance opère des prodiges par les moyens les plus faibles.* Judith sauve Béthulie, JUDITH, VIII ; Le bâton de Moïse ouvre une route à travers la Mer Rouge, EXODE, XIV. *Sa bonté est sans limites* : Dialogue entre Dieu et Abraham qui veut sauver Sodome, GENÈSE, XVIII, 17 à 33 ; Les paraboles du Bon Pasteur, S. JEAN, X. 11 à 16 ; de l'Enfant Prodigue, S. LUC, XV, 11 à 32. *Sa Justice s'est manifestée ici-bas :* Le Déluge, GENÈSE, VI à IX ; Histoire d'Achab et de Jézabel, 3e Livre des Rois, XXI, 1 à 19 ; 4e Livre des Rois, IX, 30 à 37. — **Q.** 25 *L'Eternité de Dieu :* Dieu se nommant à Moïse dans la vision du Buisson ardent, EXODE, III. 14. — **Q.** 26: *Dieu Créateur :* Histoire de la Création. GENÈSE, I. — **Q.** 27. *Tout dépend de Dieu :* La malédiction et la mort du Figuier, S. MATTHIEU, XXI, 18 à 20. — **Q.** 28 *Dieu voit les fautes commises par les hommes :* celle d'Adam et Eve, GENÈSE, III ; celle de Caïn, GENÈSE, IV ; celle de David, 2e Livre des Rois, XI. — **Q.** 29. *La Providence :* Noë sauvé du Déluge, GENÈSE, VII, 4 ; A la prière d'Agar, Dieu fait jaillir une source pour Ismaël, GENÈSE, XXI, 9 à 21 ; Joseph interprète les songes de ses compagnons de captivité ; il est délivré de prison, GENÈSE, XL ; Moïse, exposé sur le Nil, est recueilli par la fille de Pharaon, EXODE, II ; Les Israëlites nourris au désert ; la manne, les cailles et l'eau, EXODE, XV ; L'Arche d'Alliance ramenée chez les Hébreux par deux vaches laissées à elles-mêmes, 1er Livre des Rois, VI, 12 ; Elie, nourri par les corbeaux, 3e Livre des Rois, XVII, 4 ; Daniel dans la fosse aux lions ; Dieu lui envoie sa nourriture par le prophète Habacuc, DANIEL, XIV, 31 à 38.

4e Leçon

LES MYSTÈRES EN GÉNÉRAL
ET LE MYSTÈRE DE LA SAINTE TRINITÉ

30. *Qu'est-ce qu'un mystère ?*

R. **Un mystère est une vérité révélée de Dieu que nous devons croire quoique nous ne puissions pas la comprendre.**

Un **mystère...**

En langage courant, un mystère est une chose soigneusement dissimulée par ceux qui ont intérêt à ne pas la publier. Comme il vous plaît de tout savoir, M. E., vous détestez généralement ceux qui « vous font des mystères ».

Dieu cependant est mystérieux pour vous, mais écoutez dans quel sens :

...est une **vérité révélée** *de Dieu que nous devons croire...*

Dieu, qui pourrait conserver ses secrets jalousement, consent à faire tomber le voile qui les recouvre, à les dévoiler, à les *révéler*. Ils nous sont manifestés d'une façon si sûre qu'il y a pour nous obligation de les tenir pour vrais, de les croire (R. 32).

Où est donc le mystère ?... le voici :

...quoique nous ne puissions pas **la comprendre.**

La vérité mystérieuse est connue, mais elle reste *incomprise*. Nous savons son existence, mais nous sommes incapables d'en pénétrer le sens.

Est-il donc possible de croire autre chose que ce qui apparaît dans une irrésistible clarté ?... Oui, M. E., pourvu, qu'on ait pour cela un motif suffisant.

Que diriez-vous d'un aveugle de naissance qui ne croirait pas aux couleurs sous prétexte qu'il ne voit pas ?... vous n'hésiteriez pas à le déclarer déraisonnable. Vous pouvez

décerner la même épithète à l'incrédule qui s'obstine à nier les mystères. Jésus n'a pas béatifié les sots, or Il a dit : « *Bienheureux ceux qui auront cru sans avoir vu* »...

31. *Les mystères sont-ils contraires à la raison ?*

R. **Non, les mystères ne sont pas contraires à la raison, mais au-dessus d'elle.**

...ne sont **pas contraires** *à la raison...*

Un homme loyal n'a pas deux paroles ; ce qu'il affirme aujourd'hui, il ne le niera pas demain. Ce serait faire injure à Dieu, la vérité même, que de Le croire capable d'agir autrement. Pour nous guider, Il nous a donné la raison ; jamais Il ne nous imposera de croire à des vérités que cette raison réprouve ; ce serait indigne de Lui.

Si donc il est des hommes de bonne foi qui appréhendent de découvrir quelque contradiction entre la science et la religion, qu'ils y regardent de plus près et qu'ils consultent ; la lumière se fera rapidement dans leur esprit. Je ne parle pas des incroyants de parti pris qui, sans l'ombre d'une enquête, déclarent que la religion fourmille d'absurdités. Neuf fois sur dix, ceux-là sont simplement des ignorants qui font dire à l'Eglise ce qu'elle n'a jamais enseigné : « *Est-il possible*, clamait l'un d'entre eux, *que des catholiques intelligents consentent à croire à l'existence de trois dieux qui ne font qu'un seul Dieu* » ?' N'en déplaise à cet esprit fort, notre Trinité ne ressemble pas à la sienne, vous en jugerez bientôt.

...mais **au-dessus d'elle.**

Qu'arriverait-il, M. E., si vous versiez imprudemment le contenu d'un grand vase dans un vase plus petit ?... celui-ci déborderait. Ainsi votre raison se trouve nécessairement débordée par les mystères. L'intelligence divine est sans limites ; la vôtre est bornée. Ce qui est contenu dans la première ne saurait tenir dans la seconde. Imaginez qu'un savant professeur de Sorbonne fasse devant vous un cours d'algèbre. Vous ouvririez de grands yeux, mais pas un seul d'entre vous ne pourrait suivre ses raisonnements. La distance qui sépare le bon Dieu de la moins imparfaite de ses créatures, est infiniment plus grande que la distance qui vous sépare d'un professeur de Sorbonne.

Ne vous étonnez donc pas qu'il y ait en Dieu des vérités profondes que votre raison humaine n'est pas en mesure de comprendre.

32. *Pourquoi devons-nous croire les mystères ?*

R. Nous devons croire les mystères parce que Dieu, qui les a révélés, ne peut ni se tromper ni nous tromper.

...parce que **Dieu,** *qui les a* **révélés...**

Il y a des choses qui sautent aux yeux, par exemple l'existence du soleil.

D'autres ne sont pas moins certaines, quoique nous n'ayons à notre disposition, pour les contrôler, aucun moyen direct, par exemple les victoires de Napoléon, l'existence de l'Amérique. Il nous est impossible de remonter nous-mêmes dans le passé et d'assister personnellement à la bataille d'Austerlitz, nous ne pouvons guère songer à nous embarquer pour le Nouveau-Monde pour aller contempler de nos yeux les prodigieux gratte-ciels de Chicago, mais nous serions ridicules si nous prétendions dédaigner pour fonder notre certitude, le témoignage des hommes passés ou présents. Les historiens ont écrit, les voyageurs parlent ; nous nous inclinons convaincus.

Or les mystères nous sont garantis non par une parole humaine, mais par la parole même de Dieu. De quel droit oserions-nous en douter ?...

. .ne peut ni **se tromper** *ni* **nous tromper.**

Nos yeux peuvent s'illusionner, l'histoire n'est pas toujours impartiale, les hommes sont quelquefois menteurs, les savants les plus loyaux ne sont pas exempts d'erreur. Dieu seul est à l'abri de ces imperfections, son témoignage est donc hors de prix.

Un maître vous enseigne que la lumière fait trois cent mille kilomètres à la seconde. Vous ne comprenez pas qu'une pareille vitesse soit possible, mais vous pensez : *ce doit être vrai ; le maître est si savant ! Et d'autre part il est très bon, jamais il ne voudrait tromper un enfant comme moi.*

Dieu vous dit à son tour : *Il y a trois Personnes en moi.* Vous comprenez encore beaucoup moins, mais ce que vous avez pensé de votre maître, vous pouvez le penser à bien plus juste titre du bon Dieu : Il est la science même, la bonté même ; en acceptant son dire, vous êtes absolument sûrs d'être dans la vérité.

33. *Y a-t-il des mystères ailleurs que dans la religion ?*

R. Oui, il y a des mystères ailleurs que dans la religion ; la nature elle-même est remplie de choses que nous ne comprenons pas.

Et cependant, M. E., vous croyez à ces innombrables choses dont vous ne savez ni le comment ni le pourquoi.

Pourriez-vous me dire en quoi consiste l'électricité ?... vous y croyez cependant, puisque, dès que la nuit tombe, vous tournez vous-mêmes le commutateur, sûrs que la lumière jaillira.

La lumière ! Pendant très longtemps les incrédules ont fait grief à Moïse d'avoir situé la création de la lumière au premier jour, *comme si la lumière*, disaient-ils, *pouvait avoir d'autre source que le foyer du soleil !* Or ne sait-on pas aujourd'hui qu'il existe dans les abîmes de l'océan, hors de l'influence des rayons solaires, des poissons *photogènes*, c'est-à-dire des poissons créant eux-mêmes la lumière dont ils ont besoin ? La lumière reste un agent mystérieux.

Le feu, la parole, le sommeil, l'attraction comportent d'autres mystères non moins profonds.

On dit volontiers de vous, quand on ne vous a pas vu depuis un certain temps : *Oh ! comme il a grandi !* Cette croissance, qui s'effectue insensiblement dans toutes les parties de votre être à la fois, est encore un phénomène qui dépasse la portée de l'intelligence. Vous ne mangez pas de chair humaine, or c'est précisément en chair humaine que se transforment mystérieusement les aliments et les breuvages que vous absorbez.

Rien de plus simple, direz-vous, *c'est une des lois de la vie !* Je vous entends, mais je voudrais simplement savoir ce qu'il y a dans ce dernier mot, *la vie*. Certains savants, à force d'analyse, ont cru en avoir saisi l'explication ; vain espoir, elle leur échappe toujours. Ils sont parvenus à reconstituer artificiellement un grain de blé, un œuf même. Apparemment, tout y est ; tous les éléments matériels s'y trouvent et dans la proportion voulue. Quand on a sous les yeux ces créations de la science, on est émerveillé... Oui, mais voulez-vous en saisir le faible ? Mettez en terre ce grain de blé ; poussera-t-il ?... faites couver l'œuf par une poule complaisante ; donnera-t-il un poulet ?... Non ; le germe de vie est quelque chose de mystérieux et d'insaisissable que nulle puissance humaine ne détient.

Ainsi, les mystères foisonnent déjà dans l'ordre de la nature. Comment s'étonnerait-on d'en rencontrer dans l'ordre surnaturel ?

34. *Quels sont les principaux mystères de la religion ?*

R. Les principaux mystères de la religion sont le

mystère de la Sainte Trinité, le mystère de l'Incarnation et le mystère de la Rédemption.

Ces trois mystères sont appelés à juste titre « *les principaux* » car ils sont à la base même de la religion et aucun chrétien digne de ce nom ne peut les ignorer. Il en est d'autres cependant que nous étudierons aussi en leur temps : la création, le péché originel, l'Eucharistie, etc..

35. *Qu'est-ce que le mystère de la Sainte Trinité ?*

R. **Le mystère de la Sainte Trinité est le mystère d'un seul Dieu en trois personnes distinctes.**

Le mystère de la **Sainte Trinité...**

Le mot *Trinité* comprend à la fois les chiffres *trois* et *un*. Il signifie l'union extrêmement étroite des trois Personnes divines.

On dit volontiers de trois amis qui ne se quittent jamais : *c'est une Trinité ; ils ne font qu'un cœur et qu'une âme*. Mais en parlant ainsi, on se sert d'une image et personne ne s'y méprend. On sait très bien que les trois amis, quel que soit le degré de leur intimité, restent trois êtres humains tout à fait indépendants, ont trois cœurs et trois âmes parfaitement distinctes.

Les trois Personnes divines, au contraire, ne sont qu'un seul Etre divin ; elles n'ont qu'une intelligence et qu'une volonté.

...est le mystère d'un **seul Dieu** *en* **trois Personnes.**

Qu'il n'y ait qu'un seul Dieu, notre raison, laissée à elle-même, peut le comprendre et même le découvrir, nous l'avons vu dans la leçon sur Dieu. Mais comme une œuvre d'art laisse apparaître le génie de son auteur sans révéler pour cela les secrets de famille, ainsi le monde nous permet seulement d'ébaucher le portrait de notre Créateur. Pour entrer dans l'intimité de l'Etre divin, nous avons besoin de la Révélation : Dieu lui-même daigne nous enseigner qu'Il est unique en trois Personnes.

Levez-vous, Jean, Pierre et André. Vous êtes trois personnes, car rien ne manque à chacun d'entre vous pour être complet en lui-même ; mais vous êtes aussi trois êtres humains parfaitement distincts ; Jean peut mourir demain, Pierre et André continueront à vivre comme par le passé.

La Sainte Trinité comporte elle aussi trois Personnes, mais seulement un seul Etre divin, un seul Dieu ; là réside le mystère.

Entendez-moi bien, M. E., je ne dis pas que trois personnes

sont une seule personne ou que trois dieux sont un seul dieu, ce serait déraisonnable ; je dis que trois personnes sont un seul Dieu, ce qui est tout à fait différent.

Voulez-vous que j apporte à l'appui de cet enseignement un peu aride quelque comparaison ?... Rien n'est plus facile que de trouver dans la nature des choses où entrent à la fois les chiffres trois et un. Dans une composition où ce problème avait été posé, une communiante avait cité dix-sept exemples, dont celui-ci : *Dans l'unique presbytère habitent M. le Curé, M^lle^ Clémence et... leur chien !* Que dites-vous de l'analogie ?... elle est bien lointaine. Ecoutez plutôt et retenez de votre mieux les deux comparaisons suivantes qui, sans vous expliquer un mystère inexplicable, vous en donneront cependant une idée plus juste que la singulière trinité du presbytère :

Première comparaison : **Votre âme** est unique ; il y a cependant en elle trois choses distinctes : l'intelligence, la pensée, l'amour. La pensée naît de l'intelligence, comme le Fils naît du Père et l'amour est bien l'image du Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils.

Deuxième comparaison : **Le soleil** est unique lui aussi. On peut cependant y observer trois choses qui ne se confondent pas : le foyer solaire lui-même, la lumière qu'il émet, la chaleur produite par le soleil et ses rayons. Le soleil, principe de lumière et de chaleur, est bien l'image du Père, principe du Fils et du Saint-Esprit. Les rayons figurent le Fils ; la chaleur symbolise l'Esprit-Saint.

36. *Quelles sont les trois Personnes de la Sainte Trinité ?*

R **Les trois Personnes de la Sainte Trinité sont le Père, le Fils et le Saint-Esprit.**

Voici trois sœurs qui se ressemblent étrangement. Comment les distinguerez-vous ?... par leur nom d'abord : la première s'appelle Colette, la seconde, Odile, la troisième, Brigitte. Puis, en les fréquentant davantage, vous apercevrez peu à peu les signes distinctifs qui les caractérisent. Ainsi en est-il des Personnes de la Sainte Trinité ; pour ne pas les confondre, il faut se rappeler leur nom, leur origine, leur rôle.

Leur nom : La première s'appelle le Père, la seconde, le Fils ou le Verbe, la troisième, le Saint-Esprit.

Leur origine : C'est justement par l'origine des Personnes divines qu'on justifie leur nom.

De qui tenez-vous la vie, M. E. ?... de Dieu qui vous l'a donnée par l'intermédiaire de vos parents. La seconde Per-

sonne divine reçoit de même du Père, tout ce qu'elle est, c'est pourquoi Elle se nomme le Fils. Si on la désigne aussi sous le nom de Verbe, Parole, Pensée, c'est qu'elle naît de son Père qui est pur esprit, comme la pensée naît de notre intelligence qui est une faculté spirituelle.

Quant à la troisième Personne, elle est bien désignée par le mot « Esprit » qui signifie amour, élan, souffle. Deux personnes qui s'aiment ne disent pas : *mon* amour est grand, mais : *notre* amour est grand. L'élan qui les pousse l'une vers l'autre est réciproque, sinon elles ne prétendraient pas s'aimer. Ainsi le Saint-Esprit est l'amour mutuel qui pousse l'un vers l'autre le Père et le Fils ; c'est pourquoi on doit dire, n'en déplaise aux schismatiques grecs, que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

Leur rôle, ou plutôt le rôle que nous leur attribuons en nous basant sur leur nom et leur origine.

Le père, dans la famille humaine, occupe le premier rang, il commande à tous et ses ordres ne sont pas discutés. Dans la famille divine, le Père est appelé le Tout-Puissant, le Créateur ; on Le représente avec la barbe blanche d'un vieillard, symbole d'une éternité qu'il n'a reçue de personne.

Le Fils naît de l'intelligence du Père qui est le siège de la sagesse, aussi on lui attribue l'ordre du monde et la restauration de cet ordre devenue nécessaire après le péché. Ceci est d'autant plus vrai que seul le Fils a pris la nature humaine et que seul il est mort pour nous. On Le représente volontiers sous la forme d'un jeune homme, tenant en main le globe terrestre surmonté d'une croix, ou encore sous la forme d'un agneau ; Il est en effet l'agneau sans tache étendu par les méchants sur le bois du sacrifice.

Le Saint-Esprit est l'amour ; il est donc logique de lui attribuer toutes les œuvres de l'amour divin.

C'est l'Esprit Saint qui, au début du monde, a semé la vie dans la création. Ne lisons-nous pas dans la Bible qu'Il planait sur les eaux comme l'oiseau repose sur les œufs dont il réchauffe les germes ?

C'est à plus forte raison l'Esprit-Saint qui, par la grâce, distribue à nos âmes la vie surnaturelle. C'est Lui qui assure la communication entre la Trinité et l'humanité. Il est, ainsi que vous le chantez dans le *Veni Creator*, le doigt de la main droite du Père, *digitus paternæ dexteræ*.

37. *Chacune des trois Personnes est-elle Dieu ?*

R. **Oui, chacune des trois Personnes est Dieu et possède la divinité tout entière.**

...**chacune** *des trois Personnes est Dieu.*

On ne saurait contester la divinité du Père ; si l'une des trois Personnes est Dieu, c'est sans nul doute la première, puisqu'Elle est le principe des deux autres.

Mais la seconde l'est aussi, saint Jean nous l'affirme dans l'évangile de la fin de la Messe que vous avez récité maintes fois avec le prêtre : *au commencement était le Verbe, et* **le Verbe était Dieu.**

Enfin la troisième Personne elle-même est Dieu. Vous connaissez l'épisode d'Ananie et de Saphire qui avaient essayé de tromper saint Pierre sur le prix de vente d'un champ : « *Comment,* leur dit l'Apôtre, *Satan a-t-il tenté votre cœur pour vous pousser à mentir* **au Saint-Esprit ?** *Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais* **à Dieu** » Actes V, 3, 4.

...*et possède la divinité* **tout entière.**

N'allez pas vous imaginer, M. E., que le tiers de la divinité seulement est le partage de chacune des Personnes divines. Tracez, sur le tableau, un triangle équilatéral et désignez chacun des angles par les lettres A, B, C. La surface du triangle figure la divinité. Chaque angle représente une Personne. Or, l'angle A comprend entre ses branches toute la surface du triangle, de même l'angle B, de même l'angle C. Ainsi la divinité appartient tout entière au Père, tout entière au Fils, tout entière au Saint-Esprit.

38. *Les trois personnes sont-elles trois dieux ?*

R. **Non, les trois personnes ne sont qu'un seul et même Dieu.**

Quel est le premier des commandements ?... *Un seul Dieu tu adoreras.* Et la loi juive, sur ce point, n'était pas différente de la nôtre ; à plusieurs reprises, Dieu se plut à répéter et à confirmer le précepte du Décalogue : « *Ecoutez, Israël, le Seigneur votre Dieu est unique et il n'y en a pas d'autres que Lui* (Deutéronome VI, 4).

Donc la divinité du Père ne diffère pas de la divinité du Fils, de la divinité du Saint-Esprit.

Considérez de nouveau votre triangle, M. E. ; la surface comprise entre les branches de l'angle A est-elle autre que la surface comprise entre les branches de l'angle B ? que la surface comprise entre les branches de l'angle C ?... Non, c'est la même. Tirez la conclusion.

Je vous donnerai cependant une seconde comparaison, que

je préfère de beaucoup à celle-là, parce qu'elle figure d'une façon plus expressive la vie divine qui circule éternellement d'une Personne dans les autres. Vous avez vu jaillir une source et vous avez suivi des yeux l'eau qui s'en échappe et qui s'écoule dans la rivière d'abord, puis de la rivière au fleuve. Est-ce toujours la même eau?... oui, n'est-il pas vrai ? et cependant source, rivière et fleuve sont des réalités distinctes. Vous l'avez deviné, le Père est la source de la vie divine, mais cette source qui se donne de toute éternité ne s'épuise pas. La rivière qui sort de la source est le Fils, quant au fleuve qui s'écoule de la source et de la rivière, c'est le Saint-Esprit.

39. *Les trois personnes sont-elles égales en toutes choses ?*

R. **Oui, les trois personnes sont égales en toutes choses, ayant la même divinité et les mêmes perfections.**

Ne vous ai-je pas dit que chacune des trois Personnes a toute la divinité?... donc elle a toutes les perfections. Donc il y a égalité absolue entre les trois Personnes. Leur distinction ne vient que de leur origine.

Dans ces conditions il faut avouer que le Fils est aussi ancien que le Père ! « *Voilà qui est trop fort* » ! disait un jour à son fils, le premier du catéchisme, un papa très ignorant. « *Et cependant,* répliqua malicieusement le bambin, *ne suis-je pas votre fils depuis aussi longtemps que vous êtes mon père ?* »

La réponse était bonne. Supposez le soleil éternel, la lumière et la chaleur qui émanent de lui seraient également éternelles. Le Père est Père de toute éternité. Donc son Fils est Fils lui aussi de toute éternité, et de toute éternité également le Saint-Esprit procède de l'un et de l'autre.

40. *Quand Jésus-Christ a-t-il enseigné le mystère de la Sainte Trinité ?*

R. **Jésus-Christ a enseigné le mystère de la Sainte Trinité, quand Il a envoyé ses Apôtres baptiser toutes les nations « au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ».**

Sous l'Ancienne Loi, le mystère fut à peine entrevu. Voulez-vous savoir la raison de ce silence de Dieu?... Sans nul doute la voici : les Juifs étaient entourés d'idolâtres et fort portés à les imiter. Si la Trinité leur avait été révélée, ils n'auraient pas manqué de croire à l'existence de trois dieux.

Aussi nous ne trouvons dans le texte sacré que quelques

allusions très vagues qui restaient inaperçues de la masse du peuple juif.

Aujourd'hui des chrétiens prévenus remarquent immédiatement le pluriel étrange employé par Dieu au début de la bible ; avant la création de l'homme : « *Faisons l'homme à notre image* » ; après le péché originel : « *Voici qu'Adam est devenu comme l'un d'entre nous* » ; lors de la construction de la Tour de Babel : « *Descendons, confondons leur langage* ».

Une telle façon de parler s'accorde parfaitement avec notre croyance à la Sainte Trinité, mais Dieu ne révélait pas encore, Il laissait percer la grande vérité. Certains patriarches l'ont peut-être devinée : tel le patriarche Abraham qui reçut un jour la visite de trois anges. « *Il en vit trois,* disent les saints Pères, *mais n'en adora qu'un* ».

C'est dans le *Nouveau Testament* que le mystère de la Sainte Trinité est enfin révélé clairement.

Très souvent Notre-Seigneur parle isolément de l'une ou l'autre des trois Personnes : « *Notre* **Père** *qui êtes aux cieux... — Personne ne connaît le Père, si ce n'est le* **Fils** — *Je vous enverrai* **l'Esprit** *consolateur, le Paraclet.* »

A plusieurs reprises, sous la plume des évangélistes, les noms des trois Personnes se trouvent réunis :

Dans le récit de l'Annonciation : **L'Esprit-Saint** *descendra sur vous... ...Il vous naîtra* **un Fils**... *Il sera appelé le Fils du* **Très-Haut**.

Dans le célèbre épisode du baptême de Notre-Seigneur : **Le Père** fait entendre sa voix ; **le Fils** est plongé dans les eaux du Jourdain ; **le Saint-Esprit** apparaît sous la forme d'une colombe.

Dans la formule du baptême, qui doit être donné **« au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit »**.

Jésus n'aurait jamais permis que le baptême fût donné à ses fidèles au nom d'un homme ; or Il désigne trois personnes au nom desquelles il entend que le baptême soit conféré ; donc ces trois personnes sont Dieu. D'autre part, Il a toujours enseigné l'unité de Dieu, donc ces trois personnes sont un seul Dieu.

C'est du reste ce qui est marqué par la formule employée : Au nom (c'est le singulier qui désigne l'unité de Dieu) du Père (1re Personne) et du Fils (2e Personne) et du Saint-Esprit (3e Personne).

Maintes fois, M. E., l'Eglise, dans sa liturgie, vous invite à honorer la Sainte Trinité : Rappelez-vous le *Gloria Patri...*, le *Gloria in excelsis..*, le *Kyrie eleison*, le *Sanctus*, etc... Ne manquez pas ces occasions qu'elle vous donne de confesser de bouche publiquement et d'adorer de cœur les trois Personnes divines.

Du reste, vous avez pu remarquer vous-mêmes, que le prêtre, représentant officiel de l'Eglise, confère les sacrements, bénit et consacre au nom et par la puissance de la Sainte Trinité : si un petit enfant est apporté sur les fonts baptismaux, c'est *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* que son âme est lavée de la souillure originelle ; si vous vous approchez du sacrement de pénitence, c'est *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* que le pardon de vos fautes vous est accordé ; si deux fiancés s'agenouillent à l'autel en demandant la bénédiction nuptiale, c'est *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* qu'ils sont unis par les liens indestructibles du mariage ; si vous vous avancez pour recevoir la sainte Communion, le prêtre, avant de déposer sur vos lèvres l'hostie consacrée, trace avec elle *le signe de la croix*. Il semble, M. E., que Dieu ne se lasse pas d'entendre la formule qui exprime la vérité fondamentale de la foi ; c'est pourquoi on se plaît à la lui répéter aux principales époques de la vie chrétienne : le jour même de votre baptême, vos parrain et marraine, parlant en votre nom, ont affirmé leur croyance en la Sainte Trinité ; au soir de votre Communion solennelle, vous ferez vous-mêmes, devant vos parents et toute la paroisre réunie, votre profession de foi ; enfin, quand vous serez sur le point de paraître devant Dieu, savez-vous la prière que l'on récitera à votre chevet ?... écoutez-la, car elle est certainement capable d'augmenter votre confiance et de stimuler votre ferveur pour le grand mystère : « *Seigneur, réjouissez cette âme de votre présence et daignez ne point vous souvenir de ses iniquités d'autrefois, ni des égarements où l'ont entraînée la violence et l'ardeur de ses passions. Car si elle a péché, elle n'a cependant jamais renié ni le Père, ni le Fils, ni le Saint-Esprit.*

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 30. *Nous croyons aux mystères sans les comprendre :* Les apôtres croient sur parole Notre-Seigneur qui leur annonce l'institution de la Sainte-Eucharistie, S. Jean, VI, 52-92. — **Q.** 36. *Les trois Personnes divines réunies dans les mêmes récits évangéliques :* L'Annonciation, S. Luc, I, 26 et suiv. ; Le baptême de Jésus par saint Jean-Baptiste, S. Matthieu, III, 16-17. — **Q.** 38. *Les trois Personnes ne sont qu'un seul Dieu :* La visite de Dieu à Abraham. Le patriarche vit trois Anges ; il n'en adora qu'un seul, Genèse, XVIII. **Q.** 40. *La divinité des trois Personnes enseignée par Notre-Seigneur :* La Mission des Apôtres. Le baptême sera donnée au nom des trois Personnes, S. Matthieu, XXVIII, 19.

5e Leçon

DES PRINCIPALES CRÉATURES DE DIEU

41. *Quelles sont les plus parfaites créatures de Dieu ?*

R. **Les plus parfaites créatures de Dieu sont les Anges et les Hommes.**

M. E., vous savez déjà qu'il y a un Dieu, un Dieu en trois Personnes.

Cherchons maintenant ce qu'Il a fait... C'est bien simple, Il a fait *tout*. L'univers entier est son œuvre. Mais parmi tous les êtres qui constituent le monde, si on vous demandait de faire un choix, que répondriez-vous ?... A votre avis, quels sont les êtres les plus beaux, les plus dignes d'être admirés ?... Ce sont peut-être *les astres* qui brillent au-dessus de nos têtes et qui roulent dans le firmament avec une si ponctuelle régularité ?... *les fleurs* qui parent si gracieusement nos prairies, nos jardins, répandant autour d'elles un délicieux parfum ?... *les oiseaux* qui évoluent dans les airs beaucoup mieux que les avions les plus perfectionnés et qui gazouillent si joyeusement ?... vous secouez la tête et vous avez raison. Ces êtres, si grands ou si beaux soient-ils, ne ressemblent que de très loin à leur Créateur. Il en est d'autres au contraire qui se rapprochent beaucoup de Dieu parce que, comme Lui, ils sont intelligents, aimants, immortels. Citez ces créatures, les plus parfaites de toutes... les Anges et les Hommes.

42. *Qu'est-ce que les Anges ?*

R. **Les Anges sont des esprits (qui ne sont pas comme**

nos âmes unis à des corps) que Dieu a créés pour sa gloire et pour son service.

Les Anges sont des **esprits**...

Donc ils ne tombent pas sous nos sens ; n'espérez jamais, M. E.. ni les voir de vos yeux, ni les entendre de vos oreilles, ni les toucher de vos mains.

...qui ne sont pas, comme nos âmes, **unis à des corps**...

L'Ange n'a pas de corps lui appartenant en propre.

Vous, M. E , vous avez votre corps à vous, si bien à vous qu'après la mort votre âme ne sera plus un être complet. Aussi Dieu vous rendra à la fin des temps votre corps ressuscité pour qu'il ne manque rien à votre bonheur.

L'Ange au contraire est esprit pur, non en ce sens qu'il est nécessairement sage et bon, — nous verrons bientôt qu'il y a des anges mauvais et fous, — mais en ce sens qu'il est *purement,* c'est-à-dire seulement esprit.

Ceci le distingue de l'homme et en même temps le rapproche de Dieu.

Vous vous en souvenez, M. E., Dieu est Lui-même un pur esprit, mais nous avons ajouté : infiniment parfait. L'Ange, si élevé soit-il dans la hiérarchie céleste, reste encore à une distance infinie de son Créateur.

Il est par contre bien supérieur à nous. Bon ou mauvais, il nous dépasse par l'intelligence. Notre-Seigneur l'a laissé entendre à ses Apôtres quand Il leur a dit que les Anges *eux-mêmes* ne savent ni le jour ni l'heure du jugement.

L'Ange peut-il cependant emprunter un corps ?

Dans des cas exceptionnels et avec la permission de Dieu, pourquoi pas ? (voir références bibliques) mais ce corps ne lui est pas uni comme notre corps est uni à notre âme : « Lorsque j'étais avec vous, disait l'ange Raphaël, compagnon de Tobie,... il vous paraissait que je mangeais et buvais, mais je me nourrissais d'un aliment invisible et d'une boisson que l'œil de l'homme ne peut atteindre. » (Tobie XII, 18-19).

Comment représenter l'Ange s'il n'a pas de corps ?

Il faut bien recourir à des signes sensibles. Voici les principaux dont chacun a un sens spécial.

L'Ange fidèle est figuré :

Par un corps d'enfant, à cause de l'éternelle jeunesse dont il jouit.

Par une *tête sans tronc* reposant sur *des ailes*, parce qu'il

est rapide comme la pensée pour exécuter les ordres du Seigneur.

Par un *jeune homme* jouant de la *harpe* pour glorifier Dieu, etc., etc..

L'Ange infidèle est représenté :

Par *un dragon* qui se débat sous la lance de l'archange saint Michel.

Par un *homme au teint noir et au pied fourchu* qui brandit des instruments de torture destinés aux damnés, etc., etc..

...que Dieu a **créés**...

Quand Dieu les a-t-Il créés ?

Sans nul doute avant les hommes, puisqu'il y avait déjà de mauvais Anges pour tenter nos premiers parents.

Dieu les a-t-Il créés nombreux ?

Oui, car on parle souvent dans la Sainte Ecriture des « armées célestes ». Jésus lui-même n'a-t-Il pas dit au Jardin des Olivès que son Père pourrait Lui envoyer douze légions d'Anges ? Saint Jean, l'apôtre bien-aimé, nous raconte qu'il a vu autour du trône de Dieu une multitude d'Anges, des milliers de milliers, des myriades de myriades. Enfin saint Denys, l'un des plus anciens Docteurs de l'Eglise, ne craint pas d'écrire que les Anges sont plus nombreux que les étoiles du ciel, que les feuilles des arbres, que les grains de sable de l'océan.

...pour sa **gloire**...

Dieu avait-Il besoin des Anges ?... Ne le croyez pas, M. E. ; Dieu se suffit à Lui-même de toute éternité et aucune créature n'est indispensable à sa gloire, mais il semble que l'échelle des êtres eût été incomplète sans les esprits purs et, en les créant, Dieu se proposait, nécessairement et avant tout, de faire éclater sa gloire au dehors. Les mauvais Anges eux-mêmes Lui apportent leur part de glorification en manifestant sa justice.

...et pour son **service**.

Les rois de la terre sont obligés de recourir à des ministres et à une multitude de serviteurs. Cette imperfection n'atteint pas Dieu. Il peut Lui-même, sans l'aide de personne, exécuter ses volontés, mais il Lui plaît de s'entourer d'une cour brillante de *messagers* (ange signifie en effet messager) et nous savons par les saints Livres qu'Il se sert volontiers

de leur intermédiaire dans ses rapports avec l'humanité (voir références d'Histoire sainte).

L'armée angélique comporte trois hiérarchies dont chacune est composée de trois chœurs subordonnés les uns aux autres :

Hiérarchie supérieure : Séraphins, Chérubins, Trônes.
Hiérarchie moyenne : Dominations, Vertus, Puissances.
Hiérarchie inférieure : Principautés, Archanges, Anges.

43. *Dans quel état Dieu a-t-Il créé les Anges ?*

R. **Dieu a créé les Anges dans un état de sainteté.**

Le mal ne saurait sortir des mains de Dieu. Au début les Anges étaient donc tous de bons Anges. Dieu même s'était montré à leur égard d'une générosité toute paternelle. Il leur avait donné son amitié comme Il la donnera plus tard à l'humanité. Vivant de la vie même de Dieu, tous les esprits célestes étaient *saints*. Pourquoi certains d'entre eux sont-ils devenus mauvais ?... Est-ce sans raison que Dieu a conservé aux uns, qu'Il a retiré aux autres ses bienfaits inestimables ?... Ecoutez, M. E., l'histoire tragique de l'épreuve des Anges et de la révolte des Démons.

44. *Tous les Anges sont-ils restés fidèles à Dieu ?*

R. **Non, tous les Anges ne sont pas restés fidèles à Dieu : les uns ont persévéré dans le bien, ce sont les bons Anges ; les autres se sont perdus par leur orgueil, ce sont les démons.**

...tous les Anges **ne sont pas restés fidèles** *à Dieu...*

Dieu les a donc soumis à quelque épreuve ?... était-ce dans le but de les faire tomber ?... Non, Il voulait au contraire augmenter leur bonheur. Quand on vous accorde quelque plaisir, M. E., vous en jouissez doublement si vous le recevez à titre de récompense et vous vous sentez justement fiers de l'avoir mérité. Dieu n'avait pas d'autre intention à l'égard des Anges. Il leur avait tout donné ; Il était bien en droit, avant de les garder dans son ciel définitivement, de leur demander à son tour quelque chose.

Que leur a-t-Il demandé ?... de reconnaître qu'Il est le Maître souverain dont personne n'approche. Comment s'appelle l'Archange qui fut le champion du Tout-Puissant dans cette lutte épique des bons contre les mauvais ?... Saint Michel dont le nom signifie justement : « Qui est comme Dieu ? »

On s'est ingénié à chercher l'ordre précis que Dieu donna aux Anges pour les obliger à faire acte de dépendance vis-à-vis de Lui. Peut-être leur fit-Il voir dans l'avenir le Verbe fait Chair qu'ils devraient adorer et la très sainte Vierge Marie qu'ils devraient accepter pour Reine. Quoi qu'il en soit de la nature de cette épreuve, elle eut pour résultat de partager l'armée angélique en deux camps irréconciliables.

...les uns ont **persévéré** *dans le bien, ce sont* **les bons Anges**...

Et ils sont désormais incapables de pécher. L'épreuve pour eux ne se renouvellera pas ; ils n'ont plus à craindre pour leur Paradis : éternellement ils chanteront les louanges du Dieu infiniment bon auquel ils se sont volontairement soumis.

...les autres se sont perdus par leur orgueil, ce sont **les Démons.**

Pour eux aussi la sentence divine est définitive, mais c'est une sentence de mort : éternellement ils resteront ce qu'ils sont devenus à la suite de leur révolte : méchants et réprouvés. L'enfer qui s'est ouvert pour les recevoir s'est refermé sur eux pour jamais.

On donne aux Anges déchus différents noms qui témoignent de leur haine pour Dieu et de leurs mauvaises intentions à notre égard : diables, démons, esprits malins.

Sont-ils nombreux ? nous ne le savons pas d'une façon certaine. Certains Docteurs de l'Eglise n'ont pas craint cependant d'avancer que le tiers des armées célestes avait failli. Il est dit en effet dans la sainte Ecriture que « *de sa queue, le dragon (Lucifer) entraîna la troisième partie des étoiles du ciel* » (Apocalypse XII, 4).

45. *Les bons Anges s'occupent-ils des hommes ?*

R. **Oui, les bons Anges s'occupent des hommes pour les protéger et Dieu en donne un pour gardien à chacun de nous.**

...les bons Anges s'occupent des hommes **pour les protéger**...

C'est une loi de la Providence que les créatures supérieures soient préposées aux inférieures en vue d'amener celles-ci à faire la volonté suprême du Créateur. Les Anges n'ignorent pas que nous avons été créés pour peupler le ciel ; ils

s'empressent donc pour nous aider à mériter par une vie vertueuse le bonheur éternel auquel nous sommes destinés.

...et Dieu en donne un pour **gardien...**

Il est souvent question dans la sainte Ecriture de cet Ange attaché à l'homme et qui veille sur lui, de sa naissance à sa mort, avec un soin tout spécial : *Jacob,* sur le point de mourir étend les mains sur ses petits-fils, Ephraïm et Manassé, et il invoque son Ange en leur faveur : « Que l'Ange qui m'a délivré de tout mal bénisse ces enfants. » (Genèse XLVIII, 15-16). *Judith* s'écrie dans son triomphe : « Aussi vrai que le Seigneur est vivant, son Ange m'a gardée à mon départ, durant mon séjour au milieu des ennemis et à mon retour... » (Judith, XIII, 20). Mais rien ne vaut la parole de Notre-Seigneur : « Prenez garde de mépriser aucun de ces petits, car je vous dis que leurs Anges dans le ciel voient sans cesse la face de mon Père. » (Saint Matthieu, XVIII, 10). Et les disciples avaient si bien retenu l'enseignement du Maître que, lors de la délivrance miraculeuse de saint Pierre, entendant et reconnaissant sa voix, ils disaient dans leur trouble : « C'est son Ange. » (Actes des Apôtres XII, 15).

Quel est donc le rôle de notre Ange gardien qui ne nous quitte ni le jour ni la nuit ?

1° *Il présente à Dieu nos mérites et nos demandes.* Tout le monde sait qu'une recommandation auprès des grands n'est jamais inutile. Combien de suppliques n'arriveraient jamais au Souverain si quelque intermédiaire bienveillant ne les lui présentait ! Dieu veut Lui aussi qu'on se serve de l'intercession des Anges. Le compagnon de Tobie le lui disait en toutes lettres : « C'est moi qui offrais ta prière au Seigneur. » (Tobie XII, 12). Le prêtre de la nouvelle loi recourt lui-même au ministère des Anges ; écoutez-le récitant l'une des plus belles prières du Canon : « Nous vous en supplions, Dieu tout-puissant, ordonnez au plus saint de vos Anges de porter la Victime devant votre autel, en présence de votre divine Majesté ».

2° Il écarte de nous les dangers et nous soutient dans la lutte contre le mal (voir références d'Histoire sainte).

3° Il nous donne de bonnes inspirations, contrairement aux mauvais Anges dont nous étudierons bientôt le rôle néfaste.

4° Il nous reste fidèle jusqu'à la mort, jusqu'au jugement. Notre-Seigneur, en effet, nous représente l'âme du pauvre Lazare emportée par les Anges dans le sein béni d'Abraham.

...à **chacun** *d'entre nous.*

Il n'en est pas un d'entre vous, M. E., qui n'ait pour le guider dans le chemin du devoir son Ange à lui.

Mais les Anges sont plus ou moins élevés en dignité, suivant le rang qu'ils occupent dans les hiérarchies énumérées plus haut. Nous pouvons donc supposer que des hommes chargés d'une mission importante, comme les Souverains Pontifes, les Chefs d'Etat, les évêques, les prêtres, reçoivent comme Anges gardiens des esprits supérieurs de la Cour céleste.

Les Anges sont innombrables. Il est certain que, chacun des membres de l'humanité étant muni de son protecteur, beaucoup sont encore disponibles. Aussi plusieurs docteurs ont estimé que toute famille, toute communauté, toute ville, tout diocèse, toute nation a son Ange gardien.

L'Ange gardien de la France est bien connu : c'est l'archange saint Michel. N'est-ce pas lui en effet qui apparut à sainte Jeanne d'Arc à l'un des moments les plus critiques de notre histoire, pour l'envoyer au nom de Dieu combattre et « bouter dehors » les ennemis du royaume ?

46. *Quels sont nos devoirs à l'égard de notre Ange gardien ?*

R. **Nos devoirs à l'égard de notre Ange gardien sont le respect de sa présence, la reconnaissance pour son dévouement et la confiance en sa protection.**

...le respect *de sa présence...*

Devant moi, M. E., vous n'oseriez pas mal faire ; ma seule présence vous maintiendrait modestes et respectueux ; mais je ne suis auprès de vous que quelques heures par semaine ; votre bon Ange est au contraire le compagnon perpétuel de votre vie. Quoique invisible, il est le témoin de toutes vos actions ; ne faites donc jamais quoi que ce soit qui puisse attrister son regard.

...la reconnaissance *pour son dévouement...*

Tout bienfait mérite gratitude. Or votre Ange gardien est le plus généreux de tous vos bienfaiteurs. Du premier au dernier instant de la vie, il est à votre service, guettant le moyen de vous inspirer de bonnes actions et de vous rendre dignes de la récompense éternelle.

Que ferez-vous pour reconnaître son dévouement ?

Tobie voulait abandonner la moitié de ses biens à l'Archange qui l'avait visiblement guidé et protégé, mais Raphaël se

montra très indifférent aux biens périssables du monde, lui qui savourait les jouissances du ciel. Votre Ange à vous, M. E., encore qu'il soit sans doute moins élevé que Raphaël, se nourrit à la même table, jouit du même bonheur et son désintéressement est le même par rapport aux délicatesses de la terre. Ce qu'il demande de vous uniquement, en reconnaissance de ses bienfaits, c'est que vous soyez dociles à ses multiples inspirations, c'est que vous vous appliquiez à devenir obéissants et purs comme lui, c'est que vous viviez à son exemple dans une union perpétuelle avec Jésus.

...et **la confiance** *en sa protection...*

Quelle est la meilleure manière de reconnaître les services d'un ami?... souvent c'est de lui demander d'autres services. Il est plus sensible à cette marque de confiance qu'à des témoignages réitérés de gratitude.

Sachez donc exprimer souvent votre confiance à l'Ange gardien.

En présence d'un danger matériel ou moral, je comprends que vous recouriez à lui, que vous fassiez appel à son intervention : « Mon bon Ange, sauvez-moi ! » Mais n'attendez pas toujours, pour réclamer ses bons offices, qu'un danger pointe à l'horizon. Honorez-le d'une manière régulière et habituelle. N'oubliez pas sa fête... le 2 octobre, au lendemain de la rentrée des classes. N'oubliez pas qu'un jour lui est consacré par semaine, quel jour?... le lundi. Jetez quelquefois les yeux sur les images qui le représentent, tantôt conduisant par la main un voyageur qui franchit un pont très étroit, tantôt écartant d'un enfant, qui se promène sans méfiance, un serpent prêt à le mordre, tantôt s'envolant vers le ciel avec un élu dans ses bras, tantôt penché au-dessus d'un berceau et regardant avec un affectueux intérêt son petit protégé qui s'éveille.

C'est donc le matin au réveil et le soir, avant de vous endormir, que vous devez saluer votre Ange gardien d'une des prières suivantes :

Bonjour, (bonsoir) mon bon Ange, c'est à vous et à Dieu que je me recommande ; vous m'avez gardé la nuit, gardez-moi le jour, s'il vous plaît, sans mal, sans danger, sans, mon Dieu, vous offenser.

Ange de Dieu qui êtes mon gardien, protégez-moi, dirigez-moi, gouvernez-moi, pauvre pécheur que la céleste bonté a confié à votre sollicitude. (100 jours d'indulgence).

Ange de Dieu qui êtes mon gardien et à qui j'ai été confié par la bonté divine, daignez m'éclairer, me garder, me diriger et me gouverner. Ainsi soit-il.

47. *Les Démons s'occupent-ils aussi de nous ?*

R. **Oui, les Démons aussi s'occupent de nous ; ils cherchent à nous porter au mal par la tentation.**

...les Démons aussi *s'occupent de nous...*

Inspirés par l'amour qu'ils ont pour Dieu, les bons Anges brûlent du désir de lui être agréables ; c'est pourquoi ils protègent les hommes, objet de la prédilection divine, et les orientent vers leur Créateur.

Les Démons au contraire haïssent Dieu autant qu'ils L'ont aimé autrefois. Impuissants à Lui faire du mal, ils veulent du moins, autant qu'il est en eux, détériorer et souiller son image dans la créature qu'il Lui a plu d'adopter. Tel l'odieux et méprisable scélérat qui, voyant un ennemi hors de sa portée, se venge en torturant son fils ou un être qui lui est cher.

Une jalousie féroce anime les Démons. Ils savent que nous avons été créés pour jouir un jour du bonheur céleste dont ils ont été eux-mêmes dépossédés. Quelle satisfaction pour eux s'ils parvenaient à nous faire manquer notre glorieuse destinée !

...ils cherchent à nous porter au mal par **la tentation.**

C'est en effet le seul moyen qu'ils aient d'atteindre leur but : ils *tentent* de nous faire accomplir le mal. Leurs efforts en ce sens s'appellent des *tentations*.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le diable « rôde autour de nous, comme un lion rugissant, cherchant quelqu'un qu'il puisse dévorer », c'est-à-dire, cherchant une âme qu'il puisse perdre. Saint Jean disait déjà : C'est le démon qui a soufflé au cœur de Judas la trahison (XIII. 2). Et saint Pierre s'adressant à Ananie et à Saphire : « Satan, affirmait-il, a tenté votre cœur pour vous faire mentir à l'Esprit-Saint. » (Actes V, 3).

Si vous n'y prenez garde, M. E., vous serez donc vous aussi les jouets du Démon. Il n'a rien perdu de sa haine ni de son habileté ; attendez-vous à être tentés par lui comme le furent nos premiers parents, comme le furent les Apôtres et les premiers chrétiens.

Est-ce la tentation qui est un péché ? Non, c'est le consentement qu'on y donne. La tentation est au contraire une occasion de mérites, sans quoi Dieu ne la tolérerait jamais.

Mieux que tout autre, saint Paul a connu les rudes épreuves de la tentation, mais il disait : « Nul ne sera couronné s'il n'a généreusement combattu. » (2 à Tim. II, 5). Et saint Bernard observe justement : « Comment combattra-t-il s'il n'est attaqué par personne ? »

48. *Pouvons-nous résister au Démon ?*

R. Oui, nous pouvons résister au démon avec le secours de Dieu et nous ne succombons à la tentation que si nous le voulons bien.

...Nous **pouvons résister** au Démon...

Il vous arrive souvent, M. E., de ne pas accueillir les bonnes inspirations de votre Ange gardien. Avec la même liberté, vous pouvez repousser les suggestions mauvaises du Démon. Quels que soient ses pièges, il vous est toujours possible d'y échapper. Mais il faut vous garder d'aller vous-mêmes au-devant de la tentation, car alors vous risqueriez fort d'être vaincus.

Le chien qui assiste au repas de ses maîtres désire vivement y participer. Il va d'abord d'un convive à l'autre, escomptant la générosité de tous ; mais, après quelques minutes d'expérience, il repère habilement ceux qui sont bien disposés pour lui et ne les quitte plus des yeux. De même, M. E., le Démon se rapproche volontiers de ceux dont il a reçu quelque gage, avec l'espérance d'obtenir bientôt davantage.

Que conclure de ceci ?... Qu'il ne faut donner au Démon aucun gage, qu'il faut le tenir à distance, ne jamais discuter avec lui. Je suis loin de prétendre qu'en agissant ainsi vous éviterez toutes les tentations, mais j'affirme que vous vous ménagerez, en cas d'attaque imprévue, la protection du ciel.

...*avec le* **secours de Dieu**...

Si vous le demandez, il ne vous fera jamais défaut ; or, il est une prière que vous récitez souvent et qui, précisément, contient cette demande : c'est... le *Notre Père... et ne nous laissez pas succomber à la tentation*...

J'ajoute cependant qu'il est certaines tentations contre lesquelles la seule prière est insuffisante. Pour en triompher, il faut multiplier les efforts généreux et se résigner à de multiples sacrifices : ce sont les tentations d'impureté. Notre-Seigneur l'a dit formellement : « Ce genre de Démon ne se chasse que par la prière et le jeûne. » (S. Marc IX, 28).

...*et nous ne succombons à la tentation* **que si nous le voulons bien.**

Ne dites donc jamais pour vous excuser : « La tentation a été trop forte, je n'ai pas pu y résister ». C'est un mensonge ou une erreur.

Quand vous pénétrez dans certaines maisons de ferme, des aboiements furieux se font entendre et vous font d'abord reculer. Mais vous êtes vite rassurés quand vous voyez le chien tirer sur sa chaîne au risque de s'étrangler. Vous vous avancez sans crainte, il ne vous mordra pas, à moins qu'imprudemment vous ne l'approchiez.

Tel est le Démon. Lorsqu'il se précipite contre vous, ne vous effrayez pas, Dieu ne laissera courir qu'à bon escient la chaîne par laquelle Il le tient. Comprenez-moi : jamais Il ne lui permettra de vous tenter au-delà de vos forces.

Sans doute Il a toléré quelque fois, surtout au temps de Notre-Seigneur, que des hommes fussent possédés par les esprits mauvais, mais c'était généralement pour un temps très court. Du reste, les possédés n'étaient pas responsables de ce qu'ils commettaient sous l'impulsion irrésistible du Malin.

49. *Qu'est-ce que l'homme ?*

R, L'homme est une créature raisonnable composée d'une âme et d'un corps.

L'homme est une **créature...**

Quand et comment a-t-il été créé ? Nous le verrons dans la prochaine leçon (R. 53).

...*une créature* **raisonnable**...

Autrement dit, une créature douée de raison.

A bien des points de vue, M. E., vous ressemblez à tous les autres êtres qui peuplent le monde : si vous perdez votre équilibre. vous tombez sur le sol, telle une pierre qu'on abandonne à elle-même ; l'air vous est indispensable et vos poumons ne cessent de s'en nourrir ; la fleur respire elle aussi ; privée d'air, elle se flétrit et meurt ; votre estomac, à certaines heures, crie la faim, il ne saurait se passer d'aliments ; le chien, le chat et tous les animaux ont exactement les mêmes besoins.

Il n'y a qu'une catégorie d'actions que vous êtes seuls à accomplir : vous parlez, vous comprenez, vous jugez, vous calculez, pour tout dire en un mot, *vous raisonnez*. Pouvez-vous me citer un animal, un seul, capable de faire cela ?... Non ! Il n'y en a pas. C'est donc bien là ce qui vous distingue parmi tous les êtres de la création.

...*composée d'une* **âme** *et d'un* **corps.**

L'homme est l'être intermédiaire entre l'ange et l'animal. Il tient du premier par son âme, il tient du second par son

corps, mais il dépend uniquement de lui qu'il se rapproche du premier ou du second. Quel est votre devoir, M. E. ? A qui devez-vous ressembler ? Aux Anges ou aux animaux ?...

50. *Qu'est-ce que l'âme ?*

R. L'âme est un esprit immortel, créé à l'image de Dieu, pour être uni à un corps.

L'âme est un **esprit**...

Je ne puis que vous répéter ce que j'ai dit plus haut, à propos de Dieu, l'esprit infiniment parfait, et à propos des Anges, les esprits purs : imaginez un être intelligent qui n'a ni poids, ni dimension, ni couleur, ni forme, qui en un mot échappe tout à fait aux sens, telle est l'âme. « Je ne l'ai jamais trouvée sous mon scalpel », disait un médecin incrédule. Ce n'est pas étonnant, le scalpel n'atteint que la matière et l'âme n'en contient pas une once.

...*un esprit* **immortel**...

« Ne craignez pas ceux qui peuvent à la vérité tuer le corps, mais qui sont impuissants sur l'âme » (S. Mathieu, X, 28). Par cette parole, Notre-Seigneur enseigne clairement que l'âme défie toute puissance humaine et qu'elle n'est pas destinée à mourir.

Sans nul doute, Dieu pourrait la détruire aussi bien qu'Il a pu la créer, mais Il n'en fera rien. Pourquoi ?... C'est qu'il y va de sa sainteté et de sa perfection.

Quoique vous soyez très jeunes, M. E., vous avez déjà constaté maintes fois qu'ici-bas la vertu demeure souvent sans récompense et le vice sans châtiment. Si l'âme survit au corps, nous sommes rassurés : c'est dans l'autre monde que se fera la compensation. Mais si l'âme est enterrée avec le corps, où se rétablira l'équilibre, et que deviendra cette justice divine qu'on dit sensible comme une balance de précision ?...

Ecoutez la parole d'un homme qu'on ne saurait accuser d'avoir favorisé la religion chrétienne, Jean-Jacques Rousseau :

> « Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immortalité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde cela seul m'empêcherait d'en douter »

L'âme peut donc vivre séparée de son corps ?

Incontestablement. Si l'on excepte l'âme de Notre-Seigneur et celle de sa très Sainte Mère, toutes les âmes actuellement au ciel, au purgatoire et en enfer, sont veuves de leur corps.

Mais ce veuvage ne durera qu'un temps ; il sera consolé à la fin des siècles, quand la trompette des anges annoncera la résurrection de la chair (voir 18e leçon).

...*créé à l'***image** *de Dieu*...

L'image n'est pas la réalité.

L'effigie d'un souverain sur une pièce d'or n'est pas le souverain. Bien que la pièce d'or s'appelle un Louis ou un Napoléon, on sait toute la distance qui la sépare du prince qu'elle représente. De même, entre Dieu et son image qui est l'homme, la distance demeure infinie.

Mais l'image a quelque chose de la réalité.

Le portrait d'une personne qui vous était chère et qui vous a été ravie par la mort n'est pas pour vous un objet sans valeur. Vous le placez bien en vue pour que vous puissiez le regarder tout à votre aise. Vous finissez par reporter sur lui un peu de l'affection que vous aviez pour la personne qu'il représente, parce que vous retrouvez dans cette image sans vie quelques traits du cher disparu.

De même, M. E., Dieu s'est dépeint et d'une façon vivante dans l'âme de l'homme, et ses principales perfections s'y retrouvent comme en raccourci. Lesquelles ?... son intelligence et sa volonté. L'homme est capable comme Dieu de connaître et d'aimer le bien ; il participe dans une certaine mesure à la royauté que Dieu exerce dans l'univers.

L'image parfaite s'appelle la ressemblance.

Quand votre âme est en état de grâce, M. E., elle n'est plus seulement capable de connaître et d'aimer le bien, ce qui est à la portée même des païens, mais elle est capable de connaître Dieu comme Il se connaît Lui-même, de L'aimer comme Il s'aime, ce qui vous rend *semblables* à Lui.

> C'est en voyant, par la permission de Dieu, une âme en état de grâce, que sainte Catherine de Sienne, ravie en extase, s'écriait : « Je sais qu'il n'y a qu'un Dieu, sinon, je croirais que cette âme en est un. »

Songez quelquefois, M. E., à cette beauté de Dieu reflétée dans votre âme et vous aurez plus de courage pour repousser les assauts du Démon. Laisse-t-on traîner dans la poussière et dans la boue la photographie de sa mère ?... ayez soin du portrait de Dieu que vous portez en vous.

Je ne dis pas seulement en votre âme, je dis *en vous*. En pétrissant du limon de la terre Adam notre premier père,

le Créateur songeait à l'humanité de son fils, le Verbe incarné. Votre corps lui-même est donc marqué de la ressemblance divine.

...**pour être uni** *à un corps.*

Comme je vous l'ai dit plus haut, l'âme peut vivre sans le corps, mais elle est alors un être incomplet qui réclame à grands cris son compagnon d'existence. Aussi, à la fin des temps, Dieu restaurera dans son intégrité sa créature de prédilection.

L'homme de l'éternité sera l'homme complet d ici-bas.

Or ici-bas corps et âme s'enlacent dans une intimité difficile à définir.

On dit parfois : l'âme est dans le corps comme l'amande dans le noyau, le bijou dans l'écrin, l'homme dans son vêtement, l'ermite dans sa cellule. Ces comparaisons font bien ressortir l'importance et la supériorité de l'âme, mais elles marquent très imparfaitement l'union des deux éléments essentiels de l'être humain.

Il est mieux de dire que l'âme est pour le corps :

Principe de vie : L'âme donne la vie ; le corps la reçoit. Dès que l'âme est séparée du corps, celui-ci n'est plus qu'un cadavre.

Principe d'action : Pour qu'un morceau soit bien joué, il faut à la fois un artiste et un bon instrument. Mettez entre les mains d'un virtuose un mauvais violon, ou entre les mains d'un ignorant un *stradivarius,* les résultats seront également mauvais. Il faut de même entre l'âme et le corps une juste proportion. Une âme ardente dans un corps exténué, une âme débile dans un corps vigoureux sont aussi impuissantes l'une que l'autre.

Principe de direction. Est-ce au cheval à guider le cavalier, M. E. ? .. non, les pires catastrophes sont à craindre quand un voyageur imprudent jette à sa monture les rênes sur le cou. Il n'est pas moins dangereux de laisser prendre au corps l'initiative et la direction. Ce sont les rôles renversés. C'est à l'âme qu'il appartient de diriger et de commander, ne l'oubliez pas.

51. *Sommes-nous certains d'avoir une âme ?*

R. **Oui, nous sommes certains d'avoir une âme, car sans âme nous ne pourrions ni connaître, ni aimer, ni agir librement.**

...*nous sommes* **certains** *d'avoir une âme...*

Vous êtes sûrs qu'il y a un Dieu, M. E., et cependant vous ne L'avez pas vu ; comment donc se révèle-t-Il à vous ?... par ses œuvres. Il en est de même de votre âme ; bien que nos yeux ne l'aperçoivent pas, son existence n'en est pas moins certaine.

Lorsque vous admirez au-dessus de vos têtes, montant, descendant, pirouettant, toute une escadrille d'avions, vous ne doutez pas que les pilotes, quoique invisibles, soient dans les appareils. Leur présence se manifeste clairement par les évolutions intelligentes et calculées des machines volantes. Vous dites avec raison : « Seuls des gens du métier peuvent diriger des avions avec cette précision et cette habileté. »

Ainsi, M. E., la matière dont est constituée votre corps ne saurait expliquer certains actes que vous accomplissez journellement.

...*sans âme nous ne pourrions ni* **connaître**...

L'homme a seul des idées générales. Autrement dit, il comprend quand on lui parle d'un homme, d'un livre, d'une table, sans désigner en particulier tel homme, tel livre, telle table.

L'homme est seul à réfléchir, à formuler des jugements, à faire des raisonnements.

L'homme est seul à parler, ou plutôt — car le perroquet répète ce qu'on lui apprend, — il est seul à savoir exprimer ses propres pensées. A supposer qu'il soit privé de l'usage de la langue, il trouve toujours quelque moyen de communiquer avec ses semblables. Voyez les sourds, les sourds-muets, même les sourds-muets-aveugles ; avec un peu de patience, on finit toujours par engager conversation avec eux, chose qui est impossible avec les animaux les mieux doués au point de vue des yeux, des oreilles, de la langue.

L'homme est seul à progresser, c'est-à-dire à profiter de ce qui a été fait avant lui.

L'hirondelle bâtit son nid aujourd'hui comme elle le bâtissait il y a deux mille ans. Les abeilles construisent leurs alvéoles et distillent leur miel comme au temps du poète Virgile qui les chantait.

Il n'y a qu'un moyen d'expliquer la supériorité évidente de l'homme sur la bête, c'est d'admettre qu'il possède ce que la bête ne possède pas : une âme.

...*ni* **aimer...**

Les affections de l'animal sont irréfléchies ; il y obéit irrésistiblement parce qu'il n'a pas d'autre guide que les sens. L'homme au contraire sait résister à son cœur. Les objets sensibles l'attirent, mais il les sacrifie, quand cela lui plaît, au devoir, au bien, à quelque grande cause, à Dieu. Les martyrs ont méprisé le bien-être et la vie même pour demeurer fidèles à leur foi. Les héros de la guerre se sont arrachés à leur famille pour aller défendre leur pays, mettant ainsi l'amour de la France au-dessus des affections les plus légitimes.

Vous ne trouverez rien de semblable chez l'animal, parce que l'animal n'a pas d'âme.

...*ni agir* **librement.**

La brute agit en vertu de l'instinct naturel qui la pousse. Elle ne choisit pas son acte, elle l'accomplit fatalement.

L'homme au contraire se décide en toute indépendance. Ses sens le feraient pencher vers telle alternative... Pour des raisons d'ordre supérieur, il lui plaît de choisir l'alternative opposée : J'ai sommeil, dit le corps ; et l'âme répond : tu ne dormiras pas.

« Tu trembles, carcasse, disait Turenne, s'adressant à son corps, mais tu tremblerais bien davantage, si tu savais où je vais te conduire. »

Il y a donc quelqu'un qui tranche en maître tous les conflits intimes qui éclatent en nous, c'est l'âme.

Pratiquement, du reste, qui oserait nier qu'une volonté libre nous distingue des êtres inférieurs ? Ceux qui font les lois et veillent à leur application sont obligés d'avouer que nous pouvons nous décider comme nous l'entendons. Sinon que signifieraient leurs ordres et leurs défenses ?... Quand un chien aboie, on le corrige, on ne songe pas à lui faire un sermon. Mais quand un enfant se dissipe, avant de le punir, on essaie d'abord de le raisonner, justement parce qu'on sait qu'il possède déjà le pouvoir de se corriger.

D'où vient cette différence entre le chien et l'enfant ?... de a présence de l'âme chez l'un, de son absence chez l'autre.

52. *Pourquoi Dieu nous a-t-il créés ?*

R. **Dieu nous a créés pour Le connaître, Le servir et mériter ainsi le bonheur éternel.**

Il y a des hommes qui s'imaginent qu'ils sont sur la terre uniquement pour travailler, manger, dormir.

Quelle triste illusion, M. E. ! Du coup, ils se mettent au-dessous des animaux, car ils ne sont pas capables de lutter avec ceux-ci sur un pareil terrain. Est-il possible de travailler plus fort que le cheval ?... de manger plus gloutonnement que le loup ?... de dormir plus profondément que la marmotte ?...

D'autres ne voient à leur existence qu'un seul but : acquérir les biens terrestres : honneurs, richesses, plaisirs.

Il faut les plaindre, M. E., tout autant que les précédents.

Les honneurs, en effet, s'évanouissent comme de la fumée.

Au sacre du Pape, chef suprême de toute l'Eglise, on brûle un paquet d'étoupe et on chante en même temps : « Ainsi passe la gloire du monde ! ». On veut ainsi rappeler au Vicaire de Dieu sur la terre la vanité des honneurs les plus grands et les plus légitimes.

Les richesses ressemblent à ces bulles de savon aux couleurs chatoyantes qui disparaissent en éclatant. Ou encore elles sont semblables à ces fruits artificiels qui sont très beaux à l'œil, mais qui réservent aux gourmands une amère déception.

Quant *aux plaisirs* les plus appréciés du monde, je les comparerais volontiers à l'appât sous lequel les pêcheurs dissimulent leurs hameçons. La joie du pauvre poisson n'est pas de longue durée ; une cruelle agonie lui succède.

Telles sont les joies terrestres.

Travaillez donc pour les joies éternelles, M. E., ce sont les seules qui méritent votre attention et vos efforts.

Votre première intention doit être de connaître, d'aimer et de servir, pour tout dire en un mot, d'honorer votre Créateur ; mais en cherchant la gloire de Dieu, vous trouverez votre propre bonheur. Plus vous glorifierez Dieu par votre foi, votre amour, votre obéissance, plus larges Il ouvrira pour vous les portes de son Paradis.

Références d'Histoire Sainte. — Q. 42. *L'Ange bon ou mauvais peut emprunter un corps :* Pour tenter Eve au Paradis terrestre, le démon se présente sous la forme d'un serpent, GENÈSE, III L'ange Raphaël, compagnon du jeune Tobie, prend l'apparence d'un juif, Azariaz, fils du noble Ananie, TOBIE, V, 8. Un ange, aux vêtements blancs comme neige, enlève la pierre du Sépulcre où Jésus a été déposé, S. MATTHIEU, XXVIII, 3. *Dieu se sert du ministère des Anges :* Un ange arrête le bras d'Abraham prêt à frapper son fils, GENÈSE, XXII, 11. Le jour de

Pâques, un Ange annonce aux saintes Femmes la résurrection du Sauveur, S. MATTHIEU, XXVIII, 6. L'Archange Gabriel annonce au prophète Daniel l'époque de la venue du Messie, DANIEL, VIII, 16 ; au prêtre Zacharie la naissance de saint Jean-Baptiste, S. LUC, I, 19 ; à Marie la naissance de Jésus, S LUC, I. 26. — **Q**. 45 *Les bons anges nous comblent de bienfaits :* Au moment où les habitants de Sodome veulent faire à Loth, neveu d'Abraham, un mauvais parti, un ange écarte de lui leurs coups et il le préserve en même temps du feu qui embrase la ville coupable, GENÈSE, XIX ; Ismaël agonise au désert. Un ange lui sauve la vie en montrant à sa mère Agar une source où il peut se désaltérer, GENÈSE XXI, 17. L'échelle de Jacob. Les anges montent et descendent, portant les prières, rapportant les grâces, GENÈSE XXVIII, 12. Les trois jeunes hommes dans la fournaise. Ils sont protégés par un quatrième jeune homme qui est un ange, DANIEL, III, 49. Elie fatigué tombe défaillant. C'est un ange qui le réconforte et lui permet de continuer sa marche vers la montagne sainte, 1er LIVRE DES ROIS, XIX. Un ange apparaît à saint Joseph et lui ordonne de fuir en Egypte avec Marie et Jésus, S. MATTHIEU. II, 13. Un ange agite l'eau de la piscine de Bethsaïde et la rend bienfaisante pour les malades qui y sont plongés, S. JEAN, V. *Pour protéger les bons, les Anges ont parfois châtié les méchants.* L'Ange exterminateur tue les premiers-nés des Egyptiens, EXODE, XII. Un ange tue en une nuit dans le camp de Sennachérib 185.000 Assyriens qui avaient blasphémé, ISAÏE, XXXVII, 36. Héliodore est fustigé par deux anges au moment où il pénétrait dans le Temple pour s'emparer des trésors de Dieu IIe LIVRE DES MACCHABÉES, III. — **Q**. 47. *Les démons nous tentent :* Ils ont tenté Notre-Seigneur au désert, S. MATTHIEU, IV. — **Q**. 48. *Dieu, pour nous éprouver, permet quelquefois au démon de nous faire du mal :* Histoire de Job ; Les possédés de l'Evangile.

6e Leçon

LA CHUTE DE L'HOMME

53. *Comment s'appellent le premier homme et la première femme créés par Dieu ?*

R. **Le premier homme et la première femme créés par Dieu s'appellent Adam et Eve, ce sont nos premiers parents.**

Le premier homme et la première femme **créés** *par Dieu...*

A quand remonte cette création ?

Nul ne pourrait le dire d'une façon précise. Nous savons seulement que l'homme existe sur la terre depuis fort longtemps. « *Te souviens-tu d'Adam et d'Eve*, disait un jour à sa mère une naïve enfant. — *Non*, répondit celle-ci, *c'est trop vieux ! — Alors*, répliqua la petite fille, *je demanderai à grand-père.* » Mais le grand-père, vous le devinez bien, donna, lui aussi, sa langue au chat. Depuis longtemps, les savants fouillent les entrailles du sol, étudient tous les documents en leur possession. Arriveront-ils un jour à découvrir combien de siècles se sont écoulés depuis Adam et Eve ?... c'est possible et l'Eglise les encourage dans leurs recherches ; mais jusqu'ici l'âge de l'humanité reste un secret impénétrable.

Comment Dieu a-t-Il procédé ?

C'est avec de la terre qu'Il façonna le corps du premier homme, puis, dans cette chair inerte, Il insuffla une âme immortelle. Aussitôt Adam se leva plein de force, éblouissant de beauté. Dieu permit ensuite qu'il s'endormît d'un sommeil mystérieux, au cours duquel Il tira d'une de ses côtes le corps de sa compagne.

La création d'Eve est, par elle-même, une grande leçon que vous pouvez déjà comprendre. L'homme, œuvre première du Créateur, est le chef de famille. La femme vient ensuite, car elle est née de lui ; mais qu'il se garde de la traiter comme une esclave ; en la faisant pour ainsi dire sortir du cœur de son mari, Dieu a voulu montrer qu'elle serait la compagne de l'homme et qu'elle aurait droit à son affectueuse protection.

...s'appellent **Adam** *et* **Eve**...

Les noms de nos premiers parents n'ont pas été choisis au hasard. Celui d'Adam rappelle son origine : il signifie *terre rouge, argile*. Celui d'Eve convient parfaitement à celle dont sont issues toutes les générations humaines : il signifie *mère des vivants*.

...ce sont **nos** *premiers parents.*

Vous n'êtes pas les seuls, M. E., à nommer Adam et Eve *vos* premiers parents. Tous les hommes de tous les temps et de tous les lieux peuvent dire eux aussi en toute vérité : *nos* premiers parents. Qu'ils soient nègres ou blancs, rouges ou jaunes, qu'ils parlent le français ou l'allemand, le chinois ou l'arabe, ils proviennent de la même souche primitive. Songez que des siècles nombreux se sont écoulés depuis la

création du premier couple humain. Les enfants d'Adam et d'Eve se sont dispersés rapidement sur tous les points du globe. Peu à peu, leur langue a varié, leur couleur s'est modifiée, leur conformation même s'est altérée, au point qu'on peut reconnaître aujourd'hui dans le monde quatre races parfaitement distinctes. Mais ces quatre races appartiennent à la même espèce humaine dont le père unique est Adam.

54. *En quel état Dieu avait-Il créé nos premiers parents ?*

R. **Dieu avait créé nos premiers parents dans un état de sainteté et de bonheur et les avait placés dans le Paradis terrestre.**

...dans un état de **sainteté...**

Ecoutez une histoire : Un roi rencontra un jour, pleurant à la porte de son palais, un pauvre enfant abandonné. Il aurait pu dire à l'un de ses serviteurs : « Prenez cet enfant, élevez-le suivant sa condition. Quand il sera en mesure de travailler, je lui ferai donner une place en rapport avec ses talents et sa bonne volonté. » L'enfant ainsi traité aurait-il dû se montrer reconnaissant envers le roi ?... oui, c'est élémentaire. Mais le roi fit mieux que cela : il l'adopta au nombre de ses enfants, il le revêtit d'habits royaux, il le fit asseoir à sa table ; il le destina à régner un jour avec son propre fils. Quelle gratitude pouvait reconnaître pareil bienfait ?

C'est ainsi que Dieu s'est comporté envers nos premiers parents. Il aurait pu les laisser dans leur état naturel et leur réserver plus tard un bonheur du même ordre ; ils n'avaient pas droit à autre chose. Il s'est montré en réalité beaucoup plus généreux. Il leur a donné tout de suite de quoi trouver *grâce* devant Lui ; Il leur a communiqué sa propre vie ; Il en a fait ses enfants, purs et saints comme Lui et, puisque tout enfant qui n'a pas démérité garde sa place dans la maison paternelle, Il leur a promis, à la même condition, un trône de gloire dans son beau Paradis.

...et de **bonheur...**

En attendant, ils étaient ici-bas déjà parfaitement heureux.

Vos parents, M. E., font tout ce qui est en eux pour assurer votre bonheur.

Vos corps sont exposés à toutes sortes de misères. Si vos parents pouvaient écarter d'eux les infirmités, les maladies, les accidents, la mort, le feraient-ils ? oui, mais ils ne le peuvent pas.

Dieu au contraire le pouvait. C'est pourquoi Adam et Eve furent d'abord **impassibles** et **immortels.** Le fruit de l'arbre de vie gardait leur santé florissante et les empêchait de vieillir. Ils travaillaient, mais loin d'être une peine, le travail était pour eux une joie, une délicieuse distraction.

Votre intelligence, M. E., est naturellement vide, ignorante, sujette à l'erreur. Si vos parents pouvaient la remplir de connaissances, la préserver d'erreur, l'affermir sans qu'il vous en coûte aucune peine ni aucun effort, le feraient-ils ? oui, mais ils ne le peuvent pas.

Dieu au contraire le pouvait. C'est pourquoi Adam et Eve eurent dès la première heure une haute connaissance de Dieu et de ses perfections. De plus, sans avoir étudié le monde, ils en avaient une science si complète qu'ils étaient à même de donner à chacun des animaux « le nom qui lui convenait ».

Votre volonté, M. E., est affaiblie par toutes sortes de penchants : l'orgueil, l'envie, la colère, la paresse... Si vos parents pouvaient d'un geste vous débarrasser de ces vilaines tendances, le feraient-ils ? oui ; mais ils ne le peuvent pas.

Dieu au contraire le pouvait. C'est pourquoi l'âme de nos premiers parents était soumise au Créateur, comme leur corps était soumis à leur âme, comme la terre et les animaux étaient soumis à l'homme.

Il y avait place toutefois pour la tentation, nous le verrons bientôt.

...et les avait placés dans le **Paradis terrestre.**

C'était un lieu de délices où le sol produisait de lui-même d'incomparables récoltes, où les arbres se couvraient constamment de fruits savoureux, où toutes les richesses du règne végétal se trouvaient rassemblées, où tous les êtres de la création vivaient en ordre et en paix sous l'empire souverain du premier homme.

Si Adam n'avait pas péché, la terre entière fût demeurée telle pour tous ses descendants. Les temps finis, que serait-il advenu des hommes ?... il est probable que, sans leur infliger les douleurs de la mort, Dieu les eût fait passer un beau matin du Paradis terrestre au Paradis céleste.

Hélas ! la réalité fut tout autre.

55. *Quelle défense Dieu fit-il à nos premiers parents ?*

R. **Dieu fit à nos premiers parents la défense de manger le fruit d'un arbre du Paradis, pour leur rappeler leur dépendance et éprouver leur fidélité.**

Dieu fit à nos premiers parents **la défense...**

Comment peut-on juger de la gravité d'une loi ?... par la sanction que le législateur y apporte. Exemple : « le soldat qui abandonne le poste qu'il occupe face à l'ennemi sera puni de mort. » Le châtiment prévu est la peine capitale ; donc la consigne est grave.

Or, précisément Dieu avait prévenu nos premiers parents que s'ils transgressaient sa défense, ils mourraient. Quel était le sens de cette menace divine ?... ils mourraient, c'est-à-dire : 1° ils perdraient immédiatement leur vie surnaturelle ; c'est la mort de l'âme, la plus terrible de toutes les morts ; 2° ils devraient dire adieu à leur beau privilège d'immortalité, autrement dit, ils seraient assujettis désormais aux lois communes qui régissent le corps des vivants : lois d'usure, de dissolution, de corruption.

La défense qui s'appuyait sur de telles sanctions était évidemment une défense grave.

... de manger **le fruit d'un arbre** *du Paradis...*

Quel fruit et de quel arbre !... nous ne le savons pas. Les vergers du Paradis terrestre étaient immenses et Dieu en avait laissé pleine jouissance à nos parents. Il n'avait fait exception que pour un seul arbre. Etait-ce sur le plus beau, le plus mûr, le plus chargé qu'Il avait jeté son interdit ?.. pas nécessairement ; mais vous n'ignorez pas, M. E., que le fruit défendu, quel qu'il soit, a toujours une saveur particulièrement attrayante...

...pour leur rappeler leur **dépendance...**

L'homme est à la vérité le roi de la création, mais il est en même temps une créature et à ce titre il doit donner l'exemple de la soumission complète au Créateur.

Voilà ce qu'enseignait à l'homme le fruit défendu.

La borne d'un champ n'est qu'une pierre banale, mais on la respecte parce qu'elle symbolise les droits du propriétaire.

Le drapeau n'est qu'un lambeau de soie, mais on s'incline devant lui comme devant l'emblème de la Patrie.

Le fruit défendu n'était en lui-même rien ou presque rien, mais Dieu en avait fait le symbole de ses droits souverains et, de ce chef, le commandement divin avait une importance capitale.

...et éprouver leur **fidélité...**

A l'exemple des anges, les hommes devaient mériter leur bonheur. Dieu avait donc déterminé lui-même l'épreuve à

laquelle Adam et Eve seraient soumis. Il les savait capables d'en triompher, mais pour stimuler davantage leur bonne volonté, Il les avait avertis que le bonheur ou le malheur de toute la race humaine était entre leurs mains.

56. *Adam et Eve ont-ils obéi à Dieu ?*

R. **Non, Adam et Eve n'ont pas obéi à Dieu, mais, trompés par le Démon, ils mangèrent le fruit défendu.**

Il est inutile, M. E., que je vous raconte en détail la désobéissance d'Adam et d'Eve. Vous la connaissez aussi bien que moi. Nos premiers parents regardaient avec curiosité le fruit défendu, mais ils n'y auraient pas touché si un etre malfaisant, le Démon, n'avait excité habilement leur convoitise. Sous quelle figure d'emprunt se présenta-t-il !... sous la figure du serpent, animal tortueux qui distille son venin dans les moindres blessures, symbole parfait de la fourberie et de la malice diaboliques.

Savez-vous M. E., pourquoi Satan déploya tant de zèle à conduire à l'abîme l'humanité ?... par haine de Dieu d'abord et de tout ce qui rappelle sa bonté ; par jalousie ensuite. Il se savait déchu pour jamais de sa grandeur passée. Il enrageait de penser que des êtres inférieurs à lui prendraient un jour sa place dans le royaume des cieux. Il se jura d'y mettre obstacle. Hélas ! il réussit. Séduite par lui, la femme porta la main sur le fruit défendu. L'homme à son tour en accepta. Le mal était fait. Ils avaient cru s'élever, ils tombèrent avec fracas, entraînant avec eux toutes les générations qui les suivaient.

57. *Que perdirent nos premiers parents par leur désobéissance ?*

R. **Par leur désobéissance, nos premiers parents perdirent l'état privilégié dans lequel ils avaient été créés et le droit au bonheur du ciel.**

Par leur **désobéissance...**

Quel genre de désobéissance ont-ils commis ?... est-ce la gourmandise qui les a entraînés ? non, ils ont plutôt péché par orgueil, par désir d'indépendance, par défiance de la parole de Dieu. Le Seigneur avait dit : « si vous transgressez mon ordre, vous mourrez ». Le Démon avait murmuré à leurs oreilles : « Au contraire, vous serez comme des dieux ! » Ils ont cru le diable, père du mensonge, ils ont voulu devenir des dieux, être les maîtres de leur destinée, n'obéir qu'à des lois faites par eux.

...nos premiers parents perdirent **l'état privilégié...**

Premier châtiment qui les frappa d'abord personnellement : sur le champ, ils furent dépouillés des magnifiques privilèges dont nous avons parlé plus haut ; sans transition, ils passèrent des sommets radieux où les avait élevés la bonté divine dans la triste vallée de larmes où cheminent depuis lors leurs descendants. C'est donc à juste titre qu'on parle de la « chute » du premier homme, de la « déchéance » de l'humanité.

...et le droit au bonheur du **Ciel...**

Avant la désobéissance, Dieu parlait à nos premiers parents comme un père parle à ses enfants. Après, c'est le maître irrité, qui gronde. Finie cette douce amitié qui liait l'homme à son Créateur. Le ciel est désormais fermé pour lui, car la maison parternelle ne s'ouvre plus pour l'enfant renié et déchu de ses droits.

N'allez pas en conclure, M. E., qu'Adam et Eve sont en enfer. Nous savons par la Bible qu'ils ont douloureusement expié leur faute ; il nous est donc permis de penser qu'ils ont bénéficié de la Rédemption et sont entrés au ciel les premiers à la suite du Christ ressuscité.

58. *Quelle fut la punition d'Adam et d'Eve en ce monde ?*

R. **La punition d'Adam et d'Eve en ce monde fut d'être inclinés au mal, chassés du Paradis terrestre, et condamnés à travailler péniblement, à souffrir et à mourir.**

La punition d'Adam et d'Eve **en ce monde...**

Ils n'avaient plus l'espoir de la vie éternelle ; allaient-ils du moins jouir de quelque bonheur ici-bas en attendant la mort ?... Rappelez-vous, M. E., la parabole du Bon Samaritain : Le Juif qui voyageait de Jérusalem à Jéricho fut attaqué par des brigands. En fut-il quitte pour être dépouillé de tout son avoir ?... non, son bienfaiteur le trouva gisant sur le chemin, couvert de blessures et baignant dans son sang. Vous allez voir qu'il en fut de même d'Adam et d'Eve au lendemain de la tentation : privés de leurs privilèges, ils demeurèrent ébranlés et meurtris dans toutes les puissances de leur être.

...fut d'être **inclinés au mal...**

Avant le péché, nos premiers parents faisaient le bien très facilement : pour être pieux, doux, patients, obéissants, ils n'avaient qu'à s'écouter ; d'eux-mêmes, sans aucun effort,

grâce à la riche nature dont ils étaient doués, ils pratiquaient la vertu. Après le péché au contraire, ils s'aperçurent que leur volonté se précipitait vers le mal, comme la pierre que l'on abandonne à elle-même se précipite vers le centre de la terre, entraînée par son propre poids !

...chassés du Paradis terrestre et condamnés à **travailler péniblement...**

Au Paradis, leur vie était assurée ; désormais ils devront se préoccuper de la gagner. Au Paradis, ils se prélassaient dans une jouissance perpétuelle ; désormais le travail quotidien, devenu une nécessité rigoureuse, leur imposera des fatigues accablantes : « *Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front.* »

...à **souffrir** *et à* **mourir.**

Dieu n'empêchera plus ce qui doit se produire naturellement : les corps d'Adam et d'Eve seront soumis aux lois communes ; ils subiront les accidents, les infirmités, les maladies et finalement la mort.

59. *Le péché d'Adam s'est-il communiqué à ses descendants ?*

R. **Oui, le péché d'Adam s'est communiqué à ses descendants, en sorte qu'ils naissent dans l'état de péché et sujets aux misères qui en sont la suite.**

...le péché d'Adam s'est **communiqué...**

Adam était prévenu ; il savait que son acte, bon ou mauvais, engagerait toute sa race. S'il était resté fidèle, nous aurions tous profité de sa vertu ; il est tombé, nous pâtissons tous de sa chute.

Mais, direz-vous, l'âme n'est-elle pas créée directement par Dieu ? comment peut-elle être entachée au moment même où elle est tirée du néant ?

Je suppose, M. E., que vous tenez dans vos mains une perle éblouissante. Un camarade vous pousse méchamment ; vous laissez tomber dans la boue le précieux bijou. Est-ce de votre faute s'il est sali ?

Ainsi, votre âme est sortie pure des mains du Créateur, mais, par la faute d'Adam, elle est immédiatement tombée dans un cœur qui la souille. Ne vous en prenez pas à Dieu.

...en sorte qu'ils naissent dans **l'état de péché...**

Les ruisseaux sont empoisonnés si la source dont ils émanent est empoisonnée et, autant que cette source, ils inspirent répulsion et dégoût.

Dieu nous voit à notre naissance privés de la grâce que nous devrions posséder. Il en est mécontent. Nous sommes donc en quelque sorte coupables, puisque nous provoquons son mécontentement et sa colère.

...et **sujets** *aux* **misères** *qui en sont la suite...*

Dieu a simplement retiré à la race humaine les privilèges dont Il avait enrichi d'abord ses premiers représentants.

Ainsi dépouillée, l'humanité est retombée dans son état naturel, c'est-à-dire dans l'état où Dieu aurait pu la créer et la laisser sans manquer à son égard de justice ni de bonté.

Imaginez, M. E., que Dieu, par une faveur insigne et tout à fait exceptionnelle, vous ait dotés de magnifiques ailes, vous permettant d'évoluer dans les airs aussi gracieusement que des oiseaux. Un jour d'incompréhensible oubli, vous vous révoltez contre votre bienfaiteur. Il vous enlève ce qu'Il vous avait donné. Lui en voudrez-vous pour cela ? non, vous avez encore assez de motifs de Lui exprimer votre gratitude, car vous jouissez, comme vos semblables, des dons communs qu'Il a faits à l'humanité.

Ainsi, M. E., vous n'avez plus les privilèges conférés à Adam avant son péché ; il les a perdus pour lui et pour vous ; mais il vous reste les dons naturels de l'intelligence et du cœur pour lesquels vous ne sauriez trop remercier la divine Providence.

Mais personnellement nous n'avons pas démérité ; pourquoi donc sommes-nous punis ?

Ecoutez une comparaison : Un père de famille était très riche. Il lui plut un jour de vendre ses maisons, ses champs et ses forêts et de réaliser toute sa fortune en titres et en billets de banque. Cela fait, dans un moment de folie, il mit le feu aux précieuses liasses de papier. Réunis autour de leur héritage en cendres, les enfants sont consternés. Vont-ils s'en prendre à Dieu ? non, ils savent que leur père seul est coupable. Vous avez compris l'apologue.

Et quelles sont les misères dont nous souffrons ?

Misère de l'intelligence : l'ignorance.

Il vous en coûte d'apprendre les choses les plus élémentaires. Vous êtes naturellement ignorants. Vous ne saurez ni les dates de l'histoire ni les règles de la grammaire si vous ne vous appliquez à les étudier.

Misère de la volonté : la concupiscence.

C'est une inclination déréglée vers les biens de la terre et les plaisirs des sens. Plus vous en avez, plus vous e désirez, en dépit des défenses formulées par Dieu.

Il en est de la concupiscence comme de l'ignorance : elle ne devient un péché que lorsqu'elle n'est pas combattue.

Misère des corps : les douleurs de tous genres et la mort.

60. *Comment appelle-t-on le péché d'Adam communiqué à ses descendants ?*

R. **Le péché d'Adam communiqué à ses descendants s'appelle péché originel, parce qu'il vient non de notre volonté mais de notre origine.**

...il vient **non de notre volonté...**

L'agneau de la fable répliquait au loup : « Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ? » Nous-mêmes n'existions pas lors de la scène du Paradis terrestre. Comment pourrait-on nous accuser ? Personnellement, nous n'avons pas commis la faute et nous ne l'avons pas voulue. C'est donc notre premier père qui l'a voulue pour lui et pour nous. C'est par sa volonté et non par la nôtre que nous sommes coupables

Comme il était notre père et notre chef, comme il était prévenu du caractère spécial de l'épreuve à laquelle il était soumis, nous sommes, en quelque manière, responsable de son péché.

Ne dit-on pas en France : nous avons fait les Croisades ; nous avons fait la Révolution ? Ne dit-on pas en Angleterre : nous avons commis une grosse faute en brûlant Jeanne d'Arc ?

De même et dans un sens analogue, nous avons le droit de dire : « Nous avons désobéi à Dieu dès notre origine ». La faute commise n'est pas en effet une faute d'individu, c'est une faute d'espèce, c'est la faute de l'humanité.

...mais de **notre origine**.

Cette seconde partie de la réponse a un double sens. Elle signifie :

Ou bien que nous sommes dans cet état dès notre origine, autrement dit dès le premier instant de notre existence.

Ou bien que nous naissons enfants de colère par la faute de notre premier père dont nous tirons tous notre origine.

61. *Quelqu'un a-t-il été préservé du péché originel ?*

R. **Oui, quelqu'un a été préservé du péché originel : c'est la sainte Vierge Marie, par le privilège de son Immaculée Conception.**

Jésus n'avait pas besoin d'être préservé ; en tant que

Personne divine, Il était hors de toute atteinte. Mais la sainte Vierge était une femme, une personne humaine. De par l'ordre des choses et sauf intervention divine, elle devait subir le châtiment commun.

Or, c'est précisément cette intervention divine qui s'est produite.

Voici un jeune ménage pauvre mais méritant. Un riche bienfaiteur s'intéresse à lui et déclare qu'il dotera le premier enfant qui y verra le jour. Cet enfant, qui devrait naître pauvre, naîtra riche.

Marie a été de même, dès avant sa naissance, l'objet de la prédilection de Dieu. Fille d'Adam, elle ne pouvait naître qu'avec le péché ; mais Jésus se devait à Lui-même d'écarter de sa mère toute souillure. Il le pouvait, étant le Tout-Puissant, et d'autre part c'était son devoir de fils Il n'y a pas manqué. Pas un instant le démon n'a tenu sous sa griffe impure celle qui devait mettre au monde le Rédempteur.

62. *Dieu abandonna-t-il l'homme après son péché ?*

R. Non, Dieu n'abandonna pas l'homme après son péché, mais Il lui promit un Sauveur qui devait être son propre Fils.

...Dieu **n'abandonna pas** *l'homme après son péché...*

Il eût été en droit de lui fermer pour jamais les portes du Ciel. Dans sa miséricorde infinie, Il résolut au contraire de lui pardonner : l'homme retrouvera un jour la partie principale de ses richesses perdues, la grâce, mais à une condition, c'est que son péché sera rigoureusement expié et réparé.

... mais **Il lui promit** *un Sauveur...*

La promesse initiale date des premiers instants qui suivirent le péché :

> Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta race et la sienne ; celle-ci (la race de la femme. c'est-à-dire son fils, le Rédempteur) t'écrasera la tête... (Genèse III, 15).

Par ces paroles, Dieu voulait signifier qu'Il enverrait un jour une femme, la sainte Vierge, dont le Fils détruirait totalement l'empire du démon. On appelle ordinairement cette prophétie *le premier Evangile*, autrement dit la première bonne nouvelle de la Rédemption.

Dieu du reste renouvela sa promesse à plusieurs reprises. Il prédit à *Abraham,* que le Messie naîtrait de sa postérité :

> Parce que tu ne m'as pas refusé ton fils unique, je te bénirai ; je te donnerai une postérité nombreuse comme les étoiles du Ciel...

> En ta postérité seront bénies toutes les nations de la terre... (Genèse XXII, 17-18).

A *Jacob*, petit-fils d'Abraham, Il répéta, presque dans les mêmes termes, la même promesse :

> Toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta postérité. (Genèse XXVIII, 14).

C'est lui qui mit sur les lèvres du vieux patriarche agonisant la célèbre bénédiction de *Juda*, celui des douze fils de Jacob qui devait être l'ancêtre du Messie :

> Toi, Juda, tes frères te loueront...
> ...Les fils de ton père se prosterneront devant toi. (Genèse XLIX, 8).

C'est Lui enfin qui promit à son serviteur David un fils dont le roi Salomon ne devait être qu'une pâle figure :

> Quand tes jours seront accomplis et que tu seras couché avec tes pères, j'élèverai ta postérité après toi, celui qui sortira de tes entrailles et j'affermirai son royaume. C'est lui qui bâtira une maison à mon nom et j'affermirai pour toujours le trône de son royaume. Je serai pour lui un père et il sera pour moi un fils... (2e livre de Samuel, VII, 12 à 14).

...qui devait être **son propre Fils.**

Vous savez, M. E., que la grandeur d'une offense se mesure à la grandeur de la personne qui est offensée. Quand vous giflez un camarade dans un moment de colère, c'est mal, mais votre faute serait beaucoup plus grave si vous vous oubliiez jusqu'à frapper un de vos supérieurs, votre mère, un prêtre... Vous vous en rendez si bien compte que vous n'hésiteriez pas, j'en suis sûr, en vous accusant au confessionnal, d'indiquer, comme un circonstance aggravante, la qualité de la personne frappée.

Or, c'est Dieu qui est offensé par le péché, Dieu dont la majesté est infinie et la perfection illimitée.

Le péché est donc en quelque manière infini.

Qui peut le réparer ?

D'une part, pour être en mesure d'offrir une réparation infinie, le Rédempteur doit posséder une dignité sans bornes, il doit être Dieu.

D'autre part, pour que nous puissions bénéficier de son expiation, il convient qu'il soit notre frère, qu'il soit homme.

Pour tout dire en deux mots, un Dieu seul ne peut souffrir ; un homme seul ne peut racheter.

Dieu a résolu le problème par l'Incarnation : Le Père a envoyé son Fils, qui, sans cesser d'être Dieu, a pris notre humanité et nous a sauvés.

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 53. *La création de nos premiers parents :* Dieu fait l'homme du limon de la terre ; Il tire la femme d'une côte d'Adam, GENÈSE, I et II. — **Q.** 54. *Le bonheur de nos premiers parents :* Dieu les place dans un lieu de délices, le Paradis terrestre, GENÈSE, II. — **Q** 55. *L'épreuve de nos premiers parents* : Dieu leur interdit de toucher à l'un des arbres du Paradis, GENÈSE, II, 16, 17. — **Q.** 56. *La tentation et la chute de nos premiers parents :* Le démon les séduit, GENÈSE, III. — **Q.** 57 et 58. *La déchéance de nos premiers parents :* Dieu signifie au serpent, à la femme et à l'homme leur châtiment respectif, GENÈSE, III, 14 et suivants. — **Q.** 59. *Le péché originel s'est transmis aux descendants d'Adam :* Saint Paul dit que nous sommes par nature des enfants de colère, EPÎTRE AUX EPHÉSIENS, II, 3. — **Q.** 60. *Le péché originel est un péché d'espèce et non un péché d'individu :* Saint Paul enseigne que par la faute d'un seul tous les hommes sont morts, EPÎTRE AUX ROMAINS, V. 15. — **Q.** 61. *Le privilège de la Sainte Vierge :* La victoire de la mère sera complète comme celle du Fils, GENÈSE, III, 15 ; Marie est pleine de grâce, donc aucune grâce ne lui fait défaut, pas même la grâce de la pureté originelle, S. LUC. I, 28.

7e Leçon

LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION

63. *Qu'est-ce que le mystère de l'Incarnation ?*

R. **Le mystère de l'Incarnation est le mystère du Fils de Dieu fait homme.**

Le mystère de **l'Incarnation**...

Incarnation veut dire « entrée dans la chair ». Dieu, il est vrai, est un pur esprit, mais c'est Lui qui nous a donné notre corps ; pourquoi ne pourrait-Il en prendre un pour son propre compte ? Il entrerait ainsi dans la chair, Il s'incarnerait.

...*est le mystère du* **Fils de Dieu** *fait* **homme.**

La première et la troisième Personne de la Sainte Trinité sont parfois représentées sous une forme sensible, la première

sous la forme d'un vieillard, la troisième sous la forme d'une colombe. On veut par là souligner certaines de leurs perfections : l'éternité du Père, la pureté et la fécondité du Saint-Esprit. Mais chacun sait que ni le Père, ni le Saint-Esprit ne se sont incarnés.

Seule a pris chair la deuxième Personne.

Comment s'appelle-t-Elle ?.. *le Fils.* Dans l'Evangile, ne Lui a-t-on pas donné un autre nom ?.. *le Verbe.* Ce nom est heureusement choisi, car le verbe ou la parole n'est autre chose que la pensée qui prend, pour ainsi dire, corps afin de se communiquer au dehors et de se transmettre d'un esprit à l'autre. Le Fils, pensée éternelle du Père, prend Lui aussi un vêtement de chair pour se mêler à nous, être soumis comme nous à toutes les lois de l'humanité, devenir par le fait même capable de souffrir et de mourir.

...*est* **le mystère** *du Fils de Dieu fait homme.*

L'Incarnation est une vérité incompréhensible pour nous.

Comment concevoir d'abord que Dieu nous ait aimés au point de vouloir partager notre condition humaine, en épouser toutes les infirmités ?...

Comment comprendre ensuite qu'Il ait pu réaliser son dessein ?...

Ecoutez, M. E., les prodiges que comporte l'Incarnation : Le mystère accompli, une même Personne se trouve être à la fois Dieu et homme, immortel et mortel, impassible et capable de souffrir, habitant du ciel et pèlerin de la terre. De même que notre pensée se traduit au dehors par la parole sans quitter pour cela notre esprit, ainsi le Verbe fait chair demeure dans le sein de son Père ce qu'Il était de toute éternité. Nous restons confondus de tant de puissance unie à tant de bonté.

64. *Comment s'appelle le Fils de Dieu fait homme ?*

R. **Le Fils de Dieu fait homme s'appelle Jésus-Christ.**

...*s'appelle* **Jésus**...

Dès votre naissance, M. E., vous avez reçu un nom. Qui donc vous a choisi ce nom ?... vos parents. C'était leur droit ; personne ne se serait avisé de le leur contester.

Dieu n'a pas attendu que son Fils vînt au monde pour indiquer le nom qu'Il voulait Lui donner. Dès le jour de l'Annonciation, par l'intermédiaire de l'archange Gabriel, Il a fait connaître à Marie sa volonté : « Vous enfanterez un fils et vous lui donnerez le nom de Jésus. » (Saint Luc I, 31).

C'est sur les fonts sacrés que le choix de votre prénom a été définitivement consacré ; il demeure votre « nom de baptême ». De même, c'est le jour de la Circoncision, que le nom de « Jésus » fut officiellement imposé à Notre-Seigneur. A ce nom béni, saint Paul souhaite que « tout genou fléchisse au ciél, sur la terre et dans les enfers. » (Ep. aux Philippiens, II, 9). Son vœu n'est pas encore réalisé : au ciel, sans doute, les Anges et les Elus sont d'accord pour adorer le Dieu fait homme ; dans les enfers, les réprouvés, bon gré mal gré, s'inclinent en sa présence, mais sur la terre, de pauvres gens L'ignorent et quantité d'orgueilleux Lui refusent le respect. « *Que votre Nom soit sanctifié !* » Telle est, M. E., la prière que vous devez réciter souvent afin que diminue de plus en plus le nombre des ignorants et des révoltés.

*...s'appelle Jésus-***Christ**...

Bien longtemps avant que Notre-Seigneur parût sur la terre, les prophètes l'avaient proclamé *Christ* ou *Messie*. (De ces deux termes, le premier est tiré de la langue grecque, le second de la langue hébraïque, mais ils ont un sens identique que donnera la réponse suivante).

Aussi, quand il devint évident que le Rédempteur, si souvent promis et annoncé, n'était autre que le Fils de Marie, on s'empressa de joindre à son nom l'appellation chère aux prophètes. Au divin Maître qui interrogeait ses Apôtres pour savoir ce qu'on disait de sa personne, saint Pierre répondit : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » (Saint Mathieu XVI, 16). Marthe, implorant la résurrection de son frère Lazare, répéta dans les mêmes termes cette profession de foi. (Saint Jean XI, 27). A chaque page du Nouveau Testament, on trouve sous la plume des auteurs sacrés le nom de *Christ* uni au nom de Jésus.

Dans la suite des siècles, on a gardé fidèlement la tradition évangélique. Très souvent même on fait aujourd'hui précéder le double nom décerné au Sauveur d'un titre d'honneur dont Il a le monopole et que nous expliquerons bientôt (R. 69) : Notre-Seigneur.

65. *Que veut dire ce nom de Jésus-Christ ?*

R. **« Jésus » veut dire « Sauveur » et « Christ » signifie « Messie », c'est-à-dire celui que Dieu a sacré prêtre et roi de l'humanité.**

« Jésus » *veut dire* **« Sauveur »**...

L'Ange de Dieu, ayant révélé à saint Joseph la naissance prochaine de son fils d'adoption, avait ajouté ces mots : « Tu lui donneras le nom de Jésus, *car Il sauvera son peuple de ses péchés.* » (Saint Mathieu I, 21).

Plusieurs personnages de l'Ancien Testament ont porté le nom de Jésus (voir Références d'Histoire sainte), mais Notre-Seigneur le méritait mieux qu'eux, car :

1° Ce n'est pas seulement le peuple juif qu'Il a sauvé, c'est l'espèce humaine tout entière, autrement dit, avec les générations qui L'ont connu, toutes celles qui L'ont précédé et suivi.

2° Il nous a délivrés non d'une calamité physique et d'un esclavage temporaire, mais d'un mal moral, le péché, dont l'inévitable conséquence est la mort éternelle.

3° Enfin, s'il nous arrache aux misères d'ici-bas, c'est pour nous introduire dans le Royaume des cieux, infiniment supérieur aux royaumes de ce monde.

...et **« Christ »** *signifie* **« Messie »** : *c'est-à-dire celui que Dieu a sacré* **prêtre** *et* **roi** *de l'humanité.*

L'onction d'huile sainte ne se donne qu'aux prêtres et aux rois.

Or Jésus est *le prêtre* par excellence. Il a offert en effet sur la croix le sacrifice rédempteur, sacrifice qui se perpétue par la messe sur tous les autels du monde.

Or Jésus est *le roi* par excellence. Il a Lui-même accepté ce titre que Pilate fit écrire en trois langues et placer au-dessus de la Croix, pendant les heures cruelles du Calvaire.

Prêtre et roi, Notre-Seigneur a donc été marqué d'une onction ; est-ce avec l'huile sainte dont se servent les hommes pour leurs prêtres et leurs rois ?... non, mais la divinité, en s'unissant à l'humanité, l'a consacrée par son contact.

66. *Comment le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?*

R. **Le Fils de Dieu s'est fait homme en prenant un corps et une âme semblables aux nôtres dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie.**

...en prenant un **corps** *et une* **âme**...

Qu'est-ce qui vous distingue de l'ange, M. E. ?... votre corps. Qu'est-ce qui vous distingue de la bête ?... votre âme. L'homme en effet n'est pas seulement un corps, ni seulement un esprit, il est l'un et l'autre étroitement unis. Or Jésus est un homme ; Il possède donc nécessairement, comme tous les hommes, un corps et une âme.

semblables *aux nôtres...*

Etait-il indispensable qu'Il épousât notre humanité dans l'état défectueux où elle se trouve depuis le péché d'Adam ?... non ; Il aurait pu se donner un corps impassible et immortel (ne pouvant ni souffrir ni mourir), une âme insensible à tous les sentiments douloureux auxquels nous sommes sujets.

Mais le Fils de Dieu s'était promis de prendre intégralement nos infirmités humaines, à l'exception du péché. Il a donc voulu :

1° Un corps de chair et d'os, sujet comme le nôtre (du moins avant sa résurrection) à la faim, à la soif, aux fatigues, à la douleur, à la mort ;

2° Une âme capable d'éprouver les sentiments pénibles que nous éprouvons nous-mêmes, ennui, tristesse, indignation.....

...dans **le sein** *de la bienheureuse* **Vierge Marie.**

Jésus est le premier homme de la nouvelle Alliance ; Il aurait pu, comme Adam, premier homme de l'ancienne Alliance, recevoir de son Père un corps d'adulte, harmonieusement organisé, sain, doué de membres vigoureux. Mais, s'Il était ainsi tombé du ciel, pourrions-nous dire qu'Il est de notre race, de notre famille, de la descendance d'Adam ?... pourrions-nous L'appeler notre frère ? oserions-nous affirmer que c'est notre sang qui est sorti de ses plaies et qui a coulé sur le Calvaire, purifiant de leurs péchés toutes les générations humaines ?... non, dans cette hypothèse, nos paroles ne seraient pas vraies.

Aussi Notre-Seigneur a-t-Il voulu paraître comme nous sur la terre par l'intermédiaire d'une mère. La Sainte Vierge, choisie entre toutes les femmes, a été le premier tabernacle habité par Dieu. C'est le Saint-Esprit qui L'a déposé tout petit dans ce tabernacle, Le formant du sang maternel, comme Il avait formé jadis d'une côte d'Adam notre première mère.

Il vous arrive souvent, M. E., de réciter des prières qui honorent le mystère de l'Incarnation. Y songez-vous toujours ?...

Ainsi au milieu du *Credo* de la Messe, vous inclinez la tête à la parole : « *Et incarnatus est...* » ; peut-être même avez-vous remarqué que, les jours de Noël et de l'Annonciation, le prêtre quitte le fauteuil pour aller s'agenouiller au pied de l'autel, en raison des souvenirs poignants que ces deux fêtes rappellent.

Chaque fois que vous entendez la Messe, si vous suivez le prêtre attentivement, lorsqu'il termine le dernier évangile, vous le voyez fléchir le genou aux paroles : « *Et Verbum caro factum est !* »

Vous-mêmes, à la récitation de l'*Angelus*, vous inclinez la tête en prononçant ces mots : « Et le Verbe s'est fait chair. »

Enfin, n'est-ce pas au mystère de l'Incarnation qu'il faut penser en faisant le signe de la croix ?... Vous élevez la main droite au front et vous prononcez le Nom de la première Personne divine, mais aussitôt vous l'abaissez jusqu'au bas de la poitrine pour montrer que le Fils, envoyé par son Père, a daigné descendre sur la terre et prendre notre chair mortelle.

67. *Combien y a-t-il de natures en Jésus-Christ ?*

R. Il y a deux natures en Jésus-Christ, la nature divine, puisqu'il est Dieu, et la nature humaine, puisqu'il est homme.

...la nature **divine,** *puisqu'il est Dieu...*

Les qualités et la nature d'un être se révèlent par ses actes. Considérez les actes de Napoléon : victoires prodigieuses, politique habile, administration intelligente ; sur tous les terrains, supériorité évidente, incontestée. Vous en concluez avec raison : Napoléon était un génie.

Or Napoléon a dit lui-même de Jésus : « Je m'y connais en hommes, croyez-moi, celui-là n'était pas un homme. » Traduisez sa pensée : « Celui-là était plus qu'un homme. » Jésus en effet, nous le verrons bientôt, a fait des choses que Dieu seul peut faire, et Il les a faites à la manière de Dieu. Nous avons le droit de conclure : actes de Dieu, donc nature de Dieu.

...et la nature **humaine**, *puisqu'il est homme.*

Rien n'est plus facile que de démontrer l'existence de son corps et de son âme.

Il est né comme vous, M. E., a grandi peu à peu, a joué comme vous avec ses camarades de Nazareth ; on a dû Lui apprendre à marcher ; il a travaillé pour vivre pendant de longues années en compagnie de son père d'adoption ; ses contemporains ont pu Le voir manger, boire, dormir ; comment pourrait-on douter de la réalité de son corps ?

Son âme s'est révélée aussi clairement que son corps : Il a été touché de compassion en voyant les larmes de la veuve de de Naïm ; Il a pleuré sur la tombe de son ami Lazare ; Il s'est indigné contre les marchands du Temple parce qu'ils pro-

fanaient la Maison de Dieu; Il a été saisi d'ennui et s'est attristé jusqu'à la mort au Jardin des Olives.

Tout cela dénote l'humanité complète, telle que nous la possédons. Aucun homme n'est plus homme que Notre-Seigneur.

68. *Y a-t-il plusieurs personnes en Jésus-Christ?*

R. **Non, il n'y a qu'une seule personne en Jésus-Christ, la personne du Fils de Dieu fait homme.**

...**une seule personne** *en Jésus-Christ...*

Jésus n'aurait pas dit : *notre* humanité, *notre* divinité, *nous sommes* Dieu et homme, mais : *mon* humanité, *ma* divinité, *je* suis Dieu et homme.

Il n'y avait chez Lui comme chez nous qu'un *moi*, qu'un centre de responsabilité. Vous dites bien, M. E. : mon corps, mon âme. Il pouvait ajouter : ma nature divine. Vous dites : j'ai des membres, une volonté. Il pouvait ajouter : j'ai la toute-puissance.

De même que notre corps et notre âme sont unis dans la même personne, de même son corps, son âme et sa divinité subsistent dans le même sujet.

Mais union n'est pas confusion. Quoique dépendant de la même Personne, la nature divine et la nature humaine de Jésus ne se confondent pas. La première n'absorbe pas la seconde comme on serait tenté de le croire. L'une et l'autre restent intactes, se manifestant par des actes distincts, des sciences et des volontés distinctes.

...**la Personne du Fils de Dieu** *fait homme.*

Les actions d'un monarque sont des actions humaines puisque le monarque est homme, mais aussi des actions royales puisque le monarque est roi. Son corps, quoique ressemblant à tous les autres corps, reçoit des honneurs spéciaux, une vénération particulière, parce qu'il appartient à la personne du roi.

Ainsi M. E., la moindre action du Christ était une action divine; elle avait une valeur infinie, une portée sans mesure. Il n'est donc pas excessif d'enseigner que la plus petite prière offerte par le Christ eût été suffisante pour le rachat de l'humanité; que dis-je ? elle eût été suffisante pour le rachat de cent, de mille humanités plus coupables encore que la nôtre.

Ainsi le corps du Christ était un corps divin, son humanité était l'humanité de Dieu. On doit donc à cette humanité aujourd'hui glorifiée dans les cieux l'honneur réservé au

Tout-Puissant, l'adoration. Le Sacré-Cœur de Jésus, sa Sainte Face, ses Plaies sacrées reçoivent à bon droit ce culte suprême.

69. *Pourquoi Jésus-Christ est-il appelé Notre-Seigneur ?*

R. **Jésus-Christ est appelé Notre-Seigneur, c'est-à-dire notre Maître, parce que, nous ayant créés et rachetés, il a sur nous tous les droits.**

Il n'existe sur terre aucun maître comparable à Notre-Seigneur. Nous Lui appartenons à un double titre : comme *créatures*, car Il nous a faits de rien par sa propre puissance; comme *affranchis*, car Il nous a payés de son sang et nous a rachetés de l'esclavage du démon.

70. *La Sainte Vierge doit-elle être appelée mère de Dieu ?*

R. **Oui, la Sainte Vierge Marie doit être appelée Mère de Dieu, puisqu'elle est vraiment la mère d'un Fils qui est Dieu.**

Quand on parle dans l'histoire de la mère de Napoléon, ne dit-on pas : la mère de l'empereur ?... et cependant ce n'est pas elle qui avait transmis à son fils le pouvoir impérial; mais l'empereur et Napoléon ne faisant qu'une seule et même personne, celle qui s'appelait à juste titre la mère de Napoléon pouvait en même temps être dite la mère de l'empereur.

Ainsi, la Sainte Vierge mérite le titre de Mère de Dieu. Sans doute, elle n'a pas donné à Notre-Seigneur sa divinité, mais elle est incontestablement la mère de cet homme qui est Jésus. Or Jésus et Dieu le Fils sont une seule Personne, Personne divine, la seconde de la Sainte Trinité.

Savez-vous, M. E., quelle est la femme qui, la première, salua du nom de Mère de Dieu la Vierge Marie ?... c'est sainte Elisabeth qui devait elle-même donner le jour à saint Jean-Baptiste. L'évangéliste saint Luc raconte que, voyant entrer Marie dans sa maison, « elle fut remplie du Saint-Esprit. Et élevant la voix, elle s'écria : « Vous êtes bénie entre les femmes et le fruit de vos entrailles est béni. Et d'où m'est-il donné que *la Mère de mon Seigneur* vienne à moi ? » (I, 42-43) A cette époque, Seigneur et Dieu étaient des termes synonymes. Sainte Elisabeth connut donc, par une révélation divine, l'honneur inouï fait par le ciel à celle qui était à la fois sa cousine et son amie.

Cet honneur M. E., est si grand qu'aucune autre prérogative

ne peut lui être comparée. C'est pourquoi l'Eglise a gardé dans la Salutation angélique ces mots si simples qui rappellent à la Sainte Vierge le plus beau fleuron de sa couronne : « sainte Marie, Mère de Dieu... »

71. *Que fut saint Joseph ?*

R. **Saint Joseph fut l'époux de Marie et le père adoptif de l'Enfant-Jesus.**

...**l'époux** *de Marie...*

Dieu l'avait choisi et préparé de longue date pour ce grand honneur. Quelles étaient ses qualités ?... l'Evangile les résume dans un mot : C'était un homme *juste*, autrement dit un homme saint, irréprochable. Marie ne fit aucune difficulté pour accepter un époux qu'elle savait parfait. Le mariage fut donc célébré suivant les coutumes juives et avec la pompe traditionnelle.

...*et le* **père adoptif** *de l'Enfant-Jésus.*

La vrai et seul père de Notre-Seigneur fut le Père des cieux, première Personne de la sainte Trinité. Mais aux yeux des hommes Jésus était « le fils du charpentier. » Saint Joseph en effet s'acquittait de toutes les fonctions paternelles. Dans vos familles, M. E., quel est le rôle de votre père ?... il gagne le pain quotidien, vous élève, vous garde, il protège votre mère. Saint Joseph était le pourvoyeur de la sainte famille de Nazareth. Il est encore aujourd'hui le pourvoyeur des communautés religieuses qui l'invoquent volontiers dans leurs embarras financiers.

Saint Joseph a élevé et gardé l'Enfant-Dieu. C'est à lui qu'il faut vous adresser, M. E., pour obtenir la grâce d'échapper à tous les dangers qui menacent votre vertu. Récitez souvent, plus particulièrement le mercredi, jour consacré à saint Joseph la prière suivante :

> O saint Joseph, père et protecteur des Vierges, Gardien fidèle à qui Dieu confia Jésus et Marie ; ah ! je vous en supplie et vous en conjure, par Jésus et Marie, par ce double dépôt qui vous fut si cher, faites que, préservé de toute souillure, pur de cœur et chaste de corps, je serve constamment Jésus et Marie dans une chasteté parfaite.

Saint Joseph a été le protecteur de Marie, mère de Jésus. Le Souverain Pontife Pie IX. l'a proclamé Protecteur de l'Eglise universelle, mère de tous les chrétiens.

Enfin saint Joseph est mort entre les bras de Jésus et de Marie. Aussi ses dévots serviteurs réclament par son intercession la même faveur. Pour obtenir la grâce d'une bonne mort, invoquez donc chaque soir, avant de vous endormir, les trois membres de la Sainte Famille.

> *Jésus, Marie Joseph*, je vous donne aussi mon cœur, mon esprit et ma vie.
> *Jésus, Marie, Joseph*, assistez-moi dans ma dernière agonie.
> *Jésus, Marie, Joseph*, faites que je meure en paix dans votre sainte compagnie.

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 64. *La puissance du Nom de Jésus :* Par la vertu de ce Nom sacré, saint Pierre guérit un boiteux à la porte du Temple, ACTES DES APOTRES. III, 6. — **Q.** 65. *Le Nom de Jésus dans l'Ancien Testament :* Josué ou Jésus fait entrer dans la Terre promise le peuple d'Israël, LIVRE DE JOSUÉ ; Jésus, fils du grand prêtre Josédeck, assiste Zarobabel pour ramener dans leur Patrie les Juifs captifs, Ier LIVRE D'ESDRAS. *Le sacre des prêtres et des rois :* Moïse sur l'ordre de Dieu, verse l'huile sainte sur la tête d'Aaron, LÉVITIQUE VIII, 12 ; Saül et David sont sacrés par Samuel, Ier LIVRE DE SAMUEL X, 1, XVI, 13. — **Q.** 67. *La nature divine de Jésus. Il fait les actes de Dieu à la manière de Dieu :* La guérison du lépreux. Jésus dit : « Je le veux, sois guéri. » S. MATTHIEU, VIII, 3.

8e Leçon

LA VIE DE JÉSUS-CHRIST

---

72. *Où est racontée la vie de Jésus-Christ ?*

R. **La vie de Jésus-Christ est racontée dans les quatre Evangiles, écrits par S. Mathieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean.**

...*est* **racontée** *dans les quatre Evangiles...*

Racontée en abrégé, bien entendu. Nous serions très heureux de savoir tout ce que Notre-Seigneur a fait, pendant les trente-trois années qu'Il a passées sur cette terre. Les

moindres détails de sa vie nous intéresseraient. Malheureusement personne n'a tenu le journal de son existence. Les évangélistes n'ont relaté de Lui que ce qui a quelque rapport avec la mission divine dont Il était chargé.

...écrits par **S. Mathieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean.**

Personnellement Jésus n'a rien écrit ; Il se contentait de prêcher. Il semble même certain qu'Il n'a pas demandé à ses Apôtres d'écrire les hauts faits de sa vie et de constituer un recueil de ses discours : « Agissez par le monde comme vous m'avez vu agir, disait-Il, enseignez, baptisez... »

Néanmoins Il avait prédit aux siens qu'après son départ pour le Ciel, l'Esprit-Saint les envahirait et leur donnerait, au fur et à mesure des besoins de l'Eglise, les inspirations opportunes.

C'est donc en vertu d'une suggestion céleste que les quatre évangélistes rédigèrent par écrit les « Actes » du Sauveur. L'Esprit divin les assista dans leur travail, écarta de leur esprit et de leur plume toute erreur et leur fit faire parmi tous leurs souvenirs personnels le choix qui convenait.

Car aucun d'eux n'était étranger au sujet qu'il traitait : le premier et le quatrième étaient apôtres : S. Mathieu et S. Jean ; le deuxième et le troisième, disciples d'apôtres : S. Marc, disciple de S. Pierre et S. Luc, disciple de S. Paul.

Plus d'une fois, ils ont été amenés à raconter le même fait. Qu'arrive-t-il, M. E., lorsque trois ou quatre d'entre vous font le récit d'une même bataille dont ils ont été témoins ?... il arrive qu'ils se contredisent, l'un ayant vu blanc ce que l'autre a vu noir, l'un estimant la victime celui que l'autre estime l'agresseur. Eh bien ! sachez que personne n'a jamais pu relever dans les quatre récits évangéliques une seule contradiction. Ils s'achèvent et se complètent mutuellement.

Peut-être avez-vous été intrigués, M. E., par la manière étrange dont sont représentés les quatre évangélistes, soit dans vos paroissiens qui reproduisent d'anciennes gravures, soit dans les vitraux de nos églises ou dans les motifs architecturaux qui ornent le portail de nos cathédrales. Voici l'explication sommaire de ces quatre symboles (1) : *S. Mathieu* est figuré par *un homme*. Son évangile en effet nous renseigne sur la famille humaine de Notre-Seigneur dont il nous donne

(1) Les petits nancéiens peuvent les voir sur le perron de la basilique Saint-Epvre.

toute la généalogie. *S. Marc* est figuré par *un lion*, car c'est lui qui met dans la bouche de S. Jean-Baptiste la fameuse parole : « Je suis la voix de celui qui rugit dans le désert. » *S. Luc* est figuré par *un bœuf*, parce qu'il raconte au début de son livre le sacrifice de Zacharie au Temple. Enfin *S. Jean* est figuré par *un aigle*, le seul oiseau qui puisse fixer le soleil sans en être ébloui. A son exemple, l'apôtre bien-aimé s'élève, dès la première page de son évangile, jusqu'à ces mystères fondamentaux de la religion, qu'aucun œil humain n'avait jamais contemplés.

73. *Où Jésus-Christ est-il né ?*

R. **Jésus-Christ est né, le jour de Noël, dans une pauvre étable, à Bethléem, petite ville de Judée.**

Jésus-Christ est **né...**

En tant que Dieu Il ne pouvait pas naître, puisqu'Il est de toute éternité ; mais en tant qu'homme, Il avait voulu se soumettre à toutes les lois de notre nature : Il devait donc naître, comme Il devait grandir, souffrir, mourir.

...le jour de **Noël...**

Noël, en latin *natalis*, signifie jour de la naissance.

De tous les événements qui se sont accomplis sur cette terre il n'en est aucun qui égale en importance cet événement prodigieux : la naissance de Dieu sur la terre. Très tôt (au vi[e] siècle), on eut donc l'idée de prendre la bienheureuse naissance de l'Homme-Dieu comme la date centrale de l'histoire, à laquelle toutes les autres dates se ramènent, en avant ou en arrière. Quand on donne simplement un chiffre, on sait qu'il s'agit de l'ère chrétienne, celle qui suit Jésus-Christ. Exemple : Louis XIV est mort en 1715 ; comprenez : 1715 ans après Notre-Seigneur. Si l'on veut au contraire dater un fait de l'histoire qui a précédé l'ère chrétienne, on ajoute toujours au chiffre l'expression reçue : *avant J.-C.* Exemple : Nabuchodonosor prit Jérusalem et emmena ses habitants en captivité, l'an 587 av. J.-C. (1).

...dans une **pauvre étable...**

Que loge-t-on dans les étables, M. E. ?... les animaux domestiques. Aussi, ne se gêne-t-on pas pour y établir le

(1) Un détail qui peut intéresser, sinon les enfants, du moins les catéchistes : On a fait dans les premiers calculs une erreur qui n'a jamais été rectifiée, en sorte que Jésus-Christ est né en réalité quatre ans avant l'ère qui porte son nom.

confort réservé jalousement à la maison d'habitation. « C'est bien suffisant pour abriter nos bêtes », disent les gens de la campagnes.

Certaines étables cependant sont plus spacieuses, mieux éclairées, plus propres. L'étable où Notre-Seigneur vit le jour était-elle une de celles-là ?... non, elle était pauvre, misérable.

Dès son entrée en ce monde, M. E., Jésus a voulu vous donner une leçon d'humilité, de mortification, de détachement. Les moins fortunés d'entre vous ont eu leur berceau moelleux, bien à l'abri des courants d'air et loin des mauvaises odeurs des écuries. Lui, le maître du monde et le Seigneur souverain de toutes les richesses, Il s'est contenté, pour sa layette, d'un peu de paille humide et d'une mangeoire d'animaux.

Si jamais vous allez à Rome, vous ne manquerez pas d'aller vénérer les planches de la crèche dans la crypte de la basilique Sainte-Marie-Majeure.

...à **Bethléem,** *petite ville de Judée.*

Bethléem était un nom prédestiné. Savez-vous, M. E., ce qu'il signifie !... Maison du pain. C'est en effet sous le plus humble des toits de Bethléem que le Pain vivant est descendu du ciel pour être la nourriture spirituelle de l'humanité.

Personne ne s'en doutait cependant au jour de la naissance du Sauveur. Comment donc Marie et Joseph, qui habitèrent Nazareth, furent-ils amenés à se rendre à Bethléem ?... L'empereur Auguste avait ordonné le dénombrement, c'est-à-le recensement, de tous les sujets de son empire. En Palestine, cette opération devait se faire d'après les méthodes des Hébreux, à savoir, par tribus, familles et maisons.

La famille de David, dont faisaient partie les parents de Jésus, était originaire de Bethléem. C'est donc à Bethléem que Marie et Joseph devaient descendre pour se faire inscrire ; il n'y avait pas pour eux d'autre moyen possible d'obéir à l'ordre impérial.

74. *Quels furent les premiers adorateurs de Jésus-Christ ?*

R. **Les premiers adorateurs de Jésus-Christ furent, après la Sainte Vierge et saint Joseph, des bergers, avertis par les Anges et des mages venus de l'Orient, sur l'indication d'une étoile miraculeuse.**

...après la **sainte Vierge** *et* **saint Joseph...**

Ils savaient mieux que personne qui était cet enfant de miracle que le ciel leur donnait ; ils furent donc les premiers à

reconnaître en Lui, malgré sa faiblesse, le Maître souverain des hommes et des choses.

...des bergers** avertis par* **des Anges...

Jésus venait pour tous les hommes, mais, Il l'a répété souvent, Il venait plus spécialement pour le peuple de prédilection dont Il faisait partie Lui-même, où avaient figuré ses ancêtres. C'est donc ce peuple d'abord qu'Il voulut avertir de sa présence humaine sur la terre. Comment s'y prit-il pour cela ?... envoya-t-Il un messager céleste aux Juifs notables de Jérusalem ? aux princes des prêtres ? aux membres du Sanhédrin ?... Non, ses premiers confidents, comme plus tard ses Apôtres, furent pris parmi les pauvres. Des bergers faisaient paître leurs troupeaux aux environs de a Grotte dela Nativité ; ils entendirent soudain des chœurs angéliques qui chantaient au-dessus de leurs têtes : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

Cette parole des Anges exprime admirablement le double but de la venue parmi les hommes du Verbe fait chair : la glorification de son Père et le salut de tous les hommes qui veulent bénéficier des fruits de la Rédemption.

> En 1897, quand le câble transatlantique Brest-New-York eût été immergé, la première phrase envoyée par l'Amérique à la France fut cette belle phrase de l'Evangile qui résume d'une façon si heureuse toutes les raisons de l'Incarnation.

...et des **mages,** *venus de l'Orient, sur l'indication d'une* **étoile** *miraculeuse.*

Entre les deux adorations des bergers et des mages, il faut placer : 1° la Circoncision qui avait lieu chez les Juifs huit jours après la naissance ; 2° la Présentation au Temple dont l'Evangile nous a rapporté plusieurs traits : offrande de deux colombes, paroles prophétiques du vieillard Siméon ; 3° le Retour à Bethléem de la sainte Famille qui, n'osant encore avec un enfant si jeune regagner Nazareth, s'installa sans doute dans quelque foyer hospitalier.

C'est là que les mages Le trouvèrent, grâce à l'étoile indicatrice. Les mages étaient des princes et des savants dont le pays était très éloigné de la Palestine. Ils tenaient de leurs ancêtres une sorte de prophétie annonçant qu'un astre miraculeux les conduirait un jour au berceau d'un divin personnage. Apercevant soudain dans le ciel une étoile qu'ils ne connaissaient pas et qui semblait les inviter à la suivre, ils enfourchèrent sans hésiter leurs montures et, au mépris

de la longueur du chemin et de ses dangers, ils résolurent d'aller aussi loin que ce serait nécessaire pour obtenir l'honneur d'adorer le divin Inconnu.

Rappelez-vous, M. E., quels furent les présents des mages : de l'or, de l'encens, de la myrrhe. Par l'or ils payaient tribut au roi ; par l'encens ils adoraient le Dieu ; par la myrrhe ils reconnaissaient en Jésus un homme semblable à eux, leur frère.

De même que les bergers représentaient les Juifs, de même les mages représentent les païens qui composaient alors l'immense majorité de l'humanité. Nous sommes les descendants de ces païens. L'Epiphanie, qui veut dire la manifestation, est donc notre Noël à nous, puisque c'est le jour béni entre tous où le mystère de l'Incarnation a été révélé à nos ancêtres par la lumière de l'étoile.

75. *Quel fut le premier persécuteur de Jésus-Christ ?*

R. **Le premier persécuteur de Jésus-Christ fut le roi Hérode qui voulut le mettre à mort, ce qui obligea la Sainte Vierge et saint Joseph à fuir avec lui en Egypte.**

...fut le roi **Hérode...**

Il s'agit ici d'Hérode le Grand qu'il ne faut pas confondre avec Hérode Antipas, l'Hérode de la Passion. C'était un étranger, un Iduméen, qui gouvernait alors la Judée au nom de l'empereur romain. Quand on vint lui dire qu'il était né à Bethléem un enfant que les Juifs devaient célébrer comme leur roi, à qui de nobles étrangers étaient venus présenter des honneurs divins, il s'émut très fort et prit peur pour son trône.

...qui **voulut** *le mettre à mort...*

Qu'est-ce qui produit le péché, M. E ?... c'est l'intention, autrement dit la volonté. Celui qui tue un homme involontairement, n'est pas coupable d'homicide ; au contraire, celui qui tente un meurtre, sans réussir à l'exécuter, est coupable devant Dieu comme si sa victime avait reçu le coup mortel.

Hérode avait recommandé aux mages de repasser par Jérusalem pour le renseigner sur cet enfant mystérieux qui l'intriguait. Ne les voyant pas revenir, — et pour cause : ils avaient reçu du ciel l'ordre de regagner leur pays par un autre chemin — il entra dans une violente colère et ordonna le massacre resté célèbre sous le nom de massacre des saints Innocents. Tous les petits garçons de deux ans et au-dessous, — ils étaient peut-être une centaine, — que l'on

trouva à Bethléem, et aux environs, furent impitoyablement égorgés, sous les yeux de leurs mères, par les émissaires du roi.

> L'histoire profane n'a pas gardé le souvenir de ce fait monstrueux, mais elle en relate d'autres qui ne peignent pas Hérode sous un jour moins cruel : Comme il se savait détesté et qu'il souffrait à la pensée qu'il ne serait à sa mort ni regretté ni pleuré, il avait ordonné de réunir à un endroit désigné les notables de Jérusalem et, sitôt qu'il aurait rendu le dernier soupir, de les mettre à mort. Ainsi il se faisait fort de faire couler les larmes et éclater les gémissements. Heureusement son ordre barbare ne fut pas exécuté.

...ce qui obligea la Sainte Vierge et saint Joseph à **fuir...**

Les moyens ne manquaient pas à Dieu pour faire avorter les desseins du cruel Hérode. N'êtes-vous pas étonnés, M. E., que la sainte Famille soit obligée de fuir devant un lâche persécuteur ?... Si vous aviez tenu comme Jésus les foudres de la Toute-Puissance, avec quel empressement vous les auriez lancées contre ce roitelet qui osait s'attaquer au Roi du ciel et de la terre ! Mais l'heure n'était pas venue pour Dieu de manifester sa puissance et sa justice. Il donna l'ordre de fuir. Et c'est Joseph, le chef de la sainte Famille, qui reçut cet ordre et l'exécuta : « Joseph, dit l'Ange, lève-toi, prends l'Enfant et sa mère et fuis en Egypte. » Et pour marquer combien fut ponctuelle l'obéissance du père adoptif de Jésus, l'évangéliste ajoute dans les mêmes termes. « Et Joseph se leva, prit l'Enfant et sa mère et s'enfuit en Egypte. » Le retour fut décidé et s'effectua de la même façon.

Quel exemple pour vous, M. E. ! Quand votre mère, qui est bien pour vous l'ange du bon Dieu, vous commande en son nom : « Louis, quitte ton jeu, prends cette cruche et va me chercher de l'eau à la fontaine », pourrait-on toujours ajouter : Et Louis quitta son jeu, prit la cruche et alla chercher de l'eau à la fontaine ?... Faites un petit examen de conscience et prenez des résolutions que vous confierez au saint patriarche de Nazareth.

76. *Où Jésus-Christ vécut-il jusqu'à l'âge de trente ans ?*

R. **Jésus-Christ vécut jusqu'à l'âge de trente ans chez son père adoptif, qui était charpentier à Nazareth, petite ville de Galilée.**

...chez son père adoptif *qui était* **charpentier...**

Donc Il n'a pas voyagé, ni fréquenté les écoles du temps. Avait-Il besoin du commerce des savants pour se préparer à sa mission d'enseignement et de salut ?... non, Il était Dieu

et n'avait que faire de la science des hommes. Les principales leçons qu'Il reçut durant trente ans furent celles de son père adoptif, qu'Il assista filialement dans son dur métier de charpentier.

...à **Nazareth,** *petite ville de Galilée.*

Retour d'Egypte, saint Joseph ne ramena pas la sainte Famille en Judée où régnait, après Hérode le Grand, le cruel Archélaüs ; il regagna Nazareth où les prophètes avaient prédit que le Messie vivrait.

77. *Quelle fut la vie de Jésus-Christ à Nazareth ?*

R. **La vie de Jésus-Christ à Nazareth fut une vie cachée, pauvre, obéissante et laborieuse.**

...fut une vie **cachée, pauvre...**

Quand vous avez ou croyez avoir quelques avantages, vous vous empressez de les montrer à tout venant : facilité de mémoire, supériorité physique, honneurs de famille, vous faites parade de tout avec une sotte vanité, comme si tout ne vous avait pas été donné par le bon Dieu sans le moindre mérite de votre part. Vous êtes pauvres et vous étalez au grand jour vos prétendues richesses.

Jésus au contraire était riche, de toute la richesse de son Père céleste, et Il s'est caché. Sa divinité n'a paru qu'une seule fois (R. 78) pendant sa vie à Nazareth. Né dans une étable, Il a grandi et passé sa jeunesse dans une échoppe d'ouvrier.

...obéissante *et* **laborieuse.**

Songez un peu au spectacle que vous auriez eu sous les yeux, M. E., si vous aviez pu voir ce qui se passait dans la modeste demeure de la sainte Famille : Qui donnait les ordres ?... la créature. Qui obéissait ?... le Créateur. Ainsi celui qui commande en maître à l'univers entier « était soumis à Marie et à Joseph ». (S. Luc, II, 51). Celui dont tout dépend a voulu gagner sa vie par l'ouvrage de ses mains. Quoique n'ayant pas contracté le péché originel, Il a accepté d'obéir à la loi : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ! » Il a tenu surtout à ennoblir et à sanctifier ce travail matériel, trop souvent méprisé par ceux qui en sont exempts et détesté par ceux qui y sont astreints.

« Jésus, conclut l'évangéliste, croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes. » (S. Luc, II, 52). M. E., ne dit-on pas au contraire que chez

vous la malice croît avec la taille ?... Si vous voulez, comme l'Enfant-Dieu, progresser en sagesse et en grâce, appliquez-vous de votre mieux à imiter ces vertus d'humilité, d'obéissance et de travail dont Il a voulu vous donner un si parfait exemple.

78. *Que fit Jésus-Christ, à l'âge de douze ans !*

R. **Jésus-Christ, à l'âge de douze ans, alla au Temple de Jérusalem avec ses parents et y étonna les docteurs par la sagesse de ses réponses.**

...à l'âge de douze ans, alla **au Temple** *de Jérusalem...*

Pourquoi, M. E., entreprendre ce grand voyage de Jérusalem ?... N'y avait-il pas des synagogues plus rapprochées de Nazareth où les parents de Jésus pouvaient le conduire à l'occasion de la Pâque ?... Les synagogues n'étaient que des lieux de réunion et de prière. Seul le Temple de Jérusalem était le lieu des sacrifices. On devait s'y rendre dans la mesure du possible une fois par an lors des grandes fêtes pascales, les garçons à partir de douze ans. Ici encore Jésus donne l'exemple de l'obéissance ponctuelle à la Loi.

...et y **étonna** *les docteurs par la* **sagesse** *de ses réponses.*

Ce n'est donc pas seulement pour les cérémonies pascales qu'Il s'y trouva ?... La caravane de Nazareth avait repris le chemin du retour. Soudain on s'aperçut que l'Enfant-Dieu avait été laissé en arrière. Trois jours durant, ses parents Le cherchèrent, L'appelant à tous les échos. En fin de compte, ils pénétraient au Temple pour y répandre leurs âmes brisées de douleur, et ils Le virent devant eux faisant l'admiration des Docteurs.

Savez-vous, M. E., de quelle manière se distinguait Jésus au milieu de la foule enfantine à qui les Docteurs de la Loi daignaient adresser quelques mots ?... L'Evangile le dit : cet enfant extraordinaire *écoutait* et *interrogeait.* Voilà, M. E., ne l'oubliez pas, l'élève parfait du catéchisme : il écoute, mais de plus il n'hésite pas à poser lui-même des questions, afin de se faire expliquer davantage ce qu'il a mal compris. Retenez la leçon et mettez-la à profit.

79. *Que fit Jésus-Christ à l'âge de trente ans ?*

R. **Jésus-Christ, à l'âge de trente ans, reçut le baptême de saint Jean-Baptiste, et, après avoir jeûné quarante**

jours dans le désert, il commença à parcourir la Palestine pour y prêcher l'Evangile

...reçut **le baptême de saint Jean-Baptiste...**

Saint Jean-Baptiste n'est pas un inconnu pour vous. Fils de Zacharie et de sainte Elisabeth, cousin de Notre-Seigneur, il avait été choisi par Dieu pour préparer les voies au Sauveur; il devait être l'aurore qui précède le soleil, l'avant-coureur, ou, comme on l'a si bien nommé, le Précurseur du Messie. Sur les bords du Jourdain, où il prêchait par la parole et par l'exemple, les Juifs se rendaient en foule pour le consulter, l'entendre, recevoir son baptême.

Car il donnait un baptême, d'où le nom qui lui est resté, *Baptiste*. C'était comme un sermon en acte qui invitait plus instamment les Juifs à laver leurs âmes des souillures du péché. Le baptême chrétien produira le pardon. Celui-ci ne faisait encore que le signifier.

Jésus n'avait besoin d'aucun baptême. Il voulut cependant recevoir celui de Jean. Malgré les protestations du Précurseur, Il exigea que l'eau symbolique coulât sur son front. Que se passa-t-il?... nous nous étendrons plus longuement sur ce fait initial de la vie publique de Notre-Seigneur quand nous étudierons le premier des sacrements.

...et après avoir **jeûné** *quarante jours dans le désert...*

On n'obtient rien du ciel sans de lourds sacrifices. Jésus lui-même n'a pas voulu inaugurer sa vie d'apostolat sans mortifier sa chair. Il s'est imposé un jeûne effrayant quarante jours. Et vous, M. E., qui vous impatientez quand Dieu n'exauce pas tout de suite votre prière, dite avec nonchalance et sans ferveur! Pour vous encourager à supporter vaillamment les petits sacrifices de Carême qu'on vous inspire, songez au Carême du désert que Jésus a subi pour vous.

...commença à parcourir la **Palestine...**

Pendant trois ans Jésus va sillonner la Palestine dans tous les sens, instruisant, reprenant, faisant des miracles, mais Lui-même ne sortira guère des limites de son pays d'origine. C'est aux apôtres et à leurs successeurs qu'il appartiendra de s'en aller porter la parole divine « jusqu'aux extrémités de la terre ».

80. *Que veut dire le mot Evangile?*

R. **Le mot Evangile veut dire bonne nouvelle.**

« Evangile » et « Ange » ont la même racine. L'ange est un messager, l'évangile un message, un bon message. Le

mot, employé déjà par Notre-Seigneur, a été de bonne heure consacré pour exprimer tout ce que renferment les quatre opuscules dont nous avons parlé plus haut.

81. *Quelle bonne nouvelle annonçait Jésus-Christ?*

R. **Jésus-Christ annonçait qu'Il venait racheter les hommes du péché et leur ouvrir le ciel.**

Imaginez, M. E., un malheureux prisonnier qui depuis vingt ans gémit sous les verrous. Dès le début de sa captivité, on lui a annoncé un libérateur et il l'attend toujours, suivant l'expression consacrée, comme le Messie. Soudain, il le voit apparaître et il entend distinctement ces mots : « Je suis celui que vous appelez de vos vœux! » N'est ce pas là une bonne nouvelle?

Ce malheureux prisonnier. M. E., n'est autre que l'humanité. Depuis la faute originelle, elle était livrée à la puissance de Satan. Le ciel était fermé pour elle. Les prophètes, il est vrai, n'avaient cessé de prédire la venue d'un Rédempteur, mais les siècles succédaient aux siècles... Tout à coup Jésus se présente, muni de toutes les garanties désirables : C'est Lui qui triomphera de l'enfer, c'est Lui qui réconciliera la terre avec le ciel, c'est Lui qui ouvrira de nouveau les portes du Paradis. *Bonne nouvelle*, M. E., il ne saurait en être de meilleure.

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 72. *Les quatre Evangélistes :* Le prophète Ezéchiel les a décrits sous les emblèmes qu'ils ont conservés : l'Homme, le Lion, le Bœuf, l'Aigle, Ezéchiel I. — **Q.** 73. *Le lieu de naissance du Messie :* David, ancêtre de Joseph et de Marie, habitait Bethléem avec son père et ses frères, quand Samuel y fut envoyé par Dieu pour le sacrer, Ier Livre de Samuel, XVI. — **Q.** 76. *La vie cachée à Nazareth :* Saint Mathieu cite la parole des prophètes : « Il sera appelé le Nazaréen. » S. Mathieu, II, 23.

9e Leçon

La Divinité de Jésus-Christ et de la Religion chrétienne

82. *Qu'est-ce que Jésus-Christ ?*

R. **Jésus-Christ est le Fils de Dieu fait homme.**

Cette vérité a déjà été formulée deux fois (R. 64 : *Le Fils de Dieu fait homme s'appelle Jésus-Christ ;* R. 68 : *Il n'y a qu'une seule Personne en Jésus-Christ, la Personne du Fils de Dieu fait homme*). Si nous l'exprimons à nouveau ici, c'est que nous allons la démontrer.

83. *Comment savons-nous que Jésus-Christ est le Fils de Dieu ?*

R. **Nous savons que Jésus-Christ est le Fils de Dieu parce que Lui-même l'a affirmé clairement et l'a prouvé.**

...parce que Lui-même **l'a affirmé clairement...**

1° *Il a appelé Dieu son Père.*

A Marie qui Le retrouve au Temple de Jérusalem et qui Lui reproche doucement de les avoir laissés dans l'angoisse, saint Joseph et elle, Il répond : « Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne savez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des affaires de *mon Père ?* » (S. Luc, II, 49).

2° *Il s'est attribué des perfections et des pouvoirs qui sont le propre de Dieu.*

Il revendique *l'éternité* : « Avant qu'Abraham fût, je suis. » (S. Jean, VIII, 58).

Il se dit le *Maître de la vie et de la mort :* « Comme le Père ressuscite les morts et donne la vie, ainsi le Fils donne la vie à qui Il veut. » (S. Jean, V, 21).

Il entend *pardonner les péchés* : « Prends confiance, dit-Il au paralytique, tes péchés te sont remis. » (S. Mathieu, IX, 2). Et Il prétend communiquer à ses apôtres ce pouvoir tout à fait divin.

3° *Il accepte les honneurs dus exclusivement à la Divinité.*

Lors de l'apparition du dimanche de Quasimodo, St Thomas, qui avait d'abord été incrédule, se précipite aux pieds de Jésus en l'appelant son Seigneur et son Dieu. Non seulement le Sauveur ne lui reproche pas cet acte d'adoration, mais Il regrette qu'il n'ait pas été fait plus tôt.

4° *Il s'est déclaré l'égal de Dieu.*

A plusieurs reprises, Il prononce des paroles dont le sens n'est pas douteux : « Mon Père et moi nous sommes un. — Tout ce qu'a mon Père est mien. — Qui me voit, voit aussi mon Père. » (S. Jean, X, 30, XVI, 15, XIV, 9). Les Juifs se faisaient si peu d'illusions sur la portée de ces affirmations qu'ils déclaraient Jésus digne de mort, car, disaient-ils, « Il appelle Dieu son Père et Il se fait l'égal de Dieu. » (S. Jean, V, 18).

5° *Il s'est dit formellement Fils de Dieu.*

A l'aveugle-né, Il demande : « Crois-tu au Fils du Dieu vivant ? Qui est-ce, Maître, afin que je croie en lui ? — Tu l'as vu, Celui qui te parle, c'est Lui-même ! » (S. Jean, IX).

De saint Pierre, le chef de ses Apôtres, Il provoque la réponse bien connue : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant ! » (S. Jean, XI, 27). Va-t-Il protester contre une telle déclaration qui, si elle est fausse, est un véritable blasphème ?... Non seulement Il ne proteste pas, mais Il proclame que saint Pierre a été inspiré par son Père céleste, Il le loue et Il lui confère, à titre de récompense, la plus haute dignité de la terre, le pouvoir souverain dans son Eglise.

Le Grand'prêtre L'interroge : « Je t'adjure au nom du Dieu vivant, dis-nous si tu es le Christ, le Fils de Dieu. — Tu l'as dit, répond Jésus, je le suis. » (S. Mathieu, XXVI, 63).

...et l'a **prouvé.**

En se disant Dieu, Jésus ne se serait-Il pas trompé ?... ou n'aurait-Il pas voulu nous tromper ?... Dans une question si grave qui intéresse notre destinée, nous ne sommes pas obligés de Le croire sur parole ; il nous faut des preuves. Les voici.

84. *Comment Jésus-Christ a-t-Il prouvé qu'Il est le Fils de Dieu ?*

R. **Jésus-Christ a prouvé qu'Il est le Fils de Dieu en accomplissant les prophéties et en faisant de nombreux miracles.**

Prophéties et miracles sont comme la signature de Dieu. Par le fait même que Dieu permet à un homme de faire de

vraies prophéties et de vrais miracles, Il déclare solennellement qu'Il est avec cet homme. C'est absolument comme s'Il disait : Cet homme dit la vérité ; écoutez-le ; moi-même je parle par sa bouche.

Voici donc, M. E., le raisonnement que nous pourrons faire tout à l'heure, après notre démonstration :

Jésus a fait des prophéties et des miracles,
Donc Dieu a parlé par la bouche de Jésus.
Or, Jésus s'est dit Dieu et Fils de Dieu,
Donc Il est en réalité Dieu et Fils de Dieu.

85. *Qu'est-ce qu'une prophétie ?*

R. **Une prophétie est l'annonce d'événements futurs que Dieu seul peut connaître à l'avance.**

...l'annonce *d'événements futurs...*

Gardez-vous, M. E., de confondre prophétie et conjecture. La prophétie annonce comme certain un événement bien déterminé. La conjecture ne le décrit que vaguement ou le prédit seulement comme probable. Attention ! soyez tout oreilles ; je vais vous faire une prédiction ! *Demain, les journaux relateront plusieurs accidents d'auto !* En cela suis-je un prophète ?... Non, car étant donné le nombre d'autos qui circulent dans le monde, il est infiniment probable que quelques accidents surviendront, demain comme hier, comme les jours précédents. Ah ! si j'avais déclaré que demain, à 10 h. 35, dans telle rue de Paris, devant telle maison, deux voitures de telle marque entreront en collision, qu'il y aura un tué et trois blessés, etc., à supposer que les événements me donnent raison, j'aurais fait une vraie prophétie.

...*Que* **Dieu seul** *peut connaître à l'avance.*

On ne saurait appeler prophéties les prédictions que font certains hommes qualifiés, d'après la connaissance qu'ils ont des causes naturelles et de leurs effets. Ainsi, sans être prophètes, les astronomes annoncent d'une façon sûre les éclipses, les pilotes présagent les tempêtes, les médecins prévoient les crises, etc...

Les vraies prophéties ne portent que sur les événements qui dépendent soit de la volonté directe de Dieu, soit de la volonté libre de l'homme. Dieu seul, pour qui l'avenir est comme le présent et le passé, peut connaître à l'avance de tels événements.

86. *Jésus-Christ a-t-Il accompli les prophéties qui le concernaient ?*

R. **Oui, Jésus-Christ a accompli les prophéties qui annonçaient sa vie, sa mort et sa résurrection.**

Jésus-Christ **a accompli** *les prophéties...*

Nombreux ont été les prophètes sous l'ancien Testament. Quelques-uns d'entre eux seulement ont laissé des écrits.

On distingue parmi ces derniers, quatre grands prophètes et douze petits prophètes.

Le plus célèbre des grands prophètes est Isaïe. Il a parlé si clairement de Notre-Seigneur qu'on pourrait l'appeler, dit saint Jérôme, le cinquième évangéliste.

D'avance les prophètes ont décrit le futur Messie, dessinant pour ainsi dire son portrait, afin qu'on pût distinguer le véritable envoyé de Dieu des imposteurs qui oseraient prétendre à ce titre.

Imaginez qu'un chevalier d'industrie veuille se faire passer pour le Président de la République ; il serait vite confondu, car la photographie de M. Doumergue se voit partout et ses traits nous sont familiers. Ainsi, grâce aux prophètes, la physionomie du Messie était connue plusieurs siècles avant sa naissance et quand Notre-Seigneur se présenta comme ayant cette qualité, rien n'était plus facile que de contrôler son affirmation.

...*qui annonçaient* **sa vie**...

Les prophètes ont prédit en effet :

Que le Messie viendrait après que les Juifs seraient privés de la souveraineté.

Le sceptre ne sortira pas de Juda jusqu'à l'arrivée de Celui qu'attendent les nations (Genèse, xlix, 10).

De fait, c'est seulement en 39 av. J.-C., que les Juifs perdirent définitivement le trône qui fut donné à Hérode le Grand.

Que, depuis la reconstruction des murs de Jérusalem jusqu'à la mort du Messie, il s'écoulerait soixante-dix semaines d'années (Daniel, ix, 24 et suiv.).

Le calcul aboutit en effet à l'an 30 ou 33 de notre ère, date approximative de la mort de Notre-Seigneur.

Que le Messie naîtrait à Bethléem.

Et toi, Bethléem, tu n'es pas la plus petite des villes de la tribu de Juda, car c'est de toi que sortira Celui qui doit régner sur Israël et dont la naissance date de l'éternité (Michée, v, 2).

Cette dernière prophétie avait été si bien comprise que les Princes des Prêtres, interrogés par les Mages, que la dispa-

rition de l'étoile avait désorientés, n'hésitèrent pas à leur répondre : allez à Bethléem, car c'est là que le Sauveur doit naître (S. Mathieu, II, 5).

Que le Messie naîtrait d'une Vierge, et que son nom serait Emmanuel, c'est-à-dire « Dieu avec nous » (Isaïe, VII, 14).

Qu'Il appartiendrait à la tribu de Juda, à la race de David :

> Une étoile sortira de Jacob, un sceptre s'élèvera d'Israël (Prophétie de Balaam, Nombres XXIV, 17).
>
> « Je mettrai sur ton trône un Fils qui sortira de toi ; j'établirai son trône pour toujours ; je serai son Père et Il sera mon Fils » (IIe Livre de Samuel, VII, 12 à 14).

Que des rois viendraient de loin pour l'adorer, qu'ils marcheraient à la lumière de son étoile, lui offriraient de l'encens et de l'or (Jérémie, XXIII, 55, Psaume, LXXI, 9 à 11).

Qu'à l'époque de sa naissance, beaucoup d'enfants seraient tués :

> Un bruit de plaintes, de gémissements et de pleurs s'est élevé sur la colline. Rachel pleure ses enfants et refuse de se consoler parce qu'ils ne sont plus (Jérémie, XXXI, 15).

Rachel représente très bien les mères éplorées des saints Innocents, car c'est à Bethléem qu'elle a été ensevelie (Genèse, XXXV, 19).

Qu'Il s'enfuirait en Egypte et qu'Il en reviendrait (Isaïe, XIX, 1 ; Osée, XI, 11).

Que le deuxième Temple, quoique moins beau que le premier, dû à la munificence de Salomon, serait cependant plus favorisé que lui, car il verrait le Messie (Aggée, II, 8 à 10).

C'est en effet dans ce deuxième Temple, reconstruit par les Juifs au retour de la captivité, que Notre-Seigneur est entré souvent (Présentation, Recouvrement, Expulsion des vendeurs...).

Que le Messie aurait un précurseur qui mènerait au désert une vie angélique :

> Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez les voies du Seigneur, rendez droits ses sentiers (Isaïe, XL, 3).
>
> Je vais vous envoyer mon ange qui préparera ma voie devant ma face ; et aussitôt le dominateur que vous cherchez viendra dans son temple (Malachie, III, 1).

Qu'Il évangéliserait les pauvres :

> L'Esprit du Seigneur est sur moi. Il m'a donné l'onction divine ; Il m'a envoyé prêcher aux humbles, guérir ceux qui ont le cœur brisé... (Isaïe, LXI, 1).

Qu'Il ferait des guérisons merveilleuses :

> Alors les yeux des aveugles verront la lumière et les oreilles des sourds seront ouvertes. Le boiteux bondira comme le cerf et la langue des muets sera déliée (Isaïe, XXXV, 6).

Qu'Il serait bon et miséricordieux :

> Il ne brisera pas le roseau froissé et n'éteindra pas la mèche prête à mourir (Isaïe, XLII, 3).

Qu'Il ferait à Jérusalem une entrée triomphale, monté sur un âne :

> Réjouis-toi, fille de Jérusalem, voilà que ton roi vient à toi ; Il est juste et protégé de Dieu, humble et monté sur un âne... (Zacharie, IX, 9).

Qu'Il serait prêtre selon l'ordre de Melchisédech (Psaume, CIX, 4).

Melchisédech avait offert au Dieu Très-Haut un sacrifice de pain et de vin. Or, Notre-Seigneur a offert au soir de la Cène et Il continue d'offrir chaque jour par les mains de ses prêtres un sacrifice dont la matière apparente est le pain et le vin.

...sa mort...

Les principales circonstances qui devaient précéder ou accompagner la mort de Jésus ont fait l'objet d'une prophétie.

Les prophètes ont annoncé en effet :

Que Jésus serait trahi par un de ses commensaux :

> Même l'homme qui était mon ami, qui avait ma confiance et qui mangeait mon pain a levé le talon contre moi (Psaume, XLI, 10).

Judas en effet quitta la table pour s'en aller trahir son maître (S. Jean, XIII, 30).

Qu'Il serait livré pour trente pièces d'argent :

> Ils pesèrent mon salaire ! trente sicles d'argent. Le Seigneur me dit : « jette-le au potier, ce prix magnifique auquel ils m'ont estimé ! » Et je pris les trente sicles d'argent et je les jetai dans la maison du Seigneur pour le potier (Zacharie, XI, 12-13).

C'est bien pour trente pièces d'argent que Judas livra son Maître. De désespoir, il jeta ensuite le prix de sa trahison sur le pavé du Temple ; ce que voyant, les Princes des prêtres prirent l'argent et en achetèrent le champ du potier pour la sépulture des étrangers (S. Mathieu, XXVII, 3 à 10).

Qu'Il serait flagellé et conspué :

> J'ai livré mon dos à ceux qui me frappaient et mes joues à ceux qui m'arrachaient la barbe. Je n'ai pas dérobé mon visage aux outrages et aux crachats (Isaïe, L, 6).

Qu'Il serait crucifié, que ses vêtements seraient partagés et sa robe tiré au sort :

> Une troupe de scélérats rôde autour de moi. Ils ont percé mes

pieds et mes mains. Je pourrais compter tous mes os. Eux, ils m'observent, ils me contemplent. Ils se partagent mes vêtements; ils tirent au sort ma tunique (PSAUME, XXI, 17 à 19).

Qu'Il serait abreuvé de fiel et de vinaigre, abandonné par ses Apôtres et même par son Père :

J'attends de la pitié, mais en vain; des consolateurs et je n'en trouve aucun. Pour nourriture ils me donnent l'herbe amère; dans ma soif ils m'abreuvent de vinaigre (PSAUME, LXVIII, 21-22).

Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? (PSAUME, XXI, 2).

Qu'Il serait méprisé et l'objet des moqueries du peuple :

Et moi je suis un ver et non un homme, l'opprobre des hommes et le rebut du peuple. Tous ceux qui me voient se moquent de moi. Ils ouvrent les lèvres, ils branlent la tête en disant : « Qu'Il s'abandonne à Dieu! que Dieu le sauve, qu'Il le délivre puisqu'Il l'aime! » (PSAUME, XXI, 7 à 9).

Qu'Il endurerait toutes ses souffrances avec une admirable patience, volontairement, à cause de nos péchés et par obéissance à la volonté de son Père :

Véritablement, c'étaient nos maladies qu'Il portait et nos douleurs dont Il s'était chargé. ...Il a été transpercé à cause de nos péchés, brisé à cause de nos iniquités... Dieu a fait retomber sur Lui l'iniquité de nous tous. On le maltraite et Lui se soumet à la souffrance et n'ouvre pas la bouche, semblable à l'agneau qu'on mène à la tuerie... Il a plu à Dieu de le briser par la souffrance mais quand son âme aura offert le sacrifice expiatoire, Il verra une postérité, Il vivra de longs jours. ...Parce qu'Il a livré son âme à la mort, ...Il intercédera pour les pécheurs (ISAÏE, LIII).

Qu'Il mourrait en compagnie des méchants :

On lui a donné son sépulcre avec les méchants... Il a été mis au nombre des malfaiteurs (ISAÏE, LIII, 9 et 12).

...et sa résurrection.

La Résurrection du Messie a été le point de départ d'un certain nombre de prodiges que les anciens, grâce aux prophéties, n'ont pas ignoré.

Les prophètes ont en effet prédit :

Que le Messie sortirait vivant du tombeau :

Mon cœur est dans la joie, mon âme dans l'allégresse. Mon corps lui-même repose en sécurité. Car tu ne livreras pas mon âme au séjour des morts; tu ne permettras pas que Celui qui t'aime voie la corruption (PSAUME, XV, 9-10).

Qu'Il ferait au Ciel une entrée triomphale :

Portes, élevez vos linteaux; Elevez-vous, portes antiques! Que le roi de gloire fasse son entrée (PSAUME, XXIII, 7).

Qu'Il y serait assis à la droite de Dieu :

Dieu a dit à mon Seigneur : « Assieds-toi à ma droite... » (PSAUME, CIX, 1).

Qu'Il enverrait son Esprit sur la terre :

Et il arrivera après cela que je répandrai mon Esprit sur toute chair... (JOEL, II, 28).

Que les païens entreraient en foule dans le Royaume du Messie et adoreraient le vrai Dieu :

Les extrémités de la terre se souviendront et se tourneront vers Dieu et toutes les familles des nations se prosterneront devant sa face (PSAUME, XXI, 28).

Qu'un peuple étranger viendrait avec son chef détruire Jérusalem et son Temple :

Et le peuple d'un chef qui viendra détruira la ville et le sanctuaire... Il fera cesser le sacrifice et l'oblation... (DANIEL, IX, 26-27).

Enfin qu'un nouveau sacrifice remplacerait le sacrifice de l'ancienne Loi :

Je ne prends aucun plaisir en vous, dit le Dieu des armées, et je n'agrée aucune offrande de votre main. Car du levant au couchant mon nom est grand parmi les nations et en tous lieux, on offre à mon nom de l'encens et des sacrifices, une oblation pure, car mon nom est grand parmi les nations, dit le Dieu des armées (MALACHIE, X, 11-12).

Il suffit de se reporter à l'Evangile pour constater que ces dernières prophéties comme toutes celles qui précèdent ont été réalisées à la lettre par Notre-Seigneur.

N. B. — La preuve de la divinité de Jésus par les prophéties ne serait pas complète si nous n'ajoutions quelques mots sur les propres prédictions faites par le Sauveur.

Jésus-Christ a prédit :

1° En ce qui concerne sa propre Personne :
Sa Passion, sa mort et sa Résurrection.

Rappelez-vous, M. E., l'évangile du dimanche de la Quinquagésime :

Car le Fils de l'Homme sera livré aux Gentils, traité avec dérision, flagellé, couvert de crachats; après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir et Il ressuscitera le troisième jour (S. LUC, XVIII, 32-33).

De même que Jonas demeura trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson, ainsi le Fils de l'Homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre (S. MATHIEU, XII, 40).

Les Juifs avaient si bien compris l'apologue qu'ils disaient à Pilate, après la mort du Sauveur : « Nous nous souvenons qu'au cours de sa vie, ce séducteur a dit : Je ressusciterai après trois jours ! ».

2° En ce qui concerne les apôtres :

Le triple reniement de saint Pierre :

« Je te le dis en vérité, cette nuit même, avant que le coq chante, tu me renieras trois fois » (S. Mathieu, xxvi, 34).

La trahison de Judas :

« Je vous le dis en vérité, l'un de vous me trahira. » ...Judas prit la parole et dit : « Est-ce moi, Maître ? — Tu l'as dit, répondit Jésus... » (S. Mathieu, xxvi, 21 et 25).

La dispersion des disciples :

« Je vous serai à tous cette nuit une occasion de chute, car il est écrit : je frapperai le Pasteur et les brebis du troupeau seront dispersées » (S. Mathieu, xxvi, 31).

La descente du Saint-Esprit :

« Il vous est bon que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra pas en vous, mais si je m'en vais, je vous l'enverrai » (S. Jean, xvi, 7).

La persécution des méchants :

« On mettra les mains sur vous et l'on vous persécutera ; on vous traînera dans les synagogues et dans les prisons, on vous traduira devant les rois et les gouverneurs à cause de mon nom » (S. Luc, xxi, 12).

3° En ce qui concerne le peuple choisi :

La prise de Jérusalem et la destruction du Temple :

« Des jours viendront où, de tout ce que vous regardez-là, il ne restera pas pierre sur pierre qui ne soit renversé » (S. Luc, xxi, 6).

4° En ce qui concerne l'Eglise :

Son expansion dans tout l'univers :

Cet évangile du Royaume sera prêché dans le monde entier, pour être un témoignage à toutes les nations (S. Mathieu, xxiv, 14).

Sa résistance triomphante et perpétuelle :

Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle... Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles (S. Mathieu, xvi, 18 ; xxviii, 20).

87. *Qu'est-ce qu'un miracle ?*

R Un miracle est un acte accompli par la puissance de Dieu en dehors des lois de la nature.

...accompli par **la puissance de Dieu...**

Dieu seul peut faire des miracles, parce que Dieu seul peut déroger aux lois qu'Il a établies.

C'est donc improprement qu'on dit d'un homme de génie : Tandis qu'il était au pouvoir, chef de l'armée, à la tête du

commerce ou de l'industrie, il a fait des miracles. Comprenez : Il s'est acquitté magistralement de sa tâche, il s'est montré extraordinaire, il a dépassé, dans sa sphère d'activité, tout ce qui s'était vu jusqu'ici, etc... Les exploits d'un Napoléon sont prodigieux, les découvertes d'un Pasteur magnifiques ; ce ne sont pas des miracles.

Les saints eux-mêmes ne sont pas les auteurs principaux des miracles qui leur sont attribués.

Parfois il plaît à Dieu de mettre sa puissance au service d'un de ses fidèles serviteurs dont Il veut manifester la piété et la vertu. On dit alors : « C'est un saint, il a fait des miracles. » Le sens de cette parole est celui-ci : Il est arrivé à un tel degré de perfection que Dieu s'est servi de lui pour faire des miracles.

Si les anges et les saints ne possèdent pas par eux-mêmes le pouvoir de faire des miracles, vous devinez que les démons ne sont pas plus favorisés. Quoique déchus, ils ont conservé leur intelligence d'esprits purs qui dépasse de beaucoup l'intelligence humaine, et à ce titre ils sont capables d'accomplir des choses qui nous étonnent, mais qui n'ont rien de miraculeux.

Est-il toujours possible de distinguer des vrais miracles les prodiges diaboliques ?... Oui ; ceux-ci sont opérés généralement par des gens sans aveu, par des orgueilleux, des hommes de conduite légère ou équivoque. Les saints au contraire gardent toujours, surtout dans leurs actes miraculeux, une dignité parfaite. Chez eux, tout se fait au grand jour parce que tout est édifiant. Les suppôts du diable se trahissent inévitablement par le secret dont ils s'entourent, par les moyens grotesques dont ils usent et les procédés ridicules qu'ils emploient.

...en dehors des lois de la nature.

La nature a des lois qu'aucune puissance humaine ne fait fléchir : un fleuve ne remonte pas vers sa source, une blessure ne se referme pas instantanément, un mort ne ressuscite pas, un aveugle-né n'acquiert pas la vue, une tempête n'obéit pas à la voix d'un homme.

Si quelqu'un commande à ces lois et les fait céder, c'est donc qu'il est délégué de Dieu, à moins qu'il ne soit Dieu lui-même.

88. *Jésus-Christ a-t-il fait beaucoup de miracles ?*

R. Oui, Jésus-Christ a fait beaucoup de miracles : Il a, par sa seule volonté, multiplié les pains, apaisé la tem-

pête, chassé les démons, guéri les malades et ressuscité les morts.

Jésus-Christ a fait beaucoup de miracles...

Un bon nombre — cinquante-sept — sont racontés en détail par les évangélistes, mais combien d'autres sont passés sous silence ou seulement insinués! Les auteurs sacrés se plaisent en effet à répéter que Jésus guérissait tous les malades qui Lui étaient présentés, dans les villes ou dans les bourgs qu'Il traversait.

Saint Jean n'ajoute-t-il pas, donnant à sa pensée un tour original mais singulièrement éloquent, que si l'on voulait écrire toutes les merveilles opérées par Jésus, le monde entier ne saurait contenir les volumes où elles seraient consignées. (S. Jean, xxi, 25).

Il a, **par sa seule volonté...**

Savez-vous, M. E., comment procédait le saint Curé d'Ars pour obtenir un miracle, par exemple la conversion d'une âme ?... il passait les nuits en prière, se privait de nourriture, s'infligeait de cruelles disciplines, couchait sur la dure. Par ces mérites dont il faisait l'abandon complet, il attirait ainsi sur la tête du pécheur auquel il s'intéressait, les grâces de la miséricorde divine.

Est-ce de la même manière que Notre-Seigneur convertissait et guérissait ?... Non. Sur le chemin de Damas, saint Paul a été terrassé par la grâce et sa volonté retournée comme un gant. C'est la méthode impérieuse où Dieu se reconnait.

Relisez la guérison instantanée du lépreux! « Je le veux, sois guéri! » Cette parole de commandement ne vous rappelle-t-elle pas celle qui fut prononcée au premier jour du monde : « Que la lumière soit » ?

C'est qu'en effet le Créateur du monde et le guérisseur de la Palestine sont un seul et même Dieu.

...multiplié **les pains,** *apaisé* **les tempêtes...**

Ce sont les miracles opérés par Jésus sur les règnes inférieurs. On en compte quelques autres : l'eau changée en vin à Cana, la pièce de monnaie trouvée dans la bouche du poisson, les deux pêches miraculeuses.

...chassé **les démons...**

Miracles sur les esprits. Sept délivrances de possédés sont racontées dans l'Evangile, en particulier la délivrance d'un possédé muet et aveugle.

...guéri **les malades** *et ressuscité* **les morts.**

Seize guérisons sont relatées, dont furent l'objet des malades ou infirmes de toutes sortes : aveugles, sourds-muets, paralytiques, lépreux.

Quelques-uns des heureux miraculés sont très connus : le fils de l'officier de Capharnaum, le serviteur du Centurion, la belle-mère de saint Pierre, l'aveugle-né, Malchus.

Trois résurrections seulement sont citées : le fils de la veuve de Naïm, la fille de Jaïre, Lazare.

89. *Quel a été le plus grand miracle de Jésus-Christ?*

R. **Le plus grand miracle de Jésus-Christ a été de se ressusciter lui-même, le troisième jour après sa mort.**

Le fait même de la résurrection n'est pas ici en cause. Nous en parlerons plus loin. (Réponse 102 à 104.)

Pour le moment, observons seulement que de tous les miracles rapportés dans l'Evangile, celui-ci est à la fois le plus impressionnant et le plus démonstratif.

En se ressuscitant Lui-même en effet :

1° Jésus s'est désigné pour le Messie dont les prophéties avaient prédit que le tombeau ne garderait pas sa chair;

2° Il a réalisé à la lettre ses propres prophéties. (Voir plus haut);

3° Il a prouvé péremptoirement qu'Il était Dieu, car après la mort son humanité n'a pas subi le sort commun; de Lui-même Il l'a ramenée à la vie, c'est donc qu'Il disposait pour la « revivifier » d'une autre Nature, celle-là impérissable et toute-puissante, la Nature divine.

> De tout temps la résurrection a été considérée comme une preuve irréfutable de la divinité de Jésus. Dans les jours si troublés de la Révolution, on souffrait de ne plus avoir de religion. La Reveillère-Lepeaux en imagina une; comme on la dédaignait, il s'en montra très étonné : « Pourquoi échouerais-je, disait-il, là où Jésus a réussi? — Je vais, lui répondit Barras non sans ironie, vous indiquer le moyen infaillible de réussir : Faites-vous tuer vendredi et ressuscitez-vous dimanche! »

90. *Y a-t-il d'autres preuves de la divinité de Jésus-Christ et de sa religion?*

R. **Oui, il y a d'autres preuves de la divinité de Jésus-Christ et de sa religion; ce sont : 1° La sainteté de sa vie; 2° La perfection de sa doctrine; 3° La propagation du christianisme malgré la persécution; 4° Le courage héroïque des martyrs; 5° Les vertus des saints.**

Parmi les cinq preuves supplémentaires apportées, deux se

rapportent directement au Sauveur, les trois autres ont trait à la religion qu'Il a établie.

...1° La Sainteté de sa vie...

Il a pu dire sans crainte d'être contredit : « Qui de vous me convaincra de péché ? » (S. Jean, VIII, 46).

Ses ennemis eux-mêmes lui ont rendu justice :

> *Judas :* « J'ai livré le sang d'un juste » (S. Mathieu, XXVII, 4).
> *Ponce-Pilate* : « Quel mal a-t-il fait ? ...Je ne vois rien dans cet homme qui soit digne de mort... Je suis innocent du sang de ce juste » (S. Mathieu, XXVII, 24).

Si Jésus était le modèle achevé de toutes les vertus, il est impossible qu'Il ait fait des déclarations mensongères ; donc Il est le Fils de Dieu comme Il l'a affirmé.

...2° La perfection de sa doctrine...

De l'aveu des hommes les plus sages, la doctrine du Christ surpasse toute sagesse humaine. Elle jette sur l'origine et la fin de l'humanité une lumière éclatante, convient à tous les temps, répond à tous les besoins. Les plus intelligents comme les plus simples y trouvent leur compte.

Les contemporains de Jésus, oubliant, pour Le suivre, de manger et de dormir, ne se lassaient pas de l'écouter : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme, disaient-ils. » Ce verdict est confirmé aujourd'hui par tous les esprits sincères qui lisent l'Evangile.

...3° La propagation du christianisme *malgré les persécutions...*

Gamaliel avait dit aux membres du Sanhédrin : « Si cette œuvre est humaine, elle tombera d'elle-même ; si elle est divine, vous ne pourrez pas la détruire. » (Actes des Apotres, v, 38).

Malgré ce sage conseil, les Princes des prêtres donnèrent le signal des persécutions qui depuis lors, sous une forme ou sous une autre, ont toujours sévi. L'Eglise s'en porte-t-elle plus mal ?... Nullement. En dépit des obstacles accumulés sur sa route, elle n'a pas cessé de croître et de s'étendre progressivement à tous les pays du monde. Si Dieu n'avait pas été avec elle durant ses dix-neuf siècles d'existence, elle aurait fatalement succombé.

...4° Le courage des martyrs...

Ce courage était-il inspiré par quelque intérêt humain ?... non, puisque les confesseurs de la foi allaient aux pires

souffrances et à la mort. Etait-il le fait de quelques fanatiques isolés ?... Non, les martyrs se sont comptés par millions dès les premiers siècles de l'ère chrétienne et ils ont versé leur sang pour la foi, sans exaltation, avec une parfaite conscience du témoignage qu'ils lui apportaient.

Un tel courage ne vient pas de l'homme. Il porte la marque de Dieu.

...5° La vertu des saints.

L'Eglise ne canonise les saints qu'après une enquête minutieuse qui révèle leur vertu héroïque, surhumaine. Elle a donc en eux des témoins vivants qui proclament la divinité du christianisme et la divinité de son Auteur.

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 85. *L'annonce du Messie* : Le Messie n'a pas seulement été prédit par les prophètes, Il a aussi été représenté, sous les différents aspects de sa vie, par certains personnages ou institutions de l'Ancien Testament, qu'on appelle types ou figures.

Abel offrait à Dieu des sacrifices d'agréable odeur, il fut envié et tué par son frère, Genèse, IV. Jésus fut mis à mort par ses frères les Juifs, après avoir institué et offert le sacrifice de la messe.

Noë prêcha la pénitence à ses contemporains. Pour éviter le déluge, il construisit une arche hors de laquelle il n'y eut pas de salut, Genèse, VI-IX. Jésus prêcha l'Evangile et institua l'Eglise dont tout homme a besoin pour être sauvé.

Melchisedech, roi de justice et de paix, prêtre du Très-Haut, supérieur à Abraham puisqu'il le bénit, offrit un sacrifice de pain et de vin, Genèse, XIV, 17 à 20. Jésus est, lui aussi, roi d'éternelle justice et prêtre unique de la nouvelle loi. La matière apparente de son sacrifice est encore le pain et le vin.

Isaac, fils unique d'Araham, porta docilement le bois de son sacrifice, Genèse, XXII. Jésus, fils unique du Père, porta lui aussi sa croix.

Moïse, médiateur de l'ancienne alliance, arracha ses frères à l'esclavage, et les guida vers la Terre promise, Exode. Jésus, médiateur d'une nouvelle alliance qui sera éternelle, a sauvé les hommes de l'enfer et les a guidés vers le ciel.

David est né à Bethléem, il a attaqué et vaincu Goliath sans autres armes qu'un bâton et cinq pierres, 1er Livre de Samuel.

Jésus est né à Bethléem, il a attaqué et vaincu le démon en mourant sur le bois de la croix, perdant par ses cinq plaies tout son sang.

Jonas est resté trois jours dans le ventre du poisson, JONAS, II. Jésus est demeuré de même trois jours dans le sein de la terre.

L'Agneau Pascal. On le mettait en croix pour le faire rôtir. On ne devait pas lui briser les os ; son sang, mis sur les portes préservait les Hébreux de la mort, EXODE, XII. Jésus mourut sur une croix. Ses membres ne furent pas brisés. Les hommes marqués de son sang seront préservés de la mort éternelle.

Le Bouc émissaire. A la grande fête de l'expiation, le Grand-prêtre lui imposait les mains en confessant les péchés du peuple, LÉVITIQUE, XVI. Jésus a pris sur Lui les péchés de l'humanité.

Le serpent d'airain. Il se dressait dans le désert sur un poteau et quiconque le regardait était guéri de la morsure des serpents brûlants, NOMBRES, XXVI. Jésus s'est élevé sur le bois de la croix. Quiconque croit en Lui est guéri des blessures du péché.

10e Leçon

LE MYSTÈRE DE LA RÉDEMPTION

91. *Qu'est-ce que le mystère de la Rédemption ?*

R. **Le mystère de la Rédemption est le mystère de Jésus-Christ souffrant et mourant sur la Croix pour racheter tous les hommes.**

Le mystère de la **Rédemption...**

« Rédemption » « signifie » « rachat ».

On ne rachète une chose que lorsqu'on l'a perdue après l'avoir possédée. Voici un joueur incorrigible qui, n'ayant plus d'argent sur lui, jette sa montre sur le tapis, en guise d'enjeu. La malchance s'acharne à nouveau contre lui. Il perd. Comment pourra-t-il rentrer en possession de sa montre?... en versant à son partenaire un prix équivalent.

Qu'est-ce que l'humanité avait perdu par le péché d'Adam ?... le Paradis terrestre, sans doute, et toutes les joies qu'il comportait. Mais nos premiers parents n'avaient-ils pas un bien infiniment plus précieux encore et qui a sombré comme tous les autres après leur désobéissance ?... oui, vous l'avez nommé, c'est l'amitié divine, la vie surnaturelle, la grâce. Voilà. M. E., ce qui a été racheté en notre faveur par Jésus-Christ.

...est **le mystère** *de Jésus-Christ souffrant et mourant sur la croix...*

Quand on médite sur la manière dont s'est opérée la Rédemption, on se heurte à des problèmes sans solution. Ecoutez, M. E., les questions que je vais poser, et voyez si les plus instruits d'entre vous sont capables d'y répondre : Jésus est Dieu, comment a-t-Il pu souffrir et mourir?... Jésus s'est sacrifié pour nous parce qu'Il nous aimait, mais pourquoi a-t-Il choisi un genre de mort aussi douloureux et aussi humiliant?... Dieu le Père n'a pas seulement accepté le sacrifice de son Fils, Il l'a exigé. Comment expliquer de sa part une telle sévérité?...

...pour racheter **tous les hommes.**

Bien des ignorants s'imaginent encore que Notre-Seigneur n'a voulu racheter qu'un certain nombre d'âmes choisies et que, pour toutes les autres, c'est-à-dire pour la masse de l'humanité, l'offrande du Christ est infructueuse.

Comme c'est mal connaître, M. E., l'amour immense de Jésus et la miséricorde infinie de son Père. Tous les hommes, vous entendez bien, tous les hommes, sans aucune exception, qu'ils connaissent ou non l'Evangile, qu'ils aient vécu sous l'ancienne Loi ou sous la nouvelle, qu'ils appartiennent ou non à l'Eglise catholique, ont été rachetés par le sacrifice de la Croix.

Mais attention ! Je ne veux pas dire qu'ils seront tous sauvés, car, dit saint Augustin, « Dieu qui nous a créés sans nous ne nous sauvera pas sans nous. » Le Paradis est réservé aux seuls hommes de bonne volonté, autrement dit, aux hommes qui honorent de leur mieux leur Créateur, se repentent de leurs péchés et suivent en toutes choses la voix impérieuse de leur conscience.

92. *Qu'entendez-vous en disant que Jésus-Christ a racheté les hommes ?*

R. **En disant que Jésus-Christ a racheté les hommes,**

j'entends qu'Il a payé la dette de leurs péchés à la justice divine et leur a ouvert le ciel.

...j'entends **qu'Il a payé** *la dette de leurs péchés...*

Quand un citoyen français se révolte contre les lois de son pays, que se passe-t-il?... on lui inflige une punition proportionnée à son crime. Il le faut bien, sans quoi l'Autorité perdrait de son prestige et ce serait bientôt l'anarchie.

Lorsque vous commettez quelque péché, M. E., quel est l'offensé?... c'est Dieu, puisque c'est sa loi que vous avez transgressée. Dieu se doit donc à Lui-même — autrement, sa souveraineté ne serait qu'un vain mot, — d'exiger une réparation.

Pour que cette réparation soit convenable, Notre-Seigneur veut bien, se substituant à nous, l'offrir à notre place. Nous n'avons aucun droit à une telle générosité, mais grâce à elle, notre dette se trouve intégralement payée.

...et leur a **ouvert le ciel**.

La dette étant soldée, les chaînes de notre esclavage sont rompues, le démon est évincé, Dieu redevient notre père comme Il l'était jadis. Fils à nouveau et en possession de la vie divine, nous sommes héritiers présomptifs du bonheur qui y correspond; nous retrouvons notre droit au Paradis.

93. *Comment Jésus-Christ nous a-t-Il rachetés?*

R. **Jésus-Christ nous a rachetés en souffrant et en mourant pour nous, comme homme, et en donnant, comme Dieu, un prix infini à ses souffrances et à sa mort.**

...en souffrant et en mourant pour nous, **comme homme...**

Jésus ne pouvait souffrir que dans sa nature humaine, sa nature divine étant impassible. C'est donc son corps qui a été meurtri et qui a souffert; c'est son âme qui s'est attristée; c'est toute son humanité que la mort a momentanément détruite par la séparation violente de l'âme et du corps.

...et en donnant, **comme Dieu,** *un prix infini à ses souffrances et à sa mort.*

L'homme coupable devait à Dieu autant d'honneur que son péché Lui en avait dérobé.

Cherchons donc, M. E., quelle est la malice du péché et ce que nous pouvons par nos propres forces pour le réparer.

La grandeur d'une injure se mesure à la dignité de la personne offensée. A qui s'attaque notre péché?... à Dieu. Donc, il est grand comme Dieu. Donc, sa malice est en quelque sorte infinie.

Au contraire, la réparation se mesure à la dignité de celui qui l'opère. Faite par l'homme, la réparation n'a qu'une valeur humaine, c'est-à-dire une valeur finie. Elle est donc à jamais incapable de restituer à Dieu ce que le péché Lui a pris.

Mais admirez, M. E., la merveille accomplie par notre Rédempteur : Jésus est à la fois Dieu et Homme. Ses souffrances et sa mort sont d'un homme, donc appartiennent à notre humanité et peuvent expier pour elle. Mais en même temps elles sont d'un Dieu, donc ont aux yeux du Père une valeur infinie.

La conséquence, c'est qu'elles ne sont pas seulement suffisantes pour nous purifier. Elles sont « surabondantes », en ce sens qu'elles pourraient laver des fautes mille et mille fois plus grandes que celles qui ont été commises par le genre humain.

94. *Qu'a souffert Jésus-Christ pour nous racheter?*

R. **Jésus-Christ, pour nous racheter, a souffert une cruelle agonie, a été trahi par Judas, flagellé, couronné d'épines, livré au supplice par Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée, et cloué à la croix sur laquelle Il est mort.**

Croyez bien, M. E., que Notre-Seigneur n'a pas attendu la fin de sa vie pour travailler à votre rédemption. Dès les premiers instants de son existence humaine, Il a commencé à expier vos fautes et à mériter pour vous. La crèche de Bethléem, la petite maison de Nazareth, les routes de Palestine, ont été témoins des douleurs, des fatigues et des peines qu'Il a offertes durant toute sa vie à votre intention.

Mais c'est particulièrement par les tourments qui ont précédé immédiatement sa mort et par sa mort elle-même qu'Il vous a rachetés. Ces souffrances de la sainte Semaine s'appellent les souffrances de la Passion.

...a souffert une cruelle **agonie...**

Au Jardin des Olives, Notre-Seigneur ressentit une affreuse tristesse : « Mon âme est triste jusqu'à la mort, » disait-il à ses Apôtres. En même temps, Il répandait une sueur de sang si abondante que le sol sur lequel Il était prosterné en était tout arrosé.

Pourquoi Jésus a-t-Il voulu subir de telles angoisses?

D'abord parce qu'Il tenait à nous montrer que rien de ce qui est humain ne Lui manquait. Imaginez votre terreur, M. E., si l'on préparait sous vos yeux les instruments de votre supplice. A Gethsémani, Notre-Seigneur a pensé aux douleurs épouvantables et à la mort cruelle qui l'attendaient.

Ensuite et surtout parce que, dans sa science divine, Il connaissait tous les péchés des hommes du passé et de l'avenir dont Il était en quelque sorte chargé. De plus Il n'ignorait pas que beaucoup mépriseraient son sacrifice et se damneraient.

Alors Il fut saisi d'un tel dégoût qu'Il pria son Père d'éloigner de ses lèvres l'amer calice qui s'approchait. On peut bien dire que, si sa divinité ne L'avait soutenu, Il serait mort d'épouvante et de tristesse.

...a été trahi par **Judas...**

Ainsi que les prophètes l'avaient annoncé, ce fut l'un des siens, l'un de ceux qui mangeaient à sa table, qui Le livra traîtreusement à ses pires ennemis. Quel signe donna-t-il à ceux-ci pour qu'ils missent la main sans erreur sur Celui qu'ils cherchaient?... « Celui que j'embrasserai, saisissez-le, c'est Lui! » Et quel prix reçut-il pour sa trahison?... trente deniers. En profita-il!... non; Satan, qui lui avait suggéré son crime, souilla dans son âme un sombre désespoir. Il se pendit.

Mais, M. E., il restait à Notre-Seigneur onze disciples. Que firent-ils pour Le défendre?... Rien ou à peu près rien. Leur Maître arrêté, il se dispersèrent, tels des moutons privés de leur berger.

> Chaque année, M. E., pendant la semaine sainte, vous assistez curieusement à l'Office des Ténèbres. Votre attention est attirée surtout par les cierges qui sont disposés en forme de triangle sur un chandelier spécial près de l'autel. Après chaque psaume, le sacristain vient éteindre l'un de ces cierges. A la fin de l'Office, il ne reste plus que le plus élevé de tous qui est lui-même emporté derrière l'autel; mais bientôt, après le bruit des crécelles, on le rapporte, toujours allumé, et on le remet à sa place. Ces cierges figurent les disciples qui, l'un après l'autre, abandonnent leur maître. Jésus Lui-même, livré au supplice, est frappé par la mort. Le bruit des crécelles rappelle les phénomènes terrestres qui ont marqué son dernier soupir : la brisure du rocher, le tonnerre, la déchirure du voile du Temple, etc.; mais la disparition du Christ est éphémère, bientôt Il reparaîtra plus vivant que jamais, vainqueur de la souffrance et de la mort.

Traduit devant le tribunal du grand-prêtre Caïphe, Jésus est condamné à mort. Mais aucune sentence capitale ne

pouvait être exécutée sans l'autorisation du Gouverneur. D'où :

...flagellé, couronné d'épines, livré au supplice par **Ponce-Pilate...**

Pilate savait l'innocence de Jésus. Pourquoi donc Le fit-il flageller?... pour donner quelque satisfaction à la foule ameutée qui grondait. En le montrant à ses ennemis tout sanglant et défiguré par les coups, il se faisait fort d'obtenir en sa faveur une acclamation d'acquittement.

Pour réussir plus sûrement, il mit en parallèle l'auguste prisonnier avec un voleur de grand chemin dont chacun connaissait les crimes : « Lequel voulez-vous que je délivre, dit-il, Barabbas ou Jésus? » Quelle fut la réponse des Juifs dont les Princes des prêtres n'avaient cessé d'attiser la haine?... vous l'entendez éclater le dimanche des Rameaux, quand on chante la Passion selon saint Mathieu... : *Barabbas!*

Pilate, le lâche Pilate, se lava les mains, comme si quelques gouttes d'eau pouvaient le purifier d'une pareille souillure, et céda.

Voici donc Notre-Seigneur livré sans merci à ses implacables bourreaux. Au surplus, les soldats chargés de Le flageller, tressèrent une couronne d'épines et, par dérision, la posèrent sur sa tête. Cruellement, à coups de bâton, ils enfonçaient les longues épines, dont chacune provoquait une douleur cuisante.

> Pour recevoir la sainte Couronne d'épines qui lui arrivait d'Orient, saint Louis fit construire un monumental reliquaire, la sainte Chapelle. On raconte que son fils et successeur, Charles V, se fit apporter à son lit de mort la précieuse Couronne. Il la mit sur sa tête et la couronne royale à ses pieds, montrant ainsi à son entourage qu'il appréciait, plus que toutes les grandeurs du monde, la royauté de la souffrance.

...et cloué à **la Croix** *sur laquelle Il est mort.*

De tous les supplices en usage à l'époque romaine, celui de la croix était le plus humiliant et le plus cruel. Il était du reste réservé aux esclaves. On disait alors : il mérite la croix, comme on dit aujourd'hui : il mérite la guillotine.

Tout est changé maintenant. Parce que Notre-Seigneur a choisi un tel instrument de supplice, il est devenu le signe d'honneur par excellence. C'est lui qui décore nos églises et nos maisons, lui qui orne la poitrine des braves et la couronne des rois.

Après trois heures de croix, Jésus dit : « Tout est

consommé », c'est-à-dire, tout ce que les prophètes ont prédit s'est réalisé, tout ce que mon Père m'avait chargé de faire est accompli, la Rédemption des hommes est effectuée. Et Il expira.

95. *Toutes ces souffrances étaient-elles nécessaires pour nous racheter ?*

R. Non, toutes ces souffrances n'étaient pas nécessaires pour nous racheter, puisque la moindre d'entre elles avait un prix infini aux yeux de Dieu.

Un pauvre homme vous salue sur la place publique, vous lui rendez son salut poliment, mais l'instant d'après vous n'y songez plus. Supposez au contraire qu'un Maréchal de France vous serre la main, vous vous sentirez grandement honorés, vous en parlerez fièrement, vous y penserez durant de longues années. Comment expliquer que deux gestes qui sont en eux-mêmes équivalents soient si diversement appréciés?... rien de plus simple : c'est la dignité du personnage qui fait la valeur de son salut.

Ainsi, M. E., c'est par la dignité de Notre-Seigneur qu'il faut juger de la valeur de ses actes. Le premier battement de son cœur, offert pour nous, avait un prix inestimable, une valeur infinie, donc pouvait racheter toutes nos fautes. Mais il a plu au Fils de Dieu de suspendre l'effet de tous ses sacrifices jusqu'à ce que le sacrifice final, la mort sanglante sur la croix, ait été consommée.

96. *Pourquoi Jésus-Christ a-t-il voulu tant souffrir ?*

R Jésus-Christ a voulu tant souffrir pour rendre plus de gloire à son Père, nous témoigner davantage son amour et nous inspirer plus d'horreur du péché.

...pour rendre **plus de gloire** *à son Père...*

Jésus ne s'est pas contenté de restituer au Créateur l'honneur extérieur qui Lui était dû en stricte justice et que le péché des hommes Lui avait soustrait, mais, par sa Passion et par sa mort, Il a fourni au Père céleste un surcroît de gloire qu'il n'est pas possible d'apprécier.

...nous témoigner davantage **son amour...**

Quand on aime quelqu'un, on est disposé à souffrir pour lui ; s'il est dans l'embarras, on ne marchande pour le secourir ni son temps ni sa peine. Rappelez-vous, M. E., tel ou tel camarade qui vous appelait à son aide dans un travail difficile : « Donne-moi un coup de main. — C'est trop peu, répondiez-vous, je ferai tout avec toi ».

Ne dit-on pas volontiers de l'ami fidèle qui soutient son ami : Il se jetterait au feu pour lui. Traduisez : Pour lui témoigner son attachement, il n'hésiterait pas devant les plus durs sacrifices.

De même, M. E., pour manifester clairement et hautement l'affection qu'Il vous porte, Notre-Seigneur n'a pas hésité à se laisser saigner aux quatre membres.

Et combien parmi vous qui marchandent leurs efforts, quand il s'agit de faire plaisir à Celui qui les a tant aimés ! Pour leurs amis de la terre, ils travaillent à plein à cœur ; pour Notre-Seigneur, ils mesurent au compte-goutte la coupe de leurs sacrifices.

...et nous inspirer **plus d'horreur du péché.**

Si Dieu s'était contenté de prendre notre chair sans les infirmités qu'elle comporte, si le Dieu fait homme avait offert pour notre salut un acte quelconque de sa vie, nous serions beaucoup moins touchés. Imaginez un milliardaire américain qui, par charité, signerait un chèque de cent dollars. La pauvre famille, à laquelle le chèque est destiné, sera peut-être sauvée de la misère par ce geste généreux, mais vous ne pourrez vous empêchez de faire cette remarque à l'adresse du richissime donateur : *Ça lui a coûté si peu !*

Jamais vous ne direz cela, M, E., de votre Rédempteur, car pour vous racheter de l'enfer, Il a dû subir le supplice atroce de la croix ; nécessité étrange, incompréhensible, mais nécessité certaine, puisque le Père a commandé à son Fils, puisqu'Il L'a Lui-même livré aux bourreaux en vue de notre salut. Il y a là de quoi nous inspirer une horreur profonde de nos fautes.

Que devez-vous faire, M. E., pour exciter dans vos cœurs la contrition de vos péchés et un amour reconnaissant envers Notre-Seigneur?.. Ayez un crucifix à la portée de vos mains et de vos yeux. Contemplez Jésus sur l'instrument de son supplice ; baisez ses mains et ses pieds percés ; saluez-Le comme le prêtre Le salue devant chacune des Stations du Chemin de la Croix : « Nous vous adorons, ô Christ, et nous vous bénissons, parce que vous avez racheté le monde par votre sainte Croix ».

97. *Où et quand Jésus-Christ est-il mort ?*

R Jésus-Christ est mort à Jérusalem, sur le Calvaire, le Vendredi-Saint, vers trois heures de l'après-midi.

***...à* Jérusalem...**

Ville sainte des Juifs, devenue plus sainte encore pour les chrétiens depuis la Passion et la mort du Christ.

...sur le **Calvaire...**

C'était, en dehors des murs de la ville, une petite éminence rocheuse où l'on exécutait les condamnés à mort.

« Calvaire » ou « Golgotha » signifie « crâne ». Pourquoi cette dénomination ?... peut être simplement parce que la minuscule colline ainsi appelée avait la forme d'un crâne humain, était chauve comme le crâne d'un squelette ; peut-être aussi en raison de la tradition qui veut que le premier homme ait été enterré là et qu'il ait été le premier arrosé du Sang rédempteur. Ceci explique en tous cas la présence d'une tête de mort aux pieds de certains crucifix.

...le Vendredi-Saint, vers trois heures.

Notre-Seigneur, arrêté le jeudi soir, avait été condamné par Caïphe dans la nuit, par Ponce-Pilate dans la matinée de vendredi. Mis en croix vers midi, Il expirait trois heures plus tard, au moment même, nous dit saint Jean, où les agneaux de l'ancienne Alliance tombaient eux-mêmes sous le couteau des sacrificateurs.

C'est en souvenir de cet événement, unique dans l'histoire, que le vendredi de chaque semaine est consacré à la mémoire de la Passion et sanctifié par la pénitence.

98. *Qu'entend-on en disant que Jésus Christ est mort ?*

R. **En disant que Jésus-Christ est mort, on entend que son âme a été séparée de son corps, tandis que la divinité restait unie à l'une et à l'autre.**

Qu'est-ce que la mort ?... La mort est la séparation de l'âme et du corps.

Jésus est un Homme ; donc à sa mort, son corps et son âme ont été séparés.

Mais ne l'oublions pas, Jésus est un Homme-Dieu et sur sa divinité la mort ne pouvait rien. Pendant les trois jours qui ont précédé la résurrection, l'âme de Jésus est donc restée *divine*, son corps est demeuré *digne d'adoration*.

99. *Que veulent dire ces paroles : « A été enseveli » ?*

R. **Ces paroles « A été enseveli » veulent dire qu'après la mort de Jésus-Christ, son corps a été détaché de la croix et mis dans le tombeau.**

C'est Joseph d'Arimathie qui demanda à Pilate l'autorisation d'ensevelir Jésus. Le gouverneur, la mort une fois contrôlée par le coup de lance du centurion, ordonna qu'on fît droit à sa demande. Le corps du Sauveur fut donc détaché de la Croix et déposé dans un tombeau tout neuf, taillé dans le roc, le propre tombeau que Joseph d'Arimathie s'était préparé.

Les juifs avaient coutume de rouler à l'entrée des sépulcres une pierre énorme, pour que leurs morts ne soient pas déterrés par les chacals et les chiens sauvages.

Cette précaution ne parut pas suffisante.

Les Juifs obtinrent de Pilate des gardes pour surveiller le tombeau. Eux-mêmes y apposèrent le sceau de la synagogue.

Vraiment, tout péril de rapt humain était bien écarté.

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 92. *Jésus a payé la dette de nos péchés :* Saint Pierre le dit en toutes lettres : « Vous avez été affranchis... non par des choses périssables, de l'argent ou de l'or, mais par un Sang précieux, celui de l'Agneau sans défaut et sans tache. » Ire Epitre de saint Pierre, I, 18, 19. — **Q.** 93. *Les mérites du Christ ne sont pas seulement suffisants pour nous racheter, ils sont surabondants :* C'est la parole de saint Paul : « Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé. » Epitre aux Romains, V, 20. — **Q.** 94. *La Passion du Christ :* Lire le récit des quatre Evangélistes, saint Mathieu, XXVI, XXVII ; saint Marc, XIV, XV ; saint Luc, XXII ; saint Jean, XVIII, XIX.

11e Leçon

DESCENTE DE JÉSUS-CHRIST AUX ENFERS SA VIE GLORIEUSE

---

100. *Que veulent dire ces paroles : « Est descendu aux Enfers » ?*

R. **Ces paroles « Est descendu aux Enfers » veulent dire qu'après la mort de Jésus-Christ, son âme alla visiter les âmes des Justes et leur annoncer que la la Rédemption était accomplie.**

Ne croyez pas, M. E., que tous les hommes de l'antiquité aient été des impies. Il y eut, même avant la naissance de Notre-Seigneur, des fils d'Adam qui méritèrent le nom de

justes. Il faut citer comme tels, parmi les Juifs : les patriarches, les prophètes et les observateurs consciencieux de la loi de Moïse ; parmi les païens : tous ceux qui respectèrent de leur mieux les préceptes naturels gravés dans leur cœur.

Grande fut la joie de ces justes quand ils apprirent que le seul péché qui les tenait éloignés du Bonheur suprême était expié.

Jésus Lui-même leur annonça l'heureuse nouvelle, et son âme demeura sans doute avec eux jusqu'au dimanche matin.

101. *Que faut-il entendre ici par les enfers ?*

R. Il faut entendre ici par les enfers, qu'on appelle aussi les limbes, le lieu où les âmes justes attendaient que le Sauveur rouvrît le ciel aux hommes.

Par le mot « enfers » il faut entendre d'une manière générale tout ce qui est en dessous, tous les lieux *inférieurs*, à savoir : l'enfer proprement dit, le purgatoire, les limbes.

L'âme de Notre-Seigneur n'avait rien à faire dans le séjour des damnés à qui toute espérance est interdite ; elle ne pouvait ouvrir le ciel aux âmes du purgatoire qui sont aimées de Dieu, mais dont les souillures ne sont pas complètement effacées. C'est aux seuls justes des limbes qu'elle pouvait accorder sans retard les jouissances du Paradis. « Limbe » signifie rivage. Les habitants des limbes étaient sur le bord du ciel sans pouvoir y pénétrer. Jésus les introduisit à sa suite dans la gloire éternelle.

102. *Que veulent dire ces paroles : « Est ressuscité des morts ?*

R. **Ces paroles « Est ressuscite des morts » veulent dire que, le troisième jour après sa mort, Jésus-Christ réunit son âme à son corps, par sa propre puissance, et sortit vivant du tombeau.**

...le troisième jour *après sa mort...*

Quand Notre-Seigneur est-Il mort ?... le Vendredi-Saint, dans l'après-midi. Quand est-Il ressuscité ?... le Dimanche de Pâques, au matin. Peut-on dire qu'Il est resté dans le tombeau trois jours entiers, c'est-à-dire trois fois vingt-quatre heures ?... non, évidemment.

Aussi bien, dans ses prédictions, Jésus n'avait pas déclaré qu'il s'écoulerait *intégralement* trois jours et trois nuits entre sa mort et sa résurrection.

Rappelez-vous seulement la parole célèbre citée par saint Jean : « Détruisez ce temple et en trois jours je le rebâtirai » (Saint Jean, II, 19).

Pour que la prophétie ait été réalisée, que faut-il ?... qu'on ait pu dire pendant trois jours : l'humanité du Christ est détruite, son corps gît dans le tombeau, inanimé. A-t-on pu le dire le Vendredi ?... oui, puisque l'ensevelissement s'est fait avant le coucher du soleil ; le samedi ?... oui, sans conteste possible ; le dimanche ?... oui encore, du moins aux premières heures du jour.

...réunit son âme à son corps par **sa propre puissance...**

Est-ce par leur propre puissance que Lazare, le fils de la veuve de Naïm, la fille de Jaïre ont été ressuscités ?... non, c'est par la puissance de Jésus, c'est-à-dire par une puissance étrangère à eux. Jésus a bien voulu user en leur faveur de son pouvoir illimité. Il a commandé à leurs âmes immortelles de rentrer dans les corps qu'elles avaient quittés et de les vivifier à nouveau.

Dans la résurrection du Christ, aucune puissance extérieure n'est intervenue. Jésus, Dieu et homme tout à la fois, pouvait permettre la destruction provisoire de son humanité, mais, quoique momentanément désunis, son corps et son âme demeuraient inséparés et inséparables de sa divinité. Rien ne lui était donc plus facile que de les unir à nouveau ; c'est ce qu'Il fit.

...et sortit **vivant** *du tombeau.*

Etait-Il bien mort quand Il fut placé dans le tombeau ?... Certains ennemis de la foi, pour échapper aux embarras que leur cause la résurrection, se permettent d'en douter : « Il Lui était facile, disent-ils, de sortir vivant, puisqu'Il était entré vivant ? »

Nous ne sommes pas en peine, M. E., de leur donner les preuves du contraire. Voici les principales :

1° *Un témoignage hors de pair, celui de saint Jean.* L'apôtre bien-aimé fut témoin oculaire de l'immolation sanglante de Jésus. Il était au pied de la Croix quand le Rédempteur expira.

2° *La manière d'agir des soldats.* Comme les deux larrons respiraient encore, ils leur brisèrent les jambes. Mais c'est précisément parce que Jésus était mort qu'ils s'abstinrent de Lui infliger le même sort.

3° *Le rapport officiel* que le Centurion transmit à Ponce-Pilate et qui constatait la mort du supplicié.

4° *L'ensemble des souffrances subies par Jésus.* Il est facile de croire que la sueur de sang, la flagellation, la couronne d'épines, la crucifixion aient amené rapidement la mort, surtout quand on sait combien le Sauveur était déjà épuisé lorsqu'Il portait sa croix sur la route du Calvaire.

5° *Les effets du coup de lance.* Le sang et l'eau sortirent du corps, preuve que le cœur avait été traversé, donc que le coup porté avait été mortel.

6° *L'ensevelissement et l'embaumement provisoire.* Ils auraient suffi largement pour asphyxier un homme bien portant. Comment un supplicié agonisant — si on le suppose tel — aurait-il pu y résister ?

C'est donc en réalité un cadavre qui a été déposé dans le sépulcre de Gethsémani.

Mais ne peut-on supposer que les Apôtres ont enlevé ce cadavre afin de laisser croire au peuple que leur Maître était ressuscité ?

Supposition invraisemblable, M. E., pour les deux raisons suivantes :

1° Les apôtres étaient beaucoup trop timides pour tenter pareille chose. Eux qui s'étaient montrés si lâches pendant la Passion, n'osant s'approcher de Jésus quand Il était encore vivant, les voyez-vous brisant le sceau de la synagogue pour emporter un corps sans vie dont ils n'auraient su que faire ?

2° Ils y auraient du reste perdu leur temps et leur peine, car les soldats romains veillaient et, suivant la consigne rigoureuse qui était de règle chez eux, ils auraient défendu jusqu'à la mort l'entrée du tombeau.

Mais ces gardes n'ont-ils pas dit eux-mêmes que le corps de Jésus avait été volé ? — Rien de plus vrai. Après la scène de la Résurrection qui les avait terrorisés et jetés la face contre terre, les soldats constatèrent l'effraction du tombeau et la disparition du cadavre confié à leur vigilance. Craignant les sanctions disciplinaires, ils prirent le chemin de la ville et rendirent compte aux Princes des Prêtres de ce qui s'était passé. Ceux-ci convoquèrent les Anciens, et après délibération, il fut décidé qu'on verserait aux gardes une copieuse somme d'argent, avec recommandation de dire : « Les disciples de Jésus sont venus pendant que nous dormions ». Les soldats acceptèrent l'argent et colportèrent le mensonge.

Mensonge cousu de fil blanc, M. E., car, comme dit saint Augustin, les témoins qui avouent avoir dormi n'inspirent pas grande confiance.

Mensonge dont personne ne pourra plus douter après les Apparitions multipliées dont nous parlerons plus loin (R. 104).

103. *Quel jour célèbre-t-on la résurrection de Jésus-Christ?*

R. **On célèbre la résurrection de Jésus-Christ le saint jour de Pâques.**

Savez-vous d'abord, M. E., pourquoi on a donné à la fête chrétienne le nom de la fête juive ?

C'est évidemment parce que Jésus est mort et qu'Il s'est ressuscité au cours des solennités pascales.

Mais c'est aussi et surtout parce qu'il s'est produit pendant les jours saints un événement aussi important pour nous que, pour les Hébreux, la sortie de l'Egypte. Grâce au sacrifice rédempteur en effet, nous sommes sortis de l'esclavage honteux du Démon pour passer à la glorieuse filiation de Dieu. Et le médiateur de cette alliance renouvelée, c'est l'Agneau divin dont l'Agneau pascal n'était qu'une lointaine figure.

La fête de Pâques est donc une des grandes fêtes chrétiennes ?

C'est la plus grande de toutes, car elle commémore le miracle le plus éclatant de Notre-Seigneur, celui qui soutient tout l'édifice de notre foi. Saint Paul disait déjà : « Si Jésus n'est pas ressuscité, notre foi est vaine » (I^re^ ép. aux Corinthiens, xv, 14).

Quand célèbre-t-on la fête de Pâques ?

On la célèbre toujours un dimanche, puisque c'est un dimanche que Jésus s'est ressuscité. Mais ce n'est pas chaque année le même dimanche. La fête de Pâques est une fête mobile. Depuis un temps immémorial, elle a lieu le premier dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe de printemps (21 mars).

De la date de Pâques, variable du 22 mars au 25 avril, dépend la date de toutes les autres fêtes mobiles qui précèdent et qui suivent.

> D'où vient la coutume des œufs de Pâques?... C'est encore un usage qui témoigne de l'esprit de pénitence de nos ancêtres. Pendant tout le carême ils s'étaient privés d'œufs et de beaucoup d'autres choses. Le jour de Pâques, ils célébraient joyeusement leur liberté reconquise ; on ne pouvait le leur reprocher, ils avaient bien mérité leurs œufs de Pâques. Vous, M. E., vous aimez aussi à recevoir les vôtres, mais les méritez-vous de la même façon par des sacrifices quotidiens et généreux?...

104. *A qui Jésus-Christ ressuscité s'est-il montré ?*

R. **Jésus-Christ ressuscité s'est montré pendant quarante jours, à ses apôtres et à un grand nombre de ses disciples.**

(Lire le récit complet des Apparitions dans « *La Bonne Semence* », Leçons de Choses Religieuses : La Résurrection, I, 5 ; De la Résurrection à l'Ascension, I, 6).

Les évangélistes signalent neuf Apparitions :

Le jour même de Pâques, à Marie-Madeleine, aux saintes Femmes, à saint Pierre, aux deux disciples d'Emmaüs, aux apôtres, saint Thomas excepté.

Huit jours après, le dimanche de Quasimodo, au même Collège apostolique, réuni, cette fois, au complet dans la salle du Cénacle.

Après la clôture des solennités pascales, à tout un groupe d'apôtres et de disciples, sur les bords du lac de Tibériade.

Plus tard encore, à tous les apôtres, sur une montagne de Galilée.

Enfin, le jour de l'Ascension, aux apôtres auxquels s'étaient joints, sur le mont des Oliviers, de nombreux disciples.

Parmi les privilégiés qui ont eu le bonheur de voir Notre-Seigneur ressuscité, on ne nomme pas la sainte Vierge ; mais est-il possible, M. E., que Jésus ait oublié sa mère ?... non, Il était trop bon fils pour cela. Relisez votre évangile de Pâques, vous constaterez que Marie n'était pas dans le groupe des saintes Femmes qui se rendit de bonne heure au Tombeau. Pourquoi cette abstention, sinon parce que la sainte Vierge, ayant eu la première visite de son fils vivant et glorieux, ne se souciait pas d'un voyage inutile ? Les évangélistes ne nous le disent pas, mais votre cœur le devine facilement.

Du reste, M. E., il est très probable que Jésus fit d'autres apparitions que les auteurs sacrés n'ont pas jugé à propos de rapporter. Saint Paul le laisse entendre dans sa première lettre aux habitants de Corinthe. Mais retenez seulement celles que je viens de vous rappeler, elles constituent, en faveur de la vérité de la résurrection, un argument magnifique, irrefutable.

En effet, Jésus s'est manifesté non pas une fois, mais *souvent* ; non pas dans un seul endroit, mais *dans des lieux divers*, non pas à un apôtre de prédilection, mais *à tout le collège apostolique et à un groupe important de disciples*, non pas la nuit, mais *en plein jour*, non pas en passant, tel un fantôme qui s'estompe, un météore qui s'évanouit, mais *avec les meilleures garanties de sécurité, restant de longues heures avec les siens, conversant et mangeant avec eux, se laissant voir, entendre, toucher*. Dira-t-on que les apôtres étaient des naïfs qui ont pris leur rêve pour la réalité ?... On se tromperait singulièrement. Les apôtres étaient si peu disposés à croire à la résurrection, qu'ils révoquèrent d'abord en doute le témoignage des saintes Femmes. Ce n'est qu'après avoir vu de leurs yeux, qu'ils consentirent à s'incliner. Chose plus curieuse, saint Thomas, qui n'avait pas été témoin de la première apparition au Cénacle, résista huit jours durant aux invitations pressantes des autres apôtres : « Bienheureuse incrédulité, dit saint Grégoire le Grand, qui sert plus à fortifier notre foi que la croyance de tous les disciples. » Car, si un incrédule de la taille de saint Thomas a fini par se rendre et par dire, les genoux en terre, « mon Seigneur et mon Dieu ! » c'est que vraiment le doute n'était plus possible.

105. *Que veulent dire ces paroles : « Est monté aux cieux ? »*

R. **Ces paroles « Est monté aux cieux » veulent dire que, le quarantième jour après sa résurrection, Jésus-Christ quitta la terre et s'éleva au ciel en corps et en âme.**

Après sa dernière apparition au Cénacle, Notre-Seigneur conduisit ses apôtres sur le mont des Oliviers. Là, Il les *bénit*, leur ordonna de prêcher l'évangile à toutes les nations, leur promit son assistance à perpétuité, et, tandis qu'Il leur parlait, Il s'élevait lentement au-dessus de la colline. Soudain, une nuée L'enveloppa, Le dérobant à tous les yeux et Il disparut dans la profondeur des cieux.

De ce jour, Jésus, en tant qu'homme, est entré dans la gloire et son humanité réside en Paradis.

106. *Quel jour célèbre-t-on l'entrée de Jésus-Christ au Ciel ?*

R. **On célèbre l'entrée de Jésus-Christ au Ciel le jour de l'Ascension.**

« Ascension » veut dire « montée ». Notre-Seigneur, en effet, s'est élevé au Ciel par sa propre puissance. C'est ce qui Le distingue d'Elie, qui fut enlevé sur un char de feu (2e livre des Rois, II, 11) ; c'est aussi ce qui Le distingue de la très sainte Vierge, qui fut portée au Ciel par les Anges, le jour de l'Assomption.

Savez-vous, M. E., quel jour tombe l'Ascension ?... un jeudi, invariablement. Pourquoi ?... parce que cette fête se célèbre quarante jours après Pâques, qui est toujours un dimanche.

107. *Que veulent dire ces paroles : « Est assis à la droite de Dieu ? »*

R. Ces paroles « Est assis à la droite de Dieu » veulent dire que, dans le Ciel, Jésus-Christ a la même puissance et la même gloire que son Père.

L'expression « Est assis » laisse entendre d'abord que Notre-Seigneur est au Ciel avec son humanité, car seul peut être dit assis, debout ou couché, celui qui dispose d'un corps.

Toutefois, M. E., gardez-vous de prendre cette expression à la lettre. Il n'y a pas de sièges au Ciel et les corps glorifiés n'éprouvent aucun besoin de s'asseoir. Pour Jésus, « être assis » signifie donc simplement qu'Il n'a plus à travailler et à souffrir pour nous, qu'Il se repose dans la gloire, qu'Il nous applique les mérites acquis jadis par Lui dans sa vie terrestre, enfin qu'Il règne sur nous et qu'Il nous jugera. Les juges, en effet, rendent leurs sentences assis. Les rois demeurent sur leur trône, tandis qu'ils exercent leur pouvoir et qu'ils reçoivent les hommages de leurs sujets. Jésus glorifié possède sur nous l'autorité complète du souverain.

L'expression « à la droite de Dieu » est encore une expression figurée, car Dieu, pur esprit, n'a ni droite ni gauche ; mais vous en comprenez sans peine le sens et la portée. Que fait un roi ou un grand personnage quand il veut honorer une personne ?... il la place à sa droite.

Si Jésus-Christ a été mis « à la droite de Dieu », c'est donc qu'Il occupe au Ciel la place d'honneur, c'est qu'Il est élevé au-dessus des Anges et des saints, c'est qu'Il partage les honneurs et la gloire de son Père.

108. *Que veulent dire ces paroles : « D'où il viendra juger les vivants et les morts ? »*

R. Ces paroles : « D'où il viendra juger les vivants et les morts » veulent dire qu'à la fin du monde, Jésus-Christ viendra visiblement pour juger tous les hommes : ce sera le jugement général.

...Jésus-Christ **viendra...**

Nous en avons de Lui la promesse formelle. Quelques instants après l'ascension, tandis que les apôtres, ne voulant pas croire au départ de leur maître, gardaient les yeux obstinément fixés sur le point du ciel où Il avait disparu, deux anges vêtus de blanc, ses messagers, se présentèrent tout à coup : « Hommes de Galilée, dirent-ils, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? Ce Jésus, qui a été enlevé du milieu de

vous, en viendra de la même manière que vous l'avez vu monter » (Actes des Apôtres, I, 11).

...viendra **visiblement** *pour juger...*

En tant que Dieu, Il n'a pas à venir sur la terre ; Il s'y trouve en permanence, puisqu'Il est partout. Mais, c'est avec son humanité glorifiée qu'Il paraîtra, visible à tous les yeux, pour régler le sort de tous les membres de l'humanité. C'est Lui qui, par ses souffrances et sa mort, a mérité la grâce à tous les hommes, c'est à Lui que revient le droit d'apprécier l'usage qu'ils ont fait de ses faveurs.

Quand et comment se fera cette manifestation grandiose de la Justice divine ?... nous chercherons à le savoir plus loin (R. 166 et 167). Pour le moment, qu'il vous suffise, M. E., d'être toujours prêts, car nul de vous ne sait ni le jour ni l'heure où il lui faudra comparaître devant le Juge suprême.

Références d'Histoire Sainte — **Q.** 100. *L'âme de Notre-Seigneur descendit dans les Limbes :* saint Pierre nous dit qu'Elle y trouva « les esprits en prison », auxquels Elle annonça la bonne nouvelle de la Rédemption, Ire Epitre de saint Pierre, III, 19. — **Q.** 101. *Les Limbes étaient une douce prison :* Notre-Seigneur les nomme, dans la parabole du mauvais riche « le sein d'Abraham », saint Luc, XVI, 22. — **Q.** 102. *Jésus est sorti du tombeau le troisième jour :* Jonas, figure du Christ, était resté dans le ventre du poisson trois jours et trois nuits, Jonas, II, 1. — **Q** 103. *Le saint Jour de Pâques ;* saint Paul recommande aux chrétiens de fêter la résurrection du Christ en ressuscitant eux-mêmes spirituellement, autrement dit, en marchant dans une vie nouvelle, Epitre aux Romains, VI, 4 — **Q.** 104. *Les apparitions de Notre-Seigneur :* Elles sont longuement racontées par les Evangélistes : saint Mathieu, XXVIII, 8 à 10, 16 à 20, saint Luc, XXIV, 13 à 35, 36 à 49, saint Jean, XX, 24 à 31, XXI, 1 à 14. — **Q.** 105 *L'ascension :* saint Luc en donne le récit détaillé, Actes des Apotres I, 4 à 11. — **Q.** 107. *Au ciel, Jésus est l'égal de Dieu :* Egal en puissance puisque la toute-puissance de son Père Lui est communiquée, saint Mathieu, XXVIII, 18 ; égal en dignité, puisque tout genou doit fléchir devant Lui, au ciel, sur la terre et dans les enfers, épitre aux Philippiens, II, 9 à 11.

12e Leçon

LE SAINT-ESPRIT

109. *Qu'est-ce que le Saint-Esprit ?*

R. Le Saint-Esprit est la troisième Personne de la Sainte Trinité qui procède du Père et du Fils.

M. E., est-ce la première fois que vous entendez parler du Saint-Esprit ?... Non, il en a été question déjà dans la leçon qui traite de la Sainte Trinité (Rép. 35 à 40).

Vous avez retenu, j'en suis sûr, que le Saint-Esprit est Dieu, qu'Il procède du Père et du Fils, qu'Il est aussi grand, aussi ancien, aussi parfait que les deux autres Personnes divines.

Que reste-t-il à dire de Lui ?... ce qu'Il a fait pour l'humanité : De quelle manière est-Il apparu sur la terre ? Qu'est-ce que les apôtres ont reçu de Lui ? Quel est son rôle dans l'œuvre si importante de notre sanctification ? telles sont les questions auxquelles nous allons répondre dans cette leçon.

110. *Le Saint-Esprit s'est-Il manifesté visiblement sur la terre ?*

R. **Oui, le Saint-Esprit s'est manifesté visiblement sur la terre, sous la figure d'une colombe, au baptême de Notre-Seigneur, et en descendant sur les apôtres, sous forme de langues de feu, le jour de la Pentecôte.**

...sous la figure d'une **colombe...**

Quelles sont les vertus symbolisées par la colombe ?... l'innocence, la douceur, la simplicité, la fidélité dans l'amour. L'Esprit-Saint est tout cela au suprême degré et Il produit tout cela dans les âmes qui le reçoivent dignement.

...au baptême de Notre-Seigneur...

V. rép. 79.

...et... sous forme de **langues de feu...**

Avant de regagner le ciel, Jésus avait promis à ses apôtres de leur envoyer le Saint-Esprit.

En vue de ce Don céleste qu'ils attendaient, les Douze se réunirent au Cénacle, la très Sainte Vierge au milieu d'eux, et y passèrent, dans le recueillement et la prière, les dix jours qui suivirent l'Ascension.

Soudain, il se fit un grand bruit et comme un vent impétueux qui ébranla toute la maison. En même temps, des langues de feu parurent, se partagèrent et se posèrent sur la tête de chacun des assistants.

Pourquoi le bruit, le souffle, le vent impétueux, les langues, le feu ?... autant d'images choisies à dessein, mais qui réclament une explication.

Le *bruit* signifie que l'action de l'Esprit-Saint ne sera plus ni secrète ni bornée. Désormais, elle éclatera aux yeux et aux oreilles de tous et se fera sentir dans l'univers entier.

Le *souffle* indique, qu'en venant dans une âme, l'Esprit-Saint la *purifie*, en *chasse* la mauvaise odeur du péché, y *éteint* le feu de la concupiscence, y *allume* la flamme de la charité, y *produit* un agréable rafraîchissement.

Le *vent impétueux* déracine les arbres et renverse les maisons, aussi représente-t-il parfaitement l'ardeur au bien que l'Esprit-Saint communique à ses amis. Forts de cette nouvelle vertu, les apôtres et leurs successeurs voleront jusqu'aux extrémités de la terre et se dépenseront sans compter pour la gloire de Dieu.

La *langue* exprime la pensée humaine. Beau symbole pour le Saint-Esprit qui nous fait entendre la pensée de Dieu, puisqu'Il procède du Verbe éternel.

Le *feu* enfin figure très bien le Sanctificateur divin qui *purifie* les consciences de la rouille du péché, dissipe les ténèbres de l'ignorance, fait fondre la glace des cœurs endurcis et rend les âmes brûlantes de l'amour de Dieu.

...le jour de la **Pentecôte.**

« Pentecôte » signifie « cinquantième » jour. C'est, en effet, le cinquantième jour après la sortie d'Egypte que les dix Commandements de Dieu avaient été promulgués sur le mont Sinaï. La Pentecôte était donc, pour les Juifs, une fête très solennelle.

La Pentecôte des chrétiens n'est pas moins grandiose. Elle est l'anniversaire de la descente du Saint-Esprit et par conséquent l'anniversaire de la naissance de l'Eglise, car on ne conçoit pas l'Eglise sans l'Esprit-Saint pour la diriger.

111. *Qu'est-ce que le Saint-Esprit donna aux Apôtres ?*

R. **Le Saint-Esprit donna aux apôtres l'intelligence des vérités qu'ils avaient apprises de Jésus-Christ, avec le zèle et la force pour les prêcher au monde.**

...l'intelligence *des vérités qu'ils avaient apprises de Jésus-Christ...*

Les apôtres étaient *ignorants*.

La plupart des enseignements de Notre-Seigneur avaient glissé sur leur intelligence sans y pénétrer. On lit en effet, dans l'Evangile, des remarques comme celles-ci : « Or, ils ne comprirent rien de ces choses. — Le sens de cette parole leur demeura caché. — Ils ne saisissaient pas ce qui leur était dit ».

Pour tout dire en un mot, ils ne voyaient pas clair dans la doctrine que le Maître leur avait maintes fois exposée.

L'Esprit-Saint leur donna une grâce de lumière qui pénétra leur intelligence et rendit éblouissantes de clarté les vérités de la foi.

Les apôtres *s'exprimaient gauchement,* même dans leur langue maternelle, qu'ils n'avaient jamais parlée qu'avec les bateliers et les pêcheurs.

Le Saint-Esprit leur conféra *le don des langues*. Ils purent ainsi se faire comprendre de tous les peuples auxquels ils enseignaient l'Evangile. Pour cela, deux moyens, également miraculeux, étaient à leur disposition : ou bien ils parlaient, sans l'avoir jamais apprise, la langue de leurs auditeurs; ou bien ils employaient, dans leurs discours, la langue dont ils se servaient habituellement, mais chacun de ceux qui les écoutaient les comprenait dans la sienne propre.

> Le don des langues communiqué aux apôtres n'est pas resté un fait unique dans l'histoire de l'Eglise. Saint Antoine de Padoue, saint François-Xavier, saint Dominique ont parlé miraculeusement des langues qu'ils n'avaient pas apprises.
>
> Saint Vincent Ferrier, prêchant en français ou en espagnol, était parfaitement compris des Allemands, des Anglais et des Hongrois qui affluaient à ses sermons.

...avec **le zèle et la force** *pour les prêcher au monde.*

Les apôtres étaient *des timides*.

Témoin saint Pierre n'osant pas avouer à une servante qu'il était disciple de Jésus. Ses compagnons, du reste, ne s'étaient pas montrés plus vaillants que lui. Au moment de l'arrestation du Maître, ils avaient pris la fuite. Le jour même de la Résurrection, ils s'étaient enfermés au Cénacle, par peur des Juifs.

Le Saint-Esprit fit de ces craintifs *des intrépides*.

Après la Pentecôte, *craignent-ils* encore les Juifs ?... non; ils osent même leur reprocher le crime épouvantable qu'ils ont commis, leur déicide : « Vous avez fait mourir le Maître de la vie. » (Discours de saint Pierre, Actes des apôtres III, 15).

Traduits devant le Grand-Conseil, battus de verges, ils déclarent fièrement qu'ils ne peuvent pas se taire : « Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes ! » (Actes des apôtres, V, 29).

Restent-ils enfermés, comme le jour de Pâques, pour éviter la contradiction ?... Ils cherchent, au contraire, les grands auditoires et acceptent de se mesurer avec les pires adversaires. Ayant prêché à Jérusalem, ils vont à Samarie, puis dans tous les pays du monde connu, ainsi que Jésus le leur avait ordonné.

Ont-ils peur de la mort ?... Ils la méprisent. Partout, ils sont persécutés, parce que la doctrine qu'ils prêchent s'oppose à la doctrine païenne et que leur morale met un frein aux passions mauvaises. Ils n'en poursuivent pas moins leur œuvre d'apostolat jusqu'à ce qu'ils reçoivent des persécuteurs le coup de la mort.

> Car tous, si l'on en croit les traditions, respectables pour la plupart, ont été martyrs. *Saint Pierre* fut crucifié la tête en bas ; *saint Paul*, décapité ; *saint André*, attaché à la croix en forme d'X ; *saint Jacques le Majeur*, décapité ; *saint Jacques le Mineur*, précipité du haut du Temple ; *saint Simon*, scié en deux ; *saint Mathieu*, massacré, au moment où il achevait le Saint-Sacrifice ; *saint Philippe*, crucifié ; *saint Thomas*, percé d'une lance ; *saint Barthélemy*, écorché vif ; *saint Matthias*, lapidé. *Saint Jean* lui-même, si bon et si doux, ne devait pas, humainement parlant, échapper à la haine des persécuteurs : on le plongea dans une chaudière d'huile bouillante. Mais Jésus préserva de tout mal son disciple bien-aimé qui mourut, le dernier de tous les apôtres, à un âge très avancé.

112. *Le Saint-Esprit se communique-t-il aussi à nous ?*

R. **Oui, le Saint-Esprit se communique aussi à nous, spécialement par le sacrement de Confirmation.**

...se communique aussi **à nous...**

Non pas extérieurement, mais d'une façon invisible. Il est le Don par excellence. C'est Lui qui apporte à nos âmes, avec l'honneur et les bienfaits de sa présence, la vie surnaturelle ou vie de Dieu.

Quand naît-elle en vous, M. E., cette vie surnaturelle ?... au baptême. C'est donc au baptême que le Saint-Esprit a commencé d'habiter vos âmes.

L'habitation du Saint-Esprit a une telle importance pour un chrétien, que le Cardinal Pie n'hésitait pas à dire : « Je définis l'homme, un corps et une âme ; mais je définis le chrétien : un corps, une âme et le Saint-Esprit. »

...spécialement par le sacrement de **Confirmation.**

La Confirmation, nous le verrons plus loin, « nous donne le Saint-Esprit ».

Est-ce à dire que nous ne le possédions pas jusque-là ?... non, mais Il est présent dans l'âme du Confirmé plus que dans l'âme du simple baptisé. Je m'explique mieux encore : Il agit davantage en elle, en l'éclairant et en la fortifiant.

Et les *Dons*, qui vous seront expliqués bientôt, sont comme une « permanence de secours », établie sur place par le Saint-Esprit, chez tous ceux dont Il a pris possession. Laissée à elle-même, votre âme est naturellement ignorante et portée au mal. Munie des dons du Saint-Esprit, elle se trouvera soudain disposée à connaître le bien surnaturel et à le faire courageusement.

Ecoutez maintenant, M. E., les résolutions pratiques que cette leçon sur le Saint-Esprit doit inspirer à tout enfant chrétien :

1° *Je me défierai de mon ignorance et de ma faiblesse et je repousserai toute tentation de me suffire à moi-même.*

Un esprit fort disait orgueilleusement : « Je n'ai besoin que de mes propres lumières. » C'était le soir. Son interlocuteur éteignit brusquement l'électricité : « Y voyez-vous encore, malgré vos propres lumières ? — Non. — Eh bien ! sans les lumières de l'Esprit-Saint, votre raison est ténébreuse, comme votre champ visuel en ce moment. »

2° *Je me rappellerai souvent que l'Esprit-Saint est en moi et je L'invoquerai avant toute action importante.*

Les prières à l'Esprit-Saint ne manquent pas. Outre la prière que l'on récite avant le Catéchisme : « Esprit-Saint qui êtes la source de toute lumière... », je vous signale : le *Veni, Creator*, le *Veni, Sancte Spiritus*, ou prose de la Pentecôte, les cantiques que vous avez maintes fois l'occasion de chanter : « Esprit-Saint, Dieu de lumière... — O Saint-Esprit, venez en nous... », sans compter les invocations très simples qu'il vous est facile de formuler vous-mêmes : « Esprit-Saint, je crois que vous êtes en moi ; éclairez-moi, gardez-moi, fortifiez-moi... »

3° *Je veillerai à ne jamais résister aux inspirations certaines de l'Esprit-Saint.*

Le saint Curé d'Ars disait : « Si l'on demandait aux damnés pourquoi ils sont en enfer, la plupart répondraient : parce que je n'ai pas obéi à la voix de l'Esprit-Saint. Et si l'on demandait aux Saints pourquoi ils sont au Ciel, ils répondraient : parce que j'ai écouté le Saint-Esprit. »

Références d'Histoire Sainte. — **Q. 110.** *Les manifestations visibles de l'Esprit-Saint :* Pierre et Jean imposent les mains aux Samaritains et ceux-ci reçoivent le Saint-Esprit, ACTES, VIII, 14 à 17 ; le Saint-Esprit descend sur Corneille et sur les membres de sa famille avant même qu'ils ne soient baptisés, ACTES, X, 44 à 48. — **Q. 111.** *La générosité du Saint-Esprit à l'égard des Apôtres :* Lorsque Pierre et Paul parlent, ils sont remplis du Saint Esprit, ACTES, IV, 8, XIII, 9 ; réunis en concile à Jérusalem, les Apôtres prennent leurs décisions sous l'inspiration du Saint-Esprit, ACTES, XV, 28 ; Paul et Barnabé sont dirigés par l'Esprit-Saint dans leurs courses apostoliques, XVI, 6 à 8 ; au cours de son voyage de Jérusalem à Rome, Paul est renseigné par l'Esprit-Saint sur les persécutions qui l'attendent, ACTES, XX, 22 à 23. — **Q. 112.** *Les dons de l'Esprit-Saint destinés à tous :* Le prophète Joël avait annoncé que Dieu répandrait un jour son Esprit « sur toute chair », JOËL II, 28.

13e Leçon

L'ÉGLISE

113. *Qu'est-ce que l'Eglise ?*

R. **L'Eglise est la société des chrétiens soumis à l'autorité des pasteurs légitimes, dont le chef est le pape, successeur de saint Pierre.**

L'Eglise *est la* société...

Le mot « Eglise » s'emploie dans plusieurs sens.

Il signifie d'abord le bâtiment, monumental ou modeste, sous les voûtes duquel se réunissent les chrétiens. En ce cas, il s'écrit avec un e minuscule. C'est ainsi que vous dites : « Je vais à *l'église* chaque dimanche pour entendre la messe ».

On entend aussi par « Eglise » l'ensemble des *grands chefs* de la communauté chrétienne. C'est dans ce sens que l'on dit : L'Eglise enseigne que l'enfer est éternel. — L'Eglise ne donne pas aux divorcés les honneurs de la sépulture religieuse.

Enfin, on a surtout coutume de désigner par le mot « Eglise », l'ensemble des chrétiens groupés en « société ».

Une société est une réunion de personnes poursuivant le même but, par des moyens communs, sous une même direction. Elle exige donc, pour être digne de son nom, des membres, un chef, un but temporel ou spirituel, des moyens adaptés à ce but.

Nous verrons, par la suite, que rien de tout cela ne fait défaut à l'Eglise, qu'elle est, par conséquent, une société parfaite.

...la société des **chrétiens**...

Sous l'ancienne Loi, Dieu s'était choisi un peuple à qui Il s'était révélé et avec lequel Il avait contracté alliance. Ce n'étaient pas des individus dispersés, c'était une nation parfaitement organisée qui avait conservé, durant de longs siècles, la foi au Dieu unique et la croyance au futur Messie.

De même, son œuvre rédemptrice terminée, Notre-Seigneur n'a pas voulu que ses disciples restassent isolés. Pour garder et répandre sa doctrine dans le monde et pour appliquer aux hommes les mérites de sa croix, Il a institué l'Eglise.

Jésus n'a pas expliqué Lui-même ce qu'Il entend par « Eglise », mais la comparaison qu'Il prend dans ses paraboles : *royaume*, *bercail*, *navire*, laissent transparaître sa pensée : ce qu'Il veut pour perpétuer sa mission, c'est un groupement bien organisé, autrement dit, une société.

...soumis à l'autorité des pasteurs légitimes...

De longues explications seraient ici prématurées. Nous retrouverons plus loin tous ces mots : *Pasteurs* (Rép. 126), *légitimes* (Rép. 134), *le pape* (Rép. 127), *successeur de saint Pierre* (Rép. 128).

114. *Qu'était saint Pierre ?*

R. **Saint Pierre était le chef, mis par Jésus-Christ, à la tête des apôtres.**

Jésus, chef-fondateur de l'Eglise, était seul qualifié pour désigner celui qui, après son départ, exercerait la suprême autorité.

En plusieurs circonstances Il a laissé deviner son intention : pourquoi a-t-Il changé le nom de Simon en celui de Pierre ?... pour marquer que son apôtre serait un jour la pierre fondamentale de l'édifice chrétien. Pourquoi a-t-Il tenu, ressuscité, à apparaître *d'abord* à saint Pierre ?... pour souligner, devant les générations présentes et futures, la haute dignité dont il se proposait de le revêtir.

De plus, Notre-Seigneur a parlé formellement et clairement. En quels termes et dans quelles circonstances ?... la réponse suivante vous l'apprendra.

115. *Comment Jésus-Christ a-t-Il établi saint Pierre chef de son Eglise !*

R. **Jésus-Christ a établi saint Pierre chef de son Eglise en lui disant : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle... Pais mes agneaux pais mes brebis, c'est-à-dire, sois le pasteur de mon troupeau tout entier.**

A la question posée par Jésus à ses apôtres : « Et vous, qui dites-vous que je suis ? », saint Pierre, prenant la parole au nom de tous, avait répondu : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. — Heureux es-tu, Simon, répliqua le Maître, car ce n'est ni la chair ni le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est aux cieux. » Puis prenant soudain un ton inaccoutumé, Il ajouta :

...tu es Pierre et sur cette **pierre** *je bâtirai mon Eglise...*

Le Christ compare ici son Eglise à un édifice dont les fidèles sont les pierres et dont le chef des apôtres constitue à lui seul l'assise fondamentale. Dans une maison, il n'est pas une pierre qui ne repose directement ou indirectement sur les fondements de l'édifice. De même, il n'est possible à qui que ce soit de faire partie de l'Eglise, s'il ne s'appuie sur l'autorité souveraine de l'apôtre Pierre.

...et les **portes** *de l'enfer ne prévaudront pas contre e le...*

« Porte », en langage oriental, signifie *puissance*. Jadis, les chefs du peuple siégaient à la porte des villes pour exercer leur puissance ou rendre la justice. Ne dit-on pas encore aujourd'hui : *la sublime Porte*, pour exprimer la puissance du gouvernement turc ?

Le sens des paroles de Notre-Seigneur est donc celui-ci : l'édifice de mon Eglise, construit sur ce rocher qui est le chef de mes apôtres, sera inébranlable, à tel point que les puissances infernales feront de vains efforts pour le renverser.

Avez-vous remarqué, M. E., qu'il y a dans la réponse du catéchisme, après la phrase que je viens de vous expliquer, plusieurs points de suspension ? que signifient-ils ?... qu'il reste encore quelques paroles de Notre-Seigneur qu'on n'a pas voulu citer pour ne pas allonger la réponse. Ces paroles, les voici : « *Et je te donnerai* **les clefs** *du Royaume des Cieux.* »

Donner à quelqu'un les clefs d'une maison, d'une ville, c'est lui reconnaître toute autorité dans cette maison, dans cette ville. Jésus veut donc donner à saint Pierre et à lui seul la puissance souveraine dans le royaume qu'Il est venu fonder sur la terre, en vue de peupler celui du ciel. A son gré, il pourra ouvrir ou fermer l'entrée de ce royaume.

C'est en souvenir de cette promesse célèbre qu'on a coutume d'appeler saint Pierre le portier du Paradis et qu'on le représente volontiers tenant des clefs en mains.

...*Pais mes* **agneaux,** *pais mes* **brebis**...

C'était après la Résurrection. Notre-Seigneur, apparaissant à ses apôtres, posa à trois reprises différentes la même question à saint Pierre : « Pierre, m'aimes-tu ? » Deux fois, l'apôtre protesta de son affection pour son Maître : « Pais mes agneaux », dit Jésus. La troisième fois, saint Pierre, étonné et peiné que Jésus pût douter de ses sentiments, affirma avec plus de force encore son dévouement affectueux. C'est alors que Notre-Seigneur prononça la seconde parole. « Pais mes brebis. »

Dans un troupeau, les brebis, mères des agneaux, veillent sur leurs petits, mais le berger a le devoir de s'occuper des unes et des autres. Ainsi, dans l'Eglise, bercail du Christ, il y a des évêques et des prêtres, chargés de veiller sur l'ensemble des fidèles, mais l'autorité du pape, pasteur des pasteurs, s'exerce sur tous, évêques, prêtres et fidèles.

115. *Comment Jésus-Christ a-t-il établi les apôtres pasteurs de son Eglise ?*

R. **Jésus-Christ a établi les apôtres pasteurs de son Eglise en leur disant : « Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ».**

...enseignez toutes les nations, baptisez-les...

Quelles sont les principales fonctions du pasteur ?... *prêcher et administrer les sacrements,* particulièrement le baptême qui est le point de départ de la vie chrétienne.

Les apôtres ont donc été nommés par Notre-Seigneur pasteurs de l'Eglise. Leurs pouvoirs personnels étaient illimités, puisqu'ils étaient chargés d'évangéliser *toutes* les nations ; toutefois ces pouvoirs, quoique directement conférés par Jésus, ne devaient s'exercer que sous la haute direction du Prince des apôtres.

En fait, que se passa-t-il ?... Nous savons par nos Livres saints ou par la Tradition que, dès la première heure, des communautés chrétiennes s'organisèrent sous la direction des apôtres qui non seulement baptisaient et prêchaient, mais encore légiféraient et gouvernaient : saint Pierre à Antioche et et à Rome, saint Paul à Corinthe et dans beaucoup d'autres villes, saint Jacques le Mineur à Jérusalem, saint Jean en Asie Mineure, saint Jacques le Majeur en Espagne, saint André sur le Bas-Danube, saint Thomas et saint Barthélemy en Mésopotamie et dans les Indes, saint Simon en Egypte et dans l'Afrique septentrionale, saint Marc à Alexandrie, etc...

117. *Ces paroles s'adressent-elles aussi aux successeurs des apôtres ?*

R. **Oui, ces paroles s'adressent aussi aux successeurs des apôtres, puisque Jésus-Christ a ajouté : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles ».**

Notre-Seigneur n'avait pas promis à ses apôtres l'immortalité. Il savait parfaitement que tous seraient morts pour la fin du premier siècle.

Il les envoie cependant enseigner « *toutes les nations.* » Il leur promet d'être avec eux « *jusqu'à la consommation des siècles.* » Ses paroles s'adressent donc, en même temps qu'aux apôtres, à leurs successeurs. C'est à ceux-ci aussi bien qu'à ceux-là qu'Il garantit sa présence, son assistance, qu'il confère les pouvoirs d'enseigner et de sanctifier.

A-t-on constaté jusqu'ici la vérité des paroles de Notre-Seigneur ?... peut-on lire qu'Il a assisté son Eglise ?... Oui, certes, l'Eglise avec de faibles moyens, a résisté victorieusement aux attaques d'ennemis formidables qui, humainement parlant, auraient dû la vaincre : païens, hérétiques, francs-maçons. En dépit de tous les pièges tendus, de tous les obstacles suscités, elle a triomphé et son développement dans le monde n'a cessé de progresser.

Le passé et le présent répondent de l'avenir.

Voyez-vous le Mont Blanc, M. E., disait un jour le P. Combalot, en désignant sur la carte le plus haut sommet des Alpes (4.810 mètres) ?... faut-il craindre qu'un jour ou l'autre les rats ne parviennent à le dévorer ?... vous riez et vous avez raison. Riez aussi de ceux qui osent prétendre que les libres-penseurs dévoreront l'Eglise ; c'est aussi peu probable.

Références d'Histoire Sainte. — **Q. 113.** *L'Eglise est une société parfaite qui ne cessera jamais de prospérer :* Jésus la compare à un grain de sénevé, le plus petit de tous les grains et qui cependant donnera naissance à un arbre, capable d'abriter les oiseaux du ciel, S. MATTHIEU, XIII, 31 et suiv. — **Q. 114.** *La préférence donnée à saint Pierre sur les autres Apôtres :* Dans les listes totales ou partielles, saint Pierre est presque toujours le premier, ACTES, I, 23 ; Jésus change le nom de Simon en celui de Pierre qui est significatif, S. MARC, III, 16 ; Jésus prend Pierre avec Jacques et Jean dans les circonstances les plus graves : au Thabor, S. MATTHIEU, XVII, 1, au Jardin des Olives, S. MATTHIEU, XXVI, 37 ; il paie le tribut pour lui, S. MATTHIEU, XVII, 26 ; ressuscité, il apparaît d'abord à Pierre, S. LUC. XXIV, 34. — **Q. 115.** *En fait, saint Pierre exerce dès le début l'autorité suprême :* Au lendemain de l'Ascension, il ordonne l'élection d'un nouvel apôtre, ACTES, I, 15 et suiv. ; c'est lui qui prend la parole à la Pentecôte, II, 14 et suiv. ; lui qui reçoit dans l'Eglise les premiers Juifs, II, 38 et suiv., et les premiers Gentils, X ; lui qui opère le premier miracle, III ; lui qui prend la parole devant le Sanhédrin, IV, 8 à 12 ; lui qui préside le premier Concile où il fait prévaloir son avis, XV, 1 à 34. — **Q 117.** *L'Eglise durera jusqu'à la fin des temps :* Elle a pour type l'Arche de Noë, insubmersible, dans les flots du Déluge, GENÈSE, VII.

14e Leçon

LES MARQUES DE L'ÉGLISE

118. *Jésus-Christ a-t-Il établi plusieurs Eglises ?*

R. **Non, Jésus-Christ n'a établi qu'une seule Eglise.**

Jésus-Christ a-t-Il dit à saint Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai *mes* Eglises ? » — Non, Il a dit : *...mon* Eglise. C'est donc qu'Il n'en voulait qu'une.

Or, de fait, il y a dans le monde un certain nombre d'Eglises qui revendiquent l'honneur d'être l'Eglise de Jésus-Christ. Citons-les par ordre d'importance :

1° *L'Eglise catholique romaine* à laquelle on ne saurait refuser d'être la plus ancienne et la plus peuplée.

2° *Les Eglises protestantes,* parmi lesquelles se distinguent particulièrement : l'Eglise *luthérienne,* l'Eglise *calviniste,* l'Eglise *anglicane.*

3° *Les Eglises schismatiques d'Orient* dont la principale est l'Eglise *grecque.*

Jésus, qui voyait l'avenir, savait parfaitement qu'il y aurait, parmi ses disciples et les sociétés qui se réclameraient de Lui, des scissions et des compétitions de toutes sortes. Il a donc prévu, à l'usage des hommes de tous les temps qui doutent et qui cherchent, des moyens radicaux et pratiques de reconnaître son Eglise parmi toutes les autres.

Où est l'arbre planté par Notre-Seigneur ?... Quelle est l'Eglise qui réalise sa volonté et continue son œuvre ?... la réponse suivante va nous l'apprendre.

119. *Quelles marques Jésus-Christ a-t-Il données à son Eglise ?*

R. **Jésus-Christ a donné quatre marques à son Eglise : elle doit être une, sainte, catholique et apostolique.**

Pour identifier quelqu'un qu'on n'a jamais vu, suffit-il de connaître sa taille ?... non, d'autres renseignements sont indispensables. Exemple : vous ne connaissez pas Louis ; je vais vous le dépeindre : c'est un enfant de dix ans, très grand pour son âge, cheveux châtains et bouclés, teint pâle, toujours un sourire sur les lèvres ; il porte invariablement un costume bleu de roi ; signe particulier : un grain de beauté sur le cou. Tous ces détails et beaucoup d'autres qu'on pourrait ajouter constituent ce qu'on appelle *le signalement* de Louis. Vous rencontrez un enfant dans la rue. Vous l'examinez attentivement. Point par point, c'est exactement le portrait qui vous a été tracé. Pouvez-vous dire : « C'est Louis ? »... sans hésitation !

Cherchons donc d'abord quel est le *signalement* de l'Eglise du Christ ?

Nous découvrirons sans peine que Jésus a voulu pour la société, chargée de perpétuer sa mission ici-bas, *l'unité, la sainteté, la catholicité, l'apostolicité.* C'est ce que vous exprimez chaque fois que vous dites dans le Symbole des *Apôtres :* je crois *à la sainte* Eglise *catholique.*

Ensuite nous observerons attentivement l'Eglise Romaine et les Eglises protestante et grecque ; nous pourrons ainsi constater que ces marques se trouvent *évidemment* et d'une

façon *parfaite* dans l'Eglise romaine, alors qu'elles ne se trouvent *pas* ou ne se trouvent que d'une façon *imparfaite* chez les autres.

120. *Pourquoi l'Eglise doit-elle être une ?*

R. **L'Eglise doit être une parce que Jésus-Christ a ordonné à tous ses membres de croire aux mêmes vérités et d'obéir aux mêmes pasteurs légitimes**

...parce que Jésus-Christ a ordonné à tous ses membres de **croire aux mêmes vérités.**

Il a dit à ses Apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations ». Et quel sera l'objet obligatoire de cet enseignement ?... « tout ce que je vous ai *moi-même* enseigné ».

Les apôtres et leurs successeurs devront donc prêcher, non leur propre doctrine, mais la doctrine de leur Maître. Ainsi, jusqu'à la fin des siècles, l'unité de croyances persistera parmi les vrais fidèles. Dès lors, si nous trouvons, dans deux Eglises données, des enseignements contradictoires, nous pouvons dire avec certitude : Incontestablement, l'une de ces deux Eglises est fausse. Exemple : Le purgatoire existe-t-il ?... l'Eglise catholique répond : *oui*. Les Eglises protestantes répondent : *non*. Je conclus : il est impossible que catholiques et protestants appartiennent à la véritable Eglise, parce qu'il est impossible que Notre-Seigneur ait enseigné à la fois qu'il y a un purgatoire et qu'il n'y en a pas.

... *et* **d'obéir aux mêmes pasteurs** *légitimes.*

Jésus-Christ a-t-Il dit : Chaque nation aura son Eglise et toutes ces Eglises nationales seront indépendantes les unes des autres ?... non ; Il a déclaré, au contraire, qu'il n'y aurait « qu'un seul troupeau et qu'un seul Pasteur. » (S. Jean, X, 16). Tous les fidèles de l'univers catholique, quelle que soit leur nationalité, devront donc obéissance, par delà leurs pasteurs immédiats, au pasteur des pasteurs, au successeur de saint Pierre, lieutenant de Dieu sur la terre.

121. *Pourquoi l'Eglise doit-elle être sainte ?*

R. **L'Eglise doit être sainte parce que Jésus-Christ l'a établie pour produire toujours des saints et procurer aux fidèles tous les moyens de se sanctifier.**

Quel fut le but que Notre-Seigneur se proposa en venant sur la terre ?... racheter les hommes du péché et de l'enfer,

en faire des saints à son image, de futurs élus pour peupler son Paradis.

Qui veut la fin veut les moyens. La véritable Eglise, instituée par Jésus-Christ pour perpétuer son œuvre, devra nécessairement contenir des recettes complètes de vie surnaturelle, autrement dit, des moyens d'acquérir, d'entretenir, de développer, de ressusciter cette vie précieuse, indispensable au chrétien.

Les volontés de Dieu sont efficaces. Il est impossible qu'après dix-neuf cents ans d'histoire, la véritable Eglise ne se reconnaisse pas aux fruits de sanctification qu'elle a produits. Notre-Seigneur n'a-t-Il pas dit : « Vous reconnaîtrez les arbres à leurs fruits. Tout arbre bon produira de bons fruits ? » (S. Matthieu, VII, 17).

122. *Pourquoi l'Eglise doit-elle être catholique ?*

R. **L'Eglise doit être catholique, c'est-à-dire universelle, parce que Jésus-Christ l'a instituée pour les hommes de tous les temps et de tous les lieux.**

Tous les hommes sans exception doivent entrer dans l'Eglise. Le mandat, donné par Notre-Seigneur à ses Apôtres, est universel : « Enseignez *toutes* les nations... Prêchez à *toute* créature. »

S'agit-il seulement des nations qui entourent la Palestine et peuvent être atteintes facilement par les prédicateurs de l'Evangile ?... Non. Ecoutez la parole de Jésus : « Vous serez mes témoins... *jusqu'aux extrémités* de la terre ! »

S'agit-il seulement des générations contemporaines des Apôtres ?... Non. « Je serai avec vous *jusqu'à la consommation* des siècles ». (S. Matthieu, XXVIII, 20.)

Ce sont donc tous les hommes du présent et de l'avenir que le Maître veut englober dans son Royaume.

123. *Pourquoi l'Eglise doit elle être apostolique ?*

R. **L'Eglise doit être apostolique parce que Jésus-Christ en a confié le gouvernement aux Apôtres et à leurs successeurs légitimes.**

Les Apôtres ont enseigné exclusivement la doctrine de leur Maître, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu. Eux-mêmes ont prescrit à leurs successeurs de s'en tenir à cet enseignement : « Quand bien même, dit saint Paul, un ange viendrait du ciel vous annoncer un Evangile différent du mien, qu'il soit anathème ! » (Epître aux Galates, I, 8).

Donc, seule sera légitime l'Eglise qui aura conservé dans toute sa pureté la doctrine apostolique.

Rappelez-vous de plus, M. E., que Notre-Seigneur a dit à ses Apôtres et à ses Apôtres seulement : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles »... avec vous qui baptiserez, enseignerez, gouvernerez, par vous-mêmes ou par vos successeurs.

Seront donc seuls successeurs légitimes des Apôtres ceux qui pourront démontrer qu'ils sont unis à eux comme le dernier anneau d'une chaîne est uni au premier.

124. *Quelle est la seule Eglise qui possède ces quatre marques ?*

R. La seule Eglise qui possède ces quatre marques est celle qui a le Pape pour chef et qui est appelée l'Eglise catholique romaine.

Envisageons successivenent chacune des quatre marques que nous avons définies.

1° L'Unité :

a) *L'Eglise romaine la possède.*

Elle a l'unité de *doctrine.*

Interrogez quatre catholiques, venus des quatre points extrêmes de l'univers. Réciteront-ils le même *Credo ?*... Oui, et ils ne peuvent faire autrement, car s'ils osaient nier une seule des vérités du symbole, ils s'excluraient eux-mêmes de l'Eglise catholique.

Elle a aussi l'unité de *gouvernement.*

Quel est le chef suprême de tous les catholiques français, allemands, chinois, australiens ?... le Pape.

b) *L'Eglise romaine la possède seule.*

Les protestants ne songent pas à revendiquer l'unité de doctrine, puisque pratiquement ils croient ce qu'ils veulent. En fait, ils ne se sont mis d'accord sur aucun point, pas même sur la divinité de Jésus-Christ.

> Un pasteur de Kiel disait : J'écrirais sur l'ongle de mon pouce toutes les doctrines crues communément par mes coreligionnaires.

Quant à l'unité de gouvernement, elle est plus introuvable encore en dehors de l'Eglise catholique. Même chez les Orientaux, l'autorité suprême varie avec les nationalités : il y a l'Eglise russe, l'Eglise grecque, l'Eglise roumaine, etc... A plus forte raison chez les protestants, dont les sectes, com-

plètement indépendantes les unes des autres, se multiplient à l'infini. Rien qu'aux Etats-Unis d'Amérique, on a pu classer, au recensement de 1916, cent quatre-vingt-trois « cultes » complètement distincts, sans parler des nombreux petits groupes qui ne méritent pas d'être relevés.

2° La Sainteté :

a) *L'Eglise romaine la possède.*

Il est facile de le démontrer.

Qui donc revendique-t-elle comme *fondateur ?*... Jésus-Christ, qui est la sainteté personnifiée.

A-t-elle formé des saints au cours de son histoire ?... Oui, c'est incontestable. Vous mêmes, M. E., vous pouvez me citer plusieurs de ces saints, anciens ou modernes, qui ont démontré par de nombreux miracles leurs vertus héroïques et surhumaines. Donnez-moi seulement quelques noms, ceux qui vous sont plus familiers : saint Nicolas, saint Antoine, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le saint Curé d'Ars.., et combien d'autres qui vous sont couramment cités comme modèles : saint Louis de Gonzague, pour les garçons, sainte Geneviève ou sainte Jeanne d'Arc, pour les filles.

Faut-il s'étonner que la sainteté ait fleuri de tout temps au sein de l'Eglise romaine ?... Nullement, car celle-ci n'a jamais cessé de tenir à la disposition de ses fidèles les moyens de sanctification qui lui ont été confiés par son divin Fondateur : une *morale* incomparable basée sur l'amour de Dieu, sur l'amour du prochain, sur le renoncement à soi-même ; deux sacrements qui sont éminemment propres à surélever l'idéal humain : *la Pénitence et l'Eucharistie ;* enfin les *Conseils évangéliques* que pratiquent les religieux et les religieuses.

b) *L'Eglise romaine la possède seule.*

De quels fondateurs peuvent se glorifier les Eglises protestantes et les Eglises schismatiques ?... les premières, de Luther, Calvin, Henri VIII, les secondes, de Michel Cérulaire et de Photius, tristes personnages, ambitieux ou débauchés, qu'une histoire impartiale ne saurait canoniser.

Si ce sont là les arbres, on devine ce que peuvent être les fruits.

Demandez donc aux disciples de ces singuliers chefs de religion de vous nommer les saints qui ont illustré leurs Eglises. La liste ne sera pas longue.

Et comment pourrait-il en être autrement ? Les principes des protestants n'encouragent pas l'effort : « La foi, disent-ils,

justifie sans les œuvres. » C'est fort commode. Mais, s'il suffit de croire pour aller au ciel, à quoi bon se donner tant de peine pour observer les commandements ?...

Quant à leurs pratiques religieuses, elles n'offrent à la faiblesse humaine que des secours insuffisants. La sainte Messe supprimée et la plupart des sacrements déconsidérés, que reste-t-il à leurs adeptes pour s'élever vers Dieu ?...

3° La Catholicité :

a) *L'Eglise romaine la possède.*

Déjà au IIe siècle, saint Irénée, évêque de Lyon, comparait l'Eglise romaine à l'astre du jour qui répand sa lumière sur le monde entier.

Aujourd'hui, il n'est plus un seul pays habité où l'Eglise romaine ne soit représentée par un certain nombre de fidèles.

Ses enfants (environ 275 millions), sont plus nombreux que tous les schismatiques des différentes Eglises d'Orient (90 millions), plus nombreux même que tous les protestants réunis (125 millions).

Sa puissance d'attraction est telle que, depuis cinquante ans, elle a enregistré plus d'un million de conversions de païens.

Actuellement, plus de 15.000 missionnaires, aidés par des milliers de religieuses, travaillent à la propagation de la foi dans les pays infidèles.

Ainsi, *de fait*, l'Eglise romaine mérite d'être appelée catholique, c'est-à-dire universelle.

De droit, rien ne s'oppose à ce qu'elle atteigne les limites de l'univers. Elle est faite pour s'étendre. Les puissances humaines ne sauraient comprimer son expansion puisqu'elle ne dépend pas d'elles. Si elle perd du terrain à l'est, elle en gagne deux fois plus à l'ouest et elle reviendra plus tard, à un moment plus favorable, dans les régions dont elle a dû temporairement s'éloigner, tant il est vrai qu'elle sort toutours à son avantage de la lutte et des persécutions.

b) *L'Eglise romaine la possède seule.*

Au point de vue du nombre des fidèles, les Eglises dissidentes, mêmes réunies, sont inférieures à l'Eglise romaine, mais seraient-elles égales ou supérieures à elle qu'elles ne mériteraient pas pour cela le nom de catholiques. On pourrait dire à la rigueur qu'il y a des protestants un peu partout. Peut-on dire que ces protestants sont *les mêmes* partout ?... Non. Donc ils ne possèdent pas la catholicité, troisième marque caractéristique de la véritable Eglise.

Ils ont pourtant du zèle pour propager leur foi, c'est incontestable, et leur générosité est une sévère leçon à l'égard de certains catholiques, trop indifférents et trop égoïstes. Mais leurs missions, somptueusement dotées, n'aboutissent pas, dans l'ensemble, à de grands résultats.

Pourquoi cela, M. E. !... Ah ! c'est que les modestes sommes que vous versez chaque année à l'œuvre de la Sainte-Enfance ne sont pas seulement accompagnées de vos prières et de vos sacrifices, elles sont encore soutenues par la grâce de Dieu ; tel est le secret de leur fécondité.

Les millions de l'hérésie travaillent seuls ; voilà pourquoi ils sont stériles.

Au reste, toute Eglise inféodée à un Etat ne saurait prétendre au règne universel ; et c'est le cas de la plupart des Eglises de l'hérésie et du schisme. Comment les appelle-t-on ?... L'Eglise anglicane, l'Eglise grecque, l'Eglise russe... Elles-mêmes acceptent ces titres. Elles se résignent donc à n'être que des Eglises tout au plus nationales, à qui l'épithète de *catholiques* ne conviendra jamais.

Mais alors qu'elles ne se disent pas l'Eglise de Jésus-Christ !

4° L'Apostolicité :

a) *L'Eglise romaine la possède.*

C'est Notre-Seigneur en personne qui a choisi le premier Pape et les premiers évêques. Mais dans la suite, papes et évêques se sont succédés sans interruption. Et les chefs suprêmes de l'Eglise romaine, depuis saint Pierre jusqu'à Pie XI, ont enseigné aux fidèles, invariablement, ce que Jésus lui-même enseignait.

L'Eglise romaine est donc une famille dont toutes les générations, durant vingt siècles d'âge, redisent les mêmes choses sans y rien changer.

> J'ai droit de vous appeler mon Père, disait un vieillard à un prêtre récemment ordonné. J'ai 80 ans, il est vrai, mais vous en avez 1900 !

Pour trouver l'origine de l'Eglise romaine, il faut remonter aux Apôtres. Elle est donc vraiment une Eglise *apostolique*.

b) *L'Eglise romaine la possède seule.*

L'histoire nous apprend que les Grecs ont rompu avec les Latins au IXe siècle, que Luther a proclamé la Réforme au XVIe. Telle est l'origine des Eglises dissidentes.

Si vous coupez une branche de saule et la plantez en terre, qu'arrive-t-il ?... Il peut se faire qu'elle reprenne vie et pousse. Cette croissance est-elle due aux racines de l'arbre

que vous avez mutilé ?... Non, elle est due aux racines nouvelles que la branche s'est constitué, car il n'y a plus rien de commun entre l'arbuste neuf et le tronc primitif.

Ainsi les hérétiques et les schismatiques, au moment de leur révolte, se sont nettement écartés de la ligne apostolique. De l'instant même où le Pape n'a plus été reconnu par eux, ils ont repoussé du pied « le fondement des Apôtres » ; ils ne reposent plus que sur le fondement fragile de leurs réformations humaines.

125. *Pourquoi l'Eglise catholique est-elle appelée romaine ?*

R. **L'Eglise catholique est appelée romaine parce que son chef est évêque de Rome, où saint Pierre s'est établi le premier.**

La tradition rapporte que saint Pierre prêcha et séjourna à Rome pendant 25 ans.

C'est pour cette raison qu'on a coutume de souhaiter aux Papes nouvellement élus « les années de Pierre ». Très rares sont les Souverains Pontifes qui ont atteint sur le siège du Chef des Apôtres, leur 25e année. Au siècle dernier, Pie IX et Léon XIII ont dépassé « les années de Pierre ».

Le premier Pape n'a pas seulement vécu à Rome pendant un quart de siècle, il y est mort sous Néron, martyrisé en haine de la foi.

Comprenez-vous, M. E., pourquoi ses successeurs ont tenu à séjourner et à mourir dans la même ville, pourquoi Rome est devenue la capitale du monde chrétien, pourquoi enfin la Ville éternelle dont saint Irénée vantait déjà au IIe siècle « l'éminente primauté » a donné son nom à la véritable Eglise ?

Les Papes, au cours de l'histoire, ont dû parfois s'éloigner de Rome. Ils en ont été exilés au moment du grand schisme, pendant 70 ans. Mais lorsqu'ils habitaient Avignon, ils ne renonçaient pas pour cela au siège apostolique ; envers et contre tout, ils demeuraient évêques de Rome. »

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 120. *La véritable Eglise doit être une :* Types de l'unité de l'Eglise dans l'Ancien Testament : l'unique peuple élu, l'unique Temple de Jérusalem, l'unique Grand Prêtre. Dans le Nouveau Testament : la Robe sans couture du Christ. — **Q.** 122. *La véritable Eglise doit être catholique :* Les prophètes avaient annoncé que le règne du Messie serait universel : « Il dominera d'une mer à l'autre, du Fleuve aux extrémités de la terre... Tous les rois se prosteneront devant lui ; toutes les nations lui seront soumises », Ps. LXXI, 8 et 11.

15e Leçon

LES PASTEURS DE L'ÉGLISE

126. *Qu'appelle-t-on Pasteurs de l'Eglise ?*

R. **On appelle Pasteurs de l'Eglise ceux qui sont chargés de l'enseigner, de la gouverner et de lui communiquer la grâce.**

On appelle **Pasteurs** *de l'Eglise...*

Le « Pasteur » au sens littéral du mot, est celui qui fait « paître » le troupeau dont il a la charge. Autrement dit, c'est le berger qui conduit ses brebis dans de bons pâturages, veille sur leur sécurité, les défend au besoin contre l'attaque des voleurs ou l'incursion des loups.

Notre-Seigneur aimait à se nommer Lui-même « le bon Pasteur ».

Ne sommes-nous pas en effet son troupeau, qu'Il guide, qu'Il protège, qu'Il nourrit ?

Les bergers humains ne se font aucun scrupule de tuer et de manger leurs brebis. Jésus, tout au contraire, se donne aux siennes en nourriture.

Trouvez donc, M. E., un berger qui mérite, mieux que Notre-Seigneur, d'être appelé le « bon Pasteur » !

Et avouez qu'il est tout naturel que l'on donne ce même nom à ceux qui ont mission de remplacer Jésus et de continuer son œuvre ici-bas.

...ceux qui sont chargés de **l'enseigner...**

On représente volontiers « l'Eglise enseignante » sous la figure d'une femme, assise dans la chaire de vérité. C'est qu'elle a en effet qualité pour transmettre aux fidèles, « l'Eglise enseignée », la doctrine du Christ. Elle le fait par la bouche de ses ministres qui, du haut en bas de la hiérarchie, écrivent, prêchent, font le catéchisme.

...de la **gouverner...**

C'est par les mêmes intermédiaires qu'elle régit ses sujets. Car l'Eglise est une société parfaite. De même qu'il y a des lois civiles, il y a des lois ecclésiastiques et ceux qui les transgressent s'exposent à des réprimandes et à des sanctions. Mais ceci suppose des hommes qualifiés en qui s'incarne le triple pouvoir législatif, judiciaire et coërcitif, je m'explique : le pouvoir de faire et de modifier les lois, le pouvoir de juger les délinquants et de les punir.

...de lui communiquer **la grâce.**

L'Eglise n'est pas une société purement humaine ; elle tient entre ses mains des forces de sanctification qui lui viennent en droite ligne du ciel : le Saint-Sacrifice de la Messe, les Sacrements et les Sacramentaux. Et ce sont encore des hommes choisis par elle, munis par elle de pouvoirs sacerdotaux, des prêtres, des pasteurs, qui reçoivent ces forces d'en-Haut et les distribuent aux fidèles.

127. *Quel est le Pasteur suprême de toute l'Eglise ?*

R. **Le Pasteur suprême de toute l'Eglise est notre Saint-Père le Pape.**

Le Pape est au sommet de la hiérarchie. Evêques, prêtres et fidèles, tout ce qui est catholique dépend de lui. Il ne dépend de personne.

> Le Concile général lui-même, qui réunit tous les évêques du monde, n'est pas supérieur au Pape. En appeler du Pape au Concile général est un acte qui peut être puni de l'excommunication.

Au temporel, le Pape était autrefois chef souverain de plusieurs provinces qu'on appelait les Etats pontificaux. En 1870, il a été dépouillé à peu près complètement. De son armée, il lui reste quelques centaines de soldats qui constituent plutôt une garde d'honneur.

> C'est pour protester contre la spoliation dont il a été l'objet, que Pie IX s'est confiné au Vatican, ne voulant pas paraître à Rome autrement qu'en souverain. Ses successeurs l'ont imité ; ils ne sortent pas et continuent à revendiquer les biens dont ils ont été odieusement dépossédés.

Tout prisonnier qu'il soit dans son palais, le Pape est néanmoins souverain. On le considère même comme le premier des souverains ; car dans toutes les cours où il est représenté, son ambassadeur, le nonce, a la préséance sur tous les autres membres du corps diplomatique.

Ne croyez pas du reste, M. E., que le pouvoir spirituel du

Pape ait pâti de l'abolition de son pouvoir temporel. Depuis cinquante ans, le prestige du Saint-Père n'a fait que croître. Aujourd'hui, la plupart des nations civilisées tiennent à honneur d'avoir auprès de lui un ambassadeur ou un ministre. La France, quelques années avant la guerre, avait rompu avec le Saint-Siège, mais elle a vite compris quelle faute il y aurait à demeurer isolée de la plus haute autorité morale de l'univers. Elle avait donné congé au nonce en 1904. Au lendemain de la guerre, elle l'a rappelé à Paris.

128. *Qu'est-ce que le Pape ?*

R. **Le Pape est le vicaire ou représentant de Jésus-Christ, le successeur de saint Pierre et le chef visible de l'Eglise.**

Le Pape...

Il porte différents noms : on l'appelle le Saint-Père (*Papa*, en latin, signifie père), le Souverain-Pontife ; en s'adressant à lui, on dit : *Votre Sainteté*.

> Les gens les plus simples ne méconnaissent pas l'incomparable dignité du Pape. Un paysan répondait à son évêque qui lui demandait ce qu'est le Pape : « C'en est un qui, s'il était là, vous ne seriez pas grand'chose ».

Le Pape lui-même s'intitule souvent « *serviteur des serviteurs de Dieu* ». Il le fait par humilité et en souvenir de la parole de Notre-Seigneur : « Je suis venu, non pour être servi, mais pour servir ».

...est le **Vicaire** *ou représentant de Jésus-Christ...*

Dans le clergé paroissial, vous savez de qui le vicaire tient la place... du curé. Vicaire ou vice-curé, c'est tout comme.

En style militaire, on emploie une expression équivalente, laquelle ?... lieutenant. Retournez le mot... tenant lieu. Le lieutenant, en effet, tient lieu du capitaine.

Ce titre de vicaire ou lieutenant du Christ appartenait à saint Pierre. Il appartient encore au Pape, en tant qu'il est

...le successeur *de saint Pierre...*

En témoignage de cette glorieuse succession, le Pape porte à son doigt l'anneau du pêcheur, petit cachet en or dont il se sert pour sceller les brefs apostoliques. Saint Pierre y est représenté dans une barque, levant ses filets.

Comment le successeur de saint Pierre est-il nommé ?

A la mort du Pape, les cardinaux se réunissent en conclave.

Celui d'entre eux sur lequel se portent les deux tiers des suffrages est proclamé Souverain Pontife. Dès qu'il a formulé son acceptation, l'élection est définitive.

Avant d'être le chef de l'Eglise, le premier des Apôtres s'appelait Simon. Notre-Seigneur changea son nom en celui de Pierre.

Le successeur de Pierre prend lui aussi un nom nouveau. Depuis le x[e] siècle, les Papes ont coutume de choisir le nom d'un de leurs prédécesseurs auquel ils ajoutent le nombre ordinal qui convient.

Comment se nomme le Pape actuellement régnant ?... Pie XI, autrement dit : Pie, le 11[e] du nom.

Pie XI est le 259[e] pape, par conséquent le 258[e] successeur de saint Pierre.

...*et le* **chef visible** *de l'Eglise.*

Il est *le chef*, c'est-à-dire qu'il possède sans réserve le droit d'enseigner et de gouverner dans toute l'Eglise. Il a autorité sur chaque Eglise particulière, sur chaque évêque, chaque prêtre, chaque fidèle. Il peut donc à son gré : instituer et déposer les évêques, convoquer les conciles, fonder et supprimer les ordres religieux, envoyer les missionnaires, accorder les privilèges et les dispenses, se réserver l'absolution de certains péchés.

Mais pourquoi dire qu'il est le chef *visible ?*... C'est qu'il y a, M. E., un chef *invisible,* qui n'abandonne pas ses droits : Notre-Seigneur, quoique remonté au Ciel, ne cesse pas d'agir dans le monde par les touches divines et secrètes du Saint-Esprit. Son Eglise est comme un corps immense dont Il est la tête ; Il lui commande comme le cerveau commande aux membres.

Jésus agit, mais ne paraît pas. Ce n'est qu'au Ciel que nous jouirons de sa présence en corps et en âme.

Mais le Pape, son représentant, étant visible comme vous et moi, on lui rend les honneurs suprêmes qu'on rendrait à l'Homme-Dieu, s'Il était resté sur la terre : on fait la génuflexion devant lui, on lui baise les pieds ; quand il paraît dans quelque cérémonie, il est porté sur la *sedia ;* son front est ceint de la tiare, sorte de coiffure sur laquelle s'étagent les trois couronnes de docteur, de prêtre et de roi. Autour de lui, pour l'honorer et le conseiller, siègent les plus hauts dignitaires de l'Eglise, les cardinaux, dont l'ensemble constitue le Sacré-Collège.

« Cardinal » vient du mot latin *cardo* qui signifie gond. Les cardinaux sont en effet comme les gonds ou pivots autour

desquels tourne l'Eglise. Ce sont eux qui tiennent entre leurs mains, dans les différentes Congrégations romaines, tous les ressorts de l'administration pontificale.

Le nombre des cardinaux varie ; il peut aller jusqu'à 70, sans doute en souvenir des 70 disciples.

On distingue deux sortes de cardinaux, les cardinaux de curie qui résident à Rome et les cardinaux de couronne qui résident dans leurs diocèses. Ces derniers sont ainsi nommés en raison du rôle plus ou moins considérable que jouent les chefs d'Etat dans leur création.

129. *Le Pape peut-il se tromper quand il enseigne ?*

R. Non, le Pape ne peut se tromper quand il enseigne à toute l'Eglise ce qu'il faut croire et pratiquer pour aller au Ciel : Dieu l'assiste alors pour qu'il soit infaillible.

...*le Pape* **ne peut se tromper**...

Cette vérité a été définie par le Concile du Vatican, en 1870.

Mais pour qu'une vérité s'impose comme « de foi », suffit-il qu'elle soit définie par l'Eglise ?... Non, il faut d'abord qu'elle ait été révélée par Dieu.

Or, celle-ci est clairement contenue, vous allez en juger, dans les trois principales paroles adressées à saint Pierre par Notre-Seigneur.

1[re] *parole* : « Tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ». L'édifice fondé sur Pierre doit être inébranlable ; de par la promesse même de Jésus-Christ. C'est donc que Pierre lui-même ne fléchira jamais, car on n'imagine pas qu'un monument puisse rester debout sur un rocher qui cède ou qui s'effrite.

2[e] *parole :* « Pais, mes agneaux, pais mes brebis ». Sur la parole du Maître, vous pouvez donc en toute sécurité confier la direction de vos âmes au successeur de Pierre. Jésus met dans sa bouche la vérité et contresigne ses préceptes comme ses défenses.

3[e] *parole :* « J'ai prié pour que ta foi ne défaille point... Affermis toi-même tes frères ». Qui donc oserait prétendre que la prière de Notre-Seigneur n'a pas été exaucée ?... N'ayons crainte. Non seulement le Pape est garanti dans sa propre foi, mais il a qualité pour éclairer et fortifier la nôtre.

...*quand il enseigne à* **toute** *l'Eglise...*

Supposons que le Pape écrive à son petit-neveu, qui se dispose à communier pour la première fois, une longue lettre

sur la sainte Eucharistie. Est-il infaillible dans cette lettre ?... Non, car il s'adresse ici à un seul fidèle. S'adresserait-il, du reste, à tout un diocèse, à toute une nation, qu'il ne le serait pas davantage. Pour jouir de son privilège insigne de l'infaillibilité, il est indispensable qu'il parle à l'Eglise universelle.

...*ce qu'il faut* **croire et pratiquer**...

Bien entendu, c'est uniquement dans le domaine religieux que la parole du Pape est garantie de toute erreur. Peut-il se tromper en faisant un problème ?... oui. Peut-il lui échapper, à lui qui écrit tant de lettres et en plusieurs langues, quelques fautes d'orthographe ou de construction ?... oui, car Notre-Seigneur n'a pas promis à saint Pierre et à ses successeurs de leur donner la science infuse de l'arithmétique et de la grammaire.

...*Dieu* **l'assiste** *alors pour qu'il soit* **infaillible.**

Qu'est-ce que fait une maman, désireuse que son fils, déjà grandelet, se perfectionne dans l'art de marcher ?... Elle le prend par la main, lui évite les faux-pas, l'empêche de trébucher et de tomber. Elle ne marche pas pour lui, elle l'assiste seulement. Ainsi fait l'Esprit-Saint à l'égard du Souverain Pontife. Il ne l'inspire pas comme Il a inspiré les Evangélistes. Il ne lui révèle rien, Il le préserve simplement de toute erreur doctrinale dans son enseignement.

Cette assistance du Saint-Esprit dont le Saint-Père bénéficie le rend-t-elle *impeccable*, autrement dit incapable de pécher ?... Non, M. E. ; le Souverain Pontife, en dépit de son privilège de l'infaillibilité, n'est pas exempt de défauts ni de tentation. Tout chef des chrétiens qu'il est, il confesse humblement ses fautes comme vous et moi.

C'est qu'en effet l'assistance de l'Esprit-Saint ne lui est pas conférée dans son intérêt particulier et pour sa sanctification personnelle, mais dans l'intérêt général de l'Eglise à laquelle il est préposé.

130. *Quels sont, après le Pape, les principaux pasteurs de l'Eglise ?*

R. **Les principaux pasteurs de l'Eglise sont, après le Pape, les Evêques, successeurs des Apôtres, que Dieu a chargés du soin spirituel des diocèses.**

...**les évêques**...

Le mot « évêque » signifie gardien, surveillant, inspecteur. Il était déjà employé au temps des Apôtres, ainsi que le mot

« Pontife » qui veut dire « faisant le pont » entre Dieu et l'humanité.

Comme marques de sa dignité, l'évêque porte *la mitre, la crosse, l'anneau* et *la croix pectorale*. La crosse, sorte de bâton, recourbée à la partie supérieure, symbolise l'autorité pastorale, limitée au diocèse. L'anneau signifie l'alliance de l'évêque et de son Eglise.

L'évêque revêt la soutane violette. On l'appelle *Monseigneur, Votre Grandeur*. En signe de respect, les prêtres et les fidèles baisent son anneau.

Certains évêques ont sur les autres une supériorité d'honneur. Ce sont les archevêques ou métropolitains.

Leur signe distinctif est le *Pallium*. C'est une bande de laine blanche qui entoure leurs épaules et tombe de part et d'autre sur les ornements pontificaux. Le *Pallium* symbolise la douceur et l'humilité.

Les titres de Primat et de Patriarche conférés à quelques évêques sont aujourd'hui, du moins en Occident, purement honorifiques.

Les camériers, les prélats, les protonotaires sont des dignitaires ecclésiastiques qui ont droit à l'appellation de *Monseigneur*, mais qui ne sont pas ornés du caractère épiscopal.

...**successeurs** *des Apôtres*...

Les évêques d'aujourd'hui sont les successeurs des Apôtres, un peu comme le Souverain Pontife est le successeur de saint Pierre. Certaines villes ont été pourvues au premier siècle par les Apôtres eux-mêmes ou par leurs successeurs immédiats, et l'on peut établir la série ininterrompue d'évêques qui se sont succédés sur le même siège depuis cette époque jusqu'à nos jours.

Ainsi, le diocèse de Toul, dont procède le diocèse de Nancy, vénère comme son fondateur saint Mansuy. Monseigneur de la Celle, actuellement évêque de Nancy et de Toul, est son 102e successeur.

...*que* **Dieu** *a chargés*...

Les évêques ne sont donc pas de simples vicaires du Pape. Ils sont « constitués par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Eglise de Dieu ». (Actes, xx, 28.) Ainsi, de par leur consécration, ils sont princes de l'Eglise et ont un droit réel sur la direction du troupeau que le Pape leur confie. Tel le prince héritier, dans une monarchie héréditaire, a, de par sa naissance, des prétentions légitimes au gouvernement du pays.

Quelquefois, pour l'aider dans sa lourde tâche, le Pape donne au chef du diocèse un évêque auxiliaire ou un coadjuteur avec future succession.

A ces évêques on confère le titre épiscopal d'un siège ancien. Ex. : Mgr Chaptal, évêque titulaire d'Isionda, auxiliaire de

S. E. le Cardinal Dubois, archevêque de Paris ; Mgr Roland-Gosselin, évêque titulaire de Mosynople, coadjuteur de Mgr Gibier, évêque de Versailles.

Il en est de même des vicaires apostoliques ou évêques-missionnaires, dans les pays qui ne sont pas encore organisés en diocèses proprement dits. Ex. : Mgr Delalle, évêque titulaire de Thugga, vicaire apostolique du Natal.

Après l'évêque, les premiers dignitaires du diocèse sont les vicaires généraux, dont l'autorité est comme le prolongement de l'autorité épiscopale.

Le Chapitre est comme le Conseil de l'Evêque. Il est composé de chanoines, dits titulaires, par opposition aux chanoines simplement honoraires. A la mort de l'évêque, c'est aux chanoines titulaires qu'il appartient de nommer un vicaire capitulaire, en attendant la nomination du nouvel évêque.

...*du* **soin spirituel** *des diocèses.*

1° Pour ce qui concerne *leurs diocèses respectifs* :

a) Ils exercent *les fonctions pontificales :* en conférant les Ordres, en administrant le Sacrement de Confirmation, en donnant l'absolution des péchés réservés, en consacrant les églises, les autels, les vases sacrés, le Saint-Chrême, en bénissant les Saintes Huiles, etc...

b) Ils exercent *l'autorité pastorale et doctrinale :* en conférant les charges ecclésiastiques, en donnant aux confesseurs leurs pouvoirs, aux catéchistes, prêtres et laïcs, leurs missions, en approuvant les livres, en promulguant les mandements de Carême, en publiant des Lettres pastorales, etc...

2° Pour ce qui concerne *les autres diocèses.*

Ils se réunissent parfois en Conciles provinciaux ou nationaux.

Ils participent au gouvernement général de l'Eglise, quand ils sont appelés au Concile général ou œcuménique. Ils ont alors voix délibérative pour rendre des décrets qui ont force de loi universelle, dès qu'ils ont été confirmés par le Souverain Pontife.

131. *Qu'est-ce qu'un diocèse ?*

R. **Un diocèse est une portion de l'Eglise dont l'évêque est le pasteur sous l'autorité du Pape.**

...*une* **portion** *de l'Eglise...*

La tradition rapporte qu'au lendemain de la Pentecôte les Apôtres se *partagèrent* le monde. Aujourd'hui leurs successeurs sont de même à la tête d'une *part* de l'univers catholique.

...*sous* **l'autorité** *du Pape.*

Le Pape, chef suprême de l'Eglise, donne ou retire aux évêques leurs pouvoirs. C'est aussi lui qui crée, modifie ou supprime à son gré les diocèses qui leur sont attribués.

132. *Quels sont les coopérateurs des évêques ?*

R. **Les coopérateurs des évêques sont les prêtres et principalement les curés placés par les évêques à la tête des paroisses.**

Les coopérateurs *des évêques...*

C'est le titre que Monseigneur donne à ses prêtres quand il leur écrit : « Messieurs et chers Coopérateurs », autrement dit, Messieurs qui êtes mes chers auxiliaires dans l'œuvre dont je suis chargé.

Comment l'évêque, s'il était seul, pourrait-il s'acquitter intégralement de sa mission sacrée ?... Il ne peut inviter à sa Messe tous ses diocésains, ni leur distribuer à tous, les Sacrements, la parole de Dieu.

...*sont* **les prêtres...**

Heureusement, viennent à son aide tous les membres de son clergé : *Aumôniers,* chargés spécialement d'une communauté ; *professeurs,* voués à l'enseignement ; *vicaires-instituteurs,* comme on en voit encore dans plusienrs diocèses de France, où les vocations à l'état ecclésiastique sont restées nombreuses.

...*et principalement* **les curés...**

On appelle ainsi ceux à qui est confié le soin spirituel de toute une population. Le mot est bien choisi. N'est-ce pas une *cure* complète des âmes que le curé doit effectuer, par la Messe, les Sacrements, la parole de Dieu ?

Les curés des grandes paroisses sont aidés dans leur ministère par un ou plusieurs *vicaires.*

Dans plusieurs diocèses de France, on donne au chef de la paroisse le nom de *recteur.*

Les curés de certaines paroisses plus importantes ont le titre de *doyen* ou d'*archiprêtre.*

...*placés* **par les évêques** *à la tête des paroisses.*

Les curés ne sont pas de droit divin, mais d'institution ecclésiastique.

L'ordination sacerdotale ne donne donc aucun droit au gouvernement d'une paroisse. C'est aux évêques qu'il appartient de donner à leurs prêtres la situation qui convient.

133. *Qu'est-ce qu'une paroisse ?*

R. Une paroisse est une portion du diocèse dont le curé est le pasteur sous l'autorité de l'évêque.

...dont le curé est **le pasteur...**

Il « paît » vraiment ses brebis, car il les nourrit spirituellement par le catéchisme et la prédication, les maintient de son mieux dans la bonne voie, travaille de toutes ses forces à leur salut.

...sous l'autorité *de l'évêque.*

Le prêtre a reçu de l'évêque la vie sacerdotale comme un enfant reçoit de son père la vie corporelle. C'est donc dans une obéissance parfaite qu'il doit exercer le ministère qui lui est attribué.

Curé, il n'est pas pasteur au même titre que l'évêque. Il n'a pas le droit de faire des lois ou d'en dispenser (sauf dans les cas prévus). Il doit seulement veiller à l'exécution des lois générales ou diocésaines.

134. *Que faut-il pour que les pasteurs de l'Eglise soient légitimes ?*

R. Pour que les pasteurs de l'Eglise soient légitimes, il faut que les évêques tiennent leurs pouvoirs du Pape, et les curés de l'évêque.

Notre-Seigneur a dit : sur *cette* pierre, et non sur *ces* pierres, je bâtirai mon Eglise ; un *seul* pasteur et non *plusieurs* pasteurs à la tête du troupeau ; *pais* mes agneaux, et non *paissez* mes agneaux. C'est donc du chef suprême que dépendent les pouvoirs des chefs subalternes. Sans l'intervention du pape, pas d'évêques légitimes.

> Au moment du conflit qui éclata entre Napoléon et le Saint-Siège, on avait cru pouvoir se passer du Pape pour la nomination aux sièges épiscopaux alors vacants. Les évêques, ainsi nommés sans l'agrément pontifical, étaient des *intrus*. Ils n'avaient aucune autorité réelle ni sur les prêtres, ni sur les fidèles.
>
> Sans doute, aujourd'hui encore, certains gouvernements, certains chapitres jouent un rôle dans la promotion des évêques, mais leur « nomination » n'est qu'une désignation, une présentation qui serait lettre morte sans la confirmation donnée par le Souverain Pontife.

Il en est de même des curés. Nul ne saurait assumer le gouvernement d'une paroisse, s'il n'avait reçu de l'évêque ou, comme on dit, de l'Ordinaire du lieu (Monseigneur en personne ou ses vicaires généraux) un mandat régulier qu'on appelle une *commission*.

135. *Où se trouvent les vérités que doivent enseigner les pasteurs de l'Eglise ?*

R. **Les vérités que doivent enseigner les pasteurs de l'Eglise se trouvent dans l'Ecriture sainte et dans la Tradition.**

Notre-Seigneur n'a pas dit à ses Apôtres : Enseignez aux hommes tout ce que vous trouverez dans votre imagination. Il a dit formellement : « Enseignez-leur tout ce que je vous ai moi-même enseigné ».

Mais où découvrir l'enseignement de Jésus ? De quelle manière a-t-Il voulu qu'il nous fût transmis ?...

Jésus, M. E., était homme comme nous, et Il n'a cessé d'agir conformément aux usages qui sont en vogue parmi nous. Or, dites-moi, quels moyens avez-vous de communiquer votre pensée à ceux qui vous entourent ?... vous en avez deux qui se complètent l'un l'autre : l'écriture et la parole.

Ainsi l'enseignement divin nous arrive par une double source : la parole écrite ou *Ecriture sainte* et la parole parlée ou *Tradition*.

136. *Qu'est-ce que l'Ecriture sainte ?*

R. **L'Ecriture sainte est la parole de Dieu écrite dans les livres inspirés par Lui.**

...est la parole de Dieu **écrite...**

Si Dieu n'a pas écrit Lui-même ce qu'Il voulait nous communiquer, Il l'a en quelque sorte dicté à des secrétaires qui sont les Auteurs inspirés.

Je dis « en quelque sorte », car un secrétaire écrit mot à mot ce qui lui est dicté. Les auteurs inspirés ont au contraire gardé leur style propre. Dieu leur a seulement suggéré les pensées opportunes et Il les a amenés à formuler ces pensées de telle manière qu'ils fussent à l'abri de toute erreur.

Les Auteurs inspirés sont nombreux. Les principaux sont :

Pour l'Ancien Testament, c'est-à-dire avant la venue du Messie : Moïse, David, Salomon, Isaïe, Jérémie, Daniel.

Pour le Nouveau Testament, c'est-à-dire après la venue du Messie : saint Matthieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean, saint Pierre et saint Paul.

...dans **des livres** *inspirés par Lui.*

Tous ces livres réunis constituent « les saintes Lettres » ou plus simplement « la Bible », du mot « Biblos » qui signifie

« le livre ». La Bible est en effet *le Livre* par excellence puisqu'il contient les vérités dont la connaissance est indispensable à la sanctification et au salut.

L'Ancien Testament contient 45 livres divisés en livres *historiques*, *prophétiques*, *moraux*.

Le Nouveau Testament contient 27 livres qui sont *des évangiles* ou *récits* et *des épîtres*, si l'on met à part *l'Apocalypse* qui est un livre très spécial.

137. *Qu'est-ce que la Tradition ?*

R. **La Tradition est la parole de Dieu transmise jusqu'à nous par les Apôtres et par leurs successeurs.**

Jésus avait recommandé de prêcher, non d'écrire.

Tous ses enseignements n'ont donc pas trouvé place dans les évangiles. Beaucoup ont été recueillis de mémoire par les Apôtres et communiqués de même, suivant l'ordre de Notre-Seigneur.

Au début, pendant les vingt premières années qui ont suivi l'Ascension, il n'y avait même pas d'évangile écrit. Tout se transmettait de bouche en bouche. C'était la parole de Dieu parlée.

Peu à peu les Pères et Docteurs de l'Eglise, autrement dit, les saints évêques et prêtres des premiers siècles, consignèrent dans leurs ouvrages, pour qu'elle ne s'altèrent pas, les traditions qui étaient parvenues à leur connaissance.

C'est ainsi que le récit de l'Assomption de la sainte Vierge est arrivé jusqu'à nous.

Les principaux Pères de l'Eglise, qui ont été les canaux fidèles de la Tradition sont, pour l'*Eglise grecque* : saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianse, saint Jean Chrysostome ; pour l'*Eglise latine* : saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Grégoire-le-Grand.

138. *Comment s'appellent les vérités que les fidèles sont rigoureusement obligés de croire ?*

R. **Les vérités que les fidèles sont rigoureusement obligés de croire s'appellent des articles de foi.**

Un article de foi est une vérité contenue dans la révélation et enseignée par l'Eglise. (Voir plus loin, R. 189).

Les douze articles du Symbole ne sont pas les seuls articles qui s'imposent à la croyance des fidèles. Entre autres vérités de foi, on peut citer : la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, l'existence du Purgatoire, l'Immaculée-Conception, l'Infaillibilité du Pape.

139. *L'Eglise peut-elle se tromper quand elle enseigne la religion ?*

R. **Non, l'Eglise ne peut pas se tromper quand elle enseigne la religion. puisque Jésus-Christ a promis d'être avec elle jusqu'à la fin des siècles.**

...L'Eglise...

Entendez l'Eglise enseignante, c'est-à-dire le Corps épiscopal uni au pape, soit à l'état dispersé, soit dans une réunion conciliaire.

...ne peut pas *se tromper...*

Si Notre-Seigneur ou les Apôtres vous avaient parlé, M. E., les auriez-vous crus aveuglément ?... oui, sans aucun doute. Eh bien, vous avez les mêmes garanties en écoutant le pape et les évêques.

...puisque Jésus-Christ a promis **d'être avec elle...**

L'enfant qui vacille sur ses jambes est cependant pleinement rassuré s'il sent sa mère derrière lui, prête à le soutenir le cas échéant.

L'Eglise, si elle était seule, laissée à elle-même, serait faillible comme tout ce qui est humain, mais elle est inséparable de Jésus qui est la vérité même. Comment donc pourrait-elle enseigner l'erreur ?

Il y a dans le ciel deux astres qui nous éclairent : le soleil et la lune. Y aurait-il donc deux lumières ?... non, car l'astre des nuits ne fait que réfléchir la lumière qui émane du soleil. Ainsi, pour éclairer le monde, au sens spirituel du mot, il n'y a qu'une lumière, la lumière du Christ, mais c'est l'Eglise qui la reçoit directement et qui la projette sur nos âmes, éblouissante de vérité divine.

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 136. *Le respect de la Sainte Ecriture :* Esdras lit la loi devant le peuple qui l'écoute dans un pieux recueillement depuis le matin jusqu'à midi, II Esdras, VIII, 1 à 6. — **Q.** 139. *Le premier Concile :* Sa tenue à Jérusalem, Actes des Apôtres, XV, 6 à 12.

16e Leçon

LES FIDÈLES DE L'ÉGLISE

140. *Qu'appelle-t-on fidèles de l'Eglise ?*

R. **On appelle fidèles de l'Eglise les chrétiens soumis à l'autorité des pasteurs légitimes.**

Le mot « fidèles » est employé souvent dans un sens très général.

Sont habituellement compris sous ce nom les baptisés qui n'ont pas renié leur baptême et qui, du moins extérieurement, admettent le symbole de foi et reconnaissent la hiérarchie.

Tous ces catholiques, dont beaucoup le sont « à gros grains », méritent-ils, en réalité et dans la totale acception du mot, le nom de « fidèles » ?

Vous allez en juger par la réponse suivante.

141. *Que faut-il pour être un vrai fidèle de l'Eglise ?*

R. **Pour être un vrai fidèle de l'Eglise, il faut croire ce qu'elle enseigne, pratiquer ce qu'elle commande et recevoir ses sacrements.**

Pour être **un vrai fidèle** *de l'Eglise...*

Que diriez-vous, M. E., d'un homme qui se présenterait comme chauffeur d'auto et dont toute la science consisterait à porter crânement la casquette professionnelle et à presser sur la poire ou sur le bouton du klaxon ?... vous diriez : c'est un chevalier d'industrie qui n'a du chauffeur que les apparences. Il ne trompera pas longtemps les maîtres qui l'ont engagé. Dès les premières sorties, son ignorance éclatera et il sera remercié.

Bien des gens, hélas ! se parent encore du titre de chrétien qu'ils ne méritent plus en réalité. Pour le monde, ils se classent parmi les fidèles, puisqu'ils en affichent, tel le chauffeur d'auto, tous les signes extérieurs ; mais pour le Maître qui sonde les reins et les cœurs, ils ne sont que des infidèles et des païens.

Car au regard de Dieu, pour être un vrai fidèle de l'Eglise,

...il faut **croire** *ce qu'elle enseigne...*

« Fidèle » vient du mot latin *fides* qui veut dire « foi ». Ne sont donc réellement fidèles que ceux qui sont unis dans l'Eglise par la croyance sincère à toutes les vérités de foi. (Voir plus loin, 21e leçon : la Foi.)

Un médecin étudie et connaît les différentes parties du corps humain qu'il est appelé à soigner. Un peintre n'expose au Salon que s'il est sûr d'avoir respecté les règles essentielles de son art. Un chrétien n'est digne de ce nom que s'il sait les choses fondamentales de sa religion et si, devant les mystères qui sont révélés par Dieu, il incline humblement sa raison.

*...***pratiquer** *ce qu'elle commande...*

Notre-Seigneur disait aux Juifs, dont beaucoup étaient hypocrites et n'obéissaient à la Loi qu'en apparence : « Si vous êtes fils d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham ! » (S. Jean, VIII, 39). Aujourd'hui l'Eglise dit à ses enfants : Si vous êtes des chrétiens, faites les œuvres des chrétiens. Autrement dit : sachez vous conformer dans toute votre conduite aux commandements de Dieu et aux miens.

...et **recevoir** *ses sacrements.*

Qu'appelle-t-on un chrétien pratiquant ?... C'est celui qui, non content d'exprimer hautement ses convictions, les fait passer dans sa vie en méprisant tout respect humain. Puisqu'il croit au prêtre, il recourt volontiers à son ministère, se confesse dès qu'il en sent le besoin, et communie aussi souvent que ses devoirs d'état lui permettent de le faire.

142. *Quels sont les devoirs des fidèles à l'égard de leurs pasteurs ?*

R. **Les devoirs des fidèles à l'égard de leurs pasteurs sont de les respecter, de leur obéir et de les assister.**

Pourquoi et qu'est-ce à dire, les respecter et leur obéir ?
Comment les assister ?
C'est l'objet des deux réponses qui suivent.

143. *Pourquoi les fidèles doivent-ils respecter leurs pasteurs et leur obéir ?*

R. **Les fidèles doivent respecter leurs pasteurs et leur obéir, parce que Jésus-Christ a dit aux Apôtres et à leurs successeurs : « Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise ».**

Les fidèles doivent **respecter** *leurs pasteurs...*

C'est-à-dire les traiter avec tous les égards dus à leur rang.

De qui sont-ils les représentants ?... Du plus grand des Rois, de Dieu Lui-même. Ils méritent donc un respect tout particulier.

Ainsi vous ne devez pas vous contenter, M. E., de saluer les prêtres avec déférence, quand vous les rencontrez, de leur répondre poliment, s'ils vous parlent. Vous devez encore éviter de prononcer, dans vos conversations, des paroles malveillantes à leur endroit. Ils ont nécessairement des défauts, puisqu'ils sont des hommes, mais votre devoir c'est de ne jamais perdre de vue, à travers leurs imperfections humaines, le caractère divin dont ils sont honorés.

...et de leur **obéir**, *parce que Jésus-Christ a dit* : « *Celui qui* **vous** *écoute* **m'***écoute, celui qui* **vous** *méprise*, **me** *méprise.* »

Ainsi, Notre-Seigneur déclare ne faire *qu'un* avec ses ministres. Il estime comme fait à Lui-même tout ce qui leur est fait en bien ou en mal. Il est donc impossible de séparer le Chef invisible du Chef visible, d'en appeler des Evêques et du Pape à Jésus en personne. Celui qui dirait : je réprouve les ordres de l'Eglise, mais je veux écouter les ordres de son Fondateur, celui-là est condamné d'avance par le souverain Juge.

Jésus, du reste, après avoir établi le principe, prévoit et fulmine une sanction contre tout réfractaire éventuel : « Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, ajoute-t-il, qu'il soit pour vous comme *un païen* et comme *un publicain* ».

La première épithète se passe de commentaire. La seconde était éloquente pour les auditeurs de Notre-Seigneur. Les publicains, en effet, chargés de lever l'impôt au nom de l'autorité romaine, commettaient à cette occasion de criantes injustices et opprimaient les pauvres. A cause de cela, ils étaient honnis des Juifs.

Tout baptisé qui n'écoute pas les ministres du Seigneur doit donc être considéré comme un pécheur public, comme un homme déshonoré, il se raye lui-même des registres de la sainte Eglise.

144. *Comment les fidèles doivent-ils assister leurs pasteurs ?*.

R. Les fidèles doivent assister leurs pasteurs en procurant, suivant leurs moyens, ce qui est nécessaire à l'entretien du culte divin et de ses ministres, spécialement par le « Denier du Culte ».

Les fidèles **doivent** *assister leurs pasteurs...*

Sous l'Ancienne Loi, Dieu avait établi que la tribu de Lévi « mangerait de l'autel », autrement dit trouverait sa nourriture dans la chair des animaux sacrifiés et son entretien dans la dîme exigée des autres tribus.

Quand il fait ses recommandations aux Apôtres, Notre-Seigneur semble bien envisager pour ses futurs ministres une situation matérielle analogue : « Là où vous vous trouverez, dit-il, vous mangerez ce qu'il y aura, car tout travail mérite son salaire ». (Saint Luc, x, 7.)

Saint Paul, il est vrai, travaillait de ses mains, il l'avoue humblement dans ses lettres, afin d'attirer à lui les pauvres et les ouvriers, mais il prétendait si peu imposer le même régime à ses disciples qu'il prenait à son compte et répétait volontiers le principe de la loi mosaïque : « Celui qui sert à l'autel doit vivre de l'autel. » (1re aux Corinthiens, ix, 13.)

De fait, les progrès de l'Eglise s'accentuant, il devint bientôt difficile au prêtre de s'acquitter convenablement de ses fonctions, tout en exerçant, pour gagner son pain quotidien, quelque métier ou quelque profession libérale.

Aujourd'hui, ce n'est pas seulement difficile, c'est absolument impossible.

Vous voyez le prêtre à l'œuvre, M. E., et vous savez de quoi sont remplies ses journées. Non seulement il dit la Messe chaque matin, mais de plus il consacre tout son temps à votre éducation religieuse, au ministère des malades, à la prédication, à la confession, aux œuvres de tout genre qui sont devenues nécessaires mais qui l'absorbent.

Ce serait fou d'exiger du prêtre qu'il se détourne de ses ouailles pour songer à lui-même.

Il le faudrait bien cependant si sa vie matérielle n'était pas assurée autrement, car le prêtre est un homme, et si son âme vit d'amour de Dieu, son corps a besoin d'autre chose pour subsister.

Les fidèles ont donc le strict devoir de subvenir eux-mêmes aux nécessités de leur clergé.

Que ceux qui se servent des curés les paient!

Vous entendrez plus tard cette réflexion stupide tomber des lèvres de gens sans aveu ou sans éducation.

Vous répondrez : Le prêtre est une nécessité sociale, un

homme d'utilité publique. Donc la société tout entière doit lui assurer un traitement conforme à sa dignité.

En versant vos impôts dans la caisse des deniers publics, vous contribuez à entretenir des écoles, des hôpitaux, des théâtres et beaucoup d'autres établissements dont vous ne vous servirez jamais. Vous payez cependant sans récriminer, lorsque le percepteur vous y invite.

Du moins, en concourant à l'entretien du Clergé, vous avez la certitude que vous profitez personnellement de votre sacrifice, car, s'il ne vous plaît pas de recourir souvent au ministère de votre curé, il vous faut, bon gré, mal gré, frapper à sa porte de temps en temps, ne serait-ce qu'à l'occasion des grands événements de votre vie de famille. Pour les baptêmes, les mariages et les enterrements, le prêtre est indispensable. Aidez-le donc à vivre, puisque vous ne pouvez vous passer de son concours.

...en procurant, **suivant leurs moyens,** *ce qui est nécessaire à l'entretien du* **culte divin.**

Le culte divin suppose une église et, dans les grandes paroisses surtout, un personnel attaché à cette église : sacristain, chantres, bedeau, suisse, organistes et autres auxiliaires auxquels un traitement convenable doit être alloué. D'autre part, l'église, comme tout édifice matériel, a besoin d'entretien, de réparations. Son mobilier sacré n'est pas éternel. Les vases précieux et les vêtements liturgiques dont se sert le prêtre ne sont pas inusables. L'ornementation des autels, les cérémonies, les reposoirs, tout ce qui est indispensable à la messe et à la tenue des offices, ne va pas sans quelques frais.

Vous devinez, M. E., que les prêtres ne sauraient faire face à ces dépenses s'ils ne pouvaient compter sur des recettes correspondantes.

Tel est le but des quêtes, du sou des chaises ou de la location des bancs, du droit de l'église dans les fondations, les mariages, les services funèbres.

Comprenez-vous maintenant, pourquoi l'Eglise tolère des classes plus ou moins élevées dans les cérémonies de mariage et d'enterrement ?... Ce sont les mêmes honneurs essentiels qu'elle accorde à ses enfants riches ou pauvres, mais les riches, en retour de quelques honneurs accessoires, apportent à l'entretien du culte divin une contribution proportionnée à leur fortune ; et les indigents profitent de leurs offrandes généreuses. C'est de la bonne fraternité.

... et de **ses ministres,** *spécialement par le* **Denier du Culte.**

Quand le prêtre arrive dans sa paroisse, il faut d'abord qu'il trouve un toit pour l'abriter. *C'est le presbytère.*

Mais le presbytère n'est pas à lui. Il appartient généralement à la commune. Dans quelles conditions le curé va-t-il l'occuper ? Peut-on décemment exiger de lui le prix de location qu'on exigerait d'un étranger ?... Non, car il n'est pas un étranger ; il est un père de famille au milieu de ses enfants ; s'il s'installe au pays, ce n'est pas pour y vivre de ses rentes, c'est pour y travailler aux intérêts de tous. Il convient donc que le gîte lui soit assuré.

Vos instituteurs et institutrices, M. E., sont logés aux frais de la commune, et personne ne le trouve mauvais, puisqu'en vous instruisant ils rendent service à toute la population, mais les curés réclament les mêmes égards et ils y ont droit.

Ont-ils droit aussi à recevoir, pour leur peine, un traitement ?

C'est incontestable. Sans cela, du reste, ils ne pourraient pas vivre, ne disposant, pour la plupart, d'aucun patrimoine, d'aucune ressource personnelle.

Qui donc leur fournira ce traitement ?

Autrefois, l'Eglise possédait des biens considérables, grâce auxquels elle pouvait entretenir ses ministres et alimenter ses œuvres. Le gouvernement les a confisqués à la grande Révolution.

Plus tard, lors du Concordat de 1801, Bonaparte, au nom de la France, s'engagea solennellement, et c'était un acte de simple justice, de pure restitution, à considérer les membres du clergé comme des fonctionnaires publics et à les rétribuer.

C'est cet engagement sacré qui a été déchiré récemment comme un chiffon de papier. En se séparant de l'Eglise, l'Etat a proclamé qu'il se désintéresserait désormais de tous les représentants de la religion.

Il faut cependant que les prêtres vivent ! A qui s'adresseront-ils maintenant pour obtenir de quoi subsister ? ... aux fidèles.

Partout, en France, l'*Œuvre du Denier du Culte*, est aujourd'hui organisée.

Chaque année, sous une forme ou sous une autre, la quête pour le Clergé se fait dans tous les foyers catholiques.

Que doit-on donner ?... Le devoir des fidèles varie avec leur fortune. Plus ils possèdent, plus ils doivent se montrer géné-

reux ! On peut dire néanmoins que si toutes les familles donnaient en moyenne *leurs recettes d'une ou deux journées*, le budget de l'Eglise serait équilibré et ses prêtres honorablement rétribués.

145. *Comment s'appellent les chrétiens soumis à l'Eglise ?*

R. **Les chrétiens soumis à l'Eglise s'appellent catholiques, du nom de l'Eglise elle-même.**

Ceux qui se réclament du *Christ*, protestants de toutes nuances et schismatiques, ont droit au titre de *chrétiens*.

Il n'est donc pas superflu de donner un nom plus caractéristique à ceux qui font partie de la véritable Eglise de Jésus-Christ.

146. *Quels sont ceux qui sont hors de l'Eglise ?*

R. **Ceux qui sont hors de l'Eglise sont les infidèles, les hérétiques, les schismatiques, les excommuniés et les apostats.**

L'Eglise catholique est comme un tronc vigoureux, vers lequel convergent une multitude de rameaux. Seuls appartiennent à l'arbre les rameaux auxquels il a donné naissance et qui ne font qu'un avec lui.

Ne sauraient donc compter parmi les enfants de l'Eglise, ni ceux qu'elle n'a jamais reçus dans son sein, ce sont *les infidèles*, ni ceux qui se sont éloignés d'elle, ce sont *les hérétiques, les schismatiques et les apostats*, ni enfin ceux dont elle a dû se séparer, ce sont *les excommuniés*.

147. *Qu'est-ce qu'un infidèle ?*

R. **Un infidèle est celui qui n'a pas été baptisé et qui ne croit pas en Jésus-Christ.**

...qui n'a **pas** *été* **baptisé...**

Tout enfant non baptisé, quelle que soit la foi de ses parents, est un infidèle. Il faut donc se hâter de le porter à l'Eglise pour qu'il y reçoive le Sacrement qui fait les fidèles.

...et qui ne croit pas **en Jésus-Christ.**

Les Juifs croient en un seul Dieu, mais ils n'admettent pas la divinité de Celui qu'ils ont crucifié. Ils sont infidèles.

Les Musulmans adorent eux aussi le vrai et unique Dieu, mais ils proclament leur prophète Mahomet supérieur à Jésus. Ils sont infidèles.

Enfin et à plus forte raison, tous *les idolâtres* sont infidèles.

148. *Qu'est-ce qu'un hérétique ?*

R. **Un hérétique est celui qui refuse obstinément de croire une ou plusieurs des vérités que l'Eglise enseigne comme articles de foi.**

Un **hérétique...**

Le mot « hérésie » signifie « choix ». L'hérétique en effet choisit arbitrairement les vérités qui lui plaisent et rejette les autres. Ainsi certains protestants refusent de croire à l'existence du Purgatoire, à la présence de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, etc... Par contre ils admettent l'existence de Dieu, la Création, la Rédemption, le Ciel, etc...

...celui qui refuse **obstinément** *de croire...*

Averti par qui de droit d'avoir à s'incliner, il n'en persiste pas moins dans son incrédulité. C'est cette *obstination*, cette ténacité qui le classe parmi les hérétiques.

...une ou plusieurs *des vérités...*

La quantité n'y fait rien. Quiconque en nie une seule, volontairement et obstinément, suspecte Dieu de mensonge, donc se rend coupable de ce péché spécial qu'on appelle hérésie.

...que l'Eglise enseigne comme **article de foi.**

A condition toutefois que cette vérité soit révélée par Dieu et enseignée officiellement par l'Eglise. Nommez quelques-unes de ces vérités : l'enfer, l'Infaillibilité du pape, l'Immaculée-Conception de la Sainte-Vierge, etc...

149. *Qu'est-ce qu'un schismatique ?*

R. **Un schismatique est celui qui se sépare des pasteurs légitimes de l'Eglise en refusant de reconnaître leur autorité.**

« Schismatique » vient du mot « schisme » qui signifie « déchirure », « rupture ».

Un schismatique en effet rompt brutalement avec ses chefs religieux, brise et coupe sans scrupule le lien moral qui l'attachait à ses supérieurs légitimes.

Les schismatiques les plus célèbres sont les schismatiques grecs qui, depuis bientôt dix siècles, méconnaissent la suprême autorité du Pape, sur l'Orient comme sur l'Occident, et lui refusent l'obéissance.

150. *Qu'est-ce qu'un excommunié ?*

R. **Un excommunié est celui que l'Eglise rejette de la société des fidèles à cause de ses crimes.**

...celui que l'Eglise **rejette de la société** *des fidèles...*

Certains crimes sont punis par les tribunaux civils de la peine du bannissement, de la privation temporaire ou perpétuelle des droits civiques. L'Eglise agit d'une façon analogue à l'égard des chrétiens qui se sont révoltés contre son autorité. Elle les excommunie, c'est-à-dire, elle leur enlève tout droit à participer aux biens spirituels dont nous parlerons dans la leçon suivante.

...à cause de ses **crimes**.

L'histoire a conservé le souvenir d'excommunications fameuses lancées par les Papes ou par les Evêques contre des têtes couronnées. Les fautes incriminées étaient généralement : des cruautés inutiles, la transgression des lois du mariage, la confiscation des biens du clergé, une guerre injuste et sans merci, etc...

Quelques excommunications célèbres : l'empereur d'Allemagne, Henri IV (1056-1106), prétendait intervenir dans les élections d'évêques et d'abbés ; il fut excommunié par le Pape Grégoire VII. — Le roi de France, Philippe Ier (1052-1108) avait répudié sa femme légitime ; il fut frappé d'excommunication par le Pape Urbain II. — Le moine Luther, père du protestantisme, niait dans ses discours, les vérités fondamentales du catholicisme ; Léon X l'excommunia en 1519.

151. *Qu'est-ce qu'un apostat ?*

R. **Un apostat est celui qui, après avoir fait profession de la religion de Jésus-Christ, y renonce formellement.**

*...***après avoir fait profession** *de la religion de Jésus-Christ...*

« Apostasie » signifie désertion. Pour être porté déserteur d'une armée, il faut avoir appartenu à cette armée. De même, pour être considéré comme apostat, il faut avoir confessé sa foi.

...y renonce **formellement**.

C'est-à-dire fait un geste non équivoque par lequel il rompt avec l'Eglise. Ce geste peut être une lettre publique, une déclaration écrite d'incroyance, ou encore, ce qui parle mieux qu'un discours, un acte de persécution ou d'hostilité.

Julien l'Apostat, neveu de Constantin, déclara la guerre à l'Eglise dont il avait été l'enfant. Après un règne très court (361-363), il mourut misérablement en avouant le triomphe de Jésus : « Tu as vaincu, Galiléen ! »

152. *Que veut dire la maxime : « Hors de l'Eglise point de salut ? »*

R. **La maxime « Hors de l'Eglise, point de salut » veut dire que celui qui reste par sa faute en dehors de l'Eglise ne peut être sauvé.**

...« **Hors de l'Eglise,** *point de salut »...*

Mieux vaudrait dire : « Hors de l'âme de l'Eglise, point de salut ! » Ainsi modifiée, la maxime, dont on abuse si souvent, n'aurait plus rien d'équivoque.

Vous savez en effet, M. E., qu'il y a lieu de distinguer le corps et l'âme de l'Eglise. *Le corps de l'Eglise*, comme le vôtre, est visible ; il comprend tous ceux qui sont inscrits au registre des baptisés et qui font profession extérieure de catholicisme. A *l'âme de l'Eglise*, invisible comme votre âme, appartiennent tous ceux qui nourrissent intérieurement les dispositions que le Christ exige et qui appellent la grâce sanctifiante.

Dire : « Hors de l'âme de l'Eglise, point de salut » équivaudrait donc à dire : « Pas de grâce sanctifiante ici-bas, pas de ciel là-haut ! »

Mais la maxime reçue a besoin d'être interprétée ; elle signifie...

...que celui qui reste **par sa faute** *en dehors de l'Eglise ne peut être sauvé.*

Sont *volontairement* hors de l'Eglise et par conséquent manquent leur salut :

Ceux qui renient leur catholicisme par *intérêt*, pour asseoir leur fortune, pour se marier brillamment, etc...

On prête ce mot à Napoléon : « Moi qui passe pour un ambitieux, je ne donnerais pas ma foi pour tous les trônes du monde. » Le maréchal Bernadotte, son lieutenant, fut moins scrupuleux.

Ceux qui, n'étant pas baptisés, mais, reconnaissant la vérité de la religion catholique, refusent d'en faire extérieurement profession, soit par respect humain, soit par crainte des commandements à observer, soit par esprit de famille, comme si un fils était tenu d'épouser les erreurs de son père.

Enfin, ceux qui, ayant des doutes sérieux sur la fausse religion qu'ils professent, ferment délibérément les yeux pour ne pas être acculés à une décision dont ils redoutent les conséquences.

Par contre, sont *involontairement* hors de l'Eglise et par conséquent peuvent être sauvés.

Les infidèles qui ignorent totalement l'existence de Jésus-Christ, de l'Evangile du baptême.

Les hérétiques et les schismatiques qui se croient dans la vraie religion.

D'une façon générale, tous ceux qui sont *dans la bonne foi.* Qu'ils soient fidèles aux devoirs que dicte leur conscience et ils s'agrègent d'eux-mêmes à l'âme de l'Eglise. Donc leur salut devient possible.

J'ai dit « devient possible », mais il est nécessairement plus laborieux et plus problématique qu'au sein du catholicisme. Vous connaissez le chemin de Paris, M. E., et si on vous y envoie, vous n'hésiterez pas à prendre la direction qui y conduit. Mais supposez qu'un ignorant, qui veut se rendre dans la capitale, prenne le train pour Constantinople, a-t-il encore des chances de parvenir au véritable but de son voyage?... Oui, évidemment; tous les chemins mènent à Paris, pourvu qu'on fasse les détours qui conviennent, mais imaginez le temps perdu, l'argent dépensé, etc...

Remerciez donc la Providence, M. E., qui vous a fait naître dans une famille catholique, dans un pays catholique, où vous n'avez qu'à vous laisser guider docilement pour gagner votre Paradis. Et ne manquez pas de prier chaque jour pour les pauvres petits infidèles dont le salut est possible mais si difficile!

Références d'Histoire Sainte — **Q.** 140. *Le Corps de l'Eglise contient des bons et des mauvais :* Tel le champ où il croît du froment et de l'ivraie, S. MATTHIEU, XIII, 24 ; tel le filet où il y a de bons et de mauvais poissons, 47. — **Q.** 143 *Respect dû aux ministres de Dieu :* Marie, sœur de Moïse, est frappée de la lèpre pour avoir murmuré contre son frère, NOMBRE, XII. 10 ; Coré, Dathan et Abiron s'étaient révoltés contre Mo se, la terre s'entr'ouvre pour les engloutir, NOMBRE, XXVI, 10; pour s'être irrité contre les prêtres qui voulaient l'empêcher de pénétrer dans le sanctuaire, le roi Ozias reste lépreux jusqu'à sa mort, 2e LIVRE DES PARALIPOMÈNES, XXVI, 21; Ananie et Saphire, qui avaient voulu tromper le Chef des Apôtres, sont punis de mort, ACTES, V, 5. — **Q.** 150. *L'excommunication* : Saint Paul excommunie un membre vicieux de l'Eglise de Corinthe, Ire EPITRE AUX CORINTHIENS, V, 5 ; et deux blasphémateurs, Hyménée et Alexandre, Ire EPITRE A TIMOTHÉE, I, 19. — **Q.** 152. *Hors de l'Eglise, pas de salut :* L'Arche de Noë hors de laquelle toute vie fut détruite, figurait l'Eglise de Jésus-Christ, hors de laquelle aucune âme n'est sauvée, GENÈSE, VII, 1 à 10.

17e Leçon

LA COMMUNION DES SAINTS

153. *Qu'entendez-vous par « la Communion des Saints » ?*

R. **Par « la Communion des Saints », j'entends l'union spirituelle qui existe entre tous les membres de l'Eglise.**

Par « la **Communion** *des Saints »...*

Gardez-vous, M. E., de prendre ici le mot Communion dans le sens, où on le prend d'habitude, de réception de la sainte Eucharistie. Quand vous vous approchez de la sainte Table, vous dites : « Je communie, je fais la sainte Communion. » L'Eucharistie est en effet le canal principal par lequel les fidèles *communiquent* avec Notre-Seigneur et entre eux, mais elle n'est pas le seul canal qui les relie.

Le mot *communion* a donc ici un sens très général.

...J'entends **l'union** *spirituelle...*

L'Eglise est une société parfaite. Or dans une société digne de ce nom chacun a sa place arrêtée et une fonction en rapport avec ses moyens. S'il s'acquitte consciencieusement de ses devoirs d'état, non seulement il sert son propre intérêt, mais encore il rend service à tous et tous lui rendent la pareille : le cordonnier fait fortune avec sa chaussure, mais que deviendrait-il si le boulanger ne lui fournissait du pain?... et celui-ci, si le cultivateur ne versait son blé au moulin?... et celui-ci, si le mécanicien ne construisait les instruments indispensables au labourage et au battage?...

L'union fait la force pour les intérêts temporels; elle fait de même la force pour les intérêts spirituels.

...qui existe entre **tous les membres** *de l'Eglise.*

Je dis bien, M. E., « tous les membres de l'Eglise », par conséquent, ceux-là même qui se trouvent en état de péché mortel, pourvu qu'ils ne soient pas excommuniés, sont jusqu'à un certain point unis dans l'Eglise. Ils ont seulement perdu la grâce sanctifiante, ce sont des membres *paralysés*; quoiqu'ils ne reçoivent plus communication que de certains biens (voir plus loin), ils demeurent attachés au corps de

l'Eglise et ne forment qu'un tout avec lui. Au contraire, les excommuniés sont des membres *amputés,* qui n'ont plus aucun rapport avec le corps dont ils ont été détachés.

154. *Quels sont les membres de l'Eglise ?*

R. Les membres de l'Eglise sont les saints du ciel, qui composent l'Eglise triomphante, les âmes du purgatoire, qui composent l'Eglise souffrante, et les fidèles de la terre qui composent l'Eglise militante.

...*les* **saints** *du ciel... Eglise* **triomphante...**

Ils ont vaincu les démons, le monde et leurs propres passions. Leur victoire est définitive; ils peuvent donc en jouir *triomphalement* sans aucune appréhension de l'avenir.

...*les* **âmes** *du purgatoire... Eglise* **souffrante...**

Ce sont les âmes *blessées.* Elles sont en état de grâce et par conséquent assurées de leur salut, mais il leur faut auparavant expier leurs fautes et payer leurs dettes.

...*les* **fidèles** *de la terre...* Eglise **militante...**

Militaires ou soldats, c'est tout comme ; ce sont ceux qui par profession *se battent* contre les ennemis de la Patrie. Vous le savez si bien M. E., que, lorsque vous jouez au soldat, vous vous partagez en deux camps pour organiser la petite guerre. Or tous les fidèles sont appelés sur la terre à conquérir l'éternelle Patrie et pour cela ils sont obligés de lutter toute leur vie contre les puissances du mal. C'est donc avec raison qu'on les appelle des *militants.*

De ces militants, les uns font leur devoir, gardant et développant au prix de la lutte la grâce sanctifiante qu'ils ont reçue à leur baptême, les autres, pour s'éviter la peine de combattre, cédent sur toute la ligne et commettent le péché mortel, se privant ainsi, sinon de tous les avantages, du moins des bienfaits les plus précieux de la Communion des Saints.

155. *Quel est l'effet de la communion des saints ?*

R. L'effet de la communion des saints est de faire participer tous les membres de l'Eglise à des biens spirituels.

L'Eglise est un grand *corps* dont Jésus-Christ est le chef et dont nous sommes les membres.

Or les membres d'un corps, quoique parfaitement distincts les uns des autres, sont unis entre eux très intimement.

Dans le cours ordinaire de la vie, ils se prêtent un mutuel appui : c'est pour le corps tout entier que les yeux voient, que les oreilles entendent, que les mains agissent, que les pieds marchent, que les poumons respirent, que l'estomac digère...

Un membre est-il favorisé ? les autres ne tardent pas à bénéficier du même avantage. Le bras n'accapare pas pour lui seul les bienfaits de la piqûre fortifiante qui lui est faite, il s'empresse d'en communiquer la vertu à l'organisme entier.

Un membre est-il menacé ou endolori ? les autres rivalisent de zéle pour le protéger ou le guérir. Que se passe-t-il lorsqu'une malencontreuse épine vous entre dans le pied ?... Aussitôt votre corps s'incline vers le membre blessé, votre œil cherche la coupable et votre main l'arrache prestement.

Les membres de l'Eglise jouissent de la même intimité et du même accord.

L'Eglise est une grande *famille* dont Jésus-Christ est le père et dont nous sommes les enfants.

Or, dans une famille, parents et enfants alimentent par leur travail le patrimoine commun. Si l'un des enfants tombe malade et devient incapable de se soutenir, ses frères et ses sœurs, loin de l'abandonner, travaillent pour lui jusqu'à sa guérison complète. Si au contraire un fils, exceptionnellement doué, s'élève à une situation grandiose, réalise une fortune inespérée, on ne songe plus à lui offrir une aide désormais inutile, on fait appel au contraire à sa bienfaisance et on essaie de suivre ses traces.

Ainsi les membres de l'Eglise, où qu'ils soient, s'édifient et s'entr'aident. Entre le Ciel et le Purgatoire, il y a une communication de bienfaits qui ne cesse jamais.

156. *Quels sont les biens spirituels de l'Eglise ?*

R. Les biens spirituels de l'Eglise sont les mérites infinis de Jésus-Christ, les mérites surabondants de la Sainte Vierge et des saints et ceux que les fidèles acquièrent chaque jour par leurs prières et leurs bonnes œuvres.

Vos artères, M. E., portent le sang, et avec le sang, la vie, dans tous les membres de votre corps. Ainsi, à travers le corps de l'Eglise circule un véritable fleuve de vie surnaturelle dont bénéficient tous les fidèles.

Mais de quelle manière s'alimente ce fleuve mystérieux ?...

...les mérites **infinis** *de* **Jésus-Christ...**

Telle est sa source première, source principale, source *intarissable.*

En vous baignant dans la lumière du soleil, M. E., avez-vous la prétention de l'épuiser ?... Non ; les habitants de la terre seraient-ils cent fois plus nombreux, l'astre étincelant, après les avoir éclairés et réchauffés, reparaîtrait aussi brillant ; la chaleur de ses rayons ne serait pas diminuée.

L'image est encore inexacte et la comparaison cloche, car le soleil est une créature, dont les jours sont comptés. Les mérites de Notre-Seigneur sont *infinis*, donc ne se compteront jamais.

Par ce fait, ils suffiraient amplement à nous assurer la vie, mais Jésus veut que dans le trésor familial dont ses *mérites* constituent le fonds, chacun des enfants verse sa quote-part.

...les mérites **surabondants** *de la* **Sainte Vierge** *et des* **Saints...**

Les mérites de la Sainte Vierge sont finis, mais qui dira leur valeur et leur nombre ?... Marie, en effet, du premier au dernier instant de sa vie, n'a pas cessé de s'élever en perfection et tout son gain surnaturel est acquis au trésor de l'Eglise puisqu'en elle il n'y eut jamais rien à réparer.

Quant aux autres saints, ils ont, pour la plupart, travaillé et souffert beaucoup plus que ce n'était nécessaire pour l'expiation de leurs péchés. Ce surcroît de mérites ne reste pas inutilisé, il s'ajoute à la fortune familiale.

...et ceux que **les fidèles acquièrent** *chaque jour...*

Enfin, M. E., nous avons tous la consolation de nous entr'aider dans le long et rude travail de notre sanctification. Comme nous le verrons plus loin (Rép. 159), les prières et les bonnes œuvres de chacun ont un retentissement sur tous.

157. *Comment l'union existe-t-elle entre les saints du Ciel et nous ?*

R. L'union existe entre les Saints du Ciel et nous par les prières que nous leur adressons et par les grâces qu'ils nous obtiennent de Dieu.

...par **les prières** *que nous leur adressons...*

Prières de *louange* et de *félicitation* pour la gloire dont ils sont couronnés. Et savez-vous, M. E., quel est le plus parfait hommage sur la terre aux saints du Paradis ?... C'est le saint Sacrifice de la Messe, offert ou suivi pour célébrer leur mémoire.

Prières *d'invocation*, car les saints font partie de la Cour du Seigneur et ils ont qualité pour Lui présenter nos requêtes et pour les appuyer.

...et par **les grâces** *qu'ils nous obtiennent de Lui.*

Ils n'ont pas seulement chance d'être écoutés, ils sont certains d'être exaucés. Seraient-ils parfaitement heureux, s'ils ne pouvaient aider efficacement les êtres chers qu'ils ont laissés ici-bas ? Ce n'est qu'au Ciel, M. E., que vous saurez tout ce que vous devez à l'intercession des Saints.

158. *Comment l'union existe-t-elle entre les âmes du Purgatoire et nous ?*

R. L'union existe entre les âmes du Purgatoire et nous par les prières et les bonnes œuvres que nous offrons à Dieu pour leur soulagement.

Plus d'une fois, au cours de la guerre, il est arrivé que des blessés, ayant séjourné de longues heures sur le champ de bataille, étaient apportés aux ambulances d'arrière, exsangues, réduits aux extrêmes limites de l'épuisement. Il n'y a plus qu'un moyen de salut, disaient les médecins, c'est la transfusion du sang. Et il se trouvait toujours un camarade courageux pour se laisser ouvrir les veines afin de rendre la vie à l'infortuné.

Les âmes du Purgatoire ressemblent à ces pauvres blessés. De tout leur cœur, elles aspirent à vivre de la vie divine du Paradis, mais il leur manque pour cela le sang de la vie surnaturelle, les mérites. Pourquoi ne nous serait-il pas permis de leur communiquer les nôtres, puisque nous avons le privilège, qu'ils n'ont plus, d'en acquérir de nouveaux chaque jour, si nous le désirons ?. .

On appelle *des héros* ceux qui se prêtent glorieusement à la douloureuse opération dont je viens de parler. On appelle *vœu héroïque*, le vœu que font certains fidèles d'abandonner aux âmes du Purgatoire tous les mérites de leur vie.

A leur tour, les âmes du Purgatoire peuvent-elles quelque chose pour nous ?... C'est très vraisemblable, puisqu'elles sont en état de grâce et par conséquent agréables à Dieu. Quoi qu'il en soit, nous sommes sûrs qu'une fois délivrées de leur prison, elles nous rendront au centuple ce que nous aurons fait pour elles.

159. *Comment l'union existe-t-elle entre les fidèles de la terre ?*

R. **L'union existe entre les fidèles de la terre par le profit que chacun tire des prières et des mérites de tous les autres.**

Dans votre corps, quels sont les organes qui travaillent lorsque vous mangez ?... les mains, les dents, l'estomac. Vos jambes sont en repos ; profitent-elles cependant de la nourriture ?... c'est incontestable.

De même, dans ce corps immense qu'est l'Eglise, tous les membres sont faits pour s'entr'aider. Depuis Notre-Seigneur jusqu'à l'âme la plus modeste, tous les chrétiens s'apportent un mutuel appui.

Pas une Messe n'est célébrée qui ne profite au monde entier. Si vous faites vous-mêmes une prière, M. E., si vous acceptez un sacrifice, le mérite de votre bonne œuvre entre dans le fleuve sacré qui circule parmi tous les membres de l'humanité.

Dans quelle mesure pouvez-vous donner aux autres les mérites que vous avez acquis ?

Une bonne œuvre vaut toujours à celui qui l'accomplit une augmentation de grâce sanctifiante. Ceci est *inaliénable ;* autrement dit, vous êtes forcés de le conserver pour vous.

Mais la même bonne œuvre procure à son auteur une certaine remise de peines temporelles et quelque droit aux faveurs célestes. Rien ne s'oppose ici à ce que vous renonciez en faveur du prochain à ces deux avantages.

C'est en ce sens que saint Etienne a mérité pour saint Paul, sainte Monique pour saint Augustin, le saint Curé d'Ars pour les pécheurs qui s'adressaient à lui.

Dans quelle mesure pouvez-vous profiter vous-mêmes des sacrifices d'autrui ?

Dans la mesure de votre foi, de votre amour pour Notre-Seigneur et de votre bonne volonté.

Pourquoi la sève se porte-t-elle de préférence vers tel fruit ?... parce que ce fruit la réclame et qu'il y a en lui comme un appel auquel la sève obéit.

Pourquoi les muscles se développent-ils chez les sportifs, l'ouïe chez les aveugles, la mémoire chez ceux qui étudient ?... parce que l'athlète ne cesse pas d'exercer ses biceps, l'aveugle de cultiver sa faculté d'entendre, l'intellectuel de perfectionner sa faculté de retenir.

Grande leçon pour vous, M. E. ; profitez bien des secours spirituels qui vous arrivent. Plus vous en profiterez, plus vous en recevrez.

Et si vous avez commis quelque péché mortel, pouvez-vous encore bénéficier des faveurs de la Communion des Saints ?

Oui, jusqu'à un certain point.

Un membre paralysé ne vit plus de la vie normale, qui était la sienne autrefois. Toutefois il n'est pas mort tout à fait, en ce sens que la nourriture prise par le corps n'est pas inutile pour lui.

Ainsi, le pêcheur n'a pas brisé tous les liens qui le rattachent à ses frères. S'il n'est plus qu'un cadavre au point de vue surnaturel, il lui reste du moins la possibilité de recevoir et d'utiliser des grâces de conversion.

160. *Que veulent dire ces paroles : « La rémission des péchés ? »*

R. **Ces paroles : « La rémission des péchés », veulent dire que l'Eglise a reçu de Jésus-Christ le pouvoir de remettre, c'est-à-dire de pardonner les péchés.**

On ne fait qu'indiquer ici sommairement la puissance de pardon dévolue à l'Eglise. Elle sera expliquée tout au long dans la troisième partie, à propos du Sacrement de Pénitence.

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 154. *Les Chrétiens du Ciel, du Purgatoire et de la Terre ne forment qu'une seule Eglise :* Tels ne formaient qu'un seul peuple, destiné à la Terre promise, les Israëlites qui avaient déjà passé la mer Rouge, ceux qui s'y trouvaient engagés et ceux qui étaient en deça, pressés par les Egyptiens (comparaison familière aux Pères des premiers siècles), Exode, xiv. — **Q.** 157. *La Communion des fidèles de la terre et des saints du ciel :* Judas Macchabée voit dans le ciel Ozias et Jérémie qui prient pour le peuple juif. IIe Livre des Macchabées, xv, 12 à 27. — **Q** 158. *La Communion des fidèles de la terre et des âmes du Purgatoire :* Judas Macchabée fait offrir un sacrifice à Jérusalem pour les âmes des soldats superstitieux tués au combat, IIe Livre des Macchabées, xii, 38 à 46. — **Q.** 159. *La Communion des fidèles de la terre entre eux :* Moïse prie sur la montagne pour les soldats qui combattent dans la plaine, Exode, xvii, 8 à 14 ; le même apaise Dieu irrité, après

l'adoration du Veau d'Or, EXODE, XXXII, 1 à 14 ; les premiers chrétiens obtiennent, par leurs prières, la délivrance de saint Pierre emprisonné, ACTES, XII, 1 à 18 ; par l'intercession de saint Paul, le naufrage est évité à 276 personnes, ACTES, XXVII ; parole de saint Jacques : « La fervente prière du juste peut beaucoup ». EPITRE DE SAINT JACQUES, V, 16.

18e Leçon

LES FINS DERNIÈRES DE L'HOMME

161. *Quelles sont les fins dernières de l'homme ?*

R. Les fins dernières de l'homme sont la mort, le jugement, le ciel ou l'enfer.

C'est avec raison qu'on nomme ces vérités les fins dernières de l'homme. En effet : *la mort* suit le *dernier* instant de la vie ; *au jugement*, l'homme entend la *dernière* et irrévocable sentence de Dieu ; *le ciel* est la *dernière* et suprême récompense du juste ; *l'enfer* est le *dernier* et inévitable châtiment des méchants.

Mais ces quatre vérités ne sont pas les seules que nous allons étudier.

Il nous faut répondre à deux questions :

A) *Comment se termine la vie de tout homme ?*

Tout homme *meurt*.

Son âme est immédiatement jugée ; c'est ce qu'on appelle *le jugement particulier*.

Elle est sauvée ou elle est damnée. Dans le premier cas, elle entre dans la gloire, directement quelquefois, la plupart du temps, après un séjour de purification *au purgatoire*. Dans le second cas, elle est plongée sans délai dans le lieu d'horreur qu'habitent les démons.

B) *Comment se terminera la vie de l'humanité ?*

Un jour, *le monde matériel prendra fin*.

Les hommes de tous les pays et de tous les temps se lèveront alors de leurs tombeaux. Ce sera *la résurrection générale*.

De grandes et solennelles assises se tiendront. Ce sera *le jugement universel*.

Pour tous les hommes, reconstitués corps et âme, *la vie éternelle* commencera, dans la joie du ciel ou dans les peines de l'enfer.

162. *Qu'est-ce que la mort ?*

R. La mort est la séparation de l'âme et du corps

...la **séparation...**

Qu'advient-il d'une auto dont l'essence est épuisée ?... Elle stoppe. C'est la panne sèche. Mais il n'est pas difficile de remédier au mal. Remplissez de nouveau le réservoir et le moteur ronflera.

Qu'advient-il d'une montre dont un maladroit a brisé le ressort ?... Elle s'arrête. Mais l'accident est réparable. Quand l'horloger aura fait le nécessaire, vous entendrez de nouveau le tic-tac auquel vous étiez habitués.

Qu'advient-il de l'homme dont Dieu rappelle l'âme ?... Il cesse de vivre ; et le mal humainement est irréparable. Mais Celui qui tient en main les deux éléments dissociés n'est-Il pas assez puissant pour les réunir un jour à nouveau ?... C'est ce que nous verrons plus loin.

Constatons seulement pour l'instant que la mort n'est pas une *destruction*, mais une *séparation*.

*...de l'***âme...**

L'âme survit, car elle est immortelle (V. Rép. 50), mais que devient-elle en quittant son corps ?... Tombe-t-elle en léthargie ?... Va-t-elle dans d'autres corps d'hommes ou d'animaux ?... Ecoutez la réponse fournie par les saints Livres : « *L'esprit retourne à Dieu qui l'a donné* » (Ecclesiaste, XII, 7).

Ce que Dieu fait des âmes qui viennent Le retrouver, vous l'apprendrez bientôt.

...et **du corps.**

Provisoirement, le corps tombe en poussière, comme Dieu l'a prédit à Adam après son péché : « C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras ton pain, *jusqu'à ce que tu retournes à la terre,* parce que c'est d'elle que tu as été tiré. » (Genèse, III, 19). Chaque jour, M. E., vous constatez la réalisation de cette prophétie ; chaque jour, des morts, autrement dit, des corps sans âmes, sont enterrés dans les cimetières. Est-ce pour toujours ?... N'empiétons pas sur les réponses

suivantes. Qu'il me suffise de vous dire maintenant qu'il y a déjà au ciel deux corps ressuscités et glorifiés : celui de Jésus et celui de sa mère, la très sainte Vierge. Puisqu'ils sont nos modèles, c'est de bon augure pour nous.

163. *Que savons-nous de notre mort ?*

R. **Nous savons de notre mort qu'elle arrivera sûrement, mais nous ne savons ni quand ni comment.**

...qu'elle arrivera **sûrement...**

S'il y avait seulement sur la terre un homme oublié par la mort, vous pourriez espérer jouir du même privilege. Cet homme existe-t-il ?... Non ; tous les hommes sans exception, le Pape, comme le plus humble des fidèles, le Souverain de la nation comme le dernier des citoyens, sont condamnés à mort.

En était-il ainsi au Paradis terrestre ?... Non, car l'homme avait été créé immortel. Dans sa bonté sans mesure, Dieu avait bien voulu dispenser l'humanité de cette « dissolution » humiliante, naturelle à tout être vivant. Si nos premiers parents avaient été dociles aux ordres de leur Créateur, ils n'auraient pas connu la mort et leurs descendants auraient joui du même bonheur.

Malheureusement ils ont péché et ont perdu du même coup pour eux et pour nous la grande faveur qui leur avait été faite de l'immortalité.

> « Il est arrêté que les hommes meurent une fois » (Epître aux Hébreux, IX, 27).

Dieu ne s'est jamais départi de cette règle implacable qu'Il a établie après la chute originelle.

La très sainte Vierge lui était chère ; Il l'avait renduc « pleine de grâces ». Elle est morte néanmoins.

Jésus, son divin Fils, lui était plus cher encore, ne faisant avec Lui qu'un seul et même Dieu ; mais parce que Notre-Seigneur avait voulu être comme nous un fils d'Adam, Il lui a imposé de mourir comme tous les fils d'Adam.

> La Bible cite cependant un patriarche et un prophète qui semblent avoir été enlevés de la terre sans mourir... Hénoch et Elie (Genèse, V, 24 et IV^e^ livre des Rois, II, 11). Mais ils réapparaîtront à la fin des temps, pour mourir et pour être jugés (S. Matthieu, XVII, 11.)

Savez-vous, M. E., quelle est l'image la plus parfaite de la mort ?... C'est le squelette armé d'une faulx. La faulx, en effet, égalise tout, coupant indistinctement la fleur à peine éclose, la fleur épanouie, la fleur flétrie.

Ainsi en est-il de la mort. Elle est impitoyable. Elle frappe journellement, en même temps que des vieillards, des jeunes gens, des hommes mûrs, et les enfants que vous êtes ne sont pas à l'abri de ses coups.

La mort égalise comme la faulx. Elle ramène au même niveau les situations sociales les plus différentes. Pendant la vie, certains hommes sont éloignés les uns des autres par une distance énorme : songez à tout ce qui sépare un roi d'un chiffonnier. Après la mort, le fossé sera comblé : le roi et le chiffonnier occuperont dans la terre la même place et leurs corps tomberont en poussière de la même façon.

.. mais nous ne savons ni **quand...**

Mourrez-vous dans vingt ans, M. E., ou plus tard ou plus tôt ?... Nul ne le sait. Vous l'ignorez comme les autres. C'est le secret de Dieu. Il Lui a plu de révéler ce secret à quelques saints. Mais la règle générale, c'est l'ignorance absolue.

> « Tenez-vous prêts, car le Fils de l'homme viendra quand vous ne l'attendez pas. » (S. Luc, XII, 40).

L'épervier prévient-il le passereau sur lequel il va fondre ?... Le voleur s'annonce-t-il chez le propriétaire qu'il s'apprête à dévaliser ?... Ainsi la mort tombera sur vous à l'improviste et vous arrachera à l'existence, alors que vous escomptez encore de nombreuses années.

> Damoclès était un courtisan de Denys le Tyran dont il vantait constamment le bonheur. Denys voulut faire comprendre à Damoclès par une allégorie quelles sont les jouissances de la grandeur. Il l'invita à prendre sa place dans un festin et ordonna à ses serviteurs de le traiter comme lui-même. Damoclès s'enivrait de son bonheur quand tout-à-coup, levant les yeux, il aperçut au-dessus de sa tête une épée lourde et très aiguisée qui ne tenait que par un crin de cheval... L'épée de Damoclès, c'est la mort qui peut nous frapper au milieu des plus grandes prospérités.

Mais qu'avez-vous à craindre, M. E., si vous êtes en état de grâce ?... Le juste fauché par la mort est comme un arbre taillé au printemps par le jardinier. Il est plus vivant que jamais et tout à fait prêt à porter des fruits. Au contraire, le méchant qui succombe ressemble à un arbre tranché à la racine, il n'est plus qu'un bois mort destiné au feu.

...ni **comment.**

Mourrez-vous d'une pneumonie ou d'un cancer ?... Serez-vous la victime d'un accident, où vous éteindrez-vous de

vieillesse ?... mystère profond qui défie les plus perspicaces d'entre vous, mais il est incontestable que ce mystère entretient dans vos âmes la crainte de la mort, salutaire entre toutes.

« Dans chacune de tes actions, souviens-toi de ta fin et tu ne pécheras jamais. » Ecclésiaste, VII, 36.

Aimez aussi à répéter souvent la belle prière de Pie X, qu'il suffit de dire une seule fois pour s'assurer à l'heure de la mort l'indulgence plénière :

Seigneur, mon Dieu, dès aujourd'hui j'accepte de votre main, volontiers et de grand cœur, le genre de mort qu'il vous plaira de m'envoyer, avec toutes ses angoisses, toutes ses peines et toutes ses douleurs.

164. *Que devient notre âme après la mort ?*

R. **Notre âme, après la mort, paraît aussitôt devant Dieu, qui la juge sur ses bonnes et ses mauvaises actions : c'est ce qu'on appelle le jugement particulier.**

...paraît aussitôt **devant Dieu**...

Pour cela, est-il nécessaire que l'âme soit admise provisoirement au ciel, séjour de Dieu et des bienheureux ?... Nullement. A l'instant même où elle sort de son corps, l'âme se trouve devant le Juge suprême qui est partout. Elle n'a pas besoin de Le chercher ; elle ne saurait Le fuir ; elle est nécessairement en présence de Lui.

Qu'est-ce à dire : *en présence* de Lui ?... Le voit-elle, l'espace d'un éclair, comme les élus Le voient en Paradis ?... Non, les seuls damnés qui ont un tel souvenir sont les anges déchus. Mais l'âme, complètement dégagée de tout ce qui est terrestre, se rend parfaitement compte que Dieu existe et que désormais Il compte seul pour sa créature.

...qui la **juge** *sur ses* **bonnes** *et ses* **mauvaises** *actions...*

Pourquoi ce premier jugement ?

A la fin d'une année d'affaires, trouve-t-on étrange que le propriétaire demande à son intendant les résultats de sa gestion ?... Non, c'est normal, car les immeubles ou autres biens gérés par l'intendant ne lui appartiennent pas ; il a été chargé de les administrer ; il doit donc présenter, après chaque exercice, l'état de ses recettes et de ses dépenses.

De qui tenez-vous la vie, M. E. ?... de Dieu. Vous l'a-t-Il donnée pour que vous en usiez à votre gré ?... Non. Ne vous

étonnez donc pas qu'Il exige que vous Lui rendiez compte de la manière dont vous vous êtes comportés.

Comment Dieu procède-t-Il ?

Son tribunal ne ressemble pas aux tribunaux humains. Est-Il obligé de consulter le grand livre dont on parle toujours ?... Non. Lui qui sait tout, Il n'a que faire des écritures et des mémoires. Dans un éclair de lumière qu'Il projette sur l'âme, Il lui fait connaître instantanément l'état bon ou mauvais dans lequel elle se trouve et la sentence qui lui est due.

...c'est ce qu'on appelle le **jugement particulier**.

Jugement, parce que la décision prise par Dieu est irréformable.

Particulier, par opposition au jugement général qui réunira dans les assises solennelles et publiques les hommes de tous les temps et de tous les lieux.

165. *Où va notre âme après le jugement particulier ?*

R. **Notre âme, après le jugement particulier, va au ciel, en enfer ou en purgatoire, selon qu'elle l'a mérité.**

...après *le jugement particulier...*

Quand le tribunal des hommes a rendu contre lui une sentence capitale, le condamné conserve encore un suprême espoir : il escompte l'indulgence du Souverain ; son recours en grâce sera peut-être agréé.

Il arrive de même que le Procureur de la République en appelle d'une sentence d'acquittement, dans l'espoir qu'un tribunal supérieur reconnaîtra la culpabilité de l'accusé.

Ici, rien de semblable ; les arrêts de Dieu sont irréformables. Quel est le juge qui aurait qualité pour les casser ?... La sanction prise, il n'y a donc aucune raison pour en ajourner l'exécution.

...va *au ciel, en enfer ou en purgatoire...*

D'elle-même, l'âme prend le chemin du séjour qu'elle mérite et qui lui est destiné.

Qu'arrive-t-il, M. E., quand vous abandonnez à lui-même un objet que vous teniez à la main ?... Il tombe. Pas nécessairement. Il est plus juste de dire : L'objet prend immédiatement *sa place* dans le système terrestre. Est-il plus lourd que l'air ? il tombe. Est-il au contraire plus léger ? il monte. Est-il enfin de même densité que l'atmosphère ambiante ?

il demeure en suspension. Vous pouvez facilement constater la vérité de ces trois affirmations.

Après le jugement particulier, il se passe pour l'âme quelque chose d'analogue. Si l'âme est alourdie par le péché mortel, elle s'abaisse vers l'enfer et elle s'y enfonce d'autant plus profondément qu'elle est plus chargée ou plus coupable. Si au contraire elle n'a sur la conscience aucun péché, ni mortel, ni véniel, ayant même purgé sur la terre toutes ses peines temporelles, elle s'élève vers le ciel et monte d'autant plus haut qu'elle est plus pure. Si enfin l'âme, dégagée seulement du péché mortel, n'a terminé ni l'expiation de ses péchés véniels, ni le rachat de ses peines temporelles, elle reste nécessairement dans un état intermédiaire. A mesure que les épreuves du purgatoire l'allègeront, elle effectuera vers les hautes régions du ciel une lente ascension.

...*selon qu'elle l'a* **mérité**.

Il y a des âmes qui n'ont ni mérité, ni démérité : ce sont les âmes des petits enfants. Quand elles se présentent ornées du caractère baptismal, elles sont cependant admises au Paradis. Dans le cas contraire, où vont-elles ?... dans les *limbes* où elles ne jouissent que d'un bonheur naturel. Sans aucun doute ce bonheur vaut mieux pour elles que le néant, mais elles n'en sont pas moins « damnées », c'est-à-dire condamnées à ne jamais jouir de la vision de Dieu. Jugez par là, M. E., combien sont coupables les parents chrétiens qui, par leur négligence, laissent mourir leurs enfants sans les faire baptiser !

166. *Que veulent dire ces paroles : « La résurrection de la chair ? »*

R. **Ces paroles « La résurrection de la chair » veulent dire qu'à la fin du monde tous les corps des hommes seront rendus à la vie par la puissance de Dieu, et réunis à leur âme.**

...*qu'à* **la fin du monde**...

Le monde finira. — Nous en avons pour preuve la parole même de Notre-Seigneur qui a dit :

« *Le ciel et la terre passeront*, mais mes paroles ne passeront pas » (S. Matthieu, XXIV, 35).

Quand finira-t-il ? — C'est un des secrets que Dieu garde jalousement :

« Pour ce qui est de ce jour et de cette heure, *nul ne les connaît*, ni les Anges dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul. » (S. Marc, XIII, 32).

A la veille même de la catastrophe, la masse des hommes ne se doutera de rien :

« Tels furent les jours de Noë, tel sera l'avènement du Fils de l'Homme. Car dans les jours qui précédèrent le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs filles jusqu'au jour où Noë entra dans l'arche; et ils ne surent rien jusqu'à ce que le déluge survint qui les emporta tous : ainsi en sera t-il à l'avènement du Fils de l'Homme. » (S. Matthieu, XXIV, 37 à 39).

Jésus a cependant bien voulu révéler quelques signes avant-coureurs qui permettront aux chrétiens prudents et éclairés de saisir l'imminence de la fin du monde :

La conversion des Juifs.

La prédication de l'Evangile dans tout l'univers.

L'apparition de l'Antéchrist. Des catastrophes de tout genre dont le ciel et la terre seront bouleversés.

Si nous nous en tenons seulement aux deux premiers signes indiqués, il est facile de voir que nous sommes encore loin de la fin du monde. Les Juifs, en effet, sont dispersés dans tous les pays, et ne songent guère à se convertir. Quant aux païens qui doivent être en majorité atteints par l'Evangile, ils occupent encore les deux tiers du globe.

Il est vrai que les progrès de la religion qui sont habituellement très lents, peuvent tout à coup, par la grâce de Dieu, s'accentuer et devenir foudroyants.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, M. E., occupons-nous avant tout du présent. Il n'est pas nécessaire que vous sachiez l'heure de la fin du monde, pas plus qu'il n'est nécessaire que vous connaissiez l'heure de votre mort. Soyez toujours prêts à vous présenter devant le Juge ; tel est pour vous l'unique moyen de n'avoir aucune surprise désagréable.

Comment finira le monde ? — Ici encore il nous faut avouer notre ignorance. Le monde finira-t-il par épuisement ?... ou bien une catastrophe imprévue surviendra-t-elle qui pulvérisera notre planète et fera mourir tous ses habitants ?... Dieu n'a fait part à personne de ses intentions à ce sujet, mais vous le devinez bien, M. E., lorsque l'heure qu'Il a déterminée sonnera, les moyens ne lui feront pas défaut pour mettre à exécution sa divine volonté.

...**tous** *les corps des hommes seront* **rendus à la vie**...

Notre-Seigneur a solennellement promis que ceux qui Le recevraient dans la sainte Communion ressusciteraient :

« Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la Vie éternelle et moi, *je le ressusciterai* au dernier jour. » (S. Jean, VI, 54).

Faut-il comprendre que les hommes qui ne communient pas, — et ils sont de beaucoup les plus nombreux, — ne retrouveront jamais leurs corps ?... Erreur. Ecoutez une autre prophétie de Jésus rapportée par le même évangéliste :

> « Ne vous étonnez pas, car l'heure vient où *tous* ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix. Et ils en sortiront, ceux qui auront fait le bien, pour une résurrection de vie, ceux qui auront fait le mal, pour une résurrection de condamnation. » (S. Jean, v, 28, 29).

La résurrection ne sera donc pas le privilège des bons. Les mauvais, eux aussi, surgiront de la tombe, mais ils ne trouveront dans la restauration de leurs corps qu'un accroissement de douleur.

...*par la* **puissance de Dieu**...

Les hommes ne sont pas capables d'un pareil prodige, mais Dieu est en mesure de le réaliser. N'a-t-il pas fait à l'origine des temps quelque chose de plus difficile ?... Il a créé, c'est-à-dire fait de rien tout ce qui existe et en particulier les deux éléments essentiels de l'homme, son âme et son corps.

Le corps, après la mort, se dissocie et tombe en poussière, mais tout ce qui l'a constitué subsiste, quoique sous d'autres formes, car c'est un principe scientifique bien connu que « dans la nature rien ne se perd ».

L'âme immortelle pourra donc un jour, sur l'ordre de son Créateur et Maître, reprendre ses fonctions. C'est elle qui était pour l'homme, durant son existence terrestre, le grand principe de vie et d'unité. Voici un vieillard de 85 ans. Il y a 80 ans, c'était un enfant. Entre le corps de l'enfant et le corps du vieillard, rien de commun. Pas un atome ancien n'a subsisté. Le vieillard peut dire cependant : « Quand j'avais cinq ans, JE faisais la joie de mes parents, JE jouais avec mes frères et sœurs, chacun ME faisait fête. » Il s'agit bien de la même personne qui fut autrefois jeune, qui est âgée aujourd'hui. Comment a-t-elle pu persister dans un corps en perpétuelle évolution ?... C'est la présence de l'âme qui explique tout.

A la fin des temps, cette âme, munie par Dieu d'une nouvelle puissance, reformera le corps qu'elle a eu dans sa vie. Il est donc permis de dire, non seulement que nous retrouverons un corps, mais encore que nous retrouverons *notre* corps.

> Les anciens incinéraient leurs morts et leur geste signifiait que le corps est fini pour jamais. Certains incrédules modernes travaillent à rétablir cet usage païen contre lequel l'Eglise a toujours protesté, à cause de la doctrine déprimante dont il est l'expression.
>
> Les chrétiens ne brûlent pas les corps des défunts. Ils les déposent pieusement dans la terre, à l'ombre de la croix ; et le champ de leurs morts s'appellent un « cimetière », c'est-à-dire un dortoir où l'on sommeille paisiblement en attendant le grand réveil du dernier jour.
>
> L'Eglise ne permet l'incinération ou crémation que lorsque l'intérêt général est en jeu, par exemple : en cas de guerre ou d'épidémie. Ceux de ses enfants qui, malgré sa défense, se font incinérer, ne reçoivent pas les honneurs de la sépulture chrétienne.

Si la nature est impuissante à réaliser par elle-même la restauration du corps humain, *elle fournit cependant des images qui nous aident à admettre comme possible cette vérité.*

La plus belle comparaison est celle de saint Paul : « Ne faut-il pas, dit-il, que le grain meure pour que le germe se développe et donne naissance à l'épi ? Ainsi le corps humain, planté en terre, devient comme une semence de résurrection ».

Autres images :

La chenille, engourdie et comme morte devient chrysalide. Soudain, l'enveloppe se brisant, apparaît un ravissant papillon qui déploie ses ailes et s'envole vers le ciel. Ainsi la vie naît de la mort et le trépas n'est qu'un vol vers une existence meilleure. Celui qui change la chenille en papillon nous ressuscitera un jour pour la gloire du ciel.

L'industrie humaine convertit en papier blanc du bois, de l'écorce, de vieux chiffons... Et Dieu ne saurait faire avec les restes de ses serviteurs des corps rajeunis ?

Cuvier caractérisait avec quelques os des animaux antédiluviens, et le Créateur qui dispose de tous les éléments de son œuvre ne serait pas en mesure de la restaurer ?

...*et* **réunis** *à leur âme.*

Et, par le fait même de cette réunion, les corps bénéficieront ou pâtiront.

Le corps des damnés sera *hideux*, car l'âme réprouvée lui communiquera de sa laideur. Celui des élus sera *brillant* et *lumineux*, semblable à Jésus-Christ sortant du tombeau.

Le corps des damnés sera *livré aux tourments éternels*. L'âme lui fera endurer les souffrances qu'elle subit elle-même depuis son jugement. Celui des élus sera *impassible*, autrement dit exempt de toute affliction et de toute douleur.

Le corps des damnés sera *immortel* pour son malheur, puisque cette prérogative lui permettra de souffrir toujours

sans succomber jamais. Celui des élus, incorruptible et, lui aussi, immortel, sera de plus doué d'*agilité* et de *subtilité*, autrement dit, il pourra se transporter d'un endroit à l'autre avec la rapidité de l'éclair et ne sera gêné par aucun obstacle.

167. *Pourquoi les corps des hommes ressusciteront-ils ?*

R. **Les corps des hommes ressusciteront pour participer au jugement général et pour être associés à la récompense et à la punition de l'âme, comme ils l'ont été à ses bonnes et à ses mauvaises actions.**

...pour participer au **jugement général**.

Il y aura un jugement général.

C'est une des vérités qui avait été enseignée aux Juifs longtemps avant que le Messie parût :

« Je rassemblerai toutes les nations, dit l'Esprit-Saint par la bouche du prophète Joël, et je les conduirai dans la vallée de Josaphat (autrement dit la vallée du Jugement) et là j'entrerai en jugement avec elles. » (Joël, III, 1 et 2).

C'est la veille de sa mort, devant le Grand-Prêtre indigné qui le traitait de blasphémateur, que Jésus enseigna cette grande et terrible vérité :

« Vous verrez le Fils de l'Homme siéger à la droite du Tout-Puissant et venir sur les nuées du Ciel ! » (S. Matthieu, XXVI, 64).

L'apôtre saint Jean, dans une vision d'avenir dont Dieu le favorisa, saisit même les détails de la scène grandiose qui se déroulera :

« Et je vis les morts, grands et petits, debout devant le trône. Des livres furent ouverts ;... et les morts furent jugés, d'après ce qui était écrit dans ces livres, selon leurs œuvres. La mer rendit ses morts ; la mort et l'enfer rendirent les leurs ; et ils furent jugés... » (Apocalypse de saint Jean, XX, 12, 13).

Pourquoi un jugement général ?

Nous savons que Dieu ne fera que ratifier au jugement dernier la sentence portée par Lui au jugement particulier. Pourquoi donc ces assises solennelles à la fin des temps ?

1° *Pour que gloire soit rendue au Rédempteur.*

Jésus, pendant sa vie terrestre, a été méconnu de son peuple qui L'a livré au supplice. Au cours des siècles qui ont suivi, Il a été dédaigné par beaucoup. Il convient que sa gloire resplendisse devant l'univers rassemblé. Les méchants en trembleront et les justes s'en réjouiront.

2° *Pour que les vues de la Providence soient comprises et exaltées.*

La justice humaine est boiteuse et très souvent on accuse la Providence de laisser le vice impuni et la vertu sans récompense. Les sanctions proclamées au grand Jugement rétabliront l'équilibre rompu et vengeront la sagesse divine indignement critiquée et calomniée.

3° *Pour que soient publiquement proclamés l'honneur des bons et le déshonneur des méchants.*

Ceux d'entre vous qui donnent toute satisfaction à leur maître reçoivent quelquefois de celui-ci des félicitations et des encouragements. Ils sont contents que le maître leur dise, même sans qu'aucun témoin puisse l'entendre : « Je suis content de vous. »

Cependant s'attendent-ils à autre chose à la fin de l'année ?... Oui, ils s'attendent à être proclamés et couronnés publiquement, en présence de leurs camarades, de leurs parents et de leurs amis. Il convient que les prix soient distribués solennellement, pour l'honneur de ceux qui les ont mérités et pour la honte des paresseux.

Ainsi, M. E., la justice exige qu'il y ait finalement une distribution solennelle de récompenses et de punitions. Ceux qui ont bravé le respect humain seront couronnés pour leur courage ; ceux qui ont rougi de Jésus-Christ devant les hommes recevront publiquement la flétrissure et les châtiments qu'ils méritent.

...et pour **être associés** *à la récompense ou à la punition de l'âme...*

Le corps est partie essentielle de l'homme.

L'une de nos plus belles cathédrales, bombardée par les allemands, avait gardé son chœur intact. La nef seule avait été abattue. Qu'a-t-on fait ?... On a relevé la nef, car une cathédrale sans nef n'est plus une cathédrale.

De même, M. E., l'âme sans corps n'est plus un homme. Elle peut vivre seule, mais elle appelle sans cesse son corps destiné à lui être uni. Il n'est pas possible que Dieu reste éternellement sourd à cet appel ; il n'est pas possible qu'Il laisse le chef-d'œuvre de sa sagesse et de sa puissance définitivement mutilé.

Le corps est un instrument de bien ou de mal.

Instrument de bien : On prie les mains jointes, les genoux ployés. Pour donner un conseil, une aumône, on parle, on marche, on regarde, on écoute...

Instrument de mal : Un vol, un meurtre, un blasphème, une mauvaise lecture, une conversation coupable, un acte de gourmandise, de paresse, d'impureté, ...tout cela ne pourrait avoir lieu sans la complicité des yeux, des mains, de la langue, des sens.

Ayant coopéré au bien ou au mal, il est juste que le corps reçoive sa part de la récompense ou de la punition. Sans doute, c'est l'âme qui a commandé, mais c'est le corps qui a exécuté.

La justice humaine associe le corps aux récompenses qu'elle décerne ou aux punitions qu'elle inflige.

On honore les reliques des saints. On rend des honneurs superbes aux restes des héros. Par contre, on a vu la foule indignée traîner aux gémonies le cadavre d'un tyran.

Dieu ne saurait être moins juste que les hommes. Il rendra certainement aux âmes, pour leur bonheur ou pour leur malheur, les corps dont elles se sont bien ou mal servi pendant la vie.

168. *Que veulent dire ces paroles : « La vie éternelle » ?*

R. Ces paroles « La vie éternelle » veulent dire qu'après la vie présente, il y aura pour l'homme une autre vie qui ne finira jamais.

...il y aura **pour l'homme**...

L'éternité commencera *pour l'âme* immédiatement après la mort, mais *pour l'homme*, c'est-à-dire pour ce composé de corps et d'âme que nous sommes, elle commencera seulement après la résurrection.

...**une autre vie** *qui ne finira jamais.*

Vivre hors de Dieu, ce n'est pas vivre ; c'est pourquoi on réserve d'ordinaire à la vie glorieuse des élus le nom de vie éternelle. La vie des damnés mériterait plutôt d'être appelée une mort éternelle.

169. *Qu'est-ce que le ciel ?*

R. Le ciel est un lieu de bonheur parfait où les bons jouiront éternellement de la vue et de la possession de Dieu.

Le ciel est **un lieu**...

Autrement dit, le ciel est un endroit déterminé où, par la volonté divine, les élus sont réunis autour de Notre-Seigneur glorifié.

Ne croyez pas cependant qu'en s'éloignant de cet endroit déterminé les Bienheureux perdent leur bonheur. Le ciel n'est pas seulement un lieu, il est aussi un état d'âme ; il suit donc les élus, partout où ceux-ci se rendent sur l'ordre de Dieu.

Les Processions symbolisent cette vérité que nous sommes sur la terre des voyageurs, en route vers la Patrie céleste : on sort processionnellement de l'église, puis on y entre à nouveau. Ceci indique bien que si nous sommes entrés par le baptême dans l'Eglise qui combat, c'est en vue d'occuper un jour notre place dans le séjour mystérieux, mais réel, où l'Eglise triomphera.

...un lieu de **bonheur parfait**...

En nous introduisant au ciel, Dieu nous fera partager son propre bonheur. Ce bonheur sera donc nécessairement :

1° Le bonheur *complet.*

Des maux innombrables qui nous accablent ici-bas, pas un ne pénétrera en Paradis. Une fois dans ce séjour rêvé, M. E., vous ne souffrirez plus ni de la faim ni de la soif, ni du chaud, ni du froid ; vous ne serez plus menacés ni des maladies, ni des infirmités, ni des accidents, vous ne craindrez plus la mort, ni pour vous ni pour ceux qui vous sont chers. Aucune peine en effet, quelle que soit sa nature, ne sera admise à franchir le seuil du ciel.

Par contre, toutes les joies pures s'y donneront rendez-vous, celles que vous connaissez et que vous aimez avec la multitude des autres que vous ne sauriez même pas imaginer.

Car, dit l'Apôtre saint Paul, « l'œil de l'homme n'a pas vu, son oreille n'a pas entendu, son cœur n'a pas ressenti les choses merveilleuses que Dieu prépare à ceux qu'Il aime. » (Ire Epître aux Corinthiens, II, 9).

2° Le bonheur parfait *pour chacun.*

Chacun de vous sera récompensé selon ses mérites. Il est donc certain, M. E., que vous verrez au-dessus de vous des bonheurs plus grands que votre bonheur. En serez-vous pour cela mécontents et envieux ?... Nullement. Votre bonheur sera parfait en son genre et vous ne désirerez pas, comme cela vous arrive si souvent ici-bas, le bonheur de votre voisin.

Saint François de Sales explique la chose par la comparaison suivante : Deux frères de taille et d'âge différents, reçoivent un costume de même étoffe. Le plus petit envie-t-il le costume de son frère plus grand ?... non, car il sait bien que, si on le lui donnait, il ne saurait qu'en faire. De même, votre part de Paradis étant taillée strictement à la mesure de vos mérites, vous ne songerez même pas à ambitionner autre chose.

3° Le bonheur parfait *d'un seul coup*.

Sur terre, c'est la variété des joies qui fait le bonheur. Vous aimez à regarder les images, mais pourriez-vous ne faire que cela toute la journée ?... Non, vos nerfs n'y tiendraient pas. Ce qui vous plaît, c'est d'aller sans cesse d'un plaisir à un autre plaisir, du livre d'images au jeu, du jeu à la promenade, de la promenade au repos. Voulez-vous savoir le pourquoi de ce besoin irrésistible de changement ?... C'est que de toutes les joies qui se succèdent en vous et autour de vous, aucune n'est parfaite. Mais que la joie parfaite vous soit donnée un jour, ce qui doit arriver au ciel, et vous vous fixerez sur elle à jamais.

Dès le premier instant qui marque leur entrée en Paradis, les élus se trouvent donc à l'apogée de leur gloire. Est-ce à dire qu'il est impossible d'ajouter quelque chose à leur bonheur ?... Non, car s'ils sont en possession de toute la joie céleste qui leur est destinée, ils peuvent encore recevoir de la terre quelques satisfactions supplémentaires : ils se réjouissent de la béatification et de la canonisation dont ils sont l'objet, des fêtes ou des manifestations que l'on organise en leur honneur, des prières par lesquelles on fait appel à leur intercession, surtout des messes que l'on célébrera en souvenir d'eux.

...*où les bons* **jouiront**...

A la fin de l'année, M. E., vous constaterez sans étonnement que les prix, distribués par vos maîtres, en classe et au catéchisme, sont extrêmement variés. Il le faut bien, observez-vous, car ce serait un scandale si les mêmes lauriers couronnaient à la fois les élèves médiocres et les élèves très appliqués.

C'est ainsi, croyez-le bien, que Dieu, la Justice même, agira à votre égard à la fin de la vie. Il vous accordera les jouissances célestes dans la stricte mesure où vous les aurez méritées.

> Notre-Seigneur l'a dit : « Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père. » (Saint Jean, XIV, 2).

Celui qui s'est converti à la mort, réprouvant sincèrement toute une vie de désordre, échappera à l'enfer. Mais on n'imagine pas qu'il puisse jouir du même degré de bonheur céleste que saint Jean-Baptiste ou saint Vincent de Paul.

Une seule chose est commune à tous les élus, c'est la durée de leur joie.

...*jouiront* **éternellement**...

Si le ciel n'était pas éternel, serait-il encore le bonheur parfait?... non, car la pensée de la fin, si éloignée soit-elle, diminuerait singulièrement la jouissance des élus.

Un ciel *temporaire* ne serait plus un ciel.

Du reste, on ne voit pas trop pourquoi le ciel commencé pourrait être interrompu.

Serait-ce du fait *de la volonté divine*?... C'est invraisemblable, car Dieu ne retire par ses dons sans raison. Or les élus ne sauraient plus Lui donner aucun sujet de mécontentement.

Serait-ce par le *caprice des bienheureux*?... C'est impossible, car ils ont conscience d'avoir atteint le but pour lequel ils ont été créés et tous leurs désirs sont comblés.

Serait-ce enfin par *l'attrait des choses extérieures*?... C'est inimaginable, car les choses extérieures qui exercent sur les hommes, durant leur vie terrestre, une si grande puissance, n'ont plus aucune prise sur les élus.

...*de la* **vue** *et de la* **possession** *de Dieu*...

Certains enfants se font du ciel une idée absolument matérielle. S'ils sont gourmands, ils imaginent le ciel comme une somptueuse pâtisserie où l'on se gorge nuit et jour de gâteaux et bonbons. S'ils sont paresseux, ils rêvent de nuits sans fin sur un lit moelleux et de vacances perpétuelles. S'ils sont joueurs, ils se voient faisant avec les saints Innocents et les Anges d'interminables parties de ballon.

En un mot, ces enfants ne songent qu'aux plaisirs du corps.

Ils ressemblent à ce cheval que le fabuliste faisait penser et parler et qui, pour traduire la joie de son maître au jour de ses noces, s'imaginait le voir mangeant un bon picotin d'avoine.

Attention ! M. E., n'oubliez pas que le bonheur du ciel, c'est le bonheur de Dieu, donc un bonheur spirituel, donc la satisfaction totale de nos facultés les plus nobles, celles par lesquelles vous ressemblez à Dieu : l'intelligence et le cœur.

Au ciel, *vous serez heureux par l'intelligence*, je veux dire : vous verrez Dieu, face à face, comme Il se voit Lui-même, d'autant plus et d'autant mieux que vous aurez été ici-bas plus croyants, plus saints et plus méritants.

Dieu est le même pour tous les élus, mais Il se montre inégalement aux uns et aux autres. Le firmament est aussi le même pour tous les hommes ; il s'en faut néanmoins que tous les hommes le voient de la même façon. Les astronomes qui

sont munis d'une lunette ou d'un télescope ont de singuliers avantages sur tous les autres membres de l'humanité. Et plus l'instrument dont ils se servent est perfectionné, plus il leur est possible de découvrir dans les profondeurs du ciel de nouvelles merveilles. Or ce ciel de la terre n'est qu'une pâle image du beau ciel d'outre-tombe. Pour que vous puissiez jouir de l'incomparable spectacle qu'il vous offrira, Dieu vous prêtera, si je puis parler ainsi, ses propres yeux, avec une puissance de vue proportionnée à vos mérites.

Au ciel, *vous serez heureux par le cœur.*

Car Dieu n'est pas seulement d'une beauté inconcevable, Il est encore d'une bonté sans mesure. Votre cœur sera donc comblé comme votre intelligence, car dès l'instant où le Créateur vous apparaîtra dans toute sa perfection, vous vous attacherez à Lui avec une ardeur que les affections humaines ne connaissent pas.

Dieu connu et aimé. Tel est, M. E., le bonheur fondamental du ciel, celui qui suffirait amplement pour rendre les élus parfaitement heureux.

Par surcroît, ils jouissent encore de la société de la très sainte Vierge, des Anges et des Saints et ils voient en Dieu toutes les créatures, plus spécialement celles qu'ils ont aimées sur la terre et auxquelles, pour cette raison, ils s'intéressent plus vivement.

Rappelez-vous la comparaison précédente : l'astronome, muni d'un télescope, inspectant le ciel. S'il étudie spécialement telle planète ou tel groupe d'étoiles, il ne manquera pas de braquer tout de suite son instrument vers l'objet de ses études. Les habitants du ciel mettent le même empressement à suivre d'un regard de prédilection ceux qui ont été jadis et qui sont demeurés leurs amis.

170. *Qui sont ceux qui vont au ciel ?*

R. Ceux qui vont au ciel sont ceux qui meurent en état de grâce et ont acquitté toutes leurs dettes envers la justice de Dieu.

Ceux qui vont au ciel...

Il est donc des hommes qui n'y vont pas?... hélas! oui, quoique tous aient été créés pour y aller et pour en jouir.

Les élus du moins seront-ils plus nombreux que les réprouvés?... nous ne le savons pas.

Il est vrai que Notre-Seigneur a conclu la parabole des ouvriers par cette sentense demeurée célèbre :

« Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. » (Saint Matthieu, xx, 16).

Toutefois l'argument qu'on tire de cette parole en faveur du petit nombre des bienheureux n'est pas sans réplique.

Jésus visait peut-être exclusivement les Juifs qui devaient en effet résister en masse à son appel.

On fait observer de plus que l'amour du Fils de Dieu ne saurait être moins puissant que la haine du démon. Or ne pourrait-on pas dire que Satan a quelque peu triomphé, s'il réussissait à entraîner à sa suite la majorité des hommes?...

...sont ceux qui meurent **en état de grâce.**

Rappelez-vous, M. E., la distinction que nous avons établie plus haut entre le corps et l'âme de l'Eglise.

Il n'est pas indispensable pour le salut qu'on fasse partie du corps de l'Eglise. Les non-catholiques ne sont pas nécessairement exclus du Paradis. Sont-ils de l'âme de l'Eglise? autrement dit, ont-ils la grâce sanctifiante?... là est toute la question.

La grâce est en effet à la gloire ce que le germe est à la tige, ce que la semence est à la plante : pas de semailles, pas de moisson. De même pas de sainteté ici-bas, pas de bonheur là-haut.

...et ont acquitté **toutes leurs dettes** *envers la justice de Dieu.*

L'enfant baptisé qui meurt avant l'âge de raison n'a pu contracter aucune dette, il entre donc de plain-pied dans le Royaume des cieux.

Il n'en est pas de même de l'adulte dont la conscience, au moment de la mort, est bien souvent chargée de fautes vénielles et grevée de peines temporelles à expier.

Or, a dit l'Esprit-Saint, « il n'entrera au ciel rien de souillé. » (Apocalypse, xxi, 27).

Il n'est donc pas possible à ces débiteurs d'entrer directement au ciel. Où stationnent-ils d'abord ?.. Comment se libèrent-ils?... Nous le verrons plus loin.

171. *Qu'est-ce que l'enfer ?*

R. L'enfer est un lieu de tourments où les méchants seront pour toujours séparés de Dieu et endureront, avec les démons, des souffrances qui ne finiront jamais.

L'enfer est **un lieu de tourments...**

Le mot « enfer » signifie par lui-même un lieu bas, infé-

rieur, souterrain. Où se trouve l'enfer ?.. c'est le secret de Dieu. Nous l'imaginons volontiers sous nos pieds, comme nous nous plaisons à lever les yeux pour chercher le ciel au-dessus de nos têtes.

En tous cas, c'est *un lieu spécial*, complètement isolé de tout autre, exclusivement réservé à ses habitants.

> Dans la parabole de Lazare et du mauvais riche, celui-ci, du fond de l'enfer, implore la pitié d'Abraham. Le patriarche lui répond : « Entre nous et vous, il y a pour toujours un grand abîme, afin que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous ne le puissent et qu'il soit impossible de passer de là-bas jusqu'à nous ». (Saint Luc, xvi, 26).

C'est *un lieu de tourments*. Jésus lui-même donne ce nom à l'enfer :

> Et le riche dit : « Je te prie donc d'envoyer Lazare dans la maison de mon père, — car j'ai cinq frères, — pour leur attester ces choses, de peur qu'ils ne viennent eux aussi dans ce *lieu de tourments*. » (xvi, 27-28).

On doit ajouter néanmoins que l'enfer, comme le ciel, est à la fois un lieu et un état. Lorsque ceux qui l'habitent en sortent avec la permissisn de Dieu, ils emportent avec eux leurs tourments.

... *Où* **les méchants**...

On les appelle aussi « les damnés », c'est-à-dire ceux qui subissent le pire des « dams » ou des dommages, ou encore les « réprouvés » par opposition aux élus.

... *seront pour toujours* **séparés de Dieu**...

C'est le plus terrible châtiment que les damnés subissent en enfer :

La privation de Dieu. — Plus le bien espéré est précieux, plus grande est la douleur de ceux qui sont déçus à son sujet ; or le bien qui échappe aux damnés a une valeur infinie, c'est le souverain Bien ; la peine qu'ils éprouvent de ce chef surpasse donc toutes les autres peines.

Rien en échange. — Les plus malheureux parmi les hommes ne sont pas sans consolation. Voyez cet aveugle de guerre qui s'avance à tâtons. Ses yeux, il est vrai, lui refusent tout service, mais il possède d'autres sens qui suppléent dans une certaine mesure à sa vue disparue. De plus il jouit d'une jolie pension. Enfin, il ne manque pas d'amis qui l'entourent de leur sollicitude et qui s'efforcent de diminuer, dans la mesure du possible, les amertumes de sa rude épreuve.

Il n'en est pas de même en enfer : les damnés ne peuvent

trouver, ni en eux ni autour d'eux, le moindre adoucissement à leur douleur.

Un désir perpétuel toujours inassouvi. — Sur la terre, l'âme ne souffre pas d'être privée de Dieu parce qu'elle connaît mal son Créateur et qu'elle ne Le désire que dans la mesure où elle Le connaît. Mais à peine est-elle détachée de son corps qu'elle se rend compte de cette suprême vérité : elle ne peut être heureuse qu'au Paradis. Dieu est sa fin, son but d'existence, sa seule raison d'être. Elle s'élance donc vers Lui pour Le saisir, L'étreindre ; mais en même temps, s'apercevant de son indignité, elle recule ; puis, ne pouvant se résigner à un exil perpétuel, elle se précipite à nouveau et, de nouveau repoussée, revient encore une fois en arrière pour recommencer vainement ses tentatives désespérées. C'est un déchirement sans fin, une sorte d'écartellement d'âme dont les pires tortures corporelles ne sont qu'une pâle image.

Maintes fois vous avez été les témoins impassibles de l'agonie du poisson ; tiré de son élément et jeté sur le pré, il palpite, bondit, se débat, appelant de toutes les puissances de son être l'eau vivifiante qui lui fait défaut. Bientôt ses mouvements se ralentissent et il expire.

L'âme désire Dieu comme le poisson désire la rivière et elle aspire de toutes ses forces à Le connaître et à Le posséder. Si elle en est privée, elle se tord elle aussi et se débat en des spasmes atroces. Si encore elle pouvait, comme le poisson, en cessant de vivre, cesser de souffrir ? Mais elle est immortelle ; la mort ne surviendra pas pour la délivrer.

...*et endureront avec les démons* **des souffrances**...

Les damnés sont vraiment dans un lieu d'horreur.

Non seulement, en effet, ils y sont privés de la seule chose qui est pour eux désirable, la vue de Dieu, mais encore ils y subissent les choses les plus indésirables :

1° *La peine du feu.* — Et croyez bien, M. E., qu'il ne s'agit pas ici d'un feu imaginaire. Notre-Seigneur a trop souvent parlé du feu de l'enfer pour qu'on puisse douter un instant de sa réalité.

C'est donc *un feu* **réel,** aussi réel que le feu de la terre que vous connaissez, mais beaucoup plus puissant que lui, puisqu'il a prise sur les esprits.

C'est *un feu* **intelligent,** serviteur docile du grand Justicier, qui inflige à chacune des âmes coupables la peine strictement méritée.

C'est enfin *un feu perpétuel,* **inextinguible,** qui s'attache aux esprits maudits et ne les quittera jamais.

2° *Le désespoir.* — Les peines des damnés, si cruciliantes soient-elles, leur paraîtraient légères, s'ils pouvaient en prévoir la fin. Leurs douleurs se changeraient en joies, si elles devaient passer, ne serait-ce qu'après des centaines ou des milliers de siècles. Mais non, elles dureront, ils le savent, et cette pensée les plonge dans un désespoir qu'on ne saurait exprimer.

Ils n'ont même pas la ressource de taxer le souverain Juge de cruauté, car ils se savent punis justement et au souvenir des fautes qu'ils auraient pu si facilement éviter, ils se sentent au cœur des remords cuisants qui ne font qu'ajouter à leur abattement.

3° *La société des démons et des autres damnés.* — Quand les hommes souffrent ici-bas, leur famille s'empresse autour d'eux pour les aider à tromper le mal et leur ménager des distractions. Seraient-ils à l'hôpital, ils ne sont pas sans réconfort, car ils se trouvent parmi d'autres malades, leurs frères dans le malheur, avec lesquels ils s'encouragent à porter leur épreuve. En enfer, au contraire, les démons et les damnés se détestent de toutes leurs forces et la société des uns n'est pour les autres qu'une honte et une douleur de plus.

4° *Après la résurrection des corps, des peines sensibles.* — Certaines paroles de Notre-Seigneur laissent entendre que les péchés extérieurs seront punis plus spécialement dans les sens par lesquels ils ont été commis.

Les péchés des yeux seront punis par les ténèbres :

« Les fils du Royaume (les Juifs qui étaient destinés au Royaume) seront jetés dans les ténèbres extérieures. » (S. Mathieu, VIII, 12).

Les péchés du goût par la faim et la soif :

« Malheur à vous qui êtes rassasiés, car vous aurez faim ! » (S. Luc, VI, 25).

...des souffrances **qui ne finiront jamais.**

L'éternité de l'enfer ! C'est peut-être de toutes les vérités chretiennes celle qui indigne davantage les incrédules modernes. Un supplice sans fin, disent-ils, il n'y a que la religion chrétienne pour imaginer pareille chose !

Ne manquez pas de leur répondre :

1° Que l'enfer du christianisme n'a pas le monopole des sanctions éternelles. La mythologie païenne, qui est bien antérieure à l'Evangile, en signale maints exemples restés fameux :

Le supplice de Tantale. — En proie à une faim et à une soif dévorantes, Tantale est au milieu d'un fleuve dont les eaux échappent perpétuellement à ses lèvres, sous des arbres fruitiers dont les branches se soulèvent, dès qu'il veut en détacher les fruits.

Le tonneau des Danaïdes. — Ce tonneau était sans fond et les filles de Danaüs, en punition de leurs crimes, devaient travailler éternellement à le remplir !

Le rocher de Sisyphe. — Après sa mort, Sisyphe, le roi de Corinthe, avait été condamné à rouler jusqu'au sommet d'une montagne une grosse pierre qui retombait sans cesse.

2° Que la justice humaine, qui est cependant à notre époque parfaitement laïque, n'a pas cru devoir jusqu'ici abolir la peine de mort.

Or que font les juges qui prononcent contre un accusé la sentence capitale ?... ils le bannissent de la société pour toujours, autrement dit, ils le « damnent » ; c'est la sanction « éternelle », celle-là même pour laquelle ils font à Dieu de si amers reproches.

Notez-bien, M. E., que pour l'appliquer, le Juge suprême a des raisons dont ne peuvent arguer les juges humains. Il est la perfection infinie, donc le péché mortel, qui est dirigé contre Lui, contracte de ce chef une malice en quelque sorte infinie. Sa justice exige pour le punir un châtiment infini. Mais l'homme, limité dans ses forces, ne saurait subir un châtiment infini. Celui-ci sera donc tout au moins illimité dans sa durée, c'est-à-dire éternel.

172. *Est-il certain qu'il y a un enfer ?*

R. **Oui, il est certain qu'il y a un enfer, puisque Jésus-Christ l'affirme souvent dans l'Evangile et nous fait connaître la sentence qui sera portée contre les damnés : « Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel. »**

...il est **certain** *qu'il y a un enfer...*

Pour le comprendre, il suffit de raisonner un peu :

Qu'est-ce que devient une loi quand on ne veille pas à son exécution ?... elle tombe en désuétude. Supposez que les gendarmes ne poursuivent pas les jeunes gens de vingt ans qui se dérobent à la conscription, qu'arriverait-il ?... les réfractaires se multiplieraient rapidement, et dans quelques années la loi du service militaire serait lettre morte.

Dieu est gardien souverain des lois qu'Il a établies. Pour ne pas les laisser tomber en désuétude, Il se doit à Lui-même de prendre toutes les mesures qui en garantiront l'exécution, je veux dire, de prévoir les sanctions d'outre-tombe capables d'imposer aux hommes le respect de ses volontés.

Or, en dehors de l'enfer, voulez-vous me dire quelles sont

les peines dont Dieu pourrait menacer les transgresseurs de ses lois ?...

Il pourrait *anéantir* les méchants ! Mais c'est précisément ce qu'ils désirent. Entrer dans la mort comme dans un sommeil perpétuel ! Ce serait pour eux une douce perspective qui, loin de les amener à s'acquitter de leurs devoirs, les encouragerait au contraire à suivre leurs caprices.

Il pourrait *châtier pendant de longs siècles* les criminels, quitte à leur donner ensuite une éternité paisible. La menace serait insuffisante. Les criminels, assurés de reposer finalement dans la paix, côte à côte avec les plus grands saints, considèreraient ces peines comme dérisoires et continueraient sans scrupules leur vie de désordre.

Seul, l'enfer est capable de les faire réfléchir et de les arrêter.

... *puisque* **Jésus-Christ l'affirme** *souvent dans l'Evangile...*

L'enfer est certainement l'une des vérités que les évangélistes rappellent le plus volontiers. Il n'est pas nommé moins de quatorze fois dans les discours de saint Jean-Baptiste et dans les entretiens du Maître avec le peuple ou avec les disciples (voir les références d'Histoire sainte).

...« **Retirez-vous** *de moi, maudits, allez au* **feu** *éternel.* »

C'est en parlant du jugement dernier que Jésus nous fait connaître la sentence qu'Il prononcera contre les réprouvés devant l'univers réuni : « Retirez-vous », c'est la séparation de Dieu, la plus terrible de toutes les peines. — « Allez au feu éternel », c'est la peine principale qui frappera les sens du damné.

173. *Qui sont ceux qui vont en enfer?*

R. Ceux qui vont en enfer sont ceux qui meurent en état de péché mortel.

Ceux qui **vont** *en enfer...*

L'enfer est peuplé, c'est incontestable ; mais peut-on dire avec certitude de tel ou tel homme qu'il est damné ?... peut-on le dire d'un impie qui est mort sans accepter le prêtre à son chevet, sans donner même à ceux qui l'entouraient le moindre signe de repentir ?... non ; l'Eglise elle-même ne se prononce jamais sur la damnation comme elle se prononce quelquefois sur la béatification. Elle excommunie, il est vrai, certains de ses enfants qui se sont rendus indignes d'elle, elle les prive de sépulture chrétienne, elle leur refuse ses suffrages officiels, mais elle ne les déclare pas pour cela réprouvés, car ils ont pu au dernier moment répondre à la grâce qui les sollicitait.

Il n'y a qu'un homme dont la présence en enfer n'est pas douteuse, c'est celui que Jésus appelle « le fils de la perdition », c'est Judas.

...*sont ceux qui meurent* **en état de péché mortel.**

Vous connaissez le proverbe : « L'arbre demeure où il tombe ». On peut en faire l'application à l'homme au moment de sa mort. A-t-il la grâce sanctifiante à cet instant suprême ? son salut est assuré. Est-il au contraire l'ennemi obstiné de Dieu ? il le restera éternellement.

Et vous n'ignorez pas, M. E., que pour perdre l'amitié divine, il suffit de commettre un péché mortel.

Fuyez donc comme la peste les occasions mauvaises dans lesquelles vous risqueriez de compromettre votre éternité.

174. *Qu'est-ce que le Purgatoire?*

R. Le purgatoire est un lieu de souffrances où les âmes en état de grâce achèvent d'expier leurs péchés avant d'entrer dans le ciel.

Le Purgatoire...

Le mot de « purgatoire » n'est pas prononcé dans l'Evangile, mais Jésus dit du péché contre le Saint-Esprit qu'il ne sera pardonné ni dans ce monde, ni dans l'autre (S. Matthieu, XXII, 32). Il y a donc, de l'aveu même de Notre-Seigneur, un lieu intermédiaire entre le ciel et l'enfer, un lieu où l'on peut être pardonné, c'est le purgatoire.

Du reste, le bon sens le plus élémentaire nous révèle son existence : le ciel est aux purs, l'enfer aux criminels ; or la plupart des hommes ne sont ni tout à fait purs, ni tout à fait criminels. Ils ne sont donc pas indignes d'obtenir le ciel, pourvu qu'ils passent par quelque creuset de purification.

Le purgatoire est un **lieu de souffrances...**

En purgatoire comme en enfer la principale souffrance est la privation de Dieu. Pour les âmes du purgatoire toutefois la séparation n'est que provisoire.

D'autres peines leur sont infligées, parmi lesquelles on nomme communément la peine du feu.

La sainte Eglise, lorsqu'elle prie pour les âmes du purgatoire, redit après tous les psaumes le verset suivant qui fait allusion

aux deux genres de souffrances du purgatoire : « *Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel* », c'est-à-dire : apaisez *toutes leurs douleurs*, de quelque nature qu'elles soient ; « *et qu'une lumière perpétuelle brille sur elles* », c'est-à-dire : accordez-leur bientôt ce qu'elles attendent avec tant d'impatience, *la vision de Dieu.*

... *où* **les âmes** *en état de grâce*...

Il n'est question que des âmes, car du jour où les corps ressusciteront, le purgatoire n'existera plus.

Il n'est question que des âmes en état de grâce, car celles-là seules sont capables d'être purifiées ; toutefois, comme l'or qui se cache dans une masse de minerai, leur sainteté disparaît sous la poussière de leurs péchés, elle est comme masquée aux yeux du bon Dieu et a besoin pour se révéler du feu et de la souffrance.

... *achèvent* **d'expier**...

Elles ne peuvent plus mériter. Leur seule manière d'expier personnellement, c'est la souffrance.

Mais il nous est permis et recommandé de les aider dans leur laborieuse purification.

Quels sont les moyens les plus propres à soulager et à délivrer ces pauvres âmes ?.. La prière sous toutes ses formes, mais particulièrement l'assistance à la messe et la sainte Communion, l'aumône spirituelle et corporelle faite à leur intention, les indulgences, toutes les œuvres de piété et de charité, avant tout et par-dessus tout, le saint Sacrifice de la Messe.

Trop souvent les gens du monde se contentent de pleurer leurs morts et de renouveler soigneusement sur leurs tombes les couronnes et les fleurs. Manifestations païennes et vaines, si elles ne sont pas accompagnées de la prière.

Plus tard, M. E., vous aurez la douleur de conduire à leur dernière demeure des personnes qui vous sont très chères, vos grands-parents, vos parents, d'autres membres de votre famille. Si vous voulez vraiment leur témoigner votre reconnaissance, faites dire des messes pour eux.

...*leurs* **péchés**...

Le mot « péché » est pris ici dans un sens très large. Il signifie d'abord les péchés véniels qui n'ont pas été soumis à l'absolution, ensuite les peines temporelles dues aux péchés autrefois pardonnés.

...*avant* **d'entrer** au ciel...

Cette douce perspective est pour elles, au milieu des pires souffrances, une consolation et une joie.

Car elles ne peuvent plus douter de leur salut.

Le ciel leur ouvrira ses portes dès qu'elles auront satisfait complètement à la justice divine.

« En vérité, je vous le dis, vous n'en sortirez pas (de la prison du purgatoire) que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole. » (Saint Matthieu, v, 26).

175. *Qu'est-ce que se sauver ou faire son salut?*

R. **Se sauver ou faire son salut, c'est vivre chrétiennement de manière à mériter le ciel et à éviter l'enfer.**

Se sauver *ou faire son salut...*

Jésus a déclaré qu'Il venait sauver ce qui avait péri, mais, si puissant soit-Il, Il ne peut nous sauver sans notre coopération.

Il nous est donc permis de dire, sans manquer de respect au Rédempteur, que « nous faisons notre salut ».

...*c'est* **vivre chrétiennement**...

La vie chrétienne comporte trois choses :

Croyance aux vérités (1re partie du catéchisme).

Observation des commandements (2e partie).

Possession de la grâce, demandée par la prière, obtenue par les sacrements (3e partie).

...*de manière à* **mériter** *le ciel et à* **éviter** *l'enfer.*

Nous ne sommes par nous-mêmes que de faibles créatures, mais quand il plaît à Dieu de travailler avec nous par sa grâce, nous trouvons la force d'échapper à tous les écueils et nous *méritons* vraiment le bonheur dont nous jouirons.

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 163. *Soyons prêts à accueillir la mort quand elle se présentera :* Parabole des Vierges sages et des Vierges folles, Saint Matthieu, xxv ; le riche surpris par la mort, Saint Luc, xii, 16 à 21. — **Q.** 164. *Dès après la mort, notre vie sera jugée et sanctionnée* : Parabole du pauvre Lazare et du mauvais riche, Saint Luc, xvi, 20 et suiv. — **Q.** 166. *La croyance à la résurrection avant Notre-Seigneur* : Job au milieu de ses souffrances se réjouit de sa future résurrection, Job, xix, 35 ; Dieu laisse entrevoir à son prophète Ezéchiel la scène grandiose de la résurrection des morts, Ezéchiel, xxxvii, ; Elie ressuscite le fils de la Veuve de Sarephta, 3e Livre

DES ROIS, XVII, 22 ; les frères Machabées, torturés par Antiochus, proclament leur foi à la résurrection, 1er LIVRE DES MACHABÉES, VII ; Marthe sait que son frère Lazare ressuscitera au dernier jour, SAINT JEAN, XI, 23-24. *Les résurrections opérées par Notre-Seigneur :* Lazare, SAINT JEAN, XI, le fils de la Veuve de Naïm, SAINT LUC, VII, la fille de Jaïre, SAINT MARC, V. Notre-Seigneur s'est ressuscité lui-même. Il a ressuscité sa mère avant le temps. — **Q.** 167. *Le grand Jugement précédera la récompense suprême et les éternels châtiments :* Saint Jean-Baptiste annonce que le Christ vannera son grain ; il recueillera le froment (les élus) dans son grenier, quant à la paille, il la brûlera dans le feu qui ne s'éteint jamais, SAINT LUC, III, 17. — **Q.** 169. *Le Ciel* : Jésus, transfiguré sur le Thabor, donne à ses Apôtres comme un avant-goût du Ciel, SAINT MATTHIEU, XVII. — **Q.** 170. *Le Ciel comporte différents degrés de bonheur :* La parabole des Talents, SAINT LUC, XIX, 16. — **Q.** 171. *Une image du feu de l'enfer :* Sodome et Gomorrhe sont détruites par une pluie de soufre et de feu, GENÈSE, XIX, 24. — **Q.** 172. *La certitude de l'enfer* : Jésus fait allusion à l'enfer dans plusieurs de ses paraboles : parabole du mauvais riche, SAINT LUC, XVI, 19 à 31, parabole du festin des noces, SAINT MATTHIEU, XXII, 1 à 14, parabole de l'ivraie et du froment, SAINT MATTHIEU, XIII, 24 à 30. Jésus, à plusieurs reprises, enseigne nettement l'enfer et le fait craindre à ses disciples : « Si votre main ou votre pied est pour vous une occasion de chute, coupez-les et jetez-les loin de vous. Il vaut mieux pour vous entrer dans la vie, mutilé ou boiteux, que d'être jeté, ayant deux pieds ou deux mains, dans le feu éternel », SAINT MATTHIEU, XVIII, 7 et 8. — « Alors le Fils de l'homme enverra ses anges et ils saisiront ceux qui auront fait le mal pour les jeter dans la fournaise de feu où il y aura des pleurs et des grincements de dents », SAINT MATTHIEU, XIII, 41-42. — **Q.** 174. *La croyance au Purgatoire avant Notre-Seigneur :* Judas Machabée fait une collecte en vue d'un sacrifice pour les morts ; il les suppose donc susceptibles d'être purifiés, 2e LIVRE DES MACHABÉES, XII, 43.

DEUXIEME PARTIE

LES DEVOIRS A PRATIQUER

19e Leçon

LES COMMANDEMENTS DE DIEU

176. *Suffit-il, pour faire son salut, d'avoir été baptisé et de croire les vérités que l'Eglise enseigne ?*

R. **Non, il ne suffit pas, pour faire son salut, d'avoir été baptisé et de croire les vérités que l'Eglise enseigne, il faut encore obéir aux commandements de Dieu et de l'Eglise**

...il ne suffit pas... *d'avoir été* **baptisé** *et de* **croire...**

Rappelez-vous, M. E., la question qui vous a été posée à propos de l'Eglise : Que faut-il pour être un vrai fidèle de l'Eglise ?

Répondez : Pour être un vrai fidèle de l'Eglise, il faut *croire* ce qu'elle enseigne, *pratiquer* ce qu'elle commande et *recevoir* ses sacrements.

Ces trois choses, obligatoires pour le chrétien, sont expliquées successivement dans les trois parties du catéchisme : la première partie énonce les *vérités* à croire ; la deuxième partie les *commandements* à observer ; la troisième partie les *sacrements* à recevoir.

Celui qui croit aux mystères de la religion n'est donc pas au bout de sa peine ; il n'a fait encore que le tiers de son devoir.

Celui qui accepte le symbole et consent à recevoir les sacrements n'est pas encore un parfait chrétien. Que lui manque-t-il ?... Que doit-il faire en plus ?...

...il faut encore **obéir...**

Qui a dit cela ?...

Notre-Seigneur en personne a déclaré plus d'une fois qu'il appréciait l'obéissance comme le meilleur témoignage d'affection.

> Si vous m'aimez, gardez mes commandements,... celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime. (Saint Jean, XIV, 15, 21.)
>
> Ce ne sont pas tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le Royaume des cieux, mais bien celui qui fait la volonté de mon Père. (S. Matthieu, VII, 21.)

Je traduis pour vous, M. E. : ce ne sont pas ceux qui savent le mieux leur religion qui seront les premiers en Paradis, ce sont ceux qui la mettent le plus complètement en pratique.

Le simple bon sens vous fait du reste un devoir de ne pas vous en tenir à la première partie du catéchisme.

Le Symbole appelle de lui-même le Décalogue.

Chacun écoute avec admiration ceux qui parlent bien ; mais si l'on s'aperçoit que, placés sur le terrain pratique, ils n'ont pas, comme on dit, le courage de leurs convictions, on n'a plus pour eux que du mépris.

Je prends un exemple qui vous éclairera. Voici un enfant qui est un paresseux fieffé, le dernier de sa classe pour la discipline et l'application. Or quelqu'un vous dit, — c'est du reste un mensonge, qu'il communie tous les jours. Je vous entends d'ici exploser : c'est un scandale ; on devrait l'empêcher d'aller à la Table sainte. Ses communions sont mauvaises, car une piété sincère ne saurait s'allier à des actions nettement et perpétuellement mauvaises.

Vous avez raison.

Pour être bon fils, il ne suffit pas de faire belle mine à ses parents, il faut accomplir sans murmurer tout ce qu'ils commandent.

Pour être bon serviteur, il ne suffit pas de sourire aimablement à son maître, il faut le servir.

Pour être honnête, il ne suffit pas d'avouer ses dettes, il faut les payer.

> On raconte qu'une bonne vieille, peu accoutumée à voyager, s'était trompée de direction en montant en wagon. A peine assise sur la banquette : « C'est bien le train pour X...? demanda-t-elle. — Pour X..., répliqua le voyageur interpellé, mais vous lui tournez le dos, ma pauvre femme ! » — Qu'à cela ne tienne », répartit la bonne vieille, et se levant aussitôt elle s'assit sur la banquette opposée.

Combien de chrétiens voient parfaitement le but à atteindre, mais, au lieu de le poursuivre, ils le fuient.

A partir de quel âge faut-il obéir ?

A partir de l'âge de raison, dès qu'on sait distinguer le bien du mal, c'est-à-dire vers sept ans.

Vous qui m'écoutez et comprenez ce que j'explique, vous avez tous l'âge de raison. Vous êtes donc tenus d'obéir. A quoi ?...

...aux **commandements** *de Dieu et de l'Eglise.*

Dieu commande de plusieurs manières :

1° Par une *loi intérieure* qu'on appelle *la conscience.*

Recueillez-vous. M. E., et regardez dans votre propre cœur, vous y trouverez, gravés par le doigt de Dieu, un certain nombre de préceptes auxquels vous sentez qu'il n'est pas permis de désobéir.

Ainsi, avant de connaître le Décalogue, avant même de savoir qu'il y a un catéchisme, le petit enfant, dont la raison s'éveille, comprend parfaitement qu'il ne doit ni mentir, ni voler. Déjà il se sent poussé par de mauvais instincts à déguiser sa pensée, quand il doit y trouver quelque avantage, et à s'approprier le bien de ses camarades, mais très distinctement il entend au dedans de lui-même une voix *impérieuse* qui proteste.

Quelle est cette voix ?... C'est la voix de la conscience. Vous pourriez répondre aussi justement : c'est la voix de Dieu, car la conscience est le premier moyen dont se sert le bon Dieu pour nous communiquer sa volonté.

Obéir à sa conscience, c'est donc obéir à Dieu.

2° Par des *lois extérieures.*

Aux premiers temps de l'humanité, la conscience parlait hautement et clairement, dictant à chacun son devoir dans les circonstances les plus variées. mais. peu à peu, les hommes devenus méchants ont oublié leur Créateur, et les volontés divines imprimées dans les cœurs se sont obscurcies quand elles ne sont pas disparues.

Les lois extérieures sont devenues indispensables.

La première et la principale de ces lois est celle dont nous allons parler dans la réponse suivante.

C'est la même loi que Notre-Seigneur promulguera à nouveau avec de très légères modifications. Et Il chargera son Eglise de la faire observer jusqu'à la fin des siècles, en y ajoutant elle-même, suivant qu'elle le jugera à propos, ses propres commandements.

Il n'est pas jusqu'au Pouvoir civil, dès qu'il est légitime,

qui ne puisse lui-même édicter au nom de Dieu de véritables lois auxquelles on doit obéissance.

Il ne serait permis de se révolter contre elles que si elles étaient mauvaises, c'est-à-dire en contradiction flagrante avec les lois du Décalogue.

« On doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » (Actes v, 29.)

C'est au nom de ce principe que les catholiques de tous les temps ont réprouvé, au péril de leur vie, les lois injustes de leurs persécuteurs. Aujourd'hui encore les fidèles du Mexique sont en révolte contre le Pouvoir établi qui veut leur imposer sa législation sacrilège.

177. *Combien y a-t-il de commandements de Dieu ?*

R. **Il y a dix commandements de Dieu dont l'ensemble est appelé le Décalogue : les trois premiers concernent Dieu, et les sept autres l'homme lui-même.**

Il y a **dix** *commandements de Dieu...*

C'est sur le mont Sinaï, à la lumière des éclairs et au bruit de la foudre, que Dieu promulgua sa loi.

Puis il donna à Moïse les deux tables de pierre sur lesquelles Il avait gravé Lui-même les dix commandements.

Mais lorsque Moïse vit le veau d'or, sa colère s'enflamma ; il jeta de ses mains les Tables et les brisa au pied de la montagne. Dieu dit alors à Moïse : Taille deux tables de pierre comme les premières et j'y écrirai les paroles qui étaient sur les premières Tables que tu as brisées. (Exode, xxxii, 19 et xxxiii, 1.)

Ce sont ces nouvelles Tables qui furent placées, sur l'ordre de Dieu, dans l'Arche d'Alliance.

Pourquoi Dieu mit-Il tant de solennité à les promulguer ?

Pour inspirer aux hommes une terreur salutaire et les amener par là à plus de fidélité.

Pourquoi voulut-Il lui-même graver sa loi sur la pierre ?

Il nous enseigne ainsi que cette loi est éternelle comme son auteur, qu'elle est invariable sous tous les climats, qu'elle oblige indistinctement les hommes de tous les pays et de tous les temps.

...dont l'ensemble est appelé **le Décalogue...**

Vous connaissez des mots semblables à celui-là : décamètre, décalitre.... qui signifient respectivement : dix mètres, dix litres.

« Décalogue » veut donc dire : dix paroles.

De même que le Symbole des Apôtres est l'abrégé de tout

ce que vous devez croire, de même le Décalogue est le résumé en dix paroles de tout ce que vous devez observer pour être sauvés.

...les **trois** *premiers concernent* **Dieu** *et les* **sept** *autres, l'homme lui même.*

Tous les dix s'adressent à nous.

Les trois premiers nous dictent nos devoirs envers Dieu :

Nous devons **L'Adorer** et **l'Aimer** (I).
Respecter son **Nom** (II).
Garder son **Jour** (III).

Les sept derniers formulent les obligations qui nous lient envers le prochain et envers nous-mêmes.

Envers le prochain le plus proche de nous, c'est-à-dire envers **nos parents** (IV)

Envers le prochain en général, dont il nous faut respecter la **vie** (V), la **vertu** (IV et IX), les **biens** (VII et X) et la **réputation** (VIII).

178. *Récitez les commandements de Dieu.*

R. **Un seul Dieu, etc...**

Le Décalogue chrétien est-il le même que le Décalogue donné à Moïse ?

C'est le même, exception faite pour le Jour du Seigneur, qui était chez les Juifs le samedi, et qui est chez les chrétiens le dimanche.

En substituant un jour à l'autre, les Apôtres ont voulu se distinguer des Juifs, obstinés à méconnaître le Messie. Ils ont voulu surtout accoutumer les chrétiens à commémorer chaque semaine la résurrection du Christ et la descente du Saint-Esprit. C'est en effet le dimanche que ces deux grands événements sont survenus.

Ce détail mis à part, la Loi est restée dans le nouveau Testament ce qu'elle était dans l'Ancien. On a respecté scrupuleusement la volonté de Notre-Seigneur, car Il avait dit :

Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes ; je ne suis pas venu les abolir, mais les accomplir. (S. Matthieu, v, 17.)

Et Il a fait de l'observation stricte du Décalogue une condition formelle de salut.

Et voici qu'un jeune homme, l'abordant, Lui dit : « Bon Maître, quel bien dois-je faire pour avoir la vie éternelle ? » — Jésus lui répondit : « Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements. » (S. Matthieu, xix, 16, 17.)

Comment allons-nous étudier les commandements ?

Nous envisagerons chacun d'eux avec grande attention.

Tantôt c'est un *ordre* : Un seul Dieu tu adoreras... Tantôt c'est une *défense :* Luxurieux point ne seras...

Mais en réalité, quelle que soit la forme employée, négative ou positive, il y a toujours un ordre et une défense. Nous chercherons donc, à propos de chaque commandement, ce qui est ordonné et ce qui est défendu.

Quant à vous, M. E., vous devez savoir sur le bout de vos doigts votre Décalogue. Quel est le plus sûr moyen de le garder dans votre mémoire ? .. c'est de le réciter chaque matin au cours de votre prière.

Prenez aujourd'hui cette résolution et n'y manquez jamais.

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 176. *L'obéissance à la Loi :* Les trois jeunes gens refusent de se prosterner devant la statue de Nabuchodonosor ; ils préfèrent la mort à l'idolâtrie, DANIEL, III, 16-18, le vieil Eléazar et les sept frères Machabées avec leur mère sont martyrisés pour avoir refusé de manger de la chair de porc, interdite par la loi, 2e LIVRE DES MACHABÉES, VI et VII. — **Q.** 177. *La Loi promulguée sur le Mont Sinaï*, EXODE, XIX et XX.

20e Leçon

Le Premier Commandement : LES VERTUS

---

179. *A quoi nous oblige le premier commandement ?*

R. **Le premier commandement nous oblige à rendre à Dieu les hommages qui lui sont dûs comme à notre Créateur et à notre Souverain Maître.**

A qui devez-vous rendre honneur, M. E. ?... A toutes les personnes qui vous sont supérieures par l'âge, l'expérience, la sainteté, la science... Vous le comprenez si bien que, de vous-mêmes, si vous êtes bien élevés, vous saluez les vieillards, les savants, les prêtres, vos chefs, vos maîtres, en un mot, toutes les personnes constituées en dignité. Et plus leur dignité est grande, plus grand est le témoignage de respect que vous leur réservez.

Or, ne l'oubliez pas, Dieu est infiniment supérieur à la plus parfaite de ses créatures. Vous Lui devez donc, sinon des honneurs infinis qu'il n'est pas en votre pouvoir de Lui rendre, du moins le plus grand honneur et la plus grande estime qui soient possibles.

180. *Comment rendons-nous à Dieu les hommages qui lui sont dus ?*

R. **Nous rendons à Dieu les hommages qui lui sont dus par la pratique des vertus théologales et par le culte**

Cette réponse n'est pas autre chose que l'annonce des sujets qui seront traités dans les leçons suivantes.

Pour plaire à Dieu, notre Créateur et Souverain Maître, nous devons en effet *croire* en Lui (21e leçon), *espérer* en Lui (22e leçon), L'aimer de tout notre cœur (23e leçon), *L'adorer* et n'adorer que Lui seul (24e leçon). Un culte doit être rendu *à la Sainte Vierge et aux Saints*, mais il est d'un ordre tout autre que le culte rendu à Dieu (25e leçon).

Tels sont les devoirs prescrits par le premier commandement. Avant de les passer en revue, nous devons d'abord apprendre ce qu'est une vertu et combien de catégories de vertus on peut distinguer.

181. *Qu'est-ce qu'une vertu ?*

R. **Une vertu est une disposition habituelle à faire le bien et à éviter le mal.**

Une vertu est une **disposition...**

Ou bien c'est une *aptitude innée* à accomplir certains actes : tel enfant, par tempérament, est porté à la douceur, à la patience, à la docilité. Il est naturellement obéissant, passif, c'est un agneau. Par contre, tout ce qui exige de l'initiative, un peu d'élan, des entreprises énergiques, lui coûte énormément.

Ou bien c'est une *facilité* aux mêmes actes, mais qui est *acquise* par la pratique constante d'efforts antérieurs : tel enfant, qui est par nature volontaire, colère, impatient, s'est appliqué avec tant de générosité et de persévérance, qu'il a

fini par acquérir les dispositions contraires. Celui-ci a plus de mérite que le précédent et il est capable de grandes choses, s'étant vaincu lui-même.

...une disposition **habituelle...**

Et non pas une disposition *passagère*. Gardez-vous donc de vous croire obéissant, parce que vous avez obéi une fois ou deux, ou même, contrairement à vos habitudes, toute une journée. Je suis loin de dire que ces actes de docilité ont été sans mérite pour vous, mais ils restent isolés parmi quantité d'autres qui les contredisent. Pour qu'il y ait à proprement parler vertu d'obéissance, il faut au contraire que les actes de soumission soient la règle générale et les actes de révolte l'exception.

> Quand vous pliez en deux une feuille de papier, il vous arrive de passer l'ongle fortement sur le pli pour le rendre définitif. Il l'est si bien qu'on essaierait vainement de le faire disparaître. Le pli est pris.

Il en est de même d'une habitude vertueuse ; en dépit de quelques défaillances accidentelles toujours possibles, elle est fortement enracinée ; c'est un bon pli.

...à faire le bien et à éviter le mal.

Les païens eux-mêmes peuvent avoir ou sont en mesure d'acquérir des dispositions habituelles à faire le bien et à éviter le mal.

Il y a donc chez eux des vertus.

Toutefois, comme ce n'est pas en vue du ciel ni pour plaire à Dieu qu'ils les pratiquent, on dit que ce sont des vertus *naturelles*.

Nous verrons plus loin (R. 188) ce qui distingue ces vertus naturelles, dont se contentent, hélas ! beaucoup de baptisés, des vertus proprement chrétiennes qui sont les vertus *surnaturelles*.

182. *Combien y a-t-il de sortes de vertus ?*

R. **Il y a deux sortes de vertus, les vertus théologales et les vertus morales.**

Les vertus théologales sont toujours surnaturelles. Les vertus morales sont naturelles ou surnaturelles.

Nous expliquerons en détail, dans les réponses suivantes, vertus théologales et vertus morales. Ici, disons seulement ce qu'elles ont de commun en tant que vertus surnaturelles.

Comment naissent-elles ?

Dieu les dépose dans l'âme de l'enfant en même temps que la grâce sanctifiante, par conséquent dès le jour du baptême. Elles y demeurent comme endormies jusqu'à l'âge de raison. Alors, sous l'influence de la grâce et de l'éducation, elles s'éveillent, se développent et passent à l'action.

> L'enfant baptisé, dans ses premières années, ressemble à un homme endormi. Celui-ci ne voit pas, n'entend pas, il a seulement la faculté de voir et d'entendre. Qu'il se réveille et ces facultés s'exerceront. Chez le petit enfant, les vertus surnaturelles existent ; elles n'attendent pour agir que l'éveil de l'intelligence.

Comment meurent-elles ?

Le péché mortel les détruit. Il exclut en effet la grâce sanctifiante dont les vertus constituent le cortège. Il chasse le Saint-Esprit sans lequel l'activité surnaturelle des vertus est réduite à néant.

Le péché mortel est comme la tempête qui engloutit le navire corps et biens. Après son passage, c'est la mort, il ne reste dans l'âme aucune manifestation de vie surnaturelle.

Comment ressuscitent-elles ?

A la suite d'un acte de contrition parfaite ou apres la réception convenable du sacrement de Pénitence, le Saint-Esprit revient dans l'âme ; à nouveau Il y introduit la grâce sanctifiante avec toutes les vertus surnaturelles qui avaient sombré.

Comment se développent-elles ?

On a très justement comparé les vertus chrétiennes de l'enfant à de jeunes plantes encore fragiles. Pour que celles-ci grandissent et se fortifient, que fait le jardinier ?... Il en prend soin, il les arrose, les expose aux rayons du soleil.

De même, M. E., pour voir grandir vos vertus, il faut vous donner la peine de les pratiquer. C'est en forgeant qu'on devient forgeron, c'est en s'appliquant qu'on acquiert la vertu d'application.

Mais surtout, appelez sur vos jeunes vertus le soleil de la grâce, sans lequel elles ne produiront aucun fruit. Vous l'obtiendrez par la prière, mieux encore par les sacrements.

183. *Qu'est-ce que les vertus théologales ?*

R. **Les vertus théologales sont celles qui se rapportent directement à Dieu**

C'est Dieu qui vous donne les vertus théologales. C'est à cause de Dieu que vous les pratiquez. C'est à Dieu et à Dieu seul qu'elles vous font penser tout de suite.

Quelle est la troisième des vertus théologales ?... La charité. Qui l'a déposée dans votre âme ?... Dieu. A cause de qui la pratiquez-vous ?... A cause de Dieu. Qui aimez-vous d'abord et avant tout par la charité ?... Dieu.

Je pourrais en dire autant des deux premières vertus théologales, la foi et l'espérance. C'est à Dieu que vous croyez. C'est en Dieu que vous espérez.

Mais il en est autrement des vertus surnaturelles non théologales, l'obéissance par exemple. C'est Dieu, il est vrai, qui vous l'a donnée, et c'est aussi à cause de Dieu que vous la pratiquez. Toutefois à qui obéissez-vous *directement ?*... Ce n'est pas à Dieu, c'est à vos parents et à vos maîtres.

184. *Combien y a-t-il de vertus théologales ?*

R. **Il y a trois vertus théologales qui sont la foi, l'espérance et la charité.**

Ces trois vertus seront étudiées dans les trois leçons suivantes :

Quelle est la plus parfaite des trois ?

C'est la charité. Elle est en effet le couronnement des deux autres.

Seule elle demeurera toujours, même au-delà de la tombe : Au Ciel, nous n'aurons plus besoin de croire, puisque nous verrons. Nous n'aurons plus à espérer, puisque nous possèderons. Mais nous aimerons sans désemparer.

Quelles sont les figures les plus connues des vertus théologales ?

La Flamme	Sa clarté symbolise la foi. Sa tendance à monter symbolise l'espérance. Sa chaleur symbolise la charité.
La Croix	Son pied symbolise la foi, fondement de la religion. Son sommet symbolise l'espérance. Ses deux bras symbolisent la charité.
L'Arbre	Sa racine symbolise la foi. Son tronc qui s'élève symbolise l'espérance. Ses fruits symbolisent la charité.

La flamme et *la croix* sont plutôt employés comme symboles de la foi. *L'ancre* figure l'espérance, *le cœur* ou *le ciboire* la charité.

185. *Qu'est-ce que les vertus morales ?*

R. **Les vertus morales sont celles qui se rapportent à la bonne direction de notre vie.**

Le mot « morales » vient du mot « mœurs ». Avoir de bonnes mœurs, c'est avoir une bonne conduite. Les vertus morales sont donc les vertus qui nous enseignent à bien nous conduire, à nous comporter honnêtement.

Sont-elles, comme les vertus théologales, le privilège exclusif du chrétien ?

Non, car on peut être honnête sans être en état de grâce. On possède alors les vertus morales, du moins certaines d'entre elles, à titre de vertus purement naturelles.

Les actes de ces vertus purement naturelles comptent-ils pour le ciel ?

Non, mais ils ne sont pas désagréables à Dieu et ils obtiennent de Lui des grâces de conversion, souvent aussi des bénédictions temporelles.

Le chrétien doit-il se contenter de vertus naturelles ?

Non, le chrétien doit veiller à ce que toutes ses vertus morales soient surnaturelles. Pour cela, il suffit qu'il se maintienne en état de grâce et qu'il fasse toutes choses en vue de plaire à Dieu.

186. *Quelles sont les quatre principales vertus morales ?*

R. **Les quatre principales vertus morales sont : la justice, la prudence, la force et la tempérance, appelées aussi vertus cardinales, parce qu'elles sont le soutien de toutes les autres.**

Les quatre **principales** *vertus morales...*

Les vertus morales sont très nombreuses, mais toutes peuvent être rattachées à quatre d'entre elles qui sont fondamentales :

...la prudence...

Comment la définir ?... C'est la vertu qui nous dispose à choisir en toutes choses ce qui nous procurera les plus grands avantages spirituels.

Un commerçant prudent ne commence aucune entreprise sans avoir supputé les bénéfices qu'elle lui rapportera. De même, un chrétien prudent ne s'engage dans aucune action importante sans avoir calculé ce qu'il en retirera au point de vue de son éternité.

Notre-Seigneur a-t-il parlé de la prudence ?

Il a dit à ses Apôtres :

« Je vous envoie comme des brebis au milieu de loups. Soyez donc *prudents* comme les serpents... » (S. MATTHIEU, X, 16).

Les serpents, quoique rasant la terre, voient ce qui se passe au loin. Ils sont prêts, pour sauver leur tête, à sacrifier même une partie de leur corps.

A l'exemple des serpents, les chrétiens doivent se montrer prévoyants. Qu'ils n'hésitent pas, s'il y va du salut de leur âme, à se dépouiller prestement des biens de la terre, voire même à mépriser la vie.

La parabole des dix Vierges est aussi une leçon de prudence, magistralement donnée par Notre-Seigneur :

Et les autres Vierges (celles dont les lampes s'étaient éteintes faute d'huile) vinrent aussi, disant : « Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous ». Il leur répondit : « En vérité, en vérité, je vous le dis, je ne vous connais pas. » (S. MATTHIEU, XXV).

La *prudence* nous fait un devoir de profiter du temps de la vie pour nous enrichir de bonnes œuvres. Veillons-y, sinon nous serons surpris par la mort, les mains vides.

Quel est le défaut contraire à la prudence ?

C'est la folie du monde qui consiste à chercher exclusivement les jouissances sensibles, les richesses, les honneurs.

Quelles sont les vertus qui se rapportent à la prudence ?

Le bon sens, la prévoyance, le discernement, la discrétion, la défiance de soi...

...la justice...

Comment la définir ?... C'est la vertu qui nous dispose à rendre à chacun ce qui lui est dû.

Dieu doit être le premier servi, ensuite nos parents, nos bienfaiteurs, enfin le prochain en général.

Notre-Seigneur a-t-il recommandé la vertu de justice ?

Il a même ordonné qu'elle soit pratiquée par tous ses disciples, quand Il a prononcé la célèbre parole :

« Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu. » (S. MATTHIEU, XXII, 21).

Quelles sont les vertus qui se rapportent à la justice ?

La piété filiale, la reconnaissance, la mesure dans les appréciations...

...la force...

Comment la définir ?... C'est la vertu qui nous dispose à surmonter tous les obstacles compromettants pour notre salut.

Ces obstacles viennent du monde, de notre nature, du démon. Dieu lui-même peut en susciter pour nous mettre à l'épreuve.

Quel est le défaut contraire à la force chrétienne ?

Il y a des aveugles et des insensés qui trouvent je ne sais quelle force païenne à poursuivre des biens périssables, au mépris de toutes les difficultés, même au péril de leur vie.

.. la tempérance...

Comment la définir ?... C'est la vertu qui nous dispose à user avec modération des choses permises.

Il vous est permis de dormir, de manger et de boire, de vous récréer et de jouer. Il vous est même permis de trouver du plaisir à tout cela. Ce qui vous est interdit, c'est de dépasser les limites raisonnables en dormant, en mangeant, en buvant, en jouant. Si vous restez au lit trop longtemps, au détriment de votre travail, si vous vous rendez malades par votre gourmandise, si vous passez vos journées à la promenade et au jeu, vous manquez à la vertu de tempérance.

...appelées aussi vertus **cardinales,** *parce qu'elles sont la source de toutes les autres.*

« Cardinal » vient du mot latin *cardo* qui signifie gond, pivot.

Pour remplir son office, c'est-à-dire, pour s'ouvrir et se fermer, la porte doit s'appuyer et tourner sur des gonds. De même, pour se former, s'épanouir et se perfectionner, l'âme chrétienne doit s'appuyer sur les quatre vertus cardinales, base et point de départ de toutes les autres vertus.

Références d'Histoire Sainte. — Q. 186. *Les vertus cardinales : la Prudence :* Le Jugement de Salomon, 3e LIVRE DES ROIS, III, 16 à 28 ; *la Justice* : le tribut rendu à César, SAINT MATTHIEU, XXII, 15 à 22 ; *la Force :* Judith et Holopherne, JUDITH ; *la Tempérance* : David refuse de boire l'eau que trois de ses vaillants guerriers étaient allé puiser au péril de leur vie dans la citerne de Bethléhem, 1er LIVRE DES PARALIPOMÈNES, XI, 15 à 19.

21e Leçon

LA FOI

187. *Qu'est-ce que la foi ?*

R. La foi est une vertu surnaturelle par laquelle nous croyons fermement toutes les vérités que Dieu a révélées et qu'il nous enseigne par son Eglise.

...une vertu... par laquelle nous croyons **fermement...**

Gardez-vous, M. E., de donner ici à la parole « je crois » le sens que vous lui donnez couramment dans la conversation : « *Je crois* l'avoir vu, dites-vous ; — *je crois* qu'il fera beau demain ». Le sens de vos affirmations est celui-ci : « Il me semble l'avoir vu, quoique je n'en soie pas sûr ; — je présume qu'il fera beau demain, quoique je ne puisse le garantir. »

Au contraire, quand vous dites : « Je crois en Dieu », cela signifie : *Je suis sûr* qu'il y a un Dieu. C'est pour mon esprit une certitude *inébranlable,* pour mon cœur et ma volonté une conviction *tenace* que rien ne fera céder.

Tel est le sens du mot « fermement ».

Abraham crut fermement à la parole de Dieu, en dépit de l'ordre étrange, incompréhensible, qui envoyait Isaac au bûcher. (Genèse, xxii).

La foi de la Cananéenne est si ferme que la dure réponse que Notre-Seigneur lui fait pour l'éprouver ne parvient pas à l'ébranler. (S. Marc, vii, 25 à 30).

Le Centurion est si sûr de la puissance de Jésus qu'il Le croit capable de guérir, même à distance, son serviteur. (S. Luc, vii, 1 à 11).

Les sept frères Machabées, saint Etienne, les apôtres, les martyrs se sont laissé égorger plutôt que de renoncer à leur foi.

...toutes *les* **vérités** *que Dieu a* **révélées.**

La foi porte *uniquement* sur les vérités que Dieu a daigné « révéler », c'est-à-dire dévoiler, manifester, découvrir ; mais elle porte sur *toutes*. La moindre réserve serait injurieuse pour Dieu ; pourquoi ?... une des prochaines réponses nous le dira.

Ici cherchons seulement pour quelle raison Dieu a révélé et de quelle manière Il a révélé ?

Pour quelle raison Dieu a-t-il révélé ?

Pour cette raison très simple que nous sommes incapables de découvrir par nos seules forces les vérités de la foi.

Songez, M. E., que les philosophes les plus sages de l'antiquité, réduits aux seules lumières de leur raison, sont tombés dans les plus grossières erreurs.

Socrate, le sage des sages, qui enseignait, dit-on, l'unité de Dieu, a eu la faiblesse de sacrifier, quelques instants avant sa mort, un coq à Esculape, dieu de la médecine, donnant ainsi à penser qu'il doutait de ses propres doctrines.

Si le sage des sages a fait preuve d'une telle inconséquence, imaginez ce qu'il en était du commun des mortels peu habitués à penser et à réfléchir !

C'est justement pour nous éviter ce désarroi et cette ignorance que Dieu a décidé de « se révéler ».

La révélation est comme un télescope qu'Il met à notre disposition pour nous donner de voir sans effort ce que nos yeux tenteraient vainement de découvrir.

Autre comparaison : la révélation est à la raison ce que le télégraphe est à la poste : elle nous apprend en un clin d'œil des vérités que nous ne pourrions connaître qu'après de longues années de recherches et d'études. Mais elle n'a pas seulement sur la raison la supériorité de vitesse qu'a le télégraphe sur la poste ; elle sait de plus nous introduire dans un domaine fermé à notre intelligence, le domaine des mystères.

De quelle manière Dieu a-t-il révélé ?

Dieu pourrait parler directement à l'intelligence et au cœur de chacun d'entre vous. Le fait-Il ?... Vous savez bien que non. Quelques saints et quelques saintes ont eu, il est vrai, des révélations : le Sacré-Cœur a fait ses confidences à sainte Marguerite-Marie, la très sainte Vierge a fait les siennes à la bienheureuse Bernadette, mais ceci est tout à fait exceptionnel. D'ordinaire, les choses ne se passent pas ainsi.

La règle générale, la voici :

Dieu s'est servi, pour découvrir aux hommes les vérités de la foi, de l'intermédiaire d'autres hommes. Ce sont les patriarches, les prophètes et, en dernier lieu, Notre-Seigneur et les apôtres qui nous ont parlé en son Nom.

Tout ce que le Ciel nous a communiqué par la bouche de ces hommes privilégiés se trouve consigné d'une part dans la *sainte Ecriture,* c'est-à-dire dans les livres de l'Ancien et du

Nouveau Testament, d'autre part dans la *Tradition*, qui s'est transmise d'âge en âge depuis les apôtres jusqu'à nous.

C'est donc à juste titre que la *sainte Ecriture* et la *Tradition* sont appelées les sources de la foi.

Un seul problème reste à résoudre : qui nous garantira que les vérités transmises par écrit ou autrement sont bien tombées de la bouche de Dieu ?... écoutez la suite de la réponse :

...*et qu'il nous enseigne* **par son Eglise**.

Les protestants nous disent : vous voulez savoir ce que vous devez croire ? Prenez la Bible et lisez.

Nous objectons : Et ceux qui n'ont pas le temps de prendre un livre en mains ?... et ceux qui sont trop pauvres pour l'acheter ?... et ceux qui sont trop peu instruits pour le comprendre ?... tous ceux-là sont-ils dispensés de croire aux vérités de la foi ?...

En réalité, Notre-Seigneur n'a pas dit à ses apôtres : « Allez, écrivez et répandez des bibles ». Il a dit : « Allez, enseignez toutes les nations ».

La foi vient de la prédication entendue. (Epitre aux Rom. x, 17).

Pour connaître votre devoir au point de vue de la foi, écoutez ceux qui sont chargés de vous l'enseigner : le pape, les évêques, les prêtres.

Pour faire labourer un champ, à qui vous adressez-vous ?... à un cultivateur ; pour faire réparer une serrure ?... à un serrurier ; pour débrouiller un procès ?... à un avocat.

Dès qu'il s'agit de vous instruire des vérités de la foi, ne cherchez donc pas ailleurs que dans le modeste livre qui s'appelle le catéchisme, dans les sermons de votre curé, dans les lettres pastorales de Monseigneur. dans les encycliques du souverain Pontife.

Notez bien, M. E., que l'Eglise ne révèle elle-même aucune vérité ; elle ne fait que proposer à notre foi, en le garantissant, tout ce qui a été révélé de Dieu. Mais, comme elle est assistée par le Saint-Esprit, nous sommes sûrs de ne pas nous tromper en lui faisant confiance.

Toute vérité qui est ainsi garantie par l'Eglise est dite *définie*. Elle est aussi appelée *une vérité de foi*, ou encore plus simplement *un dogme*.

Un exemple : depuis la définition de Pie IX en 1854, l'Immaculée-Conception est une vérité de foi qui s'impose à la croyance des fidèles.

La définition pontificale a été comme le cachet d'authenticité apposé par l'autorité compétente sur ladite vérité. Avant, il était *permis* d'y croire, et en l'acceptant, on faisait un réel acte de foi, après, il n'est *plus permis* d'en douter et en la niant, on ferait acte d'hérétique.

188. *Qu'est-ce qu'une vertu surnaturelle ?*

R. **Une vertu surnaturelle est celle qui est produite en nous par la grâce de Dieu**.

Un enfant qui n'est pas baptisé, qui n'a reçu aucune éducation chrétienne, qui ne sait même pas l'existence de Dieu, peut-il avoir la vertu d'obéissance ? Oui, sans aucun doute. Toutefois, ce n'est pas pour plaire au Créateur qu'il la pratique, ni pour gagner le ciel auquel il ne croit pas, c'est simplement par déférence et par reconnaissance envers ses parents et ses supérieurs.

Le sentiment qui l'inspire, quoique excellent, est naturel. Donc, la vertu aussi est naturelle. L'enfant la tient de lui-même. Il peut l'exercer et la cultiver par ses seules forces, sans l'aide de Dieu.

Vous aussi, M. E., vous pratiquez la vertu d'obéissance, mais au motif purement naturel qui pousse les enfants non-chrétiens, vous ajoutez un motif plus élevé : vous reconnaissez dans l'autorité paternelle l'autorité de Dieu. En dernière analyse, c'est à cette autorité suprême que vous vous soumettez.

Le sentiment est surnaturel. Donc la vertu est surnaturelle.

Et aussi souvent qu'il vous plaira de la pratiquer, serait-ce cent fois par jour, Dieu vous apportera son aide par la grâce actuelle.

Aussi, quelle différence entre l'acte chrétien et l'acte païen !

On vous offre, à votre choix, deux bijoux qui sont apparemment identiques. L'un cependant est en or, l'autre en cuivre doré. En les regardant de plus près, vous apercevez nettement la marque distinctive dont l'un est poinçonné. Lequel choisissez-vous ?... celui qui est en or, bien entendu, car il est de beaucoup le plus précieux.

Ainsi en est-il des deux actes dont je parlais tout à l'heure. Ils sont en apparence les mêmes. En réalité, ils s'opposent comme l'or et le cuivre. L'acte naturel ne mérite qu'une récompense naturelle. L'acte surnaturel est une monnaie précieuse avec laquelle vous achetez votre Paradis.

La foi est une vertu surnaturelle.

Elle l'est à un titre particulier que souligne saint Paul :

> C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi, et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. (Epître aux Ephésiens II, 8 et 9).

La foi nous vient donc du ciel en droite ligne ; personne ne la mérite, mais Dieu la donne généreusement à toutes les âmes de bonne volonté.

Imaginez, dit saint Thomas d'Aquin, un sauvage, docile à sa conscience, qui fait le bien et évite le mal de son mieux. Il obtiendra certainement la foi dans la mesure où elle est nécessaire à son salut.

Dieu la lui enverra, soit par une illumination intérieure qui l'éclairera soit par un missionnaire qui l'évangelisera.

> Simon-Pierre... dit : « Vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant. » Jésus lui répondit : « Tu es heureux, Simon, fils de Jean, car ce n'est pas la chair ni le sang qui te l'ont révélé, mais c'est mon Père qui est dans les cieux ». (S. Matthieu, XXI, 16).
>
> Dans une vision,... Corneille vit clairement un ange de Dieu qui entra chez lui et lui dit : « ...Tes prières et tes aumônes sont montées devant Dieu comme un mémorial. Et maintenant, envoie des hommes à Joppé et fais venir un certain Simon, surnommé Pierre... » (Actes des Apôtres, X, 3-5).

Dans l'un et l'autre cas, la foi a été vraiment un don de Dieu.

La foi est la première de toutes les vertus surnaturelles.

Toutes les autres vertus la supposent. Il est impossible en effet d'accomplir un acte surnaturel sans la foi. Même les deux autres vertus théologales ne se comprennent pas indépendamment de la foi : on n'espère et on n'aime que ce que l'on croit.

Par contre, la foi peut exister isolément. Combien de chrétiens non pratiquants qui ne tiennent plus à la religion que par les liens de la foi. Ils ont perdu depuis longtemps la charité, ils désespèrent de leur salut, ils ont rompu avec la plupart des commandements mais ils reste au tréfonds de leur âme tout un lot de croyances indéracinables.

Cette foi qui survit est du reste la meilleure des ressources pour rentrer en grâces avec Dieu.

On l'a nommée très justement *le fondement* de l'édifice chrétien et *la racine* de la justification.

Le fondement est indispensable à l'édifice. De plus il est capable d'en soutenir un nouveau si le premier vient à s'écrouler.

La racine fournit à l'arbre sa nourriture. Et si l'arbre meurt, elle peut encore le ressusciter en lui donnant un rejeton.

Telle est la puissance de la foi. Quand elle échappe au désastre spirituel dont une âme est ravagée, il n'y a pas lieu de désespérer. Un jour ou l'autre, elle sera le point de départ d'une conversion.

189. *Pourquoi faut-il croire les vérités que Dieu a révélées et que l'Eglise enseigne?*

R. **Il faut croire les vérités que Dieu a révélées et que l'Eglise enseigne, parce que Dieu est la vérité même et ne peut permettre que son Eglise nous enseigne l'erreur.**

Il faut *croire les vérités...*

La foi est nécessaire.

Privez un arbre de ses racines. Produira-t-il des fruits?... non, et même, à bref délai, il se désséchera. C'est en effet par les racines qu'il entretenait sa sève et qu'il se nourrissait.

La même catastrophe se produit chez le chrétien qui perd la foi et ne fait rien pour la retrouver.

> Quiconque ne croit pas sera condamné. (S. Marc, XVI, 16).
>
> Sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu (Epître aux Hébreux XI, 6).

En pareil cas, il n'y a plus de mérites possibles, car sans la foi aucune vertu n'est surnaturelle. Il n'y a plus de vie divine dans l'âme. C'est la mort spirituelle qui présage la mort éternelle.

Quelle foi est nécessaire?

Celle que vous exprimez très bien dans l'acte de foi quotidien : Mon Dieu, je crois fermement *tout ce que votre Eglise croit et enseigne...*

Est-il nécessaire pour être sauvé de connaître dans les détails tout ce qui fait l'objet des croyances et de l'enseignement de l'Eglise?... non, car à ce compte-là de nombreux fidèles manqueraient leur salut.

Il y a cependant quelques vérités qu'il n'est permis à personne d'ignorer, sous peine de se voir exclu à tout jamais du royaume des cieux.

Quelles sont ces vérités élémentaires?... les voici par ordre d'importance :

Il existe un Dieu.

Nous serons jugés par Lui à la fin de notre vie.

Ce Dieu subsite en trois Personnes, Père, Fils et Saint-Esprit.

Le Fils s'est fait homme et a souffert la mort pour nous racheter.

Il va de soi que tout chrétien est encore tenu de connaître ce que lui est indispensable pour vivre conformément à sa dignité d'enfant de Dieu : le Notre Père, le Symbole des Apôtres, les principaux commandements et ce qui a trait aux sacrements qu'il lui faut recevoir.

...**parce que** *Dieu est* **la vérité** *même.*

Pourquoi croyez-vous à l'existence du soleil ?... parce que vous n'avez qu'à lever les yeux pour voir son disque au firmament, parce que vous êtes baignés dans sa lumière et réchauffés par ses rayons.

Pourquoi croyez-vous que $2 \times 2 = 4$?... parce que votre intelligence vous dit qu'il ne saurait en être autrement.

Est-ce pour des raisons semblables que vous admettez le mystère de la Sainte Trinité ?... non, car Dieu n'est pas à la portée de vos sens et la plus brillante intelligence humaine n'est pas capable de pénétrer jusqu'au fond d'un mystère comme celui-là. Elle ne saurait même en découvrir, par ses propres lumières, l'existence.

Ce n'est donc ni sur le témoignage de vos yeux, ni sur celui de votre intelligence que vous vous appuyez pour confesser qu'il y a trois Personnes en Dieu, c'est sur le témoignage d'une parole qui donne plus de garantie que les sens et plus de securité que la raison.

> On vint dire un jour au Comte de Montfort que Notre-Seigneur se montrait dans la Sainte Eucharistie entre les mains d'un prêtre célébrant le Saint Sacrifice. Comme on le pressait de venir lui-même constater le miracle, il fit cette belle réponse : « Je crois plus à la présence réelle que si je voyais Jésus de mes propres yeux, pourquoi me dérangerais-je ? »

Le Comte de Montfort estimait très justement qu'il n'y a rien au monde de plus sûr que la parole de Dieu.

Songez, M. E., que vous faites confiance tous les jours et à chaque instant du jour à la parole des hommes.

L'instituteur vous dit : La terre est ronde à peu près comme une boule et elle tourne sur elle-même comme la roue d'un moulin. Comprenez-vous ?... non. Vous songez en vous-même : C'est étrange ; les maisons devraient s'écrouler. Mais vous croyez tout de même parce qu'une pensée qui vous rassure surgit immédiatement dans votre esprit : L'instituteur est

intelligent, il est chargé par mes parents de faire mon éducation, il est trop sérieux pour me tromper. Je puis avoir confiance en lui.

Vous avez fait *un acte de foi humaine.*

De la classe vous passez au catéchisme, et le prêtre vous dit : Jésus-Christ est présent en corps et en âme dans la sainte Hostie. Comprenez-vous ?... non. Vous êtes même tentés de discuter, puisque vous ne voyez dans l'ostensoir ou sur l'autel qu'un morceau de pain.

Néanmoins vous croyez. Pourquoi ?... est-ce seulement parce que le prêtre est un homme dont la science est profonde et dont la loyauté ne saurait être suspectée ?... non, c'est aussi et surtout parce que vous savez que Dieu, l'Etre qui sait tout et ne trompe personne, vous parle et vous instruit par la bouche de son ministre.

C'est maintenant *un véritable acte de foi* que vous avez fait, *un acte de foi divine.*

...*et* **ne peut permettre** *que son Eglise nous enseigne l'erreur.*

L'Eglise est le porte-parole de Dieu.

Dieu nous fait un devoir de l'écouter et de la suivre.

> « Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise. » (S. Luc x, 16).

Donc Il se doit à Lui-même de la préserver de toute erreur. (Voir R. 129 et 139).

190. *Quand pèche-t-on contre la foi ?*

R. On pèche contre la foi :

1° Quand on doute volontairement d'une vérité révélée ou qu'on la rejette ;

2° Quand, par respect humain, on rougit de paraître chrétien ;

3° Quand on renonce à sa religion par l'apostasie.

...*quand on* **doute** *volontairement... ou qu'on* **rejette...**

Quiconque *rejette* une vérité révélée et définie, autrement dit un dogme, se rend coupable d'hérésie (voir rép. 148). Il ne lui est pas permis d'en prendre à son aise avec le Symbole, de *choisir* parmi les articles ceux qui lui plaisent et de délaisser les autres. Ne nierait-il qu'une seule vérité de foi, l'enfer, par exemple, il offense Dieu gravement.

> La mère de Jean arrive d'un long voyage. Avec empressement, elle lui en raconte tous les détails. Soudain, l'enfant pousse cette

exclamation : « *Ceci n'est pas vrai !* » L'interruption est tellement injurieuse et la maman en est si visiblement peinée que Jean essaie de pallier l'effet produit : « Oh ! maman, je crois à tous les autres détails du récit, je ne vous traite de menteuse que pour celui-là ! » Vains efforts, la maman n'entend recevoir de son fils aucune leçon de sincérité ; elle punira Jean très sévèrement et elle aura raison.

On ne donne pas le démenti à une personne que l'on estime et que l'on aime, à plus forte raison ne doit-on pas le donner à Dieu qui est la vérité même.

Le simple *doute* est déjà une offense, puisqu'il laisse supposer que Dieu est sujet à l'erreur ou au mensonge.

Vous rencontrerez souvent de ces demi-chrétiens qui croient et qui ne croient pas, qui ne se déclarent nettement ni pour ni contre les vérités de la foi, mais qui manifestent leurs doutes par des paroles comme celles-ci : « Qui sait ce qui se passe outre-tombe ?... Il n'est pas impossible qu'il y ait un autre monde ; toutefois, personne n'en est revenu pour nous renseigner... Une fois morts, nous serons bien tranquilles ! etc., etc... »

Le doute est-il toujours coupable ?

Evidemment non. Le doute n'est coupable que s'il est réfléchi, accepté et voulu. Dans le cas contraire, il n'est qu'une tentation.

Les plus grands saints ont été tentés contre la foi. Pour se prémunir, saint Vincent de Paul avait écrit son *Credo* sur une page du carnet qu'il portait toujours sur son cœur. Dès que le demon de l'incrédulité le poursuivait, il serrait contre sa poitrine le précieux carnet et renouvelait de toutes les puissances de son âme son acte de foi à tous les articles du Symbole.

Puisque les plus grands saints ont douté involontairement des vérités chrétiennes, ne vous étonnez pas, M. E., si vous êtes exposés vous-mêmes à de semblables tentations.

Toutefois votre devoir est d'éviter soigneusement tout ce qui est de nature à semer dans vos cœurs l'incrédulité.

De même qu'il y a une hygiène du corps et plus spécialement une hygiène des yeux, de même il y a une hygiène de l'âme et plus spécialement une hygiène de la foi.

Il faut vous y soumettre.

Notez bien les dangers que je vais vous dénoncer, pour que vous les écartiez de votre route inflexiblement.

Sont nécessairement tentés contre la foi :

1° *Ceux qui négligent les devoirs essentiels de la piété :* prières quotidiennes, assistance à la messe, devoir pascal.

Auriez-vous la meilleure des vues, si on vous enferme dans une cave obscure pendant des années, vous perdrez l'habitude du jour et quand on vous y ramènera brusquement, vos yeux, pour supporter la lumière, auront besoin d'une véritable rééducation.

Songez, M. E, qu'un phénomène analogue se produira dans votre âme, si vous abandonnez, après la Communion solennelle, toute pratique religieuse : plus de prières, jamais un sermon, jamais un livre religieux ; du matin au soir, des soucis d'affaires temporelles. Votre foi ne s'accommodera pas d'un régime aussi débilitant. Je sais par expérience et je vous prédis ce qui arrivera infailliblement : peu à peu les doutes surgiront, s'amplifiant de jour en jour, et un beau matin vous vous réveillerez ne croyant plus à rien.

Conseil : Restez fidèles à votre prière quotidienne, si courte soit-elle et profitez bien, chaque dimanche, du sermon.

2° *Ceux qui mènent une conduite mauvaise ou suspecte,* n'observant du Décalogue que les commandements qui ne les gênent pas. Ils ont tout intérêt à croire qu'il n'y a ni Dieu ni jugement. Aussi ne vous étonnez pas s'ils prêtent volontiers l'oreille à tous les propos tenus contre la foi.

Conseil : Observez le Décalogue, c'est le plus sûr moyen de rester fidèles au *Credo*.

3° *Ceux qui fréquentent, sans y être obligés, les ennemis de l'Eglise catholique :* les hérétiques, les juifs, les francs-maçons, les athées...

Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es !

Si, en dépit de toutes les remontrances, vous choisissez vos amis parmi les personnes qui lancent, à jet continu, les pires accusations contre votre foi, il n'est guère possible que vous n'en soyez, un jour ou l'autre, touchés et impressionnés.

Pourquoi l'Eglise déconseille-t-elle les mariages mixtes (entre protestants et catholiques) ?... c'est justement parce qu'elle estime que rien n'est plus dangereux pour la foi. Si la partie catholique a conservé quelques convictions, elle les perd souvent au contact de la partie protestante et les enfants, neuf fois sur dix, sont élevés dans l'indifférence et y demeurent toute leur vie.

Est-il permis d'assister aux offices protestants ?

Ce serait une faute d'y prendre part comme on prend part aux offices catholiques, en s'unissant d'esprit, de cœur et d'intention, au prêtre qui récite les prières liturgiques. Mais il n'est pas défendu de visiter un temple par curiosité ou d'assister par bienséance à un enterrement ou à un mariage.

Pouvez-vous accepter d'être parrain, ou marraine, d'un petit protestant ?

Jamais, car, pour aucune raison, il n'est permis à un catholique de faire une profession de foi hérétique. Vous ne pourriez du reste vous engager loyalement à veiller sur la vie religieuse de votre filleul, puisque vous le savez engagé dans une voie erronée.

4° *Ceux qui lisent de mauvais livres ou de mauvais journaux.*

En mettant à l'index certaines publications nettement dirigées contre la religion, l'Autorité ecclésiastique rend aux fidèles un signalé service.

Quand on fait l'ascension d'une montagne ou d'un observatoire, on apprécie les garde-fous que la prévoyance d'un touring-club a su disposer aux endroits périlleux.

Ainsi devons-nous reconnaître la maternelle sollicitude de l'Eglise qui protège notre foi contre les dangers d'une lecture malsaine.

Conseil : N'ouvrez jamais un livre déconseillé ou défendu par votre mère, par une personne sérieuse, par votre confesseur. Surtout ne lisez pas et ne conservez pas chez vous les publications mises à l'index, c'est-à-dire formellement prohibées par l'Eglise.

...quand, **par respect humain,** *on rougit de paraître chrétien...*

Certains chrétiens ont au fond du cœur une foi profonde et des convictions réfléchies et parfaitement arrêtées. Mais ils n'osent pas se montrer au dehors tels qu'ils sont au dedans ; pourquoi ?...

Tantôt parce qu'ils ont peur d'être raillés.

> C'est le péché commis par saint Pierre qui se voyait déjà en but à mille quolibets, s'il avait convenu que la servante, qui voyait en lui un disciple de Jésus, avait raison. C'est le péché de l'enfant qui, pour ne pas s'exposer aux taquineries de méchants camarades, feint de ne pas reconnaître un prêtre auquel il doit de la reconnaissance ou détourne la tête à dessein pour ne pas le voir.

Tantôt parce qu'ils ont peur, à tort ou à raison, de subir un dommage considérable dans leur avancement ou dans leurs intérêts matériels.

> Tel fonctionnaire s'abstient d'assister à la messe et de communier à Pâques, persuadé qu'en faisant cette concession aux pouvoirs humains il consolidera sa situation.

Comme on a raison, M. E., de nommer ce péché le respect humain. Ceux qui le commettent ont en effet plus de respect pour l'estime des hommes que pour l'estime de Dieu.

Croyez-vous du reste qu'ils obtiennent nécessairement par de tels procédés les bonnes notes dont ils sont si friands ?... très souvent ce sont au contraire les chrétiens braves et droits qui sont appréciés de leurs chefs même incroyants. Quant aux lâches et aux flatteurs, ils sont méprisés. On observe avec raison que ceux qui s'acquittent de leurs devoirs envers Dieu doivent apporter dans leurs obligations professionnelles la même conscience et la même énergie. Aussi, loin de les mésestimer, on les recherche.

Ajoutez que, parmi ceux qui détiennent l'autorité, il en est quelquefois qui ne craignent pas d'afficher leurs sentiments personnels.

> Un petit soldat lorrain avait reçu de sa mère un chapelet qui ne le quittait jamais. Un jour, en plein exercice, ce chapelet tomba de sa poche : rires, plaisanteries, lazzi... « A qui cet objet sacré ?... » C'est à peine si le pauvre troupier, paralysé par le respect humain, osa murmurer dans un souffle : « A moi ; c'est un souvenir de ma mère ! »
>
> Mais soudain le silence se fit. Un jeune officier venait de s'approcher : « Pourquoi avez-vous honte ? dit-il, tenez, j'ai le pareil que vous et je le récite tous les soirs ! »

M. E., mettez bien à profit la leçon qui fut donnée au petit soldat. Ne rougissez jamais de votre foi pas plus que des pratiques pieuses dont votre mère vous a donné le culte

> Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui, lorsqu'il viendra dans sa gloire. (S. Luc, ix, 26).

Menace terrible, M. E., et bien propre à faire réfléchir ceux qui tremblent sans cesse pour leurs intérêts d'ici-bas.

Est-on quelquefois tenu de proclamer publiquement ses convictions religieuses ?

Oui, si cela est vraiment nécessaire pour la gloire de Dieu ou l'édification du prochain.

> En temps de persécution, les fidèles traînés devant les tribunaux et sommés de dire la vérité, ne pouvaient sans pécher dissimuler leur foi.
>
> Au siècle dernier, des chrétiens chinois, poursuivis par la justice de leur pays, avaient cru pouvoir brûler de l'encens devant les idoles, en rapportant intérieurement cet acte d'adoration au Christ dont ils portaient l'image sous leur robe. L'Église a désapprouvé nettement leur conduite en raison du scandale qu'elle pouvait provoquer.

Mais il est bien des circonstances où l'on peut taire sa foi sans offense pour Dieu et sans dommage pour le prochain.

Pour vos affaires ou votre agrément, vous traversez différentes régions où le catholicisme n'est pas en honneur. Rien ne vous oblige à révéler votre qualité de catholique.

Un athée, beau parleur, vous lance un défi. Si vous ne vous sentez pas de taille à réfuter ses arguments et à lui répliquer victorieusement, parce que vous n'avez pas comme lui l'habitude de la discussion, abstenez-vous.

Un inconnu, rencontré dans le tramway, vous pose toutes sortes de questions sur votre foi et sur la manière dont vous la pratiquez. Vous n'avez pas à lui répondre, c'est un indiscret et un malappris.

...quand on renonce à sa religion **par apostasie.**

L'apostat ne rejette pas seulement, comme l'hérétique, une ou plusieurs vérités ; il les rejette toutes en bloc et proclame hautement sa trahison

ou en adoptant une autre religion,

ou en se glorifiant avec orgueil de n'en professer aucune,

ou en s'agrégeant à une société dont le but connu est nettement anticatholique.

De toutes les fautes contre la foi, la plus grande est l'apostasie.

191. *Faites un acte de foi.*

R. **Mon Dieu, je crois fermement tout ce que votre Eglise croit et enseigne ; je le crois parce que vous l'avez révélé et que vous êtes la souveraine Vérité, qui ne pouvez vous tromper ni nous tromper.**

Cette formule est-elle bien choisie ?

Oui, parce qu'elle est un bon résumé de tout ce qui se rapporte à la foi.

Elle indique en effet :

1° Ce qu'il faut croire : tout ce que l'Eglise croit et enseigne.

2° Comment il faut le croire : fermement.

3° Pourquoi il faut le croire : parce que Dieu l'a révélé.

Est-il possible de faire « acte de foi » sans prononcer de paroles ?

Oui, tout geste chrétien est un acte de foi. Si vous faites pieusement le signe de la croix, si vous prenez de l'eau bénite en entrant à l'église, si vous vous agenouillez devant le Saint-Sacrement, si vous entrez les mains jointes au saint Tribunal de la Pénitence, vous faites un acte de foi.

Les martyrs qui, plutôt que de renier leur Dieu, acceptaient les tortures et s'en allaient au-devant de la mort, accomplissaient le plus grand et le plus méritoire des actes de foi.

Quand devez-vous faire « acte de foi » ?

1° Quand il vous arrive *d'être tentés* contre la foi.

Si quelqu'un s'avisait de vous exciter à la désobéissance et à la révolte contre votre père, vous seriez à juste titre indignés et vous trouveriez de fortes expressions pour traduire immédiatement des sentiments contraires à ceux qui vous ont été suggérés.

Ainsi, toutes les fois que, sous une influence quelconque, des doutes surgissent dans votre esprit, c'est pour vous un strict devoir de les combattre en prononçant des lèvres les paroles du *Credo* ou de l'acte de foi.

2° *En danger de mort.*

Que verrez-vous au Paradis, M. E. ?... Dieu et toutes les vérités que la religion vous enseigne. Et cette vision qui durera toute l'éternité vous procurera-t-elle à tous les mêmes joies ?... Non ; vous verrez d'autant mieux que vous aurez cru davantage.

Votre bonheur futur dépend donc de votre foi présente. C'est pourquoi il est indispensable que vous vous appliquiez, au dernier moment surtout, quand vous sentirez tout proche le jugement de Dieu, à croire plus ardemment.

3° *De temps en temps* au cours de la vie.

Chaque dimanche, M. E., vous avez l'occasion de chanter votre foi dans le *Credo* de la grand'messe auquel vous prenez part. Mais c'est trop peu de dire à Dieu, une fois la semaine, que vous avez confiance en sa parole. Ne manquez pas chaque jour, dans vos prières du matin et du soir, de Lui répéter avec une fervente conviction : « Mon Dieu, je crois fermement, etc... ».

Références d'Histoire sainte. — **Q.** 187. *La fermeté dans la foi :* Dieu donna l'ordre à Josué de faire sept fois le tour de la ville de Jéricho, lui promettant qu'au septième tour les murailles s'écrouleraient d'elles-mêmes. Si invraisemblable que pût paraître cette promesse Josué y crut, JOSUÉ, VI ; La foi de la Chananéenne était telle que les paroles dures que Notre-Seigneur prononça à dessein pour l'éprouver ne l'ébranlèrent pas. S. MAT-

THIEU, XV, 21 à 28 ; Le Centurion est si sûr de la puissance souveraine de Jésus qu'il Le croit capable de guérir son serviteur même à distance, S. MATTHIEU, VIII, 8 ; Les frères Macchabées, Saint Etienne, les apôtres se sont laissés égorger plutôt que de renoncer à leur foi. — **Q. 190.** *Le doute sur la foi est une faute que Dieu punit :* Moïse douta de Dieu qui lui avait ordonné de frapper le rocher de sa baguette pour en faire jaillir de l'eau, il fut exclu de la Terre promise, NOMBRES, XX, 12 ; Zacharie douta de la parole de l'Ange lui annonçant la naissance d'un fils : il devint muet en châtiment de son incrédulité, S. LUC, I ; Saint Pierre, marchant sur les eaux de la mer par ordre de Notre Seigneur, se laissa aller au doute, il enfonça, S. MATTHIEU, XIV, 28 à 33.

22e Leçon

L'ESPÉRANCE

192. *Qu'est-ce que l'Espérance ?*

R. **L'Espérance est une vertu surnaturelle par laquelle nous attendons de Dieu avec confiance sa grâce en ce monde et le bonheur éternel dans l'autre.**

...Par laquelle nous **attendons** *de Dieu* **avec confiance...**

L'Espérance n'est pas simplement une attente. Vous attendez la mort, et elle ne trompera pas votre attente, elle viendra certainement, tôt ou tard. Peut-on dire que vous la désirez, que vous l'espérez ?... Non.

L'espérance, d'autre part, est plus qu'un désir. Cent fois il vous arrive de désirer des choses que vous n'espérez pas, par exemple, des ailes d'oiseaux, une couronne de roi, le gros lot, etc...

L'espérance est un *désir confiant.*

Si vous croyez vraiment, votre esprit se repose dans une sécurité absolue. Rien ne saurait ébranler votre conviction. Si vous espérez vraiment, votre cœur se délecte dans une confiance sans réserve et d'une fermeté parfaite.

Quand vous rentrez à la maison après une longue absence, M. E., votre mère est heureuse de vous retrouver. Du plus loin qu'elle vous aperçoit, elle vous tend les bras, et elle vous attend avec une telle confiance qu'elle goûte vos caresses avant même de les recevoir.

Ainsi la vertu d'espérance nous rend pour ainsi dire présents les biens du ciel. Elle en est comme un avant-goût dont nous jouissons ici-bas. Elle nous inspire une telle confiance que nous savourons par avance le bonheur éternel auquel nous sommes prédestinés.

***...sa grâce** en ce monde et* **le bonheur éternel** *dans l'autre.*

Les semailles sont indispensables pour la moisson. Insensé celui qui prétendrait récolter quand il n'a pas semé.

Insensé aussi celui qui ambitionnerait le ciel dans l'éternité sans vouloir posséder la grâce dans le temps : grâce sanctifiante d'abord qui est la vie de Dieu, grâce actuelle ensuite qui est le secours de Dieu.

La fleur précède nécessairement le fruit et elle le prépare. Ainsi la Gloire, pour les élus, n'est pas autre chose que le développement et l'épanouissement de la grâce sanctifiante.

Pour que le fruit grossisse et arrive à maturité, il faut du soleil et de la pluie. De même, pour la conservation et la croissance de la vie de Dieu en nous, il faut l'aide de la grâce actuelle.

Tel est l'objet secondaire de l'espérance : *la collaboration de Dieu* sous toutes ses formes, moyen indispensable de conquérir le salut.

L'objet suprême et final de la deuxième vertu théologale, c'est *Dieu, vu et possédé à jamais.* En cela consistera notre bonheur éternel, le bonheur même de Dieu.

193. *Pourquoi faut-il attendre avec confiance la grâce et le bonheur éternel ?*

R. **Il faut attendre avec confiance la grâce et le bonheur éternel, parce que Dieu qui est infiniment bon, nous les a promis et que Jésus-Christ les a mérités pour nous.**

...parce que Dieu, qui est **infiniment bon,** *nous les a* **promis...**

Est-il vrai d'abord que Dieu nous a fait des promesses ?...

1° En ce qui concerne *le Ciel*, nous pouvons relever dans l'Evangile des engagements formels pris par Notre-Seigneur :

> « Il y a plusieurs demeures dans la Maison de mon Père... Je m'en vais vous préparer la vôtre. Et après... je reviendrai et vous retirerai à moi afin que là où je suis vous soyez aussi. » (S. JEAN, XIV, 2 et 3).
>
> « Bienheureux les pauvres d'esprit parce que le royaume des

cieux est à eux... Bienheureux ceux qui ont le cœur pur parce qu'il verront Dieu... Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice parce que le royaume des cieux leur appartient. » (S. MATTHIEU, v, 3 à 10).

« Venez les bénis de mon Père, entrez en possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde » (S. MATTH., XXV, 34).

2° En ce qui concerne *les moyens de parvenir au ciel,* Dieu s'est aussi lié à notre égard par des promesses :

Il exaucera les prières faites en son nom :

« Quoi que vous demandiez à mon Père en mon nom, Il vous le donnera. » (S. JEAN, XIV, 14).

Il pardonnera les péchés.

L'Enfant prodigue avait déserté la maison paternelle pour s'en aller au loin dissiper son bien. Après une conduite indigne, il revient à résipiscence. Son père lui ouvre les bras. (S. LUC, XV, 11 à 32).

Il s'ingéniera à éclairer de sa grâce les esprits les plus aveugles, à toucher les cœurs les plus endurcis.

Le bon Pasteur abandonne à lui-même le gros du troupeau dont il est sûr pour rechercher la brebis égarée. Et quand il l'a découverte, il la place sur ses propres épaules et la ramène au bercail. (S. LUC. XV, 5).

Il tiendra compte de tout, même des efforts qui ont été faits au dernier moment.

Les ouvriers de la onzième heure obtiennent comme les autres et même avant les autres, en raison de leur ardeur à la besogne, le denier promis. (S. MATTHIEU, XX, 9).

Il accordera même des faveurs temporelles, si du moins elles doivent être de quelque secours pour la sanctification et le salut.

« Recherchez donc d'abord le Royaume de Dieu et sa justice et le reste vous sera donné par surcroît. (S. MATTHIEU, VI, 33).

Pouvons-nous craindre que les promesses divines ne se réalisent pas ?

Non ; car Dieu a cet avantage sur les hommes qu'il est infiniment puissant et infiniment bon. C'est pourquoi Il est infailliblement « fidèle dans ses promesses ». (Epître aux Hébreux, x, 23).

Souvent les hommes promettent sincèrement. Très sincèrement aussi ils essayent de tenir leurs promesses ; mais, la générosité de leur cœur dépassant de beaucoup les ressources dont ils disposent, ils ne donnent rien ou presque rien.

Dieu n'est arrêté par aucun obstacle.

Souvent, c'est dans un accès de bonté passagère que les hommes promettent. Revoyez-les une heure après, ils sont dans des dispositions tout autres.

Dieu au contraire est sans changement dans sa bonté comme Il est sans mesure dans sa puissance

...et que Jésus-Christ **les a mérités** *pour nous.*

Dieu est engagé par les promesses de son divin Fils, mais Il l'est encore davantage par l'effusion du sang de Jésus.

Un grand homme d'Etat moderne a dit : « Nous ne tolérerons pas qu'on nous conteste ce que nous avons acquis par le sang de nos enfants. »

Nous avons le droit nous aussi de revendiquer comme un dû ce que Notre-Seigneur nous a conquis, de haute lutte, par ses souffrances et par sa mort. De ce chef, Dieu nous doit, à strictement parler, si nous sommes fidèles à ses commandements, le Paradis.

194. *Comment pèche-t-on contre l'espérance ?*

R. **On pèche contre l'espérance :**

1° Par désespoir, quand on perd confiance en son salut et en la bonté de Dieu.

2° Par présomption, quand on s'autorise de cette bonté pour faire le mal ou qu'on prétend faire le bien par ses seules forces.

Si vous péchez contre l'espérance, M. E., c'est par défaut ou par excès :

Par défaut, quand vous espérez moins que le bon Dieu n'a promis.

Par excès, quand vous espérez plus que le bon Dieu n'a promis.

...par désespoir, quand **on perd confiance** *en son* **salut...**

« Jamais je ne parviendrai à me corriger de tel défaut, jamais je ne pourrai briser telle mauvaise habitude. C'est plus fort que moi ! A quoi bon poursuivre mes tentatives ! Ce n'est même plus la peine de prier... »

Vous reconnaissez, M. E., le langage insensé de celui qui désespère de son salut. Il n'oublie qu'une chose, c'est que Dieu a promis de donner sa grâce à quiconque en a besoin et la Lui demande. Qu'il se munisse du secours d'en-haut et il s'attaquera aux pires défauts, je ne dis pas sans peine, car la

grâce ne nous dispense pas de peiner et de souffrir, mais sans crainte ni découragement, car à la bonne volonté aidée de la grâce, rien ne saurait résister. *C'est plus fort que moi !* soit. *Plus fort que moi et la grâce !* Jamais.

...et en la **bonté de Dieu...**

On voit quelquefois des vieillards, déjà guettés par la mort, repousser avec une énergie farouche les grâces suprêmes qui les sollicitent : « Voici quatre-vingts ans bientôt que j'ai appris au catéchisme l'existence de Dieu, mais je ne L'ai jamais servi. Et l'on voudrait maintenant que je me tourne vers Lui ! Je l'ai trop offensé ; Il ne me pardonnera jamais ! »

Ont-ils raison de parler ainsi, ces malheureux qui ont déjà un pied dans la tombe ?... Non, car ils méconnaissent l'immense bonté de leur Créateur. Qu'ils se souviennent des promesses généreuses consignées dans nos Livres saints :

« Je ne veux pas la mort du pécheur mais qu'il se convertisse et qu'il vive. » (Ezéchiel, III. 11).

« Quand bien même votre âme couverte de fautes serait rouge comme l'écarlate, elle deviendra blanche comme la neige. » (Isaïe, I, 18).

Celui qui désespère de son pardon insulte Dieu dont il nie ou conteste la toute puissante bonté. Ce péché de désespoir est plus grave, en lui-même et surtout dans ses conséquences, que tous ceux qui l'ont provoqué.

On raconte que Luther, à la fin de sa vie, contemplait un soir le firmament étoilé. « Vois, lui dit sa femme, comme les étoiles brillent ! — Belle lumière, en effet, répondit-il, mais elle n'est pas pour nous ! — Pourquoi ? sommes-nous déshérités du ciel ? — Peut-être. — Eh bien ! faisons machine en arrière. — Non, les roues du char sont trop engagées dans la boue ; c'est trop tard ! »

Si l'anecdote est vraie, Luther aurait ajouté aux nombreux crimes de sa vie le péché de désespoir.

Vous connaissez l'apôtre qui a commis cette faute avant lui... Judas. Ce malheureux, en dépit de son abominable trahison, aurait-il pu échapper à l'enfer ?... oui, si au lieu de se pendre à un arbre, il s'était jeté au cou de Notre-Seigneur pour Lui demander pardon.

Car le traître, c'est saint Jérôme qui le dit, a moins offensé le divin Maître en Le vendant qu'en doutant de sa bonté.

...par présomption, quand **on s'autorise de cette bonté** *pour faire le mal...*

Certains font le mal sans aucun souci. Ils disent : Dieu est trop bon pour me condamner. Il m'a pardonné cent fois, pourquoi ne voudrait-Il pas me pardonner une fois de plus ?. . Il ne m'en coûtera que la peine d'accuser mon péché.

On leur objecte : mais si la mort vous surprenait quand votre âme est souillée ! Ils répondent : La mort est loin de moi. Je suis jeune. Je puis donc me payer du plaisir et du bon temps. Quand je serai vieux, il me restera du loisir pour prier et me repentir. La mort aurait-elle l'indiscrétion de venir plus tôt que de raison que je n'en serais pas damné pour cela. Dieu saurait bien me ménager au dernier moment un moyen facile de me réconcilier avec Lui.

Que pensez-vous, M. E., d'un tel raisonnement ?... il est présomptueux. Dieu a promis aux hommes de leur pardonner tant qu'ils vivront et tant qu'ils se repentiront ; mais Il n'a pas promis de les laisser vivre suffisamment pour qu'ils puissent se repentir ; surtout Il n'a pas promis de les sauver sans effort de leur part. Tout au contraire, Il a dit :

« Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. » (S. Luc, XIII, 5).

Concluez, M. E. : celui-là commet la pire des imprudences qui retarde sans cesse sa conversion et remet toujours au lendemain ses bonnes résolutions.

...et qu'on prétend faire le bien **par ses seules forces.**

Il y a des hommes qui comptent trop sur eux-mêmes. Audacieusement ils vont au-devant de l'occasion de péché, croyant en triompher sans difficulté. Notez bien qu'ils n'ont même pas songé à invoquer le secours de Dieu. Ce n'est pas la peine. Ils sont sûrs de la victoire. Et qu'arrive-t-il ?. . ils se font battre par le démon.

« Quiconque aime le danger, y périra. » (Ecclésiastique, III, 27).

Voilà bien le péché de ceux qui fréquentent imprudemment des personnes indifférentes ou irréligieuses, qui lisent de mauvais journaux, n'importe quel roman, qui vont au théâtre où l'on joue des pièces licencieuses. Oh ! disent-ils aux personnes qui leur en font la remarque, je suis assez fort pour résister à l'attrait du mal : n'ayez pas peur pour moi. D'autres pourraient faiblir, mais moi, je suis à l'abri de tout danger. De ces compagnies, de ces lectures, de ces spectacles, je ne conserve aucune impression mauvaise, aucun souvenir troublant !

Agir et parler ainsi, M. E., c'est tenter Dieu.

Un jour que les apôtres avaient essayé vainement de chasser un démon, Notre-Seigneur leur dit : « Ce démon ne se chasse que par la prière et le jeûne. » (S. Marc, IX, 28).

Il joue gros jeu le malade qui a la sotte prétention de se soigner lui-même sans l'aide du médecin.

Il est aussi un présomptueux et un fou celui qui se flatte d'éviter le mal et de pratiquer la vertu sans les forces d'en-haut.

195. *Faites un acte d'espérance.*

R. **Mon Dieu, j'espère de votre bonté infinie qu'en considération des mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous m'accorderez la vie éternelle et les secours nécessaires pour y parvenir ; vous l'avez promis et vous êtes fidele dans vos promesses**

La formule est heureuse puisqu'elle indique clairement à ceux qui s'en servent :

1° *Les raisons* pour lesquelles ils espèrent : promesse de Dieu, fidélité, bonté infinie, mérites de Notre Seigneur.

2° *Le double but* qu'ils poursuivent : but lointain, la vie éternelle, but prochain, les moyens de mériter un jour cette vie éternelle.

La formule toutefois n'est pas nécessaire. Les mots ne font rien à la chose. Vous espérez, M. E., lorsque vous restez forts sous les coups d'une rude épreuve. Lorsque vous vous en remettez, pour une affaire épineuse ou pour votre avenir, aux souveraines décisions de la Providence.

Quand devez-vous faire des actes d'espérance ?

1° *Dans les moments de découragement.*

Ils sont rares aujourd'hui dans votre vie d'écolier, mais plus tard, avec le travail, les infirmités, les souffrances physiques et morales, ils reviendront souvent.

2° *A l'heure de la mort.*

3° *Le plus souvent possible*, au cours de la vie. Le plus sage et le plus simple, c'est de faire pieusement votre acte d'espérance dans vos prières quotidiennes.

Références d'Histoire sainte. — **Q.** 192. *Modèles d'espérance :* Les Patriarches de l'Ancienne Loi attendaient avec une inébranlable confiance le Messie promis à leurs ancêtres ; Job accablé de malheurs se refuse à désespérer ; le vieillard

Siméon attend avec une confiance sereine la réalisation de la promesse qui lui a été faite : il ne mourra pas avant d'avoir contemplé le Messie d'Israël. — **Q.** 194. *Exemples de désespoir :* Caïn désespéra quand il dit : « Ma peine est trop grande pour que je la puisse supporter. » GENÈSE, IV, 13 ; Judas lui aussi pécha par désespoir quand, au lieu de se laisser toucher par le reproche amical de Notre-Seigneur, il alla jeter son argent dans le Temple et se pendit. S. MATTHIEU, XXVII, 5. — *Exemples de présomption :* Les contemporains de Noë péchaient par présomption lorsque, malgré les exhortations à la pénitence du saint Patriarche, ils ne cessaient de faire le mal, s'imaginant que Dieu ne mettrait pas ses menaces à exécution ; les Juifs péchaient par présomption quand ils se croyaient sûrs de leur salut parce que fils d'Abraham. S. MATTHIEU, III, 7 à 9 ; saint Pierre a été présomptueux, quand, ayant négligé de prier au Jardin des Olives, il se croyait néanmoins capable de suivre Jésus jusqu'à la mort. S. MATTHIEU, XXVI, 33 à 35.

23e Leçon

LA CHARITÉ

196. *Qu'est-ce que la Charité ?*

R. **La Charité est une vertu surnaturelle par laquelle nous aimons Dieu par-dessus tout, et le prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu.**

...par laquelle nous aimons Dieu **par-dessus tout...**

Vous aimez un certain nombre de personnes, vos parents, vos bienfaiteurs, vos amis. Il vous en coûte de vous écarter d'eux ou de les voir s'éloigner.

Ne dit-on pas parfois d'un enfant qui est parti pour le collège : « Oh ! il a beaucoup de mal de s'y plaire ! il était tellement *attaché* à sa famille, à son foyer !... »

Vous êtes vraiment attachés aux personnes que vous chérissez, non par des liens matériels et visibles, mais par des liens spirituels qui, pour être mystérieux, n'en sont ni moins réels, ni moins puissants.

Il est toutefois quelqu'un à qui vous devez vous attacher par le cœur plus qu'à qui que ce soit, c'est Dieu. Vous devez à Dieu *l'amour de préférence,* autrement dit, vous devez Lui réserver la toute première place.

Sans le secours d'en haut, est-ce possible ?

> Saint François de Sales a dit : « Il en est de l'homme comme du palmier que l'on transplante des chaudes régions de l'Afrique dans notre pays. Ici on ne peut l'amener à produire des dattes douces et savoureuses. Ainsi de l'homme. Il voudrait bien aimer Dieu ; il n'en a pas la force. Ce n'est que lorsque l'Esprit-Saint a préparé son cœur par la grâce sanctifiante que la charité peut y germer. »

Grâce à la vertu surnaturelle, nous pouvons donc aimer Dieu dans la mesure qui convient, c'est-à-dire sans mesure.

> C'est ce qu'exprimait un jour dans son langage naïf un petit enfant à qui l'on demandait : « Comment aimes-tu ta mère ? — Grand comme ces maisons, répondit-il. — Et ton père ? — Grand comme ces montagnes (il montrait les Alpes). — Et le bon Dieu ? — Grand comme Il est ! »

...et le prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu.

La charité paraît avoir deux objets complètement distincts : Dieu et le prochain. En réalité, elle n'en a qu'un : Dieu aimé en Lui-même et en son image.

L'amour du prochain est même la meilleure pierre de touche de l'amour de Dieu.

Jésus avait prévenu ses disciples de l'importance capitale qu'Il attribuerait à la charité envers autrui :

> « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous aurez fait au plus petit d'entre mes frères, c'est à moi-même que vous l'aurez fait. » (S. Matthieu, xxv, 40).

Et Notre-Seigneur montra bien dans la suite combien Il avait à cœur l'observation du grand précepte qu'Il avait établi :

> A Saul, terrassé sur le chemin de Damas, il demandera : « Pourquoi *me* persécutes-tu ? » (Actes, ix). Et pourtant Saul n'en voulait pas au Christ, mais aux chrétiens.
>
> Quelques siècles plus tard, apparaissant à saint Martin, Il dira : « C'est de ce manteau que Martin *m'*a revêtu aujourd'hui. » Et cependant ce n'est pas Notre-Seigneur en personne, c'est un simple mendiant qui avait bénéficié de la charité de saint Martin.

L'amour de Dieu et l'amour du prochain sont donc inséparables.

Il s'ensuit que si vous en voulez à vos semblables, j'entends même à un seul de vos camarades, si vous le détestez, si vous

l'enviez, si vous cherchez à lui nuire, vous avez prouvé du même coup que vous n'aimez pas Dieu.

> Si quelqu'un dit : « J'aime Dieu », et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur. » (1re Epitre de S Jean, v, 20).

Vous direz peut-être : mais il y a des gens détestables, jamais je ne réussirai à les aimer. — Je vous réponds, M. E. : si vous étiez tenus d'aimer votre prochain uniquement pour ses qualités, vous en seriez évidemment dispensés, toutes les fois que ces qualités n'existent pas ; mais c'est Dieu que vous devez aimer dans son image, si imparfaite soit-elle, or Dieu est toujours bon, toujours parfait, toujours infiniment digne d'être aimé.

197. *Pourquoi faut-il aimer Dieu par-dessus tout ?*

R. Il faut aimer Dieu par-dessus tout parce qu'il est infiniment bon et souverainement digne d'être aimé à cause de ses perfections infinies

Il faut *aimer Dieu par-dessus tout...*

C'est une obligation prescrite par Notre-Seigneur avec la plus grande précision :

> « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement. » (S. Matthieu, xxii, 37).

Et comme si le Sauveur craignait de n'être pas compris, Il attire l'attention de ses disciples sur le sort qui attend les transgresseurs du commandement primordial :

> « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi... Celui qui sauvera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la sauvera. »
>
> (S. Matthieu, x, 37-39.)

Elle savait tout ce que comportait le précepte de l'amour de Dieu, la reine Blanche de Castille, qui disait à son fils, saint Louis :

> « J'aimerais mieux vous voir mort à mes pieds que de vous savoir coupable d'un seul péché mortel. »

...parce qu'il est infiniment bon...

Nous pouvons aimer Dieu uniquement pour ce qu'Il est par rapport à nous, c'est-à-dire à cause des bienfaits dont Il nous a comblés ou que nous attendons de Lui : Il nous a aimés le premier, puisque c'est par amour qu'Il nous a créés ; ses

biens naturels et surnaturels auxquels Il nous a fait participer sont innombrables ; pour nous racheter, Il nous a donné son Fils unique ; enfin il nous réserve au Ciel, pendant toute l'éternité, son propre bonheur.

De tels motifs d'amour sont excellents. Ils sont cependant intéressés, donc imparfaits.

Mais écoutez la suite de la réponse :

...et souverainement digne d'être aimé **à cause de ses perfections infinies.**

Un être est d'autant plus digne de notre affection qu'il est orné de qualités plus nobles et plus nombreuses.

« Or Dieu est si bonne chose, disait le sire de Joinville, qu'il n'en saurait être de meilleure. »

Les qualités de Dieu étant sans mesure, on les appelle des perfections. Elles laissent en effet derrière elles à une distance infinie ce qu'il y a de plus grand chez les plus élevées des créatures.

A ce titre, Dieu mérite donc, plus que tous les êtres qu'Il a créés, d'être aimé pour Lui-même.

Vous savez, M. E., ce qu'on entend par un aimant : c'est un morceau de fer qui attire de lui-même ce qui l'entoure. Au Ciel, Dieu agira sur notre âme comme un aimant infiniment puissant et vous serez attirés par Lui d'une façon si irrésistible que vous n'aurez plus aucun mérite à Lui rester fidèles.

Il n'en est pas de même ici-bas. Les perfections de Dieu n'ont rien de sensible. Si néanmoins c'est à cause d'elles et uniquement à cause d'elles que vous aimez votre Créateur, vous réalisez son plus cher désir, mais en même temps vous faites un acte très méritoire, l'acte de charité parfaite.

198. *Quelle est la marque de notre amour pour Dieu ?*

R. **La marque de notre amour pour Dieu est notre fidélité à lui obéir.**

La marque de notre amour pour Dieu...

Est-elle dans *la sensibilité ?...*

Non ; pour aimer Dieu d'une façon parfaite, il n'est pas nécessaire d'éprouver pour Lui dans son cœur une affection sensible, semblable à celle d'une mère pour son enfant, à celle d'un ami pour son ami. La véritable charité réside dans la volonté. Ne vous étonnez pas si vous aimez vos amis d'une

façon plus tendre que vous n'aimez Dieu. Etes-vous disposés, si Dieu l'exige, à les sacrifier pour Lui ?... tout est là.

Est-elle dans *les manifestations* extérieures et *les protestations* bruyantes ?...

Pas davantage.

« Ce ne sont pas ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le Royaume des Cieux. » (S. MATTHIEU, VII, 21).

Autrement dit, ce ne sont pas les beaux parleurs qui auront gain de cause auprès du bon Dieu. C'est en vain qu'ils pousseront des exclamations et des cris, Notre-Seigneur ne se trompera pas sur leurs véritables sentiments.

Est-ce que vos parents seraient satisfaits, si, pour leur exprimer votre affection, vous vous contentiez de les embrasser et de les câliner !... Sans doute, ils ne sont pas insensibles à vos caresses, mais ils veulent autre chose.

Un enfant qui aime bien ses parents met beaucoup d'empressement à exécuter leurs ordres, à suivre leurs conseils, à prévenir leurs moindres désirs. S'ils sont absents, il pense à eux et se réjouit de leur retour. Pas n'est besoin d'insister pour qu'il leur écrive, il le fait spontanément. S'ils sont malades, il s'ingénie, sinon à les soigner, puisqu'il n'en est pas encore capable, du moins à leur tenir compagnie, à leur faire plaisir, à éviter soigneusement ce qui pourrait leur être désagréable...

Et ceux qui sont témoins de ces actes généreux d'un enfant ne s'y trompent pas : « Comme cet enfant aime ses parents ! » disent-ils.

On peut juger de la même façon vos sentiments à l'égard du bon Dieu. L'obéissance est la démonstration la plus claire et la plus évidente de votre affection.

« Si quelqu'un m'aime, il observe mes commandements. » (S. JEAN, XIV, 23).

Je commente à votre intention, M. E., la parole laconique du Sauveur : il observe mes commandements, c'est-à-dire, il n'oublie jamais de me prier, pas plus qu'il n'oublie de souhaiter le bonjour et le bonsoir à ses parents. Il pense à moi très souvent, aime à fréquenter les lieux où il entend parler de moi, se rend volontiers à la Messe, aux offices, au catéchisme. Il évite avec soin tout ce qui pourrait me faire de la peine, fuit le péché et les occasions du péché, est disposé à tout sacrifier, même ses biens les plus chers, plutôt que de risquer à mon égard la plus petite offense. Il accepte tout de

ma main, même la souffrance et l'épreuve. Il se plaît à travailler pour ma gloire, fait de l'apostolat autour de lui, etc...

Tel est, M. E., dessiné à grands traits, le portrait de celui qui aime Dieu de tout son cœur.

199. *Que désigne le nom de prochain ?*

R. **Le nom de prochain désigne tous les hommes, et même nos ennemis.**

...tous les hommes...

Nous devons entendre par « prochain » non seulement ceux qui nous sont unis par la parenté et qu'on appelle « nos proches », mais tous les hommes, quels qu'ils soient.

Cela veut-il dire que nous devons les aimer tous également et, à besoins égaux, les secourir tous de la même manière et sans distinction ?...

Non ; vous devez aimer et assister d'abord ceux qui sont les plus proches de vous par le sang, l'amitié, la bienfaisance, la religion, la nationalité. Vous donnerez donc la préférence à votre père sur un cousin, à vos bienfaiteurs sur des inconnus, à vos concitoyens sur des étrangers, à vos coreligionnaires sur des païens.

Mais, cette distinction légitime établie, vous ne devez exclure personne de votre charité.

...et même **nos ennemis.**

De quels ennemis s'agit-il?... non seulement de vos ennemis personnels, mais encore des ennemis de la Patrie, des ennemis de l'Eglise. Que vous détestiez leur doctrine, leur conduite, leurs procédés, c'est votre droit et peut-être votre devoir, mais il ne vous est pas permis de haïr leurs personnes.

> ...Et moi je vous dis : « Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous maltraitent et vous persécutent, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux ; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons et descendre sa pluie sur les justes et les injustes. Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous?... »
>
> (S. Matthieu, v, 44 à 45).

Pour observer le précepte de l'amour des ennemis, est-il nécessaire de les aimer d'un amour spécial comme on aime des parents, un bienfaiteur, un ami ?...

Non ; ils pourraient être portés à en abuser.

Il est seulement prescrit qu'on ne les haïsse pas et qu'on soit disposé, le cas échéant, à leur rendre service.

> Un père avait établi entre ses enfants un concours de bonnes actions. Il donna le prix à celui qui, ayant trouvé son ennemi endormi sur le bord d'un abîme, l'avait éveillé, de peur qu'il ne tombât.

Préserver ses ennemis du mal, c'est encore trop peu. Notre-Seigneur a-t-Il fait plus que cela?... Oui, Il a rendu le bien pour le mal, priant pour ses bourreaux et répandant pour nous tous qui L'avions offensé, jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Bien des saints, pour imiter Jésus, ont fait violence à leur nature : loin de détester leurs ennemis, loin de les négliger ils se sont plu à les combler. Mais ce faisant, ils dépassaient la loi et s'élevaient à un acte de perfection qui n'est nullement obligatoire.

> Le Marquis de Beauregard était si bon envers tous, même envers ses ennemis, qu'un de ses confrères de l'Académie lui disait : « Vous serez toujours le meilleur ami de vos ennemis ! »

200. *Pourquoi devons-nous aimer notre prochain ?*

R. **Nous devons aimer notre prochain parce que Dieu nous l'ordonne expressément et que tous les hommes sont nos frères, rachetés comme nous par le sang de Jésus-Christ.**

...parce que Dieu nous **l'ordonne** *expressément...*

Quelqu'un demandait à Notre-Seigneur : « Quel est le plus grand des commandements ? » On connait sa réponse : « Vous aimerez Dieu de tout votre cœur ; c'est là le premier et le plus grand des commandements. » Mais il ajouta :

> Le second est entièrement semblable au premier : « Vous aimerez le prochain comme vous-même. »
>
> (S. Matthieu, xxii, 39.)

Il est donc aussi important, M. E., d'aimer le prochain que d'aimer Dieu. Or, vous ne l'ignorez pas, quiconque n'aime pas Dieu sera damné pour l'éternité. Tirez vous-mêmes la conclusion.

Jésus tenait essentiellement à ce que personne ne se méprît sur sa volonté.

Avant de mourir, Il a rappelé une fois de plus à ses apôtres, en le revendiquant comme sien, le précepte de l'amour du prochain :

> Voici mon commandement : « C'est que vous vous aimiez les uns les autres. » (S. Jean, xv, 12.)

Aux yeux du monde, ce sera la pierre de touche :

> On reconnaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres. (S. Jean, xiii, 15.)

Trop souvent, M. E , vous oubliez ces dernières paroles de Notre-Seigneur. La haine, l'envie et la colère font parfois éclater parmi vous des discussions bruyantes qui dégénèrent en batailles. Seriez-vous contents si les témoins de ces scènes regrettables formulaient les conclusions que leur suggère l'Evangile : « Certainement, ces enfants, qui se détestent, s'injurient et se frappent, ne sont pas des disciples de Jésus-Christ ! »

...et que les hommes sont **tous frères...**

Nous avons tous un père commun selon la nature, c'est Adam.

Mais au sens surnaturel du mot c'est Dieu qui est en réalité « Notre Père » : nous lui devons tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons ; Il se réserve de nous donner au Ciel son propre bonheur.

Mais c'est fraternellement et dans une intimité toute familiale que nous devons jouir un jour des spirituelles délices du Paradis.

Est-il possible que nous refusions d'aimer ici-bas ceux qui seront nos amis très chers pour l'éternité ?

...rachetés comme nous par **le sang de Jésus-Christ.**

Jésus a donné son sang pour tous les hommes sans exception, montrant ainsi qu'il les embrassait tous dans le même amour.

De quel droit agirions-nous autrement que notre Maître et Modèle ?... Nous devons nous conformer à son exemple comme à sa doctrine.

201. *Qu'est-ce qu'aimer le prochain comme soi-même ?*

R. **Aimer le prochain comme soi-même c'est lui désirer et lui procurer, autant qu'on le peut, les mêmes biens qu'à soi-même.**

Aimer le prochain **comme soi-même...**

L'amour de soi-même *prime* tout autre amour. Aimer le prochain comme soi-même ne signifie donc pas l'aimer *autant* que soi-même, mais seulement *de la même manière* que soi-même.

> Les Vierges sages n'ont pas donné d'huile aux Vierges folles. Avec raison, elles ont eu peur, en se dépouillant elles-mêmes, de n'être plus en mesure de recevoir l'Epoux.

On peut sacrifier pour le prochain ses richesses, sa santé, sa vie même, mais nul n'a le droit de sacrifier son âme pour autrui.

Pour être légitime, l'amour de soi-même doit être bien compris et parfaitement ordonné dans son objet. Je m'explique : s'aimer, c'est désirer et rechercher pour soi le bonheur éternel et tout ce qui y conduit. Les biens de la terre ne sont désirables et dignes d'être poursuivis que dans la mesure où ils sont utiles à l'acquisition des biens célestes.

Ainsi défini, l'amour de soi peut être donné comme la règle et le modèle de la charité envers les autres.

...c'est lui **désirer** *et lui* **procurer...** *les* **mêmes biens** *qu'à soi-même.*

Nous ne sommes pas maîtres de notre sympathie et de notre antipathie ; ces sentiments extrêmes naissent en nous et souvent s'y développent sans notre permission.

Mais nous pouvons toujours souhaiter du bien même à ceux pour lesquels nous n'éprouvons aucune affection sensible.

Leur souhaiter du bien, est-ce suffisant ?

> « Si un de vos frères ou une de vos sœurs n'ont point de quoi se vêtir et qu'ils manquent de ce qui leur est nécessaire chaque jour pour vivre, et que quelqu'un d'entre vous leur dise : Allez en paix, je vous souhaite de quoi vous garantir du froid et de quoi manger, sans leur donner néanmoins ce qui est nécessaire à leur corps, à quoi serviront vos paroles ? »
>
> (Epître de S. Jacques, ii, 15-16.)

L'amour du prochain, quand il est sincère, s'exprime par la bienfaisance.

C'est la consigne donnée par saint Jean aux premiers chrétiens :

> Mes petits enfants n'aimons pas de parole, ni de langue, mais par œuvres et en vérité. (Ire Epitre de S. Jean, iii, 18.)

Et pour savoir comment vous devez pratiquement procéder pour aimer le prochain « en œuvres et en vérité », rien de plus facile. Mettez-vous par la pensée à la place du prochain et dites-vous : « Qu'est-ce que je désirerais ?... Evidemment il me plairait qu'on partage ma peine, qu'on me soulage dans mes souffrances, qu'on me vienne en aide, qu'on supporte mon caractère et mes défauts, qu'on respecte mes biens,... etc. »

Faites cela vous-mêmes pour autrui et vous serez en règle avec le premier commandement.

202. *Comment prouvons-nous notre amour pour le prochain ?*

R. **Nous prouvons notre amour pour le prochain en pratiquant à son égard l'aumône spirituelle et corporelle et le pardon des injures**

...en pratiquant... l'aumône **spirituelle...**

Quand il s'agit d'autrui, l'ordre des biens à poursuivre doit être respecté aussi ponctuellement que lorsqu'il s'agit de nous-mêmes. Or, nous l'avons vu plus haut, les premiers biens que nous devons ambitionner pour nous-mêmes sont les biens spirituels, c'est-à-dire ceux qui visent la perfection de l'âme. Ce sont donc ces mêmes richesses qu'il nous faut d'abord procurer aux autres, dans la mesure de nos forces.

Citons parmi les bonnes œuvres spirituelles :

L'enseignement des vérités de la foi.

Notre-Seigneur daignait Lui-même instruire les gens du peuple. A sa suite, tous les Saints ont considéré comme un honneur de distribuer le pain de la vérité à tous les affamés, mais surtout aux enfants et aux pauvres.

> Ceux qui en auront conduit beaucoup dans les voies de la justice brilleront comme une étoile au firmament.
>
> (Daniel, xii, 3.)

Les dames catéchistes recevront donc un jour, pour leur empressement à vous instruire et leur patience à vous supporter, une glorieuse récompense.

Vous-mêmes, M. E., vous ferez plaisir à Notre-Seigneur et acquerrez des titres à sa reconnaissance, si, pour venir en aide à quelque camarade peu doué, vous consentez à lui faire répéter ses prières ou son catéchisme.

Le bon conseil ou la monition fraternelle.

Elle est déjà possible entre vous.

Vous savez tout ce que peut faire un mauvais camarade ; il est à fuir comme la peste.

Le bon camarade est au contraire désirable comme le rayon de soleil. Il éclaire les autres de ses conseils, les échauffe de ses élans généreux, les détourne du mal et les entraîne au bien par son exemple.

> « Si ton frère a péché contre toi, va et reprends-le entre toi et « lui seul. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. »
>
> (S. Matthieu, xviii, 15.)

Songez, M. E., à tout ce que vous promet de joie cette

simple parole tombée des lèvres de Notre-Seigneur : « Tu auras gagné ton frère ! »

La consolation des affligés.

Tout jeunes que vous soyez, vous ne manquez pas de moyens pour relever le courage de ceux qui sont dans la peine, pour compatir à la souffrance, pour suggérer patience et résignation aux découragés de l'existence.

S'il s'agit de vos parents ou de vos grands-parents, rien n'est plus facile pour vous : un peu d'affection, beaucoup d'obéissance et leurs larmes cesseront vite de couler.

S'il s'agit de vos camarades, donnez-vous la peine de chercher un peu et vous trouverez bientôt ce qui peut les réconforter.

Les industries les plus modestes sont parfois les plus efficaces.

> Le Cardinal Mathieu n'aimait pas l'apparat. Un jour cependant on le voit entrer dans une salle d'hôpital avec sa robe rouge de cardinal. Il allait visiter un artiste qui agonisait et il voulait lui donner de contempler une dernière fois dans sa splendeur un prince de l'Eglise.

Le support des défauts d'autrui.

Chacun a ses défauts. Vous avez les vôtres, vos frères et sœurs et vos camarades ont les leurs.

Qu'arrivera-t-il si vous vous montrez intolérants ?... les discussions se multiplieront et s'envenimeront, les caractères s'aigriront, les batailles éclateront.

Donnez l'exemple, M. E. ; ayez la charité de supporter les autres, c'est la condition essentielle pour que vous obteniez d'eux la même aumône spirituelle.

La prière pour les vivants et pour les morts.

Quelle est la plus belle de toutes les prières, celle qui a été non seulement conseillée, mais composée par Notre-Seigneur ?... C'est le Notre Père.

Avez-vous remarqué qu'elle n'a pas été faite dans l'intérêt d'un seul ?... Vous ne dites pas : *mon* Père, donnez-*moi* aujourd'hui *mon* pain quotidien, mais : *notre* Père, donnez-*nous* aujourd'hui *notre* pain quotidien.

Jésus a voulu nous montrer par là que nous sommes solidaires les uns des autres et qu'en priant Celui qui nous a créés tous et nous considère tous comme ses enfants, nous ne devons pas rompre la chaîne qui nous unit fraternellement.

Il le comprenait admirablement, le premier évêque de Jérusalem, saint Jacques, lorsqu'il disait aux premiers chrétiens :

> Priez les uns pour les autres afin que vous soyez guéris, car la prière fervente du juste a beaucoup de puissance.
> (Epître de S. Jacques, iv, 16.)

...*et (l'aumône)* **corporelle...**

1° *En quoi consiste-t-elle ?*

Elle consiste à donner à ceux qui ont faim et soif de quoi manger et boire, à ceux qui sont déguenillés de quoi se vêtir, à ceux qui sont malades de quoi se soigner.

Jésus n'a pas dédaigné de pratiquer l'aumône corporelle. Son premier miracle n'a-t-il pas été de convertir l'eau en vin aux Noces de Cana ?... et l'évangéliste saint Jean qui raconte le miracle conclut son récit en disant :

> Et ses disciples crurent en Lui ! (S. Jean, ii, 11).

Soyez sûrs, M. E , que si plus tard et maintenant déjà, vous savez partager vos biens, non seulement avec vos amis, ce qui est vraiment trop facile et trop peu méritoire, mais surtout avec les indigents et les malheureux, on appréciera autour de vous la religion qui vous inspire un si noble usage de la richesse.

2° *Comment faut-il pratiquer l'aumône ?*

De bon cœur d'abord. La manière de donner vaut mieux que ce que l'on donne. Si les pauvres s'aperçoivent que vous n'ouvrez qu'à regret votre bourse, il se mêlera à leur joie quelque amertume et Dieu Lui-même verra votre geste avec moins de satisfaction que s'il avait été empressé et cordial.

Généreusement et selon vos moyens.

Si vous avez beaucoup, donnez beaucoup. Si vous avez peu, donnez peu. Dieu qui voit tout, même les choses les plus cachées, saura dans quelle mesure exacte vous vous êtes privés pour rendre service au prochain.

> Jésus, levant les yeux, vit les riches qui mettaient leurs offrandes dans le tronc. Il vit aussi une veuve indigente qui y mettait deux petites pièces de monnaie et il dit : « Je vous le dis en vérité, cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres. Car tous ceux-là ont donné de leur superflu en offrande à Dieu ; mais cette femme a donné de son indigence tout ce qu'elle avait pour vivre. »
> (S. Luc, xxi, 1 à 4.)

Sans désir de récompense humaine.

Si vous donnez seulement pour qu'on le sache et qu'on loue votre charité, c'est à vous-mêmes et non pas à Dieu que vous

cherchez à plaire. Ne vous plaignez donc pas si Dieu détourne les yeux.

> Gardez-vous de faire vos bonnes œuvres devant les hommes pour être vus d'eux, autrement vous n'aurez pas de récompense auprès de votre Père qui est dans les cieux. Quand donc tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, afin d'être honorés des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. Pour toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta main droite, afin que ton aumône soit dans le secret, et ton Père qui voit dans le secret, te le rendra.
> (S. Matthieu, vi, 1 à 4.)

En voyant dans le pauvre, quel qu'il soit, la personne même de Notre-Seigneur :

Si vous faites l'aumône dans ce sentiment de foi, jamais vous n'aurez de déception. Mettons les choses au pire : le pauvre que vous avez secouru, loin de vous témoigner sa reconnaissance, vous injurie !... Qu'importe ! Ce n'est pas pour lui, en dernière analyse, qus vous vous êtes dépensés, c'est pour Dieu. Or vous êtes sûrs que Dieu vous saura gré de votre dévouement.

> Quiconque donnera seulement un verre d'eau fraîche à l'un de ces petits parce qu'il est de mes disciples, je vous le dis en vérité, il ne perdra point sa récompense. (S. Matthieu, x, 42).

Quelle récompense Dieu réserve-t-Il à l'aumône ?

Dieu réserve à l'aumône la meilleure des récompenses, le Ciel. Nous voyons en effet dans l'Evangile qu'au jour du Jugement Jésus-Christ mentionnera, comme motif principal de la sentence de vie qu'Il prononcera, la charité exercée envers le prochain.

> Venez, les bénis de mon Père..., car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais étranger et vous m'avez recueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, en prison, et vous êtes venus à moi.
> (S. Matthieu, xxv, 34 à 36)

Mais ne méritent le Ciel que ceux qui meurent sans péché. En pratiquant l'aumône, les hommes coupables s'attirent de la part de Dieu des grâces d'indulgence et de pardon.

> Bienheureux les misericordieux, car ils obtiendront miséricorde.
> (S. Matthieu, v, 7.)
>
> Comme l'eau éteint le feu le plus ardent, ainsi l'aumône expie les péchés. (Ecclésiastique, iii, 28).

Enfin Dieu ne dédaigne pas d'accorder des bénédictions

temporelles à celui qui pratique généreusement les œuvres de miséricorde.

Celui qui donne aux pauvres n'éprouve pas la disette.
(PROVERBES, XXVIII, 27.)

...*et le* **pardon** *des injures.*

1° *Est-il vrai que Notre-Seigneur nous prescrit comme un devoir le pardon des injures ?*

Il n'est guère de commandements qu'Il ait formulés avec plus d'insistance.

Il a ordonné :

Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous maltraitent et vous persécutent. (S. MATTHIEU, V, 44.)

Si donc, lorsque tu présentes ton offrande à l'autel, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse-là ton offrande devant l'autel et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; puis viens présenter ton offrande. (S. MATTHIEU, V, 23-24.)

Il a menacé :

Si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne pardonnera pas non plus vos offenses. (S. MATTHIEU, VI, 15.)

Et la parabole du Serviteur impitoyable (V. Bonne Semence IV-31) se termine par ces mots : Ainsi vous traitera mon Père céleste, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du cœur.
(S. MATTHIEU, XVIII, 35.)

Il a mis sur nos lèvres la prière du « Pater » :

Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Surtout Il a prêché d'exemple :

Un jour des Samaritains refusent de Le recevoir. « Ce que voyant, ses disciples Jacques et Jean disent : Seigneur, voulez-vous que nous commandions que le feu descende du ciel et les consume ? Jésus, s'étant retourné, les reprit en disant : Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes : Le Fils de l'Homme est venu, non pour perdre des hommes, mais pour les sauver ».
(S. LUC, IX, 54 à 56.)

Sur la Croix, Il a pardonné à ses bourreaux et au bon Larron.

2° *En quoi consiste le pardon des injures ?*

Il consiste d'abord à bannir de son cœur tout désir de vengeance et tout sentiment d'aversion.

Il consiste ensuite et surtout, à accepter la réconciliation avec les conséquences logiques qu'elle comporte : on doit donc répondre au salut de l'ennemi qui s'est amendé, lui répondre s'il parle, ne pas l'exclure des prières que l'on fait

pour l'humanité en général, lui souhaiter et lui faire le bien que l'on souhaite et que l'on fait à tous les hommes.

203. *Faites un acte charité.*

R. **Mon Dieu, je vous aime par-dessus toutes choses, parce que vous êtes infiniment parfait et infiniment aimable, et j'aime mon prochain comme moi-même par rapport à vous.**

La formule est excellente, puisqu'elle indique :

1° *Qui* il faut aimer : c'est Dieu en Lui-même et Dieu en son image, le prochain.

2° *Comment* il faut aimer : Dieu doit être aimé par-dessus tout et le prochain comme nous-mêmes.

3° *Pourquoi* il faut aimer : Il faut aimer Dieu parce qu'il est infiniment parfait ; il faut aimer le prochain à cause de Dieu.

La formule n'est pas toutefois indispensable, car :

1° Certains actes de piété équivalent à un acte d'amour de Dieu.

2° On peut même considérer comme des actes d'amour tout bon mouvement de volonté qui tend à faire plaisir à Dieu, qu'il s'agisse du reste d'actions, de paroles, d'intentions ou même de pensées.

Si vous donnez un bon conseil ou si vous faites l'aumône dans des vues surnaturelles, vous accomplissez un acte d'amour. Il en est de même si vous concevez, sous la même influence, de généreuses résolutions.

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 198. *La charité se manifeste surtout par l'obéissance :* Abraham, pour témoigner à Dieu son affection, n'hésite pas à Lui obéir en sacrifiant son fils unique, GENÈSE, XXII. — **Q.** 199. *Nos ennemis eux-mêmes sont notre prochain :* La parabole du bon Samaritain, S. LUC, X, 30 à 37. — **Q.** 201. *La mesure de notre amour pour le prochain :* Tobie l'avait indiquée déjà sous l'ancienne Loi : « Ce que tu serais fâché qu'on te fît, aie soin de ne le faire jamais à un autre », TOBIE, IV, 16. — **Q** 202. *Les œuvres spirituelles de charité. L'enseignement :* Le diacre Philippe instruit en vue du baptême le serviteur de la reine d'Ethiopie, ACTES DES APÔTRES, VIII ; *La monition fraternelle :* Noë prêche la pénitence à ses

contemporains, GENÈSE, VI ; *La consolation des affligés :* Joseph, mis en prison, réconforte ses compagnons d'infortune, GENÈSE, XL ; *Le bon conseil :* Gamaliel insiste auprès des membres du Sanhédrin pour qu'ils n'entravent pas la prédication des Apôtres, ACTES, V, 34 à 39 ; *Le support mutuel :* Le saint Homme Job supporte patiemment les moqueries de sa femme et les soupçons injustes de ses amis. JOB ; *La prière :* Abraham intercède pour les habitants de Sodome, GENÈSE, XVIII, 23 à 32. *Les œuvres corporelles de charité :* Rebecca offre à boire à Eliézer, GENÈSE, XXVI, 15 à 21 ; Booz permet à Ruth de glaner dans ses champs, RUTH, II, 15 ; La veuve de Sarepta donne au prophète Elie tout ce qui lui reste d'huile, 1er LIVRE DES ROIS, XVII. *Le pardon des injures :* Joseph pardonne à ses frères, GENÈSE, XLV ; David épargne Saül, son persécuteur, 1er LIVRE DE SAMUEL, XXIV, 1 à 16, XXVI, 1 à 12 ; Saint Etienne lapidé prie pour ses bourreaux, ACTES, VII, 51.

24e Leçon

LE CULTE DIVIN

204. *Qu'est-ce qu'adorer Dieu ?*

R. **Adorer Dieu, c'est lui rendre l'hommage dû à l'Etre infini, Créateur et souverain Maître de toutes choses.**

M. E., vous n'hésitez pas à accorder une estime particulière et par conséquent à témoigner des honneurs spéciaux à toutes les personnes dont vous reconnaissez la supériorité : aux Souverains, qui vous sont supérieurs en puissance, aux vieillards qui vous sont supérieurs par l'âge et l'expérience, aux savants qui vous sont supérieurs en science, aux Saints qui vous sont supérieurs par la vertu.

Et plus la supériorité reconnue par vous est élevée, plus grands sont les témoignages de respect que vous lui concédez : vous honorez un général plus qu'un capitaine, le Président de la République plus qu'un préfet, le Pape plus qu'un évêque, la sainte Vierge plus qu'un Saint.

Or Dieu est l'Etre infini, autrement dit, Il possède toutes

les perfections sans exception et sans limite. Sa supériorité sur les autres êtres est telle que sans Lui, ceux-ci n'existeraient même pas. Il est leur Créateur, par conséquent leur souverain maître. Entre Lui et eux il y a une distance que personne ne saurait mesurer.

Il suit de là que, pour être honoré comme Il le mérite, Dieu devrait recevoir des honneurs divins. Nous sommes incapables de les Lui offrir, du moins par nos propres forces. Sachons donc Lui rendre le plus grand hommage dont nous soyons capables, l'hommage *exclusif* auquel la Sainte Vierge elle-même n'a pas droit, l'hommage de l'*adoration*.

> Le Général en chef est annoncé par une sonnerie spéciale sur le caractère de laquelle personne ne se méprend. Dieu des armées et Souverain des souverains, le Créateur est salué Lui aussi d'un honneur qui Lui est propre : l'Adoration.

205. *Par quels moyens rendons-nous à Dieu l'hommage qui lui est dû ?*

R. **Nous rendons à Dieu l'hommage qui lui est dû par le culte intérieur et par le culte extérieur.**

...*par le* culte...

On disait un jour d'un enfant qui avait perdu son grand-père et qui sanglotait en pensant à lui : « Ah ! c'est qu'il avait un culte pour bon papa ! »

La parole était flatteuse pour l'enfant, mais l'expression employée n'était-elle pas exagérée ?... Le culte est un hommage *religieux,* c'est-à-dire un honneur rendu par l'homme aux êtres qui nous sont supérieurs : à Dieu, aux anges ou aux saints.

Il n'est question pour le moment que du culte rendu à Dieu ; parce qu'il est d'un ordre tout particulier, on le nomme culte d'*adoration* ou de *latrie*.

...*par le culte* intérieur *et par le culte* extérieur.

Le culte est un *hommage,* donc il doit être rendu par l'*homme* tout entier, corps et âme. Quand il s'effectue au dedans, c'est l'hommage de l'âme ; quand il s'exprime au dehors, c'est l'hommage du corps.

Sans doute, Dieu qui sait tout, même le secret des cœurs, n'a pas besoin de signes extérieurs pour connaître et apprécier les sentiments de ses créatures, mais nous les Lui devons pour les raisons suivantes :

1° Le corps comme l'âme doit son existence à Dieu, il est donc tenu d'exprimer à son Créateur sa part de reconnaissance.

2° Les manifestations extérieures sont naturelles à l'homme. Quand vous êtes contents, vous riez, vous sautez... ; quand vous êtes tristes, vous pleurez... ; quand vous êtes en colère, vous trépignez... En un mot, vous traduisez invariablement au dehors tous les sentiments intérieurs, légitimes ou non, que vous éprouvez. Pourquoi feriez-vous exception pour le sentiment d'adoration, le plus nécessaire et le plus légitime de tous.

3° La piété extérieure est indispensable pour entretenir, stimuler, ranimer la dévotion intérieure. Celui qui se contenterait de prier dans le secret de son âme, sans jamais laisser voir au dehors ce qui se passe au dedans de lui, serait un être anormal. Aussi il se lasserait vite d'une telle contrainte et tomberait en peu de temps dans l'oubli de Dieu.

4° Les témoignages extérieurs sont encore utiles pour le bon exemple, l'entraînement, l'apostolat.

> Lorsque saint Jean de Berchmans priait à l'église, son recueillement était tel qu'on le prenait pour un ange adorateur.
>
> Quand il joignait ses petites mains et les tendait vers le crucifix ou vers l'image de la Sainte Vierge, on ne se lassait pas de le contempler et de l'admirer. On était surtout porté à l'imiter.

5° Enfin le culte public est obligatoire puisque la société, comme l'individu, est l'œuvre de Dieu. Or il ne saurait y avoir de culte public sans manifestations extérieures.

C'est le prêtre qui a reçu mandat de traduire au Créateur les honneurs qui Lui sont dus par la société.

Prendre part aux offices de l'Eglise présidés par le prêtre, c'est donc prendre part au culte public.

206. *Qu'est-ce que le culte intérieur ?*

R. **Le culte intérieur est celui que notre âme rend à Dieu par ses sentiments d'adoration, de respect et d'amour.**

...celui que notre **âme** *rend à Dieu...*

Ce qu'il y a de plus noble en nous, c'est notre âme et ses facultés. Dieu entend donc que tout d'abord nous Lui fassions hommage de notre intelligence et de notre volonté.

> Dieu est esprit et ceux qui L'adorent doivent L'adorer en esprit et en vérité. (S. JEAN, IV, 24).

Il apprécie peu les démonstrations extérieures, si l'âme ne vibre pas à l'unisson.

> Ce peuple m'honore des lèvres, disait-Il avec peine au prophète Isaïe, mais il tient son cœur éloigné de moi. (ISAÏE, XIX, 13).

C'est donc aux sentiments du cœur beaucoup plus qu'au mouvement des lèvres qu'Il prête attention.

...par des sentiments **d'adoration, de respect et d'amour.**

Par *l'adoration,* notre âme reconnait la grandeur unique de Dieu et notre dépendance à son égard. Nous sommes comme rien devant Lui. Nous dépendons de Lui en toutes choses.

Par *le respect,* notre âme s'incline, fait acte de déférence e de soumission.

Par *l'amour,* notre âme s'attache de toutes ses forces à la perfection infinie.

207. *Qu'est-ce que le culte extérieur ?*

R. **Le culte extérieur est celui dans lequel le corps s'unit à l'âme pour rendre hommage à Dieu.**

...celui dans lequel **le corps s'unit** *à l'âme...*

Dans quelle mesure les gestes du corps comptent-ils aux yeux de Dieu ?... dans la stricte mesure où ils sont l'expression sincère des sentiments de l'âme.

« Je suis, Madame, votre humble serviteur », disent certains hommes du monde, en s'inclinant révérencieusement. Simple formule de politesse, au sujet de laquelle personne ne se méprend. Formule vide de réalité, que l'usage tolère à l'égard des hommes, mais que la religion condamnerait à l'endroit de Dieu.

Quels sont les gestes par lesquels le corps s'unit à l'âme ?...

Le corps s'unit à l'âme :

En faisant la génuflexion, en s'agenouillant, en se prosternant, en se faisant petit, tout petit, devant Celui qui est infiniment grand.

En se frappant la poitrine, pour avouer su culpabilité, pour proclamer qu'il mérite des coups.

En remuant les levres pour formuler des prières, en traçant sur soi-même le signe du chrétien, en joignant les mains, pour marquer son impuissance, comme si elles étaient enchaînées, en priant les bras en croix, le chapelet à la main, etc...

...pour rendre **hommage** *à Dieu.*

L'hommage rendu à Dieu par la prière est privé ou public.

Il est *privé,* lorsque l'homme fait ses dévotions dans son particulier, c'est-à-dire tout seul ou en famille.

Il est *public,* lorsque les hommes se réunissent pour honorer Dieu officiellement, soit au nom de la société civile, c'est l'hommage de l'Etat, soit au nom de la société religieuse, c'est le culte liturgique proprement dit.

Sous l'Ancienne Loi, Dieu avait réglé Lui-même très minutieusement les cérémonies du culte, dit mosaïque.

L'Eglise a fait de même sous la Loi chrétienne. Elle a réglé jusque dans les moindres détails tout ce qui a trait au service de Dieu : Sacrifice de la Messe, Office divin, Processions, Saluts du Saint-Sacrement...

208. *Quels sont les péchés contre le culte dû à Dieu ?*

R. **Les péchés contre le culte dû à Dieu sont l'idolâtrie, l'irréligion, le sacrilège et la superstition.**

Contre le devoir du culte prescrit par le premier commandement on peut pécher de deux manières : par excès et par défaut.

Péchent *par excès :*

Directement contre Dieu, ceux qui adorent des créatures et par conséquent reconnaissent plusieurs dieux, *les idolâtres.*

Indirectement, ceux qui voient dans certaines choses insignifiantes ou ridicules la puissance de Dieu et ceux qui attribuent à de simples objets pieux une vertu sacramentelle et infaillible, *les superstitieux.*

Pèchent *par défaut :*

Directement contre Dieu, ceux qui s'abtiennent de L'adorer, *les irréligieux.*

Indirectement, ceux qui profanent ce qui est sacré, *les sacrilèges.*

209. *Qu'est-ce que l'idolâtrie ?*

R. **L'idolâtrie est le péché de ceux qui adorent les créatures au lieu du Créateur.**

L'idolâtrie est **le péché...**

C'est incontestablement le plus grand péché qui puisse être commis, puisqu'il a la prétention d'attribuer à de simples créatures la dignité du Créateur.

L'idolâtrie fait l'objet de la première défense promulguée par Dieu sur le Mont Sinaï :

> Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. (Exode, xx, 3).

C'est-à-dire, tu n'adoreras que moi ; tu ne rendras pas de culte aux idoles.

Ce commandement solennel qui prélude au Décalogue, Notre-Seigneur l'a rappelé et fait sien, au cours de ses tentations au désert, lorsqu'Il a répliqué à Satan :

> Retire-toi, Satan, car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que Lui seul. (S. Matthieu, iv, 10).

...de ceux qui **adorent les créatures** *au lieu du Créateur.*

Idolâtre veut dire adorateur d'idoles ou de fausses divinités.

Ces fausses divinités peuvent être :

1° *Des personnages purement imaginaires.*

Tels furent les dieux et les déesses des Grecs et des Romains : Jupiter, Mercure, Vénus, etc... C'est pour avoir refusé de brûler de l'encens devant les statues de ces idoles que la plupart des martyrs des premiers siècles ont été livrés aux bourreaux.

Telle fut la déesse Raison, adorée par les révolutionnaires français.

Tels sont encore aujourd'hui les fétiches des païens actuels, images grossières ou statues ébauchées, taillées dans le bois ou la pierre.

2° *Des créatures visibles mais inanimées,* comme le soleil, le feu, les sources...

3° *Des animaux,* comme le crocodile, le chat, le bœuf, l'éléphant...

4° *Des hommes en chair et en os,* comme jadis les Césars de Rome, Nabuchodonosor...

Aujourd'hui, bien des hommes, sans offrir de l'encens aux fausses divinités, se rendent coupables d'idolâtrie. Ils adorent en effet l'argent, les honneurs et tous les avantages terrestres qu'ils rêvent de posséder.

Or, saint Paul en avertissait déjà ses disciples :

> Aucun homme cupide (lequel est un idolâtre) n'a d'héritage dans le royaume du Christ. (Epître aux Ephésiens, v, 5).

N'adorez donc que Dieu, M. E. ; évitez même d'employer ce verbe « adorer » pour exprimer autre chose que l'honneur suprême rendu au Créateur. Ne dites pas : j'adore le chocolat, j'adore rester au lit le matin. Dites simplement : j'aime le chocolat, j'ai du plaisir à rester au lit le matin.

210. *Qu'est-ce que l'irréligion ?*

R. **L'irréligion est le péché de ceux qui refusent à Dieu le culte qui lui est dû ou tournent en dérision la religion et ses ministres.**

...le péché de ceux **qui refusent à Dieu le culte** *qui lui est dû...*

C'est le péché des *indifférents* qui vivent sans religion, comme si Dieu n'existait pas ou comme s'ils ne dépendaient en rien de leur Créateur.

...ou **tournent en dérision** *la religion et ses ministres.*

Ignorer Dieu, Le considérer comme inexistant, est déjà très mal, mais il y a pire. Non contents de désobéir à Dieu et de mépriser ses commandements, certains Le combattent ouvertement, se moquent de ceux qui pratiquent la religion, persécutent ceux qui l'enseignent. On les appelle des *impies*, par opposition aux gens pieux dont les œuvres pies honorent Dieu et font estimer son Eglise.

211. *Qu'est-ce que le sacrilège ?*

R. **Le sacrilège est la profanation des choses sacrées qui servent au culte de Dieu.**

Pour assurer dans tous ses détails le culte de Dieu, il faut des *personnes* sacrées, des *objets* sacrés, des *lieux* sacrés.

Il y a donc sacrilège :

1° A tuer, blesser ou maltraiter *des personnes consacrées* à Dieu : prêtres, religieux ou religieuses.

Pour marquer toute l'horreur qu'elle a d'un tel péché, l'Eglise frappe les coupables de l'excommunication.

2° A se servir pour des usages profanes *des objets sacrés*, à les souiller, à les briser par mépris.

Ils commettent donc un sacrilège, ceux qui reçoivent un sacrement (qui est un objet sacré) sans les dispositions voulues.

Les pires sacrilèges sont ceux qui profanent la sainte Eucharistie, car l'Hostie sainte n'est pas seulement un objet sacré, c'est aussi une Personne sacrée, la plus sacrée de toutes.

3° A profaner *des lieux consacrés* à Dieu : églises, chapelles, oratoires, monastères, cimetières... en les livrant à des usages profanes ou en y commettant des actes répréhensibles.

> Jésus qui était la douceur même chassa un jour du Temple avec indignation les vendeurs qui y tenaient boutique et Il les fustigeait

> en disant : Il est écrit : « Ma maison sera appelée une maison de prières et vous en faites une caverne de voleurs. »
>
> (S. Matthieu, xxi, 13.)

Une remarque importante pour vous : quand il s'agit de péchés moins graves contre les personnes, les choses ou les lieux sacrés, on n'emploie pas, pour les qualifier, le mot « *sacrilège* » mais le mot « *irrévérence* ». Par exemple, si un enfant bavarde à l'église, s'y tient mal, fait des niches à son voisin, ou... au prêtre qui fait le catéchisme, imitant ses gestes ou tournant en ridicule ses paroles, etc...

De telles fautes ne sont pas mortelles, mais il est vivement recommandé aux enfants de les éviter, par déférence pour le lieu saint et par respect pour les ministres du bon Dieu.

Faut-il encore vous citer une faute qui a quelque rapport avec le sacrifice ? *la Simonie*. Elle consiste à acheter des choses sacrées pour de l'argent. Ainsi ce serait de la simonie d'acheter ou de vendre des reliques, de vendre plus cher que d'autres des chapelets bénits ou indulgenciés...

Ce péché tire son nom de Simon le magicien qui, ayant vu les Apôtres conférer le Saint-Esprit par l'imposition des mains, leur offrit de l'argent pour obtenir d'eux la communication de ce pouvoir.

Saint Pierre lui répondit :

> Périsse ton argent avec toi puisque tu as cru que le don de Dieu s'acquérait à prix d'argent ! (Actes des Apôtres, viii, 20.)

212. *Qu'est-ce que la superstition ?*

R. **La superstition, est le péché de ceux qui attribuent à certaines actions ou à certains objets une puissance que Dieu n'y a point attachée.**

C'est aux sacrements que Dieu a véritablement attaché quelque chose de sa puissance. Le mot « attaché » n'est pas excessif, puisque le sacrement, reçu avec les dispositions prescrites, produit infailliblement son effet.

Mais il y a superstition, lorsqu'on attribue la même vertu infaillible :

1° *à des objets qui sont à la vérité des objets pieux* et ne peuvent faire que du bien à ceux qui les emploient, *mais auxquels Dieu n'a pas conféré la puissance* qu'on prétend.

Ainsi, c'est édifiant de porter sur soi une médaille, un chapelet,... de se servir d'eau bénite,... d'invoquer les Saints ;... mais c'est superstitieux de croire dur comme fer qu'en

allumant pendant l'orage un cierge béni, on sera infailliblement préservé de la foudre ;... qu'en récitant et en transcrivant vingt-cinq fois la prière dite « boule de neige, » on sera à l'abri de tout accident ;... qu'en portant sur soi le scapulaire, on sera nécessairement sauvé, même si on néglige d'observer les commandements de Dieu et de l'Eglise ;... qu'en honorant saint Antoine de Padoue, sans tenir compte de la présence du Saint-Sacrement, on fait acte d'excellent chrétien, etc...

2° *à des actes ou à des objets purement profanes, qui ne peuvent avoir par eux-mêmes aucune influence heureuse ou fâcheuse.*

Je vous cite au hasard, M. E., un certain nombre de ces actes auxquels les gens superstitieux attribuent gratuitement une importance capitale, dans le bon ou dans le mauvais sens : entreprendre un voyage le vendredi, renverser une salière, casser un verre blanc, rencontrer une araignée, être treize à table, porter sur soi un trèfle à quatre feuilles, de la corde de pendu, surveiller douze oignons (symboles des douze mois de l'année) qui mijotent près du feu pendant la messe de minuit, etc...

Est-il possible, M. E., que Dieu ait mis sa puissance à la merci de pratiques aussi ridicules ?... non, et vous le comprenez sans peine, vous qui avez une haute idée de son intelligence et de sa perfection.

Mais il est à remarquer que la superstition entre comme chez elle chez les âmes qui ne sont pas croyantes, au sens surnaturel du mot. Où la foi ne règne pas, la crédulité la plus sotte trouve sa place.

A la superstition il faut rapporter :

La divination, qui consiste à scruter l'avenir, en tirant les cartes, en étudiant les lignes de la main, en interprétant les songes, en expliquant certains événements banals.

L'évocation des esprits, par les tables tournantes, l'intervention des médiums, etc...

Que le diable soit ou ne soit pas dans toutes ces pratiques, l'Eglise a ses raisons pour les défendre, et vous devez vous conformer docilement à ses décisions.

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 207. *Nécessité du culte extérieur :* Daniel s'expose à être précipité dans la fosse aux lions plutôt que de cesser de rendre à Dieu le culte extérieur prescrit. DANIEL, VI. — **Q.** 209. *Punitions infligées par Dieu aux idolâtres :* Après l'adoration du Veau d'or, trois mille hommes sont tués, sur l'ordre de Dieu. EXODE, XXXII, 28. — **Q.** 211. *Dieu entend que soient respectées : Les personnes qui lui sont consacrées :* Deux ours sortent de la forêt et déchirent quarante-deux enfants qui avaient interpellé grossièrement le prophète Elisée. IVe LIVRE DES ROIS, II, 24. *Les objets du culte* : Dieu frappe de mort soixante-dix Bethsamites qui avaient jeté sur l'Arche un regard indiscret. Ier LIVRE DES ROIS, VI, 19. Pour avoir touché l'Arche sans en avoir le droit, Oza tombe foudroyé, IIe LIVRE DES ROIS, VI, 7. Balthasar est frappé dans sa personne et dans son royaume, pour s'être servi, pendant une nuit d'orgie, des vases sacrés de Jérusalem. DANIEL, V. *Les cérémonies du culte :* Les deux fils du grand-prêtre Héli, Ophni et Phinées, sont punis de mort, pour avoir transgressé les prescriptions de Moïse dans les détails des sacrifices. Ier LIVRE DES ROIS, IV, II. *Les Lieux sacrés :* Héliodore est fustigé par deux anges, pour avoir osé s'attaquer au trésor du Temple. IIe LIVRE DES MACHABÉES, III.

25e Leçon

Le Culte de la Sainte Vierge et le Culte des Saints

213. *A qui appartient le culte le plus élevé après celui de Dieu ?*

R. **Le culte le plus élevé, après celui de Dieu, appartient à la bienheureuse Vierge Marie, parce qu'elle est la mère de Dieu et la plus sainte des créatures.**

Le culte **le plus élevé, après** *celui de Dieu...*

Si élevé soit-il, il n'est pas un culte d'adoration, mais un culte de vénération et d'honneur.

Marie occupe, il est vrai, le degré suprême dans la hiérarchie des Elus. Nous lui devons des hommages supérieurs à ceux

que nous rendons aux anges et aux saints. Toutefois ces hommages sont de même nature et de même ordre ; ils n'ont rien de commun avec ceux que réclame de nous la dignité divine.

Il nous est donc permis et ordonné de prier, d'invoquer et de vénérer notre Mère du Ciel, avec une piété de prédilection, mais l'adorer serait un péché d'idolâtrie.

...appartient *à la bienheureuse* Vierge Marie...

En voulez-vous des preuves irréfutables ?...

Le jour de l'Annonciation, l'ange Gabriel s'incline devant la Sainte Vierge comme devant une personne qui lui est supérieure : « Je vous salue, Marie... »

Marie elle-même avait prédit que toutes les générations la déclareraient bienheureuse. Or jamais prophétie ne s'est plus complètement réalisée.

Enfin l'Eglise, que le Saint-Esprit ne cesse d'inspirer, a toujours ménagé à la Mère de Jésus une place de choix et des honneurs privilégiés :

Elle a institué en son honneur diverses fêtes, dont quelques-unes de la plus haute solennité, correspondant aux principaux événements de sa vie : l'Immaculée-Conception, la Nativité, la Purification, l'Annonciation, etc..

Comptez, si vous le pouvez, les titres qui lui sont officiellement décernés et qui l'élèvent sans conteste au-dessus de toutes les autres créatures : Reine du ciel et de la terre, Médiatrice de toutes les grâces, Mère de miséricorde, etc...

Quant aux vocables sous lesquels on l'invoque, aux églises qui lui sont dédiées, aux paroisses qui lui sont consacrées, aux maisons religieuses qui se sont constituées sous son égide, il faut renoncer à les énumérer.

...*parce qu'elle est* la mère de Dieu...

C'est Dieu lui-même qui a choisi Marie pour être la mère de son Fils. En vue de cet honneur inappréciable, les plus hautes prérogatives lui ont été attribuées : elle est née sans la souillure originelle qui est notre lot à tous ; elle a été préservée de tout péché ; son corps virginal n'a pas été la proie des vers, mais les anges l'ont transportée au ciel, ressuscitée et glorieuse ; sa prééminence sur tous les habitants de la Patrie céleste a été maintes fois proclamée... Si Marie est seule pour avoir joui de ces ineffables privilèges, c'est qu'elle en est seule digne, en tant que mère de Dieu.

Jésus est un fils tout-puissant qui a élevé sa mère sur un trône incomparable. Notre devoir est d'imiter de notre mieux sa piété filiale en réservant pour Celle qui Lui a donné le jour notre dévotion la plus tendre et nos plus grands hommages.

...*et* la plus sainte *des créatures.*

Dès le premier instant de son existence, Marie était déjà de par la volonté de son divin Fils, l'être le plus cher à Dieu et par conséquent le plus riche en grâce et le plus saint. Mais au cours de sa vie, elle n'a cessé, par ses efforts personnels, de croître en sainteté et en perfection.

Citez-moi une seule vertu où elle ne se soit distinguée !... vous ne le pouvez pas. Aussi lui a-t-on décerné, parce qu'elle les mérite, toutes les couronnes. C'est à juste titre qu'on l'appelle Reine des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs, des Vierges... Ceci encore mérite que nous lui réservions des honneurs privilégiés.

214. *Devons-nous aussi rendre un culte aux Saints ?*

R. **Oui, nous devons aussi rendre un culte aux Saints, parce qu'ils sont les amis de Dieu et nos intercesseurs auprès de Lui.**

...*Nous* devons *aussi rendre un culte aux Saints...*

Ce n'est pas une chose qui est laissée à notre bon plaisir, c'est une stricte obligation qui nous est souvent rappelée par l'Eglise.

Chaque jour de l'année, en effet, l'Eglise honore à la Messe et dans l'Office divin un ou plusieurs saints et elle ne tolère pas qu'on donne aux nouveaux baptisés d'autres noms que ceux qui sont inscrits à son calendrier.

...*parce qu'ils sont* les amis de Dieu...

Etes-vous contents quand on dit du bien de vos amis ?... oui, et vous vous sentez au contraire blessés à la prunelle de l'œil quand on les attaque devant vous. On dirait que les calomnies ou les injures formulées à leur adresse vous atteignent personnellement.

Vous comprendrez donc sans peine que Dieu désire voir respectés et vénérés ceux qui L'ont aimé sur la terre par-dessus tout. Lui-même les honore de son amitié dans les délices du ciel où Il leur fait partager sa gloire. Il est bien

juste que nous apportions à cet acte de haute justice notre modeste contribution.

Ce faisant, c'est encore à Dieu que nous rendons hommage, puisque c'est Dieu qui a rendu possibles par sa grâce les progrès des saints. Marie n'a pas dit dans son *Magnificat* : « J'ai fait de grandes choses pour le Tout-Puissant », mais « Le Tout-Puissant à fait de grandes choses en moi. »

C'est donc en définitive à Dieu Lui-même que se terminent les louanges que nous faisons monter vers ses amis : la Très Sainte Vierge, les Anges et les Saints.

...*et* **nos intercesseurs** *auprès de Lui.*

Pour le passé déjà, nous sommes les obligés des saints. Tous en effet, quelles qu'aient été leur vie et la forme de leur sainteté, ont grandement mérité de l'humanité.

Les uns ont combattu le paganisme avec acharnement et ont réussi à l'extirper de toute une région : tels saint Martin dans les Gaules, saint Boniface en Allemagne, saint Mansuy dans le pays toulois...

D'autres ont fondé des Ordres religieux capables de perpétuer l'œuvre magnifique qu'ils avaient inaugurée ; de ce chef, ils ont rendu à l'Eglise et à la propagation de la foi des services inappréciables : tels saint Dominique, saint François d'Assise, saint Ignace, sainte Thérèse...

D'autres ont écrit des livres admirables qui seront lus jusqu'à la fin des temps avec édification et profit : tels saint Augustin, saint François de Sales...

D'autres ont instruit, réconforté et relevé des milliers d'âmes. par leur prédication, leur austérité, leurs exemples : tel, à une époque très rapprochée de nous, le saint Curé d'Ars...

D'autres enfin ont vécu et sont morts, absolument ignorés du monde, dans la solitude des déserts ou dans l'ombre des cloîtres, mais par leur foi, leur ardente charité et l'esprit de pénitence dont ils ont fait preuve, ils ont mis à l'abri des colères divines de nombreuses générations.

Longtemps avant notre naissance, ils ont été pour nous de puissants et bienfaisants intercesseurs.

Pour le présent, ils ne cessent pas de nous aider à obtenir de Dieu ce que nous désirons.

Comment procédez-vous, M. E., quand vous voulez obtenir de quelque grand personnage une faveur précieuse ?... lui faites-vous directement votre demande ?... non, car elle

risquerait d'être dédaignée ou jetée au panier. Mais vous vous inquiétez de trouver dans son entourage quelqu'un qui soit capable de vous recommander ou de vous appuyer, autrement dit, d'intercéder pour vous. Ce qu'on vous aurait fort probablement refusé, on l'accordera sans peine à votre « Patron ».

Les Saints sont vos « Patrons » auprès de Dieu.

Ne croyez donc pas au proverbe trop souvent cité : « Il vaut mieux s'adresser au bon Dieu qu'à ses Saints ». En réalité, Dieu exauce plus sûrement les prières qui Lui parviennent par l'intermédiaire des Saints.

De toutes les intercessions auxquelles nous pouvons avoir recours, quelle est celle qui est la plus puissante sur le Cœur de Dieu ?... c'est évidemment celle de la Sainte Vierge.

Les titres multiples sous lesquels on invoque Marie montrent bien l'étendue de ses pouvoirs : Auxiliatrice des chrétiens, Consolatrice des affligés, santé des infirmes, Refuge des pécheurs, Dame de Bon-Secours, Dame du Perpétuel Secours, Mère de la divine grâce... Elle peut tout nous obtenir du Roi du ciel, comme une reine de la terre obtient toutes les faveurs pour ceux dont elle consent à prendre les intérêts.

C'est *la Toute-Puissance suppliante.*

Et saint Bernard a osé dire dans la prière que vous récitez souvent :

> Souvenez-vous, ô très miséricordieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance et reclamé votre secours, ait été abandonné de vous..:

Chose facile à comprendre, ajoute le grand serviteur de Marie : « Tout fils exauce sa mère. Or que dire d'un tel fils et d'une telle mère ? »

Vous est-il permis de faire un choix parmi les Saints ?... oui, certes, rien ne vous empêche d'avoir une dévotion spéciale pour le Saint ou la Sainte dont vous portez le nom, ou pour tels autres qui vous inspirent particulièment confiance.

Il semble bien du reste que Dieu ait concédé à certains Saints une puissance spéciale répondant à certaines nécessités. On trouve généralement dans la vie des Saints l'explication de cette puissance dont ils sont investis.

> Pour obtenir une bonne mort, on prie saint Joseph, parce qu'il a expiré dans les bras de Jésus et de Marie.
>
> Pour les maladies des yeux, on invoque la Patronne de l'Alsace, sainte Odile, qui a été guérie de sa cécité le jour de son baptême.
>
> Pour retrouver ce qu'on a perdu, on s'adresse à saint Antoine

de Padoue qui a provoqué jadis dans la conscience d'un voleur un remords assez cuisant pour l'amener tout contrit aux pieds de celui qu'il avait dévalisé.

Je pourrais vous citer une longue liste de ces dévotions intéressées que l'Eglise ne défend pas à ses enfants de cultiver, pourvu qu'ils prennent soin de ne pas leur donner un rang primordial ou une importance exagérée.

215. *En quoi consistent le culte de la Sainte Vierge et celui des Saints ?*

R. **Le culte de la Sainte Vierge et celui des Saints consistent à les honorer, les prier et les imiter.**

...consiste à **les honorer...**

En somme, nous témoignons à la Sainte Vierge et aux Saints une vénération analogue à celle que l'on rend sur la terre à des hommes de haut mérite, à celle que nous rendons nous-mêmes aux héros de la vertu, à ceux qui se montrent déjà ici-bas ardents et pieux serviteurs de Dieu. Seulement notre vénération est d'autant plus profonde qu'elle s'adresse à des Saints entrés en vainqueurs dans la vie éternelle.

Le monde célèbre le jubilé de ses grands hommes ; nous célébrons la fête anniversaire des Saints, non pas au jour de leur naissance à la terre mais au jour de leur naissance au ciel.

Le monde donne à des villes, à des rues, à des institutions le nom des citoyens illustres qu'il veut honorer ; nous recevons au baptême le nom d'un ou de plusieurs saints ; nous élevons en leur mémoire, ou, comme on dit, sous leur vocable, des églises et des sanctuaires ; nous offrons ou faisons offrir le Saint-Sacrifice en leur honneur ; nous plaçons sous leur patronage des nations, des villes, des paroisses...

Dans le monde, on prononce l'éloge funèbre des hommes qui ont bien mérité de la Patrie ; on écrit leur vie ; on les cite en exemple aux enfants des écoles... L'Eglise fait de même pour les Saints. Elle célèbre leur souvenir dans des panégyriques et des hymnes ; chaque jour, par la bouche de ses ministres, elle rappelle les vertus, les miracles de l'un ou de plusieurs d'entre eux.

...à **les prier...**

Nous prions les saints, non de nous accorder telle ou telle faveur, mais de nous les obtenir de Dieu. Nous ne leur disons pas : « Ayez pitié de nous ! » mais « Priez pour nous ! »

Du reste, ils refuseraient les hommages dûs à Dieu, si ceux-ci leur étaient offerts.

Lorsque saint Jean l'Evangéliste se jeta aux genoux de l'ange qu'il avait pris pour Dieu et qu'il voulait adorer, l'ange lui dit : « Garde-toi de le faire, je suis ton compagnon de service et celui de tes frères qui gardent le témoignage de Jésus. Adore Dieu. » APOCALYPSE XIX, 10.

Même quand nous nous agenouillons devant leurs images ou leurs reliques nous n'adorons pas les Saints ; nous nous mettons seulement sous leur patronage. L'encens que nous faisons fumer devant eux monte jusqu'à la Divinité dont leurs corps ont été les vivants tabernacles ; les cierges ou les lampes que nous faisons brûler en leur honneur symbolisent la foi et la charité dont ils ont fait preuve.

...et à **les imiter.**

Voilà la meilleure manière d'honorer les saints ! Quand vous lisez leur vie, ce qui est un excellent moyen de les connaître et de les honorer, que ce soit toujours avec le désir généreux de conformer votre conduite à leur conduite et de suivre, ne serait-ce que de très loin, leurs exemples vertueux.

216. *Faut-il honorer les reliques des Saints ?*

R. **Oui, il faut honorer les reliques des Saints, parce qu'elles ont appartenu à des corps qui doivent ressusciter glorieux.**

...il faut **honorer...**

Dieu se plaît à manifester par des miracles, et souvent par des miracles constants, l'estime dans laquelle Il tient les reliques des Saints.

Le corps de saint Nicolas distille sans arrêt une huile parfumée, la manne ; celui de sainte Thérèse répandait une odeur suave ; le sang de saint Janvier se liquéfie et bouillonne à certaines époques ; de nombreux saints ont été préservés de la corruption.

Les hommes ne sauraient mieux faire que d'imiter Dieu. Il est de leur devoir de conserver avec soin et d'entourer de vénération les reliques des Saints.

Dès la plus haute antiquité les tombeaux des martyrs ont été honorés et visités. Sur eux on a édifié des autels, en particulier aux catacombes, et construit des églises, telle la célèbre basilique de saint Pierre de Rome.

Aujourd'hui encore toutes les pierres d'autel renferment des reliques, suprême honneur pour les saints martyrs.

...il faut honorer **les reliques des Saints...**

Autrement dit : tout ce qui reste de leurs corps, cheveux, ossements, chair desséchée ; tout ce qui a été en contact avec eux ou ce dont ils se sont servis, vêtements, mobilier, menus objets d'usage courant...

On nomme relique « insigne » celle qui consiste dans une partie importante du corps, par exemple, le chef, un bras, une épaule...

Seules les reliques « authentiques », c'est-à-dire celles qui ont été déclarées telles par Monseigneur l'Evêque, peuvent être exposées à la vénération des fidèles.

On les enferme généralement dans des reliquaires de bois ou de métal précieux. Il est permis de placer ces reliquaires sur l'autel et de les entourer de fleurs et de lumières.

...**parce qu'elles ont appartenu** *à des corps...*

Le culte des reliques est inné en nous.

Nous aimons en effet à conserver, à regarder, à toucher les objets qui ont été chers à ceux que nous avons aimés ou admirés.

A plus forte raison devons-nous tenir au corps sacré des Saints.

Il est « sacré », car il n'a fait jadis qu'un seul être avec son âme aujourd'hui glorifiée, et il a contribué pour sa part aux bonnes actions qui sont actuellement couronnées au ciel.

Le corps des saints est un ciboire qui a contenu autrefois l'Esprit-Saint. Même vide, un ciboire est toujours digne de respect.

...qui doivent **ressusciter** *glorieux.*

Si Dieu n'a pas glorifié tout de suite ses fidèles serviteurs, comme Il a glorifié sa mère, c'est qu'il Lui a plu de partager avec nous le trésor des Saints. Il a pris les âmes pour Lui et nous a laissé les corps. Mais dans les ossements desséchés se cache un germe mystérieux qui s'épanouira au jour de la Résurrection.

217. *Faut-il honorer les images de Notre-Seigneur et des Saints ?*

R. **Oui, il faut honorer les images de Notre-Seigneur et des Saints, à cause de ceux qu'elles représentent.**

...**Il faut honorer** *les images...*

Nous honorons le portrait de nos parents, de nos amis, des hommes illustres de notre pays.

Le culte des images répond donc à un besoin de notre nature.

S'il a été sévèrement prohibé sous la Loi de Moïse, c'est que Dieu se défiait avec raison de la fragilité de son peuple, entouré de païens et par conséquent très porté à l'idolâtrie.

Mais les images religieuses, dessins, peintures, fresques, sont aussi anciennes que le Christianisme. A toutes les époques de son histoire, aujourd'hui, comme au temps des Catacombes, comme au Moyen-Age, l'Eglise les a multipliées dans ses temples, les exposant à l'attention et à la vénération des fidèles.

...les images de **Notre-Seigneur** *et des* **Saints...**

Notre-Seigneur est généralement représenté sous la forme d'un homme de taille normale, costume du temps, figure sérieuse et douce, cheveux longs, barbe moyenne, avec, ou non, le Sacré-Cœur sur la poitrine.

Les images de la Très Sainte Vierge varient à l'infini. Les modèles qu'on trouve le plus communément sont : Marie, Mère de Dieu, avec l'Enfant-Jésus sur les bras ; Notre-Dame de Pitié, avec, sur les genoux, le corps inanimé de Jésus ; Notre-Dame de Lourdes, sans l'Enfant-Jésus, les mains jointes, en blanc et bleu ; Marie, reine du Ciel, revêtue d'or, la lune à ses pieds, douze étoiles autour de son front, etc...

Les Saints se reconnaissent à l'auréole dont leur tête est parée.

Ils ont aussi, la plupart du temps, quelque attribut caractéristique grâce auquel on reconnait :

Leurs fonctions, les clés (saint Pierre), l'épée (saint Paul), les ornements de diacre ou de prêtre...

Leurs vertus, le lys (pureté), le livre (science), la palme (martyre)...

Les instruments ou la forme de leur supplice : saint Laurent sur son gril, saint Elophe portant sa tête dans ses mains, etc...

Les quatre évangélistes tirent leurs symboles respectifs du commencement de leurs évangiles : saint Matthieu est représenté par un homme (il donne la généalogie humaine du Christ), saint Marc par un lion (il parle de la voix qui crie dans le désert), saint Luc par un bœuf (il décrit un sacrifice offert au temple par Zacharie), saint Jean par un aigle (dès ses premiers mots, il voit Notre-Seigneur en Dieu, Fils éternel du Père).

...à cause de ceux **qu'elles représentent.**

Quand vous possédez le portrait d'une personne que vous aimez ou vénérez, vous le mettez à proximité de vos yeux, vous le regardez de temps en temps, peut-être même l'embrassez-vous. Mais est-ce que c'est au papier, au carton, à l'image que s'adressent votre regard et vos baisers ?... Non, certes, mais, dans votre intention, ils atteignent, où qu'elle soit, la personne représentée par ces matières inanimées.

De même, les honneurs dont vous entourez les saintes images ne s'arrêtent pas à celles-ci, elles s'élèvent jusqu'aux élus, jusqu'aux anges, jusqu'à la très Sainte Vierge, jusqu'à Dieu.

218. *Qu'est-ce qu'adorer la croix ?*

R. Adorer la croix, c'est adorer, non l'image ou le bois de la croix, mais Jésus-Christ mort pour nous sur la croix.

Ce n'est pas un culte d'adoration proprement dite qui peut être rendu au bois de la vraie croix, ni à plus forte raison aux reproductions qui en sont faites, ornées ou non de l'image du Crucifié.

Toutefois on réserve à la croix une vénération spéciale. Le Vendredi-Saint, plus particulièrement, on l'entoure de respect, on la comble d'honneurs, on se prosterne devant elle, on la baise ; c'est ce qu'on appelle « adorer la Croix ».

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 213. *Les figures de la sainte Vierge dans l'ancien Testament :* L'arbre de Vie, au Paradis terrestre, qui devait préserver de la mort ; l'Arche d'Alliance qui contenait la manne ; Judith qui tua Holopherne, l'ennemi juré du peuple de Dieu ; la reine Esther qui fut dispensée des lois communes, comme Marie devait l'être de celle du péché originel, et qui par sa médiation sauva ses coreligionnaires. — **Q.** 214. *L'intercession des Saints :* Marie intercède aux Noces de Cana. Saint Jean, II ; Onias et Jérémie apparaissent à Judas Machabée, intercédant pour Israël, IIe Livre des Machabés, XV, 11 à 16. — **Q.** 216. *Les honneurs qui sont dûs aux reliques des Saints* : Moïse emporte d'Egypte le corps de Joseph, Exode, XIII, 19 ; Dieu Lui-même honore les reliques des Saints ; Il se sert d'elles pour faire des miracles : Au contact des ossements d'Elisée un mort ressuscite, IVe Livre des Rois, XIII, 20, 21 ; au contact des mouchoirs et des ceintures qui ont touché le corps de saint Paul, des malades sont guéris, des esprits mauvais sont chassés, Actes des Apôtres, XIX, 11 et 12.

26e Leçon

LE SECOND COMMANDEMENT

---

219. *Que défend le second Commandement ?*

R. Le second Commandement défend de jurer en vain, de se parjurer, de manquer aux vœux que l'on a faits et de blasphémer.

Ce commandement a pour but de vous mettre en garde contre tout ce qui peut offenser le saint Nom de Dieu : parjures ou serments frivoles, vœux imprudents ou mauvais, blasphèmes.

220. *Qu'est-ce que jurer ?*

R Jurer ou faire serment, c'est prendre Dieu à témoin de ce que l'on affirme ou de ce que l'on promet.

Jurer **ou** *faire serment...*

Il est bon de dire tout de suite en quel sens nous prenons ici le mot « jurer », car, en entendant un homme mal élevé prononcer le Nom du bon Dieu avec toutes sortes d'imprécations, il vous arrive de faire cette réflexion : « Oh ! comme il jure ! » Avez-vous employé le mot propre, l'expression juste ?... Non, il eût mieux valu dire qu'il blasphème ou qu'il prononce des jurons.

...c'est prendre **Dieu à témoin**..

Voici la scène dont vous avez été témoins plus d'une fois, si vous n'en avez pas été acteurs : Philippe baisse la tête avec confusion, il ne sait pas un mot de son catéchisme. « Tu n'as pas étudié ta leçon », dit M. le Curé, sévère : » Pardon, M. le Curé, répond l'enfant, j'ai étudié ; demandez à Henri. »

Henri, c'est le frère aîné, beaucoup plus raisonnable que Philippe, et en qui M. le Curé a toute confiance. Philippe est sûr que le témoignage de Henri convaincra le prêtre, c'est pourquoi il l'invoque.

Dieu est un témoin hors pair : Il sait tout et Il ne ment pas. C'est donc donner de la force à sa parole que de faire appel au témoignage divin.

La formule varie : *Je jure devant Dieu, — je jure sur les saints évangiles, — je lève la main, —* ou simplement *je jure ;* mais le sens du serment est invariablement celui-ci : j'affirme que, si Dieu consentait à parler, Il ne dirait pas autre chose que ce que je dis. Qu'Il daigne confirmer, aujourd'hui ou plus tard, comme Il l'entendra, ne serait-ce qu'au jour où Il me jugera, la sincérité de ma déclaration ! .

Pour attribuer un mensonge à Dieu qui est la vérité même, il faudrait une telle dose d'impiété que les hommes croient généralement à celui qui emploie, pour appuyer son dire, la formule du serment.

Chose étrange, on a chassé Dieu du prétoire, comme on L'a chassé des hôpitaux et des écoles, mais on a conservé l'usage de « faire lever la main » aux témoins qui défilent dans les tribunaux, à charge ou à décharge des accusés. C'est encore, paraît-il, le meilleur moyen d'éloigner le mensonge et de brider la calomnie.

...*de ce que l'on* **affirme** *ou de ce que l'on* **promet**.

Le serment porte sur le passé quand il s'agit d'un fait qui est donné comme vrai ; il porte sur l'avenir quand il confirme une intention ou un engagement.

221. *Qu'est-ce que jurer en vain ?*

R Jurer en vain, c'est prendre Dieu à témoin par moquerie ou sans nécessité.

Notre Décalogue ne fait que répéter le commandement qui avait été donné aux Juifs par la voix de Moïse :

> Tu ne prendras pas en vain le Nom de Jéhovah, ton Dieu, car Jéhovah ne laissera pas impuni celui qui prendra son Nom en vain. (Exode, xx, 7).

Un Chef d'Etat se tiendrait pour offensé si on avait l'audace de l'inviter à inaugurer... une borne-fontaine et l'homme public qui lui adresserait une requête aussi ridicule mériterait une sévère punition.

De même, et à plus forte raison, ce serait une irrévérence de faire appel au témoignage de Dieu pour affirmer des futilités.

Avis à ceux d'entre vous, M. E., qui, en jouant aux cartes,

aux billes, au croquet, au tennis, ont sans cesse à la bouche ces mots dont ils paraissent ignorer le sens et la portée : je vous le jure.

222. *Quand est-il permis de faire serment ?*

R. Il est permis de faire serment quand il y a un motif grave, par exemple, quand on est appelé en justice.

Il est permis *de faire serment...*

En somme, le serment est un hommage à Dieu, un acte de foi ; donc il est en soi une chose excellente.

Aussi le Décalogue, qui en réprouve les excès, ne le défend pas en lui-même. Il va jusqu'à le recommander :

> Tu craindras Jéhovah, ton Dieu ; tu le serviras et tu jureras par son nom. (Deutéronome, vi, 13).

Il est vrai que Jésus dit dans l'Evangile :

> Et moi je vous dis de ne faire aucune sorte de serments : ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu, ni par la terre parce que c'est l'escabeau de ses pieds, ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand Roi. Ne jure pas non plus par ta tête, parce que tu ne peux en rendre un seul cheveu blanc ou noir. Mais que votre langage soit : Cela est, cela n'est pas. Ce qui se dit de plus vient du Malin. (S. Matthieu, v, 34 à 37).

Notre-Seigneur veut-Il par ces paroles prohiber tout serment ?... Non, Il entend seulement corriger les Juifs de leur habitude invétérée de jurer à tout instant pour des bagatelles.

Il faut réserver le serment pour des circonstances exceptionnelles...

...*quand il y a* **un motif grave**...

Voulez-vous un exemple qui vous touche de près ?... L'un de vous, admis à la Communion solennelle, ne peut fournir à M. le Curé, qui le lui réclame, son certificat de baptême. Les registres qui faisaient foi ont disparu ou ont été brûlés. On était en pleine guerre ; les parents avaient eu recours à des parrain et marraine de fortune ; où les découvrir ?... Le père a été tué peu après la naissance de l'enfant. Seule la mère peut témoigner que son fils a été porté à l'église. Le motif est assez grave pour légitimer un serment, car si la mère consent à lever la main pour corroborer son témoignage, l'enfant sera tenu pour baptisé.

Je pourrais vous citer beaucoup d'autres exemples, mais le plus pratique est celui qui est donné par le Catéchisme...

...par exemple quand on est appelé **en justice.**

Ceci vous exempte de toute hésitation et vous libère de tout scrupule ; que les faits sur lesquels vous êtes appelés à témoigner soient importants ou non, peu importe, vous êtes convoqués à la barre du tribunal, une autorité légitime vous commande, vous êtes autorisés à prêter serment.

223. *Qu'est-ce que se parjurer ?*

R. Se parjurer, c'est : 1° affirmer par serment ce que l'on sait être faux ; 2° promettre par serment ce qu'on ne veut pas tenir ; 3° ne pas exécuter ce que l'on a promis avec serment.

Se parjurer...

Avant d'entrer dans les détails du péché, il importe de signaler la punition dont Dieu a menacé tous les parjures en général :

> C'est la malédiction qui entrera dans la maison de celui qui jure faussement en mon nom ! (ZACHARIE, v, 4).

Ne vous étonnez pas que Dieu fasse peser sur les parjures sa malédiction.

Supposez que quelqu'un vienne vous dire : « Je voudrais tromper mon prochain en lui faisant admettre pour une vérité ce qui n'est qu'un affreux mensonge, mais si je suis seul à témoigner, il ne me croira pas. Je vous en prie, aidez-moi de votre autorité ! » Vous estimeriez avec raison qu'une telle proposition est injurieuse et vous n'auriez que du mépris pour celui qui aurait eu l'audace de vous la faire.

Le parjure outrage lui aussi son Créateur. Il se comporte à son égard avec une impudence sans égale, niant ou feignant d'ignorer sa science, insultant à sa sainteté, dédaignant les sanctions futures de sa justice. Dieu lui répond par son mépris à Lui, sa malédiction, le pire des châtiments dont un homme puisse être puni ici-bas.

...c'est : 1° **affirmer** *par serment ce que l'on sait être faux...*

Ou, *vice-versa,* nier par serment ce que l'on sait être vrai.

Quel cynisme, M. E., d'associer la perfection de Dieu à une pareille déloyauté ! Devriez-vous par là sauver votre fortune, votre honneur, votre vie et avec votre vie des milliers d'autres existences, vous n'auriez pas le droit d'employer un stratagème aussi impie.

...2° **promettre** *avec serment ce qu'on ne veut pas tenir...*

Ceci peut se produire facilement. Vous allez voir par nécessité un importun qui vous fait promettre de revenir bientôt. Par complaisance, mais aussi avec la légèreté qui vous caractérise, vous jurez de réitérer dimanche votre visite. Or vous ne vous engagez pas sincèrement. Vous voulez seulement vous débarrasser des instances indiscrètes de l'importun.

N'empêche que vous avez invoqué Dieu à l'appui d'un mensonge. Celui qui scrute les cœurs vous sait parjure d'intention. Dès maintenant, la faute charge votre conscience et vous êtes sous le coup des sanctions qu'elle comporte.

...3° **ne pas exécuter** *ce que l'on a promis avec serment.*

Vous aviez l'intention de faire honneur à votre parole, rendue plus sacrée par l'invocation de Dieu, mais, le moment venu, vous vous ravisez et vous reculez. Dans deux cas seulement vous êtes excusables :

1° si la chose promise était mauvaise ou si elle l'est maintenant (voir Rép. suivante).

2° si elle est devenue impossible. Deux exemples : vous aviez promis de donner mille francs aux pauvres, or vous-êtes vous-mêmes sur la paille ! — vous aviez juré de vous rendre à Lourdes en pélerinage, non par le train, mais à pied. Or, a la suite d'un accident, vous devenez perclus des deux jambes !

Dans ces deux cas et dans les cas analogues, il vous est matériellement impossible d'exécuter votre serment. Vous en êtes donc dispensés.

Seriez-vous aussi dispensés si l'acte promis par serment était un acte héroïque, exposant son auteur à de grandes souffrances, voire même à la mort ?... non, du moins si vous aviez juré en connaissance de cause.

Plus d'une fois les païens nous ont donné sur ce point des leçons édifiantes. Je vous cite la plus connue :

> Un général romain, Régulus, prisonnier des Carthaginois, avait été renvoyé par eux à charge de négocier la paix. En cas d'échec, il s'était engagé par serment à retourner à Carthage pour y reprendre ses chaînes. Comme il l'avait prévu, il ne réussit pas dans sa mission, mais malgré les perspectives de la mort cruelle qui l'attendait, il reprit la mer sans hésiter afin de ne pas se parjurer.

224. *Est-il permis de promettre par serment une chose mauvaise et ensuite de l'exécuter ?*

R. Non, il n'est pas permis de promettre par serment

une chose mauvaise et ce serait une nouvelle faute de l'exécuter.

Promettre par serment une chose mauvaise, ce serait vouloir faire de Dieu le complice du mal.

On demandait à O'Connel de jurer qu'il combattrait l'Eglise. Il s'y refusa avec indignation.

Si quelqu'un, par faiblesse ou par surprise, levait la main et prenait un tel engagement, serait-il tenu de s'y conformer?... Non, car une telle promesse serait nulle de plein droit. « Le serment qui n'est pas à faire n'est pas à tenir ».

225. *Qu'est-ce qu'un vœu?*

R. **Un vœu est une promesse que l'on fait à Dieu avec l'intention de s'obliger rigoureusement.**

...une **promesse** *que l'on fait à* **Dieu**...

En quoi le vœu se distingue-t-il du serment?

1° Le vœu concerne invariablement *l'avenir.*

Le serment porte tantôt sur l'avenir, tantôt sur le passé.

2° Le vœu est une promesse faite *à Dieu,* même si la chose promise intéresse la Sainte Vierge, les Anges ou les Saints. Exemple : vous faites le vœu de réciter chaque jour une dizaine de chapelet, c'est la mère de Jésus que vous entendez honorer, mais c'est à Dieu que vous exprimez votre engagement.

Le serment est une promesse faite aux hommes avec appel au témoignage de Dieu.

En quoi vœu et serment se ressemblent-ils?

1° L'un et l'autre ne peuvent être prononcés validement que par des personnes saines d'esprit, ayant l'âge de raison et sachant parfaitement à quoi elles s'engagent.

2° Le vœu, comme le serment, ne saurait porter que sur des œuvres bonnes. D'ordinaire il s'agit exclusivement des œuvres bonnes de pur conseil : prière, aumône, jeûne, pèlerinage...

Si on promettait par vœu un acte déjà prescrit par un commandement, par exemple l'assistance à la messe du dimanche, le respect de l'abstinence du vendredi... il y aurait désormais double faute à transgresser la loi.

...avec l'intention de **s'obliger rigoureusement.**

Un vœu n'est pas une de ces résolutions banales que vous prenez aujourd'hui et que vous oublierez demain.

Un vœu n'est même pas une simple promesse, c'est un engagement solennel auquel on ne saurait manquer volontairement sans commettre une faute grave.

Quand on donne sa parole aux hommes, on a l'amour-propre de s'y montrer fidèles. Quand on la donne à Dieu, c'est un devoir beaucoup plus strict et beaucoup plus sacré de ne pas la violer.

Si quelqu'un regrette le vœu qu'il a fait, est-il néanmoins irrévocablement enchaîné par ce vœu pour toute sa vie?

Non ; dans certaines circonstances précisées par le Droit, l'autorité de l'Eglise et celle des parents (quand il s'agit des enfants) peuvent dispenser d'un vœu ou en diminuer la gravité.

226. *Est-il permis de faire des vœux?*

R. **Il est permis de faire des vœux pour des motifs sérieux ; il ne faut pas en faire à la légère et sans avoir pris conseil.**

Il est **permis** *de faire des vœux...*

Le vœu est un acte religieux, bon et louable en lui-même.

Par le vœu en effet, on donne à Dieu non seulement l'acte bon sur lequel il porte, mais encore la liberté qu'on avait de s'en abstenir.

C'est un geste doublement généreux qui ne peut que plaire à Dieu.

A une condition toutefois, c'est qu'il soit fait...

...pour des motifs **sérieux**...

En faisant un vœu, on contracte une obligation nouvelle qui s'ajoute aux devoirs déjà nombreux prescrits par le Décalogue.

Il nous est permis d'ajouter ainsi aux sévérités de la vie chrétienne :

1° *Pour répondre aux désirs de Notre-Seigneur ;* c'est Jésus-Christ Lui-même qui a établi l'état religieux et les vœux qu'il comporte.

Ces vœux sont au nombre de trois : pauvreté, obéissance, chasteté.

En les prononçant et en les pratiquant, les religieux consacrent à Dieu tout ce qu'ils ont et tout ce qu'ils sont. Par le vœu de pauvreté, ils donnent leurs biens, par celui de chasteté, ils donnent leurs corps, par celui d'obéissance, ils donnent leur volonté.

2° *Pour éloigner des calamités publiques.*

C'est ainsi qu'au cours de la guerre, plusieurs évêques ont fait vœu de construire des églises, de conduire à Lourdes leurs diocésains, etc...

3° Pour obtenir une grâce importante ou même une faveur temporelle, comme la santé.

Ce vœu est de beaucoup le plus fréquent. Il est aussi le plus traditionnel : de tout temps, nos ancêtres ont fait vœu de se rendre en pèlerinage en Terre-Sainte ou dans les sanctuaires fameux qui se trouvaient à leur portée.

...il ne faut pas en faire **à la légère** *et sans avoir pris conseil.*

Ne dit-on pas que certains Saints, saint François de Sales entre autres, qui avaient fait vœu de dire leur chapelet tous les jours de leur vie, se sont reproché d'avoir agi en cela inconsidérément.

Ne vous croyez pas plus forts que les Saints. Si vous désirez un jour, par amour de la perfection, prononcer quelque vœu et restreindre ainsi votre liberté, ne le faites qu'après mûre réflexion et après avoir consulté celui qui est pour vous le représentant de Dieu le plus qualifié, votre confesseur.

227. *Qu'est-ce que blasphémer?*

R. **Blasphémer, c'est prononcer des paroles injurieuses contre Dieu ou contre les personnes et les choses consacrées à Dieu.**

Blasphémer...

La Loi de Moïse avait prévu le blasphème et les sanctions qu'il convenait de lui appliquer :

> Celui qui blasphèmera le nom de Jéhovah sera puni de mort. Toute l'assemblée le lapidera. Etranger ou indigène, s'il blasphème le nom sacré, il mourra. LÉVITIQUE, XXIV, 16.

Pour avoir mérité de la part de Dieu une telle punition, le blasphème est donc une faute bien grave! En quoi consiste-t-il?

...c'est prononcer **des paroles injurieuses** *contre Dieu...*

On distingue deux sortes de propos blasphématoires :

1° *Le blasphème grossier des gens mal élevés* qui consiste à prononcer avec colère ou mépris haineux le saint Nom de Dieu, à le maudire, à l'associer à différentes épithètes malsonnantes.

Un tel blasphème, surtout quand il est formulé par habitude et sans malice, est peu grave en soi. Toutefois il est presque toujours scandaleux.

2° *Le blasphème moins bruyant, mais beaucoup plus coupable des impies,* qui consiste à attaquer, par la parole ou par la plume, l'une ou l'autre des perfections divines : Dieu n'est pas juste ; Il n'est pas bon ; Il est cruel ; Il ne s'occupe pas de ses créatures, etc...

...ou contre **les personnes et les choses** *consacrées à Dieu.*

Pour qu'il y ait blasphème, il n'est pas nécessaire que la parole injurieuse s'adresse directement à Dieu, il suffit qu'elle atteigne, blesse, raille ce qui Le touche de près, ce qui Lui est particulièrement cher : sa mère, les saints, la religion, les prêtres, les sacrements, les cérémonies du culte, etc...

Les imprécations sont-elles des blasphèmes?

Non, mais elles s'en rapprochent et sont la plupart du temps des fautes. Il faut donc éviter des expressions comme celles-ci : que Dieu m'écrase !... que je sois damné !... que le diable m'emporte ! .. que je meure !...

A quoi s'expose le blasphémateur?

Il ne sera pas lapidé, comme sous l'Ancienne Loi ; il n'aura pas la langue percée d'un fer rouge comme au XIII^e^ siècle, mais il n'échappera pas à la Justice divine.

Car, on l'a dit très justement, celui qui lance une pierre contre le ciel perd son temps. Il n'atteindra pas son but et la pierre lui retombera sur la tête.

Références d'Histoire Sainte. — Q. 221. *Le serment prononcé par moquerie :* Esaü jure de céder à Jacob son droit d'aînesse, moyennant un plat de lentilles, GENÈSE, XXV, 33, 34. — *Le serment contre la vérité :* Les vieillards témoignent contre la chaste Suzanne, DANIEL, XIII ; Jézabel suscite de faux témoins pour faire condamner l'innocent Naboth, III^e^ LIVRE DES ROIS, XXI, 9-10. — *Dieu punit les parjures :* Sédécias, roi de Juda, avait conclu un pacte avec Nabuchodonosor et l'avait confirmé par serment. L'ayant violé, il subit une mort cruelle en captivité, II^e^ LIVRE DES PARALIPOMÈNES, XXXVI, 13 ; Josué avait juré aux Gabaonites de ne leur faire aucun mal ; malgré ce serment qui

l'engageait, Saül les fit tuer ; une famine affligea le peuple pendant trois ans, Josué IX. IIe Livre des Rois, XXI. — **Q. 224.** *Le serment portant sur une chose mauvaise :* Le roi Hérode fait serment de donner à Salomé, fille d'Hérodiade, tout ce qu'elle demandera. Il se croit tenu de lui accorder la tête de saint Jean-Baptiste, S. Matthieu, XIV, 1 à 12 ; les Juifs, au nombre de plus de quarante, font serment de ne manger ni boire jusqu'à ce qu'ils aient tué saint Paul, Actes des Apôtres, XXIII, 12. — **Q. 226.** *Le vœu exige un motif sérieux :* Le patriarche Jacob fait vœu de donner un autel à Dieu, si Dieu le ramène au pays de ses frères, Genèse, XXVIII, 20 à 22 ; Anne fait vœu de consacrer au temple l'enfant que Dieu voudra bien lui donner (Samuel), Ier Livre des Rois, I ; *Un vœu inconsidéré :* Saül fait vœu que personne ne mangera avant qu'il ait tiré une vengeance complète de ses ennemis. Jonathas blâme à juste titre le vœu du roi, Ier Livre des Rois, XIV, 24 à 30 ; *Un vœu nul :* Le juge Jephté fait vœu d'immoler la première personne qui sortira à sa rencontre après sa victoire, Juges, XI, 28. **Q. 227.** *Le châtiment réservé aux blasphémateurs :* Un israëlite ayant blasphémé, Dieu ordonne qu'il soit conduit hors du camp et lapidé, Lévitique, XXIV, 14 ; Sennachérib, roi d'Assyrie, ayant blasphémé, Dieu extermine son armée, IIe Livre des Machabées, XV, 22 à 24 ; Antiochus est lui aussi puni de ses blasphèmes par une horrible maladie. IIe Livre des Machabées, IX.

27e Leçon

LE TROISIÈME COMMANDEMENT

228. *Que nous ordonne le troisième commandement ?*

R. **Le troisième commandement nous ordonne de sanctifier le dimanche, c'est-à-dire le jour du Seigneur.**

...nous **ordonne** *de sanctifier...*

Ce n'est donc pas un conseil, c'est un ordre et un ordre sévère... Voulez-vous en juger ?...

Le jour du Seigneur existait sous l'ancienne Loi comme sous la nouvelle. Ecoutez de quel châtiment Dieu menace les Israëlites, transgresseurs du sabbat :

> Vous observerez le sabbat, car c'est pour vous une chose sainte. Celui qui le profanera sera puni de mort. Exode, XXXI, 14.

La mort est aussi le châtiment qui frappe les chrétiens oublieux du jour du Seigneur. Non pas la mort du corps, mais la mort de l'âme, incomparablement plus redoutable.

En formulant une telle loi, confirmée par une telle santion, Dieu n'est pas un maître rigide à l'excès.

Songez, M. E., à tout ce qu'Il vous donne et au peu qu'Il vous demande en retour.

Pour mieux me comprendre, écoutez un apologue : Un pauvre s'adresse à vous et vous demande la charité. Il vous reste sept francs dans votre bourse. Généreusement, vous lui en donnez six. Au lieu de vous remercier, le pauvre se précipite sur vous et vous arrache la septième pièce de un franc. Que dites-vous d'un tel procédé ?... Je conçois qu'il provoque de votre part la plus vive indignation.

S'il vous arrive de violer le Jour du Seigneur, frappez-vous la poitrine et dites-vous : Je suis ce pauvre, ingrat et malappris. Dieu est propriétaire des sept jours de la semaine et Il m'en abandonne six avec une libéralité toute royale. De quel droit vais-je encore lui réclamer le septième pour l'employer à mon service ?...

...de sanctifier **le dimanche,** *c'est-à-dire le Jour du Seigneur.*

Pour quelles raisons la loi chrétienne a-t-elle rompu avec la tradition du Sabbat, pourtant si ancienne et si vénérable ?...

Il n'est pas impossible que les chrétiens des premiers temps aient voulu marquer d'un signe extérieur très accentué leur séparation des Juifs, avec lesquels ils n'entendaient pas être confondus, et en ce cas, l'abandon du Sabbat était tout indiqué ; mais le changement du jour étant admis, le choix du dimanche s'imposait.

Notre-Seigneur, en effet, était sorti du tombeau un dimanche ; c'est « le jour du soleil », comme on disait alors, qu'Il s'était levé à l'horizon du monde, soleil éblouissant de justice et de vérité.

L'Eglise aussi était née un dimanche, le jour de la Pentecôte, à l'instant même où l'Esprit-Saint avait éclairé de ses divines lumières ceux qui allaient propager la foi dans tout l'univers.

C'est donc de plein droit que le dimanche allait succéder au samedi.

229. *Comment faut-il sanctifier le dimanche ?*

R. **Il faut sanctifier le dimanche en s'abstenant de certains travaux et en faisant des actes de religion.**

Il faut **sanctifier** *le dimanche...*

Garder le dimanche pour Dieu, c'est le réserver à son service. Par le fait même c'est le rendre saint ou le sanctifier.

Reste à savoir quels sont les devoirs essentiels que comporte cette sanctification.

...en **s'abstenant** *de certains travaux...*

Le premier devoir du dimanche est *le repos*.

Moïse a raconté, dans son récit de la création, comment Dieu Lui-même a donné l'exemple du repos :

> Dieu bénit le septième jour et le sanctifia parce que ce jour-là il s'était reposé de toute son œuvre. GENÈSE, II, 3.

Fait à l'image de Dieu, l'homme doit imiter son Modèle, calquer sa conduite sur la sienne, et par conséquent se reposer le septième jour après le travail de la semaine.

Si, périodiquement, il n'était pas tenu de faire trêve à ses occupations matérielles, comment et quand pourrait-il penser à son Créateur ?

C'est à des heures fixes, du moins généralement, qu'il satisfait sa faim, sa soif, son besoin de sommeil. Dieu lui rend service en exigeant qu'il ait aussi un jour fixe pour réfléchir aux vérités éternelles et pour restaurer les forces de son âme. Et ce jour-là, il doit se libérer de tout ce qui serait un obstacle à ce travail de relèvement moral.

> Les sectaires de la Révolution française avaient eu la prétention de faire table rase de tous les usages chrétiens. Ils avaient donc substitué au dimanche le *Décadi*. « Nos bœufs de labour, disaient les paysans, demandent à se reposer le septième jour ». L'ancien ordre des choses reparut bientôt ; ou plutôt il ne disparut jamais.

C'est que le repos hebdomadaire semble appartenir aux lois fondamentales de la nature, comme le repos dominical appartient sans contredit aux lois fondamentales du Christianisme.

...et en faisant **des actes de religion.**

Dieu doit être servi le premier ; c'est donc avant tout à son service que le dimanche doit être consacré.

Les actes religieux sont du reste à double fin : ils honorent Dieu et ils permettent à l'homme de purifier son esprit et de sanctifier son âme. Telle est la partie positive du précepte dominical. Nous ne ferons que l'indiquer ici (Rép. 233 et 234), car nous y reviendrons plus loin à propos du deuxième Commandement de l'Eglise.

Nous insistons davantage sur la partie négative de la loi,

c'est-à-dire sur les conditions du repos qui s'impose chaque dimanche à tous les chrétiens.

230. *Quels sont les travaux défendus le dimanche ?*

R. Les travaux défendus le dimanche sont les travaux manuels auxquels le corps a plus de part que l'esprit.

...les travaux **manuels...**

Le travail manuel, si dur soit-il, est chose excellente en soi. Dieu ne l'a-t-il pas commandé ?

> Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. GENÈSE, III, 19.

Mais c'est surtout le travail manuel qui a le double inconvénient d'être pour le corps une cause de surmenage excessif et d'ôter à l'homme la possibilité de songer à ses intérêts spirituels. Seuls y étaient astreints autrefois les esclaves, puis les serfs.

Bien des fois, l'Eglise intervint maternellement en leur faveur, disant aux maîtres : « Ne les traitez pas comme de vils animaux ; ils ont une âme dont le salut doit les préoccuper. Dispensez-les donc le dimanche des travaux qui leur sont propres, des travaux « serviles ».

On entend par là, pour les hommes, les travaux de la terre, du bâtiment, de l'usine,... pour les femmes, les gros travaux de propreté et les travaux de l'aiguille.

Que faut-il penser de la formule employée quelquefois : sont défendus tous les travaux par lesquels on gagne ordinairement sa vie ?...

Elle n'est pas tout à fait exacte. La question de gain en effet n'entre pas en ligne de compte. Faire sans raison une œuvre servile non rétribuée est coupable. Donner une leçon d'écriture ou de piano rétribuée est permis.

Il est plus juste de dire avec le catéchisme : sont défendus tous les travaux...

...auxquels **le corps a plus de part** *que l'esprit.*

De certains travaux il est difficile de dire s'ils appartiennent plus au corps qu'à l'esprit. Doit-on les estimer défendus ?... Tout dépend de la coutume et du sentiment des fidèles (v. Réponse suivante).

Il va sans dire qu'un travail de quelques instants ne constituerait pas une faute, par exemple : enfoncer un clou, recoudre un bouton, même en dehors du cas de nécessité.

La loi chrétienne a toujours réprouvé l'esprit des anciens

pharisiens qui comptaient leurs pas le jour du Sabbat, se faisaient scrupule d'allumer du feu,... etc.

Seul un travail de quelque durée, plusieurs heures, — continu ou non, serait une grave atteinte au commandement.

231. *Quels sont les travaux permis le dimanche?*

R. **Les travaux permis le dimanche sont : 1° ceux qui occupent surtout l'esprit ; 2° ceux qu'autorise un usage général ou qu'impose la nécessité.**

...1° *ceux qui* **occupent** *surtout* **l'esprit**...

On les appelle les « œuvres libérales ». Rien de plus facile que de les citer : lire, étudier, enseigner, écrire, dessiner, peindre, faire de la musique... Tout cela est permis le dimanche, sans réserve et sans condition.

...2° *ceux qu'autorise* **un usage général**...

Les usages varient avec le temps et les pays.

Jadis on assimilait aux œuvres serviles le commerce, les ventes publiques, les foires et les marchés.

Aujourd'hui on dit seulement : il est à souhaiter que les marchands, dont les denrées ne sont pas indispensables le dimanche, ferment leurs magasins. Il est à souhaiter surtout que les fidèles se prémunissent le samedi et qu'ils évitent, autant qu'il est possible, les achats du dimanche si nuisibles au repos et à la santé morale des ouvriers.

...*ou qu'impose* **la nécessité.**

Il y a lieu de distinguer deux sortes de nécessités.

1° *Les nécessités d'ordre privé.*

Il est évidemment permis de vaquer aux travaux du ménage, à la préparation des repas, aux soins de propreté et d'alimentation que réclament les animaux domestiques.

Mais de plus il est reçu que le troisième Commandement n'oblige plus, dès qu'il y a danger pour celui qui l'observe d'encourir un dommage vraiment sérieux :

Le pauvre, qui gagne au jour le jour de quoi nourrir sa famille, ne peut pas se reposer le dimanche, au risque de voir ses enfants souffrir de la faim.

L'ouvrier et l'ouvrière, qui travaillent en semaine pour le compte d'autrui, ne sauraient se désintéresser de leur intérieur. Or ils n'ont que le dimanche pour y songer. Le mari peut donc jardiner; la femme peut entretenir le linge, les vêtements...

Le cultivateur, le vigneron ont toute leur fortune dans les champs, dans les vignes. Si les récoltes sont en péril, il leur est permis, le dimanche aussi bien qu'en semaine, de travailler à les sauver.

Le chef d'usine ne saurait, sans de très graves inconvénients, laisser éteindre ses hauts-fourneaux le dimanche ; il a donc le droit de garder pour les entretenir le personnel nécessaire. Pratiquement, et parce qu'il est indispensable que le travail soit continu, les ouvriers bénéficient, non pas du repos dominical, mais du repos hebdomadaire, autrement dit d'un repos qui leur échoit, par roulement, un jour quelconque de la semaine.

2° *Les nécessités d'ordre public ou social.*

a) *Les nécessités ordinaires.*

Il y a bon nombre de services dont la marche régulière est indispensable à la société actuelle : services des postes, des tramways, des chemins de fer, des hôpitaux, des hôtels... Or tous ces services comportent une main-d'œuvre considérable qu'on ne saurait éviter, même le dimanche.

Le culte lui-même, dont les principaux exercices se font le dimanche, a ses employés pour qui le repos dominical est nécessairement incomplet.

b) *Les nécessités extraordinaires.*

Quand elles se produisent, il faut y parer, le dimanche comme en semaine. En ces cas de force majeure, le travail est commandé :

ou par *la charité*. Il s'agit d'un malade que l'on soigne ou dont on fait le travail resté en souffrance.

ou par *la piété*. On érige un reposoir le jour de la Fête-Dieu. On décore les rues en l honneur de Jeanne-d'Arc...

ou par *l'utilité publique*. Un incendie éclate ; une rivière déborde... Les travaux de sauvetage sont de ceux qui ne peuvent se remettre au lendemain.

232. *Ceux qui font travailler le dimanche sont-ils coupables?*

R. **Oui. ceux qui font travailler le dimanche sont coupables parce qu'ils méprisent la loi de Dieu et empêchent le prochain de l'observer.**

Bien entendu, il n'est pas question ici de ceux qui font travailler autrui par nécessité.

Vous perdez un membre de votre famille le samedi. Il vous faut bien commander vos habits de deuil. Vous obligez, il est vrai, la couturière à travailler le dimanche ; êtes-vous coupables pour cela ?... Non.

Il s'agit ici uniquement des patrons, qui sans d'autres raisons que des raisons d'intérêt, exigent de leurs subordonnés le travail du dimanche.

En obéissant, les ouvriers ou employés ne sont pas personnellement coupables, car ils ne peuvent du jour au lendemain changer de métier. Or, dans la plupart des cas, s'ils se dérobaient à l'ordre donné, ils perdraient leur place.

Les patrons portent donc seuls la responsabilité de la faute.

Cette faute est-elle grave ?... Oui, car ceux qui la commettent montrent nettement qu'ils préfèrent l'argent à la volonté de Dieu.

> **Et cependant le saint Curé d'Ars a dit : Je connais deux moyens très sûrs de s'appauvrir, c'est de travailler le dimanche et de prendre le bien d'autrui.**

Bien souvent en effet ceux qui, dans l'espoir de faire fortune, entravent la liberté de conscience de leurs ouvriers, ne réussissent pas dans leurs entreprises humaines. On dirait que Dieu, pour éviter le scandale des âmes faibles, veut déjà, dès ce monde, exercer sur eux sa Justice souveraine. Tôt ou tard du reste ils la subiront.

233. *Quel est l'acte de religion rigoureusement commandé le dimanche?*

R. **L'acte de religion rigoureusement commandé le dimanche est l'assistance à la Messe.**

C'est l'Eglise qui est l'interprète autorisée des commandements de Dieu.

Que signifient ces mots très vagues : *Les dimanches tu garderas* ?... L'Eglise nous l'apprend : Tu sanctifieras le Jour du Seigneur en chômant et en assistant à la messe. Tel est le sens du précepte dominical.

Il n'est pas possible en effet d'imaginer un acte public qui soit plus agréable à Dieu que la sainte Messe. Par elle, Dieu est adoré, remercié et prié autant qu'Il le mérite (V. Rép. 461).

Tout fidèle ayant l'âge de raison est donc tenu d'assister à la messe chaque dimanche, à moins que quelque motif sérieux ne l'en dispense (V. Rép. 285).

234. *Quels sont les actes de religion recommandés le dimanche* ?

R. **Les actes de religion recommandés le dimanche sont l'assistance aux offices et surtout aux instructions, les bonnes lectures et les actes de piété ou de charité.**

Les actes de religion **recommandés...**

Par opposition à l'acte *commandé* qui est l'assistance à la messe.

Ce devoir essentiel accompli, vous est-il permis d'occuper, comme il vous plaît, le reste de la journée ?...

C'est ainsi que l'entendent un trop grand nombre de chrétiens qui, une courte messe entendue distraitement, se croient dégagés de toute autre obligation.

En somme, le dimanche consiste surtout pour eux à se lever plus tard, à faire un brin de toilette, à s'asseoir à meilleure table, à s'offrir une promenade agréable, le théâtre, le cinéma...

Ce n'est pas ainsi qu'il faut envisager la sanctification du dimanche.

Il faut, le jour du Seigneur, s'occuper plus que d'habitude du salut de son âme.

...sont l'assistance **aux offices...**

Qu'il s'agisse des Vêpres, des Complies, du Salut, l'Eglise vous y invite instamment. En vous associant au chant liturgique et à la prière officielle, elle vous aide à élever votre âme au-dessus des choses terrestres.

...et surtout **aux instructions...**

Il faut donc entendre de préférence une messe où l'on prêche. Car l'expérience a démontré que ceux qui fuient la parole de Dieu finissent par tomber dans l'ignorance absolue des vérités élémentaires de la religion et par perdre la foi.

...les bonnes lectures...

Comprenez par là l'évangile, quelque vie de Saint, le bon journal, les romans honnêtes...

...et les actes de **piété** *et de* **charité.**

Les actes de piété sont, entre autres, la fréquentation des sacrements, la récitation du chapelet, la visite de quelque sanctuaire...

Parmi les actes de charité il faut compter : la visite des pauvres, des malades et des affligés, l'instruction des enfants,

mais surtout une sollicitude plus affectueuse pour les membres de sa famille. N'est-ce pas un enfant qui a donné du dimanche cette définition incomplète mais si exquise : C'est le jour où on a le temps de s'aimer?

235. *Les divertissements honnêtes sont-ils permis le dimanche?*

R. Oui les divertissements honnêtes sont permis le dimanche, pourvu qu'ils n'empêchent pas de remplir les devoirs de religion.

...les divertissements **honnêtes**...

En temps ordinaire, on doit se borner à ceux-là; à plus forte raison le dimanche qui est un jour saint.

Or c'est précisément le dimanche que les divertissements suspects sont les plus nombreux, surtout dans les villes : bals, cinémas, spectacles...

Pourquoi faut-il que des chrétiens emploient à se damner le temps que Dieu leur demande d'employer à se sanctifier?

...sont **permis** *le dimanche...*

C'est qu'en effet le dimanche n'est pas seulement le jour de la prière, il est aussi le jour du repos physique et moral.

On peut donc se livrer le dimanche aux divertissements qui, sans être un danger pour l'âme, sont à même de reposer le corps et de divertir l'esprit. Telles sont la chasse, la pêche, la promenade, la comédie décente...

...pourvu **qu'ils n'empêchent pas** *de remplir les devoirs de religion.*

Que dire des pêcheurs et des chasseurs qui partent avant l'aurore pour s'adonner à leur plaisir favori?... Rien de plus sain et de plus honnête que ces sports qui permettent aux citadins surtout d'aspirer à pleins poumons l'air pur de la campagne. Encore faut-il cependant qu'ils prennent loyalement leurs mesures pour assister à la messe avant leur départ ou à la fin de la matinée. Sans cette précaution, leur dimanche n'est pas un dimanche chrétien, puisqu'il est absolument vide de ce qui plaît à Dieu.

Références d'Histoire Sainte. — **Q.** 229. *Le Jour du Seigneur doit être chômé :* Un israëlite, coupable seulement d'avoir ramassé du bois le jour du Sabbat, fut lapidé, Nombres, xv, 32 ; La Manne n'était pas recueillie le jour du Sabbat,

Exode, xvi, 22 ; Néhémie rappelle aux Juifs que c'est la violation du Sabbat qui a provoqué la destruction de Jérusalem et les maux de la captivité, 2e Livre d'Esdras, xiii, 18 ; Nicanor profane le Jour consacré à Dieu. Son armée est battue et lui-même périt, 2e Livre des Machabées, xv. — **Q.** 231. *Certains travaux sont permis le dimanche :* Jésus excuse ses disciples qui froissent quelques épis dans leurs mains le jour du Sabbat, S. Luc, v, 1 à 5 ; Jésus guérit un homme dont la main est desséchée, S. Matthieu, xii, 9 à 13. — **Q.** 233. *La Messe doit être entendue le dimanche :* Les Chrétiens de la primitive Eglise s'assemblaient déjà le premier jour de la semaine pour participer à l'Eucharistie, Actes des Apôtres, xx, 7. — *Ce qui est recommandé le dimanche :* C'est aussi le premier jour de la semaine qu'on entendait la parole de Dieu, Actes des Apôtres, xx, 7, et qu'on recueillait les aumônes destinées à l'Eglise de Jérusalem, 1re Epître aux Corinthiens, xvi, 2.

28e Leçon

LE QUATRIÈME COMMANDEMENT

236. *Que nous ordonne le quatrième Commandement?*

R. Le quatrième commandement nous ordonne de remplir nos devoirs à l'égard de nos parents, et, en général, à l'égard de nos supérieurs.

...nos devoirs à l'égard de **nos parents...**

Il n'est pas pour vous de prochain plus proche que votre père et votre mère. Les devoirs qui vous obligent à leur égard sont si sacrés qu'on les met presque sur le même plan que les devoirs envers Dieu. Ne dit-on pas de celui qui s'en acquitte consciencieusement : « il pratique la piété filiale »?

...et, en général, à l'égard de **nos supérieurs.**

A la lettre, il n'est question dans le commandement, que des pères et mères, mais en réalité la loi a une portée beaucoup plus étendue. Elle vise sans exception ceux qui méritent le nom de supérieurs, dans l'ordre spirituel et dans l'ordre

temporel : quels sont les devoirs des inférieurs vis-à-vis de ces supérieurs ? et, *vice versa*, quelles sont les obligations des supérieurs vis-à-vis des inférieurs ?

237. *Quels sont nos devoirs à l'égard de nos père et mère ?*

R. **Nos devoirs à l'égard de nos père et mère sont de les respecter, de les aimer, de leur obéir et de les assister dans leurs besoins.**

Nos devoirs *à l'égard de nos père et mère...*

Ces devoirs sont inscrits dans la conscience humaine. Il n'est pas rare néanmoins de rencontrer des enfants « dénaturés » qui les oublient ou en font litière. C'est pourquoi Dieu a pris sa voix la plus solennelle, la voix des commandements, pour prescrire à l'homme d'honorer ses parents.

Dans ce mot « honorer », quatre devoirs sont compris : respect, amour, obéissance, assistance.

...*sont de les* respecter...

Le respect doit-il passer avant l'amour ?...

Tout dépend des goûts et des traditions. Il semble bien qu'avant la grande Révolution, dans les vieilles familles françaises, le respect des parents ait été extrêmement développé, souvent aux dépens de l'affection. Aujourd'hui n'est-ce pas le contraire ?... l'amour des enfants pour leur père et mère est plus tendre, mais les distances sont à peu près supprimées.

Respecter ses parents, qu'est-ce à dire ?...

C'est avoir pour eux une profonde estime et la leur témoigner au dehors par ce qu'on appelle précisément « les marques de respect ». J'énumère : se tenir convenablement devant eux, leur parler sur un ton poli, les écouter en silence, sans jamais leur couper la parole ou à plus forte raison les contredire, ne pas se moquer d'eux, ne pas tourner en ridicule leurs infirmités ou leurs travers, couvrir au contraire leurs défauts, les supporter patiemment...

Pèchent donc contre la loi du respect les enfants qui répliquent quand on leur fait des observations, qui haussent les épaules avec dédain, qui menacent leur père et mère, s'oublient jusqu'à lever la main sur eux..., les enfants qui rougissent de la pauvreté de leurs parents...

La mère du pape Benoît XIV était une lavandière très modeste. Quand elle vint voir pour la première fois son fils qui venait d'être

élevé aux honneurs suprêmes, elle crut bon de faire toilette et de s'habiller comme une dame de l'aristocratie romaine. « Ce n'est pas ma mère », dit le pape. Bien vite elle retourna chez elle prendre ses vêtements habituels ; et quand elle reparut au palais, Benoît XIV la combla d'honneur et de respect.

...*de les* aimer...

Un enfant qui aime ses parents sait leur réserver dans son cœur une place de choix. Il s'ingénie à leur souhaiter et à leur procurer le plus de bonheur possible. Il prend part à leurs peines et à leurs joies. Il se réjouit de leur présence, leur écrit quand il est séparé d'eux...

« Qu'est-ce que le bonheur ? » demandait-on à un enfant, dont le père absorbé par des affaires importantes, ne paraissait à la maison qu'à de rares intervalles. « C'est quand papa est là », répondit-il sans hésiter.

Pèchent donc contre l'amour dû à leurs parents les enfants qui sont froids et secs dans leur attitude à la maison, avares d'un mot ou d'un geste affectueux ; ceux qui montrent à toute occasion de l'aigreur, une humeur chagrine ou désagréable, ceux qui ne font aucun effort pour retenir des réflexions amères ou désobligeantes, des propos maussades, capables d'attrister et de froisser, ceux qui souhaitent la mort de leurs parents ou grands-parents, pour être déchargés de soucis, pour jouir d'un héritage, pour n'être gênés en rien dans leur liberté.

...*de leur* obéir...

L'obéissance est la marque infaillible à laquelle on reconnaît l'amour. Mais celui-là seul mérite le titre d'enfant obéissant qui obéit *pieusement,* comme si Dieu en personne commandait, *filialement,* en s'abstenant de toute critique même légère et cachée, *promptement,* sans remettre à plus tard l'exécution de l'ordre qui est donné, *personnellement,* en prenant soi-même toute la peine et en évitant de la reporter sur un frère docile ou une sœur complaisante, *ponctuellement,* sans omettre quoi que ce soit de ce qui est commandé, *universellement,* en accomplissant avec le même entrain ce qui déplaît et ce qui plaît.

L'enfant vraiment docile et consciencieux attend-t-il des ordres formels pour s'exécuter ?... non, il sait deviner les intentions de ses parents et va de lui-même au-devant de leurs désirs.

« Celui-ci, disait un père, en montrant un de ses fils, je le conduirais avec un fil de la Vierge ! »

Bel exemple de docilité, M. E., car rien n'est plus ténu qu'un fil de la Vierge. Il faut croire que ce fils modèle n'offrait

jamais la moindre résistance aux ordres paternels. Je souhaite que vos parents et vos maîtres puissent apporter sur vous le même témoignage !

...et de les **assister** *dans leurs besoins.*

Voir plus loin Réponse 239.

238. *Pourquoi devons-nous remplir ces devoirs à l'égard de nos père et mère ?*

R. **Nous devons remplir ces devoirs à l'égard de nos père et mère, parce que c'est par eux que Dieu nous a donné la vie, et qu'ils tiennent sa place auprès de nous.**

.. c'est par eux que Dieu nous a **donné la vie...**

Quiconque vous donne quelque chose mérite reconnaissance et affection.

Vous le comprenez vous-mêmes si bien que vous dites merci en recevant un cadeau, en même temps que vous adressez à votre bienfaiteur le meilleur des sourires, symbole non équivoque d'un cœur satisfait.

Or, si Dieu est incontestablement votre premier bienfaiteur et le plus généreux de tous, il est certain que vos parents viennent immédiatement après Dieu.

Sans eux, vous n'existeriez pas ; et que de choses ils vous ont données depuis votre naissance ! Il me faudrait des pages et des pages, si je voulais consigner par écrit les cadeaux de tout genre qu'ils vous ont faits sans rien vous demander en échange. Et jusqu'à la fin de leur vie ils continueront à vous combler, que dis-je ? même après leur mort, vous jouirez et vous vivrez de leurs perpétuels et si délicats bienfaits.

Si vous n'aimiez pas vous-mêmes ceux qui vous donnent de tels gages d'affection, vous seriez des enfants « dénaturés », indignes du titre de chrétien, des monstres qne l'on mettrait avec raison au ban de l'humanité.

Quiconque apporte à son prochain aide et assistance mérite d'être à son tour aidé et assisté.

Or, sans le secours de vos père et mère que seriez-vous devenus ? Je n'hésite pas à le dire, vous seriez morts peu après votre naissance.

Vous avez, les uns ou les autres, un petit frère ou une petite sœur. Observez seulement pendant un jour tout ce que fait votre mère pour ce frêle enfant de quelques semaines. Sans répit, elle s'occupe de lui, veille sur son sommeil, devine quand il a soif ou faim, le garantit contre le froid, le soigne nuit et

jour, s'il est malade. Ce n'est pas une fois, c'est peut-être cent fois qu'elle a su le disputer à la mort, mais au prix de quelles fatigues, de quelles anxiétés, de quelles insomnies !...

Et votre mère a fait cela pour vous. N'est-il pas juste que vous le lui rendiez en affection et, quand le besoin s'en fera sentir, en filial dévouement ?...

*...et qu'***ils tiennent sa place** *auprès de nous.*

Quiconque tient la place de quelqu'un mérite le respect et l'obéissance dus à celui-là même qu'il représente.

Le légat du pape dans un concile, un congrès, une cérémonie, une procession, occupe sans contredit la première place. Il est en effet qualifié pour recevoir tous les honneurs rendus au Souverain Pontife.

Vos parents sont les « légats » de Dieu auprès de vous. Vous leur devez donc respect et obéissance comme à Dieu.

Dans la loi qui lui avait été dictée par le ciel, Moïse prévoyait de terribles sanctions pour les enfants révoltés :

> Si un homme a un fils indocile et rebelle, n'obéissant ni à la voix de son père, ni à la voix de sa mère et, lors même qu'ils le châtient, ne les écoute pas, son père et sa mère le saisiront et l'amèneront aux anciens de la ville... et tous les hommes de la ville le lapideront et il mourra. (Deutéronome, xxi, 18 à 21).

Sous la Loi évangélique, le commandement est plus doux, mais n'est pas moins formel :

> Enfants, obéissez en toutes choses à vos parents, car cela est agréable au Seigneur. (Epître aux Colossiens, iii, 21).

Ces paroles inspirées, qu'elles soient sévères ou paternelles, laissent bien supposer qu'un péché de désobéissance peut être grave.

Il l'est facilement dans deux cas :

1° Quand l'ordre donné par les parents porte sur une chose importante.

2° Quand la résistance des enfants est violente, obstinée, insolente.

Est-il néanmoins permis de désobéir aux parents dans certaines circonstances ?

Oui, si des parents impies ou criminels s'avisaient de commander à leurs enfants des choses dont Dieu serait offensé, par exemple, s'ils leur ordonnaient de blasphémer, de voler, de tuer..., non seulement les enfants pourraient, mais ils devraient s'abstenir d'obéir.

Toutefois, même dans ces circonstances douloureuses, leur

strict devoir est de garder une attitude respectueuse, et de ne prononcer que des paroles irréprochables.

Dieu est tellement désireux de voir les enfants entourer leurs parents d'une déférence constante et illimitée qu'il n'hésite pas à faire céder au besoin certaines de ses lois, moins importantes que celles qui ont été citées plus haut. C'est ainsi qu'Il n'en veut nullement aux enfants qui, pour obéir à leurs parents, travaillent le dimanche, manquent à la Messe, font gras le vendredi, etc...

Il est aussi un point sur lequel les enfants sont autorisés à se montrer respectueusement tenaces quand ils sont contredits par leurs parents, c'est *la vocation*.

Les enfants sont à Dieu avant même d'être à leurs parents. Dieu peut donc disposer en maître de ce qui lui appartient.

Mais il arrive, hélas ! très souvent que les parents, le père surtout, ne comprennent pas et n'admettent pas l'appel divin qui se fait entendre, infiniment doux, pressant, irrésistible, dans l'âme de leurs enfants.

Un jour ils apprennent avec stupéfaction, de la bouche même de leur fils, qu'il veut entrer au séminaire, de la bouche même de leur fille, qu'elle est résolue à se faire religieuse hospitalière, enseignante, contemplative.

Or ils avaient conçu, au sujet de leurs enfants, des projets humains si flatteurs ! Ils rêvaient pour eux une profession honorable, lucrative, un riche mariage, une situation mondaine exceptionnelle.

C'est l'effondrement de leurs desseins. Aussi, dans leur déception, ils laissent échapper des paroles amères... Ils n'ont pas assez de foi pour s'incliner devant la volonté du Tout-Puissant. Le père se fâche, la mère éclate en sanglots...

Que doit faire l'enfant dans ces circonstances pénibles ?... Il est pris entre deux devoirs. Peut-il se dérober à Dieu afin de ne pas déplaire à ses parents ?... non, car Dieu doit être aimé par dessus tout. Mais qu'il ne fasse rien de lui-même, ni à la légère ; qu'il obéisse aveuglément à son confesseur qui lui indiquera la marche à suivre et, si l'appel du ciel est vraiment constaté, qu'il s'efforce de convaincre peu à peu ses parents de la nécessité où ils sont de s'y conformer.

239. *En quoi devons-nous assister nos père et mère ?*

R. **Nous devons assister nos père et mère : 1° en les aidant dans leurs besoins temporels ; 2° en priant pour eux et en leur procurant ce qui est utile au salut de leur âme.**

...1° *en les* **aidant** *dans leurs besoins temporels...*

Dès maintenant, vous pouvez rendre à vos parents une foule de menus services, les filles pour le ménage, les rangements, la préparation des repas, la propreté de l'appartement, les garçons, pour les commissions, les courses au dehors. Il vous en coûte si peu d'aller et venir, de monter et de descendre les étages ! et en jouant des jambes, vous épargnez, à ceux qui par ailleurs se dépensent pour vous sans compter, des fatigues supplémentaires dont ils se passeront bien.

Mais c'est plus tard surtout qu'il vous faudra les aider, lorsque la triste vieillesse fera son apparition, avec son inévitable cortège d'infirmités. Faites alors de bon cœur pour eux ce qu'ils ont fait si longtemps et si généreusement pour vous. Songez qu'ils n'auraient pas vieilli si vite si vous ne leur aviez pas donné tant de soucis, songez aussi qu'ils seraient moins pauvres, qu'ils auraient même de riches économies, si vous n'aviez été pour eux une cause de perpétuelles dépenses. Ils ont épuisé à votre service leur santé, leurs ressources, peut-être même leur provision d'énergie morale ; c'est à vous maintenant de subvenir à tous leurs besoins, de les loger, de les nourrir, de les soigner, de les réconforter. Ce faisant, vous accomplissez non un acte de charité, ce n'est pas assez dire, mais un acte de réelle justice.

Les enfants ingrats sont maudits de Dieu. Les enfants reconnaissants et dociles sont accueillis par Lui pour « la vie longue » de l'éternité, en sorte que la promesse consignée dans les commandements,

afin de vivre longuement

se trouve toujours réalisée, du moins dans l'autre monde.

Dieu se plaît du reste à la réaliser souvent, même ici-bas, en donnant une existense longue et heureuse à ceux qui se sont montrés des enfants obéissants et délicats.

Par contre, il est à remarquer que les enfants qui ont maltraité leurs vieux parents subissent parfois, de la part de leurs propres enfants, un sort analogue.

> Une bonne vieille était morte, après avoir vécu de très dures années chez des enfants indignes qui ne la regardaient pas, la nourrissaient à peine, cachant mal le désir de la voir disparaître. Il restait d'elle une écuelle grossière où on lui jetait pêle-mêle les aliments qui lui étaient réservés et qu'elle allait manger dans un coin. Sa petite-fille, une enfant de sept ans, ramassa cette écuelle : « Que veux-tu faire de ça, lui dit sa mère ? — C'est pour quand tu seras vieille, maman ! »

La maman comprit-elle la leçon ? l'histoire ne le dit pas,

mais vous avez compris, vous, M. E., tout ce qu'il y avait de grave enseignement dans cette réflexion naïve et inconsciente de l'enfant.

A-t-on le droit de mettre à l'hôpital ses vieux parents ?...

Non, si on n'a d'autre but que de s'en débarrasser.

Oui, si on cède à quelque nécessité ou s'il n'y a pas d'autre moyen de leur procurer le repos et les soins qui leur sont nécessaires.

...2° *en* **priant** *pour eux et en leur procurant ce qui est utile* **au salut de leur âme.**

Pour vos parents comme pour vous, M. E., il est une chose précieuse entre toutes, le Salut. Vous devez donc les aider à se sanctifier ici-bas afin que Dieu les juge plus tard dignes d'être reçus dans son Paradis.

Que pouvez-vous faire pour cela?... vous pouvez d'abord et vous devez prier chaque jour à leur intention. Rappelez-vous la prière, si simple mais si touchante, des tout petits enfants. A peine sont-ils en mesure de balbutier quelques mots que leur mère leur fait joindre les mains et dire : « Petit Jésus, bénissez papa et maman! » Et Dieu sourit toujours à la supplication naïve des innocents.

Autrefois, vous avez vous-mêmes récité cette prière sur les genoux de votre mère, puis peu à peu, à mesure que vous grandissiez, on vous a abandonnés, pour cela comme pour le reste, à votre propre initiative.

Je suppose bien que maintenant vous ne manquez pas de dire matin et soir quelque prière spéciale à l'intention de vos parents, par exemple, celle qui se trouve dans le « Manuel de l'Enfant chrétien » et qui mérite bien d'être citée ici :

> O Dieu qui m'avez fait un commandement d'honorer mon père et ma mère, recevez favorablement la prière que je vous adresse pour eux. Daignez leur accorder de longs jours sur la terre et leur accorder la santé de l'âme et du corps. Bénissez leurs travaux et leurs entreprises, rendez-leur au centuple ce qu'ils ont fait pour moi. Inspirez-leur l'amour et la pratique de votre sainte Loi. Faites qu'un jour je sois leur soutien et leur consolation afin qu'après avoir joui de leur affection sur la terre, j'aie encore le bonheur de vivre éternellement avec eux dans le ciel. Ainsi soit-il.

Vos chers parents, vous n'aurez pas toujours le bonheur de les posséder vivants auprès de vous. Un jour, vous les verrez décliner et on murmurera à votre oreille : « votre père a bien changé! votre mère s'en va! »

Pour les aider à se préparer au grand voyage, devez-vous attendre qu'ils soient à toute extrémité?... non, vous saurez

leur ménager à temps la visite du prêtre, et quand ils vous auront quittés pour paraître au jugement de Dieu, vous ne les délaisserez pas.

> Saint Augustin, un saint! a prié pour sa mère, sainte Monique, une sainte! pendant plus de vingt ans!

Vous n'êtes pas des saints, et les parents que vous perdrez un jour ou l'autre ne seront pas des saints. Ne vous contentez donc pas de demeurer fidèles à leur souvenir, d'exécuter ponctuellement leurs suprêmes volontés. Faites dire des messes pour leur âme et priez chaque jour de tout votre cœur reconnaissant, pour que Dieu fasse miséricorde à vos parents et que vous les retrouviez plus tard dans sa paix.

240. *Quels sont les devoirs des père et mère envers leurs enfants ?*

R. **Les devoirs des père et mère envers leurs enfants sont de pourvoir à leurs besoins, de les élever chrétiennement, de les corriger de leurs défauts et de leur donner le bon exemple.**

...*de pourvoir à* **leurs besoins...**

Il s'agit ici *de leurs besoins temporels.*

C'est évidemment un devoir pour les parents de procurer à leurs enfants la nourriture, le logement, le vêtement, en un mot tous les soins corporels qu'ils réclament et qu'il est raisonnable de leur donner.

Les parents s'acquittent d'ordinaire très bien de ce devoir. Quelques-uns s'en acquittent peut-être trop bien..., au point que leurs enfants, habitués au bien-être, acceptent difficilement le sacrifice, ne songent même pas qu'il est possible!

N'est-ce pas un peu pour cette raison que, dans certaines familles, les germes de vocation ecclésiastique ou religieuse, qui sont réels, avortent misérablement?

Il leur faudrait de l'héroïsme, à ces enfants, que l'on « pourrit » de gâteries, pour entrer dans la vie austère vers laquelle ils se sentent appelés.

Croyez-vous du reste que ce sont les enfants les plus choyés qui sont les plus reconnaissants?... Non, c'est un fait d'expérience que les enfants gâtés sont la plupart du temps des ingrats qui se plaignent avec amertume de ce qui leur a manqué! et qui, loin d'entourer leurs vieux parents, les abandonnent ou les négligent d'une façon scandaleuse.

Les parents ne doivent pas seulement songer au présent, ils sont tenus d'envisager l'avenir et d'orienter leurs enfants

vers la profession qui les mettra plus tard à l'abri du besoin et leur donnera dans la société le rang plus ou moins honorable auquel ils peuvent prétendre.

Est-ce à leur gré et suivant leurs propres goûts qu'ils choisiront cette profession ou ce métier?... non; qu'ils consultent *avant tout* les goûts et les aptitudes de leurs enfants. Quel remords ce serait pour eux si leur fils ou leur fille leur reprochait plus tard de les avoir guidés et introduits de force dans une voie, si brillante soit-elle, pour laquelle ils n'étaient pas faits et qui ne sera jamais pour eux qu'une cause de souffrance.

...*de les élever* **chrétiennement**...

Voir les trois réponses suivantes.

...*de les* **corriger** *de leurs défauts*...

Il faut commencer de bonne heure à les reprendre, sinon ils contractent les pires habitudes.

Il y a toute une série de défauts qui percent au premier âge chez les enfants : colère, gourmandise, mensonge, caprices, entêtement, etc...

Les parents sont bien placés pour observer au jour le jour la croissance de ces mauvaises herbes. Ils ont le strict devoir de les couper ou de les arracher impitoyablement, sinon elles envahiront tout le terrain et elles empêcheront le bon grain de pousser.

Mais ceci suppose :

1° Que les parents surveillent très attentivement les indices qui leur permettent de discerner le mal à coup sûr et d'appliquer les remèdes à bon escient.

2° Qu'ils réprimandent, non pas à tort et à travers, mais chaque fois qu'il y a vraiment faute de la part de l'enfant.

3° Qu'ils infligent des punitions proportionnées à l'importance du délit : privation de dessert, de promenade, coucher prématuré, pain sec, etc...

4° Qu'ils soutiennent invariablement l'autorité qui s'est exercée en leur nom.

> « M. le Curé t'a puni, disait à son fils, un père impie et maladroit, envoie-le promener ! » L'enfant s'est empressé d'obéir, mais il ne s'en est pas tenu là. Quelques années plus tard, il envoyait promener, après l'instituteur et le curé, tous ceux qui le commandaient et son père lui-même. Il est devenu le pire des garnements.

Le père a-t-il compris sa faute ? je veux le croire. Comment aurait-il dû procéder?... d'une manière qui est connue de la

plupart d'entre vous : « Ah ! disent vos parents, tu reviens de l'école ou du catéchisme avec une punition à faire, et tu te plains ! eh bien ! sache que non seulement je ne lèverai pas la punition infligée par tes maîtres, mais je t'en donnerai une seconde que tu feras après la première ! »

5° Qu'ils emploient au besoin la verge ou le martinet.

Le moyen est nettement conseillé par le Saint-Esprit :

> Celui qui ménage sa verge hait son fils, PROVERBES, XIII, 24.
>
> Caresse ton enfant et il te fera trembler ; joue avec lui et il te contristera. Ne ris pas avec lui, de peur que tu n'aies à t'affliger avec lui et à la fin tu grinceras des dents. Ne lui donne pas toute liberté dans sa jeunesse et ne ferme pas les yeux sur ses folies. Fais plier sa tête pendant sa jeunesse et ne lui ménage pas les coups, parce que c'est un enfant, de peur qu'il ne devienne opiniâtre et ne t'obéisse plus... Corrige ton fils et fais-le travailler, de peur qu'il ne trébuche par ta honteuse faiblesse. ECCLESIASTIQUE, XXX, 9 à 13.

L'expérience a souvent démontré le bien fondé de ces sages conseils. Vous connaissez l'histoire dont vous avez été témoins, sinon acteurs, plus d'une fois ! Il n'y a que le nom à changer !

> Gâté par son papa, Fanfan criait sans cesse.
> On lui donnait bonbons, jouets de toute espèce,
> Soins superflus.
> On lui donna le fouet... Fanfan ne cria plus !

La correction est donc généralement très salutaire, pourvu qu'elle soit appliquée :

sans emportement ni colère, car, lorsqu'on est fâché, il est bien rare que l'on garde la mesure.

avec justice. Il ne faut pas que l'enfant, qui a toujours un sentiment très net de ses responsabilités, perde l'affection et l'estime qu'il doit avoir pour ses parents.

sans mollesse néanmoins. Ceux qui se laisseraient émouvoir par des larmes faciles et des bouderies, montreraient simplement de la faiblesse dont les enfants ne manqueraient pas d'abuser tôt ou tard.

...*et de leur donner* **le bon exemple**.

« *Les paroles s'envolent, les exemples entraînent.* » C'est un proverbe qui est vrai pour les enfants plus encore que pour les grandes personnes. L'enfant oublie très vite ce qu'il a entendu, mais il se rappelle très longtemps, pour certaines choses, il se rappelle toujours ce qu'il a vu. Si sa mère ou son père ont dit leurs prières à genoux devant lui, récité leur chapelet, lu pieusement leur messe au cours d'une maladie qui les empêchait de sortir, ce tableau familial s'est

gravé profondément dans sa mémoire, il en conservera toujours le souvenir.

Et puis l'enfant est essentiellement imitateur; que les parents s'en souviennent! qu'ils ne se contentent pas de conseiller et d'exhorter ; qu'ils *fassent* eux-mêmes, et ils seront écoutés et suivis.

241. *Les parents sont-ils gravement obligés d'élever chrétiennement leurs enfants ?*

R **Oui, les parents sont gravement obligés d'élever chrétiennement leurs enfants et Dieu leur en demandera compte.**

...sont **gravement** *obligés...*

Le souci du salut est pour tout le monde une obligation grave. Mais les enfants sont incapables de l'avoir si quelqu'un ne le leur inspire. A leur âge, on n'envisage pas la mort, on ne songe qu'à la vie. Les parents devront donc les placer eux-mêmes et les maintenir sur la voie du ciel, autrement dit, assurer leur éducation chrétienne.

Sans doute ils sont en droit de se faire aider pour cette œuvre délicate, mais personnellement ils sont rigoureusement tenus d'y mettre la main et, tant qu'elle n'a pas été menée à bonne fin, ils en restent les premiers responsables.

...et Dieu leur en demandera **compte**.

Si par leur inertie ou leur négligence les enfants tournent le dos au bien et progressent vers le mal, imaginez de quel poids leur conscience demeurera chargée !

Dès ici-bas, peut-être, ils verront de leurs propres yeux les tristes résultats de leur faiblesse et ce douloureux spectacle sera déjà pour eux une première expiation :

> Je pardonne à tout le monde, disait un condamné, à quelques pas de la guillotine, excepté à mon père qui m'a mal élevé !

Il est atroce d'être jugé ainsi par son propre fils, mais il sera plus terrible encore d'être jugé par Dieu, à qui sont si chères les âmes des petits enfants.

242. *A qui les parents doivent-ils confier le soin d'élever leurs enfants?*

R. **Les parents ne doivent confier le soin d'élever leurs enfants qu'à des maîtres chrétiens ou tout au moins respectueux de la morale et de la religion.**

L'enfant doit être instruit de mille choses profanes qui par

elles-mêmes n'ont rien à voir avec la religion. Toutefois l'expérience a démontré que la religion est facilement mêlée à tout et que dans des leçons d'histoire ou de géographie, voire même dans des règles de grammaire, des problèmes d'algèbre ou des théorèmes de géométrie, on peut laisser percer pour elle de la faveur ou de l'antipathie.

A compétence égale, la préférence doit donc être donnée aux maîtres ayant nos croyances. Ils sauront en effet, par leur tenue et leur exemple, à l'occasion même par leur enseignement, non seulement respecter, mais encore encourager et fortifier les habitudes chrétiennes de l'enfant.

Mais est-il toujours loisible aux parents de choisir parmi différentes écoles celle qui répond le mieux à leur idéal religieux ?... non ; dans les campagnes en particulier, il n'y a généralement qu'une seule école possible pour l'enfant. Si le maître qui la dirige n'est pas chrétien, les parents ont du moins le droit et le devoir d'exiger qu'il garde une absolue neutralité et se montre déférent pour tout ce qui touche aux sentiments religieux de ses élèves.

243. *Que doivent faire les parents pour l'instruction religieuse de leurs enfants ?*

R. **Pour l'instruction religieuse de leurs enfants, les parents doivent d'abord les instruire eux-mêmes, puis les envoyer au prêtre, dès qu'ils ont l'âge de raison.**

...d'abord les instruire **eux-mêmes**...

Il dépend des parents que les enfants soient baptisés au plus tôt, ce qui est de première importance pour leur future éducation religieuse ; car, avec le baptême, ils reçoivent au plus intime de leur âme les vertus surnaturelles qui leur permettront, l'âge de raison atteint, de croire plus facilement et d'apprendre plus vite les vérités de la foi et de prendre goût davantage à la pratique de la religion.

Mais le travail de la grâce ne nous dispense pas d'efforts personnels. Que les mères s'appliquent donc à faire prier de bonne heure leurs tout-petits ; qu'elles leur apprennent à joindre les mains, à prononcer les noms de Jésus et de Marie, à saluer leur bon ange, à solliciter « pour papa et maman » la protection du ciel. Qu'elles les conduisent à l'église, leur montrent le tabernacle en leur disant : « Jésus est là ! » Pour les instruire peu à peu de ce qu'ils doivent savoir, qu'elles profitent de la crèche, au moment de Noël, des Paradis du Jeudi-Saint, des reposoirs et des processions de la Fête-Dieu,

du catafalque et des tentures de l'Octave des Morts. En un mot, qu'elles s'ingénient par toutes les industries qui sont à leur portée à leur faire connaître et aimer notre doux Sauveur.

Et qu'elles n'attendent même pas l'âge de raison pour leur inculquer les habitudes chrétiennes de la Messe du dimanche et de l'abstinence du vendredi. Les traditions du foyer ont une influence énorme sur toute la vie ; si elles ont été parfaitement chrétiennes, il y a grande chance pour que l'esprit de foi des enfants subsiste à jamais.

...puis les envoyer **au prêtre...**

C'est le prêtre qui est chargé par Dieu de l'instruction religieuse proprement dite ; c'est à lui qu'il appartient de donner peu à peu à l'enfant, par des cours de catéchisme suivis et méthodiques, la somme de connaissances indispensables, de le préparer à sa première confession, à sa première communion, de le mettre enfin sur le chemin de la persévérance.

Mais le prêtre n'est en mesure d'accomplir sa tâche que si les parents lui apportent un concours régulier et persévérant.

Dès que l'enfant a sept ans, ils doivent le présenter à M. le Curé, non pour déclarer que désormais ils se déchargent sur le prêtre de leur responsabilité, mais pour s'engager au contraire à aider celui-ci de leur mieux dans la délicate mission qu'ils le prient d'accepter : ils veilleront à ce que l'enfant ne manque jamais ni à la messe ni au catéchisme ; ils le muniront des livres nécessaires ; ils s'informeront des jours et heures de réunions, afin de pouvoir efficacement surveiller et contrôler ; s'ils reçoivent un billet d'absence, ils répondront, au besoin sanctionneront ; loin de se désintéresser des notes obtenues par l'enfant, ils les liront avec empressement, quand on leur mettra sous les yeux un livret ou un bulletin ; ils récompenseront ou puniront, ne se lassant jamais d'encourager la sagesse, de stimuler l'application. Enfin, quand il sera question de la première Communion, ils s'entendront avec le prêtre pour qu'elle soit bien préparée, à la maison comme au catéchisme, qu'elle ne passe pas inaperçue et qu'elle porte des fruits durables.

Ainsi comprise et assidûment conduite, la collaboration du prêtre et des parents ne pourra qu'être extrêmement salutaire à l'instruction et à l'éducation religieuses de l'enfant.

244. *Quels sont les devoirs à remplir envers les supérieurs ?*

R. **Les devoirs à remplir envers les supérieurs sont de les respecter et de leur obéir loyalement en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu.**

Les devoirs à remplir envers les **supérieurs...**

Au cours de votre vie qui ne fait que commencer, vous aurez affaire à des « supérieurs » de tout genre.

Aujourd'hui, ils s'appellent : vos maîtres ou maîtresses de classe, le prêtre, les catéchistes, tous ceux qui, d'une façon quelconque, représentent vos parents, vos sœurs ou frères aînés, voire même des employés ou domestiques, s'ils ont reçu mandat spécial de vous surveiller.

Plus tard, quelle que soit la profession que vous aurez choisie, vous verrez au-dessus de vous des chefs : contremaîtres, directeurs, patrons... Au service militaire, on vous apprendra, dès votre incorporation, toute la gamme des gradés, du caporal au maréchal, auxquels vous devrez faire acte de soumission.

En tout temps, mais surtout maintenant, alors que vous êtes enfants, vous devez considérer les vieillards comme vos supérieurs et leur témoigner, partout où vous les rencontrez, une déférence toute spéciale.

...sont de **les respecter...**

Toute proportion gardée, les sentiments qui doivent vous animer à l'égard des supérieurs sont les mêmes que ceux qui vous obligent envers vos parents.

Ils détiennent légitimement l'autorité ; donc, si vous leur manquez de respect, c'est la majesté même de Dieu qui est atteinte et blessée par vos paroles désobligeantes ou votre attitude injurieuse.

...et de **leur obéir** *loyalement...*

Ce n'est pas à eux en dernière analyse que vous obéissez, mais à Dieu, dont ils sont auprès de vous, à différents titres, les représentants.

Votre docilité ne doit donc pas dépendre de leur bonté. Ecoutez la consigne donnée par saint Pierre aux chrétiens, à une époque ou l'autorité s'exerçait souvent dans de dures conditions :

> Vous, serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toutes sortes de respects, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais encore à ceux qui sont difficiles. (1re Épître de saint Pierre, II, 18).

Et saint Paul, écrivant aux fidèles d'Ephèse, renouvelle le même commandement en leur indiquant la raison pour laquelle ils doivent supporter sans se plaindre les désavantages de leur sort :

> Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair avec respect et crainte et dans la simplicité de votre cœur, comme au Christ, ne

faisant pas seulement le serviteur sous leurs yeux, comme pour plaire aux hommes, mais en serviteurs du Christ qui font de bon cœur la volonté de Dieu. Servez-les avec affection, comme si vous serviez le Seigneur, assurés que chacun, soit esclave, soit libre, sera récompensé par le Seigneur de ce qu'il aura fait de bien.

Ainsi, M. E., si vous ne perdez pas de vue cette pensée, que tous les ordres qui vous sont donnés, quelle que soit la bouche qui les prononce, viennent en droite ligne du bon Dieu, vous obéirez toujours avec joie.

Sainte Catherine de Sienne, lorsqu'elle était jeune fille, avait exprimé à sa famille le désir qu'elle avait d'aller au couvent. Pour lui faire perdre sa vocation, ses parents l'avaient mise aux cuisines avec les servantes de la maison. Or elle y était très heureuse, s'imaginant servir dans la personne de son père, de sa mère et de ses frères et sœurs : Notre-Seigneur, la Sainte Vierge, les Anges, et les Saints.

Ayez la même foi, M. E., et vous éviterez facilement de désobéir à vos maîtres, de vous moquer d'eux, de leur répondre avec humeur, d'en parler légèrement, de gaspiller le temps qui leur est dû.

...en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu.

Voir réponse suivante.

245. *Pourquoi faut-il respecter les supérieurs et leur obéir ?*

R. **Il faut respecter les supérieurs et leur obéir parce que toute autorité vient de Dieu et que l'obéissance aux supérieurs est nécessaire au bon ordre de la société.**

...parce que toute autorité **vient de Dieu...**

Vous connaissez le principe qui a été proclamé à la grande Révolution : « *Tous les hommes sont égaux !* » Fort bien, mais pourquoi admet-on que les uns aient le droit de commander aux autres ?... ce ne peut être que par la volonté de notre Créateur et souverain Maître à qui il plaît de déléguer une part de son autorité à telle ou telle de ses créatures.

Ces supérieurs humains ne sont donc que des chefs subalternes qui, dans leurs commandements, doivent s'inspirer des intentions de Dieu. Si jamais ils oubliaient leurs devoirs en ordonnant ce qui est défendu par l'Autorité suprême, ils ne mériteraient plus l'obéissance.

...et que l'obéissance aux supérieurs est nécessaire **au bon ordre de la société.**

Ce second motif d'obéissance qui paraît distinct du premier n'en diffère pas en réalité. Si l'homme est un être destiné à

vivre en société, qui donc l'a voulu ainsi, sinon Dieu ?... Donc c'est Dieu aussi qui veut que l'homme s'acquitte de tous les devoirs sans lesquels la société ne pourrait subsister et en particulier du devoir de l'obéissance aux supérieurs légitimes.

246. *Quels sont les devoirs à remplir envers les inférieurs ?*

R. **Les devoirs à remplir envers les inférieurs sont de les traiter avec justice et charité, de leur assurer un salaire équitable et de leur faciliter le moyen de vivre chrétiennement.**

Les devoirs à remplir envers **les inférieurs...**

Il s'agit ici plus particulièrement des ouvriers, serviteurs, employés...

Les parents ont pour leurs enfants une affection naturelle qui facilite singulièrement l'accomplissement des autres devoirs, mais les directeurs d'établissements ou d'usines, les patrons, tous ceux qu'on nomme d'un terme général les maîtres, ont sous leurs ordres une foule de gens auxquels ils ne sont pas attachés par les liens du sang, qu'ils connaissent à peine. Ils seraient facilement tentés d'oublier ou de négliger ce qui les oblige à leur endroit.

...sont de les traiter avec **justice et charité,** *de leur assurer un* **salaire équitable...**

La justice exige qu'on n'exploite pas la nécessité où ils sont de gagner leur vie en les forçant à accepter un salaire inférieur ; qu'on tienne compte dans l'appréciation de leur salaire non seulement de leurs mérites individuels, mais encore des charges de famille qui pèsent sur eux ; qu'on leur paie régulièrement ce qui leur est dû.

Ce serait aussi manquer à la justice que de leur infliger des reproches immérités, de leur imposer des travaux disproportionnés avec leurs forces ou sans rapport avec leurs aptitudes, de les congédier sans raison.

La charité demande que les patrons se montrent pour leurs ouvriers plus bienveillants que pour des étrangers ; qu'ils les traitent paternellement, qu'ils évitent à leur égard les mots blessants, qu'ils soient accessibles à toute réclamation et sollicitation de leur part ; qu'ils élèvent leurs propres enfants dans les mêmes principes, leur enseignant à n'avoir pour ceux qui sont au service de leurs parents ni procédés offensants, ni dédain, ni indifférence.

...et leur **faciliter** *le moyen de vivre chrétiennement.*

La justice exige que les patrons ne commandent rien de contraire aux lois divines, qu'ils se bornent à n'ordonner le dimanche que les travaux indispensables, qu'ils laissent à leurs ouvriers la possibilité d'assister à la messe les jours d'obligation et de faire leurs Pâques.

La charité demande que les maîtres rendent possibles à leurs subordonnés, même au prix de quelques sacrifices, la fréquentation des sacrements et l'assistance à une retraite pascale adaptée à leurs besoins.

Ce serait aussi de leur part un acte de bienveillance de veiller sur la conduite et les fréquentations. Qu'ils n'hésitent pas à congédier ceux qui sont une pierre de scandale. Ils ont eux-mêmes tout intérêt à ce que leurs ouvriers se soumettent docilement à toutes les lois chrétiennes, car plus ceux-ci auront à cœur de faire plaisir à Dieu, plus ils se montreront dévoués à leur patron et à ses intérêts.

247. *Quels sont les devoirs à remplir envers la Patrie?*

R. **Les devoirs à remplir envers la Patrie sont de l'aimer, d'obéir à ses lois justes et, quand il est nécessaire, de se dévouer à son service et à sa défense.**

Les devoirs à remplir envers **la Patrie...**

La Patrie n'est pas seulement la terre que nos aïeux habitaient et qu'ils nous ont léguée, c'est tout un patrimoine précieux de biens matériels, de vertus morales, de trésors littéraires et scientifiques, que nous avons reçu de nos pères et que nous devons transmettre, enrichi, aux générations de l'avenir.

La Patrie est donc pour nous une source de richesses et de joies ; nous devons la traiter comme une bienfaitrice.

...sont de **l'aimer...**

Jésus nous a donné l'exemple : Il aimait tellement sa Patrie que prévoyant les ruines qui s'accumuleraient sur elle, Il a laisse couler ses larmes.

Et cependant, c'est à Jérusalem même qu'Il devait mourir, méconnu de ses compatriotes, indignement trahi par les siens.

A supposer que le pays où Dieu nous a fait naître ne soit pas la Patrie idéale et laisse à désirer au point de vue religieux, nous devons néanmoins l'aimer de tout notre cœur et travailler de toutes nos forces à l'améliorer.

*...***d'obéir** *à ses lois justes...*

La Patrie est la société à laquelle nous sommes agrégés de par la volonté même de la Providence. Or il n'y a pas de société sans lois et il n'y a pas de lois sans obligation.

Puisque nous sommes Français, nous sommes donc tenus à toutes les lois françaises,... à toutes les lois justes, bien entendu, car celles-là seules méritent le nom de lois.

En cas de conflit, c'est Dieu, législateur suprême qui doit être suivi.

Imaginez qu'en temps de guerre, un chef de corps d'armée fasse bande à part et donne ses ordres en contradiction avec le généralissime, il serait par le fait même déchu de son autorité et ses soldats devraient l'abandonner.

De même, quand le législateur ordonne des choses dont Dieu serait offensé, les sujets sont déliés du devoir de l'obéissance. Une loi mauvaise est inexistante.

...et, quand il est nécessaire, **de se dévouer** *à son service et à sa défense.*

Nous devons à notre Patrie l'impôt du sang, autrement dit, si elle fait appel à nous pour la défendre contre ses ennemis, nous avons le devoir de sacrifier pour son salut notre tranquillité, nos biens, notre vie même.

248. *Faut-il obéir à ceux qui exercent l'autorité publique?*

R. **Oui, il faut obéir à ceux qui exercent l'autorité publique, à moins qu'ils ne commandent des choses contraires à la conscience ou à la religion.**

Il n'est donc pas permis de se dérober au paiement des contributions ou des impôts. Tout pouvoir légitime vient de Dieu ; quels que soient les terrains sur lesquels ils s'exerce, s'il s'exerce légitimement, l'obéissance lui est due.

> Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu. (S. Matthieu, xxii, 21).

Qu'il s'agisse de César, autrement dit du pouvoir temporel, ou de Dieu, nous avons les mêmes raisons de nous soumettre ; c'est devant l'Autorité divine que nous nous inclinons.

Les impôts du reste sont indispensables.

Vous connaissez sans doute l'apologue de l'estomac... qui ne conserve pas pour lui les aliments dont on le remplit, mais qui renvoie à tous les membres du corps les forces qui en dérivent.

Ainsi le Gouvernement consciencieux n'accapare pas à son

profit le produit des impôts qui affluent à ses caisses. Il le fait servir au bien public, en le consacrant à l'entretien des routes, des chemins de fer, des canaux, des hôpitaux, des écoles, de l'armée... Ce qui sort de nous revient à nous sous une autre forme.

249. *Est-ce un devoir grave de voter pour élire ceux qui doivent exercer l'autorité publique ?*

R. **Oui, c'est un devoir grave de voter pour élire ceux qui doivent exercer l'autorité publique ; c'est un devoir non moins grave de ne voter que pour des hommes résolus à sauvegarder la justice, la morale et la religion.**

En France, tous ceux qui détiennent le pouvoir législatif sont élus d'une manière directe ou indirecte.

Il y a donc obligation morale de voter, car en s'abstenant, on peut être cause d'une fâcheuse élection.

Une fois en possession du mandat convoité, les représentants indignes s'empresseront en effet d'accomplir leur triste besogne. Et les abstentionnistes en porteront, dans une certaine mesure, la responsabilité, devant Dieu et devant le pays.

Et qu'on ne dise pas : « Ma voix n'y ferait rien ; l'adversaire des bonnes idées est sûr de sa victoire ! » En déposant votre bulletin dans l'urne, vous donnerez du moins un salutaire exemple, vous contribuerez à grossir la minorité, vous encouragerez les efforts des bons et vous préparerez leur prochaine revanche.

Références d'Histoire sainte. — **Q.** 237. *Exemples d'amour filial :* Joseph, retrouvant son père, se jette en pleurant dans ses bras, GENÈSE, XLVI, 29; Ruth refuse de se séparer de sa belle-mère, RUTH, I, 16, 17. — *Exemple de respect filial :* Sem et Japhet sont bénis pour avoir témoigné du respect à leur père Noë; Cham au contraire est maudit, GENÈSE, IX, 18 à 29; Salomon, voyant entrer sa mère Bethsabée, se lève de son trône, la salue et la fait asseoir à sa droite, III^e^ LIVRE DES ROIS, XI, 19. — *Exemple d'obéissance filiale :* Jésus était soumis à Marie et à Joseph. — **Q.** 239. *L'assistance aux parents :* Jésus, en mourant, recommande sa mère à saint Jean, SAINT JEAN, XIX, 26. — **Q.** 240. *Les devoirs des parents :* Job priait pour ses enfants tous les jours, de peur qu'ils n'eussent offensé le Seigneur, JOB, I, 5; Tobie apprenait à son fils, encore enfant, combien il devait fuir le péché, TOBIE, I, 10; Le grand-prêtre Héli était trop

faible envers ses deux fils dissolus, il en fut sévèrement puni, I^er^ LIVRE DES ROIS, IV, 18; David de même, à l'égard de son fils Absalon, II^e^ LIVRE DES ROIS, XVII. — **Q.** 244. *L'obéissance due aux supérieurs :* Samuel, se croyant appelé par le grand-prêtre, se lève avec empressement, I^er^ LIVRE DES ROIS, III. — *Le respect dû aux représentants de Dieu :* David épargne Saül, l'oint du Seigneur, qui le persécutait, I^er^ LIVRE DES ROIS, XXIV; Coré et ses complices s'étaient révoltés contre Aaron, ils sont engloutis vivants, NOMBRE XVI; Quarante-deux enfants sont dévorés par deux ours pour avoir insulté le prophète Elisée, IV^e^ LIVRE DES ROIS, II, 23, 24; Roboam, fils de Salomon, dédaigne le sage conseil des vieillards; son royaume est divisé, III^e^ LIVRE DES ROIS, XII. — *Les supérieurs n'ont pas le droit de commander des choses dont Dieu serait offensé :* Malgré les ordres de Nabuchodonosor et les sanctions prévues, les trois jeunes gens persistent dans leur refus d'adorer la statue du roi, DANIEL, III. Les Apôtres déclarent aux membres du Sanhédrin qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, ACTES DES APOTRES, IV, 19. — **Q.** 247-248. *Le respect des lois justes :* Joseph et Marie se rendent docilement à Bethléem, pour obéir à la loi du dénombrement. SAINT LUC, II. Le Christ approuve le paiement de l'impôt; Lui-même le paie pour lui et pour saint Pierre, SAINT MATTHIEU, XVII, 26.

29^e^ Leçon

LE CINQUIÈME COMMANDEMENT

---

250. *Que nous défend le cinquième commandement ?*

R. **Le cinquième commandement nous défend tout ce qui peut nuire, en nous et dans les autres, à la vie du corps et à la vie de l'âme.**

Quel est le bien le plus précieux de l'homme ?... c'est l'amitié de Dieu, autrement dit, la vie surnaturelle ou vie de l'âme.

Mais pour vivre en état de grâce, il faut d'abord vivre au sens naturel du mot. La vie surnaturelle ne se conserve et ne se développe que dans des êtres vivants.

Voilà pourquoi c'est le même commandement qui protège à la fois, chez nous et chez les autres, la vie surnaturelle et la vie naturelle.

251. *Quels sont les péchés contraires au cinquième commandement ?*

R. **Les péchés cont aires au cinquième commandement sont : l'homicide, le suicide, le duel, les mauvais traitements et le scandale.**

De ces péchés, les quatre premiers se rapportent à la vie naturelle, le cinquième à la vie surnaturelle.

Pour être coupable de ces différents péchés, est-il nécessaire de les accomplir matériellement ?

Non ; celui-là est déjà coupable, qui, sans aller jusqu'à l'exécution de l'acte répréhensible, nourrit le désir d'accomplir cet acte :

Homicide point ne seras
De fait *ni volontairement.*

S'il est vrai que *de fait* il n'a pas tué, blessé, injurié, néanmoins il a *voulu* le faire, ce qui suffit pour que la loi de Dieu soit violée.

Pécherait aussi contre le même commandement celui qui, sans jouer un rôle matériel dans l'acte prohibé, y participerait cependant d'une manière morale, en excitant, en conseillant, à plus forte raison en ordonnant.

252. *Qu'est-ce que l'homicide ?*

R. **L'homicide est le péché qui consiste à donner volontairement et injustement la mort au prochain.**

L'homicide...

« Homicide » est le terme général que l'on emploie pour exprimer le meurtre d'un homme ; mais, suivant la qualité de la victime, ce meurtre peut prendre d'autres noms : parricide, fratricide, infanticide, régicide, déicide...

L'homicide est le péché...

Il faut y voir même un péché considérable, car :

1° Il est *une offense manifeste* au pouvoir souverain de Dieu qui se réserve d'enlever à l'homme, quand Il le juge à propos, le bienfait de la vie qu'Il lui a conféré.

2° Il est vraiment pour le prochain *un dommage énorme,*

puisqu'il le prive du bien temporel qui est la condition de tous les autres, et, par le fait même, le premier et le plus important, celui que rien ne peut remplacer.

> « Sois tranquille, disait un grand chef arabe à l'un de ses officiers qu'il envoyait au camp ennemi comme parlementaire, s'ils te mettent à mort, je ferai couper la tête à mille prisonniers. — Je vous entends, répartit l'officier, mais aucune de ces têtes n'irait sur mes épaules aussi bien que la mienne ! »

Tout homme a droit à sa vie, dans la mesure où Dieu a décidé de la lui garder. L'enfant lui-même, si petit soit-il, a le même droit que l'homme adulte. Il est même plus odieux encore, par conséquent plus grave, de s'attaquer à lui, être faible et sans défense.

Une mère qui serait assez dénaturée pour oublier ses devoirs et faire mourir son enfant commettrait un crime abominable...

3° Il blesse *les droits de la société* à un tel point que les lois prévoient pour le meurtrier, dont aucune circonstance atténuante ne diminue la responsabilité, le pire châtiment, la peine capitale.

La mort appelle la mort, mais il est une mort plus horrible que la mort du corps :

> Vous savez qu'aucun meurtrier n'a la vie éternelle demeurant en lui. (Ire Epître de Saint Jean, III, 15.)

Dieu damne tout homicide impénitent, Il le considère donc comme un grand coupable.

...*qui consiste à donner* volontairement...

Ouvrez n'importe quel journal, vous y trouverez le récit d'un ou plusieurs homicides involontaires : c'est un jeune étourdi qui, en maniant une arme à feu, dont il ne connaissait pas le mécanisme, a blessé mortellement un de ses camarades ; c'est un automobiliste qui a écrasé un piéton ; c'est un chasseur qui, tirant au jugé dans un taillis, dont les branches s'agitaient, a tué un compagnon de chasse, etc... Ces meurtriers, et ceux qui leur ressemblent, sont traduits en justice sous l'inculpation d'homicide par imprudence. Leur responsabilité varie, suivant le degré d'étourderie qui pèse sur leur acte.

...*et* injustement...

Il y a effet des cas où la mort est donnée « justement ». Ce sera l'objet de la réponse suivante.

...la mort *au prochain.*

Sont coupables d'homicide non seulement ceux qui tuent

directement et brutalement, tel l'assassin qui abat sa victime d'un coup de poignard ou d'une balle de revolver, mais encore tous ceux qui, d'une façon ou de l'autre, sont la cause *indirecte* de la mort d'autrui.

David, en donnant l'ordre d'exposer Urie aux coups des Ammonites, a transgressé le cinquième commandement.

Les médecins qui négligent un malade, les chirurgiens, qui font une opération à la légère ou sans prendre les précautions voulues, chargent gravement leur conscience. Si le malade meurt, faute de soins, s'il succombe à la suite d'une intervention inopportune, le péché d'homicide est commis.

Le cinquième commandement ne défend-t-il que l'homicide ?

S'il ne défendait pas autre chose, il ne serait pas d'un grand intérêt pour vous, car il n'est pas à craindre, grâce à Dieu, que vous songiez à tuer vos camarades ou à les blesser mortellement.

Mais il arrive fréquemment que des batailles éclatent entre vous : les garçons se frappent à coups de pieds, à coups de poings, les filles se griffent, se donnent des soufflets, se tirent les cheveux... Généralement l'un des deux combattants est plus coupable que l'autre : c'est celui qui a commencé ou provoqué, celui qui abuse de la supériorité de sa taille, de ses forces... Je sais bien qu'à votre âge les sentiments les plus opposés se succèdent presque sans transition. Les coups à peine échangés, la paix est signée. Il n'en est pas moins vrai que l'humeur batailleuse n'est pas pour l'avenir un indice rassurant.

Car si ces pugilats sont à peine remarqués, quand il s'agit d'enfants, vous devinez sans peine qu'il n'en est pas de même quand il s'agit d'hommes faits.

Les rixes ou querelles violentes ont alors beaucoup plus d'importance. Le péché de ceux qui s'y livrent est-il toujours grave ?... Tout dépend de l'acharnement qu'ils déploient et des intentions plus ou moins mauvaises auxquelles ils cèdent.

Presque toujours *les injures* précèdent et accompagnent les voies de fait.

Notre-Seigneur se montre très sévère pour quiconque les profère :

> Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : « Tu ne tueras point et celui qui tuera mérite d'être puni par les juges. » Et moi je vous dis : Quiconque se met en colère contre son frère mérite d'être puni par les juges ; et celui qui dira à son frère : *raca*, mérite d'être puni par le Conseil ; et celui qui lui dira : *fou*, mérite d'être jeté dans la géhenne du feu. (S. Matthieu, v, 21, 22).

Ces injures en elles-mêmes paraissent insignifiantes, mais Notre-Seigneur envisage en même temps qu'elles les causes qui les provoquent et les conséquences qu'elles entraînent : elles sont le produit de la haine, elles aboutissent à de sanglantes tragédies. C'est en ce sens qu'elles méritent les pires châtiments.

Peut-on desirer la mort de quelqu'un ?

Non ; ceux qui dans leur for intérieur souhaitent du mal à leur prochain, par haine, par intérêt ou par esprit de vengeance, commettent une faute qui peut facilement être grave. Même s'ils sont résolus à ne jamais traduire au dehors leurs souhaits malveillants, ils sont coupables devant Dieu.

Quand on a transgressé le cinquième commandement, suffit-il, pour obtenir le pardon, d'avouer sa faute au confessionnal ?

Il faut encore que le coupable répare, dans la mesure du possible, le dommage qu'il a causé. S'il échappe aux tribunaux civils, il n'échappera pas au jugement de Dieu. Il a donc tout intérêt à faire très loyalement et au plus tôt ce que lui dicte sa conscience ou ce que lui impose son confesseur. Il n'obtiendra du ciel plein pardon que s'il s'est acquitté de ce devoir, ou si du moins il est sincèrement résolu à s'en acquitter.

253. *Est-il quelquefois permis de donner la mort au prochain ?*

R. **Oui, il est quelquefois permis de donner la mort au prochain : 1° pour punir un criminel condamné par la justice ; 2° pour défendre sa patrie contre l'ennemi ; 3° pour se défendre soi-même contre un malfaiteur, quand on ne peut sauvegarder sa vie autrement.**

En somme, le meurtre ne se justifie que lorsqu'on se trouve en état de légitime défense, autrement dit, quand on est obligé de tuer pour ne pas risquer d'être tué soi-même.

...1° *pour* **punir un criminel** *condamné...*

La société a le droit et le devoir de défendre contre les criminels de l'intérieur ses membres sains menacés dans leur tranquillité.

Pour sauver la vie à un homme, le chirurgien ampute sans hésiter les parties de son corps qui sont gangrénées. Pour se mettre elle-même à l'abri, la collectivité peut sacrifier certains individus dont la corruption menace d'être contagieuse.

Un particulier a-t-il le droit de se rendre justice à lui-même ?

Non, si l'on accordait à chacun pareil droit, les plus grands abus éclateraient et le remède serait pire que le mal.

Pierre sait que Paul a tué son frère. Il n'a pas le droit de se mettre lui-même à la recherche du meurtrier pour lui infliger de sa propre main le châtiment qu'il a mérité. Ce ne serait plus de la justice, mais de la vengeance.

Qu'il le dénonce à la police. C'est à l'autorité judiciaire qu'il appartient de faire le nécessaire : enquête, arrestation, procès régulier...

Ainsi, c'est la société elle-même qui agit :

par *le législateur,* qui a consacré le texte du code violé par l'assassin ;

par *les jurés* qui constatent la culpabilité ;

par *les juges* qui prononcent la sentence ;

par *le bourreau* qui l'exécute.

Ne serait-il pas opportun de supprimer la peine capitale, comme on l'a fait dans certains pays ?

Non ; car on a constaté maintes fois que seule la peine de mort est capable d'effrayer les méchants et de les arrêter sur le chemin du crime. Si on les menaçait seulement d'emprisonnement, fût-il perpétuel, beaucoup n'hésiteraient pas à « risquer le coup », comme ils disent, ayant toujours l'espoir de s'échapper.

...2° *pour* **défendre sa patrie...**

Cette fois, nous la supposons attaquée par les ennemis de l'extérieur. En ce cas il faut la défendre et, pour y réussir, tuer le plus d'adversaires possibles.

Mais si l'agression dont la patrie est l'objet s'est déclanchée pour des raisons légitimes, doit-on néanmoins lui prêter appui ?... sans aucun doute. Une fois la guerre déclarée, les soldats peuvent entrer en ligne et se battre sans scrupule. Si votre mère était bousculée, vous ne chercheriez même pas à savoir pour quelles raisons on l'a molestée, vous vous précipiteriez à son secours. Quand vous la verrez hors de danger, il sera toujours temps de demander des explications.

Ainsi devez-vous faire à l'égard de votre patrie. Défendez-la en toutes circonstances. Si les torts sont de son côté ce n'est pas vous, ce sont les dirigeants qui en répondront devant le souverain Juge.

Mais il va sans dire que « guerre » ne signifie pas liberté

absolue de tuer, sans contrôle et sans limite. En temps de guerre, le « droit des gens » reste sacré ; il est interdit de frapper les « non belligérants », d'incendier inutilement leurs maisons, interdit aussi d'achever les blessés, de fusiller les prisonniers ou les ennemis sans défense... Bref, si les lois du cinquième commandement sont en quelque sorte suspendues, tant que règnent les hostilités, c'est exclusivement entre les éléments de combat. Les civils demeurent protégés par le décalogue comme du reste par les conventions internationales.

...3° *pour se défendre soi-même,* **quand on ne peut sauvegarder sa vie autrement.**

Vous êtes abordés la nuit, sur un chemin désert, par un malfaiteur, dont les intentions malveillantes ne vous laissent aucun doute ; il est certain ou très probable que, si vous ne le devancez pas, vous serez tués ou blessés par lui, ou votre honneur sera compromis, ou des biens importants vous seront volés. Si vous avez sous la main un revolver, il est évident que vous avez le droit de vous en servir. Votre vie, votre honneur, vos biens même sont plus précieux que la vie du mauvais drôle qui vous attaque.

Ah ! s'il vous était possible de sauvegarder vos droits par un autre moyen, vous devriez y recourir. Mais dans la plupart des cas, vous ne savez pas si, en fuyant, en appelant au secours, en tirant en l'air quelques coups de feu, vous échapperez au danger qui vous menace. Il vous sera donc toujours permis d'aller au plus sûr et au plus rapide.

Le cinquième commandement prescrit-il des devoirs envers les animaux ?

Ce ne sont pas des devoirs proprement dits. Néanmoins, l'homme se doit à lui-même de ne pas maltraiter les animaux et de ne pas les faire souffrir inutilement.

254. *Qu'est-ce que le suicide ?*

R. **Le suicide est le péché qui consiste à se donner volontairement la mort.**

...*à se donner* **volontairement** *la mort.*

Le mot important, capital, de la réponse est « volontairement ».

Pour qu'il y ait suicide, c'est-à-dire « meurtre de soi », il faut qu'il y ait vraiment volonté de se donner la mort, et volonté, s'exerçant en toute indépendance et liberté, sans aucune pression venant de l'extérieur ou de l'intérieur.

Il n'y a donc pas suicide dans les cas suivants :

Accident mortel, dont on est soi-même la cause, sans l'avoir ni prévu, ni voulu. Par exemple : chute fortuite dans un puits, blessure provenant d'une arme à feu maniée maladroitement ou que l'on croyait vide, etc...

Destruction de soi-même dans un accès de fièvre, de folie...

Il y a suicide, mais suicide non coupable, quand on obéit à un motif supérieur pour ne pas mettre obstacle à l'action des meurtriers, pour s'exposer soi-même à la mort, ou même pour se donner la mort directement.

Notre-Seigneur s'est sacrifié volontairement pour notre salut Il aurait pu s'opposer à l'œuvre des bourreaux ; Il leur a livré son corps.

Les martyrs, dans la plupart des cas, n'auraient eu qu'un mot à dire, qu'un geste à faire, pour échapper à l'horrible mort dont on les menaçait. Mais ils ont voulu la subir, afin d'apporter à la cause chrétienne le témoignage de leur sang et de gagner pour leur propre compte la vie éternelle.

Une femme poursuivie par un criminel et menacée dans son honneur peut se jeter par la fenêtre, même si elle s'expose par le fait à une mort presque certaine.

Un capitaine de vaisseau, plutôt que de rendre son navire à un ennemi victorieux, peut le faire sauter, se condamnant ainsi à couler avec lui.

En dehors de ces cas, et quelques autres analogues, le suicide est toujours coupable.

255. *Le suicide est-il un grand crime ?*

R. **Oui, le suicide est un grand crime, parce que Dieu seul est le maître de notre vie ; en se l'ôtant à soi-même, on s'expose presque sûrement au malheur éternel.**

...parce que **Dieu seul** *est* **le maître** *de notre vie.*

Votre corps est la propriété de Dieu. Nous sommes en quelque sorte de simples locataires. Nos pouvoirs sont donc limités ! Un locataire peut user de la chose qui lui est louée, mais il ne peut légitimement ni la détériorer, ni la détruire.

La vie de cette terre est un bienfait inestimable, puisque Dieu nous l'accorde comme un moyen de mériter la vie du ciel. Mais pour faire notre salut, il nous faut travailler et combattre. Or, sans le corps, plus de travail possible ; c'est l'instrument nécessaire, c'est l'arme indispensable.

Le soldat qui fuit le champ de bataille en jetant ses armes

est un lâche. S'il est pris sur le fait, son cas est clair, il est impitoyablement fusillé.

L'homme qui se débarrasse de la vie pour échapper à toutes les épreuves qu'elle comporte est lui aussi un lâche. A la barre de son tribunal, Dieu ne saurait l'accueillir comme celui qui a fait face courageusement aux luttes de l'existence.

Mais certaines souffrances sont insupportables ; pour les éviter, n'est-ce pas plus simple de se donner la mort ?

C'est plus simple en effet, mais c'est criminel.

Dieu du reste ne nous éprouve jamais au delà de nos forces. S'Il permet la souffrance, Il donne en même temps les grâces nécessaires pour la supporter.

En somme, la cause principale du suicide est l'incrédulité. Ceux qui ont foi en Dieu et en la vie future ne se donnent pas la mort.

N'est-il jamais permis de s'exposer à la mort ?

C'est permis, quand on peut invoquer un motif suffisant, motif de charité surtout ; par exemple : pour sauver un imprudent, un homme courageux se jette à l'eau au risque de se noyer lui-même.

Parfois même *c'est obligatoire,* quand il y a en jeu des intérêts supérieurs : un soldat garde son poste au péril de sa vie ; un prêtre donne les sacrements à des pestiférés dont le contact peut lui être fatal, etc...

Mais souvent aussi, *c'est défendu,* quand les motifs de s'exposer à une mort probable sont vraiment insuffisants, par exemple : on fait un pari ridicule, on refuse de prendre en cas de maladie les remèdes indispensables, etc...

Dieu veut bien qu'on mortifie son corps raisonnablement, car les privations sensibles sont une source de mérite, mais Il ne veut pas qu'on porte atteinte à sa santé par des sacrifices excessifs, compromettants pour les devoirs d'état et peu en rapport avec les forces dont on dispose.

...on s'expose presque sûrement au **malheur éternel.**

« A tout péché miséricorde ! » dit-on souvent. Oui, à condition que le pécheur ait une contrition suffisante. Or comment l'aura-t-il s'il n'est plus en vie ?

En se donnant la mort, il fait acte de révolte contre Dieu et se condamne lui-même à demeurer éternellement un révolté, puisque, dans l'autre vie, il n'est plus possible de se ressaisir.

Ainsi, pour échapper à la douleur qui ne dure qu'un temps,

il se précipite de gaieté de cœur dans le mal qui ne passera jamais.

Les païens n'avaient pas les mêmes raisons que nous de blâmer les suicidés. Néammoins ils avaient une coutume qui montre bien jusqu'où allait leur réprobation : ils coupaient la main au suicidé et l'enterrait à part.

L'Eglise considère les suicidés comme des pécheurs publics qui n'ont pu faire aucun geste de réparation, puisqu'ils sont morts dans l'acte même de leur péché. Elle se voit donc obligée de leur refuser les honneurs de la sépulture chrétienne.

Ne voit-on pas quelquefois des enterrements religieux de suicidés ?

Oui, dans des cas très spéciaux, quand il a été démontré que le suicidé s'est donné la mort, dans un moment d'égarement, n'ayant plus pleine possession de ses facultés.

Est-il permis cependant de prier pour les suicidés ?

Oui, car on ignore toujours si, au dernier instant qui a précédé la mort, le malheureux n'a pas eu un mouvement de repentir surnaturel qui l'a sauvé de la damnation.

256. *Qu'est-ce que le duel ?*

R. **Le duel est le péché que commettent deux hommes qui se battent ensemble sous prétexte de venger leur honneur.**

...deux hommes qui **se battent** *ensemble...*

Non pas, comme on dit, *ab irato,* c'est-à-dire, sous l'empire de la colère, après une discussion violente et imprévue, en échangeant coups de pieds et coups de poings, ou en utilisant, pour se frapper, tout ce qui leur tombe sous la main ; mais suivant toutes les règles du combat singulier, concerté et préparé d'avance : arme choisie et contrôlée, témoins présents, heure et lieu du rendez-vous déterminés.

... sous prétexte de venger **leur honneur.**

Il s'agit, non d'un intérêt social à revendiquer, mais d'un intérêt particulier à défendre. La réponse suivante va nous apprendre ce qu'il faut en penser.

257. *Le duel est-il un grand crime ?*

R. **Oui, le duel est un grand crime, parce qu'il expose à donner ou à recevoir la mort, pour des motifs que condamnent à la fois la raison et la religion.**

...parce qu'il expose **à donner où à recevoir** *la mort...*

Le duel a donc à la fois une double malice, celle de l'homicide et celle du suicide. Chacun des duellistes en effet se met volontairement en mesure de commettre l'un ou l'autre de ces crimes.

A-t-il du moins des raisons graves pouvant en quelque manière excuser ou justifier son attitude?...

...pour des motifs **que condamnent** *à la fois* **la raison et la religion.**

Quels sont les motifs habituellement invoqués?

On veut prouver son droit !

On n'y réussira pas en se battant en duel. Car il est à peu près certain que le vainqueur sera, non le plus honnête des deux adversaires, mais le plus habile et le plus fort.

On prétend venger son honneur !

En quoi l'honneur sera-t-il vengé, si le sang coule?... il peut du reste arriver que le sang du coupable ne coule pas.

On se conforme à la coutume immémoriale !

Rien ne peut prévaloir contre les lois de Dieu. Or cette coutume sanguinaire est anti-religieuse : la religion nous défend d'exercer sur autrui des vengeances personnelles, de nous faire justice à nous-mêmes, elles nous ordonne de pardonner.

Cette coutume est barbare, anti-sociale. Les juges seuls ont qualité pour punir celui qui a transgressé une loi et causé du dommage à son prochain.

L'Eglise a-t-elle pris des moyens énergiques pour combattre le duel?

Oui, elle fulmine contre les duellistes la plus terrible de ses peines spirituelles, l'excommunication.

En sont frappés, non seulement les deux adversaires qui vont de fait vers le terrain et se battent jusqu'au premier sang versé, mais encore ceux qui ont provoqué ou accepté le combat qui pour une raison quelconque n'a pas lieu, mais encore les témoins, les médecins, les spectateurs, ceux qui prêtent la main au duel, par exemple, en fournissant les armes, le terrain..., enfin ceux-là même qui ont conseillé le duel, si du moins leur conseil a été suivi.

De plus, l'Eglise, pour marquer son absolue réprobation,

interdit formellement de donner les honneurs de la sépulture religieuse au duelliste qui succombe à ses blessures, à moins qu'il n'ait eu le temps de se repentir, de réparer son scandale et de recevoir les derniers sacrements.

258. *Qu'est-ce que le scandale ?*

R. **Le scandale est le péché qui consiste à porter le prochain au mal par des paroles, des écrits ou des exemples.**

Le **scandale...**

Le mot « scandale » signifie originairement la pierre placée malencontreusement sur le chemin et contre laquelle on trébuche. L'accident ainsi provoqué peut être grave quand il s'agit des faibles, des malades, des vieillards..., il est insignifiant pour ceux dont le corps est souple et qui sont dans la force de l'âge.

Au moral, le scandale est une pierre d'achoppement contre laquelle les âmes trébuchent.

Le scandaleux pose la pierre.

Le scandalisé butte contre elle et tombe, gravement ou légèrement, suivant les cas.

...est le péché qui consiste **à porter** *le prochain* **au mal**...

Pas n'est besoin que l'acte posé soit mauvais en réalité, il suffit qu'il le paraisse : quelqu'un mange gras un jour de quatre-temps ; il a la permission, mais il ne le dit pas ; il peut être un objet de scandale.

Pas n'est besoin non plus, pour que le scandaleux soit coupable, que son acte entraîne *de fait* le prochain dans une faute. Celui qui tire un coup de revolver sur un homme qu'il a l'intention de tuer, mais qu'il manque par maladresse, n'en est pas moins un assassin. Celui qui fait tout ce qu'il peut pour pousser quelqu'un dans la voie du mal, sans y réussir, n'en est pas moins responsable devant Dieu de la mauvaise influence qu'il a voulu exercer.

...est le péché qui consiste à porter **le prochain** *au mal...*

Quel prochain ?..

Le scandale est d'autant plus grave que le prochain qui en est touché est plus faible et par conséquent plus incapable de se défendre.

Le pire des scandaleux est donc celui qui entraîne un enfant dans la mauvaise voie, en lui prêtant un mauvais livre,

en lui donnant des conseils ou des exemples pervers, en lui enseignant directement le mal, etc...

> « Celui qui scandalisera un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou la meule qu'un âne tourne et qu'on le précipitât au fond de la mer ».
>
> (S. Matthieu, xviii, 6).

Quant à ceux qui crient au scandale pour des bagatelles, trop heureux de trouver une occasion de faire le mal avec une apparence de raison, ils sont négligeables, tels les pharisiens du temps de Notre-Seigneur.

...par des **paroles,** *des* **écrits** *ou des* **exemples**.

Le scandale des *paroles* éclate dans les conversations légères, ordurières ou impies.

Le scandale des *écrits* dans les livres ou journaux qui ont été choisis à dessein pour exciter certaines passions : colère, indépendance, sensualité.

Le scandale des *exemples* dans les actions ou omissions qui constituent une révolte ouverte contre les commandements : s'enivrer, travailler le dimanche, manger gras les jours défendus, blasphémer, etc...

259. *Pourquoi le scandale est-il un péché ?*

R. **Le scandale est un péché parce qu'il s'attaque à la vie de l'âme et que celui qui scandalise est responsable du mal qu'il fait commettre**.

...parce qu'il s'attaque à **la vie de l'âme**...

La vie de l'âme est de beaucoup plus importante que la vie du corps. C'est le ciel comparé à la terre.

Tuer un homme, c'est lui enlever quelques années d'existence. Perdre son âme par le scandale, c'est le priver d'une éternité de bonheur.

...et que celui qui scandalise est **responsable**...

Il est souvent bien difficile de mesurer sa responsabilité, car elle s'augmente de jour en jour en même temps que le mal se propage.

> Il en est du scandale comme d'une *maladie contagieuse*. Dès qu'un cas a été constaté dans une locatité, si les précautions les plus minutieuses ne sont pas prises, d'autres cas suivront vite le premier et en quelques semaines toute la région sera contaminée.
>
> Il en est aussi du scandale comme *d'une pierre* qu'on jette dans une eau tranquille. On voit un cercle se former autour d'elle, puis

un second, puis un troisième et ainsi de suite jusqu'à ce que toute la masse d'eau soit intéressée au mouvement de la pierre.

Observez encore *les avalanches* et leurs ravages. Il arrive que le pied d'un voyageur, un coup de vent ou même simplement le son de la voix détache du haut de la montagne une petite quantité de neige. Tout en roulant, cette neige grossit, s'accroît, entraîne avec elle des rochers, des arbres et devient une telle masse qu'elle écrase et ensevelit des villages entiers.

Ainsi en est-il des effets du scandale.

Qui pourra jamais calculer tout le mal qui a été fait par certains livres immoraux ou irréligieux? Ceux qui les ont écrits sont morts depuis longtemps, mais leur scandale vit toujours et il continue à faire, au nom et pour le compte de leurs auteurs, un travail néfaste et irréparable.

Tant que le scandaleux vit, il peut et il doit réparer.

Son premier devoir est de confesser sa faute pour en recevoir l'absolution.

Ensuite il cessera sans tarder, quoi qu'il lui en coûte, tout acte pouvant porter au mal ou même toute participation, si légère soit-elle, à un acte scandaleux.

François Coppée, dit-on, collaborait à un mauvais journal; son article, à lui, était excellent, mais il faisait acheter et lire la feuille toute entière qui était perverse. Or, François Coppée recevait pour cette collaboration régulière une très grosse somme. Il y renonça courageusement pour ne pas contribuer au scandale.

Enfin, après avoir garanti l'avenir, il avisera, avec l'aide de son confesseur, aux moyens les plus rapides et les plus efficaces de réparer le scandale passé : prière, conseils, écrits édifiants, bons exemples, etc...

Références d'Histoire sainte. — **Q.** 252. *La Gravité de l'Homicide et sa Punition dès ici-bas ;* Dieu maudit Caïn et déclare que le sang de son frère crie vengeance vers le ciel, GENÈSE, IV, 10 à 15. David expie par la mort de son fils le meurtre d'Urie, 2e LIVRE DES ROIS, XII, 15 à 23. Achab et Jézabel font une mort ignominieuse, en punition du meurtre de Naboth, 3e LIVRE DES ROIS, XXII, 37-38, 4e LIVRE DES ROIS, IX, 30 à 37. Abimélech, assassin de ses frères, est tué de la main d'une femme, LIVRE DES JUGES, IX, 53-54. Aman est attaché au gibet qu'il avait fait élever pour Mardochée. LIVRE D'ESTHER, VII, 10. *La seule intention de tuer est coupable :* Histoire d'Esaü et de Jacob, GENÈSE, XXVII; de David et de Saül, 1er LIVRE DES ROIS, XVIII; des frères de

Joseph, GENÈSE, XXXVII. — **Q.** 255. *Le Suicide est un Crime :* Saül, blessé et entouré d'ennemis, se jette sur son épée, 1er LIVRE DES ROIS, XXXI, 4; Judas, désespéré, se pend, SAINT MATTHIEU, XXVII, 5; saint Paul empêche son geôlier de se tuer, ACTES DES APÔTRES, XVI, 27-28. — **Q.** 258. *Un acte qui n'est pas mauvais, mais paraît l'être, peut scandaliser :* Le saint vieillard Eléazar ne veut pas, même pour échapper à la mort, feindre de manger des viandes défendues, 2e LIVRE DES MACCHABÉES, VI, 21 et suiv. — **Q.** 259. *Les Conséquences terribles du Scandale :* Le démon scandalise nos premiers parents, pour le malheur de l'humanité, GENÈSE, III. — **Q.** 259. *Le Scandale pharisaïque est à mépriser :* Jésus sait que ses guérisons du Sabbat scandaliseront les Pharisiens; Il ne les omet pas pour cela, SAINT MATTHIEU, XII, 9 à 13.

30e Leçon

Le Sixième et le Neuvième Commandements

260. *Que défend le sixième commandement?*

R. **Le sixième commandement défend les pensées, paroles, regards et actes impurs, et tout ce qui peut y conduire.**

Le sixième commandement **défend**...

Il est presque inutile de recommander à un enfant bien élevé la bonne tenue extérieure, la propreté des vêtements et du corps.

Il lui en coûterait de paraître dans la rue avec des habits déchirés ou souillés, des souliers boueux, une tête échevelée, un visage crasseux.

Pourquoi?...

Par dignité personnelle, d'abord ; il a déjà le sentiment très net du respect qu'il doit avoir pour lui-même et du respect qu'il doit inspirer aux autres.

Ensuite, il entend faire honneur à ses parents. Il rougirait jusqu'à la prunelle des yeux, si quelqu'un murmurait en le

voyant passer : « Madame une telle devrait être honteuse d'avoir un enfant si mal soigné ! »

M. E., la propreté physique est si importante qu'elle peut déjà s'appeler une vertu, vertu extérieure, mais vertu très estimable, qu'il vous faut cultiver de votre mieux.

Que dire alors de la propreté morale, vertu incomparablement plus belle et plus désirable, puisqu'elle se rapporte, non plus au corps, mais à l'âme?...

Or il est un péché qui, plus que tous les autres, compromet cette propreté, c'est le péché *défendu* par le sixième commandement.

Péché d'*impureté,* dit-on, c'est le terme le plus usité.

On l'appelle encore péché de *luxure.*

Luxurieux point ne s-ras. .

Il arrive aussi qu'on le dénomme péché *honteux.* Et c'est à juste titre, car on le commet toujours dans le plus grand secret. On se met en colère publiquement, on ose parfois désobéir en face, on s'adonne ostensiblement à la gourmandise et à la paresse, mais, pour commettre les fautes dont nous allons parler, on se cache toujours, tant on a conscience qu'elles sont *déshonnêtes,* comme on dit, ou *déshonorantes.*

Le péché d'impureté déshonore celui qui s'en rend coupable :

Non pas seulement devant les hommes, du moins généralement, car nul ne se vante en public de ce qu'il a pensé, désiré, regardé, dit ou fait en cette matière.

Mais *devant Dieu* d'abord.

Car le plus grand honneur de l'homme c'est d'avoir une âme faite à l'image de son Créateur.

Or il dépend de lui que cet honneur, qui le distingue des êtres sans raison, tourne à sa gloire ou à son infamie.

Est-il croyant et vertueux ? l'image divine resplendit dans son âme d'une beauté surnaturelle dont n'approche aucune splendeur créée. C'est à la fois le présage et l'emblème de la lumière béatifiante que Dieu lui destine en Paradis.

Est-il au contraire adonné au péché et particulièrement au vice impur ? la ressemblance de Dieu s'estompe et finit par disparaître et l'âme s'enveloppe et s'endeuille d'une laideur répugnante, avant-courrière de la damnation.

Et aussi *devant lui-même.*

Car Dieu, dans sa providentielle bonté, a mis au fond du cœur un sentiment qui s'appelle *la pudeur.* C'est par lui, M. E., que vous êtes avertis au moment critique de la tentation. C'est donc votre dignité humaine, délicat bienfait

de Notre-Seigneur, qui se révolte au plus intime de votre conscience et vous fait entendre cette défense : non, tu ne dois pas penser, désirer, regarder, dire ou faire telle chose, sinon tu te rends coupable d'impureté.

...*défend* les pensées...

C'est le commencement du péché.

Toutefois on n'est coupable que si on s'arrête consciemment aux pensées troublantes qui surgissent dans l'esprit, si on s'y complaît volontairement.

L'idée du mal n'est pas un péché, pas plus que le plaisir qui en est la conséquence naturelle. Ce qui est une faute, c'est *le consentement* donné à cette idée et à ce plaisir, car le mal n'est pas un acte de l'esprit ni un acte de la sensibilité, il est un acte de la volonté.

> **Les chardons, pour pousser dans les champs de blé, n'attendent pas la permission du père de famille. Mais celui-ci doit les faire sarcler, aussitôt qu'il les aperçoit, sinon il est responsable des dommages que le bon grain subira.**

Ainsi, dès que vous avez conscience d'une pensée malsaine, vous devez vous en débarrasser.

> **Au printemps, quand vous vous promenez en forêt, il arrive quelquefois qu'une chenille, tombée d'un arbre, s'attache à vos vêtements, et, sans que vous vous en doutiez, rampe lentement jusqu'à votre cou. Dès que vous sentez le contact glacial de la bestiole, que faites-vous ?... vite une chiquenaude, l'insecte est expulsé et vous vous essuyez soigneusement pour faire disparaître les traces de son passage.**
>
> **Quand un enfant de chœur maladroit fait tomber sur le tapis du sanctuaire un des charbons ardents de l'encensoir, comment s'y prend-t-il pour que le tapis ne soit pas endommagé ? .. il saisit le charbon avec ses doigts et le rejette dans l'encensoir, mais il fait si vite qu'il n'est pas brûlé.**

La mauvaise pensée est une vilaine chenille capable de souiller votre imagination et d'enlaidir votre âme ; c'est une braise incandescente dont les morsures sont redoutables.

Comment faire pour la chasser prestement ?... pensez à autre chose, priez, travaillez. L'enfant pieux et appliqué est rarement tracassé par les démons impurs. Il peut être tenté par eux, mais il n'est jamais vaincu.

...les paroles...

On dit avec raison : « La bouche parle de l'abondance du cœur ».

Ceux qui ont sans cesse sur les lèvres des mots à double

sens, des expressions indécentes et grossières, n'ont certainement aucune prédilection pour la vertu de pureté.

Dans la campagne, quand une mauvaise odeur vous saisit au nez, vous en cherchez l'origine autour de vous. Il y a évidemment à proximité quelque ordure ou quelque cadavre en putréfaction.

De même un vocabulaire graveleux, des propos habituellement crus et malséants dénotent une âme sans délicatesse, sinon une âme vicieuse et corrompue.

On raconte que saint Philippe de Néri avait reçu de Dieu le privilège étrange de reconnaître la qualité des âmes à l'odeur qu'elles émettaient pour lui, odeur suave chez les âmes pures, odeur nauséabonde chez les autres.

Aucun d'entre vous, M. E., ne possède ce privilège. Il vous est facile cependant de distinguer parmi vos camarades ceux qui n'ont pas l'habitude de la vertu : s'ils parlent mal, c'est qu'ils pensent mal ; fuyez avec horreur leur société et leur conversation.

...regards...

La curiosité des yeux produit souvent la corruption du cœur.

Il est donc des objets « indécents » qu'il faut éviter de regarder parce que leur vue est une excitation à mal penser et à mal faire.

Par objets « indécents », entendez des personnes et des choses : des personnes qui ne sont pas habillées convenablement, des statues dénudées, des peintures, des dessins, des scènes de théâtre, des films cinématographiques où sont outrageusement violées les règles les plus élémentaires de la décence.

Toutefois, M. E., gardez-vous de confondre les deux verbes : « regarder » et « voir » !

Vous *voyez* en passant certaines gravures qui sont exposées à un kiosque ou à une devanture. Si ces gravures sont inconvenantes, vous n'êtes pas coupables puisque vos yeux ne les ont pas cherchées, ils les ont seulement rencontrées. Vous n'auriez de reproche à vous faire que si vous vous étiez arrêtés à dessein pour les *regarder,* les contempler, vous y complaire.

Certains oiseaux se plaisent à poursuivre les insectes qui pullulent sur les eaux stagnantes et parfois ils s'approchent si près de la mare qu'ils effleurent de leurs petites pattes les eaux boueuses ; mais ils ont horreur de ce qui est malpropre. Aussi, ce simple contact les écœure ; d'un coup d'aile ils se relèvent et piquent triomphalement vers le ciel où il semble qu'ils se purifient...

Quand vos yeux sont attirés par de mauvais spectacles ou des tableaux licencieux, faites comme les oiseaux : fuyez la boue et remontez à tire d'ailes vers les sommets.

...et **actes** *impurs...*

S'il est défendu d'attacher ses yeux à des objets indécents, d'y penser avec complaisance, d'en parler sans pudeur, à plus forte raison est-il défendu d'y porter les mains afin d'éprouver un plaisir malséant.

C'est Dieu qui vous a donné vos mains, M. E., et ce n'est pas son moindre bienfait ; ne vous en servez pas pour L'offenser.

Jeux de mains, jeux de vilains,

disaient nos pères. Il y a des jeux de mains qui ne sont pas seulement laids, ils sont grossiers, obscènes, déshonorants. Ceux qui s'y livrent, les provoquent, les recherchent, sont à fuir comme la peste.

...et tout ce qui peut y conduire.

Voir Réponse 263.

261. *Que défend le neuvième commandement ?*

R. **Le neuvième commandement défend le désir volontaire de l'impureté.**

« L'œuvre de chair ne désireras. »

Le péché de la chair, ou péché des sens, n'est pas autre chose que le péché d'impureté, sous toutes les formes qu'il peut présenter, mais particulièrement quand il est commis entre personnes de différents sexes.

Le désirer, c'est déjà le commettre par la volonté.

Pierre aperçoit une jolie montre à l'étalage d'un bijoutier. Elle lui plaît beaucoup. Il la volerait sans hésitation, s'il était sûr de ne pas être vu. Pierre a péché contre la justice, bien que son désir soit demeuré irréalisé.

Il peut pécher de même contre la pureté.

Le voici fortement tenté d'aller voir une représentation qu'il sait très mauvaise, un film licencieux, une baraque de la foire mal famée. Il est tout prêt à céder à la tentation ; s'il s'en abstient, c'est uniquement parce que l'argent lui fait défaut. Est il coupable ?... oui, car sa volonté est nettement dirigée vers le mal ; si elle ne l'atteint pas, c'est qu'une raison extérieure l'empêche de passer du désir à l'acte.

Le seul désir est donc coupable, à condition toutefois qu'il

soit volontaire. Quantité de désirs naissent en nous sans notre permission. Si nous les réprouvons, dès que nous en avons conscience, ils ne laissent dans notre âme aucune trace de péché.

262. *L'impureté est-elle un grand péché ?*

R. **Oui, l'impureté est un grand péché, parce qu'elle souille l'âme et le corps, devenus, par la grâce, la demeure du Saint-Esprit.**

...l'impureté est un **grand péché**...

A ce sujet, saint Paul ne nous laisse aucun doute, quand il dit :

> Les impudiques... ne posséderont pas le Royaume de Dieu. (Ire Epître aux Corinthiens, vi, 9,)

Ils sont donc coupables de péché mortel, comme les voleurs et les assassins.

Avez-vous remarqué que le sixième commandement se trouve inséré précisément entre le commandement du meurtre et celui du vol? cette place est significative.

Toute impureté est grave, dès lors qu'elle est commise avec une parfaite connaissance et un plein consentement, quand bien même il s'agirait seulement de péchés intérieurs de pensées ou de désirs.

Voilà pourquoi les Saints se sont éloignés si scrupuleusement de ce qui pouvait blesser, tant soit peu, l'exquise délicatesse de leur vertu.

> Saint Louis de Gonzague, tout enfant, avait répété, sans les comprendre, quelques mots grossiers que lui avaient appris les soldats de son père. Il ne cessa de pleurer jusqu'à sa mort ce qu'il appelait les désordres de sa jeunesse.
>
> Saint Stanislas Kostka avait une telle horreur des propos indécents qu'il en était bouleversé physiquement au point de perdre connaissance.

Il ne faudrait pas croire cependant que les péchés de la chair sont les plus graves qui puissent être commis.

L'impureté est le péché de la « bête ».

En le commettant, l'homme ne songe qu'à la partie animale de lui-même, à son corps et aux plaisirs sensuels qu'il peut lui fournir.

L'orgueil est le péché de l'esprit ; il comporte des raffinements d'intérêt, d'égoïsme, de mépris des autres que Dieu jugera plus sévèrement que les fautes charnelles.

...parce qu'elle souille l'âme et le corps devenus par la grâce **la demeure du Saint-Esprit.**

L'âme est le siège de la grâce, mais, pour pénétrer dans son sanctuaire, la grâce doit franchir la barrière du corps. La chair en lui livrant passage, est frôlée par elle.

Le front reçoit l'eau du baptême et le Saint-Chrême de la confirmation. La bouche se referme sur la sainte Hostie. Tous les sens sont touchés par les onctions du dernier sacrement.

L'homme est donc sanctifié, corps et âme, par la grâce. Il est de même souillé, corps et âme, par l'impureté.

Corps et âme, l'impudique devient indigne de la présence du Saint-Esprit. Imaginez un ciboire qu'on viderait des saintes Espèces pour le remplir de boue et d'immondices !

Tel l'enfant qui a succombé aux tentations contre la sainte vertu.

Quelles sont les conséquences de l'impureté ?

Elles vous feront mieux encore toucher du doigt la gravité du péché.

L'impureté *aveugle l'esprit.*

> L'homme « animal » ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles sont une folie pour lui. (Ire Epître aux Corinthiens, ii, 14).

L'homme qui s'abandonne aux plaisirs sensuels éprouve bientôt un véritable dégoût pour tout ce qui se rapporte au service de Dieu. Il ne prie plus. D'où il en arrive facilement à *douter* des vérités de la foi et même à *les rejeter* complètement. Il ne se confesse plus, car il ne veut pas renoncer à ses mauvaises habitudes. Il finit ainsi par *dédaigner les sacrements,* et par les déclarer non seulement gênants, mais, inefficaces, insignifiants, de nulle valeur.

L'impureté *endurcit le cœur.*

Rien ne peut toucher celui qui s'est abaissé jusqu'à devenir l'esclave de ses passions. Il est insensible à tout : aux reproches de sa famille, aux larmes de sa mère, aux exhortations et aux avis du prêtre, aux remords de sa conscience, à l'effondrement de sa réputation. Il se dérobe à toutes les influences. Une seule chose compte désormais pour lui : son plaisir, et quel plaisir !

L'impureté enfin *entraîne sa victime* à une foule d'autres péchés, vols, mensonges, infidélités de tout genre et jusqu'aux pires désordres.

> Nul vice, a dit saint Bernard, ne fournit à Satan une aussi riche moisson. Ce vice peuple l'enfer.

263. *Quelles sont les choses qui conduisent ordinairement à l'impureté ?*

R **Les choses qui, conduisent ordinairement à l'impureté sont : 1° les conversations, les lectures et les spectacles déshonnêtes ; 2° les danses et les mises immodestes.**

...1° les conversations...

Rappelez-vous, M. E., ce qui a été dit plus haut des paroles mauvaises, indice non équivoque d'un cœur mauvais et d'une volonté pervertie.

Mais s'il est mal de tenir des propos licencieux, secrètement, dans des conversations privées, entre camarades, il est au moins aussi mal de les déclamer publiquement en poésies grivoises ou de les moduler dans des chansonnettes malhonnêtes.

C'est, hélas ! un préjugé courant qu'il est permis de chanter ce qu'on n'oserait jamais dire, mais c'est un préjugé du monde.

Bannissez au contraire de votre répertoire toutes ces chansons légères ou à double sens qu'on s'étonne toujours d'entendre sortir des lèvres d'un chrétien.

Si Dieu vous a dotés d'une belle voix, sachez d'abord vous en servir pour chanter ses louanges, particulièrement à la Messe et aux offices de l'Eglise. Ne négligez pas les chants patriotiques, si utiles pour entretenir ou ranimer le feu sacré, l'amour du pays. Quant à la chanson proprement dite, bornez-vous à la jolie chanson française qui sait faire éclater en société une douce gaieté et un entrain de bon aloi.

... les lectures...

Il y a des livres, des journaux, des feuilletons tellement *orduriers* qu'ils ne méritent même pas d'être touchés du pied.

Ceux qui les ont écrits et ceux qui les propagent sont des criminels :

> **Deux assassins, condamnés au bagne, disaient : « c'est à tel romancier que nous devons notre chaîne de forçat. »**

Mais qui les avait obligés de lire les infâmes productions de ce romancier ?...

Ne les imitez pas, M. E. ; gardez de toute souillure morale vos yeux, votre imagination, votre cœur.

Si le livre mauvais que vous avez ouvert est votre propriété fermez-le, dès que vous avez constaté qu'il est immoral, et jetez-le au feu sans hésiter, car s'il tombait un jour, par votre faute, sous les yeux d'un enfant innocent, vous seriez responsables des ravages qu'il exercerait en lui.

Si la publication malsaine vous a été prêtée, rendez-la immédiatement à son propriétaire, en lui faisant remarquer que ce genre de lectures ne vous est pas agréable.

Il est une autre catégorie de livres dont vos parents disent volontiers qu'ils ne sont pas « pour vous. » Ils les mettent généralement sous clef, afin de vous épargner la tentation de les ouvrir. Respectez leur volonté et si un jour, par hasard, la bibliothèque reste ouverte, ne portez pas la main sur le fruit défendu. Plus tard, quand vous serez d'âge à comprendre ce qu'ils renferment, ces livres vous feront du bien. Pour le moment ils ne vous feraient que du mal. Laissez-les.

Les seules lectures qui soient sans danger pour vous sont celles qui vous sont données ou qui sont autorisées par vos parents, vos éducateurs, vos maîtres. N'en cherchez pas d'autres.

...*les spectacles* déshonnêtes...

Les bons spectacles sont permis.

Vous aimez du reste qu'on se serve des projections ou du cinéma, pour vous enseigner, en classe, l'histoire, la géographie les sciences, au catéchisme, la vie de Jésus-Christ ou les vérités de la foi.

Les personnages que vous avez vus défiler sous vos yeux ont frappé votre imagination ; les scènes lumineuses de l'écran se sont gravées profondément dans votre mémoire. C'est pour votre bien, puisqu'il s'agit des matières d'enseignement scolaire ou religieux.

Mais songez, M. E., que dans certains théâtres de bas étage, dans certains cinémas, les mêmes industries sont mises à contribution pour le mal. Ces établissements sont de vraies écoles d'immoralité. Le vice de l'impureté y est décrit ou étalé sous les couleurs les plus séduisantes, comme un plaisir des plus légitimes.

Si vous ne devez rien lire à l'insu de vos parents ou de ceux qui dirigent votre éducation, à plus forte raison devez-vous fuir comme de mauvais lieux ces spectacles malsains devant lesquels et au souvenir desquels sombrerait votre vertu.

...2° les danses...

La danse n'est pas mauvaise en soi.

En tant qu'exercice corporel, non seulement elle n'est pas répréhensible, mais elle peut être excellente pour la santé.

Pourquoi donc est-elle signalée par le catéchisme comme une des choses qui conduisent ordinairement à l'impureté ?...

C'est que, trop souvent, la danse devient mauvaise en raison des circonstances qui l'accompagnent.

Quelles circonstances ?...

Les toilettes indécentes qu'on y affiche, les conversations légères qu'on y tient, les attitudes trop libres, l'audace de certaines danses, l'abus des boissons, une atmosphère énervante...

Ce qui pourrait être par ailleurs un passe-temps inoffensif doit être classé en raison de l'ambiance parmi les amusements périlleux.

Est-il du moins permis de fréquenter les bals de bienfaisance dont le profit est destiné aux œuvres ou aux pauvres ?...

Si ces bals ont le caractère indiqué plus haut, ils ne sont pas plus tolérables que les autres, car « la fin ne justifie pas les moyens. » Il n'est jamais permis, quelle que soit la fin qu'on se propose, d'employer des moyens qui sont nettement une excitation au mal.

...*et les mises* **immodestes.**

La mode est une des innombrables industries dont le démon se sert pour faire tomber les chrétiens, hommes et femmes dans le péché.

Il y a des modes « modestes, » mais combien sont « immodestes ! » Combien surtout sont rendues indécentes par la maniere dont elles sont interprétées, exécutées, portées !

Trop de jeunes filles s'habillent n'ayant d'autres pensées que celle-ci : « Comment pourrais-je faire pour être remarquée davantage, pour attirer les regards, pour plaire au monde ?... » Et dans ce but qu'elles dissimulent à peine, elles écourtent leurs robes, forcent le décolletage, se peignent le visage et les yeux...

Aux observations qui leur sont faites par leurs parents et leurs amis, elles répondent « C'est la mode ! »

Oseront-elles répondre cela au bon Dieu quand, au dernier jugement, Il leur demandera compte des péchés d'impureté qu'elles auront commis ou fait commettre ?

Que faut-il encore éviter si l'on veut rester pur ?...

Le cabaret. Vous surtout, les petits garçons, qui serez hommes plus tard, retenez bien ceci ! Quand on va au cabaret très souvent et sans nécessité, qu'on y reste longtemps, qu'on prend l'habitude de boire et de s'enivrer, il est bien difficile, sinon impossible de se garder pur.

> Ne vous enivrez pas de vin, c'est la source de la débauche. (Epître aux Ephésiens, v, 18).

Le saint Curé d'Ars a donné du cabaret une définition qui est singulièrement impressionnante, mais qui n'est, hélas ! que trop exacte :

> C'est, dit-il, une prairie où le démon paît ses brebis jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment grasses pour l'enfer. »

Dieu veuille, M. E., que vous ne comptiez jamais parmi les brebis du démon et que vous demeuriez fidèlement sous la houlette du bon Pasteur ! Il vous conduira, Lui, dans d'autres pâturages où vous vous préparerez, non à l'enfer, mais au Paradis.

L'oisiveté. C'est encore un écueil où sombre la vertu !

L'eau stagnante devient rapidement un marais. L'enfant qui s'accoutume à l'oisiveté est vite hanté par des fantômes impurs et des images lascives.

C'est saint Jérôme qui a dit, et beaucoup l'ont répété après lui : « Il y a un démon pour tenter celui qui travaille ; il y en a cent pour tenter celui qui ne fait rien. »

La paresse est mère de tous les vices, mais l'impureté est son enfant de prédilection.

Vous voulez rester purs ?. . soyez des enfants studieux.

264. *Quels sont les moyens à employer pour éviter l'impureté ?*

R. **Les moyens à employer pour éviter l'impureté sont : la fuite des occasions dangereuses, la pensée de la présence de Dieu, la prière, la confession et la communion fréquentes et la dévotion à la Sainte Vierge.**

...*la fuite des* **occasions dangereuses**...

Que faut-il entendre par occasions dangereuses ?... ce sont les choses ou les personnes qui vous exposent à tomber dans le péché.

> Celui qui aime le danger y trouvera sa perte. (Ecclésiastique, III, 24).

Si vous acceptez ou à plus forte raison, si vous recherchez l'occasion dangereuse, vous succomberez sûrement, mais vous n'aurez pas le droit de vous plaindre, car, par le fait même que vous vous jetez dans la « gueule du loup, » il serait bien extraordinaire que vous ne soyez pas broyés sous ses dents.

Quand vous approchez les allumettes du feu, trouvez-vous étrange qu'elles s'enflamment ?... non, c'est le contraire qui vous étonnerait.

Tenez-vous donc à distance de l'occasion mauvaise, si vous voulez sincèrement éviter la catastrophe.

> Si votre œil droit est pour vous une occasion de chute, arrachez-le et jetez-le loin de vous car il vaut mieux pour vous qu'un seul de vos membres périsse, et que votre corps tout entier ne soit pas jeté dans la géhenne. (Saint Mathieu, v, 29).

Je vous explique l'image employée par Notre-Seigneur : si l'un de vos amis, vous serait-il aussi cher que votre œil droit, vous entraine au mal sans scrupule, n'hésitez pas à vous éloigner de lui. « Mais alors, direz-vous, je dois renoncer à le convertir ! – Mieux vaut pour vous entrer seul en Paradis que d'être jeté en enfer avec votre ami ! »

Certaines occasions sont dites « prochaines » parce qu'elles aboutissent à peu près fatalement au péché Celles-là, plus que toutes les autres, sont à craindre et à fuir.

Est-ce que vous jouez sur le bord d'un précipice ?.. vous vous en gardez bien, car le terrain y est glissant et le vertige pourrait vous faire tomber dans l'abîme. Ainsi en est-il des occasions qui sont au sens moral les pires des précipices. Il ne faut pas jouer avec elles comme si elles étaient inoffensives.

Ne dites donc pas : j'assisterai à tel spectacle, quoiqu'il soit inconvenant... Je lirai ce livre, quoiqu'il soit immoral... N'est-il pas nécessaire que je me rende compte par moi-même des appréciations qu'on en a données ?... Non, ce n'est pas nécessaire, ce n'est même pas utile et l'expérience personnelle que vous voulez acquérir peut vous coûter fort cher.

Si l'on apportait sur la table des champignons suspects et si quelque convive expert vous disait : « N'y touchez pas, ils sont mauvais ! » est-ce que vous vous entêteriez à vous rendre compte par vous-même de leur qualité ?... Vous diriez sans hésiter : « Qu'on les jette ! j'aime mieux ne pas manger du tout que de m'exposer à être empoisonné ! » Et personne ne vous donnerait tort.

Or les occasions mauvaises sont pour votre âme ce que sont pour votre corps les champignons vénéneux.

Ne dites donc pas : Je continuerai à fréquenter les compagnies qu'on m'a déconseillées, car à mon contact, elles deviendront bonnes.

C'est le contraire qui se produira.

Un fruit gâté ne s'améliore pas au contact des bons. Ce sont les bons qui au contact du mauvais, se gâtent rapidement.

> Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es...

Ou qui tu seras bientôt ! Car il est possible que, de bonne foi, vous fréquentiez une société mauvaise. Mais dès que vous

avez constaté, à des signes qui ne trompent pas, que les camarades qu'on vous avait dit bons sont pervertis, quoi qu'il vous en coûte, quittez-les.

...*la pensée de* la présence de Dieu...

En toutes circonstances, M. E., vous êtes sous le regard de Dieu (V. Réponse 28). Vos désirs les plus secrets Lui sont présents aussi bien que vos actions.

Si vous êtes fermement convaincus de cette vérité, vous n'aurez aucune peine à observer le neuvième commandement, comme vous n'avez aucune peine à vous tenir correctement en présence d'une personne que vous respectez.

...la prière...

Il faut bien l'avouer, sans Dieu, nous sommes impuissants à pratiquer d'une façon habituelle et parfaite la vertu de pureté.

La chasteté est comme la neige, elle vient des régions supérieures du ciel.

Pour l'obtenir, M. E., sachez donc la demander, surtout à l'heure où vous vous sentez faiblir.

Que vos prières soient courtes, mais ferventes : implorez l'assistance de votre Ange gardien ; prononcez les noms de Jésus et de Marie ; faites quelques-unes de ces oraisons jaculatoires qui méritent bien leur nom, car elles montent comme des traits (*jacula*) jusqu'au trône de Dieu.

...*la* confession *et la* communion *fréquentes*...

La confession est un facteur puissant, dans la lutte contre la tentation, pour plusieurs raisons :

1° parce qu'elle apporte au pénitent, avec la grâce de l'absolution, des forces renouvelées.

2° parce qu'elle nécessite un aveu humiliant qu'on appréhende de réitérer.

3° parce qu'elle comporte toujours de la part du confesseur des conseils avertis qui font sur le pénitent une impression salutaire.

La sainte communion, surtout si elle est reçue fréquemment, est un moyen de défense beaucoup plus efficace encore.

Elle est le Pain des Anges, la Chair de l'Agneau sans tache, elle ne peut que purifier à son contact le cœur, l'imagination, les sens et la chair même du communiant.

Elle est une nourriture spirituelle. Comme telle, elle est nécessairement fortifiante et tend à éliminer de l'âme qui la possède tout élément nocif ou déprimant.

...et la dévotion à la **sainte Vierge**.

Marie a pratiqué la pureté d'une façon parfaite. Elle est la pureté même.

Aussi, dans ses litanies, on l'invoque à plusieurs reprises comme modèle et patronne de l'angélique vertu : Vierge des vierges, Mère très pure, Mère très chaste, Mère sans tache, Mère toujours vierge...

Quiconque l'appelle à son aide, surtout au moment critique de la tentation, ne sera jamais délaissé, et s'il persiste dans la prière, ne succombera jamais.

Références d'Histoire sainte. — **Q.** 262. *L'impureté est un grand péché :* A cause d'elle Dieu se repentit d'avoir créé l'homme et envoya le déluge pour l'exterminer, GENÈSE, VI, 6. C'est aussi en punition de ce péché que Sodome et Gomorrhe furent détruites par une pluie de feu et de soufre, GENÈSE, XIX, 24, 25. Chez les juifs, certains péchés d'impureté, l'adultère en particulier, étaient punis de mort, DEUTÉRONOME, XXII, 20 et suiv. Sur l'ordre de Dieu, 24.000 Israëlites furent tués pour avoir fréquenté les filles de Moab, NOMBRES, XXV. David, Salomon, les accusateurs de Suzanne, Hérode, se sont attirés des châtiments exemplaires. — **Q.** 263. *Moyens d'éviter l'impureté :* Joseph et Suzanne se sont souvenus de la présence de Dieu, GENÈSE, XXXIX, DANIEL, XIII, 23. — **Q.** 264. *Les mauvaises fréquentations sont causes d'impureté :* Les enfants de Seth se pervertirent, dès qu'ils fréquentèrent les enfants de Caïn, GENÈSE, VI. Salomon, au contact des femmes païennes, perdit la sagesse et finit lui-même par adorer les idoles, III^e^ LIVRE DES ROIS, XI.

31^e^ Leçon

Le Septième et le Dixième Commandements

---

265. *Que défend le septième commandement ?*

R. **Le septième commandement défend tout ce qui peut causer un tort injuste au prochain**

Le septième commandement **défend**...

Cette défense ne date pas de la loi chrétienne. Chez les païens de l'antiquité, les voleurs encouraient une peine redoutable qui était appliquée sans pitié : la mutilation de la main. Souvent les malfaiteurs étaient arrêtés sur la voie du mal par la crainte de cette punition qui rendait manchots pour le reste de leur vie ceux qui en étaient l'objet et les désignait en même temps au mépris public.

La loi juive n'était guère plus tendre pour les gens malhonnêtes qui s'emparaient du bien d'autrui :

> Si le voleur n'a rien, on le vendra pour ce qu'il a volé.
>
> (EXODE, XXII, 3).

La justice humaine d'aujourd'hui emploie des procédés moins barbares ; néanmoins elle emprisonne avec sévérité ceux qui se sont approprié le bien du prochain et la condamnation pour vol demeure une tache déshonorante pour les coupables et leur famille.

Il est vrai que le vol en lui-même contient déjà son châtiment. Vous connaissez le proverbe :

> Bien mal acquis ne profite jamais.

Et le saint Curé d'Ars disait : « Je connais deux manières infaillibles de s'appauvrir : prendre le bien d'autrui et travailler le dimanche ».

Si, par extraordinaire, quelque voleur profitait en paix

jusqu'à la fin de ses jours des fruits de son larcin, pourrait-on dire qu'il fait exception à la règle?... Nullement ; il s'est matériellement enrichi, rien de plus vrai, mais il s'est moralement diminué et, de gaieté de cœur, spirituellement tué.

Dans la liste des réprouvés cités par saint Paul, ceux qui transgressent le septième commandement occupent un bon rang :

> Ne vous y trompez point, ...ni les voleurs, ni les avares... ni les rapaces, ne possèderont le royaume de Dieu. (Ire Epître aux Corinthiens, vi, 10)

...tout ce qui peut **causer un tort** *injuste...*

Le dixième commandement (V. Rép. 270) interdit jusqu'aux mauvaises intentions, même si elles sont absolument secrètes, même si le prochain n'en ressent ni peine, ni dommage. Mais, pour l'instant, nous ne nous occupons que des torts réels qui font vraiment souffrir celui qui les subit.

Le tort peut être grave ou léger.

Pour l'apprécier, il faut envisager les facteurs suivants :

1° *L'importance du dommage causé :* on estime généralement qu'il y a matière grave lorsque le dommage équivaut au gain d'une journée de travail.

2° *La situation de fortune de la personne lésée :* il va sans dire que la faute du voleur est d'autant plus facilement grave que le volé est plus dénué de ressources.

Toutefois, quand il s'agit d'une somme considérable, qu'elle ait été dérobée à un riche ou à un pauvre, elle constitue toujours une matière grave.

3° *Les circonstances de l'injustice commise :* elles peuvent être très aggravantes. Supposez qu'un malfaiteur éventre un coffre-fort où il ne trouve qu'une pièce de vingt-cinq centimes, vous le jugerez sévèrement, et vous aurez raison, quoiqu'il n'ait tiré de son forfait qu'un profit insignifiant.

...au **prochain**.

Que faut-il entendre par prochain?... s'agit-il seulement des individus?... non, il s'agit aussi des personnes morales : communautés, sociétés anonymes, Etat...

266. *Comment cause-t-on un tort injuste au prochain ?*

R. On cause un tort injuste au prochain en prenant ou en gardant, sans y avoir droit, ce qui lui appartient.

...en **prenant** *ou en* **gardant**...

Prendre et garder sont en eux-mêmes des actes très distincts, mais dont la malice, au point de vue vol, peut être la même : si vous gardez pour vous la montre que j'ai eu la complaisance de vous prêter pour quelques heures, vous êtes aussi coupable que si vous l'aviez prise dans mon gousset. Vous l'êtes davantage si votre coup a été prémédité, car vous ajoutez au larcin un abus de confiance.

...sans *y avoir* **droit**...

Autrement le tort fait ne serait pas injuste.

Quand donc peut-on « avoir droit » de prendre le bien du prochain?... en de rares circonstances qu'il est facile de déterminer :

1° Quand il y a *nécessité* urgente, nécessité vitale. Si un pauvre meurt littéralement de faim et si personne ne vient à son secours, on ne lui fera pas un crime de prendre et de manger ce qui lui tombera sous la main. Si un vieillard est mal soigné par ses enfants, il pourra sans scrupule s'adjuger à lui-même quelque supplément.

2° Quand il n'y a pas d'autre manière de *rentrer dans son dû*. C'est ainsi qu'un créancier qui a épuisé tous les moyens de retrouver son argent peut recourir à la saisie légale.

3° Quand *le consentement du propriétaire* est légitimement présumé : un ami vous fait visiter son verger. Par le fait même, il est censé vous autoriser à y cueillir quelques fruits.

...ce qui lui **appartient**.

La propriété est une chose légitime, une chose sacrée ; nul ne le sait mieux que vous qui tenez tant à vos petites affaires ou au contenu de votre tirelire.

Comment devenez-vous propriétaires ?...

1° *Par le don.* Ce qui vous a été donné à vous par vos parents, votre parrain ou votre marraine, un bienfaiteur généreux, vous appartient en propre, et vous n'admettez pas que vos frères et sœurs y touchent sans votre permission.

2° *Par le travail.* Quand l'ouvrier passe à la caisse, après sa journée ou sa semaine de travail, il considère avec raison la somme qui lui est versée comme un avoir personnel. N'est-ce pas le fruit de ses sueurs?...

3° *Par l'héritage.* Plus tard, quand vous aurez le malheur

de perdre vos parents, personne ne songera à contester votre droit d'entrer en possession de leurs biens.

4° *Par l'achat.* Présentez-vous dans n'importe quel magasin votre porte-monnaie à la main et faites votre choix. Dès lors que vous payez, on vous permettra d'emporter tout ce qui vous plaira. Ce que vous achetez est à vous.

De qui la propriété mérite-t-elle le respect?. .

De tous. S'il en était autrement, ce serait l'anarchie et l'immoralité. Imaginez que le droit individuel de posséder soit aboli, les mauvais sujets s'en donneraient à cœur joie. Ils ne prendraient plus la peine de travailler ; à quoi bon ! puisqu'ils peuvent puiser à loisir dans la bourse commune.

Et les bons se décourageraient, n'étant jamais sûrs de tirer profit de leur bonne conduite et de leur travail.

L'Etat lui-même est tenu de respecter la propriété privée. Il ne peut procéder à l'expropriation que si elle est indispensable pour sauvegarder les intérêts généraux de la société.

267. *Qui sont ceux qui prennent injustement le bien du prochain?*

R. **Ceux qui prennent injustement le bien du prochain sont les voleurs, les usuriers, les marchands qui fraudent, les ouvriers et les serviteurs malhonnêtes, et tous ceux qui privent quelqu'un de ce qui lui est dû.**

...les voleurs...

C'est ainsi qu'on désigne d'une façon générale ceux qui pèchent contre le septième commandement. Mais les voleurs ont à leur disposition mille et une industries qui donnent à leurs méfaits des malices différentes. Tantôt ils emploient la violence, brisent les serrures, forcent les coffres-forts, c'est *le vol avec effraction*. Tantôt ils opèrent avec la plus grande discrétion, vidant les poches de leurs victimes sans que celles-ci s'en aperçoivent ; c'est la spécialité *des pickpockets*. Tantôt ils s'attaquent aux choses les plus saintes, s'introduisant la nuit dans les églises, ouvrant les tabernacles, mettant la main sur les vases sacrés ; c'est *le sacrilège*.

...les usuriers...

Ce sont ceux qui exigent en retour d'un prêt d'argent un intérêt excessif, supérieur au taux maximum fixé par la loi. Vous avez besoin de cinq cents francs, dit l'usurier, les voici.

Mais vous allez me signer une reconnaissance de mille francs que vous me verserez l'an prochain à pareil jour.

> Si tu prêtes de l'argent à quelqu'un de mon peuple, ...tu ne l'écraseras pas en exigeant de lui un intérêt. (Exode, xxii, 25 .

La loi chrétienne est moins sévère, elle permet à ceux qui ont des capitaux de les faire fructifier. L'argent, du reste, est un instrument de travail ; il est tout naturel que celui qui en est le propriétaire légitime en tire un honnête profit.

Mais l'usurier, qu'il échappe ou non à la justice humaine, sera sévèrement puni par la Justice divine, car, sous le couvert hypocrite d'un service rendu, il ne fait qu'augmenter le malheur du prochain. D'une main, sans doute, il le tire d'embarras, mais de l'autre il le plonge dans une détresse plus profonde, dans une ruine qui deviendra, à l'heure critique des échéances, tout à fait irrémédiable.

...*les marchands qui* fraudent...

Les fraudeurs sont légion ; citons seulement les plus connus :

Ceux qui se servent de fausses mesures ou de faux poids.

Ceux qui offrent aux acheteurs des marchandises falsifiées : vin mouillé, lait coupé d'eau, etc...

Ceux qui glissent aux clients, abusant de leur naïveté ou de leur ignorance, des pièces démonétisées qui ont perdu la totalité ou une bonne partie de leur valeur.

Ceux qui vantent d'une façon mensongère la valeur d'une bête, dissimulant ses défauts, exagérant ses qualités.

Ceux qui incendient de leurs propres mains des maisons ou des meules qui leur appartiennent, escomptant, de la part des assurances, une grosse indemnité.

Ceux qui annoncent à grands renforts de prospectus, qui sont de pures mystifications, des entreprises imaginaires, pour attirer des capitaux et se les approprier, etc., etc...

...*les ouvriers et les serviteurs* malhonnêtes...

Leur malhonnêteté est d'autant plus grave qu'elle se double généralement d'un abus de confiance.

Citons seulement :

Le comptable qui s'entend avec les fournisseurs pour majorer les notes et qui encaisse à son profit la différence.

L'employé qui laisse prendre les objets dont il a la garde, s'en sert pour son usage personnel, en dispose comme s'il en était le maître, pour avantager ses amis et connaissances.

Le domestique qui, au lieu de faire la besogne commandée pour laquelle il reçoit un salaire, travaille pour son compte, réalisant ainsi un double bénéfice, etc., etc...

Les enfants sont-ils coupables de vol, quand ils prennent à la maison ce qui leur convient sans la permission de leurs parents ?... Oui, car ils ne peuvent prétendre à l'héritage qu'après la mort de leurs père et mère ; jusque-là, ils ne sont propriétaires du bien de famille que dans la mesure où leurs parents veulent bien le leur concéder.

L'enfant délicat, quel que soit son âge, évite donc de s'approprier, sans autorisation, ce qui appartient à son père ou à sa mère. Il ne cherche pas non plus à se faire avantager au détriment de ses frères et sœurs.

...et tous ceux qui **privent quelqu'un** *de ce qui lui est dû.*

Il en est qui, par imprudence, par négligence coupable, par méchanceté, causent certains dommages au prochain, sans tirer de leur mauvaise action aucun profit.

Ils n'en sont pas moins coupables de vol et tenus en justice aux compensations dont nous parlerons plus loin.

Tels sont ceux qui incendient une meule, une ferme, un immeuble qui ne leur appartiennent pas, qui cachent ou qui brisent un instrument de travail, qui tuent ou blessent un animal inoffensif, qui empêchent un ouvrier de travailler en provoquant une grève illégitime, qui calomnient un commerçant en lui faisant perdre sa clientèle, etc...

N.-B. — Il n'est pas seulement interdit de voler ; il est aussi défendu de participer de loin ou de près à l'acte du vol :

En ordonnant, comme pourraient le faire des parents, des maîtres ou patrons, et toute personne ayant autorité.

En suggérant ou en conseillant, surtout quand on dispose d'une certaine influence.

En aidant matériellement ou moralement, comme font ceux qui prêtent une échelle, acceptent de faire le guet ou d'attirer ailleurs l'attention de celui qu'il s'agit de dépouiller.

En n'empêchant pas la mauvaise action, surtout si on y est tenu par devoir d'état. Ce serait le cas d'un gendarme ou d'un agent de police qui laisserait faire un malfaiteur.

En recélant. Si l'on a reçu de bonne foi des objets volés, on est tenu de les rendre à leur propriétaire légitime, mais on peut exiger en retour les frais qu'on a déboursés. Si on les a reçus de mauvaise foi, on doit les restituer sans condition.

268. *Qui sont ceux qui gardent injustement le bien du prochain ?*

R. **Ceux qui gardent injustement le bien du prochain sont ceux qui ne paient pas leurs dettes, qui ne rendent pas ce qu'on leur a confié ou conservent tout ce qu'ils trouvent.**

...ceux qui ne paient pas **leurs dettes**...

Il est permis d'emprunter quand on a l'espoir de pouvoir un jour désintéresser ses créanciers, mais si le paiement de la dette a été prévu pour une date déterminée, il faut s'en acquitter en temps voulu.

Celui qui est en mesure de rendre ce qui lui a été prêté et ne le fait pas est un voleur et il demeure en état de péché tant qu'il garde en son âme les mêmes dispositions.

La faute est particulièrement grave quand il s'agit de dettes contractées chez des fournisseurs ou, à plus forte raison, quand il s'agit du salaire dû à des ouvriers.

> **Le salaire de l'ouvrier ne restera pas chez toi jusqu'au lendemain.** (LÉVITIQUE, XIX, 13).
>
> **Chaque jour, tu lui donneras son salaire sans laisser passer sur cette dette le coucher du soleil, car il est pauvre et son âme attend. Autrement il crierait à Jéhovah contre toi et tu serais chargé d'un péché.** (DEUTÉRONOME, XXIV, 15).

Si un commerçant se voit dans l'impossibilité de rétablir ses affaires et de solder son passif, il doit déposer son bilan et faire connaître à qui de droit l'état de ses finances.

Sa faillite serait frauduleuse et il chargerait gravement sa conscience s'il n'abandonnait pas loyalement à ses créanciers tout ce dont il dispose.

...qui ne rendent pas ce qu'on leur a **confié**...

Si vous acceptez un objet en dépôt, vous devez apporter à la garde de cet objet la même sollicitude que vous apporteriez à la garde des biens qui vous appartiennent.

Sans doute, il vous sera permis de réclamer au propriétaire une indemnité et le remboursement des frais qu'il vous aura occasionnés, mais vous devez lui rendre intact le dépôt qu'il vous a confié.

Apres la grande Révolution, certains intendants malhonnêtes conservèrent les biens de leurs maîtres. Ceux-ci leur en avaient confié la garde pendant la tourmente. A leur retour

d'exil, ils se virent évincés des propriétés qui n'avaient pas cessé de leur appartenir.

Ces intendants étaient des voleurs. Plus d'une fois, au cours des siècles derniers, on a vu des petits-enfants restituer ce que les grands-parents avaient dérobé.

...ou conservent tout **ce qu'ils trouvent**

Devient-on légitime possesseur d'un objet parce qu'on l'a trouvé?... Non ; vous-mêmes, M. E., vous savez ce que l'on doit faire en pareil cas. Si la chose en vaut la peine, il faut la porter au commissariat de police. Là on fera le nécessaire pour découvrir le propriétaire.

Si l'enquête n'aboutit pas, l'objet trouvé vous sera remis et vous pourrez en disposer à votre gré.

269. *Que nous ordonne le septième commandement?*

R. **Le septième commandement nous ordonne de rendre ce qui ne nous appartient pas, de réparer le tort causé par notre faute au prochain, de payer nos dettes et de donner aux ouvriers et aux serviteurs un juste salaire.**

...de **rendre** *ce qui ne nous appartient pas.*

Sans le devoir de la restitution le pardon serait immoral.

Imaginez un voleur qui vous a dépossédé de votre bien le plus précieux. Il vous confesse sa faute ; c'est bien, mais, de sa part, ce n'est qu'un premier pas. Vous en attendez un second, le plus important... S'il ne le fait pas, s'il garde pour lui ce qu'il avoue avoir volé, et s'il prétend en disposer, en jouir, non seulement vous ne lui accorderez pas votre pardon, mais vous le poursuivrez par tous les moyens en votre pouvoir, et d'autant plus énergiquement qu'il se montre plus cynique dans ses prétentions.

Dieu agira de même, car Il prend fait et cause pour le prochain dont on a lésé les droits. Sans restitution, pas de pardon divin.

Qui doit restituer ?

Celui qui possède indûment. Que ce soit par sa propre injustice ou par celle de ses antécédents, il est détenteur

illégitime du bien d'autrui ; il n'a pas le droit de le conserver.

Que doit-on restituer?

Le capital volé avec tous les profits dont il a été le point de départ ou la source. Mais, direz-vous, c'est chose impossible : le voleur a été lui-même volé, ou il a fait de mauvaises affaires, ou il a dissipé ses biens et il n'est plus en état d'en acquérir de nouveaux!... Qu'il rende du moins tout ce dont il dispose. S'il ne dispose de rien, qu'il prie pour ceux qu'il a volés et qu'il promette de faire dans l'avenir tout ce qui est en lui pour s'acquitter de son devoir intégralement.

Celui qui refuserait obstinément d'exciter dans son cœur ces dispositions ne mériterait pas l'absolution, même à l'article de la mort.

Comment restituer?

Tous les moyens sont bons, pourvu qu'ils aboutissent à un résultat.

On n'est pas obligé de publier sa faute. On peut donc se servir, pour rendre le bien dérobé, de l'obligeance de son confesseur ou de quelque autre intermédiaire discret.

...de **réparer** *le tort causé...*

On n'en a pas profité, c'est vrai, mais le prochain en a pâti, il lui faut en justice une compensation.

Parfois il est bien difficile d apprécier le dommage. En ce cas, il ne faut pas s'en tenir à son propre sentiment. Il est mieux de consulter.

...de payer nos dettes...

Voir réponse précédente.

.. et de donner... **un juste salaire.**

Un salaire est-il juste par le fait même qu'il est accepté par l'ouvrier?... Non, car l'ouvrier peut être obligé par le besoin de se contenter, faute de mieux, d'un salaire inférieur.

Le patron n'a pas le droit d'abuser des nécessités de celui qui vient lui offrir son travail. De plus, si un ouvrier a des charges de famille, il doit en tenir compte dans l'appréciation du salaire qui lui est versé.

Il fera mieux encore, s'il intéresse aux bénéfices que son industrie réalise l'ouvrier consciencieux qui lui apporte une collaboration docile et persévérante.

270. *Que défend le dixième commandement?*

R. **Le dixième commandement défend le désir volontaire de s'approprier le bien d'autrui par des moyens injustes.**

Le désir n'est coupable que dans le cas où on envisage pour le réaliser un procédé défendu.

Louis mange des yeux un gâteau qui est exposé à la vitrine d'une pâtisserie. Ah! s'il y avait moyen de le saisir sans être vu, il n'hésiterait pas. Mais il n'y a pas moyen. Alors il s'éloigne, tout triste de n'avoir pu exécuter son mauvais dessein. Louis est coupable. Le pâtissier, il est vrai, n'a subi aucun dommage, mais pour Dieu qui voit le fond des cœurs et la malice des volontés, le péché est fait.

Références d'Histoire sainte. — **Q.** 265. *La gravité du vol :* Après la prise de Jéricho, Achan est lapidé pour avoir dérobé un manteau, deux cents sicles d'argent et un lingot d'or. JOSUÉ, VII, 22. — **Q.** 266. *Il est défendu de garder ce qui appartient au prochain :* Tobie se fait scrupule de conserver un chevreau qu'il suppose dérobé. TOBIE, II, 21. — **Q.** 267. *L'usure n'est pas permise :* Le prophète Néhémie blâme énergiquement les Juifs usuriers qui ont exploité la famine pour s'enrichir. 2e LIVRE D'ESDRAS V, 1 à 13. — **Q.** 268. *Il faut payer ses dettes :* L'ange Raphaël réclame à Gabélus la somme d'argent que Tobie lui avait prêtée. Gabélus la lui rend. TOBIE, IX. *Il n'est pas permis de conserver ce qu'on a trouvé :* Jacob renvoie l'argent trouvé dans les sacs de ses fils, de peur qu'il n'y ait été placé par erreur. GENÈSE, XLIII, 12. — **Q.** 269. *La restitution est un devoir :* Zachée n'est appelé par Jésus fils d'Abraham qu'après qu'il a manifesté son désir de restituer. SAINT LUC, XIX, 8 et 9. — **Q.** 270. *Le désir est coupable quand on nourrit un mauvais dessein pour le réaliser :* Le péché de Jézabel commence quand elle dit à Achab! Je saurai bien te mettre en possession de la vigne de Naboth. 3e LIVRE DES ROIS, XXI, 7.

32e Leçon

LE HUITIÈME COMMANDEMENT

---

271. *Que défend le huitième commandement?*

R. **Le huitième commandement défend le mensonge, le faux témoignage, la calomnie, la médisance et le jugement téméraire.**

Après avoir défendu ce qui peut atteindre le prochain dans sa vie, dans sa pureté et dans ses biens, Dieu défend ce qui peut l'atteindre dans son honneur et sa réputation.

Tous les péchés contraires au huitième commandement s'appellent d'un seul nom : *les péchés de la langue.*

La langue est à la fois ce qu'il y a de meilleur dans l'homme et ce qu'il y a de pire. Le bien que l'on peut faire par elle est incalculable, mais le mal dont elle est l'instrument est souvent irréparable.

C'est pourquoi l'Esprit-Saint tient en si haute estime l'homme dont la langue est charitable :

> Si quelqu'un ne pèche pas en parole, c'est un homme parfait. (EPÎTRE DE SAINT JACQUES, III, 2).

Les paroles défendues par la loi de Dieu sont celles qui blessent la vérité :

En la *niant* (mensonge, faux témoignage, calomnie).

En la *révélant* sans droit (médisance).

En la *méconnaissant* (jugement téméraire).

272. *Qu'est ce que le mensonge?*

R. **Le mensonge est une parole ou un acte par lesquels on exprime ce que l'on croit faux avec l'intention de tromper.**

...une **parole** *ou un* **signe...**

On ne ment pas seulement par la parole; on ment aussi par tout ce qui peut s'appeler une manifestation de pensée : un écrit, un geste, une attitude...

L'hypocrisie est un mensonge d'action. Est hypocrite celui qui, pour s'attirer l'estime du prochain, affecte à l'extérieur des sentiments qui ne sont pas dans son cœur.

Les pharisiens étaient des menteurs. C'est pour cette raison que Jésus les traitait de « sépulcres blanchis », beaux et polis en dehors, mais remplis en dedans d'astuce et de corruption.

...*par lesquels on exprime* **ce qu'on croit faux**...

Mentir c'est parler non contre la vérité, mais contre ce qu'on croit être la vérité.

Vous croyez avoir entendu un avion survoler la contrée, vous affirmez la chose parce que vous en êtes fermement convaincu. Or c'est inexact. Le bruit que vous avez entendu n'était pas celui d'un moteur. Avez-vous menti?... Non.

Par contre, vous voulez vous venger d'un camarade avec lequel vous êtes en mauvaise intelligence. Méchamment, par pure invention, sans avoir rien constaté par vous-même, vous l'accusez auprès de l'instituteur d'avoir excité plusieurs élèves à la désobéissance et au mauvais esprit. Or il se trouve que vous avez deviné juste ; l'élève s'est en réalité comporté comme vous l'avez dit. Avez-vous cependant menti ?... Oui.

N'ont pas cette intention de tromper :

1° Ceux qui racontent *des histoires* inventées de toutes pièces, *par manière de plaisanterie ou de divertissement,* pour amuser un enfant ou pour récréer un malade.

Ces « *mensonges joyeux* », ne sont pas généralement coupables parce que ceux qui les entendent et qui s'en amusent savent bien que ce sont des fictions. Dans le cas contraire, il y aurait péché. Aussi est-il recommandé d'éviter même les mensonges joyeux, car. lorsqu'on s'habitue à mentir pour rire, on est vite amené à mentir pour rendre service ou pour nuire.

2° Ceux qui emploient, par politesse, *des formules convenues* sur le sens desquelles personne ne se méprend.

Ce n'est pas mentir que de répondre aux indiscrets : *je ne ne sais pas ;* aux emprunteurs : *je suis sans argent ;* aux ennuyeux : *je n'ai pas le temps de vous entendre...*

Ces réponses du reste ne trompent nullement les interlocuteurs peu intéressants auxquelles elles s'adressent ; ce sont des « fins de non recevoir » polies qu'ils comprennent parfaitement et dont ils sont invités à tirer profit.

Ont l'intention de tromper, et par conséquent sont coupables de mensonge :

a) Ceux qui nient la vérité pour se rendre service à soi-même ou pour rendre service aux autres. C'est *le mensonge officieux*.

Il n'est pas de moyen plus commode de se tirer d'affaire. Vous en savez quelque chose, M. E. Après la classe, vous rentrez à la maison. Votre mère vous interroge : « Tu as bien su tes leçons? — Oui, maman, très bien ». C'est faux, mais comme votre mère n'a sur le moment aucun moyen de contrôle, vous êtes dispensés, grâce à cette réponse mensongère, de toute la suite de l'enquête et des conséquences désagréables qu'elle peut avoir : blâme paternel, privation de dessert, etc., etc... Avez-vous cependant la conscience en paix?... non, car vous avez trahi la vérité, et devant quelqu'un qui a un droit tout particulier à la connaître.

Il vous arrive aussi d'être tentés de mentir pour tirer d'embarras quelque camarade léger ou paresseux. Vous êtes là par hasard quand ses parents lui demandent s'il a eu de bonnes notes en classe ou au catéchisme, et comme ils ont confiance en votre témoignage, ils l'invoquent pour se rassurer pleinement sur la conduite de leur fils. Si vous dites la vérité, celui-ci vous en voudra, car il sera grondé et puni. Pouvez-vous mentir?... non, ce serait rendre un mauvais service à votre ami qui, loin de s'amender, continuerait de plus belle sa vie d'indiscipline et de désœuvrement.

Ce mensonge est-il plus grave ou moins grave que le précédent?... il est moins grave, car il n'est pas inspiré par l'égoïsme. Ce qui vous fait mentir, c'est la crainte que vous avez de mécontenter un camarade, circonstance atténuante qui ne vous excuse pas mais qui diminue cependant la malice de votre péché.

b) Ceux qui nient la vérité pour nuire au prochain. C'est *le mensonge pernicieux* qui se confond avec la calomnie.

Jean est un élève modèle qui ne recueille que des éloges. Gabriel, un de ses camarades, l'accuse d'avoir fomenté dans la classe du mauvais esprit. Mais, de sa part, c'est pur sentiment de jalousie. Rien n'est plus faux. Gabriel a commis le pire des mensonges.

273. *Le mensonge est-il toujours défendu?*

R. **Oui, le mensonge est toujours défendu, même quand on s'en sert par jeu ou pour rendre service.**

...le mensonge est toujours **défendu...**

Notre-Seigneur a flétri le mensonge dans la personne des pharisiens. Il a pardonné à Marie-Madeleine, à Zachée, au bon Larron ; Il s'est montré impitoyable pour les hypocrites.

Les menteurs en effet ressemblent au démon qu'on appelle à juste titre le père du mensonge. A son exemple ils se servent de la parole, bienfait du créateur, non pour exprimer leur pensée, mais pour la trahir.

Si le mensonge avait droit de cité parmi nous, chacun vivrait dans une défiance perpétuelle de ses voisins.

Aussi, les hommes méprisent le menteur et ils ne lui accordent aucune confiance, même quand ils ont quelque raison de penser qu'il dit la vérité.

C'est à votre âge, M. E., qu'il faut résister à la tentation de dire des mensonges à vos parents, à vos maîtres, voire même à vos camarades.

Le proverbe dit : « Jeune menteur, vieux voleur ! » Ne vous exposez pas à devenir plus tard les esclaves d'une habitude invétérée. Votre famille et vos amis en souffriraient, mais vous seriez vous-mêmes les premières victimes de votre vilain défaut.

Quelle est la qualité opposée au mensonge ?

C'est la franchise. Elle est tout particulièrement appréciée chez vous, M. E. : si vous êtes francs, on vous pardonnera volontiers les fautes que vous commettez. Si vous ne cherchez pas à dissimuler vos travers, on vous reprendra à chaque défaillance et vous vous corrigerez rapidement.

La franchise chez l'enfant est le gage des plus grandes vertus qui apparaîtront plus tard chez l'homme fait.

...même quand on s'en sert par jeu ou pour rendre service.

Voir réponse précédente.

274. *Qu'est-ce que le faux témoignage ?*

R. Le faux témoignage est le mensonge que l'on commet devant un tribunal en qualité de témoin.

Un assassinat a été commis sous vos yeux. Vous êtes cités au tribunal comme témoins. On vous fait jurer de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Or vous faites une déposition mensongère qui libère un coupable et qui accable un innocent.

Est-ce grave ?...

C'est si grave que l'Esprit-Saint appelle les faux témoins « des fils du diable » (3e Livre des Rois, xxi, 13) et que Dieu prescrivait aux juges de son peuple de leur appliquer sans pitié la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent, vie pour vie...

> **Les juges feront avec soin une enquête, et si le témoin se trouve être un faux témoin, s'il a fait contre son frère une fausse déposition, vous lui ferez subir ce qu'il avait dessein de faire subir à son frère.** (Deutéronome, xix, 18-19).

Les lois civiles ont également prévu des peines très rigoureuses contre le faux témoignage qui comporte de fait une triple faute : *un mensonge,* puisque la vérité est trahie, *un parjure,* puisque l'on ment sous la foi du serment, *une injustice* enfin puisque sont généralement en jeu, dans ces causes criminelles, l'honneur, la fortune, la liberté, quelquefois même la vie des accusés.

275. *Qu'est-ce que la calomnie ?*

R. La calomnie est le mensonge qui consiste à accuser le prochain des défauts qu'il n'a pas ou des fautes qu'il n'a pas commises.

La calomnie n'est pas autre chose que le mensonge *pernicieux,* celui qu'on dit pour causer du dommage à autrui.

La calomnie peut-elle être une faute grave ?

Elle l'est facilement quand celui qui s'en rend coupable agit avec une pleine connaissance de sa responsabilité.

Pour juger de la gravité d'une calomnie, il faut envisager :

1° L'importance du méfait qui est inventé.

2° La dignité de la personne calomniée.

3° La publicité qui est faite au rapport mensonger.

Quelles sont les causes habituelles de la calomnie ?

C'est souvent par dépit d'amour-propre, par haine ou par esprit de vengeance que les calomniateurs s'acharnent à déchirer la réputation de leur prochain.

Souvent aussi c'est par vanité et pour le plaisir puéril de montrer qu'ils savent quelque chose. En ce cas, la calomnie n'est généralement qu'une médisance exagérée.

Sous quelle forme se présente la calomnie ?

Tantôt sous une forme *brutale ;* c'est l'accusation formelle et cynique. C'est la plus rare et c'est la plus facile à conjurer.

Puisque les calomniateurs s'affichent publiquement, on peut rapidement leur fermer la bouche.

Tantôt sous une forme *déguisée* et bassement *hypocrite*. C'est la plus fréquente et la plus insaisissable. Comment poursuivre en effet ceux qui cachent leur jeu sous des lettres ou des pamphlets anonymes?. . Comment traduire en justice les calomniateurs rusés à qui l'on ne peut reprocher que des interprétations malveillantes, des insinuations perfides, des réticences raffinées?...

C'est ainsi que les Pharisiens s'en allaient répétant aux oreilles du peuple que Jésus opérait des miracles par le démon, qu'il était un homme de bonne chère et un pécheur, puisqu'il s'asseyait à la table des pécheurs.

C'est ainsi que des fats qui veulent poser pour des gens avertis lancent volontiers cette phrase qui laisse entendre les pires choses : « Ah ! si je disais tout ce que je sais sur un tel ! »

276. *Qu'est-ce que la médisance?*

R. **La médisance est le péché qui consiste à faire connaître sans nécessité les fautes ou les défauts du prochain.**

...est **le péché...**

C'est offenser Dieu que de publier le mal que l'on sait sur le compte d'autrui. Pourquoi ?... parce qu'on enlève à celui dont on médit le plus précieux de tous les biens, la réputation, l'honneur. Et Dieu, qu'on ne saurait aimer sans aimer le prochain, se trouve blessé en proportion du dommage provoqué.

Si le péché est quelquefois mortel aux yeux de Dieu, il est aussi profondément odieux à la société :

> Le médisant est en abomination parmi les hommes.
>
> (PROVERBES, XXIV, 9).

Comment devez-vous donc vous comporter quand une vilaine action du prochain est murmurée à vos oreilles?... Allez-vous la révéler et la propager à votre tour?... Gardez-vous en bien ! Laissez-la mourir en vous. Qu'elle trouve en votre bon cœur la tombe hermétiquement close dont elle ne sortira jamais !

...qui consiste à **faire connaître...**

Si le fait incriminé est de notoriété publique, il n'y a pas « médisance » à s'en entretenir. Il y aurait seulement péché

contre la charité, si on en parlait par plaisir, et avec un empressement malveillant pour les personnes qui sont en jeu, ou si on le faisait à dessein pour exciter contre celles-ci des sentiments de haine et de mépris.

...à faire connaître **sans nécessité...**

Car on peut avoir des raisons graves de révéler les torts d'autrui.

On est donc *autorisé* à médire du prochain quand on n'a pas d'autre moyen de se justifier soi-même d'une accusation injuste dont on est l'objet. Nul n'est obligé en effet de sacrifier de gaieté de cœur sa propre réputation pour sauver celle de son voisin justement suspectée.

Bien plus, on est *obligé*, dans certaines circonstances, de révéler le mal que l'on sait. Citons quelques cas parmi les plus fréquents :

Un témoin qui est interrogé en justice doit dire en toute loyauté tout ce qu'il sait, dût-il par le fait même ajouter encore aux charges qui pèsent sur l'accusé.

Un maître qui rend compte de sa mission aux parents de ses élèves leur doit toute la vérité.

Un chef d'entreprise, un patron, une maîtresse de maison qui ont été trompés par un ouvrier, un employé, un domestique, n'ont pas le droit de donner aux mauvais serviteurs qui les quittent un certificat élogieux et mensonger qui leur permettra de faire bientôt de nouvelles victimes.

Celui qui a vent d'un complot, d'une injuste agression, d'un dessein malhonnête, est tenu de dénoncer les coupables, avant qu'ils aient mis leurs projets à exécution.

N. B. — La médisance a de nombreux enfants indésirables, autant que leur mère :

Le mauvais rapport. Marie et Jeanne sont bonnes amies. Or un jour Marie, en visite chez Louise, dit du mal de Jeanne. Louise s'empresse de rapporter à Jeanne, en y ajoutant encore quelques grains de sel, les paroles de Marie. Tel est le mauvais rapport qui a été souvent l'origine de brouilles mortelles.

L'indiscrétion. Elle peut être extrêmement grave et causer au prochain un dommage irréparable.

L'injure, l'outrage, le sarcasme...

L'audition bienveillante de la médisance. C'est se rendre complice des médisants que de les écouter avec plaisir, de

prendre part à leur conversation, de ne pas les arrêter, quand on le peut sans grave inconvénient.

> Le vent du Nord chasse la pluie et un visage triste les entretiens médisants. (PROVERBES, XXV, 23).

On ne sait souvent quelle attitude tenir en face de la médisance. Tout dépend de ce qu'on est par rapport à celui qui parle : imposer silence, se taire, changer de conversation, se retirer, prendre un air réservé... On a toujours au moins cette dernière ressource.

277. *A quoi sont obligés ceux qui ont nui au prochain par leurs paroles ?*

R **Ceux qui ont nui au prochain par leurs paroles sont obligés à réparer, autant qu'ils le peuvent, le tort qu'ils lui ont causé.**

L'obligation est aussi rigoureuse que s'il s'agissait d'un objet matériel à rendre ou d'une fortune à restaurer. La réputation est une richesse. Celui qui l'a violée est strictement tenu de la restituer.

Comment pourra-t-il s'acquitter de sa dette ?

S'il s'agit d'une calomnie, rien de plus simple : il désavouera son mensonge, et, pour divulguer le désaveu, il emploiera tous les moyens de publicité qui lui ont servi à répandre la calomnie : conversation, lettres manuscrites, articles de journaux.

Ces actes de réparation coûteront beaucoup à son orgueil, mais ils sont exigés par la justice.

Ils produiront du reste un double résultat : le calomnié y retrouvera son honneur perdu ; le calomniateur en retirera cette leçon sévère mais juste, qu'il doit éviter à l'avenir les propos mensongers.

S'il s'agit de la médisance, c'est plus ardu et plus délicat.

Il n'est pas possible d'affirmer que les propos tenus sont faux puisqu'ils sont vrais ; on ne répare pas la malveillance par un mensonge.

On essaiera donc tout au moins d'atténuer les effets produits :

1° En faisant valoir les intentions du coupable, meilleures sans doute que ses actions, et en plaidant sa bonne foi.

2° En mettant en relief ses qualités et en laissant désormais dans l'ombre les défauts dont on a trop parlé.

3° En priant pour celui dont on a blessé la réputation afin

que Dieu veuille bien suppléer aux insuffisances de la réparation.

> Saint Philippe de Néri raconte qu'un confesseur donna comme pénitence à une médisante incorrigible de plumer une poule, chemin faisant, en jetant les plumes au hasard de chaque côté de la route, puis, comme elle revenait toujours avec les mêmes péchés de langue, il la condamna à repasser par le même chemin et à retrouver toutes les plumes. « Comment ferais-je pour les retrouver, s'écria la pauvre femme, elles ont été dispersées par le vent ! »

Ainsi en est-il des paroles malveillantes jetées à tous les échos. Il est impossible de réparer complétement le mal qu'elles ont fait.

S'il s'agit du faux témoignage, il y a obligation de réparer dans la stricte mesure où la décision du tribunal a été influencée par la déposition mensongère. Si les juges ont condamné un innocent sur la foi d'un faux témoin, celui-ci est tenu à travailler de toutes ses forces à la revision du procès et à la réhabilitation de la victime.

278. *Qu'est-ce que le jugement téméraire ?*

R. **Le jugement téméraire est le péché qui consiste à penser mal du prochain sans preuve suffisante.**

Le jugement téméraire est **le péché...**

Celui qui juge empiète sur les droits de Dieu, mais qu'il craigne les représailles, car, s'il a été impitoyable pour son prochain, il sera jugé lui-même d'autant plus sévèrement par Celui à qui rien n'échappe et qui pèse tout.

> Ne jugez point afin que vous ne soyez pas jugés. Car selon ce que vous aurez jugé, on vous jugera, et de la même mesure dont vous aurez mesuré, on vous mesurera. (SAINT MATTHIEU, VII, 1 et 2).

Voilà qui vous invite à réfléchir, avant de formuler sur le compte d'autrui une de ces sentences sans appel dont vous êtes coutumiers.

...qui consiste **à penser mal** *du prochain...*

Il vous est même interdit de porter sur lui pour vous seul, et dans votre for intérieur un jugement défavorable.

Le prochain a droit à votre estime ; vous ne devez pas la lui retirer tant que vous n'avez pas la certitude qu'il est coupable.

Il ne faut pas cependant confondre jugement avec doute et soupçon. Le doute laisse l'esprit en suspens. Le soupçon l'incline vers une appréciation défavorable. Le jugement seul l'arrête d'une façon définitive.

S'il vous est interdit de juger sur de légères apparences, il ne vous est pas défendu en certains cas de soupçonner et de douter.

...sans preuves **suffisantes.**

Il est évident que votre jugement ne sera plus téméraire, s'il est motivé par des faits indéniables et avérés. Il est encore possible que la charité vous fasse un devoir de ne pas l'exprimer tout haut surtout si le public n'est pas au courant, mais, cette fois, c'est de médire et non de juger qu'on vous accusera.

Références d'Histoire sainte. — **Q.** 272. *On ment par la parole ou par l'action :* Hérode demande aux Mages de s'informer de l'Enfant, afin, dit-il, qu'il aille lui aussi l'adorer, Saint Matthieu, II, 8; Judas embrasse Jésus comme on embrasse un ami, Saint Matthieu, XXVI, 49. *On ment surtout pour se rendre service à soi-même :* Jacob se fait passer pour Esaü, Genèse, XXVII, 19; les frères de Joseph laissent entendre à leur père que l'enfant a été dévoré par une bête féroce, Genèse, XXXVII; Saint Pierre renie son Maître devant une servante, Saint Matthieu, XXVI, 69 à 75. — **Q.** 273. *Certains menteurs ont été punis sévèrement par Dieu :* Giézi, serviteur d'Elisée, est frappé de la lèpre, 4e Livre des Rois, V, 26-27; Ananie et Saphire sont punis de mort, Actes des Apôtres, V, 1 à 11. *L'homme franc est aimé de Dieu :* Jésus, voyant venir vers lui Nathanaël, loue sa franchise, Saint Jean, I, 47. — **Q.** 274. *Les conséquences possibles du faux témoignage :* Deux impies témoignent faussement que Naboth a blasphémé et causent sa mort, 3e Livre des Rois, XXI, 13. *Dieu punira les faux témoins :* De par sa loi, les deux vieillards qui avaient témoigné contre Suzanne, sont mis à mort, Daniel, XIII, 60 à 62. — **Q.** 275. *Les mauvais sentiments qui animent les calomniateurs :* La femme de Putiphar, repoussée par Joseph, lance contre celui-ci les pires accusations, Genèse, XXXIX, 14 à 16. Par haine et par dépit, les Princes des prêtres accusent Jésus, devant Pilate, d'exciter le peuple et de le pousser à la révolte, Saint Luc, XXIII, 2. — **Q.** 276. *Pour empêcher un crime, il est permis de dénoncer les coupables :* Mardochée dénonce au roi Assuérus deux conspirateurs qui menaçaient sa vie, Esther, II. — **Q.** 278. *Exemples de jugements téméraires :* Héli, voyant Anne, mère de Samuel, prier en remuant les lèvres, s'imagine qu'elle est ivre, 1er Livre des Rois, I, 13-14; Les amis de Job, le voyant éprouvé, le croient coupable, Job; Le pharisien de la parabole juge sévèrement, sans le connaître, l'humble publicain, Saint Luc, XVIII; les habitants de Malte traitent saint Paul de meurtrier parce qu'une vipère s'élance sur sa main, Actes des Apôtres, XXVIII, 4.

33e Leçon

LES COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE

279. *Pourquoi l'Eglise nous impose-t-elle des commandements ?*

R. **L'Eglise nous impose des commandements pour nous aider à bien observer ceux que Dieu nous a imposés.**

Ceux qui ne réfléchissent pas n'ont pour l'Eglise que des mots amers. Ils disent : « Au lieu de venir à notre secours, elle nous surcharge et nous accable. Le Décalogue est déjà pour nos épaules un lourd fardeau. Elle y ajoute encore en faisant peser sur nous six nouveaux commandements !

Il est bien facile de leur démontrer que les six commandements de l'Eglise ne sont pour nous ni une surcharge, ni une complication, car :

1° Ils apportent à la loi de Dieu *une précision indispensable.*

Nous devons « garder » le saint jour du dimanche ; pour le faire, à quels exercices pieux nous livrerons-nous ?...

Il nous est prescrit de confesser nos péchés, afin d'en obtenir l'absolution ; sommes-nous tenus d'aller trouver le prêtre dès que nous avons commis un péché mortel ?...

Notre-Seigneur fait un devoir à tous ses disciples de manger sa Chair et de boire son Sang ; quand veut-Il les voir à sa Table sainte ?...

La pénitence est de rigueur. Sans elle, il n'y a aucun pardon ; comment la pratiquer ?...

A toutes ces questions qui sont embarrassantes pour les fidèles, l'Eglise répond clairement. C'est ce qui fait l'objet des six préceptes que nous allons expliquer.

2° Par le fait même, *elle nous facilite la besogne* et nous rend plus léger « le joug » du Seigneur.

Si vous êtes chargés de transporter à une certaine distance une douzaine de colis lourds et encombrants, que faites-vous ?... vous hélez un véhicule sur lequel vous les entassez

et, sans la moindre difficulté, vous conduisez à l'endroit voulu votre chargement. Le véhicule est pour vous, non une complication, mais un auxiliaire qui vous tire d'embarras.

Ainsi en est-il de la loi de l'Eglise, révérence parler. En bonne Mère, qui nous aime tendrement et veut notre bonheur en même temps que notre bien, l'Eglise nous prend sur ses genoux, comme des enfants faibles et maladroits ; elle nous épelle les commandements de Dieu, nous permet de les comprendre et nous aide à les observer.

280. *Récitez les commandements de l'Eglise.*

R. **Les fêtes tu sanctifieras, etc...**

Ces commandements ne sont pas les seuls que l'Eglise nous impose ; ils sont seulement *les principaux*.

Pour la France en particulier on pourrait ajouter un septième précepte ainsi libellé :

Ton Clergé tu assisteras
Afin qu'il vive dignement.

C'est l'œuvre du Denier du Culte qui, depuis la suppression des traitements ecclésiastiques, est devenue gravement obligatoire pour tous les fidèles.

281. *Est-on obligé d'observer les commandements de l'Eglise ?*

R. **Oui, on est obligé d'observer les commandements de l'Eglise, car Jésus-Christ a déclaré que désobéir à l'Eglise, c'est désobéir à Lui-même.**

Notre-Seigneur a établi un parallèle impressionnant entre la mission qu'Il a reçue de son Père et la mission dont Il charge ses Apôtres à son tour :

Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie.
(S. Jean, xx, 21).

Il s'ensuit que nous avons, à l'égard des Apôtres et de leurs successeurs, les mêmes devoirs d'obéissance qu'à l'égard de Jésus lui-même.

C'est l'obligation que le divin Maître a promulguée dans la fameuse parole adressée à ceux qu'Il envoyait prêcher son évangile :

Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise. (S. Luc, x, 16).

Et ce qui vous est demandé, M. E., ce n'est pas seulement une attitude respectueuse en face des représentants de l'Eglise qui vous commandent, c'est un empressement filial à faire ce qu'ils ordonnent et à éviter ce qu'ils défendent.

N'oubliez pas que Jésus-Christ, en communiquant à l'Eglise ses propres pouvoirs d'enseignement et de pardon, s'est engagé en même temps à ne recevoir en Paradis que les fidèles soumis à son autorité.

Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux.
(S. Matthieu, xvi, 19).

Autrement dit, tu as la garde des portes du Ciel, avec faculté de les ouvrir ou de les fermer à qui tu veux.

Soyez donc ici-bas des enfants dociles de l'Eglise, si vous voulez devenir et rester pour l'éternité d'heureux enfants de Dieu.

34e Leçon

Les quatre premiers Commandements de l'Eglise

282. *A quoi oblige le premier commandement de l'Eglise ?*

R. **Le premier commandement de l'Eglise oblige à sanctifier les fêtes d'obligation comme on sanctifie le dimanche.**

...oblige à sanctifier **les fêtes...**

L'Eglise a toujours donné à la très sainte Vierge, mère de Dieu, reine des anges et des hommes, une place de choix dans sa liturgie.

Mais de plus, elle conserve pieusement dans les annales de son histoire et surtout, comme on dit, dans son « Martyrologe », le souvenir des saints qui l'ont illustrée : apôtres, martyrs, confesseurs pontifes ou non pontifes, vierges, saintes femmes.

Pour célébrer la mémoire de ses enfants de prédilection et chanter leurs louanges, elle choisit de préférence le jour anniversaire de leur mort. C'est en réalité le jour de leur naissance à la gloire, *dies natalis*.

Les saints sont aujourd'hui légion et leur nombre dépasse de beaucoup le nombre des jours de l'année. Le calendrier comporte donc pour chaque jour plusieurs fêtes de saints.

Quels buts poursuit l'Eglise en fêtant les saints ?

Elle veut par là glorifier Dieu de ce qu'Il a fait en eux et par eux, les féliciter de leur triomphe, les prier de nous venir en aide, nous entraîner à leur exemple.

A ces fêtes qui intéressent la très sainte Vierge, les anges et les élus, faut-il en ajouter d'autres?

Oui ; il faut y ajouter les fêtes qui ont pour but d'entretenir en nous le souvenir des mystères principaux de la religion (Trinité), la mémoire des grands faits de la vie de Notre-Seigneur, vie cachée, vie publique, vie glorieuse (Noël, Circoncision, Epiphanie, Présentation au Temple, Pâques, Ascension, Pentecôte), la reconnaissance enfin pour l'institution de la sainte Eucharistie (Jeudi-Saint, Fête-Dieu).

Toutes ces fêtes sont-elles invariablement fixées à des jours déterminés ?

La plupart de ces fêtes sont fixes, c'est-à-dire attachées à un quantième du mois qui ne varie jamais, telles sont l'Assomption (15 août), la Toussaint (1er novembre), Noël (25 décembre), etc...

Les autres, — c'est de beaucoup le plus petit nombre, — sont mobiles et varient d'une année à l'autre suivant la date de Pâques, telles sont : l'Ascension (40 jours après Pâques), la Pentecôte (50 jours après Pâques), la Fête-Dieu (2e jeudi après la Pentecôte), etc...

...*les fêtes d'*obligation...

Parmi les innombrables fêtes des mystères ou des saints, il en est quelques-unes seulement que l'Eglise nous oblige de célébrer avec une solennité spéciale.

On les appelle pour cette raison : « fêtes d'obligation ou de précepte ».

De ces fêtes « imposées », très peu sont célébrées obligatoirement le jour même de leur incidence. Elles feront l'objet de la réponse suivante.

Les autres, si elles tombent en semaine, — ce qui arrive la plupart du temps, — sont transférées, du moins en ce qui concerne la solennité de la fête et la participation que les fidèles doivent y apporter, au dimanche suivant (Fête-Dieu, Immaculée-Conception, Saint Jean-Baptiste, Saint Joseph, Saint Pierre et Saint Paul, Saint Patron du lieu...).

On célèbre, il est vrai, la Circoncision et la fête des Morts, le jour même où elles tombent, mais c'est en vertu d'une coutume qui n'a rien d'obligatoire.

...comme *on sanctifie* le dimanche.

C'est-à-dire on observant le repos (V. Rép. 229 et suiv.) et en assistant à la messe (V. Rép. 284 et 285).

283. *Combien y a-t-il en France de fêtes d'obligation ?*

R. **Il y a en France quatre fêtes d'obligation : Noël, l'Ascension, l'Assomption de la Sainte Vierge et la Toussaint.**

Il y a en France...

Car dans d'autres pays catholiques, où l'on ne bénéficie d'aucun privilège, la loi générale est en vigueur. On y célèbre donc obligatoirement, au jour où elles tombent, avec les quatre fêtes dont nous allons parler, les six autres fêtes dont les noms suivent : Circoncision, Epiphanie, Fête-Dieu, Immaculée-Conception, Saint Joseph, Saint Pierre et Saint Paul.

...quatre *fêtes d'obligation...*

Ce chiffre *quatre* a été arrêté, de concert entre le Saint-Siège et la France, par le Concordat de 1801. Pour cette raison les quatre fêtes obligatoires en France sont souvent appelées fêtes concordataires. Elles sont du reste si complètement entrées dans nos mœurs qu'elles n'ont souffert en rien de la persécution religieuse et qu'elles ont survécu à la dénonciation du Concordat.

Elles peuvent tomber le dimanche ou un jour de la semaine, sauf l'Ascension qui se célèbre quarante jours après Pâques, par conséquent invariablement le jeudi.

...Noël, l'Ascension, l'Assomption *de la sainte Vierge et* la Toussaint.

Les deux premières de ces fêtes se rapportent à la Personne de Notre-Seigneur, marquant le commencement et la fin de sa vie terrestre.

La troisième honore la très sainte Vierge, en célébrant le mystère de son humanité glorifiée.

La quatrième groupe dans une même solennité tous les saints connus et inconnus qui peuplent le Paradis.

284. *A quoi oblige le second commandement de l'Eglise ?*

R. Le second commandement de l'Eglise oblige à entendre la messe, entièrement et avec attention, le dimanche et les fêtes d'obligation.

Le second commandement de l'Eglise **oblige...**

Sous quelle peine ?... Nous le verrons dans la réponse suivante.

...à **entendre** *la messe...*

Est-il nécessaire *d'entendre* de ses oreilles les prières récitées par le prêtre à l'autel ?... non ; l'expression : « entendre la messe » est synonyme des expressions « assister à la messe », « être présent au saint Sacrifice ».

On est vraiment présent au saint Sacrifice, quand on fait partie de l'assemblée des fidèles, si grande soit-elle, devant laquelle la messe est célébrée. Si l'on ne voit pas le célébrant, qui peut être trop éloigné ou caché par une colonne de l'édifice, il est cependant de rigueur qu'on puisse au moins suivre la cérémonie dans ses parties principales, soit par le son de la clochette, soit par les chants du chœur, soit par les mouvements de l'assemblée.

...à entendre **la messe...**

Quelle messe ?... Aucune messe *spéciale* n'est prescrite. Vous pouvez donc satisfaire au précepte en assistant à une messe basse ou à la grand'messe, à une messe où on prêche ou à une messe sans sermon, dans une chapelle ou dans une église, dans votre paroisse ou ailleurs ; toutefois, si vous visez au mieux, vous assisterez de préférence à la grand'messe, ou tout au moins à une messe où l'on prêche, et vous irez plutôt dans votre paroisse.

Pourquoi la messe paroissiale vous est-elle spécialement recommandée ?...

1° Parce que votre curé y prie pour vous.

2° Parce que c'est à cette messe que se cultive et se développe l'esprit de famille qui doit animer les fidèles d'une même paroisse.

3° Parce que votre présence assidue à la messe paroissiale est un exemple qui peut être salutaire à beaucoup. C'est un apostolat silencieux mais souvent très efficace.

...à entendre la messe **entièrement...**

Par conséquent, du signe de croix initial au dernier mot de l'évangile final.

Quelle faute y a-t-il à se mettre en retard ?... (V. Rép. suivante).

...et avec **attention...**

A la messe, M. E., vous devez garder :

1° *L'attention extérieure.*

Elle consiste à ne pas bavarder avec ses voisins, à ne pas porter ses regards dans tous les sens ; elle consiste surtout à observer les règles liturgiques qui prescrivent pour chaque partie importante de la messe l'attitude du corps qui convient : debout pour l'évangile, à genoux pour l'élévation, etc...

> Un protestant était entré par curiosité dans une église catholique. Il aperçut plusieurs enfants qui riaient et se dissipaient : « Il n'est pas possible, se dit-il, que ces enfants croient à la présence de Jésus au tabernacle, car ils se tiendraient mieux ! »

Songez qu'on vous observe souvent, quand vous êtes à l'église. Gardez-vous donc d'être un objet de scandale comme ces petits étourdis et tenez-vous si bien que les témoins de votre piété fassent au contraire cette réflexion : « Comme ces enfants sont édifiants, et comme on voit bien qu'ils croient de tout leur cœur à la présence de Jésus dans la sainte Hostie ! »

2° *L'attention de l'esprit.*

On peut être extérieurement d'une correction impeccable et à l'intérieur tout à fait distrait. Ne vous bornez pas à garder cette attitude de surface qui donne le change aux hommes mais ne trompe pas Dieu. Chassez toute pensée étrangère au Sacrifice qui s'accomplit sous vos yeux. Pour y réussir, imaginez que vous êtes au Calvaire, avec saint Jean et les saintes Femmes, et que vous suivez, minute par minute, les spasmes douloureux de la divine Victime agonisante. Aidez-vous d'un livre pour fixer davantage votre pensée toujours si dispersée et si mobile. Vous y parviendrez sans peine, si vous disposez d'un missel complet où il vous est facile de trouver toutes les prières ou les lectures qui conviennent à la fête du jour.

3° *L'attention du cœur.*

Ne venez pas à la messe *uniquement* parce que c'est com-

mandé, ou, comme disait un jeune garçon de culture placé par hasard dans une famille très pratiquante, « parce que, chez mon patron, *on va à la messe* ». Venez-y plutôt, de toute votre âme d'enfants de Dieu, avec un empressement spontané et affectueux.

...le dimanche *et les fêtes* d'obligation.

Ces jours-là l'assistance à la messe n'est pas laissée à la liberté de chacun ; elle est rigoureusement prescrite.

Mais il est recommandé de ne pas s'en tenir à cet exercice de précepte.

> Saint Louis assistait chaque matin à deux messes. Comme on le lui reprochait, il répondit : « Si j'employais ce temps au jeu ou à la chasse, on ne dirait rien. Je continuerai donc, en dépit de toutes les critiques ! »
>
> On montrait à Napoléon le règlement de la célèbre Maison de Saint-Denis où étaient élevées les jeunes filles de la Légion d'Honneur. Ce règlement faisait aux pensionnaires une obligation d'entendre la messe deux fois par semaine. L'Empereur écrivit en marge, de sa main : elles assisteront à la messe tous les jours.

Venez donc à la messe le plus souvent possible ; vous, les communiants, tous les jours, si le règlement de votre paroisse vous en fait un devoir ; vous, les autres, au moins tous les jeudis.

285. *Est-ce un péché grave de ne pas entendre la messe, par sa faute, le dimanche et les fêtes d'obligation ?*

R. Oui, c'est un péché grave de ne pas entendre la messe, par sa faute, le dimanche et les fêtes d'obligation, car c'est manquer à l'un des principaux devoirs du chrétien.

...*c'est un péché* grave *de ne pas entendre* la messe...

Quand on manque à la messe complètement, il va sans dire qu'on offense le bon Dieu gravement ; mais quand on arrive en retard, quand on quitte l'église avant la fin, quand on se contente de faire une apparition de quelques minutes au cours du saint sacrifice, y a-t-il faute, et quelle faute ?...

M. E., lorsque vous êtes invités à déjeuner, vous n'arrivez pas après l'heure qui vous a été fixée, sinon vous seriez considérés par vos hôtes comme des malappris. Quoi qu'il vous en coûte, vous restez même assis, bien sagement, jusqu'à la fin du repas. Vous ne voulez pas passer pour des enfants sans usages et vous tenez à faire plaisir à ceux qui ont eu l'amabilité de vous convier à leur table.

C'est ainsi qu'on se gêne pour plaire aux hommes et pour ne pas manquer une partie de plaisir ; mais quand il s'agit d'obéir à Dieu, en prenant part à l'acte le plus grand qui s'accomplisse en ce monde, la sainte Messe, on discute, on murmure et on ménage son temps.

Sachez donc, M. E., qu'il y a toujours péché à manquer quelque partie de la messe, si petite soit-elle.

Le péché est grave si la partie omise est *notable,* soit par le temps qu'elle comporte, par exemple : arriver après l'offertoire, soit par l'importance du rite qu'elle contient, par exemple : manquer la consécration ou la communion, à plus forte raison la consécration et la communion.

Aurait-on satisfait au précepte en assistant à deux parties de messe qui, réunies, constitueraient une messe complète ?

Non, si l'on prétend entendre *simultanément* une messe qui commence à l'autel de gauche et une messe qui finit à l'autel de droite.

Oui, si l'on suit *successivement* un prêtre qui achève le Saint-Sacrifice et un autre prêtre qui lui succède au même autel, à une condition toutefois, c'est que la consécration et la communion appartiennent à la même partie de la messe.

...par sa faute...

Il va sans dire que les manquements à la messe ne sont pas coupables dans tous les cas.

Tantôt on donne des raisons de s'abstenir qui ne sont que de faux prétextes tout à fait inadmissibles.

Tantôt on invoque des empêchements très légitimes.

1. *Les faux prétextes.*

Ils ne manquent pas à ceux qui sont enchantés de trouver quelque raison apparente de se dérober : *Je n'ai pas le temps — Il fait trop froid — Je suis invité à une partie de plaisir — J'ai besoin de la campagne — Je suis trop vieux — On fait payer trop cher les places à l'église, etc., etc...*

Tous ces motifs et ceux qui leur ressemblent ne diminuent en rien la responsabilité de ceux qui les produisent. La perspective d'un léger sacrifice à faire, d'une petite privation à supporter ne saurait dispenser personne d'un devoir important. Si des excuses aussi insignifiantes que celles que nous avons citées étaient reçues ou prises en considération, toute la loi morale en serait énervée et le précepte dominical deviendrait très vite lettre morte.

2. *Les empêchements légitimes.*

a) On est nécessairement dispensé de la messe, quand il y a *impossibilité physique* de l'entendre. Exemples : vous êtes malades, au lit, incapables de quitter la chambre ; vous voyagez dans un pays musulman, etc...

b) On est aussi dispensé quand on ne saurait aller à l'église sans s'exposer ou exposer les autres à *quelque grave inconvénient.* Je cite les cas qui sont d'usage courant : vous êtes convalescents ou un peu souffrants (dans la circonstance, le médecin est juge, ou, à son défaut, la garde-malade, les parents) ; vous gardez vous-mêmes un malade, un enfant ; vos devoirs d'état vous obligent à rester au poste qui vous est confié (mères de famille, médecins, soldats, ouvriers) ; vous êtes loin de l'église et ne pouvez vous y rendre que par un mauvais chemin ; vous habitez une ferme isolée dans laquelle il faut toujours un ou deux gardiens ; vous n'avez pas les vêtements convenables, ou ils sont en réparation, etc., etc...

Il faut aussi tenir compte des traditions reçues qui ne se discutent pas. Ainsi, dans certaines campagnes, ce serait une sorte de scandale si les jeunes fiancés, dont les bans sont proclamés à la grand'messe, s'y trouvaient présents...

...*Car c'est manquer à* **l'un des principaux devoirs** *de chrétien.*

La messe est l'acte d'adoration par excellence. Il est même le seul acte d'adoration publique auquel les fidèles, en tant que membres de la société chrétienne, soient tenus de participer, une fois la semaine. Il constitue donc indiscutablement une matière grave.

Dès qu'ils sont capables de commettre un péché mortel, les enfants sont soumis au précepte dominical.

286. *A quoi oblige le troisième commandement de l'Eglise ?*

R. **Le troisième commandement de l'Eglise oblige à se confesser, au moins une fois chaque année, à partir de l'âge de raison.**

...*au moins* **une fois** *chaque année...*

Notre-Seigneur n'a pas fixé Lui-même le nombre d'absolutions que tout fidèle doit recevoir dans sa vie. Il a chargé l'Eglise de légiférer sur ce point comme sur beaucoup d'autres.

L'Eglise n'a pas elle-même jugé à propos de déterminer

l'époque de l'année où les chrétiens sont tenus de recourir au Sacrement de pénitence. Elle s'est bornée à décider que nul ne devrait demeurer plus d'un an sans se confesser.

Et comme il est de rigueur de communier au Temps pascal, c'est donc au Temps pascal qu'il convient de s'approcher du saint Tribunal.

...**au moins** *une fois...*

Car il est recommandé de se confesser plus souvent. (V. rép. 421.)

...*à partir de l'***âge de raison.**

Il n'y a que deux catégories de catholiques qui soient dispensés de se confesser : ceux qui ont perdu la raison et ceux qui ne la possèdent pas encore.

Les premiers sont les fous, les seconds sont les enfants.

Dès que les enfants savent discerner le bien du mal, ils sont capables de pécher, donc ont besoin de pardon, donc sont soumis au précepte annuel de la confession.

A qui doit-on se confesser ?

Autrefois, on était obligé de s'adresser à son curé, mais depuis longtemps cette loi, dont on a remarqué les multiples inconvénients, a été rapportée et la liberté la plus absolue est laissée à chacun.

Les enfants eux-mêmes sont libres de choisir leur confesseur, et, à moins qu'ils n'agissent par entraînement déraisonnable ou par caprice, il faut respecter leur prédilection.

287. *A quoi oblige le quatrième commandement de l'Eglise ?*

R. **Le quatrième commandement de l'Eglise oblige les fidèles qui ont atteint l'âge de raison à communier au moins une fois chaque année, au temps de Pâques.**

...*oblige les fidèles qui ont atteint* **l'âge de raison**...

Les enfants eux-mêmes sont donc tenus, sous les réserves que nous indiquerons plus loin (V. Rép. 471), de faire leur Pâques, et les parents sont coupables s'ils s'y opposent sans raison.

...*à* **communier**...

Et à bien communier. Celui qui ferait une communion sacrilège se retirerait de la sainte Table avec un péché de plus sur la conscience et l'obligation de revenir une autre fois pour s'acquitter convenablement de son devoir pascal.

...au moins **une fois** *chaque année, au* **Temps de Pâques**.

La loi comporte deux préceptes : communion annuelle et communion pascale. Si vous vous approchez de la sainte Table au moment prescrit, vous remplissez par un seul acte les deux obligations, mais si, par caprice ou par négligence, vous reportez votre communion au delà du Temps pascal, il ne vous est plus possible d'observer la loi dans son intégrité.

Quand commence et quand finit le Temps pascal ?

Régulièrement, le Temps pascal commence au dimanche des Rameaux et se termine le dimanche de *Quasimodo*. Il ne durerait donc que quinze jours.

Pour faciliter l'accomplissement du devoir pascal dans leurs diocèses, beaucoup d'évêques ont sollicité du Saint-Siège un indult les autorisant à faire commencer le Temps pascal plus tôt et à le faire finir plus tard.

Dans le diocèse de Nancy, le Temps pascal s'étend du 2e dimanche de Carême au 4e dimanche après Pâques.

Pour les malades qui ont l'espoir fondé d'entrer bientôt en convalescence, le confesseur ou le curé peuvent prolonger le Temps pascal jusqu'à ce qu'ils puissent venir à l'église s'acquitter de leur devoir.

Pourquoi ce temps a-t-il été choisi par l'Eglise de préférence à d'autres ?

C'est durant la grande Semaine que Notre-Seigneur a institué la sainte Eucharistie et fait communier ses Apôtres pour la première fois.

Et puis la communion des fidèles n'est-elle pas leur participation au Saint-Sacrifice de la Messe, qui représente et renouvelle le drame poignant du Calvaire ?

Où doit-on faire ses Pâques ?

Jadis l'Eglise exigeait que l'on fît ses Pâques dans sa paroisse. Aujourd'hui, elle ne l'exige plus. Elle demande néanmoins qu'on prévienne son clergé si on a jugé à propos de s'acquitter du devoir pascal hors de l'église paroissiale.

288. *Est-ce une faute grave de ne pas faire ses Pâques ?*

R. Oui, c'est une faute grave de ne pas faire ses Pâques, car c'est mépriser la volonté formelle de Jésus-Christ et désobéir à l'une des principales lois de l'Eglise.

...c'est mépriser **la volonté formelle** *de Jésus-Christ.*

Notre-Seigneur a dit en effet :

> « Si vous ne mangez la Chair du Fils de l'Homme et si vous ne buvez son Sang, vous n'aurez pas la vie en vous. » (S. Jean, VI, 54).

Il y a donc obligation, de par la volonté du Christ, de communier de temps en temps, assez souvent même, puisque la communion est comparée par Lui à une nourriture, tout au moins aussi souvent qu'il plaira à l'Eglise, juge suprême en matière religieuse, de le déterminer.

...et désobéir à l'une des **principales lois** *de l'Eglise.*

Or l'Eglise a décidé depuis très longtemps que les fidèles ne passeraient pas plus d'une année sans s'approcher de la sainte Table. Et pour que l'importance capitale de la loi n'échappe à personne, elle fait une obligation à tous les curés de la rappeler en chaire chaque année à l'entrée du Temps pascal. Autrefois même, elle frappait d'excommunication et, en cas de mort, de refus de sépulture chrétienne, ceux qui résistaient à son commandement. Si, dans sa bonté maternelle, elle veut bien aujourd'hui se relâcher de sa première rigueur, il n'en reste pas moins vrai que, dans son intention, le précepte de la communion pascale est un des plus graves, sinon le plus grave, qu'elle impose à la conscience de ses enfants.

Références d'Histoire sainte. — **Q.** 280. *L'autorité législative de l'Eglise :* Le Concile de Jérusalem fait des lois auxquelles les premiers chrétiens se soumettent docilement, Actes des Apôtres, XV, 24 et suiv. — **Q.** 281. *Dieu veut qu'on obéisse à ses représentants :* Coré, Dathan et Abiron se révoltent contre Moïse. Ils sont châtiés, Nombres, XVI, 1 à 30. — **Q.** 282. *Sous l'ancienne Loi on célébrait, avant le sabbat, trois grandes fêtes :* La Pâque qui rappelait la sortie d'Egypte, la Pentecôte qui rappelait la promulgation des dix commandements, la fête des Tabernacles qui rappelait le temps pendant lequel Dieu avait conduit les Hébreux à travers le désert, Deutéronome. XVI. — **Q.** 284. *Le dimanche des premiers chrétiens :* Ils se réunissaient pour rompre le pain et entendre la parole de Dieu, Actes des Apôtres XX, 7 à 11. — **Q.** 287. *Le précepte pascal :* Jésus l'observe enfant, montant à Jérusalem avec ses parents, Saint Luc, II, 42. La veille de sa mort, il se soumet encore à la loi, mangeant la Pâque avec ses disciples. Saint Luc, XXII, 7 et suiv.

35e Leçon

Les deux derniers Commandements de l'Eglise

---

289. *A quoi oblige le cinquième commandement de l'Eglise?*

R. **Le cinquième commandement de l'Eglise oblige à jeûner certains jours.**

...**oblige** *à jeûner*...

On croit trop volontiers que la pénitence est un exercice facultatif qu'on peut laisser aux religieuses et aux moines.

Au contraire elle est représentée dans l'Evangile comme un devoir rigoureux dont nous devons tous nous acquitter sous peine de mort spirituelle :

> Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. (S. Luc, XIII, 3).

Notre-Seigneur, comme toujours, a su joindre l'exemple au précepte. Lui qui était la sainteté même, Il a voulu subir la mort pour nous sauver la vie.

Le disciple n'est pas au-dessus du Maître.

Nous devons donc, nous aussi, mourir à nous-mêmes par la pénitence.

De toutes les mortifications auxquelles nous pouvons nous livrer pour obéir à l'Evangile et nous conformer à l'exemple du Maître, il en est au moins une que l'Eglise a rendue *strictement obligatoire*, c'est le jeûne.

...**certains** *jours*...

La loi de pénitence est une loi évangélique qui ne varie pas ; elle a été portée pour tous les temps et pour tous les lieux.

Mais la loi du jeûne est une loi ecclésiastique ; au cours des temps, elle n'est restée identique à elle-même que dans les grandes lignes. Pour les détails, elle a varié ; aujourd'hui encore, elle varie suivant les lieux.

> Saint Augustin et sainte Monique s'étonnaient qu'on ne jeunât pas le samedi à Milan comme à Rome et en Afrique et ils se demandaient en conscience ce qu'ils devaient faire. Saint Ambroise

> leur répondit : « Faites comme moi ; quand je suis à Rome le samedi, je jeûne. A Milan je ne jeûne pas ».

Aujourd'hui, la règle est la même : il faut se conformer aux lois qui sont en vigueur dans le diocèse où l'on se trouve.

Chaque année, au début du Carême, on lit du haut de la chaire le « Mandement » de Monseigneur l'Evêque. Ecoutez-le attentivement ; mettez tous vos soins à faire ce qu'il prescrit et vous serez parfaitement en règle avec votre conscience.

290. *Qu'est-ce que jeûner?*

R, **Jeûner, c'est ne faire par jour qu'un repas principal, auquel il est permis d'ajouter un repas plus léger, appelé collation.**

...*ne faire par jour* **qu'un repas principal**....

On mange généralement trois fois par jour : le matin, à midi et le soir.

La loi primitive du jeûne était radicale : elle interdisait tout repas, quel qu'il soit, avant le coucher du soleil.

Mais de bonne heure il fallut compter avec les tempéraments affaiblis, le zèle diminué. De plus, les conditions de la vie ont complètement changé. Le travail de l'ouvrier moderne est épuisant. Ceux-là même qui par leur fortune sont dispensés du travail matériel mènent la plupart du temps une existence fiévreuse, trépidante, qui ne s'accommoderait guère d'une privation complète de nourriture.

L'Eglise permet donc, les jours de jeûne, un repas substantiel à midi.

Bien entendu, on peut y manger selon son appétit, en observant seulement, comme dans tous les autres repas, les lois de l'hygiène et de la tempérance.

Peut-on faire gras à ce repas principal?

Autrefois, la question ne se posait pas. Le jeûne entraînait invariablement l'abstinence, et l'abstinence complète, c'est-à-dire la privation de toute chair et de tout ce qui sort de la chair (œufs, laitage...)

Aujourd'hui, les personnes tenues au jeûne peuvent manger gras, en carême, au repas principal, tous les jours, à l'exception des jours d'abstinence fixés par le mandement (généralement le mercredi et le vendredi).

Ces jours-là, il a été longtemps défendu de mélanger viande et poisson au même repas. Cette loi elle-même a été rapportée.

...auquel il est permis d'ajouter un repas plus léger appelé **collation.**

La collation ne comporte que du maigre. Les œufs n'y sont pas autorisés dans tous les diocèses.

Elle se prend généralement le soir, mais il est permis, si l'on y trouve quelque avantage, d'intervertir l'ordre des repas, c'est-à-dire de faire la collation à midi et de reporter le repas principal à la tombée du jour.

Quelle est la quantité d'aliments permise à la collation ?

Il est bien difficile de donner à cette question une réponse générale.

Il faut tenir compte en effet du tempérament et des occupations de chacun.

D'une part, si l'on veut vraiment observer la loi, il est nécessaire qu'on puisse dire en se levant de table : « Je mangerais encore bien ! » D'autre part, il est indispensable qu'on soit à même de faire honneur à sa tâche quotidienne, de s'acquitter sans grande peine de ses devoirs d'état, d'éviter une indisposition...

Peut-on prendre quelque chose le matin ?

Oui, on peut prendre du liquide chaud, café, thé, chocolat, même avec un peu de lait et un petit morceau de pain.

Peut-on boire dans la journée pour se désaltérer ?

Oui, car le liquide ne rompt pas le jeûne. Seules sont interdites les boissons substantielles qui sont une nourriture liquide.

291. *A qui le jeûne est-il imposé ?*

R. **Le jeûne est imposé à tous les fidèles qui ont vingt et un ans accomplis et qui n'ont pas commencé leur soixantième année.**

Ainsi, M. E., vous n'êtes pas encore soumis à la loi du jeûne. Elle ne vous obligera que le jour où vous commencerez votre vingt-deuxième année. Aujourd'hui, il serait imprudent et cruel de vous imposer quelque privation de nourriture ; plus tard, après votre majorité, vous la supporterez facilement et sans aucun inconvénient pour votre santé.

Les vieillards, comme les enfants, sont exempts de l'obligation de jeûner. Au lendemain du jour où ils ont accompli leur cinquante-neuvième année, ils ne sont plus atteints par le cinquième commandement.

292. *Quelles sont les raisons qui dispensent du jeûne ?*

R. **Les raisons qui dispensent du jeûne sont principalement la mauvaise santé et le travail pénible.**

Les raisons qui **dispensent** *du jeûne...*

Il est donc des raisons qui dispensent par elles-mêmes du jeûne sans l'intervention d'aucune autorité ecclésiastique.

Il en est d'autres qui sont douteuses. Celles-là, il faut les exposer au prêtre, curé ou confesseur, qui appréciera leur valeur et donnera, s'il le juge à propos, la dispense demandée.

Qu'on se garde de mentir ou d'exagérer, car en ce cas, la permission, donnée par les supérieurs, quels qu'ils soient, devrait être considérée comme non avenue.

...sont la mauvaise **santé** *et le travail* **pénible.**

Il y a des santés délicates auxquelles le jeûne serait certainement nuisible. Les médecins, les membres de la famille, les intéressés eux-mêmes, sont juges.

Sont également exempts, sans la moindre discussion, les ouvriers qui gagnent leur pain à la sueur de leur front dans des travaux épuisants, les gardes-malades qui sont attentifs et debout une partie des nuits...

Ajoutez-y un certain nombre de professions libérales qui ne fatiguent pas les muscles, mais exigent une grande dépense de force cérébrale.

...sont **principalement...**

Il y a encore d'autres raisons qui dispensent du jeûne ?... oui : les *pauvres*, qui n'ont pas le moyen de faire à midi le repas substantiel auquel ils ont droit, peuvent manger sans scrupule le soir ; du reste, ils jeûnent plus souvent qu'à leur tour. Les *voyageurs* qui se déplacent, non sans grande fatigue, pour des affaires indispensables, sont eux aussi dispensés de la loi. Mais il va sans dire qu'un petit voyage d'agrément, une excursion qui peut être remise à un autre jour, une partie de chasse, ne sont pas des excuses suffisantes pour éluder le précepte.

Quelles recommandations fait-on à ceux qui sont légitimement dispensés du jeûne ?

1° Dans certains diocèses, la dispense n'est accordée que moyennant une œuvre de compensation, œuvre de charité ou de piété.

En ce cas, les fidèles dispensés doivent se soumettre ponctuellement à la condition qui leur a été imposée.

2° Qu'ils évitent de scandaliser ceux qui les entourent et particulièrement les âmes faibles qui sont promptes à s'étonner et à se décourager.

> Prenez garde que cette liberté dont vous jouissez ne devienne une occasion de chute pour les faibles... C'est pourquoi, si un aliment est une occasion de chute pour mon frère, je me passerai éternellement de viande... (Ire Epître aux Corinthiens, viii, 9 et 13).

Ces paroles de saint Paul s'appliquent aux dispensés du jeûne comme aux dispensés de l'abstinence dont nous parlerons plus loin. Qu'ils disent nettement les raisons qui justifient leur attitude à l'égard de la loi, afin qu'ils ne soient pas la cause du péché d'autrui.

3° Qu'ils ne s'estiment pas dispensés de toute pénitence et qu'ils s'efforcent, à certains jours, le Vendredi-Saint par exemple, de s'imposer une légère privation.

293. *Quels jours doit-on jeûner ?*

R. On doit jeûner tous les jours du Carême, sauf les dimanches, à certaines vigiles et aux quatre-temps.

Les catholiques ne sont pas seuls à jeûner. Chez les disciples de Mahomet, la même obligation existe et généralement, — disons-le à leur honneur, — elle est très respectée.

> Chaque matin, à Tunis, durant le mois de Ramadan, le marabout avertit les musulmans, au son du tambourin, qu'ils ne peuvent ni manger, ni fumer, ni boire, même une goutte d'eau. Ce n'est qu'au coup de canon du soir qu'ils sont autorisés à reprendre leur cigarette et à s'attabler.

Si, dans le camp de l'erreur, on ne se révolte pas contre l'austérité de la loi, on aurait mauvaise grâce à le faire dans le camp de la vérité.

L'obéissance du reste est d'autant plus facile que l'Eglise s'est relâchée depuis longtemps de sa rigueur primitive.

Jadis, le carême durait quarante jours bien comptés et le nom donné au mardi-gras (carnaval, *carni vale,* adieu à la viande) disait assez que jusqu'au jour de Pâques, il ne pouvait être question de rompre avec les sévérités de l'abstinence et du jeûne. Nul ne pouvait transgresser la loi impunément. Au temps de Charlemagne c'était même un délit puni par les tribunaux civils.

Aujourd'hui, comme il a été dit plus haut, les semaines de Carême ne comportent plus que deux jours d'abstinence. Le jeûne toutefois a été maintenu obligatoire pour les fidèles non dispensés, tous les jours, sauf le dimanche.

Nous verrons ensuite qu'aux jours du Carême il faut ajouter, au cours de l'année, les Vigiles et les Quatre-Temps.

294. *Qu'est-ce que le Carême?*

R. Le Carême est le temps compris entre le mercredi des Cendres et la fête de Pâques.

Le Carême (*quadragesima,* quarantième) a été institué par l'Eglise en souvenir de la période de quarante jours que Notre-Seigneur a passée au désert.

> Alors Jésus fut conduit par l'Esprit au désert pour y être tenté par le diable. Après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim. (S. Matthieu, iv, 1).

C'est ainsi que le Sauveur se prépara, dans la solitude et la pénitence, au ministère de sa vie publique.

Le Carême est aussi pour nous une longue et austère vigile de la grande fête de Pâques.

Son point de départ est le Mercredi des Cendres, ainsi nommé, parce que les fidèles vont recevoir ce jour-là les cendres bénites qui leur rappellent l'origine terrestre de leur corps et sa destinée.

> Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière.

Comptez les jours à partir du Mercredi des Cendres jusqu'au Samedi-Saint inclus. Vous en trouvez quarante-six. Défalquez les dimanches : il reste bien quarante jours de jeûne.

295. *Qu'est-ce que les Vigiles ?*

R. Les Vigiles sont les veilles des principales fêtes.

Autrefois les fidèles « veillaient » littéralement durant toute la nuit qui précédait certaines fêtes. Ils se préparaient ainsi par la pénitence au mystère ou à la solennité du lendemain.

Le seul vestige qui reste de cet usage antique, c'est le *Benedicamus Domino* de nos messes de Vigiles. Le prêtre ne dit pas, la face dirigée vers le peuple, comme il le fait généralement : « Retirez-vous, la messe est dite ». Il se retourne vers le tabernacle après le *Dominus vobiscum,* et il invite les assistants à poursuivre leurs louanges au Seigneur.

Le souhait est purement liturgique. Les fidèles ne restent pas à l'église plus que de coutume, mais, rentrés à la maison,

ils se sanctifient par le jeûne, pour mieux célébrer la fête du jour suivant.

Quatre Vigiles sont demeurées obligatoires, ce sont les Vigiles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint.

Le Samedi-Saint, veille de Pâques, le jeûne et l'abstinence n'obligent que jusqu'à midi exclusivement.

En plusieurs diocèses de France, on a obtenu dispense pour la Vigile de la Pentecôte.

Quand une Vigile tombe le dimanche, on la fait le samedi par anticipation, mais il n'y a ni jeûne ni abstinence.

296. *Qu'est-ce que les Quatre-Temps ?*

R. **Les quatre-temps sont trois jours de pénitence, mercredi, vendredi et samedi, placés au commencement des quatre saisons de l'année.**

A quels moments précis se placent les Quatre-Temps ?

Pour l'hiver, pendant la troisième semaine de l'Avent ; pour le printemps, pendant la première semaine de Carême ; pour l'été, pendant la semaine qui suit la Pentecôte ; pour l'automne, pendant la semaine qui suit le quatorze septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix.

Pourquoi l'Eglise a-t-elle institué les Quatre-Temps ?

1° Pour appeler les bénédictions du ciel sur les quatre saisons de l'année, car le travail de l'homme n'est fructueux que s'il est fécondé par Dieu.

2° Pour faire descendre sur les jeunes prêtres une surabondance de grâces. En effet, les ordinations se font généralement les samedis de Carême ou des Quatre-Temps.

297. *A quoi oblige le sixième commandement de l'Eglise ?*

R **Le sixième commandement de l'Eglise oblige à s'abstenir d'aliments gras le vendredi et tous les jours de jeûne pour lesquels l'Eglise n'a pas accordé de dispense.**

...**oblige** *à s'abstenir*...

La loi du jeûne n'oblige ni les jeunes gens ni les vieillards ; mais la loi de l'abstinence oblige tous les fidèles, à partir de l'âge de raison.

Sont seuls dispensés :

Les malades ou convalescents pour qui la viande est jugée indispensable.

Les pauvres à qui il est difficile de se procurer un maigre convenable et adapté à leurs besoins ; à plus forte raison les mendiants qui vivent de charité.

Les voyageurs ou employés qui prennent leurs repas hors de leurs foyers, dans des hôtels ou restaurants.

Les femmes ou les enfants, quand le chef de famille exige des aliments gras, par esprit de contradiction, de tyrannie ou d'impiété. Avant tout, il faut sauvegarder la paix du foyer.

Les ouvriers qui se livrent à des travaux pénibles, les militaires ou assimilés et tous ceux qui sont désignés nommément dans le mandement épiscopal.

Grâce à Dieu, l'habitude de faire maigre tous les vendredis se maintient dans beaucoup de familles chrétiennes qui pourraient à la rigueur se considérer comme dispensées.

> Quand Louis XVI était en prison, les geôliers se faisaient un malin plaisir de lui servir du gras les jours d'abstinence. Il se contenta de dire une fois pour toutes : « Je ne gêne pas votre conscience, pourquoi gênez-vous la mienne ? » Puis prenant un peu de vin, il humecta son pain et dîna ainsi, ce qu'il renouvela les autres jours de maigre.

Rappelez-vous, M. E., cet exemple d'un roi, respectueux de la loi d'abstinence dont il était cependant dispensé. Vous aussi, ayez toute votre vie le culte traditionnel du vendredi et, quelles que soient les circonstances dans lesquelles vous vous trouverez, acceptez généreusement et sans respect humain la légère pénitence qu'il vous impose.

...*à s'abstenir* **d'aliments gras**...

Sont permis aux jours d'abstinence les aliments suivants :

1° Tous les animaux à sang froid : poissons, crustacés, mollusques, grenouilles ...et là où c'est la coutume, sarcelles, poules d'eau, canards sauvages. ..

2° Le lait, le beurre, le fromage, les œufs.

3° Les fruits et légumes de toute nature.

4° La graisse, quelle qu'elle soit, pour l'assaisonnement.

...**le vendredi**...

Le vendredi a été choisi à dessein, parce que c'est le vendredi que Notre-Seigneur a livré pour nous sa chair divine. Si notre chair à nous doit souffrir un peu, elle aussi, pour « compléter la passion du Christ », comme dit saint Paul,

c'est-à-dire pour participer à sa propre rédemption, il convient que ce soit de préférence ce jour-là.

La loi de l'abstinence n'oblige pas les jours de fête d'obligation. Si donc la Toussaint, Noël ou l'Assomption tombent un vendredi, on peut faire gras sans permission spéciale.

En France, les fêtes de la Circoncision, de l'Epiphanie, de l'Immaculée-Conception et des saints Pierre et Paul ne sont plus de précepte, donc elles ne comportent plus la même dispense. Mais il est arrivé plus d'une fois, en particulier pour la fête des saints Pierre et Paul, que le Pape a donné une permission spéciale pour notre pays.

...et tous les jours de **jeûne**...

Autrement dit les mercredis et vendredis de Carême, les jours de Quatre-Temps et de Vigiles.

298. *Pourquoi l'Eglise nous prescrit-elle le jeûne et l'abstinence ?*

R. **L'Eglise nous prescrit le jeûne et l'abstinence pour nous sanctifier par la pénitence et pour attirer les bénédictions de Dieu.**

...pour nous **sanctifier** *par la pénitence...*

En quoi la qualité des aliments que nous prenons peut-elle intéresser notre sanctification ?

...Notre-Seigneur a dit en effet :

« Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme...

Mais Il a ajouté :

Ce qui sort de la bouche, voilà ce qui souille l'homme ».
(S. Matthieu, xv, 11).

La bouche ici est mise pour le cœur, la volonté, l'âme tout entière. Ce qui nuit à la sanctification, c'est l'acte de désobéissance à l'Eglise, conçu et déjà réalisé par le cœur, proféré par la bouche. Celui qui, au contraire, se soumet à la loi, acceptant les mortifications qu'elle prescrit, celui-là fait œuvre bonne, surnaturelle et par conséquent sanctifiante.

...et pour attirer **les bénédictions** *de Dieu.*

Le jeûne est redouté du démon.

Ce genre de démon ne peut être chassé que par la prière et le jeûne. (S. Marc, ix, 28).

Les passions sont les meilleurs alliés de Satan.

Or les passions sont des bêtes fauves que nous ne pouvons dompter et rendre dociles que par les privations.

Si le démon, vaincu, s'éloigne, Dieu est content et Il nous bénit.

Ajoutons encore que, s'il est pratiqué avec une sage discrétion, le jeûne, loin de nuire à la santé, entretient les forces et prolonge la vie.

Références d'Histoire sainte. — **Q.** 289. *L'obligation du jeûne est très ancienne :* Dieu interdit à nos parents l'arbre de la connaissance du bien et du mal, Genèse, ii. 17. Il défend aux Israëlites différentes viandes, Lévitique, xi. — **Q.** 294. *La durée du Carême :* Déjà le prophète Elie avait jeûné quarante jours et quarante nuits, 3e Livre des Rois, xix, 8. — **Q.** 297. *Les martyrs de l'abstinence :* Daniel et ses compagnons décident de ne pas se souiller en acceptant des viandes défendues, Daniel, i, 1 à 16. Eléazar, les frères Machabées et leur mère subissent la torture et la mort plutôt que de désobéir à la Loi, 2e Livre des Machabées, vi et viii. — **Q.** 298. *Les fruits spirituels du jeûne :* A la parole de Jonas, les habitants de Ninive jeûnent, et leurs péchés sont pardonnés, Jonas, iii. Esther jeûne et fait jeûner ses coreligionnaires pendant trois jours, avant de se présenter chez Assuérus, de qui elle obtient grâce pour le peuple juif, Esther, iv, 15 à 17. Anne la prophétesse avait mené une vie de jeûne et de prière, elle mérite de reconnaître le Messie dans l'Enfant que Joseph et Marie présentent au Temple, Saint Luc, ii, 36 à 39.

36e Leçon

LE PÉCHÉ

299. *Qu'est-ce que le péché ?*

R. **Le péché est une désobéissance à la loi de Dieu.**

Le péché...

De quel péché s'agit-il ?... Uniquement de celui qui est commis par un acte de notre propre volonté.

On l'appelle *péché actuel*, par opposition au *péché originel*

qui n'est pas un acte, mais un état dans lequel nous sommes venus au monde par la faute de nos premiers parents.

Depuis quand êtes-vous capables de faire, en bien ou en mal, « un acte de propre volonté » ?... Depuis que vous avez l'âge de raison.

...est une désobéissance à **la loi...**

1° *A la loi qu'on connaît* et à laquelle on pense au moment même où l'on désobéit.

Vous faites gras un vendredi, mais c'est par distraction ; vous mangez de la viande un jour de Quatre-Temps, mais c'est par ignorance ; commettez-vous un péché ?... Non.

Toutefois, il y a des choses qu'il n'est pas permis d'ignorer. Celui qui dirait : je ne connais pas les lois du Carême, par conséquent je n'en tiens aucun compte et je me comporte comme si elles n'existaient pas, celui-là serait coupable.

Tout chrétien est en effet tenu de connaître les lois morales ou disciplinaires auxquelles il est soumis. S'il ne les connaît pas, qu'il les apprenne ! Une distraction est excusable, mais on ne saurait tolérer une ignorance perpétuelle et voulue qui sert de paravent à la mauvaise volonté.

2° *A la loi qu'on peut observer.*

Vous savez parfaitement que l'assistance à la messe du dimanche est obligatoire, mais vous êtes grippés, fiévreux, alités, il vous est moralement impossible d'obéir à la loi. Vous en êtes donc dispensés.

...à la loi **de Dieu.**

Comme c'est mal, M. E., de vous révolter contre les ordres de votre Père céleste, le premier et le meilleur de vos bienfaiteurs ! Mais aussi comme c'est fou de mécontenter Celui dont vous avez un perpétuel besoin, Celui qui tient entre ses mains le fil de votre existence et qui peut le trancher à l'heure qui Lui plaira !

Pour que vous soyez tenus d'obéir, est-il nécessaire que Dieu commande Lui-même, en personne ?... Non ; une loi est obligatoire par le fait même qu'elle est une loi, autrement dit, par le fait même qu'elle émane d'une autorité légitime.

Dieu nous a donné directement le Décalogue ou les dix commandements ; mais il nous impose souvent d'autres lois par l'intermédiaire de ceux qui sont les dépositaires de ses pouvoirs : par les chefs de l'Eglise, pour tout ce qui se rapporte à nos intérêts spirituels, par les chefs de la société, pour tout ce qui se rapporte à nos intérêts temporels.

300. *De combien de manières commet-on le péché ?*

R. **On commet le péché de quatre manières : par pensée, par parole, par action et par omission.**

Il est impossible d'énumérer tous les péchés que l'homme peut être amené à commettre. Les examens de conscience qu'on trouve dans les manuels de prière ou dans les paroissiens en citent déjà beaucoup, mais ils sont loin d'être complets.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que le péché, quel qu'il soit, se ramène nécessairement à l'une des formes suivantes :

Péché de pensée. — *On pense ou on désire ce que Dieu défend de penser ou de désirer.*

Dans ce genre de faute, rien ne se manifeste au dehors ; tout se passe à l'intérieur de l'esprit. Il y a cependant faute si la volonté s'attache avec complaisance à la pensée dont elle a reconnu la malice, à plus forte raison, si elle se propose de réaliser la mauvaise action dont l'esprit est hanté.

Péché de parole. — *On dit ce que Dieu défend de dire.*

Tels sont les péchés de mensonges, blasphèmes, calomnies...

Péché d'action. — *On fait ce que Dieu défend de faire.*

Le vol, le travail du dimanche, l'homicide, sont des péchés d'action.

Péché d'omission. — *On omet ce que Dieu prescrit.*

Celui qui manque à la messe du dimanche et néglige de faire sa communion pascale commet des péchés d'omissions.

Il n'est pas rare du reste de trouver ces quatre péchés commis successivement et pour ainsi dire coup sur coup par la même personne. Voulez-vous un exemple ?... Lucien a reçu de sa mère la défense formelle de fréquenter Raoul qui est un mauvais camarade. Pervers et entêté, Lucien combine dans sa tête son plan de désobéissance : l'heure la plus favorable pour voir son ami sans attirer l'attention maternelle est l'heure de la grand'messe. Il en prend son parti sans hésiter (péché de pensée et de désir). Au moment voulu, il dit à sa mère : Je vais à la messe (péché de parole). Aussitôt et par le chemin le plus désert, il rejoint Raoul (péché d'action). Par le fait même il s'est abstenu d'assister à la messe (péché d'omission).

301. *Combien y a-t-il de sortes de péchés ?*

R. **Il y a deux sortes de péchés : le péché mortel et le péché véniel.**

Il en est de la vie surnaturelle comme de la vie naturelle : elle est compromise dans son existence par une blessure grave, c'est le péché mortel ; elle est seulement endolorie et troublée par une blessure légère, c'est le péché véniel.

Le péché mortel met la hache à la racine, l'arbre succombe ; le péché véniel n'entame que l'écorce ; l'arbre souffre, mais ne périt pas.

La distinction des deux catégories de fautes paraît nettement dans l'Evangile. Rappelez-vous la comparaison célèbre par laquelle Jésus flétrit les Pharisiens hypocrites :

> Comment peux-tu dire à ton frère : Laisse-moi ôter la paille de ton œil, lorsqu'il y a une poutre dans le tien ? Hypocrite, ôte d'abord la poutre de ton œil, et alors tu verras à ôter la paille de l'œil de ton frère. (S. Matthieu, VII, 4, 5),

Le péché mortel est symbolisé par la poutre ; le péché véniel est figuré par la paille. Ceux qui commettent le premier sont exclus du Royaume des Cieux. Les justes ont parfois la faiblesse de commettre le second, mais ils ne cessent pas pour cela d'être justes.

302. *Qu'est-ce le péché mortel ?*

R. **Le péché mortel est une désobéissance à la loi de Dieu en chose grave, avec pleine connaissance et entier consentement**

...*en* **chose grave**...

Une chose est grave quand elle est importante en elle-même ou à raison des circonstances.

Comment pouvez-vous en juger ?... Par la voix de la conscience, l'enseignement de l'Eglise, l'avertissement du confesseur...

Ainsi, le respect de Dieu est un devoir de premier ordre. Donc, y manquer par le blasphème est toujours « chose grave ».

C'est aussi un devoir de respecter le prochain qui est l'image de Dieu, mais l'importance de ce devoir varie suivant la qualité des biens qui sont en jeu : le tuer ou le blesser grièvement, lui dérober une somme considérable, lui faire perdre sa réputation, sont à coup sûr « choses graves ». Lui

voler quelques sous ou un objet d'infime valeur, lui adresser quelques paroles vives, sous l'empire de la colère ou de l'impatience sont « choses légères ».

Il faut encore se respecter soi-même. C'est surtout l'impureté qui s'oppose à ce devoir ; même lorsqu'elle n'est qu'une faute intérieure de pensée et de désir, elle est toujours « chose grave ».

...*avec* **pleine connaissance**...

Vous agissez en « pleine connaissance » quand *vous savez ce que vous faites.*

Ne savent pas ce qu'ils font : les enfants qui n'ont pas encore la raison, les fous qui l'ont perdue, les somnambules qui vont et viennent sans être éveillés, ceux qui sont hébétés par les fumées de l'ivresse.

Ceux-là sont incapables de pécher mortellement.

Celui qui ne rentre dans aucune de ces catégories a une idée très nette de l'action mauvaise qui se présente à lui. Il sait parfaitement qu'en l'accomplissant, il va perdre l'amitié de Dieu et mériter la damnation. Il pèche gravement, puisqu'il préfère une satisfaction présente au bon plaisir de Dieu et à son salut éternel.

Est-il nécessaire, pour qu'il commette un péché mortel, qu'il envisage toutes les conséquences de son acte ?... Non, mais, puisqu'il pose la cause, sachant très bien ce qu'il fait, il est tout naturel qu'il soit responsable des effets.

Un chasseur aperçoit derrière un buisson quelque chose qui s'agite. Est-ce un lièvre ? Est-ce un enfant ?... Peu importe, malgré l'incertitude, il tire. Par le fait même, il accepte et et encourt la responsabilité du meurtre.

Un ivrogne invétéré sait parfaitement que lorsqu'il a bu, il est capable des pires méfaits. Il boit néanmoins. Toutes les actions mauvaises que lui inspirera l'ivresse et qu'il fera, sans y prendre garde, chargeront sa conscience.

...*et* **entier consentement**.

Vous apportez à une action un « entier consentement », lorsque *vous voulez pleinement ce que vous faites.*

Ne veulent pas pleinement ce qu'ils font, ceux qui agissent sous l'empire de la colère, dans un demi-sommeil, par distraction... Leur péché, si péché il y a, ne saurait être grave.

Ne veulent pas du tout ce qu'ils font, ceux à qui on force la main ou qui se voient obligés, bien à contre-cœur, de transgresser la loi. Ceux-là ne font aucun péché.

Les chrétiens des premiers siècles à qui on faisait violence pour brûler de l'encens devant les idoles n'étaient nullement coupables d'idolâtrie.

L'enfant qui fait gras un vendredi parce que ses parents lui donnent de la viande ne pèche pas contre le sixième commandement de l'Eglise. Il connaît très bien la loi, mais il ne dépend pas de lui de l'observer.

A noter que, pour être coupable de péché grave, il n'est pas nécessaire de vouloir un acte *parce qu'il* est une faute (péché de malice) ; il suffit de le vouloir *quoiqu'il soit* une faute (péché de faiblesse).

303. *Pourquoi ce péché est-il appelé mortel?*

R. **Ce péché est appelé mortel parce qu'il ôte à l'âme la vie de la grâce, en la séparant de Dieu, et lui mérite les peines de l'enfer.**

Ce péché *est appelé mortel...*

Il suffit, pour être empoisonné, d'une seule piqûre de serpent venimeux. Un seul péché grave possède la même puissance de mort :

> Mon fils,... fuis le péché comme un serpent, car si tu en approches, il te mordra. Ses dents sont des dents de lion, elles donnent la mort aux hommes. (Ecclésiastique, xxi, 2).

De quelle mort s'agit-il? .. La suite de la réponse va nous l'expliquer.

...parce qu'il ôte à l'âme **la vie de la grâce...**

Nous perdrons la vie du corps tôt ou tard, c'est pourquoi Notre-Seigneur nous dit :

> Ne craignez pas ceux qui peuvent vous enlever la vie du corps. (S. Matthieu, x, 28)

Mais la vie de la grâce nous est donnée pour l'éternité. Le péché qui la tue en nous est donc plus redoutable que tous les maux du monde. Il faut le fuir plus que la mort même.

...en la **séparant de Dieu...**

Voilà le châtiment initial, cause de tous les autres châtiments.

> Saint Bernard a dit : Le spectacle d'une âme en état de péché mortel est tellement horrible aux yeux de Dieu qu'il Lui inspire plus de dégoût que ne nous en inspire la vue d'un chien mort en putréfaction.

Dieu s'éloigne donc de l'âme coupable, l'abandonnant à son péché et à tous les désastres qui en sont la conséquence.

Quand un fruit, si beau et si bon soit-il, est envahi par la pourriture, il perd rapidement tout ce qu'on admirait et tout ce qu'on appréciait en lui, couleur, parfum, saveur, puissance nutritive. Ainsi en est-il de l'âme séparée par sa faute de son créateur. En un instant, elle est dépouillée de sa beauté, perd le fruit de ses fatigues, voit s'évanouir en fumée tous ses mérites accumulés.

...et lui mérite **les peines de l'enfer.**

Que faites-vous d'un fruit gâté?... Non seulement vous ne le gardez pas près de vous, mais vous l'enterrez ou vous le jetez dédaigneusement dans quelque coin où s'entassent d'autres détritus que le soleil dessèche et que le feu dévorera tôt ou tard.

Un sort semblable est réservée à l'âme coupable que la mort a surprise dans son péché. Bannie à tout jamais de la présence de Dieu, le seul vrai Bien, elle sera précipitée dans les abîmes de l'enfer, où le ver des remords ne meurt pas et où le feu de la vengeance céleste ne s'éteint jamais.

304. *Qu'est-ce que le péché véniel?*

R. **Le péché véniel est une désobéissance à la loi de Dieu, en chose légère, ou même en chose grave, mais sans pleine connaissance et sans entier consentement.**

...en chose **légère...**

Que faut-il entendre par chose légère?... Des exemples l'expliqueront mieux qu'une définition : vous êtes distraits dans vos prières, vous dites un petit mensonge pour éviter une réprimande, vous prenez dans le buffet une poignée de cerises, vous recevez avec humeur une observation méritée, etc., etc... Je vous fais grâce des autres spécimens de péchés véniels que je pourrai vous citer ; mais vous avez compris que dans ces cas précis et dans beaucoup d'autres qui sont analogues, aucune loi importante n'est en jeu ; donc il y a « chose légère ».

...ou en chose grave, mais **sans** *pleine connaissance ou* **sans** *entier consentement.*

Supposons maintenant qu'une loi capitale soit en question, par exemple : la loi qui défend d'attenter à sa propre vie. Cette fois, il y a « chose grave ». Et cependant il n'est pas

impossible que le péché commis soit léger. Je cite un cas qui est loin d'être chimérique : une mère a perdu son enfant ; égarée par la douleur, elle se précipite par la fenêtre et se tue. A-t-elle commis une faute grave ?... Non, car la peine atroce dont elle souffrait l'a empêchée de voir complètement la malice de son acte désespéré et d'y consentir pleinement.

La douleur est-elle seule à troubler l'esprit et à diminuer la volonté ?... Non, la colère et plusieurs autres passions peuvent avoir les mêmes suites. Si l'homme agit sous leur influence, sa responsabilité est la plupart du temps atténuée. Il n'est pas possible qu'il pèche mortellement.

305. *Pourquoi ce péché est-il appelé véniel ?*

R. **Ce péché est appelé véniel, parce qu'il est plus facilement pardonnable ; il ne fait pas perdre la vie de la grâce, mais il l'affaiblit et mérite des peines temporelles à subir en ce monde ou en l'autre.**

...parce qu'il est plus facilement **pardonnable...**

« Véniel » veut dire : chose qu'on peut pardonner. Un péché véniel est en effet une légère offense à Dieu, par comparaison avec le péché mortel qui est une grave offense.

Mais n'allez pas croire qu'un péché véniel est en soi un mal léger, une chose insignifiante, il est au contraire, après le péché mortel, le plus grand des maux.

> Saint Augustin disait : Si le ciel et la terre s'anéantissaient, le mal serait moins grand qu'un péché véniel délibérément commis.
> Une reine de France, Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, se reprochait amèrement une légère faute. « Consolez-vous, lui dit une de ses dames d'honneur, ce n'est qu'une faute vénielle ! — Elle est mortelle pour mon cœur, répliqua la pieuse reine ».

Quelles sont donc les conséquences du péché véniel ?... Ecoutez :

...il ne fait pas perdre la vie de la grâce, mais **il l'affaiblit...**

Il y a des maladies qui ne mettent pas en danger la vie du patient, mais, pour peu qu'elles se prolongent, elles déprriment sa santé.

Le péché véniel, quand il se multiplie, exerce la même influence néfaste sur notre vie surnaturelle. Dieu reste dans nos cœurs, quel que soit le nombre des péchés commis, mais Il ne nous soutient plus avec la même générosité.

A certains jours, les nuages s'accumulent dans l'atmosphère et s'interposent comme un voile épais entre le soleil et nous.

Derrière eux, l'astre du jour continue à briller, nous ne l'ignorons pas, mais sa lumière et sa chaleur ne nous atteignent plus que d'une façon très imparfaite.

C'est bien l'image des péchés véniels qui ne nous privent pas de la présence du Saint-Esprit, mais nous dérobent dans une certaine mesure à son action sanctifiante ; moins éclairée de ce chef et moins aidée, notre âme n'est plus aussi forte pour résister aux tentations éventuelles ; elle risque de succomber bientôt.

...et mérite **des peines temporelles** *à subir en ce monde ou en l'autre.*

Dieu est la justice même. Il ne peut tolérer que l'ordre, quand il a été troublé, ne soit pas rétabli.

Or le plus léger des péchés véniels est un désordre. Celui qui s'est rendu coupable de ce désordre est donc tenu de le réparer. S'il ne se prête pas ici-bas aux expiations volontaires qui sont à sa portée, il subira plus tard en purgatoire les châtiments que mérite son péché.

Références d'Histoire sainte. — **Q.** 299. *Il faut éviter le péché quel qu'il soit :* Tobie recommande à son fils de craindre Dieu et de s'abstenir de tout péché, TOBIE, IV, 6. — **Q.** 303. *Les désastres produits dans l'âme par le péché mortel :* L'Enfant prodigue est une image du pécheur et son dénuement représente le dénuement spirituel de l'âme gravement coupable, SAINT LUC, XV.

37e Leçon

LES VICES ET LES VERTUS

306. *Qu'est-ce qu'un vice ?*

R. **Un vice est un mauvais penchant ou un défaut par lequel on se laisse dominer.**

Le péché est un acte passager. On peut donc être pécheur sans être vicieux. Une chute accidentelle n'entraîne pas l'habitude.

On ne devient vicieux que lorsqu'après avoir commis plusieurs fois la même action répréhensible, on se trouve dans la disposition habituelle de la commettre à nouveau.

Le vice s'oppose à la vertu. De même que la vertu est une facilité au bien, le vice est une inclination au mal.

Les mauvais penchants que nous portons sont-ils tous également développés?...

Non, il y a généralement en nous une inclination mauvaise plus impérieuse que les autres. C'est *la passion dominante*. Nous avons intérêt à nous corriger d'abord de celle-là, car si nous parvenons à l'éviter, les autres seront très vite réduites à l'impuissance.

307. *Combien y a-t-il de vices principaux?*

R. **Il y a sept vices principaux : l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse.**

308. *Pourquoi appelle-t-on ces vices péchés capitaux?*

R. **On appelle ces vices péchés capitaux parce qu'ils sont la source de la plupart des péchés**

« Capital » vient du mot latin *caput* qui signifie tête.

Chacun des péchés capitaux est en effet la tête, le chef, le général de toute une armée de défauts, qui dérivent de lui comme de leur source, qui se ramènent à lui comme à leur principe.

Il est la racine empoisonnée d'un arbre aux rameaux multiples dont les fruits seront fatalement empoisonnés.

Il est le père vicieux de toute une famille d'enfants aussi vicieux que lui.

309. *Qu'est-ce que l'orgueil?*

R. **L'orgueil est une estime exagé ée de soi-même qui fait qu'on veut toujours s'élever au-dessus des autres**

L'orgueil...

C'est lui qui, dans l'armée du mal, est le chef des chefs, le généralissime.

On dit de la paresse qu'elle est la mère de tous les vices. On peut dire avec autant de vérité que l'orgueil en est le père.

Il est le premier péché qui ait été commis. C'est le péché des anges.

> Comment es-tu tombé du ci-l, astre brillant, fils de l'aurore?... Tu disais en ton cœur : je monterai au ciel, j'élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu... Je serai semblable au Très-Haut... Et te voilà descendu au sombre séjour, dans les profondeurs de l'abîme! (ISAÏE, XIV, 12, 15).

L'homme a malheureusement suivi l'exemple des anges..

> L'orgueil est le commencement de t ut péché.
> (ECCLÉSIASTIQUE, X, 15).

C'est par lui que nos premiers parents ont inauguré leur révolte contre Dieu. C'est encore lui que nous trouvons à l'origine de la plupart des fautes que nous commettons.

...est une estime **exagérée** *de soi-même...*

Est-il permis de s'estimer soi-même?... oui, à deux conditions :

1° Pourvu qu'on s'estime justement, c'est-à-dire dans la stricte mesure de ses qualités et de ses mérites.

2° Pourvu qu'on ait la sagesse de rapporter à Dieu le bien dont on a la joie de constater la présence en soi.

...qui fait **qu'on veut toujours s'élever** *au-dessus des autres.*

Comment reconnaît-on l'orgueilleux?

1° *Il se met perpétuellement en avant,* fait un abus criant du pronom possessif de la première personne : « *Moi,* j'ai fait ceci, *moi* j'ai fait cela... » Beaucoup en ont fait autant et plus que lui, mais n'en parlent pas. Chez lui, c'est un irrésistible besoin d'attirer l'attention sur sa précieuse personne. Telle la poule qui a pondu un œuf et qui le proclame à tous les échos.

2° *Il est vexé* quand on ne remarque pas les avantages qu'il a ou dont il se prévaut. A la moindre taquinerie, il se cabre et il n'accepte de personne, pas même de ses supérieurs, les observations qu'il mérite.

3° *Il dédaigne et méprise les autres.* Toutefois, quand il parle d'eux en mauvaise part, c'est moins pour les déconsidérer que pour souligner la supériorité qu'il croit avoir sur eux.

Quels sont les enfants de l'orgueil?

Ils sont légion. Je cite seulement les principaux : la vanité et la coquetterie, l'ostentation, l'ambition, l'hypocrisie, la

présomption, la susceptibilité, le mauvais caractère, l'humeur batailleuse, le respect humain, etc., etc..

310. *Quelle est la vertu opposée à l'orgueil?*

R. **La vertu opposée à l'orgueil est l'humilité, qui fait qu'on se met à sa vraie place et qu'on rapporte à Dieu tout ce qu'on a de bon.**

Un mendiant peut-il tirer vanité auprès de ses semblables d'une aumône plus abondante qui lui est faite?... non, le mérite en appartient exclusivement à son bienfaiteur. Ainsi en est-il de nous. S'il y a vraiment dans notre personne quelques avantages, la première gloire en revient certainement à notre Créateur. Si nous y avons nous-mêmes un léger mérite, il faut encore avouer que nous n'aurions pu l'acquérir sans le secours de Dieu.

Qui est notre maître en humilité?

C'est Notre-Seigneur.

Il nous a prêché cette vertu par son enseignement :

> Jésus, faisant venir un petit enfant, le plaça au milieu des disciples et dit à ceux-ci : « Je vous le dis en vérité, si vous ne vous convertissez et ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Celui donc qui se fera humble comme ce petit enfant est le plus grand dans le royaume des cieux! (S. Matthieu, xviii, 2 à 4).

Il nous a surtout prêché d'exemples :

> Il a voulu naître dans une étable, avoir pour parents de pauvres artisans, pour lieu de séjour le village méprisé de Nazareth, pour disciples des pêcheurs ignorants. Il a parlé au peuple, s'est entretenu avec les enfants. Il a lavé les pieds à ses apôtres et a voulu subir la mort ignominieuse réservée aux esclaves.

La vertu d'humilité comporte-t-elle des degrés de perfection?...

Oui, sont humbles déjà ceux qui acceptent les humiliations sans murmurer et sans se révolter. Le sont davantage ceux qui les reçoivent avec joie. Le sont davantage encore ceux qui courent au-devant d'elles et les recherchent.

La violette est un des plus beaux symboles de la vertu d'humilité, car, bien qu'elle soit sous les feuilles presque invisible, elle répand néanmoins autour d'elle un parfum discret.

Comment faire pour acquérir l'humilité?

1° Rappelons-nous que par nous-mêmes nous ne sommes rien. C'est à Dieu que nous devons tout.

2° Dieu s'est toujours montré sévère pour les orgueilleux. Gardons-nous de mériter les châtiments dont Il les a frappés.

3° Dans toutes les choses importantes que nous entreprenons, cherchons d'abord et avant tout la gloire et le bon plaisir de Dieu.

311. *Qu'est-ce que l'avarice?*

R. L'avarice est l'amour excessif de l'argent et des biens de la terre, qui fait qu'on sacrifie tout pour les acquérir et les conserver.

...l'amour **excessif** *de l'argent et des biens de la terre...*

Il faut distinguer de l'avarice certaines vertus qui s'en rapprochent et qu'on serait parfois tenté de confondre avec elle : l'économie, la prévoyance, l'intérêt sagement compris.

Ce qui est défendu, c'est *l'excès* qui consiste à aimer la richesse pour elle-même et à la poursuivre par tous les moyens.

Il est donc permis d'aimer l'argent raisonnablement et en vue d'une bonne fin : entretenir sa famille, placer ses enfants et doter ses filles, sauvegarder la vieillesse qui viendra et les infirmités qui surgiront. La richesse ainsi définie et comprise, on peut chercher à l'acquérir par tous les moyens légitimes.

...qui fait **qu'on sacrifie tout** *pour les acquérir et les conserver.*

L'argent est un bon serviteur, mais un mauvais maître. Il faut donc lui demander des services et non le servir.

Or l'avare ne se contente pas de servir l'argent, il l'adore, lui sacrifie tout.

Pour lui, *il oublie Dieu* et tous les devoirs qui se rapportent à Dieu. Sans hésiter, pour que son trésor s'arrondisse, il travaille et fait travailler le dimanche, trompe et vole son prochain, prête à usure, en un mot, se moque de tous les commandements.

Pour lui, *il oublie son prochain* et reste insensible à tout. En sa présence, les pauvres gens peuvent souffrir du froid, de la faim. Il pourrait les soulager et les aider sans souffrir lui-même de quoi que ce soit. Il n'y songe même pas. On dirait qu'à la place du cœur, une fée malfaisante lui a mis un morceau de granit.

Et pourtant, M. E., il n'emportera dans sa tombe aucune de ses richesses. Ses héritiers songeront-ils du moins à faire dire quelques messes pour son âme?... ce n'est pas sûr. Et

présomption, la susceptibilité, le mauvais caractère, l'humeur batailleuse, le respect humain, etc., etc..

310. *Quelle est la vertu opposée à l'orgueil?*

R. **La vertu opposée à l'orgueil est l'humilité, qui fait qu'on se met à sa vraie place et qu'on rapporte à Dieu tout ce qu'on a de bon.**

Un mendiant peut-il tirer vanité auprès de ses semblables d'une aumône plus abondante qui lui est faite?... non, le mérite en appartient exclusivement à son bienfaiteur. Ainsi en est-il de nous. S'il y a vraiment dans notre personne quelques avantages, la première gloire en revient certainement à notre Créateur. Si nous y avons nous-mêmes un léger mérite, il faut encore avouer que nous n'aurions pu l'acquérir sans le secours de Dieu.

Qui est notre maître en humilité?

C'est Notre-Seigneur.

Il nous a prêché cette vertu par son enseignement :

> Jésus, faisant venir un petit enfant, le plaça au milieu des disciples et dit à ceux-ci : « Je vous le dis en vérité, si vous ne vous convertissez et ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Celui donc qui se fera humble comme ce petit enfant est le plus grand dans le royaume des cieux! (S. Matthieu, xviii, 2 à 4).

Il nous a surtout prêché d'exemples :

> Il a voulu naître dans une étable, avoir pour parents de pauvres artisans, pour lieu de séjour le village méprisé de Nazareth, pour disciples des pêcheurs ignorants. Il a parlé au peuple, s'est entretenu avec les enfants. Il a lavé les pieds à ses apôtres et a voulu subir la mort ignominieuse réservée aux esclaves.

La vertu d'humilité comporte-t-elle des degrés de perfection?...

Oui, sont humbles déjà ceux qui acceptent les humiliations sans murmurer et sans se révolter. Le sont davantage ceux qui les reçoivent avec joie. Le sont davantage encore ceux qui courent au-devant d'elles et les recherchent.

La violette est un des plus beaux symboles de la vertu d'humilité, car, bien qu'elle soit sous les feuilles presque invisible, elle répand néanmoins autour d'elle un parfum discret.

Comment faire pour acquérir l'humilité?

1° Rappelons-nous que par nous-mêmes nous ne sommes rien. C'est à Dieu que nous devons tout.

2° Dieu s'est toujours montré sévère pour les orgueilleux. Gardons-nous de mériter les châtiments dont Il les a frappés.

3° Dans toutes les choses importantes que nous entreprenons, cherchons d'abord et avant tout la gloire et le bon plaisir de Dieu.

311. *Qu'est-ce que l'avarice?*

R. L'avarice est l'amour excessif de l'argent et des biens de la terre, qui fait qu'on sacrifie tout pour les acquérir et les conserver.

...l'amour **excessif** *de l'argent et des biens de la terre...*

Il faut distinguer de l'avarice certaines vertus qui s'en rapprochent et qu'on serait parfois tenté de confondre avec elle : l'économie, la prévoyance, l'intérêt sagement compris.

Ce qui est défendu, c'est *l'excès* qui consiste à aimer la richesse pour elle-même et à la poursuivre par tous les moyens.

Il est donc permis d'aimer l'argent raisonnablement et en vue d'une bonne fin : entretenir sa famille, placer ses enfants et doter ses filles, sauvegarder la vieillesse qui viendra et les infirmités qui surgiront. La richesse ainsi définie et comprise, on peut chercher à l'acquérir par tous les moyens légitimes.

...qui fait **qu'on sacrifie tout** *pour les acquérir et les conserver.*

L'argent est un bon serviteur, mais un mauvais maître. Il faut donc lui demander des services et non le servir.

Or l'avare ne se contente pas de servir l'argent, il l'adore, lui sacrifie tout.

Pour lui, *il oublie Dieu* et tous les devoirs qui se rapportent à Dieu. Sans hésiter, pour que son trésor s'arrondisse, il travaille et fait travailler le dimanche, trompe et vole son prochain, prête à usure, en un mot, se moque de tous les commandements.

Pour lui, *il oublie son prochain* et reste insensible à tout. En sa présence, les pauvres gens peuvent souffrir du froid, de la faim. Il pourrait les soulager et les aider sans souffrir lui-même de quoi que ce soit. Il n'y songe même pas. On dirait qu'à la place du cœur, une fée malfaisante lui a mis un morceau de granit.

Et pourtant, M. E., il n'emportera dans sa tombe aucune de ses richesses. Ses héritiers songeront-ils du moins à faire dire quelques messes pour son âme?... ce n'est pas sûr. Et

comme lui-même n'a pas pensé aux bonnes œuvres, il sera, par sa faute, complètement délaissé après sa mort.

Celui qui aurait pu recueillir toute une moisson de mérites paraîtra devant le souverain Juge la conscience chargée et les mains vides.

312. *Quelle est la vertu opposée à l'avarice?*

R. **La vertu opposée à l'avarice est la générosité qui porte à se servir des biens de la terre pour l'honneur de Dieu et l'utilité du prochain.**

La générosité suppose le détachement.

Celui-là seul est capable d'un acte généreux qui est « pauvre en esprit », autrement dit, qui ne tient aux biens de la terre que dans la mesure où ils sont nécessaires aux exigences de sa condition.

> Bienheureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux. (S. Matthieu, v, 3).

La générosité est mère de l'aumône.

C'est elle qui inspire au riche de secourir largement celui qui est dans le besoin, suivant les judicieux principes que le vieux Tobie donnait à son fils :

> Si tu as beaucoup, donne beaucoup. Si tu as peu, aie soin de partager même ce peu de bon cœur. (Tobie, iv, 9).

Il n'est donc personne, M. E., qui soit exempt de faire l'aumône, car, en observant bien, on trouve toujours plus pauvre que soi.

> Au cours de l'hiver, un bon vieux rentrait chez lui affamé, et n'ayant rien à se mettre sous la dent. Il rencontre un camarade d'infortune qui lui dit : « Il me reste quelques sous, je les destinais à m'acheter un peu de chauffage pour ce soir. Mais ils te sont plus nécessaires qu'à moi ; prends-les, je me coucherai tout de suite ».

Le sacrifice de ce pauvre homme était en lui-même insignifiant, puisqu'il ne s'agissait que de quelques sous, mais, vu les circonstances, il était énorme, puisque ces quelques sous constituaient toute sa fortune dont il aurait pu se montrer avare.

Les religieux pratiquent la générosité parfaite, d'abord en abandonnant tous leurs biens, ensuite et surtout en renonçant par vœu au droit d'en acquérir de nouveaux.

313. *Qu'est-ce que la luxure?*

R. **La luxure est l'amour désordonné des plaisirs sensuels.**

Voir les sixième et neuvième commandements de Dieu.

314. *Quelle est la vertu opposée à la luxure?*

R. **La vertu opposée à la luxure est la chasteté, par laquelle on s'interdit tous les plaisirs déshonnêtes.**

Notre-Seigneur avait pour les âmes chastes une prédilection marquée : Il choisit pour sa mère la plus pure des Vierges, pour son père nourricier, le chaste Joseph. Son précurseur, saint Jean-Baptiste, fut sanctifié dès avant sa naissance et tout le monde sait pourquoi l'apôtre bien-aimé reçut de son divin Maître, comme un dépôt sacré, la garde de la très sainte Vierge.

Il est incontestable que Dieu continue à chérir d'une façon toute spéciale ceux qui obéissent docilement aux lois austères de la chasteté chrétienne.

Sont chastes ceux qui s'interdisent avec soin tout ce qui est contraire à la vertu de pureté.

Sont parfaitement chastes ceux qui font, soit dans le monde, soit surtout dans la vie religieuse, le vœu de virginité.

315. *Qu'est-ce que l'envie?*

R. **L'envie est la tristesse qu'on ressent à la vue du bonheur des autres.**

L'envieux est désolé du bonheur qui arrive au prochain comme si c'était pour lui-même un malheur. On lui annonce que son voisin est dans l'allégresse parce qu'un enfant lui est né, qu'il a gagné le gros lot, qu'il a été servi dans son commerce par une chance inespérée, etc., etc. ; il en reste attéré, non pas de surprise, mais de morne dépit et de vrai chagrin.

Un tel sentiment, volontairement accepté, est coupable. En effet :

1° *Il est une injustice vis-à-vis de Dieu,* à qui on ne saurait refuser le droit de répartir ses dons comme Il l'entend.

2° *Il conduit la plupart du temps à de grandes injustices vis-à-vis du prochain.* Quel est le premier homme qui a connu l'envie?... c'est Caïn. Et pour n'avoir pas refréné ce mauvais sentiment, il est devenu le meurtrier de son frère.

Vous aussi, M. E., vous deviendrez facilement envieux si vous n'y prenez garde. Si l'un de vos camarades reçoit des éloges ou recueille de bonnes notes, il vous est difficile de rester indifférents. Si vous vous dites simplement dans votre for intérieur : « Je vais redoubler d'efforts pour égaler son mérite et même le dépasser », avez-vous péché par envie?. .

non ; il ne faut pas confondre l'envie avec l'émulation qui est permise et même recommandée ; mais si vous murmurez intérieurement contre le maître que vous accusez d'injustice ; si vous allez jusqu'à détester votre camarade, en vous promettant de lui faire expier durement son bonheur,... cette fois, vous avez réellement commis le péché d'envie.

3° *L'envie est quelquefois nuisible à ceux-là même qui s'y laissent aller.* Ne dit-on pas : sécher d'envie, jaunir d'envie, mourir d'envie ?...

N. B. — Il est à remarquer que, si l'on commet généralement le péché d'envie à l'occasion du bonheur du prochain, on peut le commettre aussi à l'occasion de son malheur : L'envieux se réjouit du mal qui arrive à autrui comme si ce mal était un bien pour lui. La formule employée est presque toujours celle-ci : Un tel a perdu sa fortune, s'est cassé la jambe, *...tant mieux !*

Je n'ai pas besoin de vous dire, M. E., que cette deuxième forme de péché d'envie est aussi laide que la première et que vous devez l'éviter maintenant sur le modeste théâtre de la vie d'écolier afin de ne pas y tomber plus tard quand vous serez montés sur la scène de la vie sérieuse.

316. *Quelle est la vertu opposée à l'envie ?*

R. **La vertu opposée à l'envie est la charité fraternelle, qui fait qu'on prend part aux peines comme aux joies du prochain.**

C'est le conseil que saint Paul donnait aux premiers chrétiens :

> Réjouissez-vous avec ceux qui sont dans la joie ; pleurez avec ceux qui pleurent ; ayez les mêmes sentiments entre vous. (Epître aux Romains, xii, 15).

Autrement dit, considérez comme vôtres le bonheur et le malheur du prochain.

A vous aussi M. E., je fais la même recommandation : *ayez bon cœur,* maintenant déjà dans vos relations de chaque jour avec vos camarades, et plus tard, vous pratiquerez facilement la vertu qui s'oppose au péché d'envie.

317. *Qu'est-ce que la gourmandise ?*

R. **La gourmandise est l'amour déréglé du boire et du manger.**

Vous connaissez le proverbe : « Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger. »

Manger est une nécessité de la vie ; il est donc permis, il est même obligatoire de s'y soumettre. Celui qui ferait la grève de la faim serait coupable de suicide, car il ne pourrait se maintenir dans une abstinence absolue et perpétuelle ; en s'obstinant à ne plus manger, il se condamnerait à mourir.

Manger est un agrément de la vie. Quand on a bon appétit, on éprouve un vrai plaisir à se mettre à table. Ceci non plus n'est pas défendu. C'est Dieu qui a donné à certains aliments une saveur agréable, Il ne saurait trouver mauvais que nous la goûtions.

Ce qu'Il nous interdit, c'est de faire du « manger et du boire » le but premier de notre existence, comme si nous avions été créés et mis au monde pour cela.

Quand Il était sur la terre, Notre-Seigneur mangeait et buvait comme l'un d'entre nous, mais Il se privait parfois de nourriture afin de rappeler par son exemple que

> L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. (S. Matthieu, iv, 4).

N'oubliez pas cette vérité, M. E., et vous saurez éviter le péché de gourmandise.

Comment reconnaît-on l'enfant gourmand ?... aux signes suivants qui ne trompent jamais :

1° L'enfant gourmand *ne connaît pas,* comme on dit si bien à la campagne, *les bornes de son estomac.* Quand quelque chose lui plaît, il en mange gloutonnement, en redemande sans discrétion, au risque de se rendre malade.

2° L'enfant gourmand *n'aime que ce qui flatte son palais.* On a beau lui répéter que les friandises nuisent à sa santé, qu'elles font du mal à son estomac, il ne tient compte d'aucune remarque et saisit toutes les occasions de manger entre les repas des gâteaux et des bonbons.

3° L'enfant gourmand *choisit* sur la table *ce qui lui plaît* et dédaigne le reste.

4° L'enfant gourmand *est préoccupé* de ce qu'on lui donnera à manger. A peine a-t-il terminé un repas qu'il songe au suivant, s'informe, se réjouit... On dirait qu'il n'a sur terre que cette préoccupation.

Comment peut-on corriger l'enfant gourmand ?... en disciplinant soigneusement ses repas, en l'obligeant à ne manger qu'aux heures prévues, en l'habituant à se conformer au menu de tout le monde, en lui interdisant tout caprice, à plus forte raison tout excès.

318. *Quelle est la gourmandise la plus honteuse?*

R. La gourmandise la plus honteuse est l'ivrognerie ou l'alcoolisme, qui fait perdre le raison, rend l'homme semblable à la bête et a pour la famille et la société les plus funestes conséquences.

Comment l'homme se distingue-t-il de l'animal?... par la raison, c'est-à-dire par la faculté de penser et d'agir sagement.

Si donc il laisse cette raison « au fond de son verre », autrement dit, s'il s'enivre, il se confond avec l'animal.

Vous savez bien du reste qu'on ne discute pas avec un ivrogne. Quand l'état d'ébriété est incomplet, il parle, parle même trop, mais n'est pas en mesure de soutenir une conversation sérieuse, il bégaie, prononce des phrases sans suite, déraisonne, rit ou se fâche à temps et à contre-temps. Quand l'état d'ébriété est complet, il n'a plus la force de se tenir debout et de marcher droit, il s'affaisse sur lui-même lourdement et s'endort, quel que soit l'endroit où il se trouve, sous la table ou sur la chaussée.

Il ne faut pas rire, M. E., quand vous rencontrez des ivrognes qui titubent et prononcent des phrases incohérentes; il faudrait plutôt pleurer.

L'ivrognerie en effet est un des fléaux de l'ordre social. Voulez-vous connaître quelques-uns de ses pires méfaits?...

Elle fait *le malheur des familles :* quand le père s'enivre, il n'y a plus de joie possible au foyer, ni pour la femme, ni pour les enfants.

Elle est *un désastre pour la santé publique,* car les maladies qui naissent de l'alcoolisme sont légion.

Elle engendre une multitude de vices dont la paresse, l'indiscrétion de la langue, l'inconduite, l'humeur querelleuse, etc...

> L'empereur Alexandre, dans un mouvement de colère provoqué par l'ivresse, commanda l'exécution de l'un de ses amis. Le lendemain matin, son ivresse dissipée, il resta attristé à la pensée de son abominable crime dont il n'avait gardé aucun souvenir. De ce jour il prit la résolution de ne plus s'enivrer et il tint parole.

Dès aujourd'hui, M. E., prenez en horreur ce vice qui a fait pleurer tant de mères de famille et a mis sur la paille tant de pauvres petits.

319. *Quelle est la vertu opposée à la gourmandise?*

R. La vertu opposée à la gourmandise est la tempérance, qui n'accorde au corps que ce qui lui est utile.

La vertu de tempérance comporte deux degrés. Le premier

degré est fait surtout de prudence : il réprime simplement tout excès. Le second degré restreint les plaisirs du goût par quelques privations recherchées ou du moins généreusement acceptées.

La tempérance n'est pas seulement profitable à l'âme. De l'aveu des médecins qui la prêchent souvent, elle l'est aussi au corps dont elle entretient la santé.

320. *Qu'est-ce que la colère?*

R. La colère est un mouvement qui nous porte à repousser avec violence les personnes et les choses qui nous déplaisent.

La colère est-elle toujours une faute?

Non, il en est de la colère comme de la poudre. Quand elle est employée par les anarchistes pour tuer les gens pacifiques et saper les bases de la société, la poudre est considérée comme une invention satanique ; mais on la juge tout autrement, quand on s'en sert pour repousser les attaques de l'ennemi ou encore, en pleine paix, pour faire sauter les obstacles qui s'opposent au passage d'une route ou d'une voie ferrée.

De même qu'il y a poudre et poudre, il y a colère et colère.

> Mettez-vous en colère et ne péchez pas. (PSAUME, IV, 5).

C'est l'Esprit-Saint lui-même qui nous donne cette consigne.

Il y a donc des colères qui sont de justes courroux, de légitimes indignations.

> Moïse revint et descendit de la montagne, ayant dans sa main les deux tables du témoignage... Lorsqu'il fut près du camp, il vit le veau et les danses et sa colère s'enflamma. Il jeta de ses mains les tables et les brisa au pied de la montagne. (EXODE, XXXII, 15 et 19).
>
> Jésus trouva dans le Temple des marchands de bœufs, de brebis et de colombes et des changeurs assis. Et ayant fait un petit fouet avec des cordes, Il les chassa tous du Temple avec les brebis et les bœufs; Il jeta par terre l'argent des changeurs et renversa leurs tables. (S. JEAN, II, 14, 15).

La colère de Moïse et celle de Notre-Seigneur ont été de véritables colères, on ne saurait le nier, mais ces colères étaient légitimes et saintes.

Quand la colère est-elle une faute?

Quand elle est déraisonnable, c'est-à-dire provoquée par un motif futile, et surtout quand elle est violente au point de dominer ou de troubler l'usage de la raison. L'homme en

colère ne se possède plus ; il ressemble à un homme ivre ou à un fou ; il ne sait plus ce qu'il fait.

Celui qui se met ainsi en colère, une fois accidentellement, est encore excusable, mais s'il est coutumier du fait, et s'il ne fait rien pour se corriger, il est gravement coupable.

C'est à lui que s'applique la sévère sentence de Notre-Seigneur :

> Et moi, je vous dis : « Quiconque se met en colère contre son frère mérite d'être puni par les juges. » (S. Matthieu, v, 22).

Quels sont les effets de la colère ?

On a tout à craindre d'un homme emporté : injures grossières, blasphèmes, injustices de tout genre, vengeances, blessures, meurtres...

Comme on comprend le conseil donné par l'auteur des proverbes :

> Ne vous liez pas d'amitié avec l'homme colère et ne fréquentez pas l'homme violent. (Proverbes, xxii, 24).

Peut-on se corriger de la colère ?

Il n'est pas de défaut dont on ne puisse se corriger, quand on le veut vraiment. Certains disent : c'est plus fort que moi ! Ils se trompent.

> Le Père de Ravignan disait : « Nous étions deux chez moi, j'en ai jeté un par la fenêtre ! »
>
> Le doux saint François de Sales avait d'abord un caractère emporté. Il nous raconte comment il s'y est pris pour le calmer : « Ma bouche et mon cœur ont fait un pacte ensemble. Ma bouche a promis à mon cœur de ne rien dire, aussi longtemps que celui-ci serait ému ».

Voilà le vrai remède à la colère : ne jamais parler ni agir sous l'empire d'une violente émotion.

> Un philosophe païen conseillait à l'empereur Auguste, quand la colère le saisissait, de réciter lentement les vingt-quatre lettres de l'alphabet grec.
>
> On raconte que le roi Philippe II d'Espagne faisait un soir sa correspondance, assisté de son secrétaire. Toutes les lettres étaient écrites, quand soudain, d'un geste d'étourderie, le secrétaire renversa l'encrier, inondant tous les manuscrits. Il s'attendait de la part du roi à un geste de colère, mais Philippe II dit simplement : « Mon ami, voici le sablier ! »

Bel exemple du calme qu'on doit savoir garder en toutes circonstances. Vous saurez l'imiter plus tard, M. E., quand vous travaillerez vous-mêmes avec des camarades distraits ou maladroits. Rappelez-vous que ce n'est pas par des scènes de violence que vous réussirez à les corriger de leurs travers.

La colère est-elle un vice fréquent chez les enfants ?

C'est peut-être de tous les défauts de l'enfance celui qui apparaît le plus tôt. On voit en effet de tout petits enfants, à peine capables de bégayer, donner déjà des signes non équivoques de violente colère. Parce qu'on a résisté à leur caprice, ils pleurent, crient de toutes leurs forces, trépignent, frappent du pied, brisent tout ce qui leur tombe sous la main. Les parents ont le devoir de les corriger sévèrement, si petits soient-ils, car, en grandissant avec cette habitude non combattue, ils deviendraient pour leur famille des tyrans insupportables.

321. *Quelle est la vertu opposée à la colère ?*

R. **La vertu opposée à la colère est la douceur qui nous fait supporter avec patience ce qui nous contrarie.**

La terre serait un enfer, s'il n'y avait parmi les hommes que des caractères emportés.

Heureusement il y a « les doux » qui finissent par triompher.

> Bienheureux les doux, car ils possèderont la terre.
>
> (S. Matthieu, iv, 4).

Et saint François de Sales a traduit dans son langage imagé la pensée évangélique :

> On prend plus de mouches avec une goutte de miel qu'avec un tonneau de vinaigre.

La douceur, il est vrai, n'est pas une vertu banale qu'on possède en naissant ; mais elle s'acquiert par la volonté et se développe, l'exemple des saints le prouve, par l'esprit de sacrifice.

322. *Qu'est-ce que la paresse ?*

R. **La paresse est un amour excessif du repos qui fait négliger tout devoir pénible.**

Dieu défend-t-il à l'homme de se reposer ?

Non, Dieu permet le repos à ceux qui en ont un réel besoin ; Il le commande même, une fois par semaine, le dimanche, à tous ses fidèles ; mais Il prescrit aussi le travail.

Après la faute de nos premiers parents, la loi du travail a été promulguée par Lui comme une loi d'expiation :

> « Parce que tu as écouté la voix de ta femme et que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais ordonné de ne pas manger, la

terre est maudite à cause de toi. C'est par un travail pénible que tu en tireras ta nourriture ...C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras ton pain... » (GENÈSE, III, 17).

Tous les hommes sont fils d'Adam ; tous sont donc tenus au travail. Celui qui, sous prétexte qu'il est fortuné, mènerait une vie de complète oisiveté, désobéirait formellement aux ordres de Dieu.

Vous-mêmes, M. E., en dépit de votre jeunesse, vous devez travailler.

Comment reconnaît-on l'enfant paresseux ?

L'enfant paresseux se reconnaît dès le réveil. Sa mère l'appelle à plusieurs reprises sans le moindre succès. Il ouvre péniblement les yeux, bâille, s'étire, demande l'heure qu'il est, se plaint mollement d'avoir encore sommeil. Enfin, après de nouvelles sommations maternelles, il s'arrache, non sans geindre, à son oreiller.

Mais le temps presse, aussi la toilette est faite sommairement, le déjeuner avalé trop vite et les prières omises ou remises à plus tard.

Il va sans dire que les leçons, mal apprises de la veille, ne sont pas revisées. Il ne reste plus à l'enfant que quelques minutes pour franchir la distance qui le sépare de l'école ; mais il se dit chemin faisant que le maître ne songera peut-être pas à l'interroger. C'est le raisonnement de tous les paresseux.

Maintenant c'est vainement qu'il fait diligence. Il arrive en retard, feignant de ne pas savoir l'heure, bousculant tous ses camarades, mécontent de tout et de tous.

Et les mauvaises notes pleuvent sur lui, en classe, au catéchisme, partout où on exige de lui un effort qu'il ne se résigne pas à faire. L'enfant paresseux est vite remarqué par les différents maîtres auxquels il est confié. Pour le corriger, on le prend à part, on le sermonne, on l'humilie. S'il s'obstine, on le tient à l'écart. Il fait le désespoir de sa famille.

Quelles sont les conséquences de la paresse ?

La paresse est mère de tous les vices.

Chez l'enfant, elle produit tout spécialement l'ignorance. L'instruction des élèves n'est pas seulement le fruit du travail des maîtres. Pour meubler sa mémoire, développer son intelligence, former son caractère et son jugement, l'enfant doit prendre de la peine. S'il reste inerte, passif, sans efforts d'aucune sorte, il croupira toute sa vie dans une honteuse nullité.

Plus tard, chez les jeunes gens, et à plus forte raison, chez les adultes, la paresse engendrera les pires désordres. Sur le terrain de l'oisiveté, tous les défauts, sans exception, se cultivent facilement. Citons plus particulièrement les penchants déshonnêtes, la débauche, le vol, les injustices de toutes sortes... Il y a, dit-on très justement, un démon pour tenter celui qui travaille, mais il y en a cent pour tenter celui qui ne fait rien.

Ce qui guette le paresseux à l'automne de sa vie, c'est la misère pour lui et sa famille.

Jusqu'à quand, paresseux, seras-tu couché ? Quand te lèveras-tu de ton sommeil ?... un peu de sommeil, dis-tu, un peu d'assoupissement, un peu croiser les mains sur mon lit ». Et la pauvreté te surprendra comme un voyageur, et la disette comme un homme en armes ! (PROVERBES, VI, 9 à 11).

C'est encore l'Auteur inspiré qui vous indique le remède au mal et le modèle à suivre :

Va vers la fourmi, ô paresseux, considère ses voies et deviens sage. Elle qui n'a ni chef, ni inspecteur de travaux, ni roi, elle amasse en été de quoi manger, elle recueille pendant la moisson sa nourriture. (PROVERBES, VI, 6 à 8).

Imitez donc la fourmi, M. E., et soyez, comme elle, laborieux et prévoyants. Ce n'est pas l'instinct qui vous pousse au travail, mais c'est la raison qui vous en fait une nécessité et c'est la foi qui vous le prescrit comme un devoir.

323. *Quelle est la vertu opposée à la paresse ?*

R. **La vertu opposée à la paresse est le courage, qui nous porte à remplir tous nos devoirs sans craindre la peine.**

Le courage au travail quotidien, ordinaire ou extraordinaire, a un nom spécial. On l'appelle « la diligence ». C'est la vertu de l'abeille qui va de fleur en fleur, à la recherche de son miel, tant qu'elle est éclairée par la lumière du jour. Et la plupart du temps, son travail ne lui profite pas, puisque l'homme lui enlève généralement, à mesure qu'elle est distillée, la précieuse liqueur.

Votre diligence à vous, M. E., ne risque pas d'être stérile. Dieu pèse avec une affection paternelle vos moindres efforts comme vos plus généreux sacrifices. Le travail qu'on vous demande déjà aujourd'hui, celui auquel vous vous adonnerez plus tard, sont de « bonnes semences » jetées à votre compte dans le sillon de la vie. Vous en récolterez les fruits en Paradis.

Références d'Histoire sainte. — **Q.** 306. *Le défaut dominant vaincu, on triomphe facilement de tous les autres :* Judith ayant coupé la tête à Holopherne, l'armée ennemie, désemparée, se disperse, JUDITH, XIII. — **Q.** 307. *Les sept péchés capitaux rappellent :* Les sept peuples qui interdisaient aux hébreux l'entrée dans la Terre promise, DEUTÉRONOME, VII, 1; Les sept démons que Jésus-Christ chassa de Marie-Madeleine, SAINT MARC, XVI, 9; Les sept mauvais esprits qui rentrent dans l'homme ayant perdu l'amitié de Dieu, SAINT LUC, XI, 26. — **Q.** 309. *L'orgueil :* Pour punir le roi David de son orgueil, Dieu fait mourir de la peste soixante-dix mille de ses sujets, 2e LIVRE DES ROIS, XXIV, 15. Nabuchodonosor, qui s'égalait à Dieu, devient semblable aux bêtes, DANIEL, IV, 25 à 30. Le superbe Aman est pendu au gibet qu'il avait fait préparer pour Mardochée, ESTHER, VIII. — **Q.** 310. *L'humilité :* Le publicain de la parabole sort du Temple pardonné, SAINT LUC, XVIII, 13, 14. Jean-Baptiste, le plus grand des enfants des hommes, déclare qu'il n'est rien devant Celui qui doit venir, SAINT JEAN, I, 1 à 27. La Très-Sainte Vierge, reine des Anges et des hommes, se déclare la servante du Seigneur, SAINT LUC, I, 38. — **Q.** 311. *L'avarice :* Judas vend son Maître pour trente deniers, SAINT MARC, XIV, 10, 11. Ananie et Saphire, par amour de l'argent, mentent au Prince des Apôtres, ACTES DES APÔTRES, V, 1 à 11. L'avare construit de nouveaux greniers; il ne se doute pas que sa mort est imminente, SAINT LUC, XII, 16, 21. — **Q.** 312. *La générosité :* La veuve indigente, en mettant dans le tronc deux petites pièces de monnaie, donne plus que tous les autres, SAINT LUC, XXI, 1 à 4. — **Q.** 315. *L'envie :* Caïn tue son frère Abel par envie, GENÈSE, IV, 3 à 8. Les frères de Joseph vendent celui-ci par envie, GENÈSE, XXXVII, 11. Saül tente de tuer David par envie, 1er LIVRE DES ROIS, XVIII, 6 à 11. C'est encore par envie que le frère de l'Enfant prodigue proteste contre la joie paternelle et l'immolation du veau gras, SAINT LUC, XV, 25 à 32; que les ouvriers engagés à la première heure du jour protestent contre la générosité du père de famille à l'égard des retardataires, SAINT MATTHIEU, XX, 12. — **Q.** 317. *La gourmandise :* Esaü vend son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, GENÈSE, XXV, 29 à 34. Les Israëlites, par amour de la bonne chère qu'ils faisaient en Egypte, murmurent contre Moïse, GENÈSE, XVI, 3. Le mauvais riche de la parabole, qui ne laissait même pas le pauvre Lazare ramasser les miettes de sa table, est enseveli dans l'enfer, SAINT LUC, XVI, 23. — **Q.** 318. L'intempérance est cause du crime d'Hérode; c'est elle qui fait décapiter saint Jean-Baptiste, S. MARC, VI, 14 à 29. C'est aussi dans l'ivresse que Baltasar profane les vases sacrés du Temple et s'attire la colère de Dieu, DANIEL, V. — **Q.** 319. *La tempérance :* Daniel et ses compagnons refusent de prendre les vins de la table royale, DANIEL, I. — **Q.** 320. *La colère :* Absalon, poussé par la colère, tue son frère Ammon, 2e LIVRE DES ROIS, XIII. Hérode ne voyant pas revenir les Mages

est saisi d'une telle fureur qu'il ordonne le massacre des Innocents, SAINT MATTHIEU, II, 16. — **Q.** 321. *La douceur :* David trouve Saül endormi et sans défense, mais il se contente de couper la frange de son manteau, 1er LIVRE DES ROIS, XXIV, 5. Notre-Seigneur, sachant que Judas va le trahir, lui permet cependant de l'embrasser et l'appelle « mon ami », SAINT MATTHIEU, XXVI, 49, 50. — **Q.** 322. *La paresse :* Le serviteur inutile de la parabole des talents est condamné et puni, SAINT MATTHIEU, XXV, 30. — **Q.** 323. *La diligence :* Le Maître établit sur tous ses biens le serviteur actif qu'il trouve, à son retour, fidèle à tous ses devoirs, SAINT MATTHIEU, XXIV, 46, 47.

TABLE DES MATIERES

PAGES.

1re Leçon : NOTIONS PRÉLIMINAIRES..... 1

PREMIÈRE PARTIE

Les Vérités à croire

2e Leçon : Le symbole des Apôtres et le signe de la Croix. 2
3e — Dieu 17
4e — Les mystères en général et le mystère de la Sainte-Trinité 34
5e — Des principales créatures de Dieu..... 45
6e — La chute de l'homme..... 62
7e — Le mystère de l'Incarnation..... 74
8e — La vie de Jésus-Christ..... 83
9e — La divinité de Jésus-Christ et de la Religion chrétienne 94
10e — Le mystère de la Rédemption..... 108
11e — Descente de Jésus-Christ aux enfers. Sa vie glorieuse 117
12e — Le Saint-Esprit..... 126
13e — L'Eglise 131
14e — Les marques de l'Eglise..... 136
15e — Les pasteurs de l'Eglise..... 145
16e — Les fidèles de l'Eglise..... 158
17e — La communion des Saints..... 169
18e — Les fins dernières de l'homme..... 176

—*—

DEUXIÈME PARTIE

Les Devoirs à pratiquer

		PAGES.
19e Leçon :	Les commandements de Dieu.....	203
20e —	Le premier commandement : les vertus.....	208
21e —	La foi.....	216
22e —	L'espérance	230
23e —	La charité.....	237
24e —	Le culte divin.....	252
25e —	Le culte de la Sainte Vierge et le culte des Saints	261
26e —	Le second commandement.....	271
27e —	Le troisième commandement.....	280
28e —	Le quatrième commandement.....	289
29e —	Le cinquième commandement.....	309
30e —	Le sixième et le neuvième commandement....	323
31e —	Le septième et le dixième commandement....	337
32e —	Le huitième commandement.....	347
33e —	Les commandements de l'Eglise.....	357
34e —	Les quatre premiers commandements de l'Eglise.	359
35e —	Les deux derniers commandements de l'Eglise..	370
36e —	Le péché.....	379
37e —	Les vices et les vertus.....	387

IMPRIMERIE VAGNER
3, RUE DU MANÈGE, 3
NANCY

5 — 30

COLUMBIA UNIVERSITY
0032190000